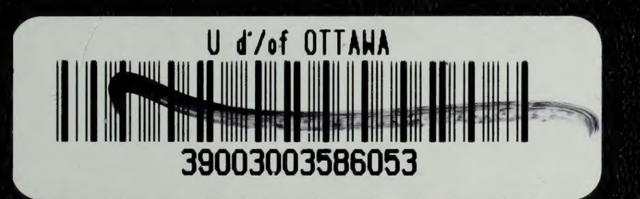
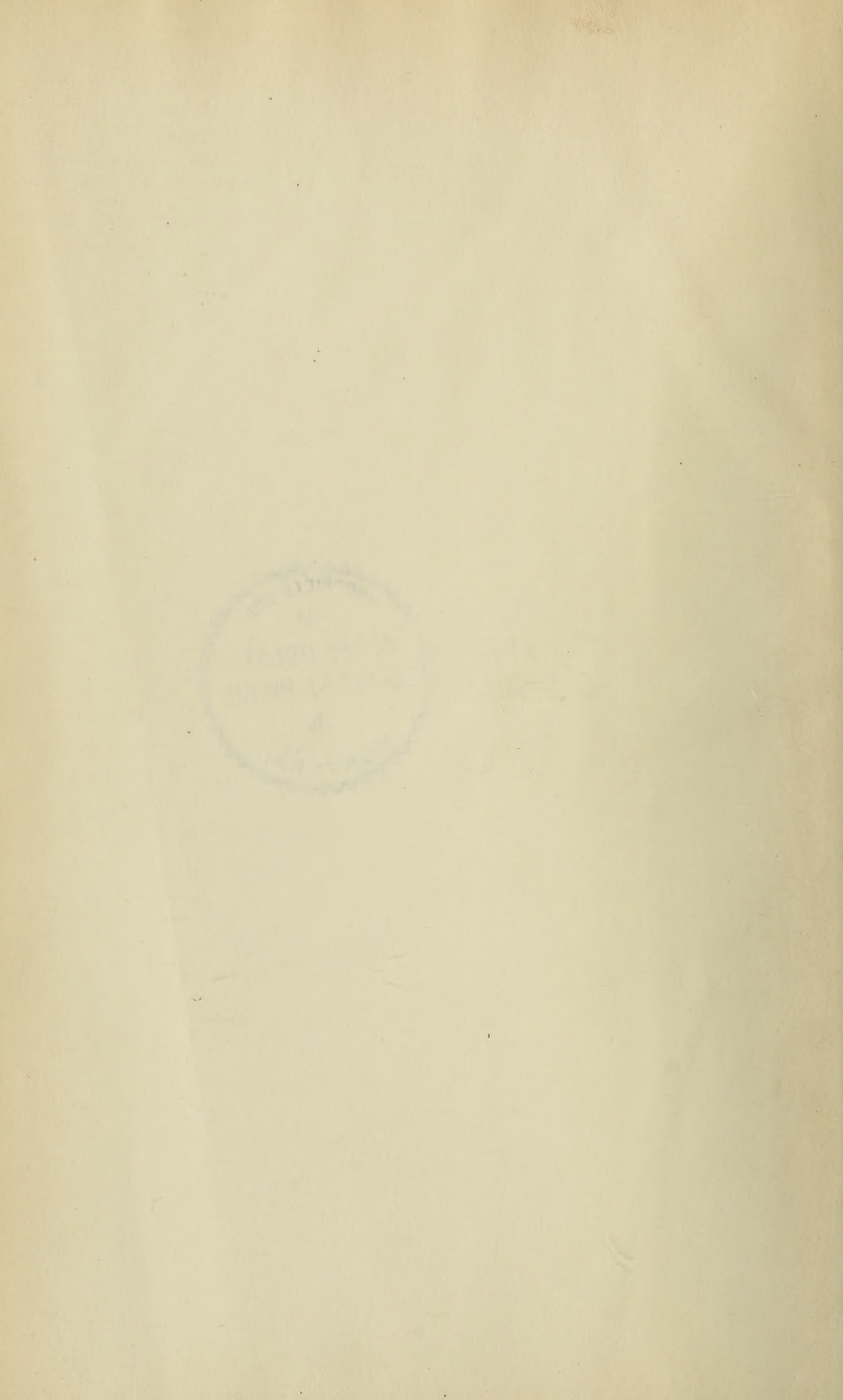










UN DÉFENSEUR DE LA « NOUVELLE FRANCE »

FRANÇOIS PICQUET

" LE CANADIEN "

ANDRÉ CHAGNY

UN DÉFENSEUR DE LA « NOUVELLE-FRANCE »

FRANÇOIS PICQUET

" LE CANADIEN "

(1708-1781)

CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DU CANADA

pendant les vingt-cinq dernières années de la domination française

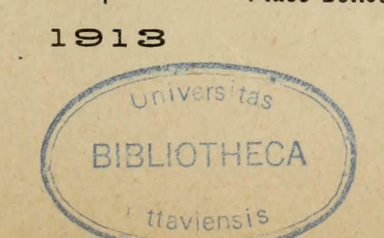


MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN
Rue Saint-Jacques, 79

PARIS
PLON-NOURRIT et Cie
Rue Garancière, 8

LYON
LIBRAIRIE EMMANUEL VITTE
Place Bellecour, 3

1913





UN DÉFENSEUR DE LA " NOUVELLE-FRANCE "

FRANÇOIS PICQUET " LE CANADIEN "

(1708-1781)

« O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées... »
Louis Fréchette,
(Prologue de *la Légende d'un peuple*).

AVANT-PROPOS

« Un missionnaire recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'Eglise et à l'Etat, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avait mis à portée de donner une idée de ses travaux. J'ai cru que cette notice méritait de trouver place dans les *Lettres Édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet (1). »

L'accent de sincérité de cette déclaration ne trompera personne. Cependant, placée comme elle est, au début d'une notice consacrée aux « travaux » d'un simple missionnaire, elle ne peut manquer de piquer la curiosité du lecteur par son

(1) *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères* (*Mémoires des Indes*), Paris, 1783, t. XXVI, pp. 1-63 ; et Lyon, 1819, t. XIX, pp. 262-301.

allure à la fois solennelle et mystérieure. Le plus étrange, c'est qu'en parcourant la biographie du bressan François Picquet, on soit assez longtemps avant de se douter de la qualité de l'auteur, lequel n'est autre que l'illustre astronome, Jérôme de Lalande.

A vrai dire, la rencontre est assez imprévue. « L'athée Lalande » (1) collaborant à une revue d'édification, en pleine bataille philosophique, en pleine activité de son génie, en pleine gloire, quelque vingt ans avant de publier ses fameux et malencontreux suppléments au *Dictionnaire* de Sylvain Maréchal (2), voilà, assurément, qui ne manque pas d'une certaine saveur !

A la réflexion, le geste du savant s'explique sans trop de peine.

Compatriote et ami de François Picquet, ainsi qu'il se plaît à le rappeler lui-même, Lalande avait une autre raison de s'intéresser à l'œuvre d'un « missionnaire du roi » au Canada, d'un « colonial » comme nous dirions aujourd'hui : il faisait partie de l'Académie de Marine (3) ; bien plus, il était pensionné par ce département auquel ressortissait, de son temps, toute l'administration de nos possessions d'outre-mer.

Par ailleurs, l'évolution religieuse du commensal de Frédéric, de l'admirateur de Voltaire, n'était pas achevée, semble-t-il, à l'époque où il prenait la plume pour retracer la vie de M. Picquet, c'est-à-dire vers 1782. En 1769, Lalande imprimait encore que « l'athéisme est une folie »; en 1793, il était arrivé

(1) C'est le titre que lui décerne généreusement M. Aulard dans une de ses récentes *Etudes et Leçons sur la Révolution française*, Paris, 1904, pp. 303-316.

(2) *Notice sur Sylvain Maréchal, avec des suppléments pour le dictionnaire des Athées*, in-8° de 60 pp. S. l. n. d. (1805). Lalande imagina d'y faire figurer Napoléon. Du fond de l'Allemagne, l'empereur foudroya l'ingenu : il ordonna à son ministre de l'Intérieur de convoquer l'Institut en séance extraordinaire pour enjoindre à Lalande, « au nom du corps, de ne plus rien imprimer et de ne plus obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il avait fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants. » L'astronome, si durement rabroué, traité de vieillard « tombé en enfance », se soumit piteusement et, désormais, il se tint coi.

(3) Créée en 1752, dispersée quelque temps après les désastres de la guerre coloniale, l'Académie de marine fut réorganisée en 1769 et affiliée à l'Académie des Sciences en 1771, en sorte que des savants, comme Duhamel et Lalande, faisaient partie des deux compagnies. — Ajoutons que Lalande publia un *Abrégé de Navigation* (Paris, 1793).

à la négation absolue de Dieu et, le 8 février de l'année suivante, il déclarait du haut de la chaire de Sainte-Geneviève qu'on devait substituer au vieux christianisme le culte de la jeune Raison. Au surplus, cela ne l'empêchait pas d'écrire quelque temps après : « J'aime la Religion, parce qu'elle met dans les mains de ses ministres des moyens de contribuer au bonheur de l'humanité ! »

Un tel aveu justifie sans doute le mot bien connu de Monge : « Lalande est un athée chrétien » ; en tout cas, on aurait bien le droit de l'inscrire comme épigraphe en tête de la notice des *Lettres Edifiantes*.

De vingt-quatre ans plus jeune que l'abbé Picquet, l'astronome fit la connaissance du missionnaire, quand celui-ci revint en France pour la première fois et qu'il fut reçu de la manière la plus flatteuse par Louis XV, la cour et les ministres (hiver de 1753-1754.)

Lalande était alors un tout jeune homme ; mais il venait de révéler son génie au cours d'une mission scientifique à Berlin. L'Académie, fondée par le roi de Prusse, l'avait admis parmi ses membres et, à son tour, l'Institut de France lui avait ouvert ses portes. On conçoit aisément que, dans la griserie de sa gloire naissante, le savant, qui eut du reste le bon goût d'aimer d'amour fidèle sa province, se soit montré sensible à la renommée d'un compatriote si honorablement accueilli à Paris et à Versailles.

Plus tard, lorsque François Picquet, refusant de s'incliner devant le triomphe de la force, quitta l'Amérique du Nord désormais anglaise et vint chercher au pays natal le repos et l'oubli, Lalande eut souvent l'occasion de le revoir. Plusieurs passages de la Notice qu'il lui a consacrée prouvent jusqu'à l'évidence que l'astronome écrivit sur les notes et pour ainsi dire sous la dictée du vieillard bienveillant et disert, qui était devenu son ami. Il n'est point douteux que le « Canadien », comme l'appelaient ses compatriotes par une habitude de langage qui leur est restée familière, entretint à maintes reprises son futur biographe de ses travaux et de ses luttes d'autrefois, de ses espérances fauchées, de ses patriotiques tristesses.

Missionnaire du roi au Canada de 1734 à 1760, fondateur de la ville américaine d'Ogdensburg (1), l'abbé Picquet a rempli, dans notre ancienne colonie de la « Nouvelle-France », une haute mission patriotique et civilisatrice. Comme son parent et homonyme, l'évêque diplomate François Picquet (2), comme son contemporain, le P. Joseph de Moyria-Mailla (3), comme tant d'autres missionnaires partis de la généreuse France, du diocèse de Lyon en particulier, il sut unir à un zèle ardent pour la propagation de l'Evangile un dévouement sans bornes au service du roi et à la grandeur du pays. « Je serais trop heureux, écrivait-il un jour au comte de la Galissonnière (4), si mes petits travaux peuvent contribuer en quelque chose au bien de la Religion et au service du Roi.

(1) Dans l'Etat de New-York, sur la rive droite du Saint-Laurent.

(2) Né à Bourg (ou à Lyon) le 12 avril 1626. Après de nombreux voyages en France, en Italie et en Angleterre, il fut pourvu, à vingt-six ans, du consulat d'Alep. Son courage et son désintéressement le firent apprécier des marchands européens; le pacha, auquel il ne craignait pas de résister à l'occasion, le nomma cadi. La Hollande le choisit à son tour pour son représentant. En 1660, Fr. Picquet reçut la tonsure du patriarche André qui lui devait son élévation. Deux ans après, il revint en France en passant par Rome où il vit Alexandre VIII. Ordonné prêtre à Marseille en 1664, il retourna en Orient où il contribua à la fondation du collège grec d'Alexandrie. En 1674, la Propagande le nommait vicaire apostolique de Bagdad et, l'été suivant, évêque de Césaropole. Il passa le reste de sa vie en Syrie et en Perse où il remplit plusieurs missions diplomatiques auprès du shah en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Louis XIV. Il est mort à Hammadan, le 26 août 1685. (Cf. la notice composée par L. Barraud, vic. gén. de Lyon, dans *Dictionnaire* de Moréri; les *Mém. du chev. d'Arvieux*, t. VI, *passim;* la *Vie de Mgr Fr. Picquet*, attribuée à Anthelmi, évêque de Grasse (Paris, 1732).

(3) Né à Maillat (Ain) en 1679. Il était issu d'une des plus anciennes familles chevaleresques du Bugey. A vingt ans, il partit pour la Chine où il rendit de grands services à la cause de la civilisation chrétienne. C'est lui qui fit exécuter la *Carte générale de la Chine et de la Tartarie*, sur l'ordre de l'empereur Khang-hi. Fixé à la cour de Pékin, il traduisit les annales chinoises, qui furent éditées après sa mort sous le titre d'*Histoire générale de la Chine* (Paris 1777-1783). Il est mort à Pékin en 1748 : Khang-hi assista à ses funérailles.

(4) Lettre du 4 août 1749 (*Archives de l'Archevêché de Québec*). Roland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière, lieutenant-général des armées navales et administrateur du Canada, de 1747 à 1749, né à Rochefort en 1693, mort à Nemours en 1756, l'année même de sa belle victoire sur l'amiral Byng. Il fut membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Marine.

Ce sont là toutes mes vues et mes désirs et les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir. »

Ainsi, dans le cœur du vailant missionnaire, l'amour de la patrie se confondait avec l'amour de la religion.

Ce que fit l'abbé Picquet pour la conversion des sauvages d'autres sans doute l'ont fait, sinon avec le même bonheur,du moins avec un zèle tout pareil. En revanche, il nous apparaît digne, en tant que serviteur de la cause nationale, de la plus rare, de la plus haute admiration. Voilà pourquoi dans les pages qui suivent, tout en n'ayant garde de passer sous silence les labeurs et les succès de l'apôtre, nous nous sommes attachés surtout à rappeler les luttes soutenues par le patriote et les services qu'il a rendus à son pays. C'est assez dire qu'en retraçant cette noble vie, féconde, harmonieuse et pure, nous nous sommes placés au point de vue où s'accusent le plus fortement et la personnalité de l'homme, et l'originalité de sa mission.

Sobres de détails sur les premières et les dernières années de sa vie, nous exposerons au contraire longuement son rôle au Canada, ou, pour employer l'expression d'un écrivain d'outre-mer, son « action pour la défense d'une colonie qu'il ne dépendit pas de lui de conserver à son pays (1). »

Comme l'a noté, d'un trait juste, son plus récent et son meilleur biographe (2), « la grande œuvre, l'œuvre par excellence de M. Picquet, ce fut d'assurer à la France le concours des nations sauvages, dans la lutte de notre mère-patrie contre l'Angleterre pour la possession de l'Amérique du Nord, le concours surtout, ou du moins la neutralité des Iroquois, qui malheureusement s'étaient toujours montrés si hostiles au Canada. » En effet, c'est aux Peaux-Rouges des tribus du Nord : Hurons, Algonquins, Nipissings, etc... ; c'est davantage encore aux sauvages des « Cinq-Cantons » (3) que notre com-

(1) Notice, avec portrait de M. Picquet, publiée à Ogdensburg en 1899.

(2) M. l'abbé Auguste Gosselin : *Le fondateur de la Présentation, l'abbé Picquet*, dans *Mémoires et Comptes rendus de la Société royale du Canada*, t. XII, section 1, 1894, in-4° de 28 pp.

(3) On désignait ainsi la fédération des peuplades iroquoises. V. ci-dessous.

patriote, partisan convaincu du système des alliances indiennes, inauguré par Champlain, organisé par Talon et Frontenac, consacra les efforts de son zèle, soit à la mission du Lac des Deux-Montagnes, soit au poste de la Présentation. Parmi les admirables missionnaires : Sulpiciens, Jésuites, Récollets et autres, qui furent dans l'Amérique septentrionale les « pionniers » de la civilisation française et de la foi, nul n'a manié plus habilement que lui les esprits des Indiens, nul aussi n'a exercé sur eux une influence plus continue et plus heureuse.

Fixer pour ainsi dire au sol ces farouches coureurs des bois ; s'efforcer d'adoucir leur existence, ordinairement si rude et si peu sûre du lendemain, en leur créant des ressources nouvelles, en les initiant à des procédés de culture moins rudimentaires que ceux qu'ils avaient pratiqués jusqu'alors ; les grouper ensuite, cabane par cabane, famille par famille, dans l'enceinte de villages fortifiés, sous la protection de notre drapeau, et par un contact perpétuel les maintenir dans l'alliance française ; enfin, quand la défense de la colonie le demandait, les entraîner à la bataille, à la suite des milices et des troupes régulières, telle fut la tâche entreprise par François Picquet.

C'était là une œuvre infiniment délicate, rebutante et difficile, — car elle exigeait de longs et patients efforts, — périlleuse même, mais d'une importance capitale pendant les vingt-cinq dernières années de la lutte presque séculaire qui allait recevoir sur les plaines d'Abraham un si tragique dénouement. « L'apôtre des Iroquois », comme l'appelait l'intendant Hocquart (1), en vint à bout contre toute espérance, grâce à ses qualités de courageuse initiative, d'énergie soutenue et de belle humeur, grâce surtout à la ferveur de ses convictions religieuses et patriotiques.

Faut-il s'étonner après cela que le nom du missionnaire bressan soit resté profondément gravé dans la mémoire de ces Canadiens qui aiment passionnément leur histoire, toute

(1) Gilles Hocquart, sieur de Champerny, né à Mortagne en 1694. Second fils de l'intendant Hocquart de Seulles, il entra lui-même dans le commissariat en 1706. Il devint successivement intendant au Canada en 1731, à Brest en 1749 et intendant des classes à la cour en 1764. Il est mort en 1783.

leur histoire? de ces Américains de l'Union qui sont à juste titre si fiers de leurs récentes, mais glorieuses origines? Presque oublié dans sa patrie et jusque dans notre Bresse, trop dédaigneuse de son riche patrimoine d'honneur, François Picquet est au contraire bien vivant sur les deux rives de ce magnifique Saint-Laurent dont tant de fois il franchit les rapides sur son frêle canot d'écorce de bouleau. En 1899, la ville d'Ogdensburg lui érigeait un beau monument sur les ruines du fort de La Présentation, fondé par lui un siècle et demi plus tôt ; les « Sociétés historiques » du Canada inscrivent son nom dans leurs annales, sinon comme l'un des plus grands, du moins comme l'un des plus honorables de toute l'épopée canadienne : de Québec à Montréal et des bords de l'Ottawa au lac Ontario, le souvenir de celui qui l'a porté rayonne d'une gloire discrète, mais pure.

Ce souvenir, nous l'avons poursuivi, avec une ardeur de sympathie sans cesse grandissante, à travers les publications yankee (1), canadiennes (2) et françaises (3), dans nos archi-

(1) Le bostonien Parkman a parlé plusieurs fois de l'abbé Picquet dans ses ouvrages pittoresques et vrais qui embrassent le XVIIe siècle et le XVIIIe jusqu'à la chute du Canada français, notamment dans son *History of the conspiracy of Pontiac* et son *Montcalm and Wolfe* (Boston, 1884). Kingsford le mentionne également. — Voir *The Ogdensburg Journal*, numéro du 6 octobre 1899, pour la cérémonie d'inauguration du monument de la Présentation (discours de M. Herriman, de Mgr Gabriels, de M. G. Hall, maire, et de Mme W. H. Daniels).

(2) Nous avons déjà cité l'intéressante étude de M. l'abbé Gosselin publiée dans les *Mémoires et Comptes rendus de la Société royale du Canada*. Parmi les travaux consacrés au missionnaire bressan, c'est sans conteste, le plus remarquable : il est sobrement écrit et généralement bien renseigné. Nous utiliserons dans une large mesure les documents mis au jour par cet érudit consciencieux. — La *Revue Canadienne*, t. VII, année 1870, renferme une biographie de François Picquet, par M. Tassé. — Cf. Mgr Cyprien Tanguay, *Répertoire du clergé canadien*, Montréal, 1893, p. 109, et enfin M. Cuoq, *Commun. à la Soc. royale du Canada*.

(3) Le mémoire de Lalande est la source à laquelle ont puisé plus ou moins abondamment tous ceux qui se sont occupés de M. Picquet : quelques-uns même l'ont fait sans prendre la peine d'en avertir le lecteur, tel le baron Henrion dans le tome IX, pp. 94-100, de l'*Histoire générale de l'Eglise*.

Pour composer son mémoire, Lalande a eu à sa disposition des documents extrêmement précieux, notamment la correspondance de l'abbé Picquet avec les gouverneurs et intendants du Canada, avec Mgr de Pontbriant, avec Montcalm, Lévis, Bougainville, etc... Les

ves et nos bibliothèques (1), et jusque sur la tombe ignorée où le « missionnaire du roi » obscurément repose, à l'ombre du clocher de l'antique église de Verjon, dans le « vieux cimetière », tout envahi par les herbes folles, les herbes de l'oubli...

démarches que nous avons faites non seulement dans les bibliothèques (comme celle de l'Institut), mais auprès des représentants de la famille Lalande et de celle du missionnaire, — lesquels nous ont favorisés d'une bienveillance dont nous restons vivement touchés, — nous ont malheureusement convaincus qu'à la mort du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, en 1807, ses papiers ont été dispersés : seule, une de ces bonnes fortunes sur lesquelles on ne peut raisonnablement compter, permettrait de retrouver la trace de ceux qui nous intéressent,... s'ils n'ont pas été détruits !

M. l'abbé Gabriely et M. Louis Bertrand ont consacré des notices assez importantes à l'abbé Picquet, l'un dans le *Bulletin trimestriel des élèves de Saint-Sulpice* (15 mai 1900), pp. 305-310, et le second dans sa *Bibliothèque sulpicienne...*, Paris 1900, t. I, pp. 394-401. — Citons pour mémoire les articles de Thomas Riboud, *Mémoire statist. et histor. sur le départ. de l'Ain pour l'an X*, p. 39, de Dépéry, *Biographie...*, pp. 166-173, et de Dufay, *Galerie civile de l'Ain*, p. 439.

(1) Nos recherches aux Archives du ministère des Colonies (dans la correspondance générale du Canada et dans les registres consacrés aux missionnaires) nous ont donné plusieurs pièces curieuses. Nous avons grossi notre gerbe à la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, aux archives du département du Rhône, des communes de Bourg et de Verjon, du couvent de la Visitation Sainte-Marie à Bourg.

Nous nous faisons un agréable devoir de remercier respectueusement et chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu faciliter nos recherches, en particulier Mgr H. Gabriels, évêque d'Ogdensburg, Mme W. H. Daniels, présidente de la Section ogdensbourgeoise (Swe-Kat-Si Chapter) de « l'Association nationale des Filles de la Révolution américaine », M. l'abbé Lecoq, supérieur du Séminaire de Montréal et ses dignes collaborateurs, MM. Rousseau et Dupaigne, M. A.-G. Doughty, archiviste en chef du Dominion (Ottawa) et son assistant, M. Audet, M. H.-P. Biggar, agent du gouvernement canadien pour le service des archives, M. de Kérallain à Quimper et M. E. Lévesque, bibliothécaire de Saint-Sulpice à Paris.

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A LA FIN DU SÉJOUR A MONTRÉAL. (1708-1739).

I. — Enfance et Vocation.

François Picquet naquit à Bourg-en-Bresse en 1708, non pas le 6 décembre, comme Lalande l'a écrit distraitement, mais bien le 4 du même mois. Voici, en effet, l'acte du baptême tel qu'il est consigné dans un registre de notre hôtel de ville :

« Du mercredy, cinquième jour du mois de décembre mille sept cens et huict, a esté baptisé dans l'église Notre-Dame de Bourg par le prêtre vicaire perpétuel soussigné, François, fils de sieur André Picquet, bourgeois, icy présent, et de honnête Marie-Philippe Berthet, mariés ; lequel vint au monde hier au soir à onze heures. A esté parrain sieur François Raffort, marchand confiseur et marraine demoiselle Philiberte Martin, épouse de Raffort, qui ont signé (1). »

Les Picquet étaient originaires de Verjon (2).

Vers les premières années du dix-huitième siècle, André, le père de notre héros, était venu s'établir à Bourg, où il avait acquis le privilège de bourgeoisie ; il avait exercé quelque

(1) Suivent en effet les signatures de Philiberte Martin, de Picquet (le père), de Raffort, d'un autre Picquet, de Pierre Raffort et du vicaire Revel. (*Archives communales de Bourg, GG. 93, f° 36.*)

(2) On rencontre fréquemment le nom de Picquet dans les registres de l'état civil de cette modeste commune — elle compte à peine 400 âmes — qui fait actuellement partie du canton de Coligny et de l'arrondissement de Bourg. Ces registres, incomplets, n'ont pu nous donner l'acte de baptême d'André Picquet. Celui-ci était pourtant né à Verjon et y habitait encore en 1699, avec son beau-père, François Berthet : leur maison était contiguë à l'église et au four banal. (*Terrier du château de Verjon en 1699.*)

Naguère il existait dans la vallée du Solenan une grosse maison bourgeoise, décorée du nom de « Château Picquet », non loin du hameau de Villemotier encore porté sous le même nom sur la carte d'Etat-major, et de la propriété de « Montriant » qui appartint aux Picquet avant la Révolution.

temps la charge lucrative de notaire royal et jouissait d'une honnête aisance. Sa femme appartenait à une famille d'ancienne noblesse de robe (1).

Pour premier éducateur, l'enfant eut son propre père. Lalande atteste que la discipline morale et intellectuelle, à laquelle il fut soumis par cet homme estimable, « seconda ses heureuses dispositions ».

A huit ans, François entrait au collège de sa ville natale, alors dirigée par les Pères Jésuites. D'esprit ouvert et pénétrant, d'un caractère aimable et enjoué, l'écolier fut chéri de ses maîtres. Son biographe nous assure qu' « il fit ses premières études avec les applaudissements de tous ses supérieurs et de ses professeurs »; mais il ajoute aussitôt cette restriction significative : « quoique, dans le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout à fait étrangères à ces études ». Quelles furent ces occupations? En écrivant sa phrase pleine de sous-entendus malicieux, le bonhomme Lalande se souvenait-il du joli temps où, écolier lui-même, il montait, vêtu des habits de l'ordre, dans la chaire de la chapelle du même collège (2), et savait édifier ses petits camarades par l'onction de sa parole; du joli temps de sa jeunesse, où il se passionnait pour la flûte et, par surcroît, composait d'ingénus, mais détestables romans?

Quoi qu'il en soit, François Picquet avait aimé, lui aussi, « à essayer ses goûts dans beaucoup de genres ». Le pis est qu'il « y réussisait ». Il était tour à tour musicien, poète, orateur. Son « industrie en mécanique », laquelle devait lui concilier plus tard l'admiration sympathique des sauvages était déjà fort remarquable.

Un pareil éclectisme n'était sans doute pas fait pour calmer les appréhensions de ses parents, justement préoccupés au sujet de son avenir.

(1) Née à Bourg, le 8 février 1679, de François Berthet et de demoiselle Pernette Tribolliet, Marie-Philippe fut tenue sur les fonts baptismaux par messire Claude Carron, président au parlement de Dombes, et par dame Philippe Tamisier, femme de noble Jean Carron, écuyer, conseiller audit parlement, baron de Chatelnay et de Corrobert. (*Arch. comm. de Bourg. GG. 64, f° 13.*)

(2) La chapelle et la chaire existent toujours. Le lycée Lalande a succédé au vieux collège.

Par bonheur, le signe le plus ordinaire de la vocation à l'état ecclésiastique apparaissait chez lui : les cérémonies de l'église le ravissaient et, avec la charmante naïveté de l'enfance, il s'essayait à les reproduire jusqu'au milieu de ses amu sements (1). Au reste, n'était-il pas dans les intérêts de sa maison que, conformément aux traditions des meilleures familles, François, qui avait un frère plus âgé (2), se fît prêtre et laissât à ce frère aîné l'honneur de succéder au père?

En 1727, à peine âgé de dix-huit ans, le jeune homme entrait au séminaire de Lyon. Il y reçut la tonsure, puis les ordres mineurs, au printemps de 1728 (3). Deux ans après, le 8 avril, il était promu au sous-diaconat et enfin au diaconat, le 10 mars 1731 (4).

Sans nul doute, c'est seulement après cette date que l'on doit placer les premiers « triomphes oratoires » remportés par le futur apôtre des Indiens, dans les chaires de sa ville natale (5) ; c'est alors également que Mgr Antoine Sicauld, évêque *in partibus* de Sinope, lui donna, « par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté », qui dépendaient du diocèse de Lyon. A en croire Lalande, qui a enregistré les succès du jeune prédicateur avec une complaisance un peu trop empressée, celui-ci faisait merveille dans la chaire : il tenait ses auditeurs sous le charme de sa parole ardente et colorée. On admirait la précocité de son talent.

Simple diacre, François ne pouvait oublier l'obligation où il

(1) « Les cérémonies de l'église lui plurent dès son enfance d'une manière qui semblait annoncer sa vocation... Les premiers amusements avaient annoncé ses premiers penchants et l'état ecclésiastique était sa principale vocation. » (Lalande).

(2) Joseph, qui fut notaire royal à Verjon.

(3) *Archives du Rhône : Liber quartus ordinationum ac litterarum dimissorialium* (1727-1730), 13 mars et 22 mai 1728.

(4) *Ibidem : Liber quintus, etc...* (1730-1731). Le prélat, qui ordonna Fr. Picquet, fut Antoine Sicauld, suffragant de l'archevêque de Lyon, Fr.-P. de Neufville de Villeroy. Préconisé en 1711, Mgr Sicauld mourut en 1733, à l'âge de 80 ans.

(5) Bourg renfermait alors dans son enceinte l'église collégiale de Notre-Dame, les chapelles des Jacobins, des Cordeliers, des Lazaristes, des Ursules et des Visitandines.

était de parfaire ses études théologiques et surtout de se préparer à la prêtrise. Sa première pensée fut, paraît-il, d'aller à Rome. Mais l'on était alors en pleine réaction janséniste ; de plus, le voyage jusqu'à la ville éternelle était long et le séjour passablement coûteux. Bref, après quelques hésitations, notre compatroite finit par se rendre aux conseils du nouvel archevêque de Lyon, Mgr de Châteauneuf de Rochebonne, et, le 12 avril 1733, il était admis au « Petit-Séminaire de Saint-Sulpice » (1), à Paris.

Il n'y demeura guère qu'une année durant laquelle sa vocation acheva de mûrir. Lalande assure qu'il se fit recevoir docteur en Sorbonne : un tel titre constitue la plus sérieuse garantie de l'ardeur raisonnée avec laquelle le jeune théologien compléta ses connaissances scientifiques. Ordonné prêtre le 10 avril 1734 (2), il obtenait sans peine d'être reçu dans la compagnie de « Messieurs de Saint-Sulpice ». Il n'avait pas encore vingt-six ans.

Malgré sa jeunesse, l'abbé Picquet se vit immédiatement proposer la direction des « Nouveaux Convertis » ; il ne crut pas devoir accepter. Déjà, il rêvait d'un tout autre ministère, à la fois plus actif et plus rude : les missions du Canada, auxquelles les Sulpiciens consacraient une large part de leur zèle (3), lui paraissaient offrir à son enthousiasme juvénile la seule carrière qu'il valût la peine d'ambitionner de parcourir.

Sans aucun doute, les glorieux souvenirs laissés par ce grand oncle dont il portait le nom et le prénom, souvenirs plus d'une fois évoqués devant lui par ses parents et qu'une main pieuse venait précisément de retracer, avaient vivement frappé l'imagination du jeune homme. Ils ne furent pas sans exercer

(1) Situé derrière les jardins, vers l'endroit où s'élève la maison actuelle. Ce « Petit-Séminaire » était une école supérieure des sciences ecclésiastiques; la seule différence qui le distinguât de ce qu'on appelait alors le « Séminaire de Saint-Sulpice », était qu'on y payait une pension moins élevée. (*Communication de M. Lévesque.*)

(2) Cette date est fournie par le Répertoire des Sulpiciens envoyés au Canada (*Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris*). Les registres d'ordination ont disparu en 1830, dans le sac de l'Archevêché. (*Communication de M. Lévesque.*)

(3) Ils remplissaient en cela le suprême désir de leur pieux fondateur, M. Olier. (Cf. *Mémoires autographes de M. Olier*, t. I, pp. 96 et suiv.)

une forte influence sur sa vocation de missionnaire. Plus tard, au cours de son existence non moins accidentée que celle de l'ancien vicaire apostolique de Bagdad, bien souvent se dressera dans sa mémoire fidèle l'image de ce consul de France et de Hollande en Syrie, ordonné prêtre à trente-huit ans, sacré évêque dix ans après, et mort, au terme d'un fructueux apostolat en Orient, au cœur même de la Perse avec le titre envié d'« ambassadeur du Roi très chrétien ».

Le 3 mai 1734 (1), François Picquet s'embarquait à la Rochelle avec l'abbé Pierre Sartelon et, le 6 juillet suivant, le navire qui les portait jetait l'ancre en face du rocher de Québec. Quelques jours après, les nouveaux missionnaires parvenaient à Montréal.

II. — Le Canada vers 1734.

Il ne saurait entrer dans notre plan de refaire l'histoire de la colonisation canadienne ; nous voudrions seulement, pour l'intelligence de ce qui va suivre, donner un aperçu rapide de la situation générale du pays sans limites précises, grand une dizaine de fois comme le nôtre, et qu'on appelait d'un beau nom : la *Nouvelle-France*.

Un fleuve large et profond, des mers poissonneuses, d'immenses forêts peuplées d'animaux à fourrures, un sol fécond, mais enseveli sous la neige durant de longs mois d'hiver, tel est le Canada dépeint par Cartier (2). Un dépôt de pelleteries à Tadoussac (3), un hâvre de pêcheurs, Port-Royal (4), en

(1) D'après le répertoire précité.

(2) C'est un marin italien au service de François Ier, Verazzano, qui publia, en 1524, la première description originale des rivages et des populations de l'Amérique entre la Floride et le Saint-Laurent ; mais c'est le pilote malouin, Jacques Cartier, — auquel sa patrie vient d'ériger tardivement une statue, en partie avec l'argent recueilli au Canada par le barde breton Th. Botrel, — qui, en 1534, côtoya Terre-Neuve et reconnut l'estuaire du Saint-Laurent qu'il remonta, l'année suivante, jusqu'aux premiers rapides.

(3) Humide et froide escale, choisie assez maladroitement par Chauvin en 1599, contre l'avis de son lieutenant, Pontgravé. C'est de là qu'on gagnait les territoires de chasse du Nord.

(4) Aujourd'hui Annapolis, le premier établissement durable fondé par des Français sur les côtes de l'Amérique et le plus ancien du continent, après Saint-Augustin. De Monts le créa en 1605.

Acadie, voilà tout le Canada vers le début du XVII[e] siècle. Cent ans plus tard, il était considéré encore comme un pays de chasse et de pêche, particulièrement disposé pour le commerce du castor et des autres fourrures ; la forêt séculaire était à peine entamée par la hache, autour d'une demi-douzaine de villes ou de bourgades, le long du bas Saint-Laurent où s'étageaient de trop rares districts agricoles, là enfin où se trouvait le « Canada » proprement dit et d'où partaient vers l'ouest et vers le sud de minces lignes de postes militaires.

Si la mise en valeur de ces régions, qui se révélaient cependant si fertiles, était à peine commencée, la faute en incombait surtout à notre déplorable système de colonisation : nous n'allions à la Nouvelle-France que pour y faire du « commerce ». C'est cette fausse conception d'une colonie de marchands et de fonctionnaires, faisant avec les indigènes la traite des fourrures, — comme nous faisons au Congo la traite de l'ivoire, — qui a conduit à sa ruine l'une de nos aventures d'outre-mer les plus longues et les plus malheureuses. Hélas ! nous n'avions pas encore compris que la colonisation française doit être surtout agricole, que l'élément français ne peut s'implanter dans un pays qu'à la condition de subsister par l'agriculture et qu'il recule ou disparaît avec elle. C'est là une expérience que nous possédons aujourd'hui, mais à quel prix l'avons-nous acquise !

Ainsi, en 1734, à l'époque où l'abbé Picquet arrivait à Montréal, du gouverneur général au dernier « coureur de bois », les Canadiens vivaient à peu près tous, directement ou indirectement, du commerce des pelleteries. Traitants et fonctionnaires entravaient de tout leur pouvoir le défrichement : ils redoutaient qu'on diminuât le territoire de chasse et qu'en donnant à la population de quoi se suffire, on supprimât les gros bénéfices réalisés sur les fournitures importées de France France (1). Seul, le clergé avait un double intérêt à favoriser

(1) Tandis que les « treize colonies » britanniques pouvaient subsister sans l'assistance de leur métropole, le Canada était beaucoup trop débile pour se passer d'un semblable secours. Il importait la farine et les viandes nécessaires à sa consommation. Souvent la nourriture des citadins, sinon des « habitants » vivant sur leurs terres, se composait de biscuit, de lard et de conserves, comme celle des matelots à la mer.

le développement de l'agriculture : d'abord parce qu'il tirait de la dîme — il la percevait sur tous les grains — une bonne partie de ses ressources ; ensuite et surtout, parce qu'il voulait asseoir sur des bases solides son œuvre d'évangélisation.

Cette divergence de vues entre missionnaires et traitants s'était manifestée dès le début de la colonisation. Non seulement les compagnies commerciales violaient sans vergogne tous leurs engagements, mais elles réduisaient leurs employés à s'approvisionner en France, empêchaient les Récollets et les Jésuites de rendre les sauvages sédentaires et molestaient les trop rares colons qui, à l'exemple du parisien Hébert, ce « père de la race canadienne », labouraient leurs champs et y jetaient la semence (1).

Champlain, dans la pensée de qui les colonies devaient former des organismes complets, se suffisant à eux-mêmes, avait bien essayé de fonder des centres agricoles groupés. Mais, malgré les efforts de ce colonisateur de génie et ceux de ses meilleurs disciples, en 1679, après plus d'un siècle d'occupation, il n'y avait encore dans la Nouvelle-France que 22.000 arpents de terre en culture, c'est-à-dire à peu près ce qu'en renferment certaines paroisses actuelles. Vers 1734, il y en avait à peine trois fois plus.

L'émigration agricole, entravée par Sully, mais encouragée par Henri IV, favorisée bientôt par Richelieu et par Colbert, fut en somme très faible. D'après de récentes statistiques, il vint s'établir au Canada dix ou douze mille Français pour faire souche de trois millions de Canadiens-Français d'aujourd'hui. Encore, ces colons, dont la plupart s'occupaient de négoce, étaient-ils dispersés dans toute la vallée Laurentienne, sur les côtes découpées du nord-est, au bord des grands lacs, enfin dans les missions et stations disséminées à travers l'immense bassin du Mississipi jusqu'à l'établissement de la Louisiane (2).

(1) V. là-dessus Ferland, *Cours d'histoire du Canada* (Québec, 1861), t. I, pp. 180 et suiv.; [Faillon], *Histoire de la colonisation française en Canada* (Paris, 1865), t. I, pp. 154 et suiv.; *Relations de la Nouvelle-France*, années 1626 (p. 2) et 1632 (2e partie, pp. 144-183); *Le grand voyage au pays des Hurons*, par le P. Sagard Paris 1632), p. 168.

(2) La concurrence anglaise et surtout les rivalités, créées parmi

C'est par la « voie royale » du Saint-Laurent qu'avait passé tout le mouvement colonisateur : Louisbourg, la ville forte bâtie dans les dernières années du règne de Louis XIV sur l'île du Cap-Breton comme une vigie dressée en face de l'Océan ; l'antique entrepôt de Tadoussac ; Québec fondée par Champlain au point où la nature avait marqué l'emplacement de la citadelle, clef du fleuve ; Trois-Rivières, au débouché du Saint-Maurice ; Montréal enfin, posée très en amont, non loin du confluent de l'Ottawa et tout près de la barrière formée par les rapides de La Chine, jalonnaient l'admirable chemin creux foré par les eaux des lacs au sud de la chaîne des Laurentides.

Autour de ces agglomérations plus ou moins importantes, dans les environs de Québec en particulier, les trop rares « habitants » des « côtes » (1) cultivaient des céréales, élevaient du bétail et vivaient à l'aise, sous une sorte de régime féodal très large, autour de seigneurs et de curés différant peu d'eux-mêmes.

Moins agricole que Québec, Montréal n'était encore, au début du dix-huitième siècle, qu'une très petite ville où aboutissait presque tout le commerce des « pays d'en haut » (2). Enserrée d'un côté par le vert Saint-Laurent, de l'autre par l'Ottawa aux eaux brunes, son île occupe une situation merveilleuse qui était déjà fort appréciée. Son port est assez près de l'Atlantique pour que les navires d'un tonnage élevé puissent y aborder et les cours d'eau, vers la jonction desquels il se trouve, offrent au négoce des communications relativement faciles avec les vallées du Haut-Canada comme avec les mers intérieures du sud-ouest.

les traitants par l'abus des monopoles ou « congés », activèrent ce prodigieux éparpillement. Cf. Génin. *Le gentilhomme français et la colonisation au Canada* dans *Mém. et Comptes rend. de la Soc*[té] *roy*[e] *du Canada*, 2[e] série, t. II.

(1) « On nomme côtes certaines seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux à trois cents pas et situées sur le rivage du fleuve Saint-Laurent... Les paysans y sont fort à l'aise et je souhaiterais une aussi bonne cuisine à toute notre noblesse délabrée de France... Ils ne payent ni sel, ni taille ; ils chassent et pêchent librement ; en un mot, ils sont riches. » (*Voyages du baron de La Hontan dans l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1701, lettre II.) — L' « habitant » est celui qui possède une terre et la cultive lui-même.

(2) C'est-à-dire la région avoisinant les grands lacs, en amont du « Canada ».

C'est là que Jacques Cartier avait découvert, le 2 octobre 1535, le village indien d'Hocheloga, sans soupçonner peut-être la vérité sur cette île du Mont-réal que Champlain reconnaissait sommairement en 1603 (1) et où, dix ans plus tard, il jetait les premiers fondements d'un poste (2). C'est là enfin que, le 18 mai 1642, le brave chevalier de Maisonneuve fondait Villemarie, au nom des Associés de Montréal. Bientôt d'intrépides colons venaient peupler le nouvel établissement. En 1653, d'autres immigrants, angevins pour la plupart, renforçaient ce premier noyau (3). Enfin, ce fut le tour des soldats du régiment de Carignan, licencié dans la colonie, de s'établir dans le district de Montréal.

La naissante prospérité de la bourgade eut beaucoup à souffrir du voisinage des terribles Iroquois : elle se développa néanmoins, d'une manière lente, il est vrai, mais continue : en 1734, elle comptait environ 4.000 habitants (4).

III. — Séjour de François Picquet à Montréal (1734-1739).

Lorsque l'abbé Picquet fut reçu par ses confrères du Séminaire de Villemarie, Messieurs de Saint-Sulpice étaient tout-puissants dans l'île montréalaise.

(1) *Des sauvages ou Voyage de Samuel de Champlain de Brouage, l'an 1603* (Paris, in-12), pp. 18 et suiv., et *Seconde navigation*, etc..., pp. 40 et suiv.

(2) *Voyage de 1613*, pp. 285-286.

(3) *Hist. de la colon. franç. au Canada*, t. II, p. 172.

(4) D'après une statistique publiée par M. l'abbé Gosselin, *op. cit.*, p. 5, la population de Montréal était de 4.210 âmes en 1739, de 8.312 en 1760. Aujourd'hui elle dépasse un quart de million. Elle atteint le chiffre de 400.000, si l'on compte les habitants des faubourgs, lesquels font en réalité partie du *Greater Montréal*, bien qu'ils aient une organisation municipale distincte.

Les historiens contemporains de l'abbé Picquet décrivent l'aspect de la ville, formée de deux longues rues, les seules vraiment dignes de ce nom ; ces rues étaient bordées de maisons de bois ou de pierre, à un ou deux étages. Au-dessus se dressaient les tours du séminaire et les clochers de trois églises. Le séminaire et les couvents des Jésuites, des Récollets et des Sœurs de la Congrégation, occupaient de vastes emplacements, ombragés en partie par de beaux arbres.

La ville n'était plus ouverte comme dans les premiers temps. A la suite du terrible incendie qui l'avait consumée presque entièrement en 1721, on l'avait « entourée d'un fossé profond et d'un mur en pierre avec bastions, capables de la protéger contre les attaques des sauvages, mais nullement de résister à la mitraille ». (M. Gosselin, *Ibidem.*)

Ils y étaient venus dès le mois de juillet 1657. Toutefois ce n'avait été qu'un peu plus tard, lorsque Louis XIV reprit le Canada, que, succédant à l'ancienne compagnie des Associés de Montréal, dont M. Olier, leur fondateur, avait fait partie, ils avaient pris possession définitive du pays (1).

Ces « prêtres-seigneurs » (2) avaient perdu depuis longtemps la nomination du gouverneur ; ils avaient du moins retenu le droit d'instituer le bailli et d'autres officiers de justice. Ils étaient riches, car leurs « côtes » au sud de l'île produisaient un revenu considérable. Aussi, en dépit des atteintes portées par le pouvoir royal à leur ancienne souveraineté politique, leur influence n'avait cessé de rayonner et de grandir.

Nous devons à la vérité historique de constater que plusieurs auteurs contemporains ont parlé de cette influence en termes plutôt vifs. Voici, par exemple, comment s'expriment les *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 *jusqu'à* 1760 : « Le Séminaire de Saint-Sulpice, haut et puissant, se regardoit comme le souverain et l'arbitre du pays ; on ne pouvoit ni agir, ni rien faire à Montréal que conformément à leurs idées ; censeurs du public, ils forçoient les particuliers à leur ouvrir leurs maisons pour y voir ce qu'ils faisoient ; la nomination des curés de l'île qu'ils avoient les rendoit leurs vassaux soumis, avec lesquels ils agissoient en maîtres. Les généraux trembloient sous eux, redoutant leur crédit en France, dont ils faisoient usage dans les occasions... (3). »

(1) *Archives du Séminaire de S. Sulpice*, compte rendu de l'assemblée du 18 janvier 1663; *Arch. du Séminaire de Villemarie* et du *Greffe de Montréal*, actes du 5 mai et du 18 août 1663.

(2) Le mot est de La Hontan (lettre IV). Cet officier qui écrivait vers la fin du XVIIe siècle, a mêlé dans son livre les observations les plus fines et les vues les plus justes à des plaisanteries d'un goût douteux, à des hâbleries difficilement supportables, même chez un gascon « qui revient de loin ». Les sottises qu'il a débitées lui ont valu un certain ressentiment de la part des Canadiens (Cf. notice de M. Roy dans *Mém. et Comptes rendus de la Soc^{té} roy^e du Canada*, 1894). C'est peut-être faire beaucoup d'honneur à un personnage, en somme, assez mince. La Hontan n'est guère intéressant que comme intermédiaire entre les Libertins et les Encyclopédistes. Les *Lettres d'Amérique* (1704) donnent déjà le ton des *Lettres persanes*. C'est lui le vrai père du Huron, raisonneur et philosophe, qui devait faire une si belle carrière dans la littérature du XVIIIe siècle, avant d'être converti et baptisé par Chateaubriand.

(3) Page 195 de l'édition de 1838 (Québec, Cary; réédition en 1873).

Il y a du vrai dans ce jugement, mais l'esprit de polémique, mesquine et passionnée, qui l'anime suffirait à nous mettre en garde contre la partialité de son auteur. Que la « souveraineté » des Sulpiciens ait pesé parfois trop lourdement sur les populations de l'île montréalaise ; que le zèle de tel de ces prêtres ait paru, dans certaines circonstances, indiscret et intolérant, voilà qui n'est guère contestable, si l'on s'en rapporte aux témoignages contemporains, même les moins suspects (1). Mais il n'est pas permis de conclure d'erreurs et de fautes passagères à une tyrannie aussi odieuse que permanente et les insinuations calomnieuses n'ont que faire dans un jugement historique. Le rédacteur des *Mémoires* a d'ailleurs le grand tort de méconnaître les services éminents rendus par Messieurs de Saint-Sulpice à l'œuvre, religieuse et nationale tout ensemble, inaugurée au Canada par Samuel de Champlain. Il oublie enfin que si la Nouvelle-France subsista et se développa, ce fut surtout parce qu'elle resta longtemps une colonie catholique, une sorte de « marche chrétienne » (2), et qu'en tout cas personne n'a eu davantage que les Sulpciens de Montréal le souci des véritables intérêts de la religion et de la patrie, en un temps et dans un pays où les mots de « catholicisme » et de « France » étaient, et sont encore, synonymes.

Ces mémoires qu'on a attribués à Thomas Pichon (Pichon, après avoir passé au protestantisme, vint habiter la Normandie, où il épousa la célèbre Mme Leprince de Beaumont; il mourut à Jersey, mais ses livres et papiers appartiennent à la bibliothèque de Vire), sont utiles à consulter, à condition qu'on le fasse avec prudence. Le livre fourmille d'erreurs grossières; beaucoup des faits qui s'y trouvent consignés sont travestis ; bien plus, les opinions de l'auteur sur la politique suivie par certains administrateurs ou généraux, sur le rôle joué par le clergé régulier et les prêtres des campagnes, sont manifestement tendancieuses. Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire de la déclaration un peu naïve des vertueux éditeurs de ce pamphlet : « Il (l'auteur) paraît avoir été un homme de principes et d'équité (on ne s'en douterait guère, à en juger du moins par sa tendresse pour Bigot !), écrivant dans un repaire d'infamies. » (*Introduction*, p. VI.)

(1) Benjamin Sulte (*Hist. des Canadiens français depuis 1608 jusqu'en 1880*, t. VII, ch. V, (Montréal, 1882-1884) a réuni ces témoignages.

(2) Pagès et Driault, *Histoire moderne*, Alcan, 1903, p. 188. Le premier, Frontenac jugea qu'il n'était pas bon de conserver au Canada son caractère des années de début, celui d'une « Marche ».

Au surplus, l'histoire de l'abbé Picquet apportera à l'opinion exprimée par l'auteur des *Mémoires* toutes les rectifications nécessaires.

Notre compatriote fit un séjour de cinq années au Séminaire de Montréal.

Ce séminaire était « une belle, grande et magnifique maison de pierres de taille », dont les hautes tours dominaient la ville. On y avait adjoint une église, « non moins superbe, construite sur le modèle de Saint-Sulpice à Paris, avec un autel pareillement isolé » (1).

Il est facile de se représenter ce que fut l'existence de François Picquet pendant ces cinq années qui forment une sorte de préface à son grand apostolat. Sous la direction du supérieur du Séminaire, M. Normant du Faradon (2), il fit un véritable apprentissage de son futur ministère, s'initiant aux mœurs et aux usages du pays, se livrant à l'étude particulièrement ardue des dialectes indiens (3).

En même temps, il exerçait les diverses fonctions ecclésiastiques dans la ville et dans les paroisses du voisinage dont les Sulpiciens étaient seigneurs (4).

On a, semble-t-il, beaucoup trop médit des mœurs des Mont-

(1) La Hontan, Lettre IV.

(2) Né à Chateaubriand en 1681, entré à Saint-Sulpice à Paris en 1706, nommé au Séminaire de Villemarie en 1722, en remplacement de M. Le Pappe de Lescoët. Il venait de succéder (en 1732) au vénérable abbé de Belmont.

(3) « Il y avait au Canada, dit le bressan Joseph Mandrillon dans son *Spectateur Américain* (Amsterdam, 1784, p. 84), trois langues principales : l'Algonquine, la Siouse et la Hurone. Elles sont d'une énergie et d'une précision dont on a peine à donner une idée : les métaphores en sont plus hardies, plus familières dans la conversation qu'elles ne sont dans la poésie, même épique, des langues de l'Europe. » Pour le jésuite Sébastien Rasles, qui écrivait vers 1723, « la langue hurone est la langue mère des sauvages, et quand on la possède, en moins de trois mois, on se fait entendre aux cinq nations iroquoises ». (*Lettres édifiantes*, T. IV, p. 100.) En réalité, les dialectes sauvages offraient bien entre eux de grandes ressemblances, mais chaque peuplade parlait sa langue particulière. Cette diversité, jointe à l'emploi des gutturales et à la variété des accents, rendait l'étude de ces dialectes fort difficile. Les débutants avaient recours à des grammaires, telle que la grammaire hurone du P. Chaumont.

(4) Le Séminaire était seigneur de Montréal, de huit paroisses dans l'île et de deux autres au dehors.

tréalais vers cette époque (1). En réalité, les choses se passaient au Canada comme elles se sont toujours passées dans les pays neufs, comme elles se passent encore de nos jours en Australie, au Klondyke ou dans l'Indo-Chine : la vie était extrêmement chère et le luxe inouï. On voyait à Québec et surtout à Montréal — car il y avait à ce point de vue une différence assez sensible entre les deux villes — ce qu'on voit aujourd'hui dans telle cité coloniale où les femmes des moindres fonctionnaires font autant, sinon plus de toilette que les « ministresses » à Londres ou à Paris. « Au grand nombre de robes de soie, d'habits brodés, de têtes poudrées de tout âge et de tout sexe que l'on rencontre dans la rue du matin au soir, — observe un contemporain (2)—, les étrangers seraient tentés de croire que Montréal n'est habité que par des gens de grande et indépendante fortune. »

« Montréal est l'abord des sauvages des pays d'en-haut, — écrit un autre mémorialiste, — et c'est là que se forment les sociétés et les équipements pour les pelleteries. Les habitants sont civils et somptueux ; ils aiment la bonne chère et la munificence. Le sexe y a un goût inimitable pour la parure et sacrifie tout pour contenter cette passion. Enfin, on peut nommer ce peuple le peuple joyeux : tout y brille, tout s'y divertit » (3).

Le plus grave était que ce goût effréné du luxe et du plaisir se rencontrait trop souvent avec des habitudes encore plus déplorables, en particulier avec la passion du jeu. De là venait qu'un grand nombre d'officiers et de magistrats ne se faisaient

(1) A ce propos, M. Gosselin lui-même cite le témoignage de la fameuse sœur Duplessis, dont les lettres ont été publiées par l'abbé Verreau (*Revue canadienne*, t. XII). Peut-être conviendrait-il de ne point attribuer à certains documents la portée historique qu'ils ne sauraient avoir : ce n'est pas d'après la correspondance d'une religieuse ou les sermons d'un prédicateur, pas même d'après des mandements épiscopaux, qu'on peut juger équitablement d'une époque.

(2) *Knox's historical Journal*, t. II, p. 455.

(3) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 203. — A rapprocher de cette peinture de la société montréalaise celle, non moins curieuse, qu'en faisait, vers 1720, le P. de Charlevoix dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (Paris, 1744, t. III, p. 79) ou bien encore celle qu'on trouve dans les notes de voyage du fameux botaniste suédois, Pierre Kalm, qui visita le Canada en 1749.

aucun scrupule de pratiquer la traite clandestine en dépit des règlements. Les plus hauts fonctionnaires eux-mêmes ne considéraient-ils pas leurs emplois « comme une mine d'or qu'on leur donnait pour en tirer de quoi s'enrichir » (1)?

C'est donc au milieu de ce monde de traitants, de fonctionnaires, de « coureurs de bois » et de militaires, dont les habitudes sociales et la tournure d'esprit contrastaient vivement avec les mœurs et la mentalité de la population d'une ville française, que l'abbé Picquet fit ses « premières armes », sous les yeux de ses supérieurs.

Il est à croire que l'épreuve fut décisive et qu'elle tourna entièrement à son honneur, puisque bientôt, selon l'heureuse expression de Lalande, « on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises dont la France devait profiter pour ramener la paix dans ses vastes colonies. »

(1) La Hontan le dit sans ambages des gouverneurs eux-mêmes. (Cf. François DE Nion, *Un outre-mer au XVIIe siècle*. Paris, 1900, p. 39, note.)

CHAPITRE II

La mission du lac des Deux-Montagnes. (1739-1749.)

I. — Débuts de la mission.

Protégée par sa position insulaire, — et plus tard par ses fortifications, — contre les attaques des guerriers iroquois, la ville de Montréal le fut plus efficacement encore par les missions créées dans son voisinage. Parmi ces postes avancés de la civilisation chrétienne établis en plein territoire indien, les plus importants peut-être, vers le début du XVIIIe siècle, étaient ceux du Sault-Saint-Louis, ou de Caughnawaga (1), et du Sault-au-Récollet (2).

Le premier situé au sud de Montréal, sur la rive droite du Saint-Laurent, était dirigé par un jésuite. On y compta jusqu'à trois cents sauvages iroquois, lesquels avaient heureusement renoncé aux atrocités et aux pillages qui les faisaient consi-

(1) *Caughnawaga* signifierait « sauvages priants » et aurait désigné les Iroquois convertis par les Jésuites et réunis dans la première mission du Sault-Saint-Louis, fondée en 1668 non loin des rapides. Plus tard la mission fut transférée plus en amont. La bourgade actuelle qu'un viaduc unit à Lachine est encore peuplée d'Iroquois. Métis francisés, vivant à la manière des blancs dans des maisons bâties et meublées comme celles des Canadiens, — quelques-uns mêmes se sont décidés à prendre du travail dans les usines de Lachine, — ils n'apparaissent « sauvages » qu'aux visiteurs auxquels ils vendent des objets en bouleau et des mocassins en peau d'original (?). Habiles pilotes, il n'est pas rare qu'on leur confie la direction des bateaux à vapeur qui « sautent » les rapides. Des bateliers de ce village ont accompagné les troupes anglaises en Nubie pour leur faire remonter les cataractes du Nil. (Cf. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie générale* (Paris, Hachette), t. XV, p. 530.)

(2) « J'ai vu à une lieue d'ici, écrivait La Hontan en 1684 (Lettre IV), au pied d'une montagne un beau village d'Iroquois chrétiens et dirigé par deux prêtres du Séminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand et plus peuplé de l'autre côté du fleuve à deux lieues d'ici ; c'est un jésuite qui cultive ce champ spirituel. »

dérer par les Canadiens comme des incarnations démoniaques (1).

La mission du Sault-au-Récollet, au nord-ouest de la ville, près des rapides de la rivière des Prairies où périt autrefois un religieux missionnaire, était aux mains des prêtres de Saint-Sulpice. Ceux-ci y avaient construit une belle église autour de laquelle cent cinquante familles iroquoises, hurones et algonquines, étaient venues successivement dresser leurs cabanes. L'établissement était donc en pleine prospérité, lorsque l'expérience vint démontrer qu'en temps de guerre la mission était dangereusement exposée aux incursions des partis sauvages. Aussi la paix d'Utrecht était à peine signée (1713) que les Sulpiciens sollicitaient du roi la permission de se transporter sur la rive gauche du Lac des Deux-Montagnes, à une dizaine de lieues à l'ouest de Montréal. En 1716, le conseil de Marine approuvait le changement proposé (2) ; le 17 octobre de l'année suivante, Philippe de Vaudreuil (3), gouverneur, et l'intendant Bégon (4) signaient l'acte de cession du terrain, acte confirmé par le roi le 27 avril 1718 (5).

La mission du Lac, que devait illustrer M. Picquet, était fondée.

Le choix des Sulpiciens était des plus heureux. Sans parler des avantages qu'il offrait au point de vue de la sécurité, le nouvel établissement mettait les missionnaires à portée d'exercer leur zèle au bénéfice des tribus du nord depuis longtemps pacifiées. Le Lac des Deux-Montagnes, ainsi nommé des crou-

(1) Cf. M. Gosselin, p. 6. — C'est encore un jésuite qui est à la tête de la paroisse actuelle de Caughnawaga. Le mur du presbytère est le reste d'un ancien fort français.

(2) Arrêt du 31 mars 1716. Il porte qu'il « paraît nécessaire pour le bien de l'église de Montréal et la mettre à l'abri des autres sauvages en cas de guerre, de placer la mission à l'endroit proposé » (*Archives de l'Archevêché de Québec*). M. Gosselin, p. 7.

(3) Louis-Philippe Rigaud, chevalier, puis marquis de Vaudreuil-Cavagnal, qui succéda au chevalier de Callières en 1703 et fut gouverneur jusqu'en 1725. C'est le père du dernier gouverneur du Canada français, Pierre-François Rigaud de Vaudreuil.

(4) Intendant au Canada depuis 1710. Il fut plus tard nommé au Havre (1724), puis intendant des armées navales en 1746.

(5) Enregistré par le Conseil supérieur de Québec, le 2 octobre 1719. — La Mission du Sault ne fut cependant fermée qu'en 1721 (M. Gosselin, *Ibidem*).

pes rocheuses qui le dominent, n'est qu'un élargissement de la rivière Ottawa : or, cette rivière était la « route mouvante », suivie par les Algonquins, les Nipissings, les Hurons, etc., lorsque ces sauvages descendaient, vers le mois de juin, à Québec ou à Montréal pour y échanger castors et autres fourrures contre de vieilles armes, des marmites, des haches et des couteaux, voire de l'eau-de-vie de contrebande. Enfin, — et cette considération avait bien sa valeur, — le site est charmant. Rien n'est plus agréable aux regards que l'aspect de ces collines verdoyantes, de ces riantes prairies, doucement ondulées, de cette nappe d'eau limpide, toute sillonnée dans la belle saison par les barques légères des Indiens remontant ou descendant le cours de la rivière.

Le paysage actuel diffère peu de celui que l'abbé Picquet contempla jadis. Si, depuis le missionnaire, les coteaux sablonneux ont été plantés de pins, de cèdres et d'épinettes, tout là-haut, sur l'une des deux montagnes qui reflètent leurs contours dans le miroir argenté du lac, de gracieux ermitages continuent à mettre la note crue de leur blancheur éclatante sur la sombre verdure des arbres : ce sont les sept oratoires du célèbre Calvaire que des milliers de pèlerins visitent encore chaque année, spécialement le 15 septembre (1).

Du point où s'élève aujourd'hui la grande croix commémorative de l'ancien village du Lac (2), on distingue nettement

(1) Jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. « Il y a pour ce pèlerinage une indulgence plénière que M. Picquet lui-même obtint du Souverain Pontife. » (M. Gosselin, p. 8, note.)

(2) Une grande croix de bois a été érigée à quelques mètres de la ferme d'un M. Boileau, sur l'emplacement du premier village. Le nouveau porte, depuis 1867, un joli nom indien, Oka, qui signifie : « poisson doré ». Il occupe un promontoire, à l'endroit où une branche de l'Ottawa se replie au nord-est pour aller baigner la partie septentrionale de l'île montréalaise et se bifurquer autour de l'île Jésus. Les Sulpiciens résident à la pointe même d'Oka et, sur une montagne voisine, toute verte de forêts, des Trappistes ont fondé un couvent fameux. Ce village comptait encore, vers 1880, plus de cinq cents Iroquois, Outaouais, Algonquins et Nipissings, qui se livraient à la culture, fabriquaient des canots ou chassaient les animaux à fourrures. Mais à la suite de dissensions religieuses, beaucoup émigrèrent dans l'Ontario, si bien qu'en 1886, il n'y restait plus guère qu'une cinquantaine de familles sauvages. En revanche, la population franco-canadienne n'a cessé de s'accroître. Une nouvelle église, de style roman, remplace celle qui a été brûlée en 1877.

les trois derniers ; les autres, dispersés sur une étendue de trois quarts de lieue, sont enfouis dans les ramures, le long du chemin qui conduit au sommet de la montagne. Tous ces monuments, de forme semblable (1), ont été édifiés par le prédécesseur de François Picquet. Ils évoquent pourtant le souvenir de notre compatriote, car c'est lui qui fit peindre à Paris les tableaux de la Passion dont ils furent décorés jusqu'à ces derniers temps (2).

En outre des ermitages que nous venons de mentionner, en 1739, c'est-à-dire à l'époque où le jeune prêtre prit la direction de l'établissement du Lac, on y voyait une église de modeste apparence et un fortin carré, bâti sur la pointe qui s'avance dans la rivière, à l'endroit où s'élève actuellement la maison des Sulpiciens (3). Autour de ce fort qui les mettait à l'abri de toute surprise, de cette église qui les réunissait pour la prière commune, quelques familles indiennes s'étaient groupées peu à peu (4).

II. — *Premiers travaux apostoliques* (1739-1744).

A peine installé dans sa nouvelle résidence, l'abbé Picquet se préoccupa d'augmenter le nombre des sauvages « domiciliés » au Lac.

L'entreprise n'était pas des plus faciles : le missionnaire réussit pourtant à la mener à bien à force de tact, d'énergie et de persévérance. Son esprit toujours en éveil et la connaissance qu'il eut très vite acquise des habitudes indiennes lui

(1) De forme cubique. Les murs sont en maçonnerie et blanchis à la chaux.

(2) On les a remplacés dans les oratoires, où ils se détérioraient, par des toiles de moindre prix et on les a soustraits à une ruine certaine en les transportant dans la nouvelle église d'Oka.

(3) Une partie des murs du fort en pierres, qui le remplaça, subsiste, noyée dans la maçonnerie de la maison. — En 1672, les Sulpiciens avaient fait une première concession de fief au bord du Lac des Deux-Montagnes au capitaine Du Gué de Boisbriant. Celui-ci vendit son fief à Ch. Lemoyne de Longueuil et à J. Le Ber, dont le fils, Le Ber de Saineville, donna son nom au fortin et à la maison seigneuriale construits sur ses possessions.

(4) Dès 1720, il y eut au Lac une école, tenue par les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

firent trouver ces pratiques ingénieuses, ces petites industries du zèle, de l'emploi desquelles dépendait le succès avec les Peaux-Rouges, ces « grands enfants » très avertis.

C'est ainsi qu'il guettait le moment favorable, celui où les Indiens descendaient la rivière ou chassaient à proximité de la mission, pour jeter à ces oiseaux de passage le bon grain des paraboles évangéliques. Il prenait des soins infinis pour ne point les effaroucher, mais au contraire pour les attirer à lui : c'était d'abord pour lui rendre de simples visites, échanger des politesses et des présents ; c'était ensuite pour faire dans le village des séjours de plus en plus longs, en attendant qu'ils vinssent définitivement y dresser leurs cabanes.

François Picquet parvint de la sorte à gagner deux « nations » errantes d'Algonquins et de Nipissings ; il eut l'habileté et la sagesse de les faire renoncer à leur existence vagabonde, si misérable le plus ordinairement. Bientôt il se forma sur les rives du Lac une vaste agglomération de huttes indiennes (1), groupées en trois, puis en quatre villages, où chaque tribu vivait indépendante. Aux Algonquins et Nipissings du début s'étaient joints un bon nombre de Hurons, d'Outaouais, et même des Iroquois.

Dès lors avec un entêtement admirable notre compatriote se dévoua tout entier à la grande œuvre, double en apparence, mais une en réalité, qui consistait à faire de ses ouailles à la fois des catholiques et des clients fidèles de la France.

Pour atteindre à un semblable résultat, quels prodiges d'habileté et de patience ne fallait-il pas accomplir ! On s'en rendra compte, si l'on se représente ce qu'étaient au moral ces sauvages si fiers, si défiants, si jaloux de leur indépendance, et dont les âmes étaient impénétrables, nuancées, mobiles, ou, pour employer une de leurs locutions favorites, changeantes comme les nuages légers qui passent sur le cristal des eaux. Quelle difficulté n'était-ce pas d'amener ces esprits d'une sub-

(1) Ces cabanes, fort vastes, étaient construites par les femmes avec quelques branches et des « nattes faites d'un jonc plat qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres, de telle sorte que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves ». (*Lettres édif.*, IV, 202.)

tilité et d'une complication déconcertantes à humilier volontairement leur orgueil, à se courber sous un joug politique, et sous un joug étranger, à recevoir une discipline morale et religieuse s'éloignant infiniment de leurs coutumes et de leurs croyances traditionnelles ! (1).

Au témoignage de Lalande, l'abbé Picquet retenait auprès de lui, pendant plusieurs semaines, les chasseurs qui venaient de passer la saison — huit mois — dans les forêts. Il leur faisait alors des conférences spirituelles, leur apprenait les prières et les chants de l'Eglise, imposait même des pénitences à ceux « qui donnaient dans quelque désordre ». Sa « verve étincelante » et sa « parole de feu » électrisaient ces rudes coureurs des bois, à l'âme naturellement poétique et vibrante (2). Non seulement il s'était rendu maître de la langue des sauvages au point de pouvoir s'entretenir avec eux sans difficulté, mais il était devenu capable de rivaliser avec leurs orateurs les plus richement étoffés d'images et d'expressions grandiloquentes. Il écrivit en iroquois un « grand » et un « petit catéchisme ». Enfin, il composa dans le même dialecte plusieurs cantiques que l'on chante encore aujourd'hui.

Un zèle si soutenu et si vivant trouvait sa récompense dans les conversions nombreuses qu'il opérait : tous les ans, la veille des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, le missionnaire avait la grande douceur de conférer le baptême à une trentaine d'adultes.

Mais ce n'était pas assez pour lui que d'ouvrir les yeux des

(1) On ne reconnaît guère les Peaux-Rouges sur le portrait qu'en ont tracé divers historiens et surtout le géographe Élisée Reclus. Voici comment le jésuite Georges Marest les dépeint dans une lettre écrite en 1712 : « Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes, sans être assujettis à aucune loi, l'indépendance dans laquelle ils vivent les asservit aux passions les plus brutales... Ils sont lâches, traîtres, légers et inconstants, fourbes, naturellement voleurs jusqu'à se faire gloire de leur adresse à voler : brutaux, sans honneur, sans parole (?), capables de tout faire, quand on est libéral à leur égard, mais en même temps ingrats et sans reconnaissance. La gourmandise et l'amour du plaisir sont surtout les vices qui règnent le plus parmi les sauvages. » Il conviendrait peut-être de faire certaines retouches à cette peinture trop peu sympathique, encore qu'assez exacte dans l'ensemble ; de signaler par exemple leur courtoisie habituelle, voire leur politesse raffinée, leur orgueil du clan, leur bravoure et leur mépris superbe de la mort.

(2) M. Cuoq, *Anotc Kekon* (*Mélanges*), 1893, p. 172.

pauvres Indiens aux lumières de la foi ; comme nous l'avons déjà dit, François Picquet visait encore à faire de ses néophytes des amis, des alliés de la France.

Si persuadé qu'il fût de l'efficacité du lien religieux pour les fixer dans notre clientèle, il avait une intelligence trop nette de leurs dispositions habituelles pour négliger les « moyens humains » ; tout au contraire, il entendait y recourir le plus souvent possible, afin d'enchaîner, si l'on peut dire, à notre cause par des bienfaits d'ordre matériel les Peaux-Rouges qu'il savait « capables de tout faire quand on est libéral à leur égard ».

Or, parmi ces derniers, seuls, les Hurons et la plupart des Iroquois vivaient en bourgades et se livraient à la culture des champs. Les autres « nations » étaient nomades et subsistaient presque uniquement de la chasse et de la pêche. Par suite, elles se trouvaient exposées, au cours de certains hivers plus longs ou plus rigoureux, à souffrir cruellement de la disette. Les malheureux Indiens se présentaient alors, hâves, décharnés, véritables squelettes ambulants, à l'entrée de nos postes, aux portes des villes : et les conducteurs de ces bandes lamentables déclaraient avec une sombre tristesse qu'ils préféraient mourir auprès de leurs pères, les Français, plutôt que de périr misérablement, au coin d'un bois solitaire, comme des chiens errants. Dans leur désespoir, il leur arrivait parfois de tuer les plus faibles de leurs compagnons pour les manger (1). Certes, les Peaux-Rouges se rendaient compte que leur misère tenait pour une bonne part à leur genre de vie ; mais qu'il leur en coûtait de faire le sacrifice de leur indépendance ! Et puis, comme certains d'entre eux le demandaient à M. de Montmagny, dans une assemblée fameuse tenue à Québec, ils avaient besoin qu'on les aidât à bâtir, à cultiver, « afin de n'être plus comme des bêtes qui vont assouvir leur faim dans la forêt » (2).

S'inspirant de ces vœux qu'il savait sincères, François Picquet chercha donc à rendre l'existence de ses sauvages moins rude et moins précaire, en les orientant vers le commerce et surtout vers le travail des champs trop méprisé par eux et,

(1) *Relation de la Nouvelle-France*, année 1635, p. 16.
(2) *Ibidem*, année 1639, p. 4.

comme tel, à peu près abandonné aux femmes (1). Il leur bâtit d'abord des « wigwams », où semences et récoltes seraient à l'abri de la gelée bien mieux que dans leurs cabanes en écorces. Ensuite, il les initia de son mieux aux procédés de culture (2) pratiqués dans son pays natal, dans les plaines vallonnées de cette Bresse lointaine qui rayonnait dans son souvenir sous la glorieuse parure de ses moissons dorées. Il fit venir de France des graines qu'il distribua, des animaux de basse-cour qu'il ne dédaigna point de soigner lui-même. Au reste, loin de chercher à opérer des transformations radicales dans le genre de vie de ses administrés, il laissa les hommes vaquer, selon leur habitude, à leurs chasses ou à leurs pêches, tandis que les femmes continuaient à faire la cuisine, à piler le maïs, à fabriquer les nattes ou les tissus de poil de chèvre, voire à préparer la terre pour les semailles.

C'était rendre aux Indiens un service d'une autre nature, mais tout aussi réel, que de leur offrir une protection efficace sous les plis du drapeau fleurdelisé, à l'intérieur de villages pourvus de fortifications et néanmoins largement ouverts à l'industrie agricole et au commerce : femmes, enfants et vieillards pouvaient y mener une existence paisible, pendant que les jeunes gens et les chefs de famille couraient les bois ou faisaient la guerre.

Le modeste fortin qui avait protégé les débuts de la Mission du Lac n'offrait plus une sécurité suffisante aux villages qui

(1) « Il fixa deux nations... en les faisant semer et récolter, ce qui avoit paru jusque-là impossible. » (Lalande.)

(2) Voici ce qu'écrivait, en 1723, le P. Rasles au sujet des procédés de culture assez rudimentaires pratiqués par les Indiens du Canada : « Au commencement de juin et lorsque la neige est presque toute fondue, ils sèment du « Skamgnar » : c'est ce que nous appelons du blé de Turquie, ou du blé d'Inde. Leur façon de semer est de faire avec les doigts ou avec un petit bâton différents trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin août. » (*Lettres édifiantes*, t. IV, p. 99.)

D'après le même missionnaire, les sauvages n'avaient « guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citrouilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine ; ensuite ils font de la bouillie qu'ils assaisonnent parfois avec de la graisse ou avec du poisson. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les terres labourées des pommes de terre ou bien du gland qu'ils estiment autant que du blé ». (*Ibid.*, p. 131.)

avaient grandi autour de lui ; l'abbé Picquet résolut de les mettre à l'abri d'un coup de main en les dotant de nouveaux ouvrages de défense. Il les fit donc entourer de hautes palissades en bois de cèdre, composées de troncs d'arbres entrelacés et disposés à la manière indienne, c'est-à-dire sur plusieurs lignes concentriques et de telle sorte que les extrémités supérieures, inclinées les unes vers les autres, arrivassent à se pénétrer (1). Du fort primitif, il ne subsistait guère qu'une enceinte de pieux à moitié pourris. Le missionnaire entreprit de le remplacer par une petite forteresse, solidement construite selon les règles de l'art militaire, munie de fossés et flanquée d'un certain nombre de redoutes en maçonnerie (2).

Ces travaux furent entrepris vraisemblablement la seconde ou la troisième année de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748), autrement dit sous la menace des graves événements qui se préparaient dans la colonie. A en croire Lalande, le gros de l'ouvrage fut exécuté au moyen de corvées volontaires. Quant aux dépenses, nous savons de source autorisée — par la correspondance de François Picquet lui-même avec le comte de Maurepas (3), ministre de la marine, et avec le marquis de Beauharnais (4), gouverneur général du Canada, — que le missionnaire épuisa ses ressources à les payer, malgré l'intervention généreuse de Louis XV.

A coup sûr, ce beau geste du roi n'était pas spontané. Aussi bien notre compatriote faisait assez de sacrifices personnels pour avoir le droit de solliciter l'appui du gouvernement de Versailles, afin de pouvoir soutenir jusqu'au bout son œuvre de patriotisme et de foi.

(1) Les villages iroquois étaient généralement entourés de gros pieux de cèdre qui formaient une muraille parfois haute de trente pieds. Au-dessus s'élevait un parapet garni de doubles pièces de bois à l'épreuve des fusils.

(2) Lalande parle en effet de la construction d'un « fort en pierres » et de redoutes. Il est probable que l'ingénieur, chargé des travaux du Lac, fut ce Rocbert de la Morandière, dont nous parlerons plus loin.

(3) Jean-Frédéric Phélipeaux, comte de Maurepas (1701-1781). Secrétaire d'Etat dès 1715, il eut dans ses attributions le département de la Maison du roi en 1718, celui de la Marine en 1723 et le titre de ministre d'Etat en 1738. Exilé à Bourges en 1749, il fut rappelé par Louis XVI à la présidence du Conseil d'Etat (1774).

(4) Gouverneur de la Nouvelle-France de 1725 à 1747.

Il n'eut par ailleurs aucune peine à intéresser à ses efforts le sage administrateur qui, depuis tant d'années, présidait au relèvement de la colonie. Sur l'intervention directe du marquis de Beauharnais, qui se plaisait à rendre hommage au loyalisme des Indiens du Lac ainsi qu'au dévouement éclairé de leur missionnaire, le ministre de la marine accordait, en 1743, une première subvention de deux mille livres. Il la renouvelait l'année suivante, et voici en quels termes, il annonçait cette heureuse nouvelle à l'abbé Picquet :

« A Versailles, le 30 mars 1744.

« J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 21 octobre dernier. Quoique les circonstances deviennent tous les jours plus difficiles par raport aux dépenses, le Roy a cependant bien voulu, sur les nouveaux témoignages que M. le marquis de Beauharnois a rendus du zèle et de l'attachement des sauvages de vostre mission, leur accorder encore cette année un nouveau fond de 2.000 livres, pour les mettre en état de suivre les travaux qu'ils ont entrepris pour l'établissement et la fortiffication de leur village. S. M. souhaite que vous leur fassiez sentir combien ces sortes de grâces doivent de plus en plus exciter leur bonne volonté, et que vous leur expliquiez en mesme tems que les marques, qu'ils ont données jusqu'à présent, lui font espérer qu'ils ne feront rien qui puisse diminuer la confiance que M. le marquis de Beauharnois a dans leur fidélité et dans leur exactitude pour l'exécution des ordres qu'il aura à leur donner.

« Je suis bien persuadé que, de vostre costé, vous ne négligerez rien pour les maintenir dans ces dispositions.

« Je suis, Monsieur, entièrement à vous (1). »

La « gratification » qui fut continuée au moins jusqu'en 1748, c'est-à-dire aussi longtemps que l'abbé Picquet resta à la tête de la mission du Lac, devait être levée sur la caisse des postes affermés par le gouverneur à des commerçants et à des

(1) *Archives du Ministère des Colonies*, *Correspondance ministérielle* (série B, volume 78, folio 48).

officiers. C'est ce que nous révèle le billet suivant adressé par le ministre de la marine au marquis de Beauharnais, le 26 avril 1745 :

«... S. M. a accordé en même tems à ces sauvages (du Lac) la continuation pour cette année du fond de 2.000 livres à prendre sur le produit de la ferme des Postes, pour les mettre en estat de continuer de travailler à l'établissement de leur village. Mais elle vous recommande toujours de veiller à ce que ce fond n'aye pas d'autre destination.

« S. M. a esté satisfaite des nouveaux témoignages que vous avés rendus du zèle avec lequel le Sr Picquet continue de servir dans cette mission. Et persuadé qu'il ne le relâchera pas, je me porterai avec plaisir à lui procurer quelque grâce dans les occasions (1)... »

Les effets de cette bonne volonté ministérielle, notre compatriote devait les attendre longtemps encore, sans manifester du reste aucune impatience. Ajoutons que, si les témoignages rendus de son zèle étaient fort mérités, — plus mérités même que Maurepas ne le pensait au moment où il écrivait au gouverneur du Canada, — la recommandation que le ministre faisait à ce dernier de veiller à ce que les largesses gouvernementales ne prissent pas une mauvaise direction, était pour le moins superflue dès lors qu'il s'agissait de François Picquet.

Cet homme, doué d'une si belle imagination, avait en effet une intelligence nette et positive : il comprenait à merveille que le plus sûr moyen de concilier à la France les sympathies très intéressées des sauvages, c'était de les lier pour ainsi dire par la chaîne dorée de la reconnaissance au monarque lointain dont il leur vantait avec un enthousiasme sincère la gloire et la puissance, la sollicitude attentive et le caractère paternel. Voilà, pourquoi en temps de disette, lorsque la chasse ou la pêche n'avaient pas donné, si le missionnaire distribuait à ses Indiens des vivres ou des secours en argent, il n'avait garde d'oublier de leur dire qu'il n'était auprès d'eux que l'humble représentant du roi, sur les ordres duquel il agissait.

Grâce à cette politique aussi noble dans ses visées qu'ex-

(1) *Arch. du Min. des Colonies.* (Ibidem, vol. 80, fo 32).

perte à se servir même des plus petits moyens, François Picquet parvint à déterminer les « nations » du Lac « à se soumettre entièrement au Roi et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connaître ses intentions et de nommer tous leurs chefs » (1). Un tel succès parut miraculeux : les vieux Canadiens n'en revenaient pas et le gonverneur Duquesne, en le constatant plus tard dans les termes mêmes que nous venons de rapporter, ne songeait point à déguiser l'étonnement que lui inspirait l'admirable diplomatie du missionnaire. A vrai dire, de la part de sauvages habitués à se gouverner à leur guise et particulièrement chatouilleux sur le chapitre de leurs libertés (2), une soumission si absolue était fort méritoire. Elle l'était d'autant plus que, selon les propres expressions de M. Picquet (3), en préférant « la gloire de suivre les intentions du Roi aux avantages qu'ils auraient pu retirer du commerce avec l'Anglais », ces honnêtes Peaux-Rouges faisaient preuve d'une réelle abnégation. Aussi était-ce justice que la Compagnie des Indes (4)

(1) Certificat délivré à l'abbé Picquet, en 1764, par le marquis Duquesne, ancien gouverneur du Canada. (V. ci-dessous.)

(2) « Ces peuples sont libres dans toute l'étendue du droit naturel et il semble que la liberté, presque bannie de toute la terre, ait choisi sa retraite et faufilé chez eux. Rien ne les divertit davantage que quand on leur parle d'obéir au roi, de craindre les menaces et les châtiments des gouverneurs ; cela les fait rire, car ils ne peuvent ajuster l'idée de soumission avec celle d'un véritable homme et le seul terme de dépendance leur fait horreur. » (La Hontan, lettre V.)

(3) Lettre au marquis de Beauharnais, 10 septembre 1746, analysée plus loin.

(4) Même document. — On sait que la *Compagnie d'Occident* créée par Law en 1717, pour la colonisation et l'exploitation des territoires immenses de la Louisiane, avait successivement absorbé toutes les anciennes compagnies commerciales et pris le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes* (mai 1719). Après la débâcle du système, elle fut réorganisée, déchargée de toute opération de banque et réduite à un rôle purement commercial (1723-1725).

Comme elle avait le monopole de la vente du castor, soit pour exciter le zèle des fonctionnaires, soit pour amadouer ses clients, les Indiens et les « coureurs de bois », elle faisait chaque année un certain nombre de cadeaux, dont la valeur « augmentoit ou diminuoit selon la rentrée du castor dans les magasins ». (*Mém. sur les aff. du Can.*, p. 21.) Au gouverneur, à l'intendant et autres « moindres puissances », elle distribuait bravement de l'argent ; aux sauvages, elle offrait l'aubaine d'une pièce de ce mauvais drap rouge qu'elle leur vendait en temps ordinaire le plus cher possible, à telles enseignes que ceux-ci préferaient porter leur castor en contrebande aux Anglais.

leur fît, en 1743, « un présent de deux pièces d'étoffe », sans doute de ce drap écarlate où se taillaient les vastes couvertures dans lesquelles ils s'enveloppaient majestueusement.

Ainsi assuré du loyalisme des « nations domiciliées » au Lac, l'abbé Picquet se préoccupa de nouer, puis d'entretenir des relations avec certaines tribus du Nord par l'intermédiaire de ses Algonquins et Nipissings, avec celles du sud par l'entremise des Iroquois et des Hurons. Ces négociations, soutenues par des courses perpétuelles, par de fréquents échanges de visites et de cadeaux, par de pompeux messages débordant d'hyperboles louangeuses, tendaient à un double but : d'une part, attirer à la mission le plus grand nombre possible d'Indiens chasseurs afin de les convertir au christanisme et les rallier à notre cause ; d'autre part, obtenir des indications précises sur les peuplades qu'il nous importait le plus de connaître et de surveiller. Par ce moyen, le missionnaire était à même de faire tenir à Montréal et à Québec des renseignements extrêmement précieux pour la sage administration de la colonie et pour sa défense.

Dès lors on n'a pas de peine à croire justifiée cette affirmation de Lalande qui étonne de prime abord : « M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara longtemps à l'avance. » Au courant de tout ce qui se passait dans les régions les plus reculées du Canada et vraisemblablement jusque dans les possessions anglaises, notre compatriote put en effet prévoir que le moment était proche où la partie allait se lier, définitive, sans merci, entre les deux grands peuples colonisateurs, avec cet enjeu formidable, la domination dans l'Amérique septentrionale du golfe du Saint-Laurent aux bouches du Mississipi.

III. — *Rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, des origines à* 1740 (1).

A vrai dire les hostilités étaient ouvertes depuis longtemps entre les deux colonisations destinées à se disputer la possession exclusive de l'Amérique du Nord.

(1) Voir sur cette question les articles de M. Moireau (*Histoire*

En 1648, les colons anglais avaient bien proposé « une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toute rupture entre les deux couronnes », mais nous l'avions repoussée superbement. Quelques années plus tard, la « guerre fatale » débutait spontanément pour ainsi dire, sans que l'Angleterre et la France parussent y être pour quelque chose.

Au sud du lac Ontario et du Saint-Laurent, du lac Erié au lac Champlain en touchant au cours supérieur de la Susquehanna et de l'Hudson, se trouvait éparse une confédération guerrière de peuplades indiennes, les fameux Iroquois de Cinq-Cantons (1). Sur l'autre rive du fleuve et au nord des lacs, vivaient d'autres Peaux-Rouges : Hurons, Montagnais, Algonquins, etc., ennemis mortels des précédents. Depuis Champlain, qui avait eu le tort de se laisser entraîner dans les luttes des « nations » rivales, au lieu d'employer toutes ses ressources à demeurer leur arbitre, notre politique traditionnelle était de prendre sous notre protection les sauvages du Nord, tout en nous défendant nous-mêmes contre les incursions des Iroquois, lesquels ne se faisaient aucun scrupule de piller à l'occasion nos postes du haut pays.

Les colons de la Nouvelle-Angleterre (2) comprirent de bonne heure quels avantages ils pouvaient retirer d'une alliance avec ces dernières tribus, de beaucoup les plus braves et

générale p. sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, Paris, 1895, t. VI et VII).

(1) Jusqu'aux Tuscaroras, on ne compta que cinq tribus iroquoises confédérées : Tsonnontouans, Onoyouts, Goyogouens, Onnontagués et Agniés. Il est à remarquer que l'orthographe de ces noms est très fantaisiste chez les anciens auteurs et que les écrivains anglo-américains parlent plus volontiers des Senecas, Oneidas, Cayugas, Onondagas et Mohawks. « Chaque canton, dit La Hontan (lettre V). n'est proprement qu'un village ; il y a trente lieues de l'un à l'autre; ils sont tous situés près de la côte méridionale du lac Ontario ou de Frontenac, et l'on y parle à peu près le même langage. Qui dit un canton iroquois dit une douzaine de milliers d'âmes... Les cinq cabanes se visitent réciproquement tous les ans par des députés ; alors on fait le festin de l'union et l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des Cinq Cantons. » — Sur les Iroquois que célèbrent à l'envi la légende et le roman et dont on a voulu faire l'Indien par excellence, cf. *l'Abrégé des mœurs et autres particularités de la nation iroquoise, laquelle est divisée en cinq villages et tribus, Agniés, etc... (Bibliothèque Mazarine*, mss. n° 2706, A.)

(2) On sait que ce terme désigne le groupe des colonies du Nord-Est : Massachusetts, Connecticut, New-Hampshire et Rhode-Island.

les plus belliqueuses. Par la voie de l'Hudson, les gens de New-York pénétrèrent peu à peu jusqu'au cœur du pays iroquois ; ils eurent l'habileté de s'y faire accepter et tout aussitôt, en commerçants avisés, ils se mirent à vendre à leurs nouveaux amis des armes, des munitions, de l'alcool et d'autres marchandises européennes, à des prix qui défiaient toute concurrence (1). Lorsqu'ils eurent pris pied dans le pays, ils ne tardèrent pas à intervenir dans les querelles des Cinq-Cantons avec les autres « cabanes » indiennes. Dès l'époque du premier gouvernement de Frontenac (2), — lequel s'efforça d'ailleurs d'enlever à nos rivaux l'espèce de suzeraineté qu'ils exerçaient sur les Iroquois, — c'était la lutte pour ou contre ces sauvages (3).

(1) La Hontan écrivait en 1684 : « Les Iroquois sont alliés des Anglais depuis longtemps, et par le commerce des pelleteries qu'ils font avec la Nouvelle-York, ils ont des armes, des munitions et tout ce qui leur est nécessaire à meilleur marché qu'ils ne l'auraient des Français. » (Lettre V.)

(2) Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, né à Saint-Germain en 1620, mort à Québec en 1698. Nommé une première fois en 1672, gouverneur de la Nouvelle-France, il fut rappelé en 1682, à la suite de difficultés avec l'intendant Duchesneau et le parti ecclésiastique. Il fut renvoyé au Canada en 1689, pour y remplacer le gouverneur Denonville. (Cf. H. Lorin, *le comte de Frontenac*, Paris, 1895.)

(3) A l'époque où le Canada entrait dans le domaine direct de la couronne (1663), les Iroquois venaient encore massacrer ou capturer des Hurons jusque sous les murs du château de Québec. Deux expéditions, habilement dirigées contre leur pays par le vice-roi, de Tracy, eurent raison de ces sauvages entreprenants : ils signèrent la paix en 1666 ; elle dura jusqu'en 1684.

A peine arrivé dans la colonie, Frontenac envoya Cavelier de La Salle, revenu de ses courses au sud des lacs, inviter les chefs des Cinq-Cantons à venir saluer le gouverneur : celui-ci voulait en imposer aux Iroquois, dont les mouvements, au début de l'année, avaient paru menaçants. Frontenac reçut leurs délégués en grande pompe, et chaque jour en invita un certain nombre à sa table. Les sauvages se retirèrent charmés (1673).

Après le rappel de Frontenac, les Iroquois prirent de nouveau une attitude menaçante. Le nouveau gouverneur, Lefebvre de La Barre, pour les amadouer, les autorisa à piller les canots français qui n'avaient point de passeport. Une telle faiblesse eut pour résultat de les rendre plus audacieux et plus insolents que jamais, et La Barre dut se décider à leur faire la guerre. La campagne qu'il dirigea contre eux, en juillet 1684, n'aboutit qu'à une paix honteuse par laquelle il abandonnait les Illinois à nos ennemis. L'indignation fut telle au Canada que la cour de Versailles remplaça La Barre par Denonville.

Celui-ci avait pour mission d'en finir au plus vite avec les Iroquois ;

De là à en arriver à la lutte ouverte entre les colons, il n'y avait qu'un pas ; ce pas fut rapidement franchi. En 1689, éclatait la première guerre intercoloniale, conséquence déplorable de la Ligue d'Augsbourg. Cette fois, c'était la guerre directe, mais une guerre encore localisée : plusieurs colonies britanniques n'y prirent aucune part ni même aucun intérêt. Qu'importait en effet le Canada aux planteurs de la Virginie ou de la Caroline? Il en allait autrement avec les marchands et les fermiers de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre, jaloux de la prospérité de nos établissements et, d'autre part, exposés à subir les agressions des Abénaquis, comme nous subissions nous-mêmes celles des terribles Iroquois.

Frontenac, de retour au Canada, n'y trouva pas les ressources nécessaires pour exécuter le plan hardi, formé dans le cabinet du roi, d'une double attaque sur New-York par mer et contre les Iroquois par terre. Il dut se contenter de lancer chaque année des colonnes volantes dont l'unique objectif était de mettre à sac les établissements disséminés sur la limite occidentale du territoire « américain ». Une expédition du Massachusetts contre l'Acadie, qui n'aboutit qu'au pillage de Port-Royal ; une autre expédition combinée entre la Nouvelle-York et la Nouvelle-Angleterre et qui ne réussit pas mieux (1) ; une série de petites opérations menées par Cal-

il déploya dans les préparatifs de l'intelligence et de la vigueur. Malheureusement ses efforts furent compromis par l'acte de félonie dont se rendit coupable l'intendant Champagny. Celui-ci, ayant invité à un festin les chefs iroquois de tribus encore indécises, les fit arrêter, puis conduire à Québec, d'où on les embarqua pour la France. Les Cinq-Cantons ne rêvèrent dès lors que vengeance et s'allièrent étroitement aux Anglais. Dans la campagne de 1687, le gouverneur leur brûla plusieurs villages ; il voulait recommencer la guerre l'année suivante, mais il en fut empêché par le manque de ressources et il dut signer, en 1688, une paix qui portait une réelle atteinte à notre prestige auprès de nos alliés indigènes. Cela n'empêcha pas d'ailleurs les Iroquois, maîtres du cours moyen du Saint-Laurent, de massacrer en 1689 les habitants du village de La Chine et de ravager l'île de Montréal, tuant deux cents colons et emmenant autant de prisonniers. Il était grand temps que Frontenac revînt.

(1) Le but de cette expédition était Montréal : l'avant-garde fut repoussée et le gros de la troupe arrêté par la variole. Pendant cette marche inutile, l'amiral bostonnais Phips arrivait, avec une trentaine de bateaux et deux mille hommes, par le Saint-Laurent, devant Québec (16 octobre 1690). Frontenac, prévenu à temps, était prêt à

lières (1) contre les Agniés, par Frontenac lui-même contre les Onnontagués ; enfin, les deux campagnes d'Iberville (2) à Terre-Neuve et dans la baie d'Hudson, remplirent les sept années de cette misérable guerre. Le traité de Ryswick rétablit pour toutes les colonies le *statu quo ante bellum* (1697).

Le chevalier de Callières continua la politique de Frontenac dont il était depuis plusieurs années l'habile et fidèle lieutenant. Il négocia directement avec les Iroquois et fit conclure entre eux et les Indiens des pays d'en-haut une paix générale (1701) : tous les chefs de tribus de la Nouvelle-France, y compris ceux des Cinq-Cantons, acceptèrent le traité et fumèrent avec les Français le calumet pacifique. Tous nos postes de l'ouest, Saint-Joseph, Michillimakinac, Détroit, Niagara, Frontenac, étaient maintenus, constituant autant de centres de commerce et de colonisation. Les « coureurs de bois » étaient libres d'étendre le domaine ininterrompu de la France, de l'Acadie et de la « mer du Nord » (baie d'Hudson) au golfe du Mexique, par les lacs, l'Ohio et la vallée du Mississipi (3).

Par malheur, les colonies d'Amérique jouirent peu de temps de la paix de Ryswick : mêlées de nouveau aux querelles sanglantes de leurs métropoles, elles se virent entraînées dans la guerre de Succession d'Espagne, en 1701.

Comme en 1690, les hostilités se réduisirent d'abord à des incursions d'Indiens sur les frontières, d'ailleurs assez vagues, du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. En 1707, les Bostoniens organisèrent une nouvelle expédition contre l'Acadie : ils ravagèrent le pays — c'était la rançon des razzias que nous avions opérées sur leur territoire —; mais leur petite armée,

le recevoir. Après un bombardement peu efficace, Phips dut se retirer en abandonnant quelques canons. Québec célébra son départ par des fêtes joyeuses.

(1) Le chevalier de Callières fut gouverneur du Canada de 1698 à 1703, date de sa mort.

(2) Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, né à Montréal en 1661. Dans sa fameuse campagne de 1697, il coula un navire anglais, en prit un autre et s'empara du fort Nelson. C'est lui qui retrouva l'embouchure du Mississipi et fonda le petit établissement de Biloxi (1699).

(3) *Ohio* en iroquois signifie *Belle-Rivière* et, en outaouais, *Mississipi* veut dire *Grande-Rivière*. Cela explique les confusions faites par les premiers découvreurs au sujet du fleuve et de son principal affluent de gauche.

décimée par la maladie, dut battre en retraite. Le Massachusetts fit alors appel aux autres colonies et à la couronne elle-même. Le New-York et le New-Jersey envoyèrent quelques troupes au lac Champlain : de là elles devaient marcher sur Montréal, pendant que les milices de Boston envahiraient de nouveau l'Acadie et que les contingents de la Nouvelle-Angleterre attaqueraient Québec par le Saint-Laurent, avec l'aide des régiments envoyés de la métropole. Ce plan magnifique ne réussit pas : après s'être fait longtemps attendre, l'escadre métropolitaine qui amenait des renforts, fit une courte apparition dans le Saint-Laurent. Dix transports ayant coulé avec un millier d'hommes, les commodores Hill et Walker renvoyèrent chez eux sur quelques bâtiments les recrues embarquées à Boston et mirent eux-mêmes à la voile pour l'Angleterre, poursuivis par les malédictions de tous les colons britanniques. Quant aux miliciens du New-York et du New-Jersey, ils n'avaient pas quitté les bords du lac Champlain. Le seul succès de la campagne était donc, pour nos adversaires, la reprise de Port-Royal en Acadie (octobre 1710).

Le traité d'Utrecht, qui mit fin aux hostilités, n'en fut pas moins un véritable désastre pour le Canada. Vingt années de guerres atroces, tant de souffrances endurées, tant de sang répandu généreusement par les nôtres, tant d'héroïsme aboutissaient à un démembrement de la Nouvelle-France. La baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie (où prospérait une race vigoureuse, bien acclimatée et dont le concours eût plus que doublé la valeur stratégique de l'île du cap Breton), tous ces avant-postes du Canada étaient livrés à l'ennemi. En vérité, c'était la clef de nos possessions remise aux mains des Anglais ; c'était le premier pas, le seul qui coûte — le mot ne fut que trop tôt vérifié ! — vers un abandon définitif (1).

Fait curieux et qui montre bien l'extraordinaire vitalité de la race française, le Canada, mutilé de plusieurs de ses provinces, releva rapidement sa fortune compromise par la « trahison » du gouvernement royal. On estime que durant les trente

(1) Le traité d'Utrecht reconnaissait les Iroquois comme protégés du roi d'Angleterre.

années qui s'écoulèrent de 1715 à 1745, la population doubla. Outre les pelleteries, on se mit à exporter du bois. Des relations régulières, dont profitaient les armateurs et négociants de La Rochelle, Rochefort, Bordeaux et Bayonne, mais surtout les intermédiaires canadiens, développèrent dans la colonie la richesse et le bien-être. A Montréal et à Québec, les vieilles maisons de bois firent place à de belles maisons en pierre.

De son côté le gouverneur Vaudreuil s'occupait activement d'assurer la défense de la colonie. Dans ce but, la ville de Louisbourg fut fondée ; celle de Montréal fut entourée d'une enceinte de palissades. Les forts déjà en service furent mieux armés et approvisionnés ; on entreprit d'en construire d'autres. Le chevalier de Beauharnais, successeur de Vaudreuil, continua cette œuvre inspirée par un patriotisme clairvoyant : c'est lui qui fit construire le fort Saint-Frédéric sur le lac Champlain et qui encouragea les premiers efforts de l'héroïque Varenne de la Vérandrye, l'explorateur de la Rivière Rouge, le découvreur des Montagnes Rocheuses. Le Canada paraissait entré dans une période de prospérité encore inconnue.

Ces progrès, si sensibles qu'ils fussent, ne pouvaient cependant faire illusion sur les chances de succès de la domination française dans l'Amérique du Nord. Tous les esprits réfléchis prévoyaient le heurt terrible qui devait fatalement se produire entre la Nouvelle-France et l'empire colonial britannique en voie de formation. Or, la partie n'était vraiment pas égale. En face des 400.000 blancs et des 50.000 noirs qui peuplaient les établissements anglais vers 1715, que pouvaient faire 30.000 Canadiens? Il était même douteux que notre colonie fût en état de lutter contre le seul groupe de la Nouvelle-Angleterre, qui réunissait à lui seul 160.000 colons.

Cette inégalité, déjà si forte au lendemain de la paix d'Utrecht, le devint plus encore pendant les trente années qui suivirent, alors que les colonies anglaises, après une longue enfance, firent des progrès, non moins étonnants que ceux du Canada, en richesse et en population (1). Dès lors, sans être

(1) La population des colonies britanniques passait, de 450.000 en

pessimiste, il était naturel qu'on se demandât comment les Canadiens, bientôt réduits à leurs seules ressources, s'y prendraient pour arrêter le mouvement d'invasion lente, mais continue et méthodique, dessiné par leurs adversaires vers le Saint-Laurent, les lacs et le bassin de l'Ohio. En 1727, les Anglais avaient fondé un poste de grande valeur stratégique, Oswégo ou Chouaguen (1), sur la rive méridionale du lac Ontario, vis-à-vis du fort bâti par Frontenac (2). Ils entreprirent d'en établir d'autres, parmi lesquels celui de Lydius (3), au nord du fort Orange (4), le long de la route qui, par les vallées de l'Hudson, du lac Champlain et de la rivière des Iroquois (le Richelieu), conduisait de la Nouvelle-York au Canada. Enfin, — et ceci était un symptôme particulièrement alarmant, — tandis que la France semblait se désintéresser chaque jour davantage du sort de ses enfants transplantés en terre américaine, l'Angleterre, mieux avisée, se préoccupait de plus en plus des siens et paraissait résolue à s'imposer les plus lourds sacrifices plutôt que de les abandonner.

Telle était la situation, lorsque le Nouveau-Monde fut une troisième fois mêlé aux affaires européennes à l'occasion de la Succession d'Autriche qui cependant ne l'intéressait guère.

1715, à un million en 1740, à un million et demi (dont il est vrai 300.000 noirs) en 1755. Bien entendu, ces chiffres sont approximatifs, car il n'existe sur le montant de la population dans les colonies avant 1790 que des données conjecturales.

(1) Cet établissement fut le résultat d'une invasion hardie faite en pleine paix sur le territoire des Iroquois. Au dire des Anglais, il ne s'agissait que d'une simple maison de commerce. Le paisible comptoir eut vite fait de se transformer en un poste militaire aussi dangereux pour les Iroquois eux-mêmes que pour les Français. Le cabinet de Versailles ne cessa de réclamer avec énergie contre cette audacieuse création.

(2) En 1673 et sur l'emplacement désigné par son prédécesseur, Denis de Courcelles, à l'embouchure du Cataracouy, vers le point où le Saint-Laurent sort du lac Ontario.

(3) Sur le premier bras de l'Hudson, à 52 kilomètres d'Orange. Ce fort, désigné plus tard de préférence par le nom de *Fort Edouard*, s'appelait Lydius « du nom d'un commerçant qui s'y étoit établi et y étoit devenu riche par son commerce de castor et de pelleteries avec les sauvages et les Canadiens ». (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 54.)

(4) Anciennement Renselaerswirch, aujourd'hui Albany dans l'Etat de New-York. Ce fut d'abord un simple comptoir fondé en 1614 par les Hollandais, qui bâtirent, onze ans après, le « fort Orange. »

Mettant à profit l'alliance nouée par le Régent et Dubois avec Georges Ier, la politique d'économies funestes suivie par le pacifique Fleury, enfin l'erreur grossière du gouvernement de Louis XV acceptant bénévolement de « travailler pour le roi de Prusse », l'Angleterre s'était préparée dans le recueillement à tirer les conclusions dernières de la paix d'Utrecht. En 1743, à l'appel de Marie-Thérèse, elle renfrait résolument en lice. Du coup, la vieille rivalité de ses nationaux et des nôtres se ranimait aux Indes et au Canada ; la lutte devenait continentale et martime.

Dans l'Amérique du Nord, la guerre revêtit ce caractère spécial de mettre aux prises non seulement les colons anglais et français, mais encore leurs auxiliaires indiens.

Ce fut alors que se révéla tout le génie de François Picquet.

CHAPITRE III

François Picquet et les Indiens du Lac pendant la guerre intercoloniale (1743-1748).

I. — Ouverture des hostilités.

Suivant leur fâcheuse habitude, les colons de la Nouvelle-Angleterre prirent l'initiative des hostilités (automne de 1743). A cette époque, les travaux entrepris à la mission du Lac des Deux-Montagnes étaient loin d'être terminés. François Picquet les poursuivit avec une hâte fébrile. Il ne pouvait évidemment se flatter d'en assurer la prompte exécution : pour les conduire à leur perfection, il lui aurait fallu beaucoup d'argent et plusieurs mois d'un travail paisible, deux choses qui lui faisaient également défaut. Toutefois, sous son énergique impulsion, et grâce à l'assistance des jeunes prêtres qui vinrent alors partager le glorieux fardeau de son apostolat (1), la besogne fut vivement menée. Au printemps de 1744, le missionnaire se trouvait en mesure d'offrir un asile aux colons dispersés dans les cantons voisins.

En ouvrant un refuge à ses compatriotes dans la nouvelle enceinte des trois villages, François Piquet avait en vue de rendre la défense plus facile en cas d'alerte et en même temps de permettre à ses sauvages de faire plus librement cette guerre de courses aventureuses, de surprises et d'embuscades où ils excellaient. D'un jour à l'autre, la situation pouvait devenir critique, et déjà les autorités coloniales réclamaient le concours des auxiliaires indigènes, dont les services nous

(1) Sur M. Charry et M. Depéret, v. ci-dessous, pp. 74 et 78.

étaient indispensables pour les opérations militaires telles qu'elles se pratiquaient au Canada.

Des rivages de l'Atlantique aux bords des Grands Lacs et du Saint-Laurent, adoucissant l'arête des collines, comblant le creux des vallées, escaladant les pentes des Adirondacks et des Montagnes Vertes, baignant ses ombres dans le fleuve profond, courait, presque ininterrompue, l'immense forêt vierge aux solitudes mystérieuses, farouches, pleines d'embûches et de périls. Seuls, les Peaux-Rouges étaient capables de s'orienter à travers cet océan de verdure; seuls, ils en connaissaient les « sentiers d'ombre », étroits, à peine foulés, dont l'inextricable écheveau s'embrouillait et se perdait sans cesse au milieu des arbres verts, des branchages morts, des troncs pourrissants, parmi les lacs et les rochers, les savanes et les fondrières; seuls, ils savaient l'endroit précis où, sous la voûte bruissante des chênes géants, glissait, silencieuse et perfide, la rivière qu'il fallait passer, où le marécage qu'il fallait fuir dormait à l'ombre fraîche des pins et des érables.

On a tout dit depuis longtemps sur les merveilleux instincts de l'Indien chasseur. La vigilance est sa qualité maîtresse. Il scrute l'espace, tend l'oreille aux bruits lointains, observe sur le sol la trace affaiblie des pas, étudie la feuillée froissée ou la branche tordue, interroge la forêt, sa grande amie. Son esprit est toujours en éveil, son imagination féconde en ruses ; sa patience n'est jamais en défaut. Il sait se glisser sans bruit dans le feuillage, tourner autour du gibier pour le sentir et, sans en être flairé lui-même, ramper dans l'herbe pour le surprendre. Avec l'ennemi, l'Indien procède de la même façon : en chasseur.

Aussi les Peaux-Rouges du Canada servaient-ils en campagne, soit comme guides à la tête de nos détachements en marche, soit comme « découvreurs » pour brûler les espions anglais, enlever les embuscades, reconnaître les positions et suivre les mouvements des partis ennemis. Ils n'étaient pas moins utiles pour la poste et les ravitaillements : l'hiver, des raquettes aux pieds, la peau d'ours aux épaules, ils accompagnaient sur les champs de neige durcie, sur les fleuves et les étangs gelés,

les grands chiens qui traînaient les effets royaux, les vivres et les munitions ; l'été, ils lançaient sur les cours d'eau leurs longues barques effilées qu'ils manœuvraient sans effroi au milieu des rapides blancs d'écume et qu'ils portaient allègrement sur leur dos d'une rivière à une autre ou par dessus les chutes. Enfin, quand ils ne se battaient pas en enfants perdus, ils faisaient le coup de feu, le plus souvent avec bravoure, aux côtés de nos miliciens et de nos grenadiers (1).

D'autant plus convaincus de l'importance de leur rôle au milieu des nôtres qu'ils nous étaient fidèles depuis un temps plus long, moins barbares parce qu'ils subissaient davantage l'ascendant de nos missionnaires et de nos officiers, les Indiens convertis au catholicisme ou tout au moins « domiciliés » (2), c'est-à-dire établis à demeure dans nos missions et dans nos postes, nous rendaient naturellement les services les plus appréciés. Avec les sauvages restés idolâtres, on devait s'armer de patience, user de précautions infinies, car ils n'en faisaient proprement qu'à leur mauvaise tête et, trop souvent, on devait céder à leurs instincts féroces beaucoup plus qu'on n'aurait voulu (3). Il était d'ailleurs à peu près impossible de compter sur eux pour une campagne de longue durée : après un premier succès, ces excellents Peaux-Rouges étaient dans l'usage de regagner triomphalement leurs « wigwams »; ils se refusaient à tenter le « Maître de la vie », en s'exposant deux fois, dans la même expédition, au périlleux honneur de la bataille.

Vers la fin de l'année 1743, les Canadiens se préoccupaient avec raison de l'attitude qu'allaient prendre, dans la lutte qui venait brusquement de se rouvrir, et les Iroquois des Cinq-

(1) V. le chapitre que MM. A. Doughty et G.-W. Parmelee ont consacré aux sauvages (*The Indians*, ch. IX, tome II) dans leur grand ouvrage : *The siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham* (Québec, Dussault et Proulx, 1901).

(2) Nipissings du Lac des Deux-Montagnes; Algonquins du Lac et des Trois-Rivières; Abénaquis de St-François, de Bécancour, de Missiskoué et de Panaskoué; Micmacs de l'Acadie; Hurons de Détroit et de Lorette; Iroquois du Sault-Saint-Louis, du Lac et, plus tard, de la Présentation, etc...

(3) La correspondance des gouverneurs et des généraux, de Montcalm et de Lévis en particulier, en fournirait maintes preuves lamentables.

Cantons et les sauvages des nations alliées. Aux premiers nous demandions seulement de garder une scrupuleuse neutralité : c'était le plus, semblait-il, que nous puissions espérer de leur problématique bienveillance. Pour les autres au contraire, la question était de savoir s'ils resteraient, « assis sur leurs nattes », paisibles spectateurs des événements, ou bien s'ils consentiraient à « déterrer la hache de guerre » et à combattre dans nos rangs. En pareille occurrence, les Indiens avaient l'habitude, — assez sage, il faut en convenir, — de se consulter longuement, de discuter gravement en des « conseils » interminables sur la décision la plus opportune, le tout pour gagner du temps, pour voir la tournure prise par la guerre, et finalement se ranger, en toute connaissance de cause, au parti du vainqueur.

Les choses se passèrent de tout autre façon quand, sur l'invitation du marquis de Beauharnais, François Picquet jeta le cri d'alarme dans ses villages du Lac des Deux Montagnes. Les Iroquois « domiciliés » furent les premiers à répondre à son appel ; ils le firent même avec un enthousiasme dont Lalande nous a conservé le curieux témoignage. C'est la harangue prononcée par Rouhaïdtarasse, « grand chef des guerriers du Lac », dans l'assemblée tenue en cette occasion solennelle, harangue qui fut adressée au roi de France par l'entremise du gouverneur. Comme l'affirme très sérieusement le biographe de notre missionnaire, « si ce n'est mot à mot le discours du sauvage, on est sûr du moins qu'il a été rédigé par celui qui en connaissait le mieux le style et les dispositions » (1).

« Mon père, — lisons-nous dans ce document, — fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentiments de mon cœur. Jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es seul dans le monde qui puisse régner sur moi, et je préfère à tous les avantages, que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

(1) M. Picquet possédait parfaitement la langue iroquoise, assez différente des idiomes huron et algonquin qu'il parlait également, mais avec moins de facilité. L'iroquois, d'une grande pauvreté en consonnes, manque complètement de labiales; les voyelles prédominent et donnent une grande douceur au parler, qui est cependant ample, fort, sonore, et se prête admirablement à l'éloquence.

« Tu es grand dans ton nom, je le sais. *Onnontio* (1) qui me porte ta parole et la *Robe-noire* (2), qui m'annonce celle du *Kichemanitou* (3), m'ont dit que tu étais le chef, fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand maître de la vie ; que tu commandes un monde de guerriers ; que ta nation est innombrable ; que tu es plus grand maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent les hommes et gouvernent le reste de la terre.

« Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles ; que j'apprends de ton ennemi même que tu n'as qu'à paraître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse ; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte ; que l'œil pourrait à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires, je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière surpasse même la mienne. Les nations me connaissent : ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

« Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvais à ta suite soulager un peu ton bras et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux !

« Mais il faut que mon sang, répandu pour ta gloire sous ce soleil, te réponde de ma fidélité et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur *Onnontio* qui me gouverne ici en ton nom. J'attends, sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il doit me donner pour frapper ton ennemi et le mien.

(1) C'est-à-dire : *grande montagne* (*mons magnus*), traduction iroquoise du nom du chevalier de *Montmagny*, gouverneur de la Nouvelle-France au XVIIe siècle. Cette appellation resta à ses successeurs. — *Onnontio-Goâ* (ou *Ononti-io-Goâ*), le « grand Onnontio », est synonyme de « roi », mot sans équivalent direct en langage indien, l'idée même qu'il exprime étant étrangère aux Peaux-Rouges.

(2) Le missionnaire.

(3) Le « Grand Esprit », Dieu, par opposition à *Matchimanitou*, le « mauvais esprit » ou le diable. — Tous les génies, toutes les forces de la nature et des cieux se confondaient pour les Indiens en un génie suprême et mystérieux, le « Manitou ». Ce nom, que les premiers missionnaires traduisirent par celui de « Grand Esprit », aurait été rendu plus exactement par celui d'« Inconnu ».

« Tel est, mon Père, ton guerrier du Lac des Deux Montagnes. »

Voilà sans doute un beau discours et qui ne ferait point trop mauvaise figure dans un roman de Fenimore Cooper ou de Gustave Aymard. Il est fort possible que l'ancien missionnaire l'ait rapporté au bonhomme Lalande avec un peu de complaisance malicieuse ou amusée, égayé sans doute au souvenir des beaux gestes et des intonations bizarres dont jadis Rouhaïatarasse avait agrémenté son improvisation. N'empêche qu'au moment où elle fut réellement prononcée dans l'assemblée du Lac, au printemps de 1744, la harangue du chef iroquois empruntait aux événements contemporains une signification des plus sérieuses.

II. — La lettre au marquis de Beauharnais (septembre 1746).

La réponse que l'éloquent Peau-Rouge méritait de recevoir arriva, — au bout d'une année, — sous la forme d'une lettre adressée par le ministre de la marine au directeur de la mission du Lac.

« M. le marquis de Beauharnois, — écrivait Maurepas, le 5 mai 1475, — m'a envoyé la harangue au Roy que les sauvages de vostre mission lui avoient remise. Et, sur le compte que j'en ay rendu à S. M., elle m'a chargé de leur expliquer que, satisfaite des nouvelles assurances qu'ils lui donnoient de leur fidélité et de leur attachement, elle leur avoit accordé encore cette année un fond de deux mille livres pour les mettre en estat de continuer les ouvrages nécessaires pour l'establissement de leur village. S. M. a aussy chargé M. le marquis de Beauharnois de leur faire savoir que, comme elle les a toujours distingués des autres nations, elle compte que, de leur costé, ils donneront pendant la guerre l'exemple de la bonne conduite à tous égards.

« Pour ce qui vous regarde, — continuait le ministre, — je ne puis que vous louer du zèle avec lequel vous contribués au bien de la mission... (1). »

(1) *Archives du Ministère des Colonies* (série B, vol. 80, f° 58). La lettre se termine par la formule déjà rencontrée dans la lettre du

Ce compliment délicat était celui qui devait toucher le plus vivement le cœur de notre compatriote. Ses Indiens ne furent pas moins sensibles aux marques d'estime et de confiance que le gouvernement royal leur donnait : aussi les espérances, formulées par le comte de Maurepas, ne furent-elles point déçues.

Au mois de septembre 1746, François Picquet rédigeait un long rapport au gouverneur sur « la conduite des sauvages des Trois Nations du Lac des Deux Montagnes dans le temps de la guerre. »

Véritable mémoire justificatif, qu'on dirait écrit pour montrer l'exacte réalisation des promesses faites deux ans plus tôt, cette relation piquante des exploits, accomplis par les guerriers du Lac pendant les deux premières années de la guerre intercoloniale, constitue un document du plus vif intérêt. Une recherche curieuse du pittoresque et de la couleur locale, un style souple et alerte, nullement maniéré, mais sobre et nerveux, le caractérisent au point de vue de la forme. Quant aux faits eux-mêmes, on s'aperçoit bien vite qu'ils sont sincèrement exposés et que, loin d'exagérer son propre rôle, le rédacteur a poussé la modestie jusqu'à oublier de parler de lui-même, quand il le faudrait.

La lettre-rapport de l'abbé Picquet est trop longue — 25 pages grand format — pour être reproduite en entier (1) : on nous saura certainement gré d'en détacher les principaux paragraphes. Les premières pages nous ont fourni plusieurs détails déjà utilisés ; on y relèvera encore des allusions, une en particulier très intéressante, à la harangue de Rouhaïatarasse.

« Monsieur, j'ai lu à nos sauvages assemblés la lettre que

26 avril 1745 : « Et persuadé que vous ne le relâcherés pas, je profiterai avec plaisir des occasions de vous procurer quelque grâce ».

(1) En mss. à la Bibliothèque de Saint-Sulpice à Paris, où nous avons pu en faire prendre une copie, avant le « départ » des pieux et savants disciples de M. Olier. — Une particularite orthographique de ce document est l'emploi du chiffre 8 dans certains noms propres tels que Goyogouens, Tsonnontouans, etc... En voici l'explication, donnée par le P. Rasles dans une lettre à son frère (12 oct. 1723) : « Les Sauvages, dit ce jésuite, ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres : *ou* par exemple. Et c'est pourquoi en l'écrivant, nous le marquons par le chiffre 8 pour le distinguer. » (*Lettres édifiantes*, t. IV, p. 109).

M. le ministre m'a fait l'honneur de m'écrire à l'occasion de la harangue au Roi que les guerriers prirent la liberté de vous adresser il y a deux ans. Je ne leur ai rien laissé ignorer de la bataille de Fontenoy, des conquêtes du Roi, du courage de Mgr le Dauphin, enfin des marques de bonté dont Sa Majesté ne dédaigne pas de les honorer...

« Le peu de guerriers qui étaient alors à la mission ont dit d'abord qu'ils n'étaient plus occupés qu'à faire des prisonniers et à casser des têtes ennemies, accomplissant ainsi la parole qu'ils avaient donnée à Sa Majesté « que leur sang répandu dans « ce pays pour sa gloire lui répondrait de leur fidélité et la « mort de l'Anglais de leur bravoure. » Ils ont ajouté que c'était aux vieillards, leurs oncles, qui conduisent les affaires du village, d'informer le Roi de leur conduite et faire le remerciement qu'exigent les grâces qu'il continue d'accorder à leur mission.

«... Ils finirent l'assemblée par l'éloge de votre modération, de vos façons nobles et engageantes... Ils se sont encore arrêtés à la pensée d'un compliment qu'ils vous ont fait cet hiver, lorsque vous êtes monté à Montréal sur les glaces : qu'en vain veut-on leur faire croire que vous êtes âgé ; votre démarche, votre air, votre ton de voix dénotent le contraire... »

Les vieillards renvoyèrent la délibération au lendemain « pour se donner le temps d'y réfléchir ». Ce n'était pas trop assurément pour peser les termes de l'adresse qu'ils se proposaient de faire parvenir au marquis de Beauharnais. Aussi bien, se substituant aux guerriers leurs neveux qui, « depuis qu'ils ont reçu la permission de frapper, sont devenus sourds et muets dans les villages », y paraissant à peine pour livrer leurs prisonniers et les chevelures levées sur les têtes ennemies, ne devaient-ils pas, eux désormais « incapables de combattre autrement que par leurs désirs », informer le gouverneur « de tout ce qui se passe dans le village du Roi, car c'est le nom que toutes les nations donnent à la mission du Lac » ?

François Picquet assure que ses sauvages sont pénétrés de la plus vive reconnaissance envers le roi, à cause « de la gratification de deux mille livres que Sa Majesté leur avait accordée, dans l'année 1745, pour l'établissement de leur village ».

C'était une façon adroite de remercier le gouvernement de ses subventions.

« Ainsi, — ajoute le missionnaire, — ce village qui est situé à la tête de toutes les habitations françaises, exposé à la vue de toutes les nations ; qui s'est consacré le premier et sans réserve au service du Roi; qui a soin du feu de ses conseils et où rien ne se fait qu'en son nom, doit faire honneur à son maître comme à ceux qui l'habitent. Ceux-ci, après avoir renoncé généreusement à leur première liberté, si chère à toutes les nations de la terre, ont en même temps levé l'étendard de la fidélité et de la soumission aveugle aux ordres du Roi... Ce village n'excite-t-il pas déjà la curiosité des Français et des peuples les plus éloignés, lesquels avoueront bien mieux encore qu'on peut être infiniment heureux sous la domination du roi, dès que les ouvrages commencés seront parvenus à leur perfection ? »

Le passage qui suit — le seul de la lettre où l'auteur fasse mention de sa personne — n'est pas le moins piquant. Sous prétexte de mener à bien les travaux de fortification entrepris dans les trois villages, le bon abbé était tout simplement en train de se ruiner.

« Il faut avouer ici que ni les missionnaires ni eux ne sont en état de poursuivre les ouvrages ; que leur missionnaire — parlant de moi, observe mélancoliquement le porte-parole des « oncles », — paraît s'y être épuisé et avoir contracté des dettes (!). Pour eux, dans le temps de la paix, ils ont toujours préféré à tous les avantages qu'ils pouvaient tirer du commerce avec les Anglais la gloire de suivre les intentions du roi (ce qui engagea la Compagnie des Indes, il y a trois ans, de leur faire un présent de deux pièces d'étoffe) ; dans le temps de la guerre, ils sont même hors d'état de s'habiller. »

En dépit de leur pauvreté, les habitants du village du roi ont régalé de leur mieux les nations qui sont venues les visiter, faisant ainsi admirer « la magnificence du roi » jusque dans « le centre » de la misère. « S'il est difficile de trouver dans la mission... des commerçants et des gens riches », en revanche « il est aisé d'y voir des guerriers courageux, des orateurs habiles et de bons politiques qui n'établissent leur gloire que

dans leur grandeur d'âme et dans le bonheur de plaire à Sa Majesté (1)... ».

A la lecture de ces déclarations où s'étale ingénument le traditionnel orgueil des peuplades indiennes, on ne peut retenir un sourire, sourire d'indulgence et de sympathie. On ne peut s'empêcher aussi d'admirer de quels nobles sentiments François Picquet s'efforçait d'emplir ces âmes naturellement hautes et fières.

Suit un éloge du roi, assez hyperbolique comme il convenait dans la bouche de Peaux-Rouges, mais d'une précision et d'une délicatesse dans le choix des louanges, qui fait honneur au patriotisme éclairé du missionnaire (2). A la date où notre compatriote écrivait, Louis XV était encore le jeune souverain, héritier d'un grand nom, que la France, dans un accès de tendresse irraisonnée, quasi maternelle, négligeant le passé, escomptant imprudemment l'avenir, appelait le « Bien-Aimé »; qu'elle s'obstinait à voir, selon le mot de Mme de Ventadour, « beau comme l'espérance ».

III. — La diplomatie des Indiens du Lac.

La partie de la lettre, où François Picquet expose au gouverneur « la conduite » de ses Indiens « dans le temps de la guerre », est, comme on le devine, la plus intéressante.

(1) François Picquet ajoute : « Ils ressentent ainsi toute la force et pèsent toute la valeur des favorables paroles dont elle a bien voulu les honorer dans la lettre de M. le Ministre. »

(2) « Onnontio-Goâ — s'écrie l'orateur sauvage — est nommé le Bien-Aimé. En faut-il davantage pour faire l'éloge d'un grand chef et d'un chef absolu ?... Que mon neveu le guerrier s'étonne de la rapidité de ses conquêtes, de son intrépidité dans les dangers, de sa constance à finir les campagnes les plus pénibles ; qu'il s'étonne d'apprendre qu'il couche sur la dure comme nous à qui quelques branches sèches sur la terre nue servirent de berceau. Pour moi, vieillard, j'admire encore davantage une attention inimitable aux moindres objets, sans jamais perdre de vue les plus grands desseins, et telle qu'il songe au prix du castor pour le soulagement de ses enfants du Canada, tandis qu'il médite la conquête des plus vastes provinces ; une bonté paternelle envers ses soldats ; ses visites, ses soins, son application à les soulager ; sa douceur et sa clémence tantôt envers des sujets qui avaient été infidèles, tantôt envers ses ennemis vaincus ; enfin ses charitables et fréquents souvenirs envers les forts de ses armées qui sont tombés dans les combats... »

Le secrétaire bénévole de l'assemblée des « Oncles » y revendique, non sans orgueil, pour ses chers néophytes l'honneur d'avoir répondu avec enthousiasme à l'appel des autorités et d'être aussitôt entrés au service du roi ; d'avoir fait les premiers prisonniers ; d'avoir emporté un fort et « livré combat en plein jour et en pleine campagne », avant qu'aucune autre nation ne se fût encore résolue à « saisir la hache d' *Onnontio-Goâ* ». Enfin, les sauvages du Lac se glorifiaient, — et à vrai dire ce n'était pas leur moindre mérite, — d'avoir empêché par une « perpétuelle correspondance » les Iroquois non « domiciliés » d'obéir aux suggestions de nos ennemis. Sur tous ces points, le narrateur insiste longuement, trop longuement même pour qu'on puisse reproduire intégralement son récit malgré tout l'intérêt qui s'y attache. Nous ne ferons donc que l'analyser, sauf à en citer certains fragments plus pittoresques ou plus dramatiques.

On connaît déjà l'attitude adoptée par les guerriers du Lac dès le début des hostilités entre le Canada et les colonies britanniques. Leur empressement à s'enrôler sous l'étendard de la France ne fut pas approuvé généralement : « les Indiens des autres villages leur reprochèrent de s'être trop hâtés dans une affaire de cette conséquence ». Des « mal intentionnés » allèrent jusqu'à les accuser « d'avoir commencé la guerre ». Loin de s'offusquer de ces critiques, les disciples de l'abbé Picquet, abdiquant leurs préjugés de caste, ne gardèrent pas rancune à leurs frères sauvages des mauvais traitements qu'ils eurent plus d'une fois à subir.

Ils poussèrent même le loyalisme jusqu'à se donner auprès des guerriers des Cinq-Cantons la mission la plus délicate et la plus risquée : maintenir en une stricte neutralité ces ennemis séculaires de la Nouvelle-France.

Dès l'hiver de 1744, les gens du Lac entretenaient avec les Iroquois une « correspondance » suivie, « tant pour en tirer les connaissances qui pouvaient être nécessaires que pour les faire persévérer dans leurs bons sentiments ». En présence des sollicitations continuelles des Anglais, on ne pouvait guère espérer que ces peuplades belliqueuses se prononceraient en notre faveur; l'essentiel était de leur persuader de conserver,

au milieu du choc des armes, la paix qu'ils avaient jurée avec nous au début du siècle (1) : c'est à quoi réussirent les négociateurs envoyés secrètement par François Picquet vers les « cabanes iroquoises ». Le gouverneur leur en fit témoigner sa vive satisfaction.

L'hiver suivant, on dut renouveler les mêmes démarches. Le propre « filleul du gouverneur et son cousin » arrivèrent auprès des Cantons « fort à propos, alors que les Anglais faisaient tous leurs efforts pour faire accepter leur hache de guerre ». Les jeunes gens étaient alliés aux principales familles iroquoises : « leur vue les réjouit beaucoup et les confirma dans leurs bonnes intentions. » Bien plus, nos diplomates improvisés eurent l'habileté de décider « les chefs des Cinq-Nations », qui se trouvaient à Montréal, de « descendre » avec eux jusqu'à la ville de Québec, résidence habituelle du gouverneur. M. de Beauharnais reçut magnifiquement ses visiteurs et les Iroquois se montrèrent si touchés de sa bonne grâce et de sa bienveillance qu'ils promirent de « frapper sur l'Anglais, s'il entreprenait la conquête du Canada ».

On ne pouvait évidemment se fier à cette promesse : les promesses coûtaient si peu aux Iroquois ! Mais leur voyage à Québec n'en constituait pas moins, surtout à cette date, un symptôme rassurant. Suivant l'expression de François Picquet, on se trouvait alors « dans le temps des alarmes ». La France, engagée pour son malheur dans une politique trop exclusivement continentale, n'était pas en état d'envoyer à ses colonies les secours qui leur étaient nécessaires. Presque abandonné à lui-même, le Canada n'avait pu défendre l'Ile-Royale contre les efforts réunis de la Grande-Bretagne et de ses colonies d'outre-mer. Louisbourg n'avait qu'une garnison de 1.500 hommes, sans solde et mal nourris : ceux-ci capitulèrent devant les marins anglais de l'amiral Warren et les miliciens en sabots que Pepperell avait amenés du Massachu-

(1) En faisant signer à trente-huit chefs sauvages, le 4 août 1701, l'engagement de ne plus combattre entre eux ni contre les Français, le chevalier de Callières avait recommandé spécialement aux Iroquois d'observer la neutralité la plus stricte entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

setts (17 juin 1745). Les vainqueurs célébrèrent leur victoire avec le plus bruyant enthousiasme (1).

Tant de tapage pour un succès, en somme plutôt médiocre, s'expliquait sans doute par l'orgueilleuse satisfaction des gens de la Nouvelle-Angleterre, acharnés depuis un siècle à poursuivre la destruction de nos établissements, trop prospères à leur gré. De nombreux marchands, véritablement affolés par la contrebande dont Louisbourg était devenu le refuge, figuraient d'ailleurs parmi les volontaires bostonais. Toutefois, nos adversaires avaient un autre but en publiant avec fracas leur victoire : sachant fort bien que les Peaux-Rouges en recevraient une impression profonde, ils escomptaient déjà les défections qui ne pouvaient manquer de se produire au sein de peuplades toujours disposées à faire cause commune avec le parti du plus fort.

Au Canada, l'émotion fut très vive et l'on eut, semble-t-il, la claire vision du danger : non seulement il était à craindre que les Anglais ne missent à profit ce premier avantage pour remonter le Saint-Laurent et venir de nouveau assiéger Québec, mais on avait tout lieu de redouter que les nations alliées aux colons américains, les tribus jusqu'alors indécises ou même auparavant dévouées à la France, ne se réunissent aux troupes britanniques pour prendre à revers nos postes du haut pays. C'est ce que déclare formellement Lalande : « Après la prise de l'Ile Royale, toute la colonie était dans la consternation. L'on craignait tout de la flotte anglaise à Québec, des nations alliées dans le haut de la colonie. » Et le savant biographe d'ajouter cette phrase bien éloquente dans sa simplicité : « M. Picquet répondit de cette partie. »

Comme on vient de le voir, le missionnaire n'avait pas attendu notre premier échec, pour combattre dans l'esprit des sauvages les dangereuses suggestions de nos adversaires. Après la chute de Louisbourg, il fit l'impossible pour neutraliser l'effet déplorable produit sur les Indiens par la victoire anglaise. Il y réussit, mais au prix de quels efforts ! On en ju-

(1) Une escadre, commandée par l'amiral Périer de Salvert, fut envoyée de Brest au secours de l'île Royale qui se trouva prise avant son arrivée.

gera par le passage de sa lettre à M. de Beauharnais où, après avoir rappelé la visite des chefs iroquois à Montréal vers le début de l'hiver de 1745, il raconte comment, à quelques mois d'intervalle, ces mêmes Iroquois tentèrent de débaucher les guerriers du Lac des Deux-Montagnes :

« Tout cela n'avait pas néanmoins empêché les Cinq-Nations de se laisser gagner par les Anglais et de venir négocier au Lac avec leurs frères au moins une suspension d'armes, s'ils ne pouvaient pas en obtenir la neutralité. Ils espéraient que, s'ils réussissaient au Lac, ils viendraient bien à bout des autres. Les députés arrivèrent donc au Lac et parlèrent ainsi avec deux grands colliers de porcelaine (1) :

« Mon frère du Lac des Deux-Montagnes, je viens t'ébranler « un peu la tête pour dissiper ton ivresse. Pourquoi ne pas « laisser battre les deux géants qui se font la guerre? L'un des « deux n'est-il pas capable de nous écraser par sa chute, « et l'autre ne nous exterminerait-il pas aisément si nous « avions pris le parti du plus faible? Cessez donc les hostilités, « autrement nous sommes tous morts. » Il jeta son collier et voilà la parole des cabanes Iroquoises (2). Un moment après, il jeta un autre collier en disant : « Mon frère, prends du moins

(1) Bandes de cuir « de deux ou trois pieds de longueur et de six pouces de largeur, garnies de coquillages qu'on trouve au bord de la mer, entre la Nouvelle-York et la Virginie. » (La Hontan, lettre VII). Ces coquillages, bleuâtres ou blancs, étaient ronds et de la grosseur de petits pois; d'après Charlevoix (*op. cit.*, t. III, p. 209), ils étaient « cannelés, allongés, un peu pointus et sans oreilles. L'intérieur était d'un beau vernis et d'une coloration très vive, tantôt blanche, tantôt violette. » On les perçait et on les enfilait comme des perles. L'alternance des couleurs, le nombre des rangées avaient des significations précises. L'usage de l'écriture leur étant inconnu, les Peaux-Rouges se servaient de ces colliers comme de gages pour leurs contrats d'affaires ou leurs négociations. Ils gardaient parfois « un siècle ceux qu'ils avaient reçus de leurs voisins » et, comme on les reconnaissait à leurs différentes marques, c'était l'affaire des vieillards de rappeler « le temps et le lieu où on les avait reçus. » Le siècle révolu, ils pouvaient être utilisés pour de nouveaux traités. La guerre se déclarait, paraît-il, avec des colliers rouges.

(2) Les Iroquois, dont le nom viendrait du mode de conclusion de leurs harangues, se désignaient eux-mêmes superbement par le terme « d'hommes supérieurs à tous les autres » (Colden, *History of the Five Indian Nations of Canada*) ou par le qualificatif, plus modeste, de « Faiseurs de cabanes ». Leurs demeures étaient en effet plus grandes, mieux construites et mieux fortifiées que celles de leurs voisins. — *Parole* est ici synonyme de discours.

« un jour (cela veut dire un an) pour examiner ensemble une « affaire de cette conséquence. »

« Le lendemain matin, l'orateur des guerriers parla, quoique cette affaire regardât le conseil des vieillards, et dit :

« Le règne des guerriers, c'est le temps de la guerre !

« Mon frère des Cinq-Nations, la fumée du sang répandu « d'Onnontio, ton père et le mien, excite mon ivresse. Un « enfant verra-t-il couler le sang de son père sans être trans- « porté de fureur? Tu veux m'effrayer par la force énorme « de l'Anglais. N'ai-je pas l'expérience de l'avoir toujours « vaincu? Désespère-toi, mon frère, je ne saurais changer « ma résolution. Enfonce ton collier jusque dans le centre « de la terre ; qu'aucune nation n'apprenne jamais qu'il s'est « tenu dans le village du Roi un discours comme le tien. Voilà « ma parole et mon collier qui peuvent paraître dans tous « les villages du monde. Je te laisse avec nos vieillards et nos « femmes; le temps de venger mon père et le tien me presse. « Je pars ! »

« En achevant ces mots, il fit un cri en disant : « Je brûle un village », et chanta sa chanson de guerre avec tant de fermeté que le chef des Agniés résolut dès ce moment de finir ses jours avec les gens du Lac des Deux-Montagnes, ce qu'il a exécuté ; il est actuellement en guerre et l'un des plus zélés serviteurs du Roi. »

Cette subite « conversion » n'était pas un épisode aussi banal qu'on pourrait croire de prime abord. Grâce à leur vaillance et à leurs ruses, les Agniés ou Mohawks avaient remporté des victoires nombreuses dans les guerres entre sauvages. Leur prestige en était devenu tel qu'ils avaient fini par être considérés comme les représentants par excellence de la race iroquoise et que les autres nations s'étaient mises sous leur patronage. De tous les Indiens des Cinq-Cantons, c'étaient sans aucun doute les plus redoutables en même temps que les plus rebelles à notre influence. François Picquet lui-même ne parvint pas à les entamer sérieusement ; il avouait, non sans humeur, qu'on devait « les regarder comme des Anglais ».

« Les guerriers partaient tous le même jour, — continue la

lettre, — lorsqu'ils aperçurent les Outaouais (1) et les autres nations du haut Canada qui venaient à la mission. Ils déchargèrent les vieillards des cérémonies de leur réception et reçurent militairement ces étrangers qui, charmés de ce nouveau cérémonial, se mirent aussi à chanter la guerre avec eux, en menaçant avec la main les Anglais.

« Néanmoins les vieillards répondirent eux-mêmes au second collier des Cinq-Nations en ces termes : « Mon frère « des Cinq-Nations, le guerrier mon neveu a pris son parti. « Tu connais comme moi combien sa pensée est forte. Sou-« viens-toi seulement que, tandis qu'il était ici en paix, il ne « cessait de soulager ton bras contre les nations qui l'irritaient, « que leurs terres sont encore rougies de son sang et couvertes « de ses os. Si tu ne veux pas à ton tour lui aider, du moins « permets-lui de prouver à ton père et le sien que son « guerrier du Lac des Deux-Montagnes est son véritable « enfant. »

« Les Iroquois répondirent presque en même temps : « Ta « pensée est juste, mon frère; je sens ce que tu veux dire. Je « te répondrai l'année prochaine en homme reconnaissant. »

Ainsi, grâce à l'inébranlable fidélité des gens du Lac, les députés des Cinq-Cantons en furent pour leurs frais d'éloquence et pour leur courte honte. Ceux d'entre eux qui, dans la suite, prirent parti contre nous, furent relativement peu nombreux et ne se décidèrent que très tard. Aussi bien les « domiciliés » de la mission avaient eu l'adresse de se faire livrer en otages dix-huit jeunes garçons appartenant aux meilleures familles iroquoises ; ils en assumèrent généreusement la garde et l'entretien. Il est donc permis de croire que si les terribles guerriers qui nous avaient maltraités si cruellement pendant les guerres coloniales du règne de Louis XIV, nous causèrent, de 1743 à 1748, plus de souci que de mal, c'est en majeure partie à M. Picquet et à ses néophytes que nous en fûmes redevables.

Au reste, ces derniers ne limitaient pas aux seuls Iroquois

(1) Les Outaouais ou « Oreillards », appelés aussi par Champlain « Cheveux relevés », à cause de la disposition de leur chevelure nouée en « huppe » au sommet de la tête, chassaient au nord des lacs Erié et Ontario, mais surtout vers les bords de la rivière Ottawa.

leurs soins intelligents. « Aucune nation ne touchait à leur village sans être animée d'un zèle ardent pour les intérêts du Roi dans cette guerre. » A l'appui de cette affirmation, le missionnaire cite le fait suivant, en vérité caractéristique :

Des Hurons (1), des Outaouais et aussi des Mississagués (2) du Détroit (3), venus à Montréal pour engager le gouverneur à cesser les hostilités, voulaient à toute force qu'on déposât les armes. A cette nouvelle, écrit l'abbé Picquet, « cinquante Iroquois, près de quatre-vingts tant Algonquins que Nipissings, tous de la mission, partirent à l'instant pour Montréal. Ils y présentèrent, de la part du gouverneur et avec un collier que M. le commissaire leur donna, la hache de guerre d'*Onnontio-Goâ* à toutes ces nations. Ils leur parlèrent avec tant de fermeté et de confiance en Dieu et de zèle pour la gloire du Roi qu'ils les déterminèrent à prendre parti à la satisfaction de toute la ville, où l'on n'entendait que ce langage : « Nos bons amis, les gens du Lac des Deux-Mon-

(1) Ceux des Yendat, auxquels les Canadiens donnèrent le nom, devenu définitif, de « Hurons » (leur chevelure, rejetée en avant, donnait à leur tête l'aspect d'une hure de sanglier). — Ils vivaient sur les bords orientaux de la « mer douce » qui porte leur nom et au nord-ouest des bassins de l'Erié et de l'Ontario. Parkman (*France and England in North-America*) évalue à trente mille le nombre des Hurons qui étaient groupés, vers le milieu du dix-septième siècle, dans la « péninsule » de l'Ontario. La féroce inimitié des Iroquois les dispersa. Quelques-uns se dirigèrent vers les pays faîtiers qui séparent le versant des Grands Lacs de celui de l'Ohio ; d'autres, vers l'Ouest, vers Détroit par exemple ; le plus grand nombre recula vers le Nord. Les trente-deux villages, situés entre l'Ottawa et le lac Simcoë, furent détruits les uns après les autres et un jour vint où tout le riche pays des Hurons fut transformé en un morne désert. A la place des noms de villages, visités un siècle auparavant par nos explorateurs, les cartes du XVIIIe siècle portent cette mention : « Nation détruite. »

(2) Ou Mississaugua, de la famille ethnique des Odjibeway. Ils vivaient principalement sur la rive septentrionale du lac Huron, d'où ils avaient refoulé les Iroquois envahisseurs. Il existe encore, vers Niagara, un fort Mississaugua.

(3) Fortin de traite, bâti par les Français en 1670. Il porta d'abord le nom du ministre Pontchartrain. En 1701, Lamothe-Cadillac en fit une petite colonie. : l'église paroissiale était desservie par les Récollets, et les Jésuites avaient fondé une mission sur l'autre bord de la rivière. L'admirable situation de ce poste, dans un pays fertile et giboyeux (cf. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 11), et sur le « détroit », par lequel s'écoule le trop-plein du lac Huron dans le lac Erié, en faisait un de ces centres nécessaires, qui résistent à tous les accidents. Aujourd'hui, Détroit est une des grandes villes de l'Union (Etat de Michigan).

tagnes ! nos véritables frères ! Pourra-t-on jamais se reconnaître de leur zèle, de leur attachement et de leur amour pour notre pays ? »

Le fait est que les braves sauvages s'employaient en toute occasion à entraîner les indécis à la bataille sous les plis du drapeau fleurdelisé. Ils y réussissaient du reste admirablement, « soit au moyen de négociations secrètes, soit en levant des partis pour remplacer les chefs morts des différents villages : ce qui flatta beaucoup le Sault-Saint-Louis. »

Notons enfin que pour triompher des suprêmes répugnances de leurs frères de race, les hommes du Lac avaient à leur service un moyen presque infaillible : leur offrir des présents capables de réveiller leur vertu guerrière. Ils abandonnèrent de la sorte à certains « domiciliés », notamment à leurs voisins du Sault Saint-Louis, tous leurs prisonniers, « sept hommes en vie et une petite fille » ; ils distribuèrent aussi « vingt-sept chevelures aux différentes nations des pays d'en-haut, pour être portées dans les villages, afin de les exciter par ces trophées de leur victoire à suivre leur exemple » (1).

Ces tristes trophées avaient à leurs yeux le plus grand prix (2) : ils leur avaient coûté si cher! Au mois de septembre

(1) S'il est inexact de prétendre avec Elisée Reclus (*Nouv. géographie universelle*, t. XVI, p. 45) que les Indiens ne faisaient pas de prisonniers, il est malheureusement trop certain que leur ambition était de scalper l'ennemi, mort ou vif, pour orner leurs tentes de la « chevelure du vaincu ». « Lorsqu'un sauvage revient dans son pays, écrivait le P. Sébastien Rasles en 1723 (*Lettres édifiantes*, t. IV, p. 113), chargé de plusieurs chevelures, il est reçu avec de grands honneurs ; mais, c'est pour lui le comble de la gloire, lorsqu'il fait des prisonniers et qu'il les amène vifs. » On sait comment ces malheureux étaient accueillis et à quels effroyables supplices on les destinait le plus souvent. Notons en passant que la générosité des gens du Lac prouve à quel point l'influence du christianisme avait modifié leurs mœurs : non seulement ils n'attachaient pas leurs prisonniers au « poteau de la torture », mais il est à croire qu'en les livrant à leurs alliés, ils demandaient pour les captifs un traitement humain.

(2) Sur le scalp, que les anciens sauvages regardaient comme un trophée glorieux, les sauvages modernes professent la même opinion que leurs pères (Catlin, *North American Indian ;* P. de Smet, *Mission de l'Orégon*). Vainement, les missionnaires, et François Picquet plus que tout autre, s'efforcèrent de détruire ce préjugé barbare. Ils y réussirent d'autant moins que la plupart des administrateurs an-

1746, « le nombre de leurs morts et de leurs blessés, — six hommes tués et dix-sept blessés, dont trois incurables, — passait le nombre de ceux de toutes les autres nations réunies. » En outre, depuis le commencement de la guerre, on souffrait au village les plus grandes privations : les guerriers n'allaient plus à la chasse ; faute de bras pour les cultiver, les terres tombaient en friche et la disette, qui sévissait dans la colonie tout entière, avait fait hausser le prix du blé. Dans ces conjonctures difficiles, François Picquet parut à la hauteur de ses devoirs. Vivement ému des souffrances supportées par ses fils spirituels avec une patience qu'on pourrait qualifier d'héroïque, il les allégea du mieux qu'il put, recourant tour à tour au gouverneur, à l'intendant, à ses supérieurs ecclésiastiques, toujours prêts d'ailleurs à lui venir en aide ; donnant l'exemple en tout et partout ; besognant même aux champs pour sauver les cultures, lorsqu'il n'accompagnait pas ses guerriers dans leurs expéditions.

Le missionnaire avait assisté à l'assemblée générale des Indiens alliés, tenue à Montréal au début de la guerre. Dans l'automne de 1745, il se rendait à Québec avec ceux des hommes du Lac qui n'étaient pas encore baptisés. L'illustre Mgr de Pontbriand (1) voulut leur conférer le sacrement de ses propres mains, et les plus hauts personnages de la Colonie : le gouverneur, Charles de Beauharnais, l'intendant, Gilles Hecquart, le commissaire de la marine à Montréal, François-

glais et français encourageaient au contraire les Indiens à persévérer dans leur triste habitude. Au XVIIe siècle, le roi de France payait aux Hurons cinquante francs pour une chevelure d'Anglais et le roi d'Angleterre donnait le double pour celle d'un Français. (P. A. Gaspé, *Les Anciens Canadiens*). Pendant le siège de Québec, les « rangers » du capitaine Rogers, les sous-officiers de Montgomery scalpaient leurs prisonniers canadiens (*Malcolm Fraser's Journal; Knox's historical Journal*, t. II, p. 31 ; *Life of Wolfe*, p. 540). En 1760, le Parlement de Caroline taxait encore les chevelures. Bien plus, en 1763, les habitants de Carlisle, shériff en tête, scalpaient inhumainement les sauvages qui tombaient entre leurs mains.

(1) Henri-Marie Du Breil de Pontbriand, né à Rennes et mort au séminaire de Montréal le 8 juin 1760. D'abord chanoine de Rennes, il fut sacré évêque de Québec, le 9 avril 1741. Les Indiens, conquis par sa bonté, lui avaient donné un nom qui, dans leur langue, répond à cette expression : *Il nous console.* (Cf. Mgr Têtu, *Les Evêques de Quebec.*) C'est le frère du fondateur de l'*Œuvre des Petits Savoyards*.

Victor Varin (1), acceptèrent le parrainage des nouveaux chrétiens.

Quelques mois plus tard, en plein hiver, François Picquet allait encore à Montréal trouver le gouverneur, qui était lui-même « monté sur les glaces », en dépit de son âge. Le marquis présida une grande parade militaire, au cours de laquelle il félicita chaleureusement les auxiliaires indigènes, ceux du Lac en particulier, de leur dévouement aux intérêts de la Nouvelle-France.

En ce qui concernait les gens du Lac, ces éloges officiels étaient bien mérités. Nous venons d'exposer leur rôle auprès des autres Indiens, il nous reste à les suivre sur les champs de bataille.

IV. — La « guerre sauvage » de 1744 *à* 1746.

Tout au début des hostilités entre les colons anglais et canadiens, le gouverneur avait envoyé les hommes du Lac, par petits groupes de dix à cinquante, explorer les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Comme ils s'y rendaient d'habitude au moment de la pêche, ils avaient chance de passer inaperçus, en sorte qu'ils pourraient surveiller à leur aise et les préparatifs et les mouvements de l'ennemi. Ils avaient d'ailleurs la consigne de faire le plus possible de prisonniers, « afin d'en tirer les renseignements utiles. » La lettre au marquis de Beauharnais insiste particulièrement sur les courses des Nipissings (2) à travers les gouvernements de Boston et d'Orange (Albany), où ils parurent une fois au nombre de quarante-cinq.

(1) Les *Mémoires sur les affaires du Canada*, (pp. 67 et 103) nous donnent un portrait peu flatté de ce petit homme, vif et remuant, l'associé de Martel, et qui, pour mettre à l'abri l'énorme fortune qu'il s'était acquise, demanda à rentrer en France en 1757. Ils rendent cependant hommage à la finesse de son esprit, à son amour du travail et à ses rares aptitudes pour la finance. Compromis plus tard dans les scandales coloniaux de la Nouvelle-France, il fut condamné par le Parlement de Paris en même temps que Bigot.

(2) Peuplade qui porte le nom du lac auprès duquel sa postérité n'est pas encore complètement éteinte. Les appellations de « sorciers » et de « nation aux maléfices » étaient souvent appliquées aux Nipissings, renommés pour leurs « hommes de médecine ».

A peine les braves « découvreurs » étaient-ils de retour de ces explorations dangereuses qu'on leur confiait d'autres missions. Sur des ordres venus de Québec, dans l'été de 1744, soixante-dix d'entre-eux se remettaient en route pour Niagara (1), sous le commandement de M. de Saint-Pierre (2). Il s'agissait de convoyer « les canots de voyageurs (3) qui arrivaient chargés du Détroit ». François Picquet a pris soin de noter qu'en cette circonstance, ses Nipissings firent montre de la plus louable abnégation, car ils tinrent garnison au fort durant trois mois, malgré leur répugnance instinctive à s'immobiliser dans un poste.

Courir les bois; dresser des embuscades en se glissant dans des fourrés, impénétrables aux Canadiens eux-mêmes, pour y guetter avec une merveilleuse patience le passage des ennemis; rôder autour des cabanes, en quête de crânes à broyer et de chevelures à scalper; détruire les métairies; incendier les moissons; emporter les villages et les forts par surprise, voilà ce que les Indiens appréciaient surtout à la guerre. Inutile d'ajouter que sur tous ces chapitres ceux-ci reçurent bientôt ample satisfaction.

Comme ses prédécesseurs au temps des guerres intercolo-

(1) Fort bâti par Cavelier de la Salle, en 1678, au point où la rivière Niagara se jette dans l'Ontario.

(2) Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre, capitaine des troupes coloniales, jouissait d'un grand crédit auprès des Sauvages en raison de son courage calme et intrépide. Les Indiens le considéraient « comme un homme extraordinaire pour la présence d'esprit avec laquelle il s'étoit souvent tiré d'affaire avec ceux d'entre eux qui avoient attenté à sa vie et qu'il avoit obligés à s'humilier ». (*Mém. sur les aff. du Can.*, pp. 10 et 55). Ces qualités, jointes à sa connaissance du commerce avec les Sauvages et à sa parfaite intégrité, le firent choisir par le gouverneur de la Jonquière pour continuer les découvertes de la Vérandrye vers la « mer de l'Ouest » (1749). Saint-Pierre fonda le fort de la Jonquière (29 mai 1751) près de la « Montagne de la Roche », et revint de ses explorations en 1753. Pendant la guerre de Sept Ans, nous le retrouverons à la tête de détachements sauvages.

(3) Il s'agit ici de « barges » (ou berges) qui servaient pour les expéditions militaires ou commerciales. Ces canots, beaucoup plus grands et plus massifs que les canots indiens, étaient également faits d'écorce de bouleau, mais garnis de clisses et de varangues en bois de cèdre. Longs d'une trentaine de pieds, larges de quatre à cinq vers le milieu, ils se manœuvraient partie à la touée, partie à la rame et partie à la voile, car ils avaient généralement un mâtereau et une voile aurique.

niales du règne de Louis XIV, le marquis de Beauharnais se vit réduit par le manque de ressources et par la difficulté de retenir au service les auxiliaires indigènes, à faire une sorte de « guerilla » permanente sur la limite occidentale des territoires britanniques. Il dut se contenter de lancer contre la Nouvelle-York et la Nouvelle-Angleterre des colonnes volantes dont la tâche principale était de ruiner les établissements de nos rivaux. Ces expéditions pouvaient sans doute avoir des résultats militaires sérieux, ne fût-ce que celui de rompre le faisceau des forces ennemies et par conséquent d'empêcher nos adversaires de diriger contre le Canada cette attaque vigoureuse et coordonnée, — véritable coup de bélier, — que nous redoutions à juste titre. En revanche, elles présentaient le grave inconvénient de répandre dans toute l'Amérique anglaise l'horreur du nom français et nous n'aurions pas eu d'excuse si, de l'autre côté des Alleghanys, on n'avait recouru à une stratégie tout aussi déplorable.

Il n'apparaît point que François Picquet se soit jamais préoccupé beaucoup du caractère, en somme peu régulier, de certaines opérations de guerre auxquelles ses sauvages et lui-même prirent une part active. Il pensa sans doute que, vu les circonstances, il y avait mieux à faire qu'à philosopher : il y avait à se battre pour conserver coûte que coûte à la France des territoires découverts par nos explorateurs, mis en valeur par nos colons et nos commerçants, largement arrosés depuis deux siècles par le sang de nos missionnaires (1) et de nos soldats. L'hésitation est criminelle, quand le drapeau est en péril. François Picquet vola au secours du drapeau. A-t-on le droit de lui faire un grief d'avoir rempli résolument son devoir?

La première expédition militaire racontée dans la lettre au

(1) Il faut lire dans Charlevoix (*Hist. et descript. génér. de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, t. I, liv. VII) le récit des supplices effroyables endurés par les PP. Daniel, Garnier, Lallemant, Jogues, et Bréboeuf, en 1648 et en 1649. (Cf. Douglas Brymner, *Rapport sur les Arch. canad.*, 1884.) Les martyres subis par la plupart des fondateurs des missions huronnes ne découragèrent pas leurs successeurs : la liste serait grande des Récollets, Jésuites et Sulpiciens, qui « plantèrent dans leur sang » l'Eglise canadienne.

marquis de Beauharnais est celle que Pierrot (1), — « un colon du Lac », — dirigea vers la vallée de l'Ohio ou Belle-Rivière. Pierrot avait avec lui quelques Chaouanons (2) de sa connaissance. Ensemble ils « lièrent » huit Anglais. Sept des captifs furent donnés au « sieur Poudret, interprète » ; un seul fut conduit à Québec (été de 1744).

« Vers la même époque », quatre jeunes Nipissings revenaient d'explorer les rives de l'Océan. Ils se séparèrent de leurs chefs « à la hauteur des terres », pour s'enfoncer de nouveau en plein territoire anglais « avec un courage et une résolution surprenante à leur âge ». Tant de hardiesse faillit leur coûter cher; ils eurent plus d'une fois à s'ouvrir un passage, le tomahawk (3) à la main, au travers des rangs ennemis. Ils se tirèrent cependant sans trop de mal de leur périlleuse aventure, et, à défaut de prisonniers, ils eurent l'orgueil d'offrir au gouverneur des chevelures nombreuses.

Un peu plus tard, « tandis qu'on délibérait encore dans plusieurs villages s'il était à propos que les sauvages se mêlassent de la guerre », les gens du Lac « levèrent un parti considérable », qui se joignit aux volontaires du Sault-Saint-Louis. Le détachement se dirigea vers le lac Champlain sous les ordres de « MM. de Saint-Ours (4) et de Selle cadet ». Il était déjà parvenu à Sainte-Thérèse (5), lorsqu'il fut arrêté par un courrier du gouverneur : on devait attendre le parti du lieutenant Marin (6). Les Indiens obéirent sans murmurer et, chose plus

(1) Mort peu après des suites de ses blessures à l'hôpital de Québec.

(2) Ces sauvages habitaient principalement dans le bassin de l'Ohio, entre la Monongahéla et la Grande-Rivière des Miamis.

(3) Casse-tête fait d'une corne de cerf ou d'un bois très dur. Sa forme était celle d'un coutelas terminé d'un côté par une grosse boule, de l'autre par une pointe crochue.

(4) Officier canadien de grande valeur, descendant du chevalier Roch de Saint-Ours, enseigne dans la compagnie de Chambly auquel Talon concéda, en 1672, le fief où se trouve la bourgade actuelle de Saint-Ours. Le lieutenant de Saint-Ours fut chargé de mettre en défense l'Acadie en 1751. Montcalm le nomme dans son bulletin de victoire de Carillon : il y commandait un corps canadien. Second commandant de la droite française, Saint-Ours trouva une mort glorieuse sur les hauteurs d'Abraham.

(5) Poste fortifié sur la rivière des Iroquois ou Richelieu, à peu de distance du lac Champlain, entre les forts Saint-Jean et Chambly.

(6) Officier-interprète originaire de Provence. Entré dans la marine en 1733, il servit longtemps au Canada. « Décrié pour sa cruauté,

extraordinaire, « sans se rebuter de la longueur du temps, qui fut de plus de vingt jours. »

Ils se dédommagèrent, il est vrai, le mieux qu'ils purent de leur inaction forcée en se livrant à leur sport favori aux alentours du poste. « Du produit de leur chasse », ils offrirent aux Canadiens et aux sauvages du lieutenant Marin, « le premier festin de guerre ».

C'était une bizarre cérémonie que ce « festin de guerre » où s'exaltaient en fanfaronnades, en plaisanteries grossières, en gestes de menace à l'adresse de l'ennemi, la bravoure réelle et l'instinct de massacre et de pillage des guerriers indiens. Des notes laissées par François Picquet (1) nous permettent de nous représenter avec exactitude un genre de spectacle assurément peu banal et dont le missionnaire fut plusieurs fois témoin.

Qu'on se figure deux longues files de Peaux-Rouges, aux tournures les plus exhilarantes et les plus hétéroclites, assis sur leurs talons en face de vastes chaudières, remplies jusqu'aux bords de quartiers de venaison. Sur les visages de ces hommes, qui semblent tout pénétrés de la gravité du rite, un bariolage extraordinaire de couleurs : le premier badigeon est de rouge vermillon, la couleur de la joie et de la force, celle qui symbolise la race, et sur ce fond éclatant, en taches, en étoiles, en croix ou en barres, voire en savants dégradés imitant les phases de la lune dans ses apparitions successives, du noir composé avec de la suie des « perches à feu » ou la raclure des marmites, du blanc, du bleu et du jaune, ont été appliqués méthodiquement. Quelquefois les nuances contras-

mais craint des sauvages » (*Mém. sur les aff. du Can.*, pp. 11 et 151), Marin reçut de la Jonquière le poste de la baie des Puants (1750) : il devait y construire un fort et explorer le cours du Missouri. En 1753, Duquesne l'envoya contre les sauvages du Haut-Ohio avec 3.000 hommes. Aux affaires de Chouaguen et du fort Georges, il commandait une partie des Indiens. Montcalm appréciait sa bravoure, mais le jugeait sot, parce qu'il était vantard, comme presque tous les « coureurs de bois » (Lettre à Lévis, 17 août 1756). Marin fut blessé et pris le 24 juillet 1756, comme il arrivait au secours de Niagara. (*Arch. de la marine, service général des campagnes, B⁴ 175.*)

(1) Ces notes ont été très largement utilisées par Lalande dans sa *Notice* : il y a peu de choses inédites à y glaner.

tent d'un côté de la figure à l'autre : un œil semble éteint, tandis que l'autre resplendit ; une joue brille comme un soleil, et l'autre paraît voilée d'un nuage. Au sommet du crâne, une mince touffe de cheveux parmi lesquels se hérissent des plumes d'aigle et s'entrechoquent avec un tintement joyeux des morceaux de verre ou de porcelaine. Chaque partie de la tête a d'ailleurs son « ornement » : des pendeloques, faites de petites pierres taillées, sont fixées aux narines et des boucles pendent aux oreilles qui, déchirées dès l'enfance et sans cesse allongées par les bijoux qu'elles portent, en sont arrivées à flotter sur l'épaule : ce qui est pour les Peaux-Rouges la perfection de la beauté! Tout le reste de l'équipage est à l'avenant : des colliers de coquillages retombent par devant la poitrine sur une chemise barbouillée de rouge, et quand la chemise fait défaut, — ce qui n'est point rare, — un bel habit galonné dissimule le brayer de cuir. Enfin une ceinture de nuances variées, mais toujours burlesquement assorties ; un grand coutelas, un tomahawk et un miroir, suspendus au cou ; des bracelets d'argent ou de cuivre encerclant chevilles et poignets ; des mocassins en peau d'orignal, complètent un ensemble aussi extravagant que pittoresque.

L'assemblée silencieuse, un « orateur » se lève et prononce une harangue solennelle. C'est l'acte le plus raisonnable de toute la cérémonie. L'éloge de la nation française et de son roi, les causes de la guerre, les motifs d'honneur et de religion qui invitaient à y prendre part, formaient le thème habituel de ces « discours d'ouverture ».

On procède ensuite à la nomination des chefs. A l'appel de son nom, chacun des élus se dresse brusquement sur ses pieds, saisit la tête de l'un des animaux sacrifiés pour la fête et s'écrie d'une voix terrible : « Voici la tête de l'ennemi ! » Une tempête de cris de joie et de colère, de rires d'orgueil ou de mépris, d'applaudissements furieux salue le trophée symbolique. Au paroxysme de l'enthousiasme belliqueux, le chef entonne alors sa « chanson de guerre », mélopée tour à tour sinistre et bouffonne, où il s'épuise en défis insultants, en facéties obscènes, en éloges hyperboliques prodigués aux assistants et surtout à sa personne redoutable : n'est-il pas un héros capable de

tout vaincre, de tout emporter, de tout anéantir? Et tandis que le « chanteur » passe le long des rangs, chacun des guerriers répond à sa cantilène par des cris sourds, saccadés, tirés du fond de l'estomac, agrémentés enfin par des contorsions et des balancements de corps si plaisants qu'il fallait y être fait pour ne pas éclater de rire. A bout de souffle, le nouveau chef s'arrête et, avec un grand geste de dégoût, jette loin de lui la dépouille sanglante. Lorsque les mêmes rites ont été observés pour tous les capitaines, la fête s'achève par la distribution des viandes.

Sous le commandement du lieutenant Marin, les guerriers du Lac firent merveille. Ainsi que François Picquet se plaît à le rappeler au gouverneur, ils capturèrent les premiers « découvreurs » anglais ; placés à l'avant-garde du corps expéditionnaire lors de la prise de Sarasto (1), ils pénétrèrent les premiers dans la ville, enfonçant à coups de crosse les portes des maisons, tuant tous les habitants, — des Flamands (2) surtout, — qui leur résistaient ; enfin, de leur propre initiative, ils établirent des sentinelles devant les cabanes iroquoises dressées dans ces parages, assurant les propriétaires « qu'Onnontio (le gouverneur) avait toujours pour eux des entrailles de père et qu'ils n'en recevraient aucun mal s'ils ne se rangeaient point du côté des Anglais : ce qui eut un merveilleux effet sur les Iroquois. »

A la façon des bons généraux qui s'oublient eux-mêmes dans leurs bulletins de victoire, François Picquet a omis de nous dire qu'il prit part en personne à l'expédition de Sarasto. Longtemps après, vers 1780, alors qu'il n'y avait plus d'honneurs à redouter, il en faisait la confidence à son ami Lalande.

(1) Dans le triangle formé par la « rivière du Fer », celle de « Manathe » (l'Hudson) et son affluent « la rivière des Mohawks ». Tour à tour prise et reprise, Sarasto ou Sarastou était une position importante, car les Anglais y acheminaient la plupart de leurs convois à destination du fort Lydius.

(2) En 1623, trois cents Flamands de langue française, originaires d'Avesnes, furent amenés par Jean de Forest à Manathan, là où se trouve aujourd'hui New-York. D'autres vinrent plus tard avec des Hollandais, des Italiens, des Suisses, des Anglais et la Nouvelle-Avesnes changea son nom en celui de Nieuwe-Amsterdam, puis de New-York, « l'Empire-City » du Nouveau-Monde.

« M. Picquet, lit-on en effet dans les *Lettres Édifiantes*, apprit par un détachement que les Anglais faisaient des préparatifs de guerre à Sarasto et poussaient leurs établissements jusque sur le Lac du Saint-Sacrement (1). Il en donna avis au général et lui proposa d'envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis si l'on ne pouvait pas faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-même avec M. Marin qui commandait le détachement. On brûla le fort et les établissements de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers et autres bois de construction; on détruisit les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues... L'on fit cent quarante-cinq prisonniers sans avoir perdu un seul Français et même sans qu'aucun d'eux eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre. »

La lettre du missionnaire au gouverneur rappelle ensuite avec une complaisance évidente toute une série de petites affaires dans lesquelles les guerriers du Lac jouèrent leur rôle avec une remarquable décision. Faut-il ajouter que le narrateur, homme d'église et par ailleurs naturellement généreux et compatissant, ne laisse paraître aucune sensibilité au cours de son récit? Lui qui faisait les plus louables efforts pour adoucir la barbarie des coutumes indiennes, qui déplorait plus que personne les cruelles nécessités de la guerre, qui réprouvait avec énergie le massacre et le pillage, qui rachetait à grands frais les prisonniers, raconte sans sourciller les pires exploits de ses Peaux-Rouges : son unique préoccupation, semble-t-il, est de mettre en pleine lumière leur bravoure et leur héroïque dévouement.

On en jugera par les citations qui vont suivre. Voici en quels termes il rapporte l'attaque d'un fort anglais par une

(1) Aujourd'hui *lac Georges*, l'une des « merveilles de l'Amérique », au S.-O. du lac Champlain, dans lequel il se déverse par une nappe plongeante de dix mètres de hauteur. C'est l'ancien *Horicon* (Eau d'argent), à demi bassin, à demi fleuve, qui serpente au pied de collines, variant à l'infini les paysages de ses promontoires, de ses plages, de ses îles. On prétend que sa pureté cristalline lui valut le nom de *Saint-Sacrement* (Ostensoir) que le P. Jogues lui donna en 1646. Son eau était jadis employée pour les baptêmes dans certaines paroisses du Saint-Laurent.

poignée de sauvages du Lac des Deux Montagnes et du Sault-Saint-Louis pendant l'hiver de 1745 :

« Le 29 janvier, alors que les corps des différentes tribus n'étaient pas encore bien déterminés à prendre les armes, quatorze Iroquois du Lac des Deux-Montagnes furent équipés à Montréal (1). Ces braves guerriers, à la tête desquels était Gaïentagarosse, résolus de se distinguer, chantaient de si bonne grâce leur chanson de guerre qu'un parti d'Algonkins (2) se mit à leur suite. Un peu après, quelques Abénakis (3) et quelques sauvages du Sault-Saint-Louis, charmés de leur contenance et de l'air déterminé avec lequel ils les avaient vus partir, se mirent aussi en marche pour les joindre. Voilà donc Gaïentagarosse à la tête d'une troupe capable de répondre à ses vues.

« Les Algonkins, trop ardents, prirent les devants pour avoir la gloire de frapper les premiers. Ils firent en effet le premier prisonnier et levèrent quelques chevelures, après avoir surpris l'ennemi à la façon des sauvages qui n'aiment guère à s'exposer. Les Abénakis agirent de même. Ainsi nos Iroquois, avec ceux du Sault-Saint-Louis et deux Goyogouens (4), réfugiés depuis peu au Lac, ne se trouvèrent qu'au nombre de vingt-trois. Ils pénétrèrent jusqu'au delà de Dierfil (5), n'osant rien entreprendre autour de cette ville trop

(1) François Picquet dit un peu plus loin : « Souvent, dans le cours du printemps et de l'été, plusieurs guerriers se sont eux-mêmes équipés à la Mission et ont fait avec succès leurs courses, sans paraître à Montréal pour ne pas s'y débaucher. »

(2) La plupart des Indiens survivants au Canada appartiennent à la famille ethnique des Algonquins, ou plutôt à leur race, la grande « race algique ». Il s'agit ici de la « Grande Nation », dont les villages se succédaient dans la vallée moyenne du Saint-Laurent, et non de leurs « oncles », les Algonquins du Sud ou « Loups », plus souvent appelés Delaware ou Lenni-Lap (Hommes primitifs).

(3) Ou Ouabenaki (Peuple de l'Aurore). Ils habitaient en effet à l'orient des autres Indiens dans le Maine et, avec les Mic-Mac et les Etchemin (gens des canots), vers les fjords du Nord-Est (John Reade, *Transactions de la Société royale du Canada*, 1887). Le siège principal de leurs tribus se trouvait au sud du golfe laurentien jusqu'au Richelieu. Souvent mentionnés dans les anciennes chroniques, ces ennemis acharnés des Anglais sont devenus fameux dans la littérature américaine par leurs chants d'une poésie pénétrante.

(4) Iroquois de la nation des Cayucas (Goyangoins ou Goyogoans).

(5) Deerfield (Massachusetts) sur le Connecticut. Les Français l'avaient incendiée, dans l'hiver de 1703, pendant la campagne contre Boston.

bien gardée et fortifiée en règle. Enfin ils découvrirent le fort qu'ils ont attaqué.

« Les approches en étaient difficiles. Pour n'être pas découverts par les sentinelles qui veillaient dans une guérite extrêmement élevée au milieu du fort, ils contrefirent les cochons, communs dans l'endroit, et arrivèrent ainsi à la faveur de la nuit jusqu'aux maisons qui étaient aux environs ; elles leur servirent de retranchement.

« Le lendemain matin, quinze hommes sortirent du fort pour faire une ronde. Nos jeunes guerriers foncèrent sur les Anglais, mais plus tôt qu'il ne fallait, n'ayant pas laissé aux ennemis le temps d'approcher : ce qui donna le moyen à ceux qui étaient les plus près du fort d'y entrer promptement. Néanmoins, Atadenrat, que nous nommons « le coureur », coupa le chemin à quatre Anglais dont l'un tira son coup de fusil : ce qui ne lui fit qu'une légère blessure sous le bras. Comme l'Anglais fuyait du côté du fort, Atadenrat, pour ne point le manquer, lui planta la pointe crochue de son casse-tête dans le dos afin de l'arrêter et de le lier en vie. Mais l'Anglais, vigoureux et robuste, après avoir saisi le manche du casse-tête attaché au bras du sauvage, entraînait tout avec lui..... Atadenrat arracha enfin par un dernier effort et son casse-tête et une côte de l'Anglais, lequel tomba à la porte du fort d'où les ennemis tiraient continuellement des coups de fusil. Un second Anglais jeta par terre notre sauvage qui, n'étant pas dangereusement blessé, se releva à l'instant et se saisit de l'Anglais, le terrassa, le lia à la vue du fort et le conduisit ainsi hors de portée des balles ; ils l'ont amené à la Mission. Sur ces entrefaites, un troisième Anglais fut tué à coups de couteau par un autre sauvage sur lequel il avait déchargé un coup, que celui-ci avait adroitement esquivé.

« Dans le même temps, le jeune Peganatoguen, neveu du grand chef du village, était aux prises avec le quatrième Anglais. Il avait d'abord eu l'adresse de ranger son adversaire entre lui et le fort, afin qu'il lui servît comme de bouclier ; ils se menaçaient également tous deux avec leurs fusils qu'ils avaient en joue et dont les bouts se touchaient ; ils parèrent l'un l'autre pendant un peu de temps le coup prêt à partir,

lorsqu'enfin le sauvage, plus adroit, brûla la cervelle de l'Anglais, tandis que les autres sauvages, de leur retranchement, et les Anglais, par la porte de leur fort, faisaient un feu terrible qui continua par différentes reprises jusqu'au soir. Les Anglais ne purent fermer la porte du fort, ni enlever les cadavres qui l'embarrassaient, à cause des coups de fusil et des flèches que les sauvages tiraient toujours très juste et fort à propos. La nuit vint heureusement pour les deux partis. Nos gens n'avaient rien mangé depuis quatre jours et étaient fatigués du combat. Les Anglais avaient perdu déjà trente hommes, au rapport d'un prisonnier qui a été pris depuis dans les mêmes cantons...

« Nos gens ont déclaré que, si les partis, qui les avaient abandonnés, eussent été avec eux, ils se seraient jetés dans le fort, la hache à la main. Irrités d'avoir manqué leur coup, ils brûlèrent dix-huit maisons, épargnèrent le temple par respect et tuèrent une quantité prodigieuse de toutes sortes d'animaux domestiques. »

A la suite de ce récit (1), le narrateur affirme que, si le coup de main tenté contre Deerfied ne réussit pas au gré des Iroquois, il eut du moins ce résultat d' « allumer fortement le feu de la guerre dans tous les villages » ; depuis, « il ne s'est passé aucun jour où l'on n'ait vu quelques partis se mettre en marche, se battre, amener des prisonniers ou apporter des chevelures. »

Le missionnaire ne pouvait évidemment « rapporter le détail » de tous ces combats, « encore que très curieux par les circonstances qui les accompagnent » ; il a dû se borner à trois ou quatre, choisis sans aucun doute parmi les engagements les plus sérieux.

Il raconte par exemple comment, avec une cinquantaine

(1) Il ne serait pas sans intérêt de rapprocher d'un tel récit certaines pages du *Dernier des Mohicans*. Tandis que les aventures prêtées par Fenimore Cooper au guerrier algonquin, dont il a fait le héros de son livre, sont purement imaginaires, les prouesses accomplies par les guerriers du Lac ont au moins ce mérite d'être vraies. D'autre part, il est assez piquant de constater que le romancier et le missionnaire ne professent pas la même opinion sur les vertus guerrières de la race algonquine.

de guerriers, le grand chef Rouhaïatarasse, — aussi vaillant que disert, paraît-il, — mit en déroute une colonne anglaise de 150 hommes, à une portée de mousquet seulement d'un « fort considérable, situé entre les gouvernements de Boston et d'Orange » (1).

Déjà notre sauvage dressait une embuscade dans l'espoir d'y attirer la garnison, lorsque ses « découvreurs », qui battaient l'estrade « pour savoir si quelques camps volants des ennemis ne tenaient point la campagne », lui signalèrent l'approche d'un escadron. Les cavaliers guidés par deux Indiens, « dont l'un était un apostat du Sault-Saint-Louis », venaient opérer la relève des troupes casernées dans le fort. A cette nouvelle Rouhaïatarasse s'empresse de décamper sans bruit et va se blottir avec ses hommes au milieu d'épaisses broussailles. « Tous se couvrirent de feuilles et de branchages pour traverser un chemin qui était à la vue du fort. »

Le lendemain, sur les dix heures, la porte du fort s'ouvrit toute grande. Le chef iroquois et ses compagnons attendaient cet instant avec leur patience imperturbable de trappeurs. Sans qu'une branche craque, sans qu'une feuille remue dans le fourré, ils dépouillent aussitôt leurs vêtements, « le brayer excepté », et, le couteau aux dents, le fusil ou le tomahawk à la main, ils se tiennent prêts à bondir, tels d'agiles carcajoux sur de paisibles orignaux. Déjà les « Habits-rouges » défilent sous la muraille de la forteresse, « tambour battant et en bel ordre ». Par une singulière ironie du sort, ils viennent clouer une affiche contre le mur d'une maison, à deux pas de l'embuscade : « Défense de la part du gouverneur et sous les peines les plus graves de passer ladite maison. » En vérité, la proclamation était opportune !

Rouhaïatarasse, « persuadé que Dieu lui présente cette occasion de battre les ennemis de la religion et du roi », fait un signe « au chef de prière, le sieur Charry (2) ». L'aumônier

(1) Peut-être s'agit-il ici de Haldfield (Hartford), sur le Connecticut, à 50 milles de Boston.

(2) Collaborateur de François Picquet, qui le donne comme aumônier de la petite troupe. On sait que le mot *prière* était généralement employé par les Indiens dans le sens de *religion chrétienne*.

« annonce » alors « le combat, au nom de Jésus et de Marie et à la gloire d'*Onnontio-Goâ* ». Au même instant, prompts comme l'éclair, tous les guerriers s'élancent hors du hallier, « en poussant des cris effroyables. » Leur apparition est saluée par une décharge de mousqueterie, si mal dirigée qu'ils n'en éprouvent aucun mal. Ils y répondent par une salve meurtrière et, sans prendre haleine, se jettent sur les traces de leur chef, « qui ne leur donne point d'autre commandement que son exemple. » Comme si « tous les diables étaient à leurs trousses », les Anglais se débandent et courent à toutes jambes vers le fort ou se dispersent dans les bois, talonnés par les Indiens qui, dans l'ivresse du carnage, broient des têtes, scalpent des chevelures, lient des prisonniers. La poursuite ne s'arrête que devant la porte de la forteresse, dont les défenseurs, à peine revenus de leur surprise, accueillirent nos Iroquois « par un feu enragé ».

Après cet épisode caractéristique de la « Guerre sauvage », la Lettre au marquis de Beauharnais cite un trait de bravoure vraiment admirable. Il fait le plus grand honneur aux Nipissings qui en furent les héros.

Ces braves gens étaient arrivés en vue d'un fort anglais. Ils étaient d'abord au nombre de sept seulement, mais dix-huit Algonquins se joignirent à eux. Instruit par ses éclaireurs du faible effectif du détachement, le commandant ennemi manœuvra pour l'envelopper : il le fit attaquer de front par quarante hommes, tandis qu'il le prenait lui-même en queue avec le gros de sa troupe. Ainsi placés entre deux feux, les Peaux-Rouges n'hésitèrent pas à se défendre : ils le firent d'abord avec succès, rendant coup pour coup, ripostant à la fusillade par une grêle de flèches et de balles. Par malheur, le cœur vint à manquer au chef des Algonquins. Sous prétexte qu'on se battrait avec plus d'avantages dans la forêt voisine, il donna à ses hommes l'ordre de s'y réfugier : ceux-ci eurent la faiblesse d'obéir. Les Nipissings, imitant ces lâches, allaient-ils se replier à leur tour?

« Outchik (1), chef du parti qui était composé de son père, de

(1) Cet Outchik (ou Hotchig) est un personnage historique, fort connu : c'est lui qui tua par méprise l'ingénieur de Combles au siège de Chouaguen et qui, pour réparer ce malheur, combattit dans la

ses trois frères et de deux de ses cousins, déclara qu'il ne quitterait pas ainsi le champ de bataille. Ne valait-il pas mieux périr en tuant des Anglais que d'être tué en les fuyant? Il fut bien secondé dans sa résolution : son frère aîné fit des prodiges de valeur, tantôt tirant son coup de fusil et lançant ses flèches, tantôt assommant avec son casse-tête ceux qu'il avait séparés du gros, jusqu'à ce qu'il fût lui même jeté à terre par trois balles qui l'atteignirent presqu'en même temps. Outchik voyant son frère tomber à ses pieds : « Je mourrai aussi, dit-il, mais ce sera sur le corps du commandant de la troupe ennemie! » Il s'élance à l'instant comme un éclair, parvient jusqu'au commandant anglais, lui brûle la cervelle d'un coup de pistolet, jette un soldat voisin à ses pieds d'un coup de casse-tête. La petite troupe le suit, son frère se relève et se met de la partie. Le choc est si vif et si prompt que les Anglais se dispersent. Ils auraient tous pris la fuite sans les têtes du premier détachement de quarante hommes qui, s'étant emparés d'une hauteur voisine, ne cessaient de tirer sur nos gens auxquels le champ de bataille était resté. Les autres enveloppèrent pour la seconde fois nos braves Nipissings qui reçurent, tant les uns que les autres, près de quarante coups de fusil. Le frère aîné d'Outchik en reçut neuf pour sa part, et tous dangereux. Il tomba presque sans mouvement.

« La mère, qui était sur une hauteur à quelque distance de là, sentant son mari, ses fils et ses neveux dans le danger évident de tous perdre la vie ou d'être pris par les Anglais, exhorta avec une force martiale et tant de résolution les Algonquins (ils ne se battaient que de fort loin), que ceux-ci se lancèrent avec furie sur les ennemis et qu'ils obligèrent bientôt les Anglais à se réunir, pour se retirer dans le meilleur ordre possible, bien qu'à peu près tous blessés.

« La mère, chargeant alors son fils aîné sur ses épaules, exhorta son mari et ses enfants à se retirer. Outchick arracha de ses plaies et de celles de ses camarades toutes les balles qu'il

suite avec un véritable héroïsme en maintes batailles. Montcalm le félicita au cours de la visite qu'il fit au Lac en 1757. Seul des sauvages, il demeura avec d'Hébécourt pendant la retraite de Carillon (juillet 1759).

put avoir, disant qu'il voulait les rendre aux Anglais avec usure. Il a bien tenu sa parole : malgré une plaie qui ne saurait se fermer, il a déjà été dans plusieurs partis, notamment dans celui de M. de Rigaud (1). Son frère aîné est encore à l'hôpital à l'extrémité. Le cadet, âgé de dix-sept ans, a eu cinq blessures ; tous en un mot, en étaient couverts lorsqu'ils arrivèrent à Montréal. »

Un souffle d'héroïsme, d' « héroïsme antique », ne soulève-t-il pas le récit émouvant qu'on vient de lire? Que dire de ces sauvages qui donnaient à leurs ennemis et à leurs frères de si nobles exemples, de ces sauvages, capables de lutter jusqu'à la possession du champ de bataille, résolus au besoin à se faire tuer à leur poste? de ces guerriers qui arrachent de leurs plaies les balles pour les rendre à l'ennemi? de ces blessés qui se relèvent pour combattre encore jusqu'à ce qu'ils retombent, la poitrine trouée comme un drapeau étoilé de mitraille? de cette mère enfin, digne des femmes gauloises, qui ramène les poltrons au combat, et qui charge son fils mourant sur ses épaules? Ces sauvages à vrai dire mériteraient un autre nom, s'ils ne mettaient précisément en celui-là leur fierté suprême. A propos des Iroquois, Parkman a prononcé le nom de Sparte, affirmant que nul autre peuple n'est arrivé à unir, au même degré que ces Indiens, « l'existence individuelle et la vie nationale », à faire preuve également de bravoure et d'abnégation personnelle. L'érudit bostonnais avait raison : le parallèle peut s'établir ; peut-être même ne tournerait-il pas, système politique mis à part, à l'avantage des durs soldats de Lacédémone. Quand nos historiens parlent de ces derniers, il semble vraiment que les louanges ne soient jamais trop expressives ni l'admiration assez prosternée. Et pourtant dans le cœur des Spartiates som-

(1) Le capitaine Rigaud de Vaudreuil, fils de l'ancien gouverneur, fut lui-même gouverneur particulier des Trois-Rivières. « Brave soldat, mais peu spirituel, il étoit bon, affable et d'un caractère bienfaisant, et capable de tout oser pour la gloire de son prince. » (*Mém. sur les aff. du Can.*, p. 91.) A Chouaguen, nous le retrouverons à la tête des miliciens et volontaires canadiens; il dirigera l'expédition contre le fort George en février-mars 1757. Montcalm ne l'appréciait pas à sa valeur, semble-t-il : peut-être les démêlés du général avec le gouverneur Vaudreuil ont-ils incliné celui-là à n'être pas complètement équitable envers le frère de celui-ci.

meillaient aussi des instincts barbares, prompts à s'affirmer en de terribles réveils. Entre ces conquérants toujours sous les armes, ces apôtres du mensonge utilitaire, ces fanatiques de l'odieuse « cryptie » et les Peaux-Rouges d'Amérique, existe-t-il donc une telle différence que l'on puisse équitablement réserver à ceux-là toutes nos sympathies et notre admiration, quand nous marchandons à ceux-ci jusqu'à notre estime? Et puis, des Français n'ont pas le droit d'oublier que les sauvages du Canada souffraient et mouraient pour une cause qui n'était pas la leur, mais celle de la France lointaine et... indifférente.

Le brave Outchik, on vient de le voir, fut « du parti de M. de Rigaud. » Canadien de naissance, comme son frère, le futur gouverneur de la colonie, cet officier connaissait admirablement les Indiens et savait s'en faire obéir. Aussi fit-il à leur tête de nombreuses expéditions. Dans celle qu'il dirigea en 1746, vers la Nouvelle-York, il avait sous ses ordres, en outre des Hurons, Outaouais et Mississagués dont il a déjà été question, quelques Abénakis et un certain nombre de guerriers du Lac accompagnés d'un de leurs missionnaires, M. Depéret (1).

« Dans ce parti, écrit François Picquet, nos sauvages eurent l'honneur de représenter à M. de Rigaud, lorsqu'il était dans le dessein d'aller à Corlar (2), combien cette entreprise était dangereuse à cause que les Cinq-Nations qui sont voisines et vont tous les jours dans les maisons des Anglais, pourraient en prendre ombrage. Le parti de M. de Rigaud étant composé de toutes sortes de nations, il pourrait arriver que l'on fasse sans distinction main basse sur les sauvages des Cinq-Nations et sur les Anglais, et, infailliblement, ceux-là prendraient les armes : ce qui serait infiniment plus funeste à la colonie que toute la guerre des Anglais... Nous avons eu dans ce parti le neveu du grand chef du village de tué sous le fort qui a été

(1) Plus tard curé de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile. V. ci-dessous.

(2) D'ordinaire ce nom désigne le gouvernement de la Nouvelle-York, par suite le gouverneur. Souvent aussi il indique la rivière Mokawk (ou Corlaer), au bord de laquelle se dressaient les wigwams des Agniés, ou même l'établissement anglais de Schenectady, à 25 Km. au n.-o. d'Albany.

pris et sept hommes de blessés : cinq Iroquois et deux Algonquins. Tous se battirent avec tant de bravoure, pour ne pas dire de témérité, que le chef des Abénakis s'écria : « Je l'ai bien toujours dit qu'il n'y avait parmi les nations que mon frère du Lac des Deux-Montagnes qui fût un homme comme moi ! »

Une dernière « course » est rappelée avec quelques détails dans la Lettre au marquis de Beauharnais : c'est l'expédition au cours de laquelle Kissensick, un chef nipissing (1), fameux parmi les fameux, vint à bout d'une compagnie anglaise de trente hommes qu'il avait attaquée avec sept guerriers de sa tribu et « huit chefs des nations des pays d'en-haut ».

Certes, après avoir fait le récit sincère de tant d'exploits invraisemblables, après avoir mentionné quelques-uns seulement des services rendus à notre cause par ses chers sauvages, aussi experts en diplomatie qu'en bravoure, François Picquet avait raison de conclure son rapport par ces lignes, où percent une émotion et une fierté trop légitimes :

« Voilà donc, Monsieur, ce qu'ils ont fait d'après vos ordres, pour vous contenter et pour plaire à Sa Majesté. Voilà ce qu'ils ont fait à la connaissance de tout le pays, au milieu des plus rudes épreuves qui n'ont servi qu'à mieux les faire connaître. »

Le marquis de Beauharnois ne pouvait moins faire que de transmettre ce beau rapport au ministère de la marine. Une lettre de ce dernier à notre compatriote, datée de Versailles le 20 mars 1747 (2), nous apprend qu'en effet le gouverneur s'acquitta promptement de ce devoir.

« M. le marquis de Beauharnois m'a informé, — écrit Maurepas, — de la conduite que les sauvages du Lac ont tenue pendant la guerre, et le Roy, à qui j'en ay rendu compte, a remarqué avec plaisir qu'ils ont justifié par leur zèle et par leur valeur les espérances que S. M. avoit toujours eues sur eux. »

Le ministre annonçait ensuite que Louis XV avait donné des

(1) Dans une lettre sur laquelle nous aurons à revenir, Bougainville l'appelle Kisenseck.

(2) *Archives du ministère des colonies* (série B, vol. 85, f° 26).

ordres « à M. de Lajonquière (1), destiné à aller relever M. le marquis de Beauharnois », pour leur faire tenir la gratification annuelle de deux mille livres, qui devait leur permettre « de suivre les ouvrages de leur nouvel establissement ». Il exprimait enfin toute la satisfaction éprouvée par le Dauphin, à la lecture de la harangue que le gouverneur lui avait adressée de la part des braves Indiens, « touchés et charmés, du courage qu'il avoit fait paraître à la bataille de Fontenoy » (2). « Mgr le Dauphin a lu la harangue que M. le marquis de Beauharnois m'a adressée de la part des guerriers du village, — assure Maurepas —; et il a esté très satisfait des assurances qu'ils lui ont données de leur attachement. M. de Lajonquière est chargé de le leur dire de sa part. »

Ainsi le missionnaire, qui remplissait lui-même si noblement son devoir dans un coin perdu de l'immense Amérique, avait su intéresser ses sauvages aux épisodes les plus glorieux de la victoire, chèrement disputée, mais décisive, remportée aux Pays-Bas par le maréchal de Saxe, le 11 mai 1745. A Fontenoy, le Dauphin, comme le roi lui-même, avait fait preuve d'un réel courage et les acclamations enthousiastes qui saluèrent le jeune homme lorsqu'il passa à cheval devant le front des régiments vainqueurs, étaient bien méritées (3). N'est-il pas touchant de retrouver un écho de ces acclamations dans le cœur et sur les lèvres des Indiens du Lac? La harangue qu'ils composèrent, débutait par ces mots : « Mon cher ami, la marche de ton père dans ses courses guerrières étonne nos montagnes, déconcerte l'Anglais et réjouit nos villages. » On y reconnaît l'éloquence iroquoise à l'emphase et à la richesse métaphorique

(1) Pierre-Jacques de Taffanel, marquis de la Jonquière, né à Graulhet (Albigeois) en 1685, mort à Québec en 1752, gouverneur de la Nouvelle-France. Il servit cinquante-cinq ans dans la marine et fit trente-huit campagnes, dont vingt-neuf sur mer, prit part à neuf combats, dont ceux de Rio-de-Janeiro, de Toulon et de Finisterre, et reçut trois blessures. Cf. Le marquis de la Jonquière, *Le chef d'escadre, marquis de la Jonquière, gouverneur-général de la Nouvelle-France...* (Paris, Garnier). V. ci-dessous.

(2) Ce sont les expressions de M. Picquet. La harangue à Louis de France (1729-1765) se trouve à la suite de la Lettre au marquis de Beauharnais (Anc. Bibl. de S. Sulpice).

(3) Le duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice* (Paris 1884), t. I, pp. 378 et suiv.

du style ; on y sent aussi la fierté patriotique d'un bon Français, vivement ému à la nouvelle d'une action militaire qui rappelait les anciennes gloires.

V. — Fin de la guerre intercoloniale (1747-1748).

Pendant les deux dernières années de la guerre, l'activité du missionnaire du Lac et le dévouement de ses Indiens ne se démentirent à aucun moment.

La brillante offensive du maréchal de Saxe dans les Pays-Bas ne doit pas faire illusion sur la situation véritable de la France et de ses colonies, au printemps de 1747. Partis en guerre pour démembrer la Maison d'Autriche, nous en étions maintenant réduits à conquérir la paix, à nous défendre sur notre propre territoire. L'Angleterre était devenue pour nous une antagoniste redoutable : ses flottes menaçaient nos côtes, bloquaient nos ports, arrêtaient les convois à destination de nos colonies. Le Canada qui était sous une dépendance étroite de la métropole, qui en tirait ses renforts, ses munitions de guerre et jusqu'à ses vivres, devait souffrir particulièrement de cet état de choses. Ainsi que doit l'être en principe toute guerre coloniale, la guerre d'Amérique, il ne faut pas l'oublier, était une guerre maritime (1), autant, et plus peut-être, qu'une guerre continentale. Que la marine anglaise vînt à garder cet empire des mers qu'elle était en train d'acquérir et c'en était fait de nos grandes possessions d'Outre-Atlantique.

Or, en 1746, la flotte du duc d'Anville (2), envoyée pour reprendre Annapolis ou tout au moins pour inquiéter nos rivaux vers Louisbourg, fut dispersée par une terrible tempête sur les plages inhospitalières de l'Acadie. Un an après, le nouveau gouverneur du Canada, le marquis de la Jonquière (3),

(1) Ce point de vue est celui où s'est placé récemment M. le major W. Wood, des troupes canadiennes, dans son volume *The Fight for Canada* (Westminster, Arch. Constable, 1904).

(2) Nicolas de La Rochefoucauld, duc d'Anville. Accablé de chagrin, il mourut peu après à Chibouctou, non loin de cette Annapolis qu'il espérait reprendre. (Haliburton, *Account of Nova Scotia*, 1839, t. I, p. 126.)

(3) La Jonquière avait déjà reçu ses provisions de gouverneur, lorsqu'il s'embarquait sur l'escadre du duc d'Anville l'année précé-

en route pour rejoindre son poste, se heurtait, par le travers du cap Finisterre, aux escadres combinées des commodores Anson et Warren. Nos dix navires — cinq vaisseaux de ligne et cinq bâtiments inférieurs, — succombèrent glorieusement après une lutte acharnée contre les frégates et les seize vaisseaux de ligne des ennemis. Une partie du convoi que les nôtres avaient mission d'amener à Québec fut sauvée, mais le brave de la Jonquière était prisonnier (14 mai 1747).

On devine quelles furent les appréhensions des Canadiens à la nouvelle de ce désastre (1). Au fait, leur situation devenait fort critique, les communications avec la France se trouvant coupées de nouveau et pour longtemps peut-être.

A ce propos, Lalande nous assure le plus sérieusement du monde que les « alarmes », causées dans la colonie par la défaite du cap Finisterre, furent « entièrement » dissipées par un « heureux événement », dû à l'initiative de François Picquet. L'affirmation est imprévue ; elle peut sembler plaisante : l'exagération n'est-elle pas d'ailleurs le péché mignon des biographes? Quoi qu'il en soit, le fait mérite d'être retenu; le voici :

Vers le début de l'été (1747), le missionnaire recevait au Lac des Deux-Montagnes une ambassade solennelle venue des Cinq-Cantons iroquois. Les députés étaient « au nombre de soixante chefs avec leur suite ». François Picquet les accueillit le plus honorablement qu'il lui fut possible, avec cette politesse raffinée, cette courtoisie délicate, dont il connaissait aussi bien que les Indiens eux-mêmes, les règles si sévères et si compliquées. On aperçoit sans peine quels résultats il espérait d'une visite que sans nul doute il avait provoquée. N'importait-il pas souverainement, dans les conjonctures présentes, d'entretenir avec les Iroquois des rapports d'amitié? Grâce à l'ascendant extraordinaire qu'il avait pris sur les

dente. Mais comme il ne devait « se faire reconnaître » qu'à l'issue de la campagne, la mort du duc d'Anville et l'insuccès des opérations l'avaient obligé de ramener en France les débris de la flotte, après avoir acheminé les derniers transports vers Québec.

(1) D'Argenson écrivait dans ses *Mémoires* en apprenant la défaite : « Les Anglais ont beau jeu pour nous enlever nos colonies. Le Canada sera le premier conquis. »

Peaux-Rouges, grâce à la confiance qu'il avait su leur inspirer, notre compatriote devait réussir dans cette tâche.

Il y réussit à telles enseignes qu'au bout de quelques jours, il était parvenu à persuader ses nobles visiteurs de se rendre à Québec. Il fit mieux : il les y conduisit lui-même, « comme autant d'otages », insinue Lalande. Evidemment, le missionnaire n'avait pas l'intention de violer, au préjudice de ses hôtes, les devoirs sacro-saints de l'hospitalité. Son but était tout simplement de retenir ses amis iroquois le plus longtemps possible loin de leurs villages, c'est-à-dire loin des intrigues des agents anglais.

La précaution n'était pas superflue, si l'on en juge par les nouvelles pessimistes apportées dans la capitale de la colonie par les courriers des pays d'en-haut : une partie des Indiens désertait déjà notre cause et il y avait tout lieu de craindre que le plus grand nombre d'entre eux n'imitât un si funeste exemple. Ce malheur fut conjuré par l'apparition fort opportune en rade de Québec, le 5 juillet, de la frégate « l'Emeraude » et du convoi de transports chargés de vivres que l'héroïsme des combattants du cap Finisterre et la présence d'esprit du lieutenant de vaisseau, Clément de la Jonquière (1), avaient sauvés des mains de l'ennemi.

L'excellent effet, produit par l'arrivée de ces secours, fut encore accru par l'heureuse issue du voyage (2) accompli par

(1) Neveu du chef d'escadre, marquis de la Jonquière. Entré dans la marine en 1726, il prit part aux expéditions du marquis d'Antin et du duc d'Anville, assista à la bataille de Toulon, etc... Il s'illustra pendant la guerre de Sept Ans par des croisières audacieuses dans le golfe du Saint-Laurent. Promu chef d'escadre en 1771, et lieutenant-général ès armées (1780), il mourut en 1795, victime de l'émigration. (*Archives du ministère de la marine*, Service général des campagnes, B4 180.)

(2) C'est à la fin d'août que le « Northumberland », commandant Périer de Salvert, pénétra dans le port de Québec amenant le comte de la Galissonnière. Dans son rapport au ministre, Périer de Salvert rend compte que « l'arrivée de puissants renforts sous l'escorte de M. de la Jonquière a produit un excellent effet dans la colonie, en ranimant le zèle des habitants et en détruisant les insinuations dangereuses que les ennemis avaient répandues dans l'esprit des sauvages ». A son tour, Clément de la Jonquière écrivait : « Je n'ai rien oublié pour seconder les intentions de M. le marquis de Beauharnais à l'égard des nations sauvages auxquelles j'ai donné plusieurs festins et rendu des honneurs qui ont paru les toucher : ce qui, joint à

le nouvel administrateur de la colonie, le comte de la Galissonnière, chargé de faire l'intérim du gouverneur prisonnier (1).

A peine l'illustre marin eut-il pris contact avec la société canadienne qu'il entra en relations avec le missionnaire du Lac des Deux-Montagnes. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre : ils sympathisèrent en effet dès leur première entrevue. François Picquet eut vite deviné la haute valeur du futur amiral, soit comme administrateur, soit comme soldat. De son côté, La Galissonnière ne tarda pas à se rendre compte des qualités du vaillant prêtre. Il apprécia bien vite son zèle infatigable, son parfait désintéressement et son patriotisme éclairé. Au surplus, nous possédons sur ce point un précieux témoignage, un témoignage à vrai dire officiel. Voici ce qu'on peut lire, en effet, dans le « Journal » (2), rédigé le 18 octobre 1747 et adressé au comte de Maurepas, ministre de la marine, par le comte de La Galissonnière et par l'intendant Gilles Hocquart, celui-là même qui se plaisait à donner à François Picquet le titre peu banal d' « apôtre des Iroquois » :

« Il est à propos, Monseigneur, que vous soyez informé que pendant le long séjour que les députés des Cinq-Nations ont fait à Québec, Monsieur l'abbé Picquet, missionnaire du Lac des Deux-Montagnes, a profité des dispositions où il les a trouvés d'embrasser le christianisme, en leur faisant régulièrement et chaque jour, dans la chapelle Saint-Roch (3), des instructions publiques suivies d'une prière à la portée de cette espèce de caté-

l'abondance qui règne dans ce pays depuis mon arrivée, n'a pas laissé de contribuer à les faire rentrer dans la bonne voie dont une partie s'était déjà écartée, et que le reste était prêt à quitter s'ils n'avaient été détrompés par l'arrivée de mon convoi de tous les mauvais propos que les Anglais leur avaient tenus et dont vous serez sans doute instruits plus amplement ailleurs. » (*Archives du ministère de la marine; Journal de M. de la Jonquière, lieutenant de vaisseau, commandant de la frégate du Roi, l'Emeraude...;* Brest, 29 novembre 1747.)

(1) Louis XV lui avait écrit, le 10 juin, que par suite de « l'accident arrivé au marquis de la Jonquière », il lui confiait « en son absence le commandement des colonies de la Nouvelle-France et dépendances, avec les mêmes pouvoirs et honneurs attachés à sa charge ».

(2) *Arch. de l'Archevêché de Québec* (cité par M. Gosselin, p. 9).

(3) Cette chapelle se trouvait en dehors de l'enceinte de la ville (à l'est de la rue Saint-Roch actuelle), dans un faubourg qui fut lui-même entouré d'une forte palissade en 1759. (V. le *plan de Québec* dressé en 1720 par Chaussegros de Léry, ing. du roi.)

chumènes. Il y a lieu d'être surpris d'une pareille assiduité de la part de ces sauvages. Quoiqu'ils soient capables d'une grande dissimulation, quelques-uns donnent lieu de croire qu'il y aurait de la sincérité dans leur conduite. Vous verrez par les paroles jointes à notre journal qu'elle paraît soutenue : l'avenir nous le fera connaître encore mieux...

« Le sieur Picquet prépare l'ouvrage depuis longtemps avec beaucoup d'ardeur et de zèle. Il a dans le village des Cinq-Nations quelques-uns des sauvages du Lac, des plus sages et qui lui sont affiliés, dont il se sert pour gagner les autres. Nous l'avons encouragé à suivre ce qu'il a commencé et il se flatte du succès. Cet ecclésiastique est parfaitement désintéressé et emploie une partie de son revenu (1) pour l'exécution de son projet.

« C'est de nous-mêmes que nous vous proposons, Monseigneur, de demander à Sa Majesté une pension sur les bénéfices de 6 à 800 livres : il n'en peut faire qu'un très bon usage et pour une fin très convenable. »

Une lettre comme celle-là, où la sincérité du sentiment s'unit à une si rare délicatesse, ne fait-elle pas également honneur à celui qui la mérita et à ceux qui l'écrivirent ? Si elle révèle chez ces derniers une exacte notion du but à la fois patriotique et religieux auquel François Picquet espérait atteindre, elle confirme d'autre part tout ce que nous avons déjà pu dire de l'œuvre admirable entreprise par notre compatriote et des moyens qu'il employait pour la mener à bien.

Les sauvages « affiliés » ne servaient pas seulement, comme dit le « Journal », à « gagner les autres » ; ils avaient encore la mission de se renseigner sur les projets, les dispositions et les mouvements de nos adversaires. Les services qu'ils rendaient à ce point de vue étaient tout particulièrement précieux ; le fait suivant le prouve avec évidence :

L'abbé Picquet, ayant appris par ses « éclaireurs » que « les Anglais formaient un gros détachement » de miliciens et de sauvages, dans le dessein d'attaquer le Canada sur plusieurs points à la fois, en fit prévenir la Galissonnière. Des troupes légères furent tenues prêtes à partir au premier signe et, lors-

(1) Il s'agit sans doute ici du revenu de son propre patrimoine.

que l'occasion parut propice, on fondit à l'improviste sur l'ennemi. Surpris au moment où ils s'y attendaient le moins, les Anglais furent complètement battus. Quelques-uns s'échappèrent dans les bois où ils périrent sous les coups des sauvages ; le plus grand nombre se rendirent, et tandis qu'on délivrait les prisonniers qu'ils avaient faits, ils se virent eux-mêmes conduits à Québec sous bonne escorte. « Le reste du détachement fut tué ou noyé au pied des cascades. » Lalande, qui nous a conservé le souvenir de cette petite victoire, affirme que, « depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du Lac des Deux-Montagnes », où « l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre ».

Toujours d'après le même témoignage, pendant cette courte, mais décisive expédition, « notre missionnaire resta deux jours et deux nuits sans fermer l'œil. » Aussi bien, c'était assez son habitude de payer généreusement de sa personne.

Par bonheur, son endurance était à la hauteur de son courage. « Pendant cette guerre,— écrit encore Lalande, — il contribua deux fois à la conservation de la colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit. Il veillait sans cesse. On le voyait coucher dans les bois et sur la neige ; marcher à pied en hiver des journées entières, souvent dans l'eau ; passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner l'exemple à ses guerriers ; exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connaissances lui faisaient trouver des expédients dans les occasions qui paraissaient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un pays que les Anglais étaient sur le point d'occuper et il s'y conserva malgré leurs intrigues et leurs efforts. »

Tout commentaire risquerait d'affaiblir ces lignes tombées de la plume de l'homme qui connut le mieux François Picquet. Ce qui nous reste à dire du fondateur de La Présentation et de son rôle pendant la période la plus combative et la plus glorieuse,—la plus douloureuse aussi,—de son séjour à la Nouvelle-France, n'est pas pour infirmer le jugement qu'elles expriment avec une énergie et une sobriété vraiment émouvantes.

CHAPITRE IV

Les Origines de La Présentation (1748-1750).

I. — Le Canada au lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle (1748).

Après de laborieuses négociations, les préliminaires du traité d'Aix furent rédigés et signés, avec une hâte exceptionnelle, le 11 avril 1748.

Durant les interminables séances du Congrès, les plénipotentiaires avaient paru moins préoccupés de prévenir les occasions de querelles futures que de mettre un terme, coûte que coûte, à des hostilités qui avaient fini par lasser toutes les puissances. Aussi, les protocoles qu'ils échangèrent ne réglaient aucun conflit, pas plus le conflit continental que le conflit colonial et maritime.

« Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix ; le roi la veut ! » Cette instruction sommaire de Mme de Pompadour à Saint-Séverin semblait inviter ce diplomate courtisan à ne soulever aucune de ces questions délicates, dont la discussion eût sans doute prolongé l'attente de la marquise et des cours européennes, mais qui, au jour fatal, risquaient de reparaître plus pressantes, si pressantes même qu'un débat pacifique ne pourrait plus alors être institué pratiquement. De ce nombre étaient la délimitation des frontières vers l'Acadie et la souveraineté de la vallée de l'Ohio, revendiquée par la France pour le Canada et la Louisiane, par l'Angleterre au nom de ses colons américains. Pour trancher ces grosses difficultés, le cabinet de Versailles décida de s'en rapporter à une « Commission des limites ». C'était renouveler la faute commise à Utrecht (1) et laisser subsister des causes permanentes de conflit.

(1) En 1713, nous avions laissé l'Acadie « conformément à ses anciennes limites ». Cette formule imprudente, source d'éternelles contestations, servit de clef à nos rivaux pour pénétrer dans la Nouvelle-France par la porte de l'Est.

Louis XV avait cru désarmer l'Angleterre en acceptant de faire la paix « en roi, non en marchand ». « Bête comme la paix ! » gronda bientôt le bon sens populaire (1), quand on apprit en France que nous renoncions avec une générosité trop naïve à toutes nos conquêtes dans les Indes et aux Pays-Bas. En retour des plus durs sacrifices, nous obtenions uniquement la restitution de Louisbourg (2) et la cession des îlots de Saint-Pierre et de Miquelon !

L'illusion du gouvernement français était d'autant plus dangereuse que, selon la remarque de la Galissonnière, la paix devait tout juste « assoupir la jalousie de l'Anglais en Amérique ». Elle ne pouvait être, et ne fut en réalité, qu'une simple trêve, à peine une suspension d'armes (3).

Au lendemain même du traité, une compagnie d'actionnaires yankee et virginiens se formait dans le but de coloniser les deux rives de l'Ohio (4). Les gouverneurs de Pensylvanie et de Maryland ne se gênaient point pour délivrer des passeports à quiconque voulait courir les aventures de la traite par delà les Alléghanys (5). Déjà les « Américains », comme on les appelait, cherchaient à sortir de l'étroite bande côtière où s'étageaient

(1) Le peuple avait raison de qualifier durement un traité, insignifiant quant à ses résultats, humiliant quant aux détails de son exécution ; qui retirait du même coup et bénévolement notre drapeau de Chambéry, de Fribourg, de Maëstricht, de Madras ; qui ne reprenait même pas au Piémont la partie du Dauphiné perdue en 1713.

(2) Cette restitution, accueillie avec une véritable fureur par les Bostonais, s'explique par ce fait que l'Angleterre jugeait la menace de Louisbourg utile pour réfréner les ambitions, déjà très apparentes, de ses sujets d'Amérique. Il est étrange que la politique française n'ait pas aperçu dès cette époque quel parti elle pouvait tirer de cet antagonisme latent.

(3) Des partis de sauvages, alliés des Canadiens ou des Anglais, ne cessèrent de tenir la campagne, pillant les fermes écartées, commettant tous les méfaits qui étaient le résultat le plus ordinaire de ces sortes de randonnées.

(4) En 1750, le Parlement anglais concédait à cette compagnie 600.000 acres de terrain, immédiatement répartis entre un certain nombre de colons. Il était difficile « d'opérer » avec plus de désinvolture, alors que siégeait la fameuse Commission des Limites. A voir la Grande-Bretagne précipiter de la sorte ses colons contre les nôtres, presqu'au lendemain de la paix, ne dirait-on pas qu'elle n'avait signé le traité qu'avec l'intention secrète de ne pas l'observer ?

(5) V. *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 9, qui signalent les courses des Anglais à Sandusky, « à trente lieues du Détroit. »

leurs treize gouvernements. Ce devait être tout d'abord une sorte d'infiltration à peine visible, une marche lente et dissimulée, l'invasion méthodique et silencieuse des territoires contestés, avant la prise de possession bruyante et définitive. La lutte était engagée pour la conquête du bassin de l'Ohio.

Le bon droit se trouvait alors de notre côté, c'est incontestable : l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle ne stipulait-il pas que les choses resteraient sur le pied où elles étaient avant la guerre? Or, en 1743, — et si l'on excepte Oswégo (Chouaguen) que le gouvernement français avait toujours considéré comme une usurpation contre laquelle il n'avait cessé de protester, — la Grande-Bretagne tenait l'Acadie jusqu'à l'isthme et ne possédait aucun établissement sur les bords de la Belle-Rivière. Au surplus, nos titres étaient fondés sur les découvertes de nos explorateurs et sur le commerce pratiqué sans interruption par nos coureurs de bois et nos traitants officiels, dans les régions visitées pour la première fois par Cavelier de la Salle, en 1670.

Mais si le droit nous favorisait, nos adversaires avaient pour eux le nombre, autant dire : la force. Nous possédions encore, il est vrai, les deux tiers de l'Amérique du Nord, mais notre supériorité n'existait plus que sur la carte, sur *nos* cartes (1). Bien groupées, adossées à l'Atlantique, en communication directe avec leur métropole et par conséquent faciles à ravitailler, les colonies anglaises l'emportaient de plus en plus par le chiffre de leur population. Elles étaient, vers 1748, de quinze à vingt fois plus peuplées que le Canada et la Louisiane (2) ! Une telle infériorité assurait notre défaite, s'il n'é-

(1) Un géographe anglais, dont ses compatriotes admettaient volontiers les conclusions, n'avançait-il pas « qu'après le traité d'Utrecht les limites du continent avaient été tirées, et que les commissaires avaient tiré une ligne courbe (!) depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la latitude du 49e degré. » (Cf. *Mémoires sur les affaires du Canada*, p. 35).

(2) Contre les 1.200.000 blancs des colonies britanniques, le Canada proprement dit, comptait alors de 50 à 55.000 habitants, l'Ile-Royale 2.500, les établissements des Lacs quelques milliers. D'après le IVe volume du recensement de 1871, la population canadienne était de 42.000 âmes en 1739 et de 55.000 en 1754.

tait tenté sans retard, pour sauver la plus belle de nos colonies, un effort énergique et suivi.

Par malheur, à l'opposé de la Grande-Bretagne qui s'intéressait chaque jour davantage au développement de ses possessions d'outre-mer, la France, absorbée par le règlement des affaires européennes, s'inquiétait médiocrement de ce Canada lointain, de ces « arpents de glace », comme dira le trop spirituel Voltaire (1), qui coûtaient si cher au pays (2) et rapportaient si peu. En vain, de la Galissonnière envoyait à Versailles des rapports décisifs et, par endroits, tristement prophétiques : il ne réussit pas à secouer l'indifférence élégante du grand public français, ni même à frapper, comme il aurait fallu, l'esprit de Louis XV et de ses ministres.

Les arguments principaux à l'aide desquels les colons britanniques s'efforçaient de justifier leurs prétentions, étaient les deux suivants : 1° les Franco-Canadiens n'occupaient pas effectivement les territoires en litige ; 2° le traité d'Utrecht, en concédant à l'Angleterre la suzeraineté sur les Iroquois, l'avait mise par le fait en possession de tous les pays habités par ces sauvages entre le Saint-Laurent, les lacs Ontario et Erié, la Susquehanna et l'Hudson (3) ! Au fond, si les « Américains » raisonnaient de la sorte, c'est qu'ils étaient fermement résolus à faire aboutir *per fas et nefas* le projet qui les hantait depuis un siècle. Leur persévérance les rendait insensibles aux retards intermittents, aux défaites partielles. Avec la ténacité caractéristique de la race anglo-saxonne, ils entendaient poursuivre la réalisation de cette idée, partie essentielle de leur programme de colonisation de l'Amérique septentrionale : bouter les Français hors du Canada, en attendant de pouvoir les chas-

(1) Lettre à Moncrif, 27 mars 1757 (t. LVII, p. 254 de l'édit. Beuchot).

(2) Le budget de la colonie, ordinairement d'un million, devait s'enfler bientôt de manière inquiétante.

(3) On discuta sur ces questions de 1750 à 1753, mais les « travaux » de la Commission des Limites n'aboutirent qu'à la publication de trois gros volumes de mémoires. Dans ses *Souvenirs*, le maréchal de Noailles signale une des chicanes suscitées par les commissaires britanniques, Shirley et Mildmay : contrairement à l'usage, ceux-ci refusèrent de déposer leurs conclusions en français, bien que leurs collègues protestassent ne prétendre par là à aucune prééminence.

ser de tout le continent. Et sans nul doute tel était le sens de cette formule : « la plus grande Acadie. »

Le comte de la Galissonnière était assez perspicace pour pénétrer les desseins menaçants de nos rivaux et, d'autre part, il avait un sentiment trop vif des responsabilités qui pesaient sur lui pour attendre les événements, les bras croisés (1). Regardant l'isthme de Shédiac et les Alléghanys comme les véritables limites et les boulevards nécessaires de la Nouvelle-France, il prit ses dispositions pour sauvegarder les droits de la colonie.

Au nord comme au nord-est, sur le cours inférieur du Saint Laurent et vers l'Acadie (2), nos établissements paraissaient en sécurité, du moins pour le moment. Au contraire, le danger était pressant dans la région des Grands Lacs et de la Belle-Rivière. Etendre la frontière idéale de nos possessions jusqu'à la ligne sinueuse des cimes appalachiennes, était une opération plus difficile à réaliser sur le terrain que sur le papier. Il importait cependant au suprême degré d'opposer une barrière insurmontable aux ambitions anglaises, surexcitées par l'appât du magnifique butin à recueillir dans un pays neuf, aux ressources infinies comme ses horizons.

Le premier soin qui s'imposait au gouverneur intérimaire était donc de s'assurer définitivement du bassin de l'Ohio, ne fût-ce que pour maintenir ouverte et toujours praticable la voie la plus directe et la plus commode entre la Louisiane et le Canada. La mission qu'il devait confier, en mai 1749, au lieu-

(1) V. ce que disent de lui les *Mémoires sur les aff. du Canada*, pp. 1 à 5. Quoi qu'en aient pensé les éditeurs de cet ouvrage, c'est évidemment de la Galissonnière et non du marquis de la Jonquière qu'il s'agit à la page 1.

(2) Du côté de l'Acadie, le Commandant-général prêta les mains aux projets du fameux abbé Le Loutre, missionnaire à Missagouache (Fort Lawrence), lequel espérait qu'en favorisant l'immigration de nos compatriotes en deçà de l'isthme sur les territoires appartenant à la France, les frontières se trouveraient naturellement établies et fortifiées et que l'Angleterre renoncerait peut-être un jour à la presqu'île elle-même. Jean-Louis Le Loutre était venu en Acadie, pour la première fois en 1737. A l'automne de 1746, il retournait en Europe. L'année suivante, il s'embarquait sur l'escadre de la Jonquière. Fait prisonnier au cap Finisterre (il a laissé un récit de la bataille publié par l'abbé Casgrain), il fut conduit en Angleterre, d'où il passa en France. Il revint à Louisbourg et de là en Acadie, au courant de l'été de 1749.

tenant d'infanterie, Céloron de Blainville (1), répondait à cette préoccupation. Les instructions de cet officier portaient, en effet, qu'il devait parcourir la contrée comprise entre les Lacs et les Alléghanys ; visiter les nations sauvages qui l'habitaient, afin de les rallier à notre cause ; donner la chasse aux traitants britanniques et leur intimer la défense de reparaître dans le pays, à peine de confiscation de leurs marchandises (2) ; enfin, « planter en terre », en présence du plus grand nombre possible de Peaux-Rouges et dans des lieux choisis, des plaques de plomb (3), portant gravées, avec les armes du roi, les revendications de la France (4).

La Galissonnière connaissait trop bien l'audace obstinée de nos rivaux, pour s'en tenir à cette unique mesure. Il comprenait à merveille que nous ne resterions maîtres de la « Grande-Vallée » qu'à une triple condition : 1° la coloniser ; 2° en occuper solidement les points stratégiques les plus importants ; 3° faire rayonner sans cesse notre influence sur les tribus indiennes, sur les Iroquois des Cinq-Nations en particulier.

Il était donc nécessaire tout d'abord de diriger un vigoureux courant d'émigration vers le bassin de l'Ohio, d'y attirer nos commerçants et d'y créer des colonies agricoles. Il fallait en-

(1) Commandant du Détroit, où il devait revenir, sa mission terminée. Cf. Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 76 et *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 11 et 73. Ce dernier ouvrage, qui contient sur Céloron plusieurs détails inexacts, le juge ainsi : « Il étoit brave, intelligent et capable de commander ; il eut des ennemis qui le perdirent et sa hauteur ne lui permit pas de prendre les biais qu'il falloit pour les détruire. » Céloron a laissé un *Journal de campagne*. V. ci-dessous.

(2) Céloron était porteur de lettres de la Galissonnière pour le gouverneur de Pensylvanie, Hamilton, exposant l'objet de la mission.

(3) Une de ces plaques, retrouvée vers 1815, avait été enterrée, comme en fait foi l'inscription qu'elle porte, à l'embouchure de la rivière Venango, le 16 août 1749. (Cf. de Witt Clinton, *Archæologia americana*, Cambridge, 1836.) Toujours d'après l'inscription, la France revendiquait tout le bassin fluvial de l'Ohio et de ses affluents « jusqu'aux sources », en vertu des traités de Ryswick, Dordrecht et Aix-la-Chapelle.

(4) Evidemment, cette cérémonie, — dont il devait être dressé procès-verbal, — avait pour principal but de frapper l'imagination des Indiens. Aussi, les écrivains anglais ou anglophiles, tel l'auteur des *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 4), en la qualifiant « d'irrégulière, d'inutile et de risible », ont-ils laissé paraître moins d'humour que de méchante humeur.

suite y multiplier sans retard nos établissements, afin de relier par une chaîne continue le golfe laurentien au Mississipi. Or, dans tout cet immense pays, nous ne possédions encore aucun poste fixe; Frontenac, Niagara, Détroit, Michillimakinac jalonnaient la route des Illinois, mais étaient situés beaucoup trop au nord du cours de la Belle-Rivière. Bien plus, entre Montréal et le lac Ontario, nous n'avions pas d'établissement sérieusement protégé. Dans les projets du Commandant-général, une première série de forts avancés, de forts d'arrêt, construits le plus près possible de la frontière des Appalaches, barreraient le passage aux envahisseurs ; en arrière se dresserait une seconde ligne de postes fortifiés. On formerait ainsi un immense chemin de ronde couvrant la colonie tout entière et assurant, — avantage inestimable ! — des communications régulières entre les diverses parties de nos possessions. En troisième lieu, pour déterminer les Indiens à nous apporter l'appoint de leurs forces dans les luttes à venir et, si possible, à lier indissolublement leur fortune à la nôtre, il importait de mieux les connaître, de leur rendre plus de services, de nouer avec eux des rapports entretenus avec soin, et pour cela, il fallait d'abord habiter à proximité de leurs villages, sinon au milieu de leurs « cabanes » elles-mêmes.

Ce programme (1), de la Galissonnière ne put malheureusement le remplir jusqu'au bout. Il aurait voulu que la France lui envoyât des hommes, soldats (2) et colons, en grand nombre. Il demandait surtout des laboureurs, au moins une dizaine de mille, pour peupler et mettre en valeur les vallées de la Belle-Rivière et de ses affluents ; il ne put les obtenir. Il n'eut pas davantage la satisfaction de voir s'élever les forts qu'il rêvait de construire, et quant aux « centres d'influence » qu'il souhaitait établir à portée des sauvages, s'il

(1) Le point faible de ce programme, c'est qu'il était bien difficile d'opposer une digue infranchissable au courant qui emportait dès lors les « Américains » vers le « Lointain-Ouest ». Pouvait-on confiner pour toujours dans les étroites limites de son berceau d'enfant un peuple à l'adolescence déjà drue et forte, toute débordante d'une sève vigoureuse, et qui portait dans ses juvéniles ambitions les promesses de son magnifique avenir ?

(2) Il réorganisa les milices canadiennes qu'il ne cessa d'exercer et dont il porta l'effectif à 12.000 hommes.

présida à la création de l'un des plus importants, les circonstances ne lui laissèrent pas le loisir d'en constater lui-même l'action bienfaisante et le rayonnement.

On ne sera certainement pas étonné d'apprendre que ce foyer d'influence catholique et française n'est autre que la mission célèbre de La Présentation, fondée par François Picquet. Le plus surprenant eût été sans doute que le nom de ce dernier ne se rencontrât point sur la liste des Canadiens qui servirent avec le plus d'intelligence et de dévouement les desseins patriotiques de la Galissonnière.

II. — Fondation de La Présentation (1749).

Le poste, créé par les Anglais sur la côte méridionale du lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Chouaguen (1), autrement dit en face de notre ancienne et florissante station de Frontenac, constituait une menace précise pour l'avenir de la Nouvelle-France.

Non seulement ce poste,— à l'origine simple comptoir de traite, bientôt transformé en véritable forteresse,—mettait nos rivaux à même de détourner à leur profit exclusif le commerce de la région des Lacs qui avait longtemps formé notre principale richesse, mais il leur donnait le moyen, la guerre déclarée, de frapper notre puissance au centre et de couper en deux tronçons notre vaste empire colonial. Par suite, la Louisiane se verrait complètement isolée de nos établissements laurentiens et toutes communications seraient interrompues même avec les postes du haut-pays ; les tribus indiennes de l'ouest, parmi lesquelles nous comptions des clients nombreux et fidèles, ne pourraient plus se concerter avec nous; bref, le Canada, déjà menacé d'être enveloppé, et à demi-tourné depuis 1713, visé maintenant en plein cœur deviendrait une proie certaine, le jour où les Anglo-Américains se sentiraient assez forts et assez résolus pour l'attaquer de front par le nord-est

(1) L'orthographe *Chouaguen*, qui est celle de Fr. Picquet, est la plus commune dans les anciens mss., qui offrent cependant les formes *Chouéguen*, *Choëguen* et *Chouagen*. La rivière Chouaguen ou Oswégo est un canal d'écoulement qui réunit tous les lacs Iroquois.

et par le sud et pour le prendre à revers par la vallée du haut Saint-Laurent.

La fondation d'un établissement solide sur cette dernière base de défense, plus particulièrement vulnérable, devait donc apparaître comme une nécessité pressante à la Galissonnière. Pourtant, ce n'est pas à lui que revient tout le mérite, ni même le mérite principal, de cette importante création. Le poste de La Présentation, à la fois mission de sauvages iroquois et station militaire, fut l'œuvre par excellence, — on pourrait dire sans exagération : le chef-d'œuvre, — de François Picquet.

Celui-ci nous l'a déclaré lui-même (1) avec cette fierté et cette noble franchise, qui ne sont pas les traits les moins séduisants de sa nature : « [C'est] moi qui ai conçu le projet de ce nouvel établissement, qui l'ai mis au jour, formé et affermi autant qu'il a été en mon pouvoir, malgré les contradictions presque générales des principaux habitants de la colonie, surtout de certains interprètes, des commissaires de Montréal, des gouverneurs, d'autres officiers des troupes et des missionnaires des différentes maisons, mais protégé par M. le comte de la Galissonnière, commandant-général du Canada et par M. Bigot, intendant (2). »

(1) Dans le titre du « Registre où sont inscrits les baptêmes, les mariages et les sépultures de la Mission de La Présentation, etc... »

Ce registre, dont il n'existe qu'une copie à l'évêché d'Ogdensburg, est conservé au séminaire de Montréal. Il constitue un document du plus vif intérêt non seulement pour l'histoire du fort de La Présentation et par conséquent des origines de la ville d'Ogdensburg, mais, en général, pour l'histoire de la population canadienne. Il renferme, en effet, sans parler des actes de sépulture, 409 certificats de baptême et 56 de mariage entre les dates du 9 janvier 1750 et du 23 juillet 1760. François Picquet y faisait suivre sa signature de mentions qui ont varié : d'abord, « missionnaire de Saint-Sulpice, chargé du nouvel établissement de La Présentation » ; un peu plus tard, « missionnaire des sauvages et des Français au nouvel établissement, etc.... que nous avons formé et dont nous sommes chargés par le Roy », ou bien « prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire du Roy qui avons établi cette mission » ; enfin, « supérieur de la mission nommée La Présentation » ou « supérieur de la mission de Soëgatsi ».

(2) François Bigot (1705-1781), issu d'une famille de Guyenne, fut intendant à Louisbourg, avant de l'être en Canada. Après le traité de Paris, il fut jeté à la Bastille et condamné au bannissement. Sans avoir pour lui l'indulgence de l'auteur des *Mémoires sur les aff. du Canada* (p. 40 et s.), on doit reconnaître que, dans des circonstances très difficiles, il rendit des services réels à la colonie. C'était un homme laborieux et intelligent, mais dont le souci principal fut de

Au fait, si les autorités supérieures, de la colonie se montrèrent favorables au projet de notre compatriote, bien des gens le critiquèrent avec vivacité ; certains le combattirent avec acharnement. Et ce furent d'abord ces « missionnaires des différentes maisons (1) », qui donnaient trop fréquemment l'affligeant spectacle de rivalités inspirées par la plus méprisable jalousie ; ensuite, les officiers et fonctionnaires qui s'étonnaient qu'un prêtre sulpicien fût « mis à la tête des négociations qu'on voulait faire chez les Cinq-Nations » ; ce furent surtout ces parasites de tout genre : commissaires de la marine (2), munitionnaires, interprètes, entrepreneurs de convois, etc..., occupés dès cette époque à s'engraisser au détriment de la colonie qu'ils prétendaient servir, et enfin ces professionnels de la traite clandestine dont les vallées supérieures du Saint-Laurent et de la Belle-Rivière formaient le royaume. Il n'était pas jusqu'aux Indiens « domiciliés » qui ne regardassent d'assez mauvais œil une semblable entreprise (3). Bref, comme le dit fortement Lalande, « la jalousie et la contradiction l'auraient fait échouer sans la fermeté de l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. »

C'est pendant le long séjour qu'il fit à Québec en compagnie des députés des Cinq-Nations dans l'été de 1747 que notre compatriote soumit à l'approbation de ses supérieurs et à l'examen des autorités coloniales l'idée de sa future création.

Séduits par l'infatigable charité, la droiture, la politesse et la bonne humeur de leur ami, les Iroquois, après avoir tenu maints conseils, avaient annoncé leur ferme intention d'embrasser le catholicisme, si on leur donnait pour missionnaire celui qui avait instruit leurs frères, les « domiciliés » du Lac, et qui s'était constitué leur catéchiste volontaire à la chapelle

faire prospérer ses affaires personnelles, au lieu de consacrer tous ses soins à l'intérêt public.

(1) L'allusion est assez transparente pour qui connaît l'histoire ecclésiastique du Canada vers le milieu du XVIIIe siècle, sans qu'il soit nécessaire d'insister. Bornons-nous à constater qu'on chercherait en vain dans la correspondance de François Picquet une seule critique injuste à l'égard de ses collègues du clergé régulier ou séculier.

(2) Il est très remarquable que Fr. Picquet ait indiqué ceux de Montréal, Varin et Martel, deux concussionnaires.

(3) Certains entretenaient avec les Anglais de Chouaguen et de Corlar des relations commerciales illicites.

Saint-Roch. Rien ne laisse voir que François Picquet ait provoqué cette déclaration, en somme flatteuse pour lui ; en revanche, il est très certain qu'aucun vœu ne répondait mieux aux désirs de son âme enthousiaste. Certes, la vieille « perfidie iroquoise » invitait à se défier beaucoup de ces velléités de conversion en masse. Mais qu'un tel projet vînt à se réaliser, même partiellement, et quels avantages n'en résulteraient pas pour le triomphe de la religion et l'avenir de la Nouvelle-France !

L'abbé s'empressa donc d'en avertir le comte de Maurepas dès le 8 octobre; deux semaines après, le 19 et le 21 du même mois, c'est-à-dire au lendemain du jour où il rédigeait avec l'intendant Hocquart les lignes élogieuses de ce « Journal » que nous avons cité, le comte de la Galissonnière en référait à son tour au ministre de la marine.

En homme pratique, le commandant-général était surtout préoccupé de soustraire le plus possible d'Indiens des Cinq-Nations à l'influence britannique, soit en les attirant dans nos postes, soit en les rendant les clients de notre commerce ou les obligés de notre pays par le système des présents de traite. Par là on parviendrait sans doute au but éloigné auquel on tendait : briser l'effort des Anglo-Américains au sud des Lacs ; on atteindrait, en tout cas, au but d'intérêt plus immédiat que l'on poursuivait secrètement : ruiner Chouaguen.

La suppression de ce foyer de propagande anglaise dans la région ontarienne, propagande tour à tour religieuse, commerciale et politique, était vainement réclamée depuis vingt ans par le cabinet de Versailles. De guerre lasse, Louis XV était maintenant résolu à obtenir par la force des armes ce qu'on avait toujours refusé aux démarches de sa diplomatie. Voilà pourquoi jusqu'en 1756, époque où le grand Montcalm finira par ruiner Chouaguen, la destruction de ce poste restera comme le *Delenda Carthago*, la tâche essentielle et pressante, imposée par le roi aux gouverneurs successifs de la Nouvelle-France.

Déjà le marquis de Beauharnais avait reçu l'ordre de s'emparer de l'établissement anglais et d'en raser les ouvrages ; mais le vieux gouverneur, moins timide que sage, avait redouté « les oppositions que les Iroquois n'auroient pas man-

qué d'apporter à l'entreprise. » L'obstacle était sérieux en effet ; il ne semblait pas qu'il fût insurmontable : autrefois nos ennemis déclarés, les guerriers des Cinq-Cantons nous avaient montré, pendant la dernière guerre, des sentiments beaucoup moins hostiles. Il était donc permis d'espérer que d'autres changements pourraient encore se produire qui modifieraient leurs dispositions à notre égard dans un sens de plus en plus favorable. C'est à cette œuvre, ardue assurément, mais dont la portée devait être considérable, que François Picquet allait consacrer dorénavant le meilleur de son activité.

Rien n'est plus capable de nous fixer sur la part qui revient à son intelligente initiative, que les dépêches envoyées par Maurepas au commandant-général de la Nouvelle-France, le 23 et le 31 janvier 1748.

Dans la première, le ministre commence par inviter le comte de la Galissonnière à étudier avec le plus grand soin le projet, — qu'il entendait soumettre à l'agrément du conseil de marine, — de transporter le fort Niagara sur la rive gauche de la rivière de ce nom ; puis il ajoute :

« Mais l'opération la plus intéressante à faire dans cette partie de la colonie seroit de parvenir à détruire ce dernier poste (Chouaguen). S. M., à qui j'ai rendu compte de ce que vous m'avés marqué à ce sujet, a esté bien aise de voir que vous avés bientôt aperceu combien il seroit de conséquence de profiter des circonstances pour une pareille opération. Il ne paroît pas que vous deviés estre embarrassé du costé des forces nécessaires pour cela, celles que vous avés desia dans la colonie devant suffire pour former, sans trop dégarnir, le détachement qui peut y estre employé. En tous cas, si les troupes qui doivent y partir cette année arrivent sans accident, ce sera une facilité de plus.

« Mais l'article qui me paroît le plus difficile à concilier, c'est le consentement qu'il peut estre nécessaire d'obtenir des nations iroquoises. C'est à vous de faire usage de toutes vos ressources pour tâcher de les y disposer, et S. M. ne peut que s'en rapporter à vostre attention et à vostre prudence. Mais s'il est vrai que ces nations soient, comme elles l'ont annoncé, déterminées à embrasser le christianisme, le *sieur Picquet*

qu'elles demandent pour leur missionnaire, pourroit dans ce cas utilement les porter à donner un pareil consentement.

« J'ai, au reste, demandé au Roy une pension sur un bénéfice pour lui et j'espère que S. M. pourra la lui accorder dans une des premières distributions qu'Elle fera... » (1).

La dépêche ministérielle du 31 janvier est encore plus nette et plus explicite :

« Il ne m'est revenu jusqu'à présent, — déclare le comte de Maurepas, — que des témoignages avantageux du sieur Picquet, missionnaire du Lac des Deux-Montagnes, et la bonne conduite que tiennent les sauvages de cette mission suffit pour justifier la sienne. D'un autre costé, le bon usage que vous marqué qu'il fait dans cette mesme mission des secours qu'on lui procure m'a déterminé à proposer au Roy de lui accorder la pension que vous avés demandée sur un bénéfice en France, et j'espère que S. M. aura égard aux représentations que je lui ai faites à ce sujet dans une des premières distributions qu'Elle ordonnera.

« *Il rendroit sans doute un service bien essentiel, s'il pouvoit parvenir à déterminer les cinq nations iroquoises à embrasser le Christianisme : outre l'avantage qui en résulteroit pour la religion, ce seroit un moyen sûr de détacher pour toujours ces nations du party anglois.* Mais les exemples qu'on a eus par le passé de leur peu de sincérité sur cette matière doivent engager le sieur Picquet à suivre sa négociation avec beaucoup de prudence et de circonspection ; et il paroît, sur ce que vous me marqués de ses talens, qu'on peut s'en rapporter à luy à cet égard... » (2).

La confiance du ministre de la marine était justifiée : ces qualités de tact et de prudence dont il faisait crédit au missionnaire sur la foi d'hommes qui le connaissaient bien, François Picquet les possédait à un degré éminent. On n'en sera que plus frappé des termes de la lettre que Maurepas lui adressait à la date du 1er mars 1748 (3).

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 8 octobre de l'année

(1) *Archives du ministere des colonies* (série B, vol. 87, f° 7).
(2) *Archives du min. des colonies* (*ibidem*, f° 12).
(3) *Archives du min. des colonies* (*ibidem*, f° 37).



dernière. Je compte que MM. de la Galissonnière et Hocquart auront pris des arrangements pour pouvoir faire acquitter les quatre mille livres », — l'augmentation est à noter au passage, — « que le Roy a accordées sur le produit des postes pour l'establissement du village du Lac.

« M. de la Galissonnière a rendu compte de la manière dont les sauvages de ce village ont continué de servir ; et S. M. a esté très satisfaite. Elle ne l'est pas moins du zèle avec lequel vous continués pareillement de remplir vos fonctions, et j'espère que dans la première distribution qu'elle fera de bénéfices, elle pourra vous donner une preuve du contentement qu'elle a de vos services.

« A l'égard du projet que les Iroquois des Cinq-Nations paroissent avoir formé d'embrasser le Christianisme, vous devés sentir combien il mérite de prudence de vostre part. Elle m'est assez connue pour estre persuadé que vous le suivrés de façon à vous assurer des véritables dispositions de ces sauvages ; et si elles sont telles qu'il seroit à désirer, je ne doute pas que S. M. ne vous donne les secours qui peuvent vous estre nécessaires pour une pareille affaire. »

Les choses en étant à ce point, il devenait évident que le missionnaire du Lac irait jusqu'au bout de son initiative, quelque obstacle qu'il dût rencontrer sur sa route. A l'automne, « l'affaire », comme disait Maurepas, recevait un commencement d'exécution. Le 5 octobre, la Galissonnière annonçait au ministre le prochain départ de François Picquet pour les hauts-pays, où il devait choisir l'emplacement d'une mission de sauvages iroquois. Le commandant-général ne faisait pas grand fond sur les dispositions favorables que ces Indiens venaient tout récemment encore de manifester ; il croyait toutefois qu'on ne devait « rien négliger pour les diviser » (1). Voilà sans doute une application assez inattendue de la maxime fameuse du Sénat romain : diviser pour régner.

On admettra sans peine que l' « apôtre des Iroquois » avait des vues plus hautes et plus généreuses : sa plus chère ambi-

(1) Voir ci-dessous la dépêche de Rouillé à la Jonquière, du 4 mai 1749.

tion n'était-elle pas de servir tout ensemble la religion catholique et la France ? Aussi le verrons-nous s'installer le plus près possible de ces « Cantons » qu'il voulait évangéliser, civiliser, conquérir à son pays et à sa foi. Cela ne l'empêchera pas d'ailleurs de songer à la défense de la colonie, de même qu'à la destruction prochaine de Chouaguen, et dans cette vue, il s'établira en une position stratégique remarquable.

« Le 30 [octobre 1748]. — dit un document canadien (1), — l'abbé Picquet part de Québec pour se rendre au fort Frontenac ; il doit examiner aux environs de ce fort le terrain le plus propre pour former un village aux Iroquois des Cinq-Nations qui se proposent d'embrasser le christianisme. »

Le missionnaire remonta donc le Saint-Laurent déjà emprisonné sous son manteau de glace. Il en explora soigneusement tout le cours supérieur, mais lorsqu'il parvint au lac Ontario son choix était déjà fixé : il l'avait arrêté sur la petite péninsule qui forme au confluent de l'Oswégatchie et du fleuve un magnifique port naturel. Là, échappé enfin au dédale des Mille-Iles, soudainement grossi par les ondes tumultueuses qui se précipitent entre les rives étroites de son premier affluent, le majestueux cours d'eau semble se recueillir et comme hésiter avant de plonger dans ses rapides.

François Picquet revint au même endroit, vers la fin du printemps de l'année suivante. Cette fois, il était muni de tous les pouvoirs et de toutes les autorisations nécessaires : aussi fonda-t-il sa mission. C'était le 1er juin 1749, comme nous l'apprend la belle inscription latine qui ouvre le registre de La Présentation (2).

(1) *Extrait en forme de journal* dans *Collection de manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, publiée par ordre de la Législature de Québec (Québec, Coté, 1884), t. III. p. 418.

(2) « *In nomine D. Dei omnipotentis, individuæ Trinitatis, ad propagationem divini imperii D. N. Jesu Christi, sanctissimæ ipsius sponsæ Ecclesiæ, necnon regni Ludovici XV, Regis dilectissimi, Christianissimi; ad salutem barbararum Americæ gentium, anno a Christo nato millesimo septingentesimo quadragesimo nono, prima die junii : Summo Pontifice Benedicto XIV; Quebecensi episcopo Henrico-Maria de Pontbriand; totius Novæ Franciæ gubernatore D. D. de la Jonquière et, ipso absente, jussu regis duce generali ejusdem coloniæ tempore belli D. D. de la Galissonnière; et rei judiciariæ, civilis disciplinæ et rei aerariæ præfecto* [intendant de justice,

On a supposé que le missionnaire avait donné ce nom à l' « habitation » qu'il venait d'établir, « en l'honneur du jour où chaque année, les prêtres de Saint-Sulpice renouvellent leurs promesses cléricales (1) ». En réalité, François Picquet a voulu tout simplement fixer par un souvenir religieux cette date mémorable du 21 novembre 1748, — fête de la Présentation de la sainte Vierge au Temple, — où, pour la première fois, il promena ses regards charmés sur la scène qu'il allait illustrer bientôt par son zèle apostolique et son admirable dévouement à « la plus grande France ».

Les débuts du nouvel établissement furent plutôt difficiles, si l'on en juge d'après le rapport adressé par notre compatriote au comte de la Galissonnière, le 4 août 1749 (2). Ce rapport est fort long, mais c'est autant et plus peut-être qu'un document historique et géographique de tout premier ordre, un très curieux document humain. Presque à chaque ligne s'y révèle la forte personnalité de l'auteur, heureux mélange de modération et de ténacité, d'intrépide courage et de belle humeur, de désintéressement et de sens pratique, d'enthousiasme et de philosophie, ou, comme il disait plaisamment lui-même, de « stoïcisme ».

* * *

Dès son arrivée au bord de l'Oswégatchie, François Picquet s'était empressé d'écrire au commandant-général pour lui rendre compte de ses premiers travaux : les lettres n'étaient point parvenues à leur destinataire. Le missionnaire n'était pas homme à se scandaliser pour si peu : il reprit donc paisible-

police et finances] *D. D. Bigot; sub tutela B. Dei genitricis Mariæ Virginis, B. Archangelorum Michaelis, Gabrielis et Raphaelis, Angelorumque custodum, B. Joannis Baptistæ et Joseph, Apostolorum Petri, Pauli et Joannis Evangelistæ, ac S. Francisci Salesii* [le patron particulier du missionnaire], *novae habitationi vulgo dictæ a barbaris Soegatsi et a Gallis La Présentation initia dedit Franciscus Picquet, presbyter.* »

(1) V. M. Gosselin (op. cit., p. 11), qui ajoute : « Et ce choix fut approuvé de ses supérieurs ».

(2) *Archives de l'Archevêché de Québec, Documents de Paris, Eglise du Canada.* M. Gosselin l'a publié in-extenso (op. cit., pp. 11-17).

ment la plume afin de présenter à son protecteur la « substance » des missives... égarées.

« Voici en substance, Monsieur, ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire dans plusieurs lettres successivement, que M. de Beaudicourt (1) m'a dit que vous n'aviez pas reçues.

« Je partis de Montréal, comme vous le savez, le 9 mai, bien charmé en m'éloignant, quelque stoïcien que je sois, de ne plus entendre les mauvais raisonnements que certaines personnes faisaient contre mon entreprise.

« Je passai par le Lac des deux Montagnes pour y prendre ma chapelle et mes hardes, et j'y appris que les gens du Sault-Saint-Louis n'avaient eu pour objet dans l'alarme qu'ils donnèrent ce printemps, que de m'empêcher de suivre ma route. Je ne crois pas, quoi qu'on puisse dire, que personne leur ait inspiré cette manœuvre : les sauvages sont assez coquins, étourdis ou bêtes, pour faire de leur tête de pareilles affaires, comme cela s'est vu pendant la guerre.

« Je ne parlerai point des mauvais raisonnements, que des envoyés sauvages de Lachine vinrent faire aux Iroquois des Cinq-Nations qui étaient au Lac (ce qui les a empêchés de monter avec moi), ni des motifs de crainte que Français et sauvages voulaient jeter dans mon cœur pour me faire relâcher: M. de la Morandière (2) vous en aura déjà suffisamment informé. »

Après ce court et dédaigneux souvenir accordé à ses détracteurs, François Picquet en vient à parler de son voyage. Comme il emmenait avec lui, sans parler du matériel nécessaire aux travaux d'établissement, une véritable caravane composée de soldats, d'ouvriers canadiens et de sauvages, il avait attendu, pour se mettre en route, la débâcle des glaces qui interdisent, de novembre à mai, la navigation du Saint-Laurent.

(1) Drouët de Beaudicourt, lieutenant d'infanterie, était venu, sur l'ordre du gouverneur par intérim, assister le missionnaire et inspecter le nouveau poste dont il devait être le premier commandant. V. ci-dessous.

(2) Rocbert de la Morandière, sous-ingénieur à Montréal. Il est question de lui dans les lettres de la Galissonnière à Maurepas, du 10 et 20 octobre 1748 (*Rapport sur les Archives canadiennes pour 1887.*) V. ci-dessous.

« Je me mis donc en marche pour monter les rapides avec vingt-cinq Français et quatre sauvages, et j'arrivai heureusement le 30 du mois de mai (1) au lieu de ma destination, à la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment dans leur langue Soégatsi.

« Il ne s'est rien passé dans tout mon voyage, qui soit digne de votre attention. J'ai seulement examiné attentivement la nature des rapides de la rivière du fort Frontenac (2), si importante aux Français, surtout pour nous conserver la possession du lac Ontario, sur lequel les Anglais ont des yeux d'une concupiscence extrême.

« J'ai reconnu, Monsieur, qu'il ne serait pas bien difficile de rendre cette rivière plus praticable qu'elle n'est actuellement, et qu'un homme entendu, avec six bons travailleurs, pourrait, dans un été, ôter au moins les dangers d'y périr, qui s'y trouvent dans plusieurs endroits, pour les bateaux du roi et les canots des voyageurs (3). »

Long de 1.350 kilomètres à partir du lac Ontario, le Saint-Laurent n'a plus à descendre que 75 mètres pour atteindre la

(1) Il mit donc 21 jours pour faire, d'après ses propres calculs, environ 35 lieues. On peut se rendre compte par ces chiffres de la lenteur avec laquelle on remontait le fleuve : les dangers de la navigation à travers les remous et les rapides, et la nécessité de « faire portage » pour éviter les chutes, — à la montée, on faisait au moins deux fois plus de « portages » (une quarantaine) qu'à la descente, — constituaient les principales difficultés d'un voyage, dont le moindre désagrément n'étaient pas « les incommodités indicibles des moustiques qui se rencontrent le soir et le matin dans les bois où l'on arrête pour faire la chaudière et prendre son repos à plate terre et à la belle étoile... » (Cf. *Hist. chronol. de la Nouvelle-France*, par le P. Sixte le Tac, pub. sur le mss. de 1689 par E. Réveillaud; Paris, Fischbacher, 1888).

(2) Le cours supérieur du Saint-Laurent, du lac Ontario aux rapides de Lachine.

(3) Dans sa IVe Lettre, La Hontan décrit ces canots, d'un faible tirant d'eau, très légers, mais aussi fragiles, en un mot, « admirables pour le passage du Styx. » Leur longueur variait entre 10 et 28 pieds. « Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont de vraies chaises de poste pour l'autre monde. On y est assis sur les talons ; pour peu de mouvement que l'on se donne, ils se renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes. Mais pour l'ordinaire quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Les grands canots, faits d'écorce de bouleau, sont sûrs et ne tournent jamais. Deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule... »

mer ; il devrait donc jouir d'un cours relativement tranquille. Tout au contraire, il est accidenté par des chutes nombreuses, il glisse avec fracas sur de longs plans inclinés, il s'élargit en magnifiques nappes lacustres, il se ramifie enfin en plusieurs bras autour de grandes îles et de plusieurs archipels d'îlots. C'est que, parmi les grands fleuves du globe, il est un des moins avancés dans sa période de formation : non seulement il n'a point encore régularisé ses rives, mais il roule ses eaux, tantôt tumultueuses et tantôt apaisées, sur les marches d'un escalier géant dont les grands lacs occupent les étages supérieurs. Aussi, vers 1749, la navigation n'y était-elle pas sans danger. Il fallait beaucoup de sang-froid et une rare habileté pour « sauter les rapides » sur les frêles canots d'écorce qui sillonnaient alors le fleuve.

Avec une précision technique qui ferait honneur au coup d'œil et à la science de plus d'un ingénieur-hydrographe, l'abbé Picquet, observateur attentif et homme de prompte décision, signale résolument au gouverneur les améliorations qu'il juge nécessaires pour aménager le cours du Saint-Laurent. Le plus curieux, c'est que les travaux qu'il indique : dérochements, ouverture de chemins de halage, creusement de canaux contournant les rapides, ont presque tous été exécutés depuis (1) :

« Les principaux rapides sont les Cascades, le Trou, le Buisson, le Coteau des Cèdres et les Cèdres, le Coteau du Lac (2), les Mille-Roches, le Moulinet, le Long-Sault, le Rapide-Plat et les Galops (3) ; les moins dangereux sont la

(1) La Jonquière en fit exécuter déjà pour 5.000 livres.

(2) Le Coteau du Lac (la ville actuelle de Coteau est située vers l'issue du lac Saint-François), les Cèdres, le Buisson et le Trou forment les derniers bouillonnements du fleuve avant qu'il ne s'endorme dans le lac Saint-Louis. De la « Grande-Ile », — magnifique forêt parsemée de rochers pittoresques, — jusqu'au confluent de l'Ottawa les courants irrésistibles du fleuve sont évités aujourd'hui par le canal de Beauharnais.

(3) Un peu en avant du confluent de l'Oswégatchie et le premier qui se présente en descendant. Les navires le contournent par le Canal des Galops ou Canal Iroquois, long de 12 kilomètres et profond de 4 m. 27, ainsi que tous les canaux creusés entre le lac Ontario et Montréal. — Le Rapide-Plat suit de près les Galops : on en est dispensé actuellement par le canal du même nom (6 kilom. et demi.)

Pointe-au-Diable, celle à Colas, celle à Cardinal (1) et d'autres petites pointes à peu près de la nature de celles-ci.

« Les plus à craindre pour la vie des canotiers et la perte des canots sont : le Trou qu'il serait aisé de rendre praticable en faisant un chemin le long de terre, le rocher étant fendu en plusieurs endroits, et n'y ayant presque que des grosses pierres que l'on pourrait faire tomber dans le fond du trou sous la chute d'eau qui pourrait ainsi s'aplanir; — le Buisson, où l'on a déjà fait un canal dans le roc, mais qu'il serait nécessaire de creuser encore un pied, afin qu'on y puisse passer dans les eaux basses : ce qui paraîtrait facile, à cause que le rocher se peut lever par bancs en bien des endroits et que le passage n'est pas long ; — le Coteau-du-Lac, où récemment le bateau de M. de Joncaire (2) a péri avec un jeune homme. L'on peut aisément pratiquer un passage entre la terre et les chutes, et former un chemin jusqu'au-dessus des îles, à dix ou douze arpents plus haut que le Coteau, pour éviter l'endroit qui est précisément au-dessus des chutes, et par où il faut nécessairement passer avec les bateaux ou les grands canots des voyageurs ; et si par malheur l'on y fait la moindre manœuvre, l'on est perdu sans ressource.

« Le Long-Sault a ses dangers (3) ; il est facile d'y remédier en pratiquant un chemin le long de la côte. Pour une demi-journée que j'y ai fait travailler mes hommes en y passant, tous ceux qui y ont monté cette année, l'ont trouvé fort praticable.

« Tous ces rapides sont comme le sépulcre des voyageurs.

« Les autres, moins considérables, peuvent bien s'adoucir

(1) Vers la bourgade canadienne de Cardinal, laquelle est bâtie sur la rive gauche du fleuve.

(2) Louis-Thomas de Joncaire, le célèbre coureur de bois dont le fils aîné fut envoyé par le commandant-général à La Présentation. Nous l'y retrouverons bientôt.

(3) Le Long-Sault, redoutable succession de rapides d'un développement total de près de 15 kilomètres, offre en effet des passages terribles, qui ont nécessité le creusement d'un canal de 18 kilomètres et demi, « le canal de Cornwall » (en amont du bourg manufacturier de Cornwall), toujours utilisé à la montée.

« Nous avons sauté le Long Sault,
Nous l'avons sauté tout d'un morceau ! »

chantent encore les bûcherons canadiens. (E. Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, Québec, Morgan, 1880).

en pratiquant des chemins le long de la côte et en coupant avec soin tous les arbres qui les embarrassent.

« Un homme judicieux, entendu et appliqué à cette œuvre, trouvera infailliblement le moyen de rendre praticable cette rivière ; il occasionnera ainsi l'établissement des terres magnifiques que l'on y voit de tous côtés, soit dans les îles, soit sur les côtes du nord et du sud.

« Et afin que le roi ne crée pas un nouveau fond pour cette dépense, il n'est pas de bourgeois de canots qui ne donnât à sa part une pistole (1), chaque engagé (2) un écu, et chaque bateau du cent (3), une pistole; ce qui ferait, suivant une supputation, la somme de mille écus, c'est-à-dire les gages des travailleurs. Le roi pourrait donner cent pistoles à l'entrepreneur, et cent francs par chaque rapide que celui-ci aurait rendu praticable, sur le témoignage des voyageurs, après la visite faite par un ingénieur ; ou bien le roi pourrait retenir la somme dont nous venons de parler et donnerait plus ou moins à l'entrepreneur pour chaque rapide, suivant qu'ils seraient plus ou moins difficiles à raccommoder ; et l'entrepreneur se fournirait de tout, excepté des outils et de la poudre nécessaires.

« Il ne serait pas difficile de trouver des gens capables d'une telle entreprise, dont l'objet me paraît être d'une très grande conséquence pour le pays. Je ne fais que toucher, en passant, cette matière ; les bornes que je dois me prescrire dans cette lettre ne me permettent pas d'en faire un mémoire. »

Voilà bien le style d'un homme d'action, — on serait presque tenté de dire : d'un homme d'affaires, — sobre en paroles,

(1) La valeur de la pistole avait été portée, en France, à 11 livres 12 sols en 1689. Mais elle ne tarda pas à être considérée simplement comme une monnaie de compte représentant une valeur fixe de 10 livres. Le mot est employé encore avec ce sens dans certains bourgs du Canada et de notre Midi. L'écu valait 3 livres, et non 6.

(2) Fr. Picquet distingue entre les « bourgeois » patrons ou propriétaires de canots, nantis d'une concession du gouvernement colonial, et les simples « engagés », employés ou domestiques, qui entrent au service de quelqu'un sur engagement écrit

(3) « Ceux qui sont chargés de vivres ou de munitions, qui portent sept milliers pesans et sont conduits par 4 ou 5 Canadiens. » *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, par le C[te] de Maurès de Malartic, p. p. le C[te] G. de Maurès de Malartic et P. Gaffarel (Dijon, Damidot, 1890), p. 29.

mais prompt à saisir une entreprise, à la retourner sous toutes ses faces pour l'étudier et qui, lorsqu'il l'a jugée « possible », en prévoit l'exécution jusque dans les moindres détails.

Les réflexions qui suivent ne dénotent pas moins d'esprit pratique :

« J'ai aussi examiné, tant ce printemps que l'automne dernier, la nature des terres, qui me paraissent les plus belles du Canada ; et je pense que dans la suite, si on les cultive, bientôt elles seront les greniers de la colonie.

« Il y a des bois de chêne en quantité, et des arbres d'une grosseur et d'une hauteur prodigieuses. Je croirais que dans les titres de concession, il serait nécessaire pour les conserver que le roi se réservât non seulement les chênes, mais qu'il défendît à tout propriétaire d'en couper aucun sans permission. Dans les arpents de terre que j'ai fait défricher, j'ai réservé déjà des chênes suffisamment pour bâtir une barque sur le bord du bassin. Je les fais tous conserver, dans la pensée que l'on donnerait peut-être bien de l'argent dans la suite pour les avoir. »

Sur la richesse du sol de La Présentation et des régions avoisinantes, tout le monde ne partageait pas l'optimisme de notre compatriote. « Au dire de l'abbé Picquet, observait un visiteur (1), le terroir est excellent, mais il ne nous a pas paru tel ; on y voit presque autant de sapins que de bois franc (2). »

C'est un fait cependant que la vallée du Saint-Laurent, de Kingston à Québec, a produit jadis beaucoup de blé et mérita jusqu'à un certain point ce titre de « grenier » du Canada que les provinces de l'Ouest viennent de ravir au « vieux pays (3) ». Quant aux observations du missionnaire relatives

(1) Le P. de Bonnécamps, professeur d'hydrographie au collège de Québec, dans sa *Relation du voyage à la Belle-Rivière fait en 1749 sous les ordres de M. de Céloron.* (Cité par M. Gosselin, p. 10.)

(2) En réalité, si les forêts des rives de l'Oswégatchie se composaient d'essences d'arbres variées : hêtres, « pruches », peupliers liards, bouleaux, dont les Indiens utilisaient l'écorce pour construire leurs canots et recouvrir leurs maisonnettes, conifères nombreux (pins, sapins, épinettes, cèdres jaunes ou rouges, gris ou blancs), érables, chênes blancs, noyers (en particulier le précieux noyer noir), il ressort clairement de la fin de la lettre de Fr. Picquet, qu'elles renfermaient plus de bois ouvrable que de bois « mou ».

(3) On cultive encore tout le long de la vallée, les arbres fruitiers et le tabac, qui forment, avec l'élevage, très florissant, les princi-

aux chênes, elles étaient pleinement justifiées. Les titres de concession des anciennes seigneuries réservaient toujours au souverain les bois de cette essence (1). De plus, c'était une des règles économiques posées par Colbert en vue d'une exploitation rationnelle des forêts canadiennes, qu'il fallait « conserver au roi » les arbres « propres pour construire des vaisseaux. »

* * *

Parvenu le 30 mai au but de son voyage, l'abbé Picquet attendit au dimanche 1er juin, — fête de la Sainte-Trinité, — pour célébrer l'ouverture de la mission par une messe solennelle, la première qui fut dite dans ce coin de terre, où, sur l'emplacement de l'humble autel de mousse et de gazon improvisé par le missionnaire, de belles églises dressent aujourd'hui leurs clochers dans le ciel (2).

Bien des années après cette cérémonie si simple, mais qui empruntait aux circonstances une incontestable grandeur, François Picquet en évoquait le souvenir avec émotion. Il décrivait à Lalande le cadre merveilleux où elle s'était déroulée, devant la poignée d'hommes qui représentaient toute la population de la Nouvelle-France, en ses éléments essentiels. Au lieu des champs de neige, pailletés de cristaux éblouissants, qui l'avaient accueilli à sa première visite, le court et délicieux printemps du Canada lui faisait fête : déjà les arbrisseaux du

pales ressources agricoles des provinces canadiennes d'Ontario et de Québec, ainsi que de la partie laurentienne de l'Etat de New-York. Aujourd'hui, il est vrai, l'industrie tend à prendre dans ces pays, notamment vers le confluent de l'Oswégatchie, une importance supérieure à celle de l'agriculture ; on utilise de plus en plus la houille blanche des chutes de l'Oswégatchie (à Ogdensburg), de la rivière Raquette et du Saint-Laurent (usines de Waddington, de Masséna, de l'Ile-Long-Sault). V. *The Ogdensburg Journal*, 8 sept. 1906.

(1) V. aux *Pièces Justificatives* le brevet de ratification par le roi d'une concession de terrain, accordé par de la Jonquière à Fr. Picquet, en 1751.

(2) « The spot on which he built his chapel of the Presentation is commanded by a spacious and beautiful temple, surrounded by convents and chapels..? The sacrifice he offered at the Presentation is daily renewed in two churches and several chapels of La Galette... » (Disc. de Mgr Gabriels à l'inauguration du monument de la Présentation, le 3 octobre 1899, d'après *The Ogdensburg Journal*).

rivage avaient repris leur parure ; la forêt vierge, où la vie se révélait par explosion, avait reformé son cercle de feuillage ; dans l'air plus léger, la rivière mystérieuse, venue du pays redoutable des Mohawks, élevait la blanche fumée de sa cascade en fusées vaporeuses comme des danses d'esprits ; le grand fleuve lui-même, encore tout gonflé par la fonte des neiges et des glaces des pays d'en-haut, mêlait plus de lumière, plus d'azur à la dentelle de ses larges ondes et semblait se hâter joyeusement vers l'Océan qui baigne les côtes lointaines de la vieille France. A coup sûr, le poète, qui sommeillait dans le cœur du missionnaire, dut recevoir une impression profonde de cette matinée printanière où, sous le clair soleil dorant les ramures, la terre et les eaux, lui, « pauvre prêtre » avait fait œuvre créatrice, œuvre durable et féconde : c'était le berceau d'une cité chrétienne, d'une cité libre qu'il venait de bénir !

Dès le lendemain de cette journée mémorable, François Picquet se mettait à l'ouvrage avec ses compagnons. Il s'agissait maintenant de faire surgir du sol les divers édifices qui, suivant les plans de notre compatriote, devaient former la nouvelle « habitation ». Mais des difficultés imprévues surgirent qui entravèrent quelque peu la besogne :

« J'arrivai donc le 30 mai, avec un charpentier et un maçon, les seuls qui étaient à gages, et tous les autres à l'entreprise, à soixante francs par arpent (1), suivant les marchés de Monsieur le Commissaire, de sorte que j'ai eu une peine incroyable pour déterminer ces travailleurs à aider les ouvriers à y bâtir. Je suis venu à bout des Canadiens ; mais les soldats m'ont toujours constamment soutenu qu'ils ne voulaient travailler qu'à abattre du bois, suivant le prix de M. le Commissaire (2) : ce qui fait que je ne suis pas encore logé.

« J'ai d'abord fait faire un hangar pour mettre en sûreté

(1) Il s'agit ici vraisemblablement de l'arpent d'ordonnance ou « des eaux et forêts », divisé en 100 perches de 22 pieds de côté chacune : ce qui faisait un carré de 220 pieds, soit 51 ares 7 centiares. L'arpent commun valait 100 perches de 20 pieds de côté seulement, et celui de Paris était encore plus petit.

(2) François-Victor Varin. — Les soldats pouvaient être employés, — comme dans les forges de Saint-Maurice, — à défaut des journaliers, souvent insuffisants malgré les prix excessifs offerts.

les effets dont je suis chargé, et je fais actuellement construire une petite maison qui formera un bastion.

« La terreur qui s'était jetée parmi mes gens m'a obligé, pour les rassurer en attendant, de faire un petit fort de pieux debout, qui me revint à 388 livres et que j'ai payé de mon argent pour les engager à travailler, les voyant dans le dessein de s'en retourner. »

Le fort provisoire dont il est ici question s'élevait à un endroit relativement favorable pour la défense, sur la pointe de terre placée au confluent du Saint-Laurent et de l'Oswégatchie. Sa palissade de « pieux debout » formait un carré de soixante-dix mètres de côté. L'un de ses angles était flanqué de cette « petite maison », dont parle le missionnaire et qui devait s'avancer vers le fleuve comme une sorte de bastion.

Cette modeste redoute, construite en pierres de taille, « dans le goût de celle du fort Saint-Jean (1) », méritait d'être mentionnée. Naguère on en a retrouvé un précieux débris, la pierre inaugurale elle-même, portant cette inscription :

In nomine ✝ Dei omnipotentis
Huic habitationi initia dedit Franc. Picquet
MDCCXLIX

Par un sentiment de respect et de piété filiale envers la mémoire du missionnaire, les membres de la municipalité d'Ogdensburg ont fait encastrer cette pierre, véritable relique et palladium de leur cité, dans la façade de l'Hôtel de Ville (2).

Sans se laisser autrement émouvoir par les rumeurs sinistres qu'avaient mises en circulation « les gens du Sault-Saint-Louis », ni même par les craintes, — assez justifiées pourtant, comme on le verra bientôt, — de ses compagnons de labeur et de solitude, le fondateur de la Présentation se préoccupait déjà d'attirer à la Mission les Iroquois du voisinage. Seulement, afin d'établir son œuvre sur des bases solides, il ne vou-

(1) Cette remarque est du P. de Bonnécamps.
(2) « The magnificent Town-Hall, in whose walls the cornerstone of the Presentation remains as a relic of his undertaking... » (Disc. de Mgr Gabriels).

lait d'abord qu'une élite de catéchumènes résolus à s'affranchir de ces deux grands vices des Peaux-Rouges : l'ivrognerie et le libertinage des mœurs.

Comme tous les coloniaux que n'aveuglait pas un mercantilisme à la fois imprévoyant et dénué de scrupules, mais qui plaçaient au contraire les intérêts généraux de la civilisation et l'avantage du pays au-dessus de leurs petits profits personnels, François Picquet avait déclaré la guerre à « l'eau-de-feu ». Il en blâmait et en combattait la vente avec énergie.

Sans paraître s'apercevoir que l'alcool, ce poison véritable, décimait les sauvages, des trafiquants, voire même des fonctionnaires, l'échangeaient dans nos postes contre des pelleteries. Déjà, sous le règne de Louis XIV, nos missionnaires, les Jésuites en particulier, avaient dénoncé ce singulier commerce comme la perte des âmes et des corps. Colbert n'était pas de cet avis : il déclarait sentencieusement qu'on ne saurait abolir le « commerce d'une chose bonne en soi à cause des abus qu'on en peut faire ». Et le bon apôtre d'ajouter : « Cette denrée sert beaucoup à attirer les sauvages parmi les chrétiens orthodoxes comme sont les Français ; on courrait risque de les contraindre à porter ce commerce aux Anglais et aux Hollandais qui sont hérétiques (1), et par conséquent de se priver des facilités qu'il apporte pour les convertir et les maintenir dans les sentiments de la bonne et véritable religion. » Au fond, Colbert ne voyait pas grand mal à ce que les Peaux-Rouges fussent « un peu plus sujets à s'enivrer que sont les Allemands et Bretons » (2).

(1) Colbert n'ignorait pas que les Indiens préféraient nos alcools aux alcools anglais ou hollandais. C'était — faut-il le dire ? — le seul article commercial sur lequel nous ne redoutions pas la concurrence ! (Cf. de Belmont, *Hist. de l'eau-de-vie au Canada*, Bibl. Nat. Supplément français n° 12.665.)

(2) M. Lavisse, à qui j'emprunte ces citations, ajoute que Colbert « savait très bien pourquoi les Pères voulaient garder leurs ouailles en troupeau séparé ». (*Hist. de France*, t. VII, p. 258). L'éminent historien ne prend pas garde, semble-t-il, que la question revêt ici un double aspect : en effet, il ne s'agit plus seulement de combattre l'abus des boissons enivrantes, mais de préserver les sauvages du contact pernicieux des soldats et des coureurs de bois. Un mémoire, rédigé par l'abbé Picquet vers 1757, nous obligera à revenir là-dessus. En attendant, la cruelle expérience faite depuis plus de deux siècles et dont les Peaux-Rouges ont été les malheureuses victimes,

François Picquet ne partageait pas ce sentiment. Sur le chapitre de l'ivrognerie, de même que sur celui de l'union libre que les Indiens pratiquaient avec une déplorable insouciance, il était résolu à se montrer inflexible.

« Je compte être encore un mois assez misérablement logé dans ma cabane d'écorces (1), que les sauvages des Cinq-Nations m'ont heureusement faite pendant leur séjour dans ce poste qu'ils ont trouvé de leur goût. Les mieux intentionnés pour y venir demeurer m'ont dit qu'ils allaient mettre ordre à leurs petites affaires chez eux, c'est-à-dire cultiver leur blé d'Inde, le recueillir, vendre une partie de ce qu'ils ne pourront pas apporter, et qu'ils se rendront, une partie l'automne, d'autres, pendant le cours de l'hiver et le plus grand nombre, le printemps prochain.

« Je leur ai répondu à ce sujet qu'ils n'ignoraient pas qu'il fallait pour être bons chrétiens : 1° qu'ils renonçassent à l'ivrognerie et qu'ils s'éprouvassent là-dessus avant de venir demeurer dans ce nouveau village ; ou du moins qu'ils prissent

nous autorise à dire que, dans la querelle proprement dite des eaux-de-vie, les Jésuites avaient hautement raison. Louis XIV fit donc preuve de bon sens, de sagesse politique et surtout d'humanité en se prononçant contre son ministre. Par malheur, les défenses, portées en 1679, furent maintes fois transgressées. En 1718, le célèbre père Aubry, missionnaire des Abénakis, provoqua une intervention du conseil de marine qui renouvela aux commandants de poste l'interdiction d'admettre au-delà d'une certaine quantité d'alcool. De son côté, l'évêque de Québec plaçait parmi les cas réservés l'acte de distribuer de l'eau-de-vie aux sauvages. Cette croisade anti-alcoolique n'empêcha pas tous les abus ; il n'en est pas moins vrai que l'attitude des Jésuites et des autres missionnaires forme un heureux contraste avec celle des honnêtes traitants des dernières années du « siècle des illusions philosophiques », lesquels, « après avoir répandu des flots d'eau-de-vie parmi les sauvages, s'enfermaient prudemment dans leur fort et regardaient, avec le calme d'une pieuse conscience, les Indiens ivres s'entr'égorger, quitte à se plaindre ensuite que ces orgies sanglantes troublassent parfois leur sommeil. » (M. R. de Kérallain, *Rev. hist.*, 1903, p. 172, qui s'appuie sur le témoignage de Wrong et Langton, *Review of Historical Publications relating to Canada*, t. II, p. 70-72).

(1) « Nous allâmes débarquer chez l'abbé Picquet, — écrit le P. de Bonnécamps. — Nous le trouvâmes logé sous des écorces, au milieu d'un abatis de près de 40 arpents. Le fort qu'il fait construire est un carré de 70 pieds sur chaque face... ; il est placé à l'embouchure d'une rivière qu'il a nommée de la Présentation et à la base d'une petite pointe basse et marécageuse. » (Cité par M. Gosselin, p. 13, note 3.)

la résolution non seulement de n'y point apporter de boisson enivrante, mais encore de ne pas souffrir qu'on en apportât jamais ; que cela les intéressait infiniment, eux, leurs femmes et leurs enfants ; 2° que les chrétiens doivent vivre avec leurs femmes légitimes jusqu'à la mort de l'un des deux époux (1) ; qu'ils devaient pour le présent, réfléchir sur ces deux articles avant que de se ranger dans ce nouvel établissement, car j'avais résolu de ne recevoir que ceux qui seraient dans ces sentiments.

« Ils me répondirent fort raisonnablement là-dessus, et quelques-uns en particulier me vinrent trouver pendant la nuit, peut-être *propter metum Judæorum* (2), et m'assurèrent qu'ils avaient déjà réfléchi sur ces articles, qu'ils voulaient absolument, quoi qu'il dût leur en coûter, être au nombre de mes enfants.

« J'ai toujours pensé que cette mission sera une des plus nombreuses du pays. Mais ce ne sera qu'avec le temps, un peu de patience, une grande fermeté assaisonnée d'une douceur extrême, des ménagements infinis pour rendre les sauvages capables de s'attacher à la religion et d'être utiles à la colonie : ce que nous avons lieu d'espérer, avec l'aide du Seigneur.

« C'est à vous, monsieur, que la religion et le pays auront éternellement cette obligation. »

Certes, le commandant-général avait bien mérité cet éloge par la protection éclairée qu'il accordait au missionnaire !

Ce dernier donne ensuite quelques « nouvelles » :

« J'ai fait retourner au Lac des Deux-Montagnes huit à neuf apostats, qui m'étaient venus trouver, et j'en ai aussi renvoyé onze au Sault-Saint-Louis (3). — Deux de mes pro-

(1) L'instabilité des mariages chez la plupart des Indiens était telle que, sur le moindre prétexte, les epoux se quittaient pour contracter de nouvelles unions aussi éphémères. Au reste, beaucoup d'entre eux pratiquaient la polygamie proprement dite : chez certaines peuplades le nombre des femmes l'emportait de beaucoup sur celui des hommes ; de plus, ceux-ci s'estimaient d'autant plus riches qu'ils possédaient un plus grand nombre de compagnes auxquelles ils pussent laisser toutes les besognes pénibles.

(2) *Evangile de saint Jean*, ch. VII, verset 13.

(3) La mission iroquoise des *Sauvages priants* (caughnawagas) du Sault-Saint-Louis était alors dirigée par le fameux jésuite, le P. Tournois.

sélytes ont pris parti avec M. de Céloron (1), avec promesse de ne le point abandonner d'un seul pas. — Une bande de guerriers du Sault-Saint Louis, qui vont aux Cherokees (2), m'ont enlevé les jeunes femmes de ces deux sauvages et il ne reste que la vieille, qui a près de cent ans, avec son petit-fils, âgé d'environ dix ans, et que j'instruis. »

Après cette anecdote, qui montre combien il avait raison de se montrer sévère sur « l'article » du ... mariage, tel que le pratiquaient les Indiens, François Picquet ajoute :

« J'espère, cette automne, avoir l'honneur de vous détailler toutes ces choses un peu plus au long, si vous jugez à propos que je descende ; et j'aurai soin, chaque année, de vous faire le détail des progrès de ce nouvel établissement. »

III. — Situation et avantages du poste de La Présentation.

Dans la dernière partie de sa lettre, le missionnaire indique brièvement la situation géographique de La Présentation; puis il énumère les divers « avantages que la religion et la colonie pourraient en retirer un jour, si l'on y faisait un établissement solide. »

Parkman a loué notre compatriote de l'heureux choix qu'il avait su faire de l'emplacement de sa mission (3). Au contraire, les *Mémoires sur les affaires du Canada* le maltraitent fort (4). A en croire l'auteur de cet ouvrage, l' « abbé, qui ne pouvoit souffrir la gêne du séminaire, fut bien aise de saisir une occasion pareille pour s'en débarrasser, et même se former une

(1) La mission Céloron, en route pour la Belle-Rivière, avait fait halte à la Présentation, vers le 25 juin.

(2) Les Chéraquis (le « peuple aimé »), d'une souche ethnique distincte de celles des Algonquins et des Yendat, étaient des montagnards, relativement civilisés, qui vivaient par centaines de groupes différents dans les hautes vallées des Appalaches et les plaines du Tennesse jusqu'aux rapides de Muscle Shoals. Une rivière Chéragué ou des Chérakis se jette, d'après les anciennes cartes, dans le lac Erié, à l'ouest de Presqu'île. Les sauvages du Sault-Saint-Louis avaient sans doute mission de chercher à détourner des Anglais ces peuplades puissantes ; la tentative devait réussir seulement quelques années plus tard, mais au-delà de toutes nos espérances.

(3) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 56.

(4) Page 18 de l'édition de 1838.

communauté à part, à laquelle il commandoit en despote. Il travailla donc à débaucher les Cinq-Nations et à former sur la rivière de Cataraqui ou Frontenac, au-dessus des rapides, un village. L'endroit qu'il choisit pour son établissement annonçoit son peu de génie, et fit nommer par dérision le fort qui y fut bâti : la Folie Picquet ! » On ne saurait être plus injuste, ni plus mal avisé. Évidemment, pour l'auteur des *Mémoires,* critique amer des membres du clergé canadien qui eurent le mauvais goût de témoigner du plus ardent patriotisme en s'opposant de toutes leurs forces au triomphe de ces vainqueurs pour qui lui-même, rallié honteux, mais mal habile à déguiser ses sentiments, n'éprouvait que sympathie et qu'admiration, l'abbé Picquet, comme l'abbé Le Loutre (1), comme tant d'autres, ne pouvait être qu'un assez triste sire : prêtre douteux, à l'âme ambitieuse, au caractère despotique, à l'esprit borné. De telles allégations, tombées d'une telle plume, ne méritent guère qu'on s'y arrête. Il faut reconnaître cependant que, pour ne pas avoir l'impartialité facile, non plus que la plaisanterie légère, l'acrimonieux anonyme n'était pas tenu à se couvrir lui-même d'un si complet ridicule. Les citoyens de la gracieuse et florissante Ogdensburg, qui proclamaient naguère, à la louange de François Picquet, qu'on peut être « prophète même en son pays » (2), sont d'avis sans nul doute que notre mémorialiste a quelque peu outrepassé la permission de se faire la bonne mesure. Au surplus, rien n'est plus piquant que de rapprocher son jugement sommaire du remarquable exposé qu'on va lire :

(1) « Le sieur l'Abbé Picquet étoit dans ce canton ce qu'étoit l'Abbé de Laloutre à l'Acadie. Il avoit pour le moins autant d'ambition que lui, mais il la faisoit valoir avec plus de bienséance. » (Ibid., p. 17.) Sur le rôle véritable de l'abbé de Laloutre (Le Loutre), v. Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique, l'Acadie* [1604-1881], t. II. ch. XIV-XVII (Paris, Plon, 1889). Malgré ses travers de caractère, le missionnaire acadien, animé d'un grand dévouement à sa religion et à son pays, rendit les plus signalés services à la cause française. Mgr de Pontbriand le nomme vicaire-général.

(2) Ce sont les termes mêmes dont s'est servi M. Alric Herriman, dans le discours qu'il prononça le jour de l'inauguration du monument de La Présentation : « Picquet was right. It could and it has. This gathering proves that a prophet is not always without honor, even in his country... »

« La rivière de la Présentation est à la côte du sud, à une lieue et demie plus bas que l'ancien établissement de la Galette (1) sur la côte du nord, et au dessus de tous les rapides (2).

« Son embouchure forme un bassin admirable, qui pourrait contenir aisément 40 à 50 barques (3). Il peut avoir 36 à 37 arpents de circonférence. L'on y trouve presque partout 3 brasses (4), souvent 3 brasses et demie; le moins c'est 2 brasses et demie. Il est situé de façon qu'il n'est presque point de vent qui puisse en empêcher l'entrée (5). La rivière coule presque toujours au Nord-Est quart de Nord.

« Je me suis placé sur le côté ouest du bassin, vis-à-vis le milieu, et les bateaux chargés viennent jusqu'à terre. Ce côté est fort bas, le pays uni et la pointe s'avance fort agréable-

(1) Etablissement fondé, en 1682, sur la rive gauche du Saint-Laurent, non loin de la ville actuelle de Prescott. Il était abandonné en 1749.

(2) Ce détail topographique n'est pas sans importance : « Here, nature made an exception in favor of Ogdensburg. Being located just at the head of the first of the rapids, the swift water carries away the floating ice in winter and an open ferry can be maintained throughout the year. This is the only ferry operated the year around on the whole line of the lakes and river... » *The Ogdensburg Journal* (nº du 8 sept. 1906). L'article auquel nous empruntons ces lignes, pourrait servir de commentaire pour chacune des phrases du rapport de Fr. Picquet. N'est-ce pas la preuve la plus saisissante de l'exactitude des descriptions de notre compatriote ?

(3) Devenue le principal port laurentien de l'Etat de New-York, Ogdensburg sert de tête de ligne à une compagnie de navigation à vapeur, qui dessert les ports des lacs de l'Ouest, et à deux compagnies de bateaux charbonniers du lac Ontario. Ses deux excellents bassins, éclairés au moyen de bouées électriques, pourvus de docks sur une longueur de un mille, ont reçu en 1905 la visite de 1.644 navires. Le chiffre des importations (23.386.000 dollars en 1905) dépasse celui de Chicago et de tous les autres ports de la « Ligne du Nord ». Il faut dire aussi qu'Ogdensburg a une grande importance au point de vue du transit avec le Canada et que les bateaux qui sortent de ses bassins ont accès au Lac Supérieur et aux marchés du « Grand-Nord-Ouest », grâce aux canaux Welland et du Sault-Sainte-Marie, dont le mouvement est supérieur à celui du canal de Suez. Enfin, par le Saint-Laurent et ses canaux, Ogdensburg est en communication directe avec la mer.

(4) La petite brasse valait 5 pieds ou 1 m. 624. Il s'agit ici vraisemblablement de la grande brasse de 6 pieds.

(5) « Le port est très bon, la rivière y gèle rarement, les barques peuvent en sortir par les vents du Nord, d'Est et du Sud... » (Lalande). Il est à remarquer que l'Oswégatchie se jette dans le Saint-Laurent sur une ligne perpendiculaire au fleuve, qui ouvre sa vallée au vent glacial et rude du Nord-Est.

ment dans le large. La traversée n'a guère qu'un quart de lieue au plus, et tous les canots qui montent et descendent ne sauraient passer aillleurs. La vue est extrêmement étendue, et elle n'est point bornée du côté d'en haut. Un fort sur cette pointe serait imprenable, à cause qu'il serait impossible d'en faire les approches, et que rien ne le commanderait. J'ai déjà fait nettoyer tous ces endroits, ce qui rend cet établissement des plus agréables.

« Le côté de l'est est plus élevé et va par une pente douce en amphithéâtre. On y pourrait dans la suite bâtir avantageusement une belle ville (1). Mais sa pointe ne s'avance pas si loin dans le large de la rivière et la vue en est bien moins étendue, encore que fort agréable. M. de Léry (2) m'a promis en passant qu'il vous enverrait un plan de tout cela.

« Je ne sais pas encore à quel degré de latitude je me trouve (3) : les astronomes (4), qui ont passé ici avec M. de

(1) Les prévisions de Fr. Picquet se sont réalisées : sur la « côte » orientale de l'Oswégatchie s'élèvent en amphithéâtre les « résidences » d'Ogdensburg, dominant d'une part le Saint-Laurent et d'autre part les belles promenades qui bordent la rivière, en particulier le fameux « Crescent ». Cette partie (*residential portion*) de la ville comprend de larges rues (sur près de 60 milles de longueur), ombragées d'arbres et bordées de parcs, de maisons en briques, de « monuments » (hôtel de ville avec le théâtre, palais fédéral, cathédrale catholique, bibliothèque, clubs, etc...) : c'est la cité moderne avec tout le confort américain. Elle se trouve reliée par deux ponts au quartier industriel (*business portion*) de la rive gauche.

Ogdensburg a gardé le nom de son deuxième fondateur, David Ogden, qui, en 1785, acheta à l'Etat de New York dix lots de terrain sur les bords du Saint-Laurent, y compris le territoire de l'Oswégatchie. Nathan Ford, agent de Ogden, prit possession du pays le 11 août 1796 ; il expropria les « squatters », établit les colonies et traça le plan de la ville, qui commença à s'édifier vers 1798.

(2) Lieutenant des troupes de marine et fils du provençal Chaussegros de Léry, ingénieur et inspecteur des fortifications qui dirigea les travaux de Québec et de Louisbourg. Le lieutenant venait d'explorer les environs de Chouaguen. (Cf. son Mémoire sur la nécessité de s'emparer de Chouaguen ; *Arch. du minist. des colonies*, *Bureau des fortifications ; Rapports de 1749*.)

(3) « La Présentation est située à 302° 40' de longitude et 44° 50' de latitude. » (Lalande). En réalité, elle se trouve à la longitude 75° 29' ouest de Greenwich, autrement dit à 77° 49' ouest de Paris et par conséquent à 282° 10' à l'est du même méridien.

(4) En particulier le P. de Bonnécamps qui fit plus tard la carte de la Belle-Rivière.

Sabrevois (1) et M. de Céloron, avaient laissé leurs instruments à leur canot de l'autre côté de la rivière. Mais ils m'ont promis qu'à leur retour ils me donneraient cette satisfaction.

« La rivière de la Présentation est également belle et navigable jusqu'à sa naissance, qu'elle prend à la hauteur des terres dans un lac, qui est fort beau et que les sauvages appellent Massaouapi (2). Ce lac touche presque aux Agniers et à Corlar (3), et aux habitations voisines des Anglais. Une autre rivière, assez jolie, tombe dedans un peu plus bas que ce lac et vient du côté du village des Cinq-Nations (4). M. de Beaudicourt, qui a été, suivant son estime et celle de ses gens, jusqu'à trente lieues dans cette rivière avec un canot de six places, vous rendra compte lui-même de ses découvertes.

« Ce qui vient naturellement à la pensée est que les Anglais et les Iroquois des Cinq-Nations peuvent également descendre sur nous en temps de guerre par cette rivière, dont les Anglais néanmoins n'ont aucune véritable connaissance. Et si, par malheur pour nous, ils avaient pris possession de cette rivière plutôt que de celle de Chouaguen, ils nous auraient entièrement bouché le passage de la rivière du fort Frontenac, et ils auraient pu secourir leur fort plus aisément que celui de Chouaguen.

« Je n'en dis pas davantage, quoique je pense que M. de Beaudicourt vous remettra lui-même ma lettre. A vous, Monsieur, de pénétrer aisément tout le reste. »

On le voit, si confiant qu'il fût dans la loyauté de son obli-

(1) Le nom de cet officier de la milice canadienne se rencontre fréquemment dans les Mémoires du temps, notamment dans ceux de Malartic, pp. 105, 153, etc... Cf. aussi les *Lettres de Lévis*, p. 63.

(2) Le *Lac Noir* (*Black Lake*), de même orientation que le Saint-Laurent. Il est traversé par une rivière qui prend sa source au nord-est et non loin de Watertown.

(3) Par Corlar, il faut entendre ici Schenectady sur la Mohawk, au bord de laquelle se dressaient les wigwams des Agniés.

(4) Onondaga, capitale des Cinq-Cantons. — La rivière dont il s'agit n'est autre que l'Oswégatchie des cartes modernes (Cf. Vivien de Saint-Martin et Schrader, *Atlas universel*). Longue de 225 kilomètres, elle prend sa source dans les Adirondack, traverse le lac Cranberry et, après un cours extrêmement sinueux (angles très aigus à l'est et à l'ouest, surtout entre Edwards et Richville), elle recueille les eaux qui lui sont amenées du Lac Noir, avant de se jeter elle-même dans le Saint-Laurent.

geant intermédiaire, François Picquet songeait encore à ses lettres perdues : le souci des intérêts les plus graves de la colonie lui imposait la discrétion.

Dans les lignes qui suivent, il énumère, avec sa précision et sa clarté habituelles, les bénéfices que la religion et la patrie lui paraissaient devoir prochainement recueillir de sa toute récente fondation :

« Premièrement, je suis à 35 lieues de Montréal, 25 du fort Frontenac et près de 33 de Chouaguen, distance suffisante pour éloigner les sauvages des discordes que la proximité des forts et des villes cause ordinairement parmi eux.

« Deuxièmement, les missionnaires seront à portée de recevoir les infidèles qui voudront se convertir, tant par le lac Ontario, que par les rivières de M. le comte (1), celle du fort Frontenac et celle de la Présentation : facilité qui pourra beaucoup contribuer à la conversion des sauvages, en soulageant leur paresse naturelle (2).

« Troisièmement, l'abondance qui sera longtemps dans ce lieu, soit par la chasse soit par la pêche, ne contribuera pas peu à les attirer. D'ailleurs, je veux les accoutumer à élever des vaches, des cochons et des poulets, ayant ici abondamment ce qui est nécessaire pour élever ces animaux : prairies, glands, et folles avoines (3).

« Par rapport au service du Roi, il m'est venu à la pensée :

(1) La rivière des Iroquois (Black River) qui se jette dans l'Ontario (côte sud-orientale), après avoir arrosé Carthage et Watertown.

(2) « Les Iroquois au midi, les Micissagués au nord étaient à sa portée : aussi parvint-il dans la suite à en rassembler de plus de cent lieues de distance. » (Lalande.)

(3) Chasseurs et pêcheurs, les Indiens devaient nécessairement diminuer à mesure que disparaîtraient les animaux à fourrure et que le gibier de terre et d'eau tomberait en d'autres mains. François Picquet avait prévu, — ce que n'ont pas toujours compris les colonisateurs de son temps et même d'une époque plus récente, — que, pour se maintenir, les sauvages devaient changer leur genre de vie, se faire artisans et agriculteurs. Aujourd'hui, c'est grâce à cette transformation que les faibles restes de tribus se maintiennent ou même augmentent en nombre dans quelques-unes de leurs « Réserves ».

Sur ce sujet, avec l'esprit d'à-propos qui le caractérise, l'auteur des *Mémoires sur les aff. du Canada* observe gravement (p. 18) : « On sentit bien qu'il [Fr. Picquet] aurait beaucoup de peine à déterminer les Iroquois à quitter un pays gras et fertile pour venir s'établir sur un terrain inculte et mendier leur vie au prêtre. »

1° Que si M. le Général et M. l'intendant (1) réglaient que les bateaux qui portent les effets des postes, s'arrêtassent ici, la dépense du transport de ces effets deviendrait bien moins considérable. L'on trouverait aisément des hommes pour amener ici les bateaux, et à une fois meilleur marché : à 15 et 20 livres au lieu de 45 et 50 livres que l'on donne actuellement. Aucun vent ne les empêcherait de monter les rapides, ni de les descendre, et, en huit jours au plus, ils feraient le voyage, au lieu qu'il faut à présent jusqu'à trois semaines. Les barques, dont les patrons et les matelots sont entretenus, porteraient les effets dans les postes et hiverneraient, aisément et sans aucun risque, dans le bassin de cette rivière.

« L'on y pourrait encore construire non seulement des barques, mais aussi tous les bateaux, à une fois moins de frais qu'à Montréal et à Québec, à cause de la quantité et de la proximité des bois qui sont propres à ces sortes de constructions.

« De plus, les bateaux ne seraient pas plutôt déchargés des effets, que l'on pourrait les recharger de planches et de madriers et d'autres bois, nécessaires pour le bien du service et qui sont communs. Je suppose que l'on fera un moulin à scie sur le bord du bassin, où il se trouve un endroit des plus favorables. Il y a dans ces cantons des pépinières inépuisables, de sorte que les planches et les madriers ne reviendraient pas au Roi à 12 et 15 francs, tandis qu'il les achète souvent 60 et 80 francs, et même davantage dans ces dernières années.

« 2° Je ne crois pas que nous dussions appréhender aucune incursion, ni de la part des Anglais par Chouaguen, ni de celle des Iroquois par la rivière de la Présentation, parce qu'ils ne pourraient passer par eau que sous le canon du fort qui serait placé sur le bout de la longue pointe. En revanche il serait aisé d'assembler ici une armée pour aller à Chouaguen ou partout ailleurs où les Anglais voudraient s'établir, sans qu'ils en eussent connaissance. Il serait encore facile, au premier avis, de couper le chemin à tous les partis sauvages qui entreraient dans la colonie, en les allant attendre dans les endroits où l'on sait qu'ils doivent nécessairement passer.

(1) De la Galissonnière et Bigot.

« 3° Le sieur de La Force (1), conducteur des bateaux du Roi, s'offre à former tous les ans cent cajeux (2) de bois de construction ici et de les conduire jusqu'à Québec, pour le même prix que le roi donne aux autres entrepreneurs.

« Enfin, un établissement solide dans le bassin de la rivière de la Présentation, non seulement nous assurera la possession du lac Ontario et fera la sûreté des forts Frontenac et Niagara, mais occasionnera désormais des voyages toujours saufs de crainte dans la rivière de Michillimakinac (3) et épargnera plus de 50.000 livres au roi par an, dès qu'il y aura des habitants en état de fournir les postes : il en coûte maintenant pour le seul transport 33.000 livres.

« Je ne suis entré dans ce détail, que parce que je sais combien vous profitez avantageusement des moindres connaissances pour le bien, trop heureux si mes réflexions et mes petits travaux peuvent contribuer en quelque chose au bien de la religion et du service du Roi. Ce sont là toutes mes vues et mes désirs, et les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir.

(1) Ce personnage, Canadien de naissance, a joué un certain rôle dans les evénements des pays d'en-haut. Il fut garde-magasin au poste de La Présentation. En 1754, il prenait part à l'expédition de Jumonville et se trouvait encore, le 8 octobre 1755, « détenu en prison à la Virginie » (Lettre de Vaudreuil à Machault) ; en 1757, « le nommé Laforce, interprète », dirigeait des reconnaissances de sauvages vers Lydius ; enfin, on le retrouve à Frontenac, l'année suivante, en qualité de « capitaine de bâtiment » : il s'occupait alors de reconstituer notre flottille du lac Ontario.

(2) Longs trains de bois, disposés en quadrilatère ou en polygones irréguliers par suite de la juxtaposition d'autres radeaux. Dès que la glace est fondue sur les cours d'eau canadiens, les troncs d'arbres entassés sur le bord sont précipités dans le courant ; les « draveurs » joignent les billots en *cajeux* (*cazeux*, *cayeux*, ou *cages*) de manière à former un large plancher mouvant. On laisse alors le train flotter à la dérive, tandis que les « gens qui font la drave », ici en bateau, ailleurs à pied, armés de gaffes, de grappins et de haches, l'accompagnent pour dégager les fûts arrêtés dans les baies latérales ou parmi les rochers, voire même en pleine cascade, au milieu des flots tourbillonnants de la rivière qui « tombe en foudre ». — Il faut noter que parfois le mot *cajeux* est pris dans le sens de radeau ou train de bois destiné à porter soit des troupes, soit de l'artillerie, (*Journal* de Malartic, p. 236), et même dans le sens de brulôt.

(3) La rivière Sainte-Marie entre les lacs Supérieur et Huron, peut-être aussi les passes qui mettent en communication les trois Grands Lacs. M. Picquet avait aperçu la « connexion » aujourd'hui si frappante, qui existe entre le Saint-Laurent et les « détroits » ou chenaux du Nord-Ouest.

« M. de Beaudicourt, dont la visite m'a été fort agréable et bien avantageuse, peut suppléer de vive voix à ce qui pourrait manquer à mes réflexions. »

Le beau rapport qu'on vient de lire ne révèle-t-il pas chez son auteur les qualités les plus précieuses, celles qu'on trouve le plus rarement réunies en un même homme? Après les attaques injustifiées dont son œuvre et sa personne furent autrefois l'objet, notre compatriote mérite à coup sûr l'hommage que, de nos jours, on s'est plu à rendre à sa haute sagesse, à son inébranlable fermeté, à son esprit pratique, si largement ouvert aux nobles et fécondes initiatives. On ne sait vraiment ce qu'il convient d'admirer davantage de la foi religieuse et patriotique dont les ardeurs consumaient son âme, ou de cette clairvoyance qui lui permit de prévoir et de prophétiser en quelque façon les résultats les plus divers de sa redoutable entreprise.

IV. — La construction du fort (1750)

La lettre du missionnaire parvint au commandant-général de la Nouvelle-France quelques jours à peine avant que celui-ci (1) transmît ses pouvoirs au marquis de la Jonquière, le gouverneur nommé par le roi depuis plus de trois ans (2).

Les préliminaires d'Aix la-Chapelle, rédigés avec tant de hâte au mois d'avril 1748, ne furent transformés en traité définitif que six mois plus tard (3). Le glorieux vaincu du cap Finisterre n'avait pas attendu si longtemps pour être rendu à la liberté : le 13 juillet 1747, deux mois après la bataillle, il rentrait en France, « sur sa parole ». Néanmoins, il ne put

(1) Rappelé en France, la Galissonnière fut nommé chef d'escadre et directeur du dépôt des cartes et plans de la marine. En 1750, Louis XV le chargea avec M. de Silhouette de représenter la France aux séances de la « Commission des Limites ».

(2) La lettre de Maurepas lui envoyant ses provisions de gouverneur est du 1er avril 1746 (*Arch. de la marine, dossier de la Jonquière*).

(3) La paix générale fut rétablie le 30 octobre. Toutefois la « proclamation » n'en fut faite à Versailles que le 12 février 1749, et la « réjouissance » eut lieu le lendemain.

aller prendre possession de son gouvernement d'outre-mer qu'à la fin du printemps de 1749 (1).

Marin éprouvé autant que brave soldat, le nouveau gouverneur fut accueilli « au milieu de l'acclamation générale des grands et des petits »: la colonie lui témoignait ainsi sa reconnaissance d'avoir combattu et souffert pour elle (2). Toute la correspondance de la Jonquière montre son grand dévouement à ses devoirs, sa droiture de caractère, son énergie, son activité. Toutefois, il était loin de posséder le génie militaire et les talents administratifs du comte de la Galissonnière (3). Son inexpérience des choses d'Amérique risquait de nous devenir d'autant plus fatale qu'il se sentait peu de goût pour une charge qu'il n'avait acceptée que sur les instances de Maurepas. Par suite, n'était-il pas à craindre qu'il se désintéressât des entreprises encouragées par son prédécesseur?

L'œuvre de François Picquet naissait à peine : elle risquait d'être irrémédiablement compromise si, prêtant l'oreille aux insinuations perfides, aux propos dénigrants de tous ceux, — ils étaient légion, — qui en méconnaissaient le caractère et l'importance, le marquis de la Jonquière ne s'y montrait pas favorable dès le premier jour. Notre compatriote éprouva-t-il quelque inquiétude de ce côté? On serait tenté de le croire en le voyant « descendre » à Montréal dans la seconde quinzaine d'octobre. Il ne serait toutefois pas impossible que le missionnaire ait été invité à entreprendre ce voyage, suivant le désir

(1) Il s'embarqua à la Rochelle le 2 juin et prit possession le 15 août (Lettre à sa femme, de Québec, 19 août 1749). Dès le 14 mai le roi avait avisé La Galissonnière de son prochain remplacement.

(2) « La mémoire récente des grandes actions qu'il avait faites sur mer, surtout celle qui le fit prendre prisonnier et rendit un service important à la colonie, le fit regarder de bon œil. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 5.)

(3) « M. de la Jonquière étoit grand, bien fait et avoit un air imposant ; il étoit brave à l'excès, mais il n'avoit point eu d'éducation. Il ternit ses grandes actions par son avarice. » (*Ibid.*, p. 26). Sauf le dernier trait, ce portrait ressemble à celui que le voyageur suédois Kalm (*Voyage en Amérique en 1748*) a donné de la Jonquière. Sur l'accusation d'avarice portée contre celui-ci par les *Mémoires* et sur l'épithète d' « incapable » que quelques historiens lui ont appliquée avec un dédain trop facile, v. l'ouvrage du marquis de la Jonquière, *Le chef d'escadre, marquis de la Jonquière, gouverneur général de la Nouvelle-France, de 1749 à 1752* (Paris, Garnier, s. d.), chap. XV-XXIV.

qu'il en avait exprimé dans sa lettre à la Galissonnière : le nouveau gouverneur général devait être désireux de se renseigner de première main sur l'homme et sur l'entreprise.

Quoi qu'il en soit, François Picquet se trouvait à Montréal au début de novembre. Il fut reçu par le marquis de la Jonquière, auquel il exposa l'état des travaux de la nouvelle mission. A la date du 20 octobre, un fort palissadé et flanqué d'une redoute en maçonnerie, une maison d'habitation,un four, un hangar et une écurie avaient été construits sur la petite presqu'île de Soëgatsi. D'autre part, plus de cent arpents de bois se trouvaient défrichés et l'on s'occupait activement à transformer en terres cultivables tout l'espace conquis sur la forêt, en vue d'y installer au printemps des laboureurs indigènes.

Le gouverneur félicita le missionnaire de ces « beaux commencements », l'assura de sa sympathie et lui promit son entière protection. Bien plus, pour lui donner une marque non équivoque de l'intérêt très vif qu'il portait à son œuvre, il lui communiqua le texte même d'une dépêche que le nouveau ministre de la marine, A.-L. Rouillé (1), lui avait fait tenir quelques mois auparavant (2).

Cette pièce est pour nous doublement précieuse : elle confirme en effet le récit qu'on a lu plus haut des démarches qui précédèrent la fondation de La Présentation et nous renseigne avec exactitude sur les intentions secrètes du gouvernement royal (3).

(1) Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy (1689-1761). Successivement conseiller au Parlement, directeur de la Librairie, commissaire de la Compagnie des Indes, il fut nommé secrétaire d'Etat à la marine, le 24 avril 1749 et ministre des affaires étrangères en 1754. Il mourut dans la charge de Grand-Maître des postes qu'il occupait depuis 1757. « Son incapacité était généralement reconnue, » écrivait à Frédéric II l'ambassadeur de Prusse. De Bernis disait presque la même chose : « Il jouait un personnage si indifférent dans les conseils qu'il sentit enfin qu'il y était déplacé. » Bernis et l'ambasdeur prussien se trompaient tous deux : pendant son passage au ministère de la marine, Rouillé fit au contraire les plus louables efforts en vue de réorganiser nos forces navales.

(2) Elle est datée de Marly, le 4 mai 1749. La Jonquière était en route pour Lectoure, où se trouvait sa femme, et Rochefort où l'attendait le vaisseau *Le Léopard*.

(3) *Archives du ministère des colonies (série B, vol. 89, f° 62 et s.)*

Rouillé fait d'abord allusion aux lettres qu'il venait d'échanger avec le comte de la Galissonnière, d'une part, et, de l'autre, avec le marquis lui-même au sujet de la dernière visite à Québec « des nations iroquoises » ; puis il ajoute : « Un fort grand nombre de sauvages ayant déclaré vouloir embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort Frontenac pour y en attirer le plus qu'on pourra.

« C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé et auquel ces nations paraissent avoir de la confiance qui a été chargé de la négociation qu'il y a à faire.

« Il a dû l'année dernière aller choisir un terrain, propre à l'établissement de sa mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. »

« Par une lettre du 5 octobre dernier, M. le comte de la Galissonnière a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer. »

Le ministre partageait absolument cette manière de voir ; aussi conclut-il par ces lignes pressantes : « C'est par cette raison que Sa Majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé (1). S'il pouvait avoir un certain succès, il ne devrait pas être difficile pour lors de faire entendre aux sauvages que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Choüeguen, afin de les priver par là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à nos possessions que par rapport à l'attachement

Lalande l'a publiée (en partie) sur la copie que le missionnaire en avait obtenue du gouverneur. La scrupuleuse exactitude du texte des *Lettres Edifiantes* nous offre une nouvelle preuve de la conscience et de l'esprit critique avec lesquels le savant rédigea sa notice.

(1) On retrouvera ce projet exposé à peu près de même façon dans le *Mémoire du Roy pour servir d'instruction au sieur de la Jonquière, chef d'escadre des armées navales, gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France* (*Arch. du ministère de la marine. Ordres du roi ;* Versailles, 30 avril 1749 ; signé : Louis, contresigné : Rouillé.)

des sauvages et [à leur] traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre. Cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection. »

François Picquet ne fut sans doute pas insensible au témoignage de l'estime dans laquelle on le tenait à Versailles (1), mais, étant donnés sa modestie et son désintéressement, à coup sûr il se réjouit bien davantage en constatant que l'harmonie la plus parfaite continuait à régner entre le gouvernement métropolitain et les autorités coloniales au sujet de la politique à suivre dans les pays d'en-haut.

Aussi bien les encouragements qu'il reçut alors, soit du gouverneur général et de l'intendant, soit de ses supérieurs ecclésiastiques, en particulier de l'évêque de Québec (2), venaient au meilleur moment. La constance du missionnaire allait être soumise à une rude épreuve, car, tandis qu'il séjournait à Montréal, de graves événements se déroulaient au bord de l'Oswégatchie.

Un parti d'Iroquois, appartenant à la nation féroce des Agniés, avait profité de l'absence de la « Robe noire », pour essayer de ruiner de fond en comble son « habitation ». Fallait-il mettre cette criminelle tentative uniquement sur le compte des instincts belliqueux et de la rage de destruction qui animaient à l'ordinaire ces ennemis irréductibles de la France ? Devait-on au contraire l'attribuer, — en partie tout au moins, — aux excitations des Anglais, alarmés, non sans

(1) Voici ce qu'on lit dans le *Mémoire du Roy* : « Sa Majesté a lieu d'être satisfaite de la conduite de ces sauvages en général, ainsi que de celle des missionnaires ; *mais celui qui, dans toutes les occasions, a jusqu'à présent montré le plus de zèle est celui du Lac des deux montagnes.* » La date du *mémoire* prouve que ces dernières lignes visent l'abbé Picquet.

(2) Joignant ses instances à celles de l'intendant et du général, l'évêque avait écrit au ministre de la marine en faveur de François Picquet. Nous n'avons pas sa lettre, mais voici la réponse de Rouillé, datée de Marly, le 4 mai 1749 : « Je ferai de mon mieux pour que le sieur abbé Picquet puisse être compris dans une des premières distributions que S. M. fera des pensions sur les bénéfices; et vous devez en attendant l'exciter à ne se pas relâcher ». (*Arch. du minist. des colonies, série B, vol. 89, f° 73.*)

motif, des progrès de notre influence parmi les sauvages des rives ontariennes? Sur cette question délicate, l'opinion des contemporains n'a guère hésité, semble-t-il. C'est ainsi qu'à la date du 7 novembre 1749, Céloron de Blainville écrivait dans son *Journal de campagne à la Belle-Rivière* : « Je passais à l'établissement de M. Picquet ; son fort avoit été brûlé, depuis son départ pour le Mont-Réal, par des sauvages qu'on juge avoir été envoyés par les Anglais de Chouaguerr. » (1).

L'attaque des Peaux-Rouges se produisit à la manière accoutumée, c'est-à-dire à l'improviste, alors qu'il restait seulement trois soldats à la garde du fortin. Ceux-ci n'en firent pas moins leur devoir avec vaillance : l'un d'eux eut même le bras emporté par les éclats d'une arme qui se brisa entre ses mains. Ils parvinrent à repousser les assaillants à coups de fusil, mais ils ne purent les empêcher de brûler une grange pleine de foin, en même temps que les palissades du fort, qui fut à demi consumé par l'incendie. En revanche, les flammes épargnèrent la petite redoute où s'étaient réfugiés les défenseurs ; et cependant les Agniés y avaient mis le feu à plusieurs reprises.

Loin d'abattre le courage du missionnaire, ce fâcheux incident ne fit que prêter un aliment nouveau à son activité. Sans faiblir un seul instant, il se remit à la tâche et bientôt, suivant l'expression de Parkman, « la mission ressuscite de ses cendres » (2).

Aussi bien, l'exploit des incendiaires agniés eut ce résultat que ni eux, ni leurs inspirateurs, — s'il est vrai qu'ils en eurent, — n'avaient prévu : la construction de nouveaux ouvrages de défense au confluent du Saint-Laurent et de l'Oswégatchie. Puisqu'on voulait attirer les sauvages à la mission et les y

(1) Dans sa *Relation*, le P. de Bonnécamps s'exprime à peu près dans les mêmes termes (M. Gosselin, *op. cit.*, p. 28.)

(2) « Mais bientôt la mission ressuscite de ses cendres, et au bout d'une année ou deux on y voit un fort en palissades flanqué de bastions, une chapelle, un magasin, un hangar, une étable, des fours, une scierie, de vastes champs de blé et de légumes, et trois villages d'Iroquois avec quarante-neuf cabanes d'écorce pouvant loger chacune trois ou quatre familles... Le gouverneur du Canada envoie une escouade de soldats pour garder le fort, et cinq pièces de canon. » *Montcalm and Wolfe*, tome I, p. 66.

retenir, n'était-il pas nécessaire de leur offrir un asile sûr, de les protéger contre les rancunes de leurs frères de race et les colères de nos rivaux anglais? Déjà quelques chefs de famille étaient venus dresser leurs tentes au bord du fleuve ; il importait donc d'aviser sans retard (1). Au surplus, les pays d'en-haut n'étaient pas tranquilles : les lieutenants-gouverneurs de la Pensylvanie et du Maryland continuaient le petit jeu des passeports et leurs nationaux pratiquaient la traite dans le bassin de la Belle-Rivière, sans plus se soucier de la course toute récente de Céloron que des interdictions rigoureuses portées par La Galissonnière et renouvelées par son successeur (2). Certaines peuplades nous causaient des inquiétudes (3). Bref, l'ingénieur Rocbert de la Morandière, dont François Picquet connaissait le mérite, fut chargé par le gouverneur de se rendre à La Présentation, pour y tracer les plans d'un fort et en diriger les travaux (4).

Grâce à l'entrain dont le missionnaire sut animer les ouvriers, la besogne avança rapidement. Les maçons et les char-

(1) C'est — à peu près — ce que dit l'auteur des *Mémoires sur les aff. du Canada*, p. 18 : « Dès lors que l'abbé Picquet eut eu quelques familles, on parla de faire bâtir un fort, sous le prétexte de les protéger. » « Sous le prétexte » n'est-il pas délicieux ?

(2) « Cependant les gouverneurs de Pensylvanie et de Maryland continuoient à donner des passeports à ceux des marchands qui vouloient s'aventurer à aller commercer au delà des Appalaches et le long de l'Ohio. M. de la Jonquière, pressé par les ordres de la Cour d'empêcher, autant qu'il se pourroit, cette manœuvre, donna des ordres, en 1750, aux officiers qu'il envoya dans ces cantons d'arrêter ces commerçants et d'y faire consentir les sauvages, en leur faisant des présents et en leur promettant les marchandises de ceux qu'on arrêteroit. On en arrêta trois qu'on fit descendre à Montréal, où on les interrogea comme s'ils eussent été des criminels. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 15). Le lieutenant de Céloron arrêta les « traiteurs » anglais parce qu'ils cherchaient à soulever contre nous les sauvages et n'avaient pas obéi à l'ordre qu'il leur avait donné de se retirer de pays que nous regardions comme nôtres. De la Jonquière les interrogea lui-même : convaincus d'avoir été les agents du gouverneur de la Pensylvanie auprès des Indiens, ils furent expédiés en France. L'ambassadeur d'Angleterre obtint leur libération. Toute la procédure de cette curieuse affaire fut rendue publique dans le *Memorandum* de 1756.

(3) De la Jonquière écrivait le 15 juillet 1750 : « Nous avons bien des nations sauvages que les Anglois nous ont débauchées : ce qui nous cause une petite guerre avec ces nations. » (Cité par le Marquis de la Jonquière, *Op. cit.*, p. 139.)

(4) *Ibidem*, p. 155.

pentiers venus de Montréal, les soldats de l'escouade fournie par le commissaire des guerres, les sauvages eux-mêmes rivalisèrent de zèle. On avait divisé les ouvriers en « ateliers » : tandis que les uns creusaient les fossés, dressaient les palissades ou construisaient les murs des bastions, les autres battaient la terre, gazonnaient ou « régalaient ». « On travaillait, dit Lalande, depuis 3 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. » Tant d'ardeur justifiait l'étonnement de certains Peaux-Rouges des pays d'en-haut qui passèrent à La Présentation dans l'été de 1750 : avec leurs « couvertes » ils mesurèrent la longueur des murailles et, gravement, assurèrent aux ouvriers qu'ils étaient dignes d'être comparés aux castors !

Avec le fort s'élevèrent peu à peu d'autres édifices : un magasin pour les munitions, les denrées et les objets de traite, dont le sieur La Force avait la garde (1) ; un entrepôt pour les provisions, une étable, des fours, enfin ce « moulin à scie » qu'en homme pratique François Picquet rêvait d'établir pour le débit des bois. D'autre part, le défrichement était poussé avec activité : des champs étaient plantés en légumes ou ensemencés en maïs et en blé. En un mot, les travaux, en voie d'exécution ou complètement terminés vers l'automne de 1750 (2), représentaient un effort considérable, même au point de vue financier. « On estimait ces travaux, — écrit Lalande, — trente à quarante mille livres ; le missionnaire les avait faits pour 3.485 livres, mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie (3). »

Si le croquis inséré dans les *Mémoires sur les affaires du Canada* ne nous offre pas une image trop déformée du nouveau

(1) « Le sieur La Force, garde des magasins du roy dans ce poste. » (*Registre de la Présentation*). V. p. 122.

(2) Le 4 octobre 1750, de la Morandière écrivait de La Présentation au ministre de la marine dans le but d'obtenir de l'avancement. (Cf. *Rapport sur les Archives canadiennes, 1887*.)

(3) De la Jonquière et Bigot avaient écrit à Rouillé, le 8 octobre 1751, à propos « du fort et des autres ouvrages faits à La Présentation ». Or voici ce qu'on peut lire dans la réponse du ministre (Compiègne, 3 juillet 1752) : « Il paraît que la dépense n'en a monté qu'à la somme de 13.343 livres 2 sols 6 deniers. » (*Arch. du ministère des colonies, série B, vol. 95, f° 36.*) Le chiffre donné par Lalande se rapporterait donc aux seules dépenses faites pour la construction du fort.

fort, celui-ci était carré, flanqué de petits bastions en maçonnerie (1) à chacun de ses angles ; il était entouré d'un retranchement et d'un large fossé, tout au moins sur l'une de ses faces, celle du nord. Ses courtines, très élevées, avaient été faites, à la façon indienne, avec de gros pieux de cèdres plantés en terre. On croit apercevoir, tout au sommet, la traditionnelle galerie pour les défenseurs, sorte de parapet garni de doubles pièces de bois à l'épreuve des fusils et percé de gouttières, destinées à parer aux attaques par le feu.

La porte principale s'ouvre au nord, juste en face du confluent des cours d'eau et à l'intérieur d'une enceinte, également palissadée, où l'on distingue des cabanes iroquoises. Notons enfin que la courtine défendant le front septentrional est non seulement protégée par un marécage, mais qu'elle semble avoir été disposée pour supporter de l'artillerie. Nous savons par ailleurs qu'après avoir reçu les munitions de guerre qu'il avait réclamées dès son arrivée au Canada, le marquis de la Jonquière fit présent à l'abbé Picquet de cinq canons « pour inspirer confiance aux sauvages et se défendre au besoin » (2). Un peu plus tard, si nous en croyons Lalande, les ouvrages de La Présentation furent armés de « sept petits pierriers et de onze pièces de quatre à six livres à la balle ».

Uniquement destiné dans le principe à protéger le village iroquois de la mission, ce fort n'avait qu'une médiocre valeur défensive. Peut-être François Picquet éprouva-t-il à cet égard quelques désillusions ; il semble, en effet, que lorsqu'il écrivait au comte de la Galissonnière : « Un fort sur cette pointe seroit imprenable à cause qu'il seroit impossible d'en faire les approches et que rien ne commanderoit », il pensait à des ouvrages de fortification plus sérieux que ceux dont la Morandière fournit les plans. Les événements vinrent bientôt démontrer leur insuffisance.

Bien que peu défensif, le fort de La Présentation n'en devait pas moins offrir des proportions assez considérables, puisque

(1) C'était peut-être ce qu'on désignait alors en Canada par le mot « blagouses » (Cf. black-house, blokhaus), bastions faits de bois et de pierres.

(2) Marquis de la Jonquière, *op. cit.*, p. 155.

ses bastions servaient au logement du missionnaire, du commandant, du garde-magasin et enfin de la garnison (1).

Dès la fin de l'année 1749, Drouët de Beaudicourt était venu, à la tête d'une escouade de trente hommes, prendre possession du fort dont il fut ainsi le premier commandant (2), Céloron de Blainville, rappelé du Détroit (3), lui succéda et, après la mort du marquis de la Jonquière (4), Céloron fut lui-même remplacé par le lieutenant Boucher de la Périère (5).

Par une exception flatteuse pour François Picquet, la haute administration du nouveau poste lui fut entièrement réservée. « On y mit un commandant et un garde-magasin ; on enjoignit au commandant d'avoir beaucoup d'égard pour l'abbé Picquet ; on le mit pour ainsi dire sous sa tutelle et on donna toute permission à ce prêtre de gérer et administrer les magasins ; en un mot, tout fut sous ses ordres » (6). Un autre document contemporain renferme cette indication non moins

(1) V. *Journal* de Malartic, à la date du 28 juillet 1755, p. 16.

(2) « M. Drouët de Beaudicourt, lieutenant d'infanterie et commandant audit poste. » (*Registre de La Présentation*, acte du 9 janvier 1750.)

(3) Les *Mémoires sur les aff. du Canada* (pp. 12 et 73) affirment que le gouverneur Duquesne se vit obligé par la conduite « hautaine » de cet officier et sur des plaintes formulées contre lui par les habitants du Détroit, de le rappeler de ce poste. Mais Céloron était déjà commandant à La Présentation dans l'automne de 1751, comme le prouve cet acte du *Registre* (9 novembre) : « Vu la permission accordée par M. le marquis de la Jonquière, gouverneur général du Canada, au sieur de Rigauville, enseigne d'infanterie, fils de feu Nicolas-Blaise de Rigauville, capitaine, et de feue dame Marie-Françoise Pachot, de se marier à La Présentation avec demoiselle Louise-Suzanne Céloron de Blainville, fille du sieur Jean-Baptiste Céloron de Blainville, lieutenant d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis, *commandant au fort de La Présentation*, et de dame Suzanne Piot de l'Angloiserie... »

(4) Le marquis de la Jonquière avait rappelé Céloron du Détroit et l'avait envoyé à La Présentation, — c'était une demi-disgrâce, — parce qu'il n'avait pas exécuté ses ordres, à savoir : « faire coup sur les Miamis et se rendre maître par la force des armes du fort de la Demoiselle » (Cf. lettre de la Jonquière à Rouillé, 25 octobre 1751, citée dans le marquis de la Jonquière, *op. cit.*, p. 223). Le gouverneur étant mort le 17 mars 1752, il est vraisemblable que Céloron quitta La Présentation vers cette époque.

(5) Fils de l'enseigne Boucher de la Perière qui prit part à la fameuse expédition d'Iberville à Terre-Neuve en 1696. Le lieutenant était à La Présentation le 29 mai 1752. (Cf. *Registre* à cette date.)

(6) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 18.

précise : « Il y a dans le fort un capitaine de la Colonie commandant, mais le gouvernement pour la police intérieure et extérieure est ecclésiastique » (1). Ainsi les membres de ce « triumvirat », comme s'exprime Parkman (2), « qui gouvernait les postes avancés de l'Ouest et y représentait ces principes vitaux : la religion, la guerre et le commerce », c'est à-savoir l'aumônier, le commandant et le garde-magasin, se retrouvaient au fort de La Présentation, mais le premier avait le pas sur les deux autres : à lui incombait la responsablilité totale du « gouvernement ».

Ce fait curieux ne s'explique pas seulement par le système des concessions de postes, inauguré par le comte de la Galissonnière et continué par son successeur ; il s'explique encore par les circonstances qui accompagnèrent la fondation même de la mission et surtout par les avantages politiques et religieux, plutôt que militaires et commerciaux, que l'on attendait d'une création due presque uniquement à l'initiative et aux efforts soutenus du missionnaire.

(1) *Journal* de Bougainville, à la date du 26 juillet 1756. — Le mss. du *Journal de l'Expédition d'Amérique, commencée en 1756, le 15 mars*, est en la possession d'une descendante de Bougainville. L'abbé Casgram en a reproduit un texte tronqué, fautif, dans la *Collection* des manuscrits du maréchal de Lévis (Québec, Demers, 1889-1895).
(2) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 70.

CHAPITRE V

LES PROGRÈS DE LA MISSION.

(1750-1754)

I. — *Philippe de Joncaire collaborateur de François Picquet.*

A peine l'établissement de La Présentation était-il fondé que les Indiens venaient s'y fixer en grand nombre, attirés, comme l'abbé Picquet l'avait prévu, par l'heureuse situation du poste, la beauté même du site et surtout par la fertilité d'un sol vierge encore. Forêts et plages offraient en outre de précieuses ressources pour la chasse et la pêche. Dès la première année, c'est-à-dire pendant les derniers mois de 1749, six chefs de famille s'y établissaient à demeure et quatre-vingt-sept en 1750.

C'était là un résultat fort appréciable, étant donnée l'extrême sévérité du missionnaire sur certains articles qui imposaient aux nouveaux « domiciliés » les plus durs sacrifices. L'action personnelle de notre compatriote entrait pour la plus grande part dans ces premiers succès. Il est pourtant juste d'en attribuer aussi le mérite, — et François Picquet se faisait un devoir de le proclamer bien haut, — à tous ceux, prêtres, officiers, soldats et colons, que le marquis de la Jonquière lui avait donnés comme collaborateurs.

Au mois de mai 1750, le gouverneur vint à Montréal pour y recevoir les compliments des nations iroquoises. L'abbé Picquet lui présenta la députation sauvage ; et le chef presque centenaire des Goyogouens prononça la petite harangue traditionnelle : « Sitôt, mon Père, votre arrivée connue, les Cinq-Nations ont résolu de vous prier de recevoir le même nom que M. de la Galissonnière : nous l'appelions *Skénon*, ce qui veut dire « la Paix ». Il avait grand soin de toutes nos

nations. Nous espérons, mon Père, que vous aurez pour nous les mêmes bontés... » (1).

Le marquis remercia, promit aux Indiens sa bienveillance et, en homme qui sait ce que parler veut dire, leur fit distribuer sans retard force présents de traite. Au surplus, tout en se déclarant très flatté de porter à l'avenir le beau nom de « Pacifique », il ne manqua point d'insister sur la fidélité de « ses enfants, les braves Goyongouens », et sur les services qu'ils venaient de nous rendre pendant la guerre.

Une semaine plus tard, l'abbé Picquet regagnait les hauts pays. Avec l'agrément du gouverneur, il emmenait au bord de l'Oswégatchie l'officier le plus capable peut-être de le seconder activement dans son œuvre patriotique : Philippe Chabert de Joncaire.

L'aîné des deux fils du célèbre coureur de bois, Louis-Thomas de Joncaire (2), jouissait d'une très grande influence parmi les Cinq-Nations. Son père avait été jadis adopté par une de leurs tribus (1721). Quant à lui, fixé depuis nombre d'années au milieu des Peaux-Rouges, qui le considéraient comme l'un d'entre eux, non seulement il menait leur genre de vie, mais il s'était marié avec une « squaw » iroquoise, dont il avait eu des enfants.

L'autorité particulière que lui conféraient les services rendus aux sauvages par son père, par son jeune frère, Daniel, sieur de Clausonne, et par lui-même ; les liens de parenté qui l'unissaient à plusieurs familles tsonnontouanes ; son expérience des mœurs indiennes et sa parfaite connaissance des dialectes iroquois en faisaient le plus précieux des auxiliaires pour l'abbé Picquet. Tout porte à croire du reste que ce fut sur les instances de celui-ci que Philippe de Joncaire fut détaché à La Présentation, avec un brevet de capitaine sans compagnie, « afin de n'être point distrait de sa résidence par son service ».

(1) *Arch. du ministère de la Marine. Dossier La Jonquière:* pièce portant la suscription : « A M. le Marquis de la Jonquière, gouverneur lieutenant-général pour le Roi dans la Nouvelle-France. »

(2) Louis-Thomas Chabert, sieur de Joncaire, né aux environs d'Arles en Provence. Il fut interprète du roi et lieutenant dans les troupes de la colonie.

En tout cas, la mission dont il était chargé n'avait rien à voir avec le motif mis en avant par l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada*, qui, après avoir proclamé faussement le « peu de succès » obtenu par le missionnaire, s'empresse d'ajouter : « C'est pourquoi le sieur de Joncaire aîné fut dépêché pour aller demeurer parmi les Iroquois et dans le village qu'il jugeroit le plus convenable à ses négociations. » (1)

En réalité, les instructions données au « capitaine Philippe » lui recommandaient simplement, mais avec une insistance significative, de seconder de tout son pouvoir l'abbé Picquet dans sa délicate entreprise. Un point spécial était touché, celui des négociations qu'il convenait de faire avec les Agniés, en vue « de les amener à quitter totalement le parti des Anglois et de leur offrir telles commodités et tels avantages qu'ils voudroient pour les faire quitter leurs établissements et en chercher un parmi nous » (2).

Cette politique était précisément celle que préconisait notre compatriote et qu'il s'efforçait de poursuivre depuis dix ans. Mieux que personne il savait quelle étroite alliance unissait le plus redoutable des Cantons iroquois aux Colonies anglaises. « Ils étoient les seuls attachés directement aux Anglois, et les seuls qui avoient persévéré jusqu'alors dans la haine de leur nation pour nous. » L'incendie du fort provisoire, à l'automne précédent, prouvait bien qu'ils n'avaient guère varié dans leurs sentiments hostiles. Malgré tout, François Picquet conservait l'espoir d'entamer un jour le bloc de granit formé par ces ennemis implacables de la France.

Pour atteindre ce but, le fondateur de La Présentation comptait beaucoup sur l'influence de son nouveau collaborateur. Les de Joncaire, père et fils, avaient jusqu'à présent réussi à balancer les efforts du fameux William Johnson (3), le plus

(1) *Mémoires*... p. 18. Les éditeurs, fort négligents, de 1838 ont imprimé : « le sieur de la Jonquière aîné », et plus loin « les Ouvriers » pour « les Agniés ».

(2) *Ibid.*

(3) William Johnson fut l'agent le plus actif et le plus heureux de l'Angleterre au pays iroquois. C'est lui qui battra en 1755 l'armée de Dieskau. Créé plus tard baronnet en récompense de ses services, il signera le traité du 3 avril 1764 entre le roi Georges et les Six-Nations

accrédité des Anglo-Américains auprès des Cinq-Nations. Celui-ci, installé à quelques lieues de Corlar, en plein pays agnié, travaillait depuis longtemps avec une énergie farouche au triomphe de la cause britannique. Il s'agisssait donc de battre en brèche l'autorité qu'il avait acquise, et, par les Tsonnontouans, amis et alliés des Joncaire, de peser le plus possible sur les conseils des Cantons.

De la sorte, on parviendrait sans doute sinon à changer radicalement les dispositions des Agniés à notre égard, à les mettre, tout au moins, dans l'impossibilité de nous nuire, en les isolant de leurs frères de race. Au surplus, une partie des Iroquois se rendaient parfaitement compte de leur situation critique entre les « deux géants » qui se disputaient leur alliance. C'est ce qu'un chef exprimait un jour sous une forme naïve, mais avec une rare perspicacité : « Le Français, — disait-il, — nous attire d'un côté, l'Anglais de l'autre. Tous les deux nous donnent des raisons spécieuses. L'Anglais nous dit de nous défier du Français qui a de l'esprit et qui tâche de nous tromper finement. Chaque nation nous accable de présents. Pour nous, ce que nous savons c'est que le Maître de la vie nous a donné l'île de l'Amérique à nous autres sauvages qui l'habitons. Nous ne comprenons rien aux prétentions des Anglais et des Français. Nous ignorons le motif secret qu'ils ont de nous faire la guerre. Notre véritable intention est de rester neutres. Vous êtes tous les deux si gros que nous nous voyons écrasés malgré nous » (1).

Ce Cassandre chagrin ne manquait pas de bon sens, mais il avait oublié l'histoire de ses aïeux. Après avoir déchaîné eux-mêmes « la guerre inexpiable », les perfides Iroquois étaient assez mal venus à s'en plaindre. Au reste, autant par leur propre faute que par celle des événements, ils se trouvaient alors dans une situation telle, qu'il ne leur était plus loisible

(les Tuscaroras s'étaient joints aux cantons primitifs). A sa mort (en 1774), son fils John Johnson hérita de ses titres de « colonel des Six-Nations » et de « surintendant général pour les affaires sauvages. » (Cf. Stone, *Life of sir William Johnson*, tome I, *passim*).

(1) POUCHOT, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale* (Yverdon, 1781), tome II, p. 21.

de conserver cette neutralité, à laquelle les plus prudents d'entre eux songeaient à s'accrocher comme à leur dernière planche de salut : ils devaient se décider entre l'Angleterre et la France.

L'abbé Picquet était de cet avis, résolument. Il n'hésitait pas davantage sur le choix que la sagesse dictait aux Cinq-Nations. Sur ce point son patriotisme s'accordait à merveille avec les aspirations, aussi nobles que désintéressées, de sa foi religieuse. Pour lui, depuis le jour où le plus illustre de nos explorateurs, Champlain, avait pénétré, le premier, dans le bassin des Grands Lacs, ces contrées aux horizons infinis faisaient partie du domaine de la France. N'y avait-elle pas conquis un double droit imprescriptible, celui de premier occupant et celui de puissance essentiellement civilisatrice? N'était-ce pas assez de ces deux titres pour justifier aux yeux des autres peuples son établissement en plein pays barbare?

François Picquet pouvait d'autant moins se désintéresser de l'avenir politique des Indiens que, « dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu aucun compte de leurs tribus », tandis que, dans le nôtre, « elles étaient tout » (1).

Au fait, jusqu'à la date récente où l'ambition et l'intérêt avaient conduit dans la vallée de la Belle-Rivière les pas inquiets des Anglo-Américains, ceux-ci n'avaient guère laissé paraître à l'égard des indigènes qu'indifférence ou hostilité. Beaucoup plus tard, et sauf d'honorables exceptions (2), les nouveaux envahisseurs — ils se recrutaient trop souvent dans l'écume de la population (3) — n'apportaient encore aux sauvages ni idées élevées, ni bienfaits véritables. Marchandises et boissons, voilà tout ce qu'ils leur offraient. En revan-

(1) Cette remarque est de Francis Parkman. (*Pioneers of France in the New World*, édit de Boston, 1865, p. 417 ; trad. française, Paris, Didier, 1874).

(2) Comme les pacifiques frères moraves, qui tâchaient d'inspirer aux Indiens l'horreur des cruautés dont ils se souillaient d'ordinaire. Cf. *Frédéric Post's Journal*.

(3) Dinwiddie, gouverneur de la Virginie, écrivait au gouverneur de la Pensylvanie, Hamilton, en parlant de ces trafiquants : « They appear to me to be in general a set of abandoned wretches ». Et son collègue lui répondait : « I concur with you in opinion that they are a very licencious people. » (Cité par Parkman, *Ibid.*)

che, ces trafiquants étaient aussi riches de ces articles qu'ils étaient dépourvus d'idéal et de zèle civilisateur.

Encore aurait-on pu donner des éloges à leur esprit pratique, s'ils avaient adopté une conduite plus humaine dans leurs rapports avec les Peaux-Rouges. Mais leur rapacité, leur dureté formèrent trop souvent un saisissant contraste avec « l'esprit de mansuétude », avec lequel agissaient d'ordinaire les colons français (1). A l'éternel honneur de ces derniers, on a le droit de répéter bien haut avec Parkman : « Paisibles, bénignes et bienfaisantes furent les armes de leur conquête. La France cherchait à soumettre non par le sabre, mais par la croix ; elle aspirait non pas à écraser et à détruire les nations qu'elle envahissait, mais à les convertir, à les civiliser et à les embrasser dans son sein comme ses enfants. » Ce témoignage d'un historien illustre, américain et protestant tout ensemble, ne saurait paraître suspect.

L'abbé Picquet était dans la pure, dans la belle tradition française. Pour son cœur de prêtre, les Indiens étaient des frères qu'il fallait doucement amener au Christ Jésus, Lumière et Salut du monde; pour son cœur de Français, c'étaient des amis qu'il fallait réunir autour de l'unique drapeau, du drapeau qui symbolisait tout à la fois la civilisation catholique et la patrie française.

Jaloux de donner à sa nouvelle mission tous les développements qu'elle comportait, notre compatriote entreprit, dans l'été de 1571, un grand voyage d'exploration autour du lac Ontario. Le but principal de cette expédition était de faire le plus possible de recrues iroquoises (2).

(1) « Les colons français, — dit Parkman — agirent à l'égard de l'inconstante et sanguinaire race, qui réclamait la souveraineté de cette terre, dans un esprit de mansuétude bien propre à contraster d'une manière éclatante avec la cruauté rapace des Espagnols et la dureté des Anglais. » (*Ibidem.*)

(2) Lalande raconte cette expédition avec un certain luxe de détails ; nous suivrons son récit en y apportant les compléments et les éclaircissements nécessaires. M. Gosselin cite, sans autre référence, un *Journal qui peut servir de mémoire du voyage que j'ai fait sur le lac Ontario pour attirer au nouvel établissement de La Présentation les sauvages des Cinq-Nations.*

II. — *Voyage autour du lac Ontario* (1751).

Le 10 juin, à l'aurore, la flottille du missionnaire quittait le mouillage de La Présentation, saluée par une décharge des canons du fort. Elle se composait modestement d'un « bateau du roi », dans lequel François Picquet avait pris place en compagnie de six Canadiens, et d'un canot d'écorce (1) que montaient « cinq sauvages affidés ».

Ce jour-là, le ciel était merveilleusement pur. Le soleil du matin glaçait de rose la robe verte du fleuve et les brunes silhouettes des arbres, profilés sur la rive, s'avivaient de tons de pourpre et d'or. Assis sur les prélarts du bateau, le missionnaire et ses compagnons devisaient gaiement ou chantaient les airs des voyageurs : *La claire fontaine, Vive la Canadienne,* tout le répertoire des vieilles chansons naïves qui charment encore les veillées de « nos gens d'outre-mer ».

Les embarcations gagnèrent à l'aviron la Pointe-au-Baril (2), où l'on aborda vers dix heures. On y prit sur l'herbe un frugal déjeuner, égayé au dessert par l'aubaine de « bluets » cueillis par les sauvages dans des cassots d'écorce.

Dans l'après-midi, on entrait dans les îles Toniata, l'extraordinaire archipel aux paysages fameux, aux sites ravissants, comme en offrent seuls les bords de l'Ottawa, en particulier vers ce Lac des Deux-Montagnes, où la pensée du missionnaire se reportait toujours.

Dans une de ces charmantes étendues d'eau tranquille, caractéristiques de sa vallée fluviale, le Saint-Laurent est semé d'une poussière de continents en miniature, les « Mille-

(1) Il s'agit ici du canot indien, en forme d'auge, à trois, cinq ou huit places. Plus légères que celles de bois, ces embarcations servaient pour les voyages dans les pays d'en-haut. Les « habitants » en avaient pour traverser le Saint-Laurent et porter leurs denrées au marché : ils y entassaient jusqu'à huit quintaux. (V. Malartic, *Journal*, p. 8 et 19.).

(2) A trois lieues en amont de La Présentation, sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Iles » (1) des géographes modernes. Une semblable appellation : les « Mille-Iles » peut paraître fantaisiste et l'on est tenté de pardonner en souriant à la licence — américaine — de l'expression. Et pourtant ce n'est pas les « Mille-Iles » qu'on devrait dire, mais les « Deux Mille », car leur nombre est de dix-huit cents, et plus encore, si l'on compte tous les écueils qui émergent ou disparaissent selon les oscillations du courant. Iles et îlettes sont séparées par d'étroits chenaux, qui sillonnent le fleuve d'un réseau presque inextricable. On reste stupéfait de leur pittoresque, de leur variété, des innombrables combinaisons qu'elles forment, flottant pour ainsi dire, isolément ou en groupe, à la surface des eaux. Quelques-unes, fort grandes, enclosent des prairies et des forêts ; d'autres ne sont que des bouquets de verdure, ou même ne portent qu'un arbre au branchage étalé. Tel bras du fleuve est si étroit que les bateaux y glissent sous les ramures enchevêtrées, comme dans les avenues d'un vieux parc ; tel autre bras, au contraire, s'élargit et prend l'aspect d'une belle nappe lacustre, gigantesque émeraude encerclée d'argent.

A travers les méandres de ce labyrinthe liquide, l'abbé et ses compagnons, tantôt perchant, tantôt nageant (2), goûtèrent le charme de la plus délicieuse et de la plus étrange navigation (3). L'on fit de nouveau halte pour permettre aux Canadiens de fumer et laisser aux rameurs le temps de se reposer.

A la nuit tombante, on tira les barques au sec, comme on devait le faire chaque soir, pour les mettre à couvert des vagues et des sautes de vent ; on dressa la chaudière ; on pré-

(1) V. *The Thousand Islands* (Morriss, Portland, 1907).

(2) « Nager », pour les bateliers canadiens, c'est conduire une barque au moyen de rames ou de petits avirons.

(3) A rapprocher le passage de l'*Historical Journal* de Knox (tome II, p. 366) : « Je crois que rien ne peut égaler le charme de cette navigation. Les méandres de l'étroit chenal que nous suivons, la majesté sauvage des sombres forêts qui couvrent ces îles, le parfum des fruits rustiques, des buissons et des fleurs, la nuance émeraude de l'eau reflétant la verdure des bois, le gazouillement agreste des oiseaux, les mâtures des vaisseaux qui semblent naviguer parmi les arbres, tout cela offre une scène d'une variété enchanteresse qui défie toute description. »

para le campement : la voile et les prélarts du bateau servirent à former la tente qui abrita le missionnaire et les six Canadiens.

Le lendemain, la flottille sortit de bonne heure du dédale des îles Toniata. Elle prit son premier mouillage devant l'île aux Ours, où foisonnaient alors outardes et canards ; puis, elle doubla la Pointe du Petit-Détroit, appelée encore par les Canadiens la Pointe-au-Baptême (1). Le soleil était vif ; l'onde, attiédie par ses rayons, était admirablement cristalline. L'occasion était vraiment trop engageante pour ne pas soumettre nos « marins d'eau douce » à l'épreuve traditionnelle du « baptême », plaisanterie innocente qui fit une agréable diversion à la fatigue des rameurs. Le soir, on fit escale dans l'île aux Citrons.

Le 12, après une seule relâche à l'île Cauchois, nos voyageurs traversèrent l'anse à Couiard pour aller atterrir, à l'embouchure d'une rivière, tout près de l'endroit où s'élevait le fort de Frontenac (2).

Le fort occupait la pointe de la presqu'île qui forme en se recourbant la baie de Cataracouy (3). Le premier, le gouverneur Denis de Courcelles (4) s'était rendu compte de la valeur

(1) A neuf lieues de la Présentation.

(2) Là où depuis s'est bâtie Kingston (18.000 habit.), la principale ville militaire du Haut-Canada, le centre de l'occupation anglaise. Après Québec et Halifax, c'est la position la plus forte du Dominion. Les Anglais y ont élevé des fortifications sur l'emplacement de l'ancien fort français ; de nombreuses batteries défendent la ville, et les ouvrages de l'île Wolfe sont, dit-on, imprenables.

Kingston est intéressante à d'autres points de vue. Elle servit de capitale de 1841 à 1844, pendant la période de lutte ouverte entre le gouvernement métropolitain et ses sujets franco-canadiens. Depuis, elle est devenue très anglaise. C'est une ville bien tracée, aux monuments construits avec une pierre bleuâtre qui leur donne un aspect original. Notons enfin que Kingston tend de plus en plus à devenir un centre de commerce actif. Déjà port de guerre au XVIII[e] siècle, elle l'est encore, en même temps qu'un entrepôt très important, la principale escale de navigation canadienne entre Toronto et Montréal (surtout depuis qu'elle est reliée à Ottawa par le canal du Rideau).

(3) Cataracouy signifierait « Rochers trempants dans l'eau ».

(4) Cf. *Récit du voyage de M. de Courcelles*, rédigé par le Sulpicien Dollier de Casson (*Bibl. Nat.* supplément français, mss., n° 1265) et *le Voyage de M. le comte de Frontenac au lac Ontario* aux *Arch. du min. de la Marine*, (mss., 1673). — V. aussi *La colonisation française au Canada*, t. III, p. 456 et suiv.

de ce point stratégique. Mais le fortin de traite, qu'il avait résolu d'y établir, ne fût bâti que par son successeur. La première garnison ne put d'ailleurs s'y maintenir, et, en 1695, le comte de Frontenac avait été contraint de refaire les ouvrages sur des plans nouveaux.

Au moment où François Picquet y entrait pour la seconde fois, admirablement accueilli par les lieutenants de Verchère et de la Valtrie (1), le fort de Frontenac formait un grand parallélogramme : ses quatre courtines de pierre, de cent vingt pieds chacune, étaient flanquées de quatre bastions carrés, dont les plates-formes reposaient sur de gros pieux de cèdre. Une galerie de bois régnait tout à l'entour, mettant les bastions en communication les uns avec les autres. Mais il n'existait ni chemins couverts, ni fossés extérieurs, ni même de palissades. Les murailles n'étaient pas terrassées à l'intérieur, si bien qu'on pouvait prévoir qu'elles s'écrouleraient au premier coup de canon. Une trentaine de soldats de marine, avec une poignée de miliciens, formaient toute la garnison (2).

François Picquet fut vivement frappé de l'état de demi-abandon où se trouvait un fort, qu'il considérait avec raison comme le boulevard le plus sûr de la colonie dans la région des lacs. De fait, soit comme port de guerre, soit comme centre de mobilisation, Frontenac devait acquérir avant peu une importance considérable. En attendant, ne servait-il pas d'entrepôt général pour le ravitaillement des postes des hauts-pays? Or, les approvisionnements y laissaient beaucoup à désirer. « Le pain et le lait y étaient mauvais, — note le missionnaire sur son carnet de route, — et il n'y avait même pas d'eau-de-vie pour panser une plaie. » (3). Cette lamen-

(1) Lieutenants dans les troupes de la marine. Le premier avait servi longtemps en Acadie.

(2) Cf. *Journal* de Malartic, *passim ; Journal* de Desandrouins, p. par l'abbé Gabriel dans *Le maréchal de camp Desandrouins* (Verdun, 1887). — A la page 114 des *Mémoires sur les affaires du Canada*, on trouvera un croquis du fort de Frontenac.

(3) Cette réflexion tendrait bien à prouver que, tout en combattant avec énergie l'abus des liqueurs enivrantes, le missionnaire ne proscrivait pas absolument l'usage de cette eau-de-vie dont le marquis de la Jonquière venait précisément de réglementer la vente dans les postes.

table situation était en grande partie le résultat de la concurrence victorieuse que nous faisaient les marchands d'Oswégo.

Un autre détail topique permet de saisir sur le vif les effets désastreux de cette concurrence, également fatale à notre commerce et à notre crédit parmi les nations indiennes : bien que Frontenac fût naguère le rendez-vous des Iroquois, qui trouvaient dans sa rade un abri très sûr pour leurs frêles canots, aucun Peau-Rouge ne s'y montra pendant le séjour qu'y fit l'abbé Picquet.

Celui-ci reprit son voyage le 16, au matin. Il traversa la Grande-Anse, les deux baies du Petit-Cataracouy, laissa au nord l'archipel de Tonoguyon et, au sud, une série d'autres îles aux noms pittoresques : îles au Cochon, à l'Enfant perdu, îles du Chevreuil, du Renard, etc... Parvenu au mouillage de Kaoi ou Coui (1), sans être trop « tracassé par les battures », il débarqua ; mais quelle ne fut pas sa surprise de trouver là un nègre fugitif de la Virginie !

La rencontre était intéressante. A cette occasion l'abbé se laissa dire « qu'il ne serait pas difficile d'avoir la plus grande partie des nègres et des négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait à la Nouvelle-France, qu'on les nourrirait pendant la première année et qu'on leur concéderait des terres comme aux habitants. Les sauvages leur serviraient volontiers de guides. Les nègres seraient les ennemis les plus terribles des Anglais, prévoyant bien qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux si les Anglais devenaient un jour les maîtres du Canada. Il y avait lieu de croire aussi que les fugitifs « contribueraient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avait même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auraient suivi leur exemple, parce qu'ils étaient mal avec les Anglais et qu'ils ne les aimaient pas. »

Ces réflexions piquantes ouvrent une vue suggestive sur le caractère de la colonisation britannique. Peut-être dénotent-elles chez leur auteur un optimisme bien robuste. Elles prou-

(1) A six ou sept heures de navigation de Frontenac (Cf. Marlatic, *Journal*, p. 60).

vent, en tout cas, que notre compatriote n'avait pas de préjugés sur les étrangers et même sur les hommes de couleur qu'il aurait vus de très bon œil s'implanter sinon au Canada proprement dit, au moins dans les savanes immenses de la Louisiane. De fait, ils étaient appelés à y rendre de très réels services.

De Kaoi, nos voyageurs s'enfoncèrent dans la baie sinueuse de Quinté (1). François Picquet avait à cœur d'y faire une visite, ou, pour mieux dire, un pieux pèlerinage, à l'emplacement d'une ancienne mission sulpicienne.

La « mission de Quinté » avait été créée en 1668 par deux jeunes prêtres, l'abbé Trouvé et François de Salignac-Fénelon, — un cousin de l'auteur du *Télémaque* (2), — à la demande formelle de Goyogouens, retirés dans ces parages par crainte de leurs ennemis, et sur la double autorisation du gouverneur, M. de Courcelles (3), et des Cantons Iroquois. Le fondateur de La Présentation n'ignorait pas ces détails. Il savait aussi que d'autres Sulpiciens célèbres avaient habité ce poste. De ce nombre étaient ce Dollier de Casson et cet abbé d'Urfé, auxquels Lalande attribue, par erreur, l'établissement de la mission. (4)

L'un et l'autre, il est vrai, y avaient donné de fiers exemples : Dollier, aussi intrépide que savant, s'était illustré à la fois par ses travaux évangéliques et par les belles explora-

(1) L'ancienne Kintsio, la Kenté de la carte de N. Bellin (1744), à 20 lieues environ de Frontenac.

(2) L'abbé Fénelon avait dirigé d'abord la « maison de La Présentation », collège fondé pour l'éducation des jeunes sauvages à Gentilly, dans l'île Montréalaise. (*Arch. de min. de la marine ; Canada*, I, 1656-1669). On sait qu'il dut plus tard quitter l'Amérique à la suite de démêlés avec Frontenac, dont il avait blâmé l'attitude dans l'affaire des travaux du fort Cataracouy.

(3) De Courcelles et l'intendant Talon accordèrent une concesson de terrains avec le droit de pêche dans la baie et le lac de Kenté, la rivière Tanouate et le lac Ontario, de Kenté à la baie Gaïouyon (*Archives de l'évêché de Québec*, Reg. A, p. 65, et *Arch. du Séminaire de Villemarie*, Baie de Kenté, 5 octobre 1679).

(4) « A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission que M. Dolliers de Kléus (sic) et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y avaient établie. »

tions qu'il avait conduites en compagnie de son collègue, Bréhant de Galinée, et de Cavelier de la Salle (1).

Quant à l'abbé d'Urfé, quelque opinion quė pût avoir un Sulpicien sur la querelle d'un de ses devanciers les plus fameux avec le comte de Frontenac (2), un missionnaire bressan pouvait-il oublier que ce noble descendant de Renée de Savoie-Lascaris, dont la famille possédait encore le marquisat de Bâgé (3), avait supporté sans faiblesse de bien dures privations, couru des dangers sans nombre, mené, en un mot, parmi les Iroquois la rude existence d'un véritable apôtre ?

L'âme réconfortée par ces grands souvenirs, François Picquet poursuivit son voyage, pressé qu'il était d'opérer sa recrue indienne. Comme il revenait de l'Est, en suivant les innombrables ramifications de la péninsule à laquelle les géographes anglais ont donné le nom du « Prince-Edouard », il s'arrêta dans une île, — peut-être l'île de Tonti, — où l'aumônier de Frontenac, le commis du magasin et d'autres personnages de la garnison lui firent la surprise de visiter son campement. « Mes chasseurs, — raconte le missionnaire, — m'avaient procuré le moyen de leur donner un excellent régal. Nous bûmes de tout cœur à la santé des autorités civiles et ecclésiastiques, au bruit de notre mousqueterie qui réussit parfaitement et réjouit fort les insulaires. »

On offrit à ces derniers un festin solennel ; avec eux l'on fuma gravement le calumet pacifique ; puis, François Picquet profita des dispositions où il les trouvait pour leur parler de « la prière chrétienne » et leur vanter la protection de la

(1) Cf. *Voyage de MM. Dollier et de Galinée* (*Bibl. Nat.*, supplément français, n° 2.460,3) ; *Histoire du Mont-Réal. Abrégé de la mission de Kenté* par Dollier de Casson (mss. du séminaire de Villemarie à Montréal). — M. Dollier reçut de Mgr Laval le 15 mai 1659, des Lettres de mission pour évangéliser les peuplades voisines du Mississipi. Quant au diacre, René Bréhant de Galinée, du diocèse de Rennes, auteur d'un récit de voyage au Canada et d'une carte, fort remarquable, de la région qu'il parcourut en 1669 avec de La Salle, sa physionomie morale rappelle, par plus d'un trait, celle de l'abbé Picquet.

(2) V. dans la *Correspondance de M. Tronson* (t. I) le *Mém. de l'abbé d'Urfé à Colbert.*

(3) En Bresse, dans l'arrondissement de Bourg (Ain).

France, tant et si bien qu'il les détermina à se rendre à La Présentation. Ce fut là son premier succès.

La pointe Traverse, celle de Pierre et deux ou trois autres petits caps doublés, la côte septentrionale du lac Ontario devient à peu près rectiligne jusqu'aux « Grandes Accores ».

L'Ontario, le plus petit des lacs de la « Méditerranée américaine » — il est encore trente-trois fois grand comme le lac de Genève —, mais l'un des plus profonds (1), étale le clair miroir de ses ondes sur une aire de quinze à vingt mille kilomètres carrés (2). Il a plus de trois cents kilomètres de longueur sur une soixantaine de largeur moyenne. Sa forme allongée et régulière prouve qu'il entre dans la période de transition du lac au fleuve.

Bien qu'il gardât le nom de « Lac Joli », que lui avaient donné ses riverains iroquois (3), il n'en était pas moins d'une navigation dangereuse pour les frêles bateaux dont on faisait usage vers le milieu du XVIIIe siècle. Il est, en effet, sujet à de soudaines oscillations, flots tumultueux qui pénètrent en mascaret dans les rivières pour refluer ensuite vers le lac. C'est d'ordinaire le signe avant-coureur de violentes tempêtes (4).

Malgré l'habileté de ses pilotes indigènes, la prudence faisait un devoir à l'abbé Picquet de serrer le plus possible le rivage. Après une semaine de navigation, on arrivait, le 26 juin, en vue du fort de Toronto.

A soixante-quinze lieues de Frontenac par le chemin de

(1) Plus de 200 mètres, en sorte que si la vallée du Saint-Laurent s'ouvrait tout à coup pour laisser s'engouffrer la mer à l'intérieur du continent, les eaux, nivelées, rempliraient à demi la cavité ontarienne.

(2) 16.316, d'après Kloden ; 18.750, d'après Schlermerhorn et 19.823, d'après Engelhardt. A une époque relativement récente, le lac couvrait une aire encore plus vaste, car à la distance de 5 à 12 kilomètres de sa rive méridionale s'érige, à 50 ou 60 mètres de hauteur, le « Sillon du Lac » (*Lake-Ridge*), prolongement de la « falaise de Niagara ».

(3) Cette étymologie, donnée par le P. Hennepin (*Nouvelle découverte d'un grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Monde et la mer glaciale*, Paris, 1697) est contestée. Selon Champlain, le lac porterait le nom d'une tribu de ses bords.

(4) Ces « seiches », déjà signalées par Charlevoix, naîtraient du changement de pression barométrique qui précède les orages.

terre, à environ vingt-cinq lieues de Niagara par la voie du lac, ce poste occupait une situation dont les avantages avaient frappé le marquis de la Jonquière (1). A portée des terrains si fertiles de la province actuelle d'Ontario, ne se trouvait-il pas en face de la voie difficile, mais très fréquentée, que la « rivière de la Chute » ouvre vers le lac Érié ? De tout temps, paraît-il, les Indiens du Nord avaient coutume d'y passer, chargés de leurs fourrures. C'est pour les empêcher de porter ce fructueux commerce aux comptoirs d'Oswégo, et aussi pour contenir leurs peuplades turbulentes, que le gouverneur avait chargé le chevalier de Portneuf d'aller y bâtir, au mois de de mai 1750, un petit fort de pieux debout et un magasin pour la traite (2).

Sis au bord du lac, à la pointe de « la baie de la presqu'île », à un kilomètre environ de la « rivière de Toronto » (3), qui offrait un excellent mouillage, le fortin commandait une grande plaine monotone se relevant en pente douce vers le nord entre

(1) « Les sauvages du nord, — écrivait-il à Rouillé — passent ordinairement à Toronto sur la côte ouest du lac Ontario, à 25 lieues de Niagara et à 75 du fort Frontenac, pour aller à Chouagen porter leurs pelleteries. Il est très à propos d'établir un poste dans cet endroit et d'y envoyer un officier, 15 soldats et queques ouvriers pour y contruire un petit fort de pieux. On ne saurait trop prendre de précautions pour empêcher les dits sauvages de continuer leur commerce avec les Anglais. » (*Archives du ministère de la Marine, Dossier La Jonquière*, lettre du 9 octobre 1749). Le 15 avril 1750, le ministre approuvait le projet.

(2) « Pour éviter de la dépense au Roy, j'ai donné l'ordre au chevalier de Portneuf, enseigne servant au fort de Frontenac, de se rendre avec un sergent et 4 soldats à Toronto, où il étoit le 20 mai. Dans le même temps un courrier, préparé par l'Intendant, partoit de Montréal avec les marchandises nécessaires pour faire la traite pour le compte du Roy... Le sieur de Portneuf, en arrivant à Toronto fit construire un petit fort de pieux et une petite maison pour mettre les effets de S. M. en sûreté ; il y est resté jusqu'au 17 juillet dernier. Ils avoient traité avec la plus grande partie des nations qui ont passé dans le dit poste et fait 79 paquets de pelleteries, évaluées à la somme de 18.000 livres... » La Jonquière au ministre Rouillé, Québec, 12 août 1750 (*Arch. du min. de la marine : Ibidem*).

(3) « ... Il est placé sur la pointe de la baie de la presqu'île, à environ un quart de lieue de la rivière de Toronto, où la barque du fort Frontenac peut aller mouiller en sûreté très près de terre... » (La Jonquière, lettre précitée).

deux cours d'eau, appelés aujourd'hui le Don et l'Humber. On lui avait donné le nom de fort Rouillé, en l'honneur du ministre de la marine, mais on le désignait plus communément par l'appellation iroquoise de Toronto — « arbres sur l'eau » — : celle-ci s'appliquait d'ailleurs à la flèche sablonneuse, alors plus riante et plus boisée qu'aujourd'hui, rejetée par les vagues, comme une digue naturelle, au devant du port de la cité moderne (1).

Les travaux du fort étaient à peine terminés (2), lorsque notre compatriote y fut reçu par la petite garnison. Il y trouva « du bon pain et du bon vin, et tout ce qui était nécessaire pour la traite, tandis qu'on en manquait dans les autres postes ».

Toronto n'avait encore ni mission, ni chapelle. Des Missisagués du voisinage vinrent en faire leurs plaintes à la « Robe-Noire ». Ils lui parlèrent du bonheur que leurs jeunes gens et leurs femmes, — la fierté indienne leur interdisait de se nommer eux-mêmes, — ne manqueraient pas d'éprouver, si « Onnontio » daignait avoir pour eux les mêmes bontés que pour les Cinq-Nations, auxquelles il envoyait des « chefs de sa prière ». « Au lieu de nous bâtir une église, — gémissaient-ils, — on n'a placé auprès de nous qu'un cabaret d'eau-de-feu. » François Picquet ne les laissa pas finir : « On vous a traités selon vos goûts », répondit-il sèchement, et, faisant allusion aux sentiments qui enflammaient un zèle dont il n'était point dupe, il conclut que « les Iroquois avaient plus d'une fois témoigné de leur amour sincère de la prière

(1) Le fort français était en ruines quand la ville actuelle fut fondée sous le nom de Little-York, qui lui resta officiellement jusqu'en 1834. Le rang de capitale donné à la cité naissante ajouta singulièrement à ses avantages naturels. La construction de nombreuses voies ferrées convergeant à cet endroit de la côte précipita ses destinées. Les progrès de Toronto ont été d'une rapidité surprenante : aujourd'hui la « cité-reine de l'ouest », capitale de l'Etat d'Ontario, est la seconde ville du Dominion : sa population a passé de 86.000 h. en 1881 à 208.000 en 1901 ; avec les faubourgs, elle compte 230.000 âmes.

(2) On venait de l'augmenter de façon à pouvoir y loger un officier et 15 soldats (La Jonquière, lettre précitée).

chrétienne, tandis qu'eux-mêmes n'en avaient cure, comme leur conduite le montrait assez ». Le missionnaire se déroba par cette boutade à des sollicitations, auxquelles il ne pouvait correspondre sans violer les instructions du gouverneur : « il n'avait point d'ordres, — remarque Lalande, — pour attirer ces sauvages à la Présentation ».

***

Cinglant droit au sud, la flottille quitta « la rivière de Toronto » pour gagner l'embouchure de la « rivière de la Chute », sur la rive opposée du lac.

La garnison du fort Niagara ménageait aux voyageurs la plus cordiale des réceptions. Ceux-ci accostèrent, le 29 juin, fête des saints apôtres, Pierre et Paul. A peine débarqué, le missionnaire célébra solennellement la messe dans la chapelle du fort. Après dîner, en compagnie du commandant, M. de Bécancour, « il examina la position, n'ayant point de sauvages à qui il pût parler. »

Le fort Niagara dont le site est encore marqué par des ruines, s'élevait sur une pointe, au sommet de l'angle que forme la rive droite du célèbre cours d'eau avec les « écores » du lac. Tout d'abord simple fortin palissadé, il avait été construit par Cavelier de la Salle en 1678, puis rebâti en 1687 par le gouverneur Denonville, et enfin abandonné dès l'année suivante. Plus tard nous y revînmes ; Louis-Thomas de Joncaire y avait « traité » avec les indigènes.

De la visite qu'il fit de Niagara, François Picquet conserva cette impression que l'emplacement n'était pas aussi désavantageux qu'on s'était plu à le dire. De forme triangulaire, le fort ne présentait qu'un front d'attaque par terre, de trois cents pas de largeur, en face d'un bois dont une belle prairie le séparait. De ce côté, les approches en étaient faciles. En revanche, il commandait tout à la fois le lac et la rivière, au nord et au sud-ouest : ses murailles se dressaient au-dessus des « écores » dont les pentes assez raides s'opposaient déjà à

l'escalade. « On y voit de très loin, — écrit Lalande d'après les notes du missionnaire, — on y jouit de l'abord de tous les canots et barques qui viennent y atterrir. Mais le terrain s'y détruisait peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avaient faites pour les soutenir. » François Picquet était édifié là-dessus. Il savait qu'on blâmait à Versailles le choix qu'on avait fait de l'emplacement du fort, et qu'on s'y plaignait des dépenses excessives, imposées au budget de la marine par les dégradations continuelles du terrain. Il n'ignorait pas non plus que La Galissonnière avait sérieusement pensé à transporter les ouvrages sur l'autre bord de la rivière (1).

Cela explique peut-être l'intérêt avec lequel notre compatriote étudia les fortifications d'une place appelée à jouer avant longtemps un rôle aussi brillant que décisif dans la défense de la colonie. Somme toute, son jugement, — jugement autorisé, car, pour ne point prétendre à la science des ingénieurs du roi, l'abbé avait en la matière une certaine compétence, — était plutôt favorable au vieux fort. A l'en croire, il ne serait pas trop malaisé de le transformer en une forteresse protégée selon les règles du génie militaire. Les travaux, conduits cinq ans plus tard par le capitaine Pouchot, devaient lui donner raison. Pouchot couvrit le front de terre par un ouvrage à corne qui en occupa toute l'étendue. Il justifia également cette observation du missionnaire : « que l'on pourrait remplir par un glacis la distance qui est entre la terre et le quai », en disposant en effet, dans l'espace libre

(1) Sur le site de Niagara du Lac. — « Il m'étoit déjà revenu, — écrivait Maurepas à la Galissonnière, — que par le mauvais choix qui a été fait du terrain qui sert d'emplacement au fort Niagara, ce fort se trouve exposé à des dégradations continuelles, et les dépenses qui ont été faites en réparations, depuis qu'il a esté construit, ne prouvent que trop combien cela est fondé. Cependant, avant que de faire approuver par le Roy la proposition que vous m'avez faite de le transporter de l'autre côté de la rivière, il convient que vous preniés des connaissances plus certaines sur les avantages qu'on doit attendre de ce changement tant par rapport à la solidité du fort qu'à l'égard de la traite des sauvages, car on a prétendu que ce changement pourroit contribuer à arrêter la plupart de ceux qui passent à Chouëgen. » (*Arch, du min. des colonies*, série B. vol. 87 f° 7).

entre les courtines et la rive, plusieurs redans, contrebuttés de glacis (1).

D'une importance capitale, non seulement en raison de sa position stratégique, mais des facilités qu'il offrait au commerce, le poste de Niagara était encore favorisé à d'autres points de vue : on y jouissait d'un climat égal et fort doux. Les légumes, les fruits d'Europe y mûrissaient, notamment deux des plus délicats : la pêche et la cerise.

Cependant François Picquet ne perdait pas de vue le but de son voyage. Il avait espéré trouver à Niagara des sauvages, venus pour la traite. Sa déception fut grande ; mais il n'était pas homme à perdre courage pour si peu. Il résolut de pousser jusqu'au Portage de la Cataracte, où il était sûr de rencontrer des Indiens et où l'attirait en même temps la présence de Daniel Chabert de Joncaire, le frère cadet de son collaborateur de La Présentation.

Pour se rendre au Portage, le missionnaire devait suivre la vallée de la merveilleuse rivière, d'une soixantaine de kilomètres de longueur, qui sert d'écoulement au lac Erié. Les eaux du Niagara ne battaient alors que les rochers de leurs rives et ne roulaient que des troncs d'arbres arrachés aux forêts. A peine les Peaux-Rouges y risquaient-ils, vers les deux extrémités, leurs barques légères. Du fort à l'endroit où s'élève aujourd'hui Lewiston, la rivière était navigable, mais d'une navigation pénible et non tout à fait exempte de périls.

Il semble pourtant que François Picquet la remonta sur un certain parcours. Ensuite il prit la route, ou plus exactement le sentier, qui serpentait alors à travers de jolis bois de bouleaux, clairs et frais, « plantés comme pour former des allées » (2).

A mesure que la petite caravane approche des chutes, le «Tonnerre des Eaux » — c'est la signification du mot Niagara — roule avec un fracas de plus en plus puissant dans la solitude de la forêt vierge. Cependant les faibles collines,

(1) Malartic, *Journal*, p. 62. — Pouchot, *Mémoires*, t. II, p. 80. et suiv.

(2) L'expression est de Malartic, *Journal*, p. 65.

qui dominent la rivière, s'élèvent peu à peu. Bientôt de gigantesques falaises, aux parois vertigineuses de cent à deux cent cinquante pieds de hauteur, resserrent les ondes tumultueuses des « Grands Rapides », lancées comme à travers les portes d'une écluse. Maintenant, sous les regards des voyageurs stupéfaits, le torrent furieux poursuit sa course folle au fond d'une véritable crevasse, s'agitant, tourbillonnant, bondissant dans un lit trop étroit, encombré d'énormes quartiers de roche. Mais voici que des nuages, cheminant dans l'air bleu en longues traînes de satin blanc, font de loin reconnaître pardessus les bois l'endroit précis où plonge la rivière. Et c'est enfin, à travers une éclaircie des arbres, la brusque apparition, l'apparition féerique des cataractes elles-mêmes.

On a de la peine à se figurer aujourd'hui l'aspect du Niagara au moment où le visita notre compatriote. Ce n'est pourtant pas que nous manquions de descriptions, plus ou moins littéraires. Au XVIIe siècle, les Sulpiciens de Galinée et Dollier, le Jésuite Hennepin ont essayé les premiers de nous donner une idée de cette merveille de la création (1). Un siècle après eux, Chateaubriand verra — ou croira voir — « les aigles, entraînés par le courant d'air, descendre en tournoyant au fond du gouffre, et les carcajoux se suspendre par leur longue queue au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours. » Mais tous les récits ne différant entre eux que par le degré d'enthousiasme du spectateur ou le bonheur d'expression de l'écrivain, on peut assurer qu'aucun n'a vraiment réussi à nous donner l'impression exacte du spectacle des chutes. Ne serait-ce point par hasard que, pour traduire cette impression, on ne trouve guère qu'un mot juste, celui de terreur, en soi médiocrement descriptif? Le Niagara n'est pas seulement imposant et magnifique, il est terrifiant. C'est une force de la nature déchaînée, auprès de laquelle l'homme se sent confondu et comme anéanti. Aussi les mots paraissent-ils impuissants à rendre la stupéfaction profonde de quiconque voit, comprend

(1) Galinée et Dollier visitèrent le Niagara en 1669, en même temps que Cavelier de la Salle, et le P. Hennepin en 1678.

et admire comme il faut. La majesté d'une telle vision entraîne irrésistiblement l'imagination dans un monde de pensées sublimes : on croit toucher par quelque bout à l'Eternel et à l'Infini.

Voilà pourquoi aux pages étincelantes d'un Chateaubriand, historiens et géographes préféreront toujours les notations sèches, mais précises, dans le goût de leur époque, de nos vieux voyageurs du XVII[e] siècle. L'abbé Picquet est de la même école. Certes, il n'est pas resté insensible devant l'étrange spectacle de « cette colonne d'eau du déluge » ; mais que son admiration est d'allure peu romantique !

« Cette cascade, — écrit-il paisiblement, — est aussi prodigieuse par sa hauteur et la quantité d'eau qui y tombe que par la diversité de ses chutes, qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île, qui en laisse trois au nord et trois au sud. Elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. C'est une des plus puissantes cataractes qui soient au monde. Aussi l'entendions-nous de fort loin. De près, on est bien dédommagé du bruit assourdissant occasionné par les eaux, en voyant des tourbillons et des jets qui s'élèvent de leur fond clair et limpide, parés des brillantes couleurs de l'arc-en-ciel. Les chutes sont presque toujours couvertes de brouillards. »

Depuis le temps où le voyageur bressan vint écouter sa grande voix solitaire, le Niagara a beaucoup perdu de sa primitive et sauvage beauté. L'industrie américaine a passé par là ; elle a calculé la force de ces mille arcs-en-ciel qui se courbent et se croisent au-dessus de l'abîme, et réduit en dollars une bonne partie de cette poésie (1). Au reste la cataracte elle-même s'est visiblement transformée. Les chutes reculent sans cesse en amont par suite de l'usure des assises calcaires et marneuses (2). La forme du célèbre « Fer à cheval » s'est modi-

(1) Le mal serait même irréparable, si le Congrès n'avait récemment rendu cette merveille à la nature, en balayant les affiches où s'étalaient, en lettres cyclopéennes, l'annonce de pilules, de moutardes ou de bières, en rasant le plus possible d'usines ou d'hôtels, en chassant en un mot les Vendeurs du Temple.

(2) C'est l'hiver surtout, quand les glaces s'enchevêtrent au-dessus

fiée (1). Aujourd hui c'est une « chaudière », comme tant d'autres cascades canadiennes. De trois côtés, les colonnes d'eau s'abattent et rebondissent dans un unique bassin. A la cataracte plongeante répond une cataracte montante : après s'être brisées sur les pointes invisibles des rocs, les eaux s'élancent en fusées dans l'air ; puis, comme l'avait remarqué notre compatriote, elles se vaporisent en un brouillard presque permanent, qui retombe sur les alentours en pluie de fines gouttelettes où le soleil décrit un arc-en-ciel changeant. L'embrun monte à des centaines de mètres et se déchire en nuées blanches qui flottent comme des écharpes dans les airs.

Il est à croire que l'énorme débit (2) de la rivière n'a pas sensiblement varié depuis le milieu de l'avant-dernier siècle. En revanche, la « symétrie » des chutes, que signale également François Picquet, est beaucoup moins frappante. Le courant, qui arrive du lac Erié en longues ondulations régulières, bientôt transformées en vagues tumultueuses, se divise toujours en deux éclusées formidables à droite et à gauche de cette même « petite île (3) », que frange sur tous ses bords l'écume du flot brisé. Mais, tandis que, le long de la rive canadienne, se précipite le courant principal, roulant plus des quatre cinquièmes de la masse liquide, à droite, la plus faible partie de la rivière, — resserrée à moins de cent cinquanquante mètres de la falaise dans son défilé le plus étroit, — descend un escalier de rapides furieux. Dans ces rapides il y a des chutes de plus de vingt mètres : l'eau a une telle agitation, elle escalade les rochers avec une telle impétuosité qu'on dirait qu'elle lutte désespérément contre l'attirance infernale de l'abîme. Des bords de l'île, qui flotte sur le gouffre

et au-dessous des chutes, jusqu'à former de véritables barrages et des ponts effroyablement dangereux, que les rocs se désagrègent et roulent emportés par le courant.

(1) Il s'est ébréché vers le milieu, au point de ressembler à un V, dont le sommet serait tout hérissé de pointes. — La « Table de marbre » a disparu naguère, entraînée dans le gouffre.

(2) Evalué approximativement, — sans tenir compte des oscillations extrêmes de portée, — à mille mètres cubes par seconde, soit environ vingt fois le débit moyen de la Seine à Paris.

(3) *Goat Island*, l'île de la Chèvre.

comme un bouquet de verdure, les deux fleuves inclinés, dont les crêtes écumeuses ferment toute perspective à l'amont, semblent descendre du ciel. Presque au bord de la chute, il se produit une sorte d'accalmie : les deux torrents s'apaisent, comme s'ils voulaient se recueillir avant de disparaître dans le précipice. Mais ce n'est qu'un instant rapide ; l'onde s'avance d'un mouvement toujours égal, impassible, irrésistible. D'un bleu pâle, presque verdâtre, avec un éclat adouci d'émail persan, elle accourt, merveilleusement transparente et légère, glissant d'un rythme souple sur la table de marbre qu'elle semble lécher ; soudain, elle oscille au bord des rocs polis, empanachés d'écume ; elle s'écroule et, tandis que d'un côté d'innombrables rapides, plongeant de seuil en seuil, s'entrechoquent en un immense chaos de vagues mugissantes, de l'autre les flots se précipitent en formant de belles nappes aux courbes gracieuses.

Détail curieux et qui, visiblement, ravit le géomètre Lalande : en homme pratique, François Picquet mesura la hauteur des chutes du côté du sud. Il la trouva d'environ cent quarante pieds, chiffre qui s'accorde assez bien avec ceux que fournissent les géographes modernes (1).



Le soir même du jour où ils visitèrent la cataracte, le missionnaire et ses compagnons de route arrivèrent au Portage de Niagara, à une ou deux lieues en amont (2), en face de la Grande-Ile.

Le très modeste fortin du Portage servait tout ensemble de comptoir commercial et d'entrepôt pour les objets de traite, les munitions et les vivres à destination de la Belle-Rivière. On les y « portait » par terre du bas des « Grandes

(1) C'est-à-dire 44, 46 et même 52 mètres, selon les auteurs. Les voyageurs anciens ont en général exagéré cette hauteur. Cependant, en 1756, le major Malartic la réduisait à 120 pieds (*Journal*, p. 65), ce qui n'est pas assez.

(2) Malartic (*Ibidem*) dit « à une demi-lieue » ; à deux lieues », d'après les *Mémoires sur les aff. du Canada* (p. 149).

Côtes » (1). On les réembarquait ensuite devant le fort, pour les diriger vers le lac Erié, car, dans cette partie de son cours, le Niagara offre l'aspect d'un large et paisible fleuve, tout parsemé d'îles et coulant à pleins bords au milieu de grasses prairies.

Le poste était recherché, parce que lucratif en raison des bénéfices de la traite et surtout des transports (2). Il exigeait toutefois de la part de l'officier qui en assumait la direction une vigilance extrême, une grande autorité et une connaissance approfondie des mœurs indiennes : le commandant n'avait-il pas le devoir de prévenir les fraudes dont les munitionnaires, équipeurs et convoyeurs se rendaient volontiers coupables et de mettre les effets du roi à l'abri des mains non moins avides des Peaux-Rouges?

Les qualités d'administrateur réservées, aucun officier ne paraissait plus capable de se tirer avec honneur de cette délicate mission que le lieutenant Daniel Chabert de Joncaire, « M. de Clausonne » comme on l'appelait parfois. « Personne, — écrit le capitaine Pouchot qui l'a bien connu, — n'avoit plus de zèle pour le bien du service : il étoit l'homme le plus accrédité, le plus essentiel de l'Amérique pour ménager les sauvages, et bien au-dessus de Johnson pour la confiance que les Nations avoient en lui (3). »

De par sa seule situation, l'établissement du Portage aurait dû manifester une grande activité commerciale ; il n'en était rien malheureusement. Là, comme à Frontenac et à Niagara

(1) Malartic (*Ibidem*).

(2) *Mémoires sur les aff. du Canada* (pp. 149-150).

(3) Pouchot, *Mémoires...*, t. II, p. 45-52. — Daniel de Joncaire devait conserver son commandement jusqu'en 1759, époque où Pouchot lui ordonna de se replier sur le Niagara après avoir brûlé son poste. Il prit part à la glorieuse défense du fort Niagara. Impliqué dans le procès de 1763, il fut déclaré coupable, ainsi d'ailleurs que les commandants de Niagara (Vassan) et de la Rivière-aux-Bœufs (Duvergé de Saint-Blin) « d'avoir visé inconsidérément et sans examen les inventaires des vivres dans les forts où ils commandaient ; il leur est fait défense de récidiver. » (*Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'aff. du Canada par MM. le lieutenant général de police, lieutenant particulier et conseillers au Châtelet...*, Paris, 10 décembre 1763 (*Archives Nationales*, collection Rondonneau, § 3).

les articles de négoce faisaient à peu près défaut. « Les sauvages, qui y venaient en grand nombre, — constate François Picquet, — étaient dans les meilleures dispositions d'y faire la traite ; mais, n'y trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils allaient à Chouaguen. » Le missionnaire déplorait d'autant plus l'incurie des fonctionnaires de l'Intendance, qu'il eut l'occasion de compter jusqu'à cinquante canots au bord de la grève dominée par les hautes palissades du fort. Il avait d'ailleurs la conviction que « plusieurs centaines » y seraient venus débarquer leurs pelleteries, si le magasin eût été mieux pourvu.

Quoi qu'il en soit, cette affluence de sauvages favorisa les vues du missionnaire. Il put négocier avec des Tsonnontouans (1), qui lui promirent de se rendre à La Présentation. Pour gage de leur parole, ils lui donnèrent douze jeunes garçons. «Les parents n'ont rien de plus cher que leurs enfants —, déclarèrent-ils. — Eh bien ! en voici douze que nous te donnons en otages et comme une preuve que nous te suivrons bientôt ». Le « chef du Petit-Rapide », auquel les sauvages de l'abbé avaient parlé « en véritables apôtres », assura qu'il se joindrait à la caravane avec toute sa famille.

Daniel de Joncaire, qui exerçait une réelle influence sur les Iroquois, et en particulier sur les Goyogouens et les Tsonnontouans dont il était « l'enfant », fut certainement pour quelque chose dans le succès de ce magnifique coup de filet. « Il n'a rien oublié de ce qui pouvait m'être de quelque secours pour le but de mon voyage, — déclarait le missionnaire avec reconnaissance, — et il s'est conduit comme un grand serviteur de Dieu et du Roi ». Une curieuse anecdote montrera de quel affectueux intérêt le commandant du Portage sut entourer son nouvel ami.

Un jour que celui-ci récitait son bréviaire dans la forêt voisine, tous les Indiens qui se trouvaient au fort, y tinrent secrètement conseil. La raison de ce mystérieux conciliabule

(1) Cette nation iroquoise était dispersée sur les bords du lac Erié et dans la vallée du Niagara, occupée jadis par les « Neutres » (*Onghiarah*), qui avaient vainement tenté de maintenir l'équilibre entre les Hurons et les Iroquois.

pourra paraître étrange : les sauvages, tremblant pour la vie du missionnaire, voulaient le détourner de passer par Oswégo en s'en retournant à La Présentation. Ils supplièrent donc le commandant d'intervenir en ce sens auprès de lui. De Joncaire prit fort sérieusement la chose. Dès qu'il eut rejoint son hôte à la lisière du bois : « Vos sauvages et les Tsonnontouans, — lui dit-il, — connaissant votre fermeté dans vos résolutions et sachant que vous avez dessein de passer par Chouaguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire. Ils sont informés des dispositions des Anglais, qui vous regardent comme l'ennemi le plus redoutable de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tuer plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal, mais tout cela n'aboutirait à rien, et les sauvages, vos enfants, vous perdraient toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait. Pour moi, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer. »

Daniel de Joncaire était donc convaincu lui aussi de la haine toute spéciale dont nos adversaires honoraient leur « plus redoutable ennemi », et du danger que celui-ci courrait en s'aventurant à proximité de leurs forts.

Vivement touché de cette sollicitude, l'abbé remercia l'officier. Il lui en coûtait de renoncer à son projet, mais pour ne point contrister ses chers Indiens, il acquiesça à leurs désirs par cette vague formule : « Il en sera comme vous le désirez, mes enfants (1). »

Lorsque François Picquet se remit en route pour le fort Niagara, le commandant du Portage ne voulut pas le laisser partir seul. Il se joignit à la caravane avec l'interprète, M. Rigouille. Le missionnaire prit les devants avec « les sauvages des côtes » ; les deux officiers le suivirent à une faible distance avec la recrue indienne. Ce retour fut une véritable marche triomphale : « Partout où nous passions, — écrit notre compatriote, — à chaque endroit où se trouvaient des campements, des cabanes, des entrepôts, les Indiens nous

(1) Lalande rapporte gravement le vocable sonore qui traduit cette idée : *Ethonciaouin !*

saluaient par des décharges de mousqueterie. Et cela arrivait si souvent que je croyais que tous les arbres le long de la route étaient chargés de poudre. » En aval des rapides, le missionnaire prit congé de ses hôtes du Portage et s'embarqua dans un grand canot avec trente-neuf Peaux-Rouges.

L'arrivée au fort Niagara fut impressionnante. M. de Bécancour reçut les voyageurs en grande cérémonie, au bruit solennel du canon : « ce qui flatta infiniment les sauvages », observe l'abbé avec une bonhomie un peu narquoise.

L'étiquette jouait un rôle important dans la colonie ; elle y avait même certaines exigences inconnues dans la métropole (1). Au gouverneur, on rendait les honneurs militaires qu'on devait à un maréchal de France et les honneurs de l'Eglise qu'on offrait au Roi : l'encens et la paix. Pour l'évêque, pour l'intendant, les troupes portaient les armes et rappelaient. On se mettait « en haie » pour un simple capitaine de vaisseau (2). Sachant tout cela, l'abbé Picquet devait avoir de la peine à ne point sourire de la satisfaction orgueilleuse, avec laquelle ses excellents Peaux-Rouges acceptaient, le plus naturellement du monde, un honneur réservé aux généraux.

Dès le lendemain de son retour à Niagara, notre compatriote réunit ses catéchumènes dans la chapelle du fort : il avait hâte de commencer leur instruction chrétienne. Il se mit donc à faire les prédications accoutumées, entremêlées de chants et de prières, et suivies de la distribution de menus cadeaux.

Ces actes d'apostolat rendirent plus présente encore à l'esprit du missionnaire la pensée du petit troupeau qu'il avait laissé à La Présentation, privé de son pasteur. Maintenant qu'il avait atteint le but essentiel de son voyage, il aspirait à retourner auprès des siens. Le 6 juillet, il s'arrachait

(1) Telle affaire de préséance y prenait les proportions d'un grave événement, par exemple, l'histoire héroï-comique des deux prie-Dieu installés dans l'église des Récollets de Montréal.

(2) Ces détails nous sont fournis par Montcalm. Flatté qu'on eût tiré le canon à son arrivée à Québec, il écrivait : « Cet honneur ne m'étoit pas dû en France, mais en fait d'honneurs il y a des usages particuliers dans les colonies. » (*Journal*, 20 mai 1756).

aux sollicitations de ses hôtes de Niagara qui voulaient le retenir encore, et reprit le chemin du lac. Cette fois, le « navire amiral », comme il appelait plaisamment le bateau qu'il montait avec ses Canadiens, était escorté d'une bonne douzaine de canots.

L'escadrille longea d'abord la côte méridionale de l'Ontario. Le 12, on atterrissait à quelque vingt-cinq lieues de Niagara, vers l'embouchure du Gascouchagou, — le moderne Genesee, — la plus rapide des rivières que les Etats-Unis envoient au dernier des Grands Lacs. L'endroit où les voyageurs accostèrent (1) était infesté de serpents à sonnettes. Bien que ces reptiles comptent parmi les plus meurtriers de l'Amérique du Nord, les Indiens, qui accompagnaient l'abbé Picquet, ne laissèrent pas de s'en divertir. Comme s'ils eussent été invulnérables, ils se mirent à gambader et à danser au milieu des crotales, dont ils firent une joyeuse hécatombe (2).

Les assises de sable et de cailloux du « Sillon du Lac », qui prolonge la falaise de Niagara à une faible distance du bord méridional de l'Ontario, sont interrompues par les brèches profondes où tombent en cataractes l'Oswégo et le Gascouchagou. Le dernier de ces deux cours d'eau présente, sur une distance de plusieurs kilomètres, les chutes importantes du Portage (3), qui se répètent un peu plus bas dans la cité industrielle de Rochester (4).

François Picquet et ses compagnons remontèrent la gorge profonde, aux parois verticales, où la rivière achève sa course échevelée vers l'Ontario et visitèrent le groupe de ses dernières cascades. Lalande nous en donne une description assez précise

(1) Vraisemblablement là où s'est établi depuis le petit port de Charlotte.

(2) Lalande dit qu'ils en tuèrent 42, sans être atteints d'une seule morsure.

(3) Un pont traverse la gorge du Portage à 71 mètres au-dessus de l'abîme, en face de la cataracte supérieure.

(4) Fondée en 1812, à onze kilomètres de l'embouchure du Genesee, Rochester s'est accrue rapidement par suite de l'ouverture du canal qui emporte vers New-York les bois et les arbustes, les fleurs et les beaux froments du pays. Elle est devenue un centre industriel des plus actifs grâce aux chutes de la rivière qui est l'âme de ses innombrables manufactures.

d'après les souvenirs de son ami : « Les premières cascades qui se présentent à la vue en montant, — écrit-il, — ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté qu'on ne les a point embellies (!) et qu'elles ne paraissent pas si hautes. Elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses. Les secondes, à un quart de lieu plus haut, sont moins considérables et sont néanmoins remarquables. La troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, par ses chutes, qui font comme à Niagara une symétrie et une variété charmantes. Elle peut avoir cent et quelques pieds de haut (1). Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades, qui présentent aussi un spectacle curieux. Et si les hauteurs de chaque chute étaient réunies ensemble et qu'elles n'en fissent qu'une comme à Niagara, celle-ci aurait peut-être quatre cents pieds (2). Mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara : ce qui fera toujours passer celle-ci comme une merveille peut-être unique au monde. »

Une telle appréciation, inspirée par un homme qui savait voir et qui réfléchissait, risque de nous paraître banale ; elle ne l'était pas à l'époque où écrivait Lalande : les cascades du Gascouchagou offraient alors à leurs rares visiteurs l'un des plus beaux spectacles de l'Amérique. Aujourd'hui, captées par des prises d'eau, interrompues par des bâtisses d'architecture variée, mais de laideur égale, elles ne semblent guère remarquables que par l'énorme travail, accompli dans le monde d'usines qui se succèdent le long de leur ruban d'écume.

Selon toute vraisemblance, François Picquet ne poussa point jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui la cité manu-

(1) Cette dernière cascade, située à l'entrée même (en amont) de Rochester, plonge en effet d'une chute unique de près de 30 mètres. Elle est séparée des secondes, qui se trouvent vers la sortie de ville, par une distance d'un peu moins d'un kilomètre. Celles-ci mesurent 8 mètres seulement ; mais les dernières, — les premières que décrit Lalande, — dépassent 25 mètres.

(2) Ce n'est là qu'une approximation. En fait, sur une distance d'un peu plus de 3 kilomètres, le Genesee descend de 82 mètres, dont plus de 62 partagés en trois cascades, lesquelles, selon toute apparence, n'en formaient qu'une à l'origine.

facturière du Portage. Le recrutement des indigènes s'opérait du reste avec un succès grandissant. Des anecdotes le prouvent, que nous a conservées Lalande : Un jour, c'est une jeune Tsonnontouane qui rencontre son « oncle », lequel arrivait de son village avec sa femme et ses enfants. Bien que peu instruite encore dans le « prière française », la jeune fille en entretient son parent avec une si persuasive éloquence que celui-ci s'engage tout aussitôt à se rendre, dès le « petit printemps », à La Présentation ; non seulement il y conduira sa propre « cabane », mais il espère s'y faire accompagner par sept autres, dont il est le chef et qu'il compte gagner à son dessein.

Une autre fois ce sont des Anglais, qui, pour semer le désordre dans une « levée nouvelle », envoient subrepticement aux Peaux-Rouges quantité d'alcool. Il faut croire que d'autres Indiens, — ainsi qu'il arrivait toujours en pareil cas, — avaient averti les agents, qui parcouraient les villages, de la campagne menée par la « Robe-Noire ». Pour débaucher les sauvages, « l'eau de feu » était tout indiquée : le tour était classique parmi nos adversaires. Il réussit une fois de plus : Lalande constate « qu'il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent et que M. Picquet ne put ramener »!

Un tel incident était bien fait pour ancrer davantage encore dans l'esprit de notre compatriote cette conviction, pourtant déjà si raisonnée, qu'il fallait à tout prix « détruire le fort de la rivière Oswégo et empêcher les Anglais de le reconstruire ». Il nous importait au plus haut point de rester les seuls maîtres de tous les rivages baignés par l'Ontario.

Dans cette vue, le missionnaire proposait d'établir un nouveau fort dans la baie des Goyogouens, l'une des plus jolies du lac (1). Tous les avantages s'y trouvaient réunis : terrain favorable pour élever les bâtiments, excellent mouillage et rade très sûre. « C'est un des plus beaux paysages que j'aye vus, — écrivait Charlevoix vers 1720 (2). — Une presqu'île

(1) La baie située à l'ouest de Great Sodus Bay, avec laquelle certains géographes la confondent.
(2) *Nouvelle-France*, t. III, p. 714.

bien boisée s'avance au milieu de la baie et forme comme un théâtre. Sur la gauche en entrant, on aperçoit dans un enfoncement une petite île qui cache l'entrée d'une rivière (1) par laquelle les Goyogouens descendent dans le lac. » Par raison d'économie, il ne fut pas donné suite à ce projet, bien que le marquis de la Jonquière en ait reconnu l'intérêt (2).

Le 14 juillet, la flottille était encore dans la baie des Goyogouens : deux jours après, elle croisait en vue de la station d'Oswégo.

La tentation avait été trop forte pour le missionnaire. Il avait promis à Daniel de Joncaire et à ses Peaux-Rouges de ne pas visiter le poste ; il tint parole. Mais il ne s'était pas interdit de chercher à le bien connaître. Il s'en approcha donc le plus possible, mit ses barques en panne à quelques encablures du port, et de là, sous les yeux des Indiens fort peu rassurés, étudia de son mieux la position, sans que les Anglais — peut-être s'attendaient-ils à un débarquement — songeassent à l'inquiéter le moins du monde.



« La station de la rivière Oswégo, — remarque Lalande résumant les observations de son ami, — était commandée presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément, en temps de guerre, en faire les approches. C'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, avec un mâchicoulis qui se levait par dessus ; le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune

(1) La rivière de Woleott.

(2) *Arch. du mintstère des colonies* (série B., vol. 93, f° 10). De la Jonquière au ministre Rouillé, Québec, 8 octobre 1751. « Quant au projet d'établir un nouveau fort à la baie des Goyongouens que le sieur abbé Picquet, missionnaire du Roy à la Présentation vient de me présenter, j'ai cru utile d'y donner de l'attention, mais je ne le tiens pas pour réalisable dans un moment où les dépenses vont sans cesse en augmentant, bien que je m'efforce d'avoir la main à les diminuer le plus possible. »

de 3 canons de 12, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement (1). »

Avec ses murailles crénelées, de trois pieds d'épaisseur, autour desquelles régnait, à une faible distance, une enceinte de quatre pieds de largeur et de dix de hauteur, flanquée elle-même de deux grosses tours carrées, la redoute anglaise ressemblait bien plus à un castel du moyen âge qu'à une forteresse moderne. Mais nos adversaires s'occupaient déjà d'en accroître la valeur. En 1749, à l'époque où le lieutenant de Léry l'avait dessinée (2), la maison à mâchicoulis dominait seule l'étroite ruelle où s'entassaient les boutiques de certains ouvriers et les comptoirs des marchands. Deux ans plus tard, ainsi que le montrent les observations recueillies par l'abbé Picquet, l'enceinte bastionnée était construite, et, en 1756, Montcalm dirigera le feu de ses batteries non seulement sur le Vieil-Oswégo, mais sur les deux fortins, qui en couvriront alors les approches (3).

Située à la bouche même du canal d'écoulement, qui réunit plusieurs affluents des grands lacs iroquois, et sur la route fluviale, presque ininterrompue, qui, par l'Oswégo, le Mohawk et l'Hudson, relie l'Ontario à l'Atlantique ; établie, d'autre part, dans une contrée fertile (4) et à la portée des hauts pays canadiens, la station britannique ne pouvait manquer de prospérer et de grandir au plus grand dommage de nos établissements des lacs et du haut Saint-Laurent (5).

(1) Cf. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 77. « Quoiqu'il fût sur une éminence, Chouaguen était dominé de plusieurs côtés. Comme le fort était peu susceptible de défense, les Anglais avaient fait des retranchements qui montaient jusqu'au coteau. Chouaguen n'était qu'une grande maison bâtie en pierre et entourée à peu de distance d'une muraille, flanquée de quatre petits bastions carrés... »

(2) *Arch. du min. de la marine. Bureau des fortifications*. Mém. de M. de Léry sur la nécessité de prendre Chouaguen (1749).

(3) Fort Ontario, sur la rive droite de l'Oswégo, et fort George ou fort aux Bœufs (les Anglais le nommaient encore New-Oswégo et, par dérision, fort Rascal), sur une éminence de la rive gauche.

(4) *Mém. sur les affaires du Canada*, p. 77 : « Le terrain répondoit à la beauté du climat, qui y est des plus doux. » Fruits et légumes excellents ; arbres à foison ; certains arbrisseaux, tels que le cotonnier, la myrrhe à chandelle, etc... ; eaux très poissonneuses.

(5) La ville actuelle d'Oswégo, port de Syracuse, est l'agglomé-

Le fondateur de La Présentation s'était admirablement rendu compte de ce fait, comme le prouvent les graves réflexions que Lalande a consignées dans son mémoire : « Ce poste, — y lisons-nous, — était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce qui s'y faisait, autant par les Français de la colonie que par les sauvages : Choëguen était en effet fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français (1), au moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux sauvages, ce qui indiquait un commerce illicite.

« Si les ordres du ministre avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du moins avec les sauvages du Haut-Canada (2). Mais il fallait fournir Niagara et surtout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a, entre ces deux premiers forts et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui passent devant Niagara et au fort de Frontenac, comme ceux des Otaois [Outaouais] du fond du lac et ceux des Mississagués. De sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces forts, qui auraient été plus que suffisants pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment.

« On avait voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendaient aux sauvages, comme bracelets d'argent, etc.

ration la plus considérable que possèdent les Etats-Unis au bord de l'Ontario. Le creusement d'un canal de jonction avec le grand canal d'Erié en a fait la voie principale d'entrée pour les grains et les vins du Canada. Les avantages de sa situation ressortent clairement du projet qu'on a eu d'en faire le bassin terminal d'un canal de grande navigation qui rejoindrait New-York.

(1) Par exemple, les fameuses « toiles peintes » (tissus de l'Inde) que proscrivaient avec tant de rigueur les édits royaux (Cf. Edit d'octobre 1726 sur la contrebande des étoffes). La Compagnie des Indes en avait le monopole.

(2) « Si les sauvages avoient le quart de ce que l'on suppose dépensé pour eux, le Roi auroit tous ceux de l'Amérique et les Anglois, aucuns. » Montcalm au duc de Belle-Isle, ministre de la guerre. Québec, 12 avril 1759.

Les sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le garde-magasin de Niagara (1), et il s'était trouvé que les bracelets de Choëguen, qui étaient aussi pesants, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre, dans les postes du roi, dix castors (2). Ainsi l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du roi. L'eau de vie française avait la préférence sur celle des Anglais ; mais cela n'empêchait pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour en faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises et au même prix. On aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les sauvages domiciliés ; mais cela eût été fort difficile. »

Il serait impossible, croyons-nous, de dénoncer en termes plus modérés, plus corrects, la triste situation où se trouvait alors notre commerce dans la région des Lacs. Et pourtant l'abbé Picquet ne s'aveuglait pas sur les causes d'une décadence qui lui apparaissait chaque jour plus profonde : incurie ou faiblesse du gouvernement colonial, friponneries dont les plus hauts fonctionnaires se rendaient secrètement coupables, privilèges injustifiables concédés à des sociétés dont le but principal, pour ne pas dire unique, était de s'enrichir en volant l'Etat, égoïsme et rapacité des directeurs de la Compagnie des Indes, tout cela, joint au protectionisme excessif que les idées économiques en faveur faisaient prévaloir, concourait à nous mettre dans un état d'infériorité funeste vis-à-vis de nos concurrents anglais.

Les compagnies à monopole supprimées par Colbert, le commerce de l'Amérique était devenu libre, à l'exception de la traite du castor sur laquelle le gouvernement se réservait un droit de quart qu'il affermait (3). On défendit

(1) Curot l'aîné.

(2) De l'arrêt rendu contre Bigot en 1763, il ressort que l'intendant faisait entrer un tiers d'alliage dans les objets d'argenterie fabriqués à Québec pour être distribués aux sauvages. Le Roi les payait plus cher que s'ils eussent été d'argent pur et fussent venus de France.

(3) Dès 1627, Richelieu avait donné le monopole du commerce de

d'apporter le castor ailleurs qu'aux comptoirs officiels, où il était acheté au taux fixé par l'État.

Ce système devait avoir les plus regrettables conséquences. Les fermiers avaient tout intérêt à faire taxer les fourrures au plus bas prix, tandis qu'en vertu du privilège, il leur était facile d'exagérer le prix des marchandises cédées en échange : draps rouges pour couvertures, ustensiles et armes, bijoux et denrées. Commerçants plus avisés, les Anglais en profitèrent pour attirer les Indiens dans leurs comptoirs d'Orange, de Corlar ou d'Oswégo, en leur payant plus cher leurs pelleteries et en leur vendant meilleur marché des marchandises de qualité supérieure (1).

Nos voisins ne s'en tinrent pas d'ailleurs à cette concurrence loyale. Comme l'écrivait le marquis de la Jonquière au lieutenant-gouverneur du Massachusetts, Phips, leurs « traficants s'éparpilloient sur les terres » du Canada, et « vendoient leurs marchandises à bas prix dans tous les villages indiens du pays d'en haut dans les limites du roi de France, au plus grand dommage du commerce de la colonie ». Le gouverneur ajoutait : « Il n'est pas difficile de deviner les vues des Anglois en prévenant les besoins des Indiens : c'est de les attirer eux-mêmes. Cela n'est pas défendu, puisque les nations ne dépendent d'aucune couronne. Mais tout le monde sait que le Roi de France est maître de son territoire et que,

la Nouvelle-France à la Compagnie des Cent-Associés, à la réserve du trafic des pelleteries : les habitants pouvaient s'y livrer, à la condition de vendre le castor aux seuls facteurs de la Compagnie suivant un prix, fixé annuellement par le Roi. En 1751, la Compagnie des Indes possédait de même le commerce exclusif du castor.

(1) Dans une dépêche du 20 septembre 1749, de la Jonquière écrit à Rouillé, qu'il a questionné des Iroquois, venus à Montréal, sur leur traite avec les Anglais ; que les sauvages ont « reconnu qu'ils l'avoient faite, y étant engagés par le bon marché qu'ils trouvoient chez les Anglois et qu'ils continueroient jusqu'à ce que les draps fussent aussi bon marché chez les marchands de Montréal. » Le P. Fournier, leur missionnaire, assurait que les Indiens « avoient chez les Anglois une pièce de drap pour 33 livres de castor, de laquelle ils faisoient douze couvertures, tandis qu'à Montréal on leur demandoit 6 livres de castor pour une couverture ; que le drap rouge des marchands françois est très vilain, tandis que celui des Anglois est de qualité bien supérieure ». (*Arch. du ministère de la Marine : dossier de La Jonquière*).

par conséquent, j'ai le droit d'expulser ceux qui veulent établir un commerce contraire aux intérêts du Roi, et de confisquer leurs marchandises... » (1).

Ces menaces produisirent peu d'effet. En vain furent-elles renouvelées dans l'espoir, quelque peu chimérique, d'arrêter aux frontières la contrebande anglaise. On n'eut pas plus de succès en opposant la force à l'exode de nos clients naturels vers les comptoirs de nos rivaux. Les « domiciliés » eux-mêmes ne respectaient plus les règlements, qui leur prescrivaient, sous des peines très sévères, de porter toutes les fourrures à Montréal, aux magasins de la Compagnie des Indes (2). Chose plus grave, nombre de Français encourageaient les sauvages dans leur désobéissance. C'étaient d'abord des « coureurs de bois », contrebandiers de naissance ou par vocation ; c'étaient ensuite un certain nombre de marchands peu scrupuleux (3), qui pratiquaient la traite clandestine par l'intermédiaire des Peaux-Rouges. Or ceux-ci ne les trahissaient jamais. D'où la difficulté, signalée par François Picquet, d'empêcher les Canadiens « d'envoyer les sauvages domiciliés » aux postes britanniques. A défaut des aveux formels du marquis de la Jonquière (4), les tristes démêlés de ce gouverneur avec les demoiselles Désaunier et le Jésuite Tournois prouvent assez que la question était véritablement délicate et fort embarrassante (5).

(1) *Ibid.*, Québec, 7 mars 1750

(2) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 21.

(3) « Nous avons suivi vos ordres — écrivait de La Jonquière à Rouillé — pour la taxe du castor : 3 livres 10 sous la livre, gras et sec, hiver, de de bonne qualité. Il auroit été bien à souhaiter qu'on ne l'eût pas diminué. Il n'est pas douteux que, dorénavant, il n'en passe une plus grande quantité à l'Anglois puisqu'en temps de guerre et étant à 4 livres nos sauvages en portoient. Les Anglois le paient à Chaouaguen 4 livres 4 sous... Nous portons tous nos soins à détruire les contrebandiers françois qui sont en quantité et dont le nombre augmentera sûrement après cette diminution. Nous doutons cependant de pouvoir en venir à bout parce qu'ils emploient les sauvages qui ne les trahissent jamais. » (*Arch. du ministère de la Marine ; Dossier La Jonquière ;* Québec, 1er oct. 1749).

(4) V. dépêche précitée du 20 septembre 1749.

(5) Les trois sœurs Désaunier, riches marchandes du Sault-Saint-Louis, étaient accusées depuis longtemps de faire du commerce avec

Pendant quelque temps, les officiers de la colonie avaient possédé eux-mêmes la ferme des postes que l'Etat n'exploitait pas en régie (1). Le roi recommandait de les leur laisser à très bon compte, afin de les mettre à même de jouer auprès de leurs clients indigènes le personnage d'honnêtes marchands. Le commandement de certains postes emportait du reste le privilège de la traite : l'Etat, payant mal ses fonctionnaires,

les Anglais. Le 6 mars 1747, Maurepas écrivait déjà à la Galissonnière : « Examinez de concert avec M. Hocquart s'il convient d'expulser les demoiselles Désaunier ». Dans le *Mémoire... pour servir d'instruction au Marquis de la Jonquière* (30 avril 1749), on peut lire : « Parmi les autres [missionnaires], il y a celui du Sault-Saint-Louis dont les sauvages ont depuis quelque temps donné lieu à des soupçons... Ces sauvages étoient, avant la dernière guerre, en liaison de commerce avec les ennemis, et c'est par leur canal que quelques marchands du Canada, pour tirer du castor un prix plus avantageux que celui auquel la Compagnie des Indes le paye, le faisoient introduire dans les postes anglois d'où ils retiroient des toiles peintes et d'autres marchandises de fabrique étrangère, commerce que S. M. a toujours défendu sous des peines rigoureuses. On a prétendu que, durant la guerre, une partie des sauvages de ce village a continué ses liaisons. Le comte de la Galissonnière a dû prendre des mesures pour les rompre entièrement. Mais dans le cas où il n'auroit pas pu y parvenir, S. M. veut qu'après que le sieur de la Jonquière aura vérifié ce qui en est, il chasse du village les sauvages qui les conserveront... » L'enquête menée par la Jonquière, à son arrivée à Montréal, lui révéla « que les demoiselles Désaunier, avec l'aide et l'appui du R. P. Tournois, leur missionnaire, avoient de tout temps fait un commerce considérable avec les Anglois ; qu'elles traitaient avec les sauvages les pelleteries de leur chasse ; que ces demoiselles envoyoient ces pelleteries à Orange ou à Chouaguen par ces mêmes sauvages, lesquels en retour leur rapportoient des marchandises angloises. » En conséquence, il donna l'ordre au Jésuite et aux demoiselles Désaunier « de rentrer à Québec », avec défense de retouner au Sault. (*Arch. de la marine, dossier La Jonquière*, lettres à Rouillé, 26 septembre 1750 et 1er novembre 1751). « Passés en France », le P. Tournois et les demoiselles Désaunier réclamèrent énergiquement contre la mesure qui les frappait. (*Ibidem*, Rouillé à la Jonquière, 25 juin 1751). Malgré leurs démarches, le ministre maintint la décision du gouverneur et, après la mort de la Jonquière, qui fut hâtée par cette malheureuse affaire, de nouvelles instances ayant été faites, celles-ci furent repoussées. (*Rapport sur les archives canadiennes pour* 1887, p. CLXV. Duquesne au ministre de la marine. 12 et 31 oct. 1754).

(1) La plupart des nations sauvages de la Baie des Puants : Sioux Renards, Folles-Avoines, etc... préféraient porter leur castor aux comptoirs exploités directement par l'Etat. Aussi dans l'Ouest n'affermait-on pas ordinairement les postes, de peur d'en éloigner les Peaux-Rouges.

suppléait par ce détour à la modicité de leurs traitements.

Sous les gouvernements de Louis-Philippe de Vaudreuil et du marquis de Beauharnais, on en revint insensiblement au système de l'adjudication. Suivant l'idée qu'on se formait des bénéfices réalisables, les enchères montaient à des taux le plus souvent exagérés. Par suite, les adjudicataires se voyaient réduits à majorer le prix de leurs marchandises. Et les sauvages, mécontents, de déserter en masse nos comptoirs.

Pour enrayer ce mouvement, de la Galissonnière imagina de faire exploiter les postes « par congé » (1), à mesure qu'ils devenaient vacants. Son successeur imita cet exemple, en sorte qu'en 1751 les deux systèmes étaient employés concurremment (2).

La situation en était-elle devenue meilleure? Il ne semble pas, à en juger du moins par les craintes manifestées par François Picquet, à en juger aussi par les graves avertissements qu'Antoine-Louis Rouillé adressait vers la même époque au vieux marquis de la Jonquière : « Je ne dois pas vous laisser ignorer, — écrit le ministre de la marine, — les plaintes qui sont revenues au Roy sur l'état du commerce au Canada. On prétend que, par les dispositions qui ont été faites pour l'exploitation des postes, toute la traite qui s'y fait se trouve entre les mains d'une société particulière qui s'est formée d'un petit nombre de personnes, parmi lesquelles il y a des officiers des postes, de manière qu'il reste fort peu d'objets de commerce et pour les négociants de la

(1) Le « congé » était la permission accordée par le gouverneur à un « voyageur », propriétaire d'un canot chargé de six mille livres de marchandises qu'il se proposait de vendre dans un poste. Le « congé » se payait 50 pistoles dont une partie allait au Trésor et l'autre se distribuait en gratifications aux familles des officiers pauvres de la colonie.

(2) *Arch. du min. de la marine. Dossier La Jonquière,* La Jonquière à Rouillé, Québec 19 oct. 1751 : « Ce qu'il y a de bien positif, c'est que certains postes sont affermés et les autres exploités par des congés ». D'après le même document, aucun officier n'avait part « directement ni indirectement au commerce des pays d'en-haut » ; seul, M. de Saint-Pierre avait le commerce de l'Ouest, avantage « toujours accordé à l'officier chargé de faire la découverte de cette mer ».

colonie et pour ceux de la France qui sont dans l'usage d'y envoyer des vaisseaux ». Et il ajoute « qu'indépendamment de l'indécence, il en résulte des abus très préjudiciables pour la colonie, pour le commerce et même pour le gouvernement des sauvages (1) ».

Hélas ! une telle appréciation, pour sévère qu'elle fût, n'était que trop fondée. Elle concordait absolument avec les réflexions pessimistes qui envahissaient l'esprit de l'abbé Picquet, le jour où, en prévision des évènements futurs, il étudiait les fortifications de Chouaguen.

* * *

De l'embouchure de l'Oswégo, notre compatriote revint directement à Frontenac.

Dès que les sentinelles de la station eurent signalé sa flottille au large de la Grande-Anse, des drapeaux furent arborés à la crête des remparts et la garnison tout entière prit les armes. Des Algonquins et Nipissings du Lac des Deux Montagnes, qui « allaient en guerre » avec le lieutenant Picotté de Bellestre (2), se trouvaient par hasard dans le fort. A la nouvelle que leur missionnaire arrivait, les Peaux-Rouges coururent en tumulte au bord de la plage, riant, gesticulant, poussant des cris de joie ; spontanément, ils s'y rangèrent en haie

(1) *Ibidem.* Versailles, 7 mai 1751. Comme le ministre incriminait à mots couverts l'administration du marquis lui-même, celui-ci protesta vivement contre « l'imposture des mauvais génies qui ont forgé des plaintes à plaisir » et demanda son rappel (Québec, 19 octobre 1751). Peut-être le gouverneur n'était-il pas au-dessus de tout soupçon, sinon d'improbité, au moins d'incurie et de maladresse. En tout cas, Bigot et son secrétaire Deschenaux, l'aide-major Péan et le contrôleur Bréard, le commissaire Varin et le garde-magasin Martel avaient commencé leurs tripotages. D'après les pièces du procès de 1763, Bigot et certains de ses complices en malversations faisaient déjà partie de sociétés organisées pour voler l'État.

(2) Officier des troupes de la colonie, qui dirigea de nombreuses expéditions à la tête de nos auxiliaires indigènes. Commandant au Détroit, en 1757, il alla ravager le pays des Agniés et les provinces anglaises. L'année suivante, il battit un corps anglais en marche contre le fort Duquesne. En septembre 1760, après la capitulation de Montréal il dut faire sa soumission au major Rogers (*Mém. sur les aff. du Canada* p. 98, 122 ; *Journal* de Malartic, p. 159, 220).

et, dès lors, ne cessèrent de saluer les arrivants par des décharges de mousqueterie. Les canots répondant de leur mieux à toutes ces politesses, on imagine le beau tintamarre !

L'enthousiasme fut à son comble, lorsque, sur un signe du commandant, M. de Verchère, les « gros fusils » — les canons — se mirent de la partie. Comme à Niagara, la modestie indienne s'accommoda fort bien de cette infraction aux règlements militaires. « Mes sauvages, — observe l'abbé Picquet, — transportés de l'honneur qu'ils recevaient, faisaient un feu continuel, avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. »

Commandant et officiers s'avancèrent enfin jusqu'à la berge, pour souhaiter la bienvenue à leur hôte. Mais celui-ci n'eut pas plutôt sauté à terre que les Algonquins et les Nipissings se jetèrent dans ses bras, criant à tue-tête « qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que, si cette nouvelle avait reçu confirmation, il les aurait vus bientôt l'arracher aux mains de l'ennemi. »

Quelques jours après cette réception touchante, François Picquet était de retour, avec tout son monde, à l'embouchure de l'Oswégatchie. On devine quel chaleureux accueil lui firent ses Indiens. Lalande a là-dessus une phrase charmante : « Il fut reçu, — dit-il, — avec la tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu. »

III. — *Concession de terrain obtenue par François Picquet. — Mgr de Pontbriand à La Présentation. — La bannière des Iroquois* (1752).

A la suite de l'heureuse croisière accomplie sur le lac Ontario, le nombre des chefs de famille fixés au bord de l'Oswégatchie monta de quatre-vingt sept à trois cent quatre-vingt douze dans le deuxième semestre de 1751.

François Picquet apporta tous ses soins à l'installation des nouveaux « domiciliés ». Il dut les aider à se bâtir des cabanes dans l'enceinte réservée aux villages, puis à étendre le « dé-

sert », autrement dit à défricher un canton de la forêt en vue des plantations et des semailles prochaines. La subsistance de la petite colonie était d'ailleurs assurée, tant la contrée offrait de resssources non seulement à la culture, mais à la pêche et à la chasse. Le poisson pullulait dans les eaux claires de l'Oswégatchie et du Saint-Laurent. Giboyeuses à souhait étaient les vastes forêts de leurs rives : « tourdes » (1) et tourterelles dont le passage se fait de juin à septembre, merles et pluviers de l'automne, « bons comme des grives », perdrix, sarcelles, outardes, oies et canards y foisonnaient ; le gibier de poil, le chevreuil en particulier, n'y était point rare (2).

Réduit comme tous les Canadiens de situation modeste à ce que l'on appelait la « ration du roi », assez maigre pitance de deux livres de pain et d'une demi-livre de lard par jour (3), le supérieur de La Présentation était médiocrement soucieux de sa « cuisine ». Par bonheur ses Indiens, pêcheurs et chasseurs émérites pour la plupart, amélioraient fréquemment son ordinaire : « Nous ne doutons point, mon Père, — lui disaient-ils un jour qu'ils lui avaient apporté un quartier de chevreuil et une perdrix (4), — qu'il ne se fasse de mauvais raisonnements dans ton estomac de ce que tu n'as que du lard à manger. Voici de quoi raccommoder tes affaires. » D'autres fois, les sauvages lui apportaient du poisson : saumons, truites, esturgeons, d'une chair savoureuse et d'une taille énorme (5). On comprend qu'avec de semblables aubaines, le missionnaire pût recevoir à sa table les Français qui s'arrêtaient à La Présentation, en descendant ou en re-

(1) « Espèce de pigeon ». *Journal* de Malartic, p. 60.

(2) Cf. lettre du capitaine Duchat, 15 juillet 1756. Casgrain, *op. cit.*, t. II, p. 465.

(3) Le lard et les pois composaient le menu ordinaire des troupes. Cf. Lettre de Desandrouins dans l'abbé Gabriel, *op. cit.*, p. 28.

(4) « A le bien prendre c'est une gélinotte », écrit le capitaine Duchat, « grosse comme une petite poule, qui se perche attroupée sur les arbres et se laisse tuer les unes après les autres sans branler ». On conservait les perdrix gelées, comme on le fait encore aujourd'hui. V. Malartic, *Journal*, p. 42 et H. de Lamothe, *Excursion au Canada et à la Rivière Rouge* (*Tour du monde*, 1875).

(5) Lalande parle de « truites de quatre-vingt livres » (!). V. Malartic, *Journal*, p. 22. et *passim*.

remontant le fleuve, et même « traiter les généraux dans l'occasion ».

Pour lui, sa frugalité était en harmonie avec son habituel désintéressement. Comme le remarque très justement Lalande, depuis qu'il avait quitté le Lac des Deux-Montagnes, « il ne recevait ni appointements ni gratifications ». La pension, depuis si longtemps promise, ne lui avait pas encore été accordée. Il ne touchait même plus les modestes rentes de son patrimoine, car ses vieux parents, mécontents de le savoir retenu si loin du foyer familial, refusaient de les lui servir. Bref, pour revenir à l'expression de son ami et biographe, « il ne se soutenait que par son industrie et par son crédit ». Son « industrie », il est vrai, se révélait chaque jour plus ingénieuse et son « crédit » allait sans cesse en grandissant. N'était-il pas d'ailleurs à la veille d'obtenir du gouvernement colonial une concession de terrain sur les bords de l'Oswégatchie?

Le 10 octobre 1751, le marquis de la Jonquière et l'intendant Bigot lui concédaient effectivement, sous bénéfice de la confirmation royale, un terrain « d'un arpent et demy de front sur le bord de la rivière de La Présentation, savoir trois quarts d'arpent de chaque côté d'un moulin à scie, que ledit abbé Picquet avait déjà fait construire sur le bord de la rivière, dans la vue de contribuer à l'établissement de la mission, sur un arpent et demy de profondeur. »

Le brevet, signé par le roi à Compiègne, le 3 juillet de l'année suivante (1), fut délivré sous les clauses et réserves habituelles : le concessionnaire et ses héritiers ou ayant droits devaient jouir à perpétuité du terrain relâché, sans avoir à payer finance ou indemnité au Roi ni à ses successeurs ; ils étaient tenus seulement de porter « foy et hommage au château Saint-Louis de Québec », — résidence ordinaire du gouverneur de la Nouvelle-France (2), — et de payer chaque année une

(1) *Archives du min. des colonies ;* brevet de ratification et concession en faveur du sieur abbé Picquet (vol. 95, f°s 37 et suiv.). L'original porte les signatures de Louis XV et du ministre secrétaire d'Etat à ses commandements et finances, Machault d'Arnouville.

(2) Sur le château Saint-Louis, dont la masse sévère et imposante dominait le cap, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le château Fronte-

rente de « cinq sols et six deniers de cens (1), le 1er octobre, jour et fête de saint Remi ». Les charges stipulées sont celles qu'on rencontre dans tous les actes de même nature (2) : obligation de conserver les bois de chêne, « propres pour la construction des vaisseaux de S. M. » ; de donner avis des découvertes de « mines, minières ou minéraux » ; de mettre le sol en valeur ; de conserver les passages « nécessaires pour l'utilité publique » ; de laisser les graves « libres aux pêcheurs »; enfin, la clause de reprise éventuelle du terrain et de l'utilisation des bois pour le service de l'Etat. C'est l'ancien formulaire, à peine agrémenté d'une nouvelle interdiction, celle de vendre, céder, donner ou transporter la concession « à aucunes gens de main-morte » (3).

Tel qu'il est, cet acte portant une concession au titre personnel, accordée à un ecclésiastique, membre de la Société de Saint-Sulpice, n'en constitue pas moins une pièce intéressante. Il eut pour principal résultat de mettre notre compatriote en possession régulière du « moulin à scie », qu'il avait fait construire à beaux deniers comptants. Peut-être espérait-il tirer de cette exploitation les ressources qui lui faisaient défaut de plus en plus.

Par ailleurs il n'est pas sans intérêt de noter que la concession fut signée par le marquis de la Jonquière (4), à la veille

nac, v. E. Gagnon, *Le fort et le château Saint-Louis de Québec* (Québec, Léger-Brousseau, 1895).

(1) « Le dit cens portant profit de lods et ventes, saisies et amendes, conformément à la coutume de Paris, suivie audit pays. »

(2) Cf. par exemple aux *Arch. du Greffe de Villemarie*, à Montréal, les concessions des fiefs Carion et Morel, 7 et 8 décembre 1671. Sur le régime seigneurial au Canada, v. W. B. Munro : *The seignorial system in Canada* (Londres, Longmans, 1907).

(3) Machault avait promulgué en 1749, le célèbre édit dont le but était de limiter l'accroissement des biens de mainmorte et qui souleva contre son auteur les protestations du clergé.

(4) C'était un système chez ce dernier de concéder des terres : en octobre 1750, Mlle de Ramsay obtenait en fief une bande de terrain de six lieues carrées le long de la rivière au Sable, et, le 30 du même mois, le capitaine de Bonne et le chevalier de Répentigny, celle d'une terre de semblable contenance au Sault Sainte-Marie. D'autres concessions furent encore accordées sous l'administration du marquis et de ses successeurs ; la dernière est de 1754. Les historiens du Canada, qui les

du jour où lui-même sollicitait son retour en France. Ce fut donc comme une dernière marque de satisfaction donnée par le vieux gouverneur au vaillant pionnier, à l'apôtre qui méritait si largement son estime. Le jour même, — 19 octobre 1751, — où il présentait au ministre de la marine sa demande de rappel, de la Jonquière prenait encore la peine de rendre hommage à l'abbé Picquet.

Revenant, en effet, sur les rapports que le gouverneur et l'intendant lui avaient adressés le 8 et le 9 octobre, Rouillé écrivait quelques mois plus tard : « Par le compte que ces Messieurs m'ont rendu du fort et des autres ouvrages qui ont été faits à la Présentation, il paraît que la dépense n'en a monté qu'à la somme de 13.343 livres 2 sols 6 deniers. Mais tous ces ouvrages ne paraissent pas estre d'une grande conséquence (1). Et ces MM. me mandent même que le fort n'a pas été placé dans l'endroit le plus avantageux. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de croire que ces ouvrages sont suffisants, et qu'il ne devra pas mesme estre question d'y en faire d'autres qu'autant que le poste fera de certains progrès. Et il faudra alors bien examiner, s'il ne conviendra pas de placer le fort ailleurs.

« Au surplus, les nouveaux témoignages que MM. de la Jonquière et Bigot m'ont rendus des soins que le sieur abbé Picquet continue de se donner pour le bien de la colonie, et spécialement pour tout ce qui a rapport à l'établissement de

ont blâmées, ont oublié que c'était pourtant un bon moyen de fixer une population honnête dans la colonie.

(1) Une pièce officielle de 1755 (*Arch. du min. de la Guerre ; dépôt de la Guerre*, vol. 3.405, f° 106) dit au sujet des forts du Canada : « La plupart ne valent rien, quoiqu'ils aient beaucoup coûté au Roi. » L'ingénieur Desandrouins déclare aussi brutalement : « La plupart de ces forts n'avaient pas le sens commun. » Dans une dépêche du 26 août 1756, Bougainville écrit à Lévis, à propos de ce fort Saint-Jean que le P. de Bonnécamps comparait au fort provisoire de La Présentation : « Le fort Saint-Jean, placé sur la rivière de Sorel, est une enceinte carrée à quatre bastions. Bâti en pieux, il est fort mal fait, *quoi qu'il ait coûté quatre-vingt-seize mille francs.* » V. aussi les lettres de Montcalm, en particulier celle du 12 août 1759 à M. Le Normand, où le général signale une fois de plus les « voleries » des ingénieurs dans travaux de fortification.

ce poste, doivent me faire penser qu'il aura le succès et qu'il produira les avantages qu'on en a espérés... » (1).

A les bien peser, les termes de cette dépêche, élogieuse en somme, ne laissent pas de paraître singuliers. Certes, on n'y saurait trouver un écho, même affaibli, des critiques malveillantes que d'aucuns adressaient encore à l'œuvre et à la personne du missionnaire. Mais ne semble-t-il pas que le ministre soit avant tout préoccupé de se dérober poliment à des demandes de subsides, formulées sans doute par François Picquet?

Celui-ci ne devait pas se tenir pour battu. Loin d'estimer que les ouvrages de La Présentation étaient « suffisants », et qu'il ne pouvait être question d'en établir d'autres avant que le poste n'eût fait certains progrès, il pensait au contraire qu'il fallait mettre à profit un temps trop précieux pour nous « armer jusqu'aux dents », c'est-à-dire compléter l'appareil défensif de nos postes, développer leur outillage militaire, renforcer leurs garnisons, toujours en prévision de la guerre inévitable.

Aussi bien, la mission ne voyait-elle pas s'ouvrir devant elle les plus belles perspectives ? Sa situation présente répondait de son avenir : elle était en pleine prospérité et le succès, qui couronnait déjà les efforts de son fondateur et de ses auxiliaires, dépassait véritablement toute attente. Etait-ce donc le moment de planter en terre comme une borne la Croix, qui, de pair avec le Drapeau, gagnait sans cesse sur les pays sauvages?

Le 2 février 1752, notre ardent compatriote exposait précisément ses espérances au gouverneur et à l'intendant : « C'est un grand miracle, — déclarait-il avec son habituelle franchise, — que, malgré l'envie, les contradictions, l'opposition presque générale des villages indigènes, j'aie formé en moins de trois ans une des plus florissantes missions du Canada. Je me trouve donc dans l'occasion de pouvoir étendre l'empire

(1) *Arch. du min. des Colonies* (Série B, vol. 25, f° 36). La lettre, datée de Compiègne, le 3 juillet 1752, est adressée à Duquesne et à Bigot ; elle accompagnait le brevet de concession.

de Jésus-Christ et du Roi, mes bons maîtres, jusqu'aux extrémités de ce Nouveau-Monde et de plus faire, avec quelques secours que vous me procurerez, que l'Angleterre et la France ne pourraient faire avec plusieurs millions et toutes leurs troupes » (1).

Même entendue dans le sens précis que lui donnait l'apôtre des Iroquois, à une époque où le Nouveau-Monde avait pour limite occidentale la ligne indécise des Montagnes Rocheuses, vaguement apparues dans la pourpre du soir aux yeux du plus hardi de nos explorateurs (2), cette déclaration risque encore de sembler quelque peu chimérique. Illusion peut-être, mais illusion généreuse ! Il reste d'ailleurs qu'il y avait beaucoup à faire pour l'exaltation de la foi chrétienne et la grandeur de la France; que François Picquet le comprenait à merveille, et qu'à tout prendre, personne n'était plus capable que lui de faire beaucoup, s'il eût été soutenu dans ses efforts. On pouvait ne point partager sa confiance ; il était impossible de ne pas s'incliner devant sa foi indomptable et son infatigable activité.

* * *

Tout en s'occupant avec sollicitude de l'installation et de la subsistance de ses administrés, anciens ou nouveaux, le missionnaire ne négligeait rien pour leur assurer le bienfait de l'éducation chrétienne. Tour à tour catéchiste, maître d'école, « chef d'orchestre », — ce mot plaisant convenait à son humeur joviale, — il s'efforçait de les amener par un enseignement familier, par des chants, par des homélies, pleines de doctrines et riches de poétiques images, à solliciter d'eux-mêmes l'honneur d'être admis à la communion de la « prière française ». « Il en baptisait un grand nombre », constate Lalande.

Au printemps de 1752, Mgr de Pontbriand voulut s'assurer par lui-même des progrès de la mission. Il y arriva le

(1) Lettre citée par Parkman. *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417.
(2) Sur Varenne de la Vérandrye, v. p. 41.

25 mai, dans le mois qui suivit la mort du marquis de la Jonquière (1).

L'évêque était accompagné de son secrétaire, le chanoine Briand, son futur successeur sur le siège de Québec, de M. Normant du Faradon, vicaire général et supérieur du séminaire de Villemarie, de deux autres Sulpiciens, MM. Guen et de Montgolfier (2), enfin, de quelques officiers (3), dont le chevalier de la Corne Saint-Luc et l'interprète de la Chauvignerie (4).

Tous reçurent à La Présentation l'accueil le plus empressé de la part des Indiens, comme de la part des Français qui s'y trouvaient. A cette époque, Boucher de la Périère commandait le fort, où tenaient garnison le lieutenant le Borgne, le chirurgien Charles Cottin, le garde-magasin La Force (5).

(1) La fin du gouverneur fut hâtée par les chagrins que lui causèrent certaines affaires, en particulier ses démêlés avec le P. Tournois. Il mourut à Québec, le 17 mars, et fut enterré dans l'église des Récollets, aux côtés de ses prédécesseurs, Frontenac et Vaudreuil. Le gouverneur de Montréal, Charles Lemoyne, baron de Longueil, d une maison anoblie au Canada et fort accréditée parmi les Cinq-Nations, prit le commandement de la colonie au bénéfice de l'âge, en attendant que le roi pourvût au remplacement de la Jonquière.

(2) A l'exception de ce dernier, — un quasi compatriote de François Picquet, — tous ces ecclésiastiques étaient bretons. — Sur l'abbé Briand, v. Mgr Têtu, *Les Evêques de Québec.*

(3) Etait-ce la première visite de Mgr de Pontbriand à La Présentation ? Lalande a écrit : « M. l'évêque de Québec, voulant être témoin et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du Roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes ; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le Ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles. » Lalande, admirablement renseigné d'ordinaire, a dû se tromper sur la date de cette visite. — Nous devons communication du *Registre de La Présentation,* ainsi que de ceux du Lac des Deux-Montagnes à l'extrême obligeance de M. l'abbé Dupaigne, de Montréal. Le premier de ces documents donne la liste des sauvages baptisés, confirmés et mariés soit par l'évêque, soit par ses assistants, du 25 au 29 mai.

(4) Le chevalier de la Corne est bien connu, car il s'est illustré par de brillants faits d'armes. Nous le retrouverons à La Présentation en 1759. De la Chauvignerie devint plus tard commandant du fort Machault et fut impliqué dans le procès de 1763.

(5) D'après le *Registre de La Présentation* (25 et 28 mai 1752).

L'évêque se déclara très satisfait de l'état de la jeune mission. Il consacra les cinq journées que dura son séjour à instruire les sauvages et à leur administrer les sacrements. Ses assistants firent de même, et le *Registre de La Présentation* constate que, « du matin au soir, tous se tenaient à la besogne », besogne vraiment digne de ces âmes apostoliques. De ses propres mains, Mgr de Pontbriand bénit plusieurs mariages, conféra le baptême à cent vingt Iroquois, auxquels il donna ensuite la confirmation.

Avant de quitter la mission pour se rendre au Lac des Deux-Montagnes, le prélat consigna sur le *Registre* la déclaration suivante : « Nous avons désigné comme titulaire de l'église la Sainte-Trinité, parce que ce fut le jour de cette fête que M. Picquet dit sa première messe, sous une tente, et que c'est ce jour-là que nous avons fini notre visite, et baptisé et confirmé ceux qui n'avaient pu l'être les jours précédents. Fait et arrêté le même jour, 29 du mois de may 1752 (1). »

Par bonheur, nous avons mieux que cette note brève pour fixer le souvenir du passage de Mgr. de Pontbriand au bord de l'Oswégatchie. Il subsiste en effet une bannière, pieusement conservée jusqu'à nous comme une relique d'un autre âge. De soie blanche, brodée d'or, elle est l'ouvrage des Dames de la Congrégation (2). L'évêque la bénit solennellement, le 29 mai, en présence du clergé, de toute la garnison sous les armes et des représentants des tribus iroquoises.

Primitivement, cet étendard était destiné à figurer à toutes les grandes fêtes de l'Église, exposé sur l'autel de la mission. Mais, sous ses plis, François Picquet se flattait de conduire un jour au combat les guerriers des Cinq-Nations, tous confondus dans un même amour pour la France. Son espoir ne fut pas complètement déçu : la glorieuse bannière a flotté sur presque tous les champs de bataille du Canada. Aujourd'hui

(1) Signé : H.-M., évêque de Québec. — L'évêque était au Lac, le 11 juin.

(2) Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame se dévouaient à l'éducation des petites sauvagesses. Elles méritaient bien qu'on appliquât à leur œuvre le mot de Colbert : « Il n'y a point d'aumône ni de charité plus recommandable que celle-là. »

elle repose, sous la garde de Messieurs de Saint-Sulpice, dans le trésor de l'église d'Oka (1). La soie en est fanée ; sa dorure a passé ; la fumée de la poudre et les soleils d'autrefois l'ont brunie. Mais, telle qu'elle est, cette épave, échappée au grand naufrage, n'en est pas moins vénérable. Elle est, de la part des Canadiens, l'objet d'un culte moins haut, mais analogue à celui dont ils entourent le drapeau de Carillon, étoilé par les balles (2).

Symbole de l'alliance renouvelée entre les Cantons et notre pays, la « bannière des Iroquois » — ainsi qu'on l'appelle — porte, d'un côté, les armes du prélat consécrateur, avec une inscription latine commémorative de son séjour à La Présentation (3). Sur l'autre face, parmi de nombreux motifs d'ornementation qu'entoure une épaisse guirlande de feuillage, se

(1) En 1899, sur la demande du Comité des fêtes d'Ogdensburg, elle revint pour quelques heures au bord de l'Oswégatchie. Là, elle fut exposée au sommet d'une estrade décorée de draperies et de feuillage, le jour de l'inauguration du monument de La Présentation. Comme la bannière de notre Jeanne, elle s'était trouvée « à la peine », c'était justice qu'elle fût « à l'honneur ».

(2) Le drapeau, arboré par les milices canadiennes à Carillon, fut rapporté du champ de bataille, noirci de poudre et troué par les balles. Suspendu aux voûtes de l'église des Récollets de Québec, il échappa presque miraculeusement à l'incendie de ce sanctuaire en 1796. Depuis, cette précieuse relique est conservée avec un soin jaloux : elle était naguère la propriété d'un avocat de Québec. Dans les solennités publiques, quand les Canadiens veulent rappeler les exploits de leurs pères, ils promènent en triomphe le drapeau de Carillon. Les poètes Octave Crémazie (Québec, 1827 — Le Havre, 1877) et Louis Fréchette (1839-1908) lui ont consacré de beaux poèmes.

(3) « Deo Optimo Maximo, ad perpetuam rei memoriam, anno MDCCLII, die maii XXIX, summo Pontifice Benedicto XIV, Rege Ludovico XV, prorege DD. de Longueil, supremo senatore DD. Bigot, commissario DD. Varin ; præsentibus D. Normant, vicario generali et superiore Seminarii Montis Regalis, DD. Briand, canonico Quebecensi, Montgolfier, Guen, Picquet, primo missionis hujus prædicatore, supradicti seminarii presbyteris ; D. de la Periere, gubernatore ; auspice Deipara, ad majorem Dei gloriam, Henricus Maria Dubreuil de Pontbriand, VI episcopus Quebecensis, centum viginti ex Quinque Nationibus, vulgo Iroquois, baptizavit, chrismate salutis confirmavit ; in cujus testimonium apposuit sigillum, deditque hoc vexillum unionis Gallos inter et Nationes solemnioribus festis Ecclesiæ exponendum. Nomine regis testis D. eques de la Corne, interpres D. de la Chauvignerie. »

détachent, à côté d'écussons semés de fleurs de lys d'or, les *otems* ou blasons des trois principaux clans iroquois.

La Tortue, l'Ours et le Loup étaient en effet les armes parlantes des trois plus considérables parmi les huit groupements qui réunissaient dans une solidarité plus intime et plus forte les Iroquois, sans distinction de canton. Faisaient partie d'un même clan tous ceux qui se reconnaissaient un commun ancêtre (1). Les clans étaient hiérarchisés, l'Indien s'enivrant d'un mépris superbe, pour quiconque n'était pas de son sang. Aussi le sauvage de la « Tortue » regardait-il le « Cerf » avec dédain et celui-ci laissait voir son dégoût en parlant du « Héron ». A l'intérieur d'un même clan, régnait au contraire une réelle harmonie. Rares étaient les disputes, car ces orgueilleux, d'une susceptibilité extrême, avaient ordinairement cette délicatesse de respecter l'orgueil de leurs frères.

Certes, en faisant broder l'image des génies tutélaires des plus nobles familles iroquoises, le missionnaire n'entendait pas glorifier une coutume païenne. Mais connaissant l'esprit de patriotisme exclusif qui animait les Peaux-Rouges à l'égard de leur clan, leur orgueil d'appartenir à une tribu redoutée, de temps immémorial en possession d'un *otem*, il crut pouvoir transformer un emblème de défiance et de haine contre l'étranger en un signe de ralliement et d'union. Du même coup il exaltait l'esprit de solidarité de ses sauvages, la saine fierté qui les faisaient tenir à la noblesse de leur nom et à leur parenté, autant qu'un Lord d'Ecosse ou un Grand d'Espagne. De nos jours, les survivants des peuplades indiennes, démoralisés par les humiliations de la défaite, de la persécution et des exils successifs, déshonorés par la dégradation qu'imposent l'abus des jeux de hasard, l'ivrognerie et la mendicité, n'ont plus qu'un médiocre souci de leur dignité présente et de leur avenir. Mais il n'en était pas de même au milieu de l'avant-dernier siècle, alors qu'ils conservaient encore la fierté et l'espoir.

(1) Cet ancêtre commun était un animal. Voici dans l'ordre de leur importance les *otems* des huit clans : la Tortue, l'Ours, le Loup, le Castor, le Cerf, la Bécasse ou petit Pluvier, le Héron ou grand Pluvier, le Faucon.

Eviter avec soin tout ce qui peut froisser les susceptibilités des indigènes, respecter leurs usages et leurs mœurs, s'efforcer en un mot de les élever à la civilisation, mais en évitant de rompre brusquement avec leurs traditions séculaires, tel doit être, dans ses grandes lignes, le programme de tout véritable colonisateur. A ce compte, n'est-il pas curieux de constater que les Français, en général moins durement égoïstes que les Anglais, d'une cordialité plus expansive et d'une politesse plus accueillante, pratiquèrent bien avant leurs émules l'art de coloniser avec succès, en se faisant aimer?

A ce point de vue, François Picquet était incomparable. Nul n'eut jamais plus que lui la préoccupation de conserver, dans les coutumes, et jusque dans les goûts des Indiens avec lesquels il fut en rapport, tout ce qui lui parut raisonnable et sain.

S'inspirant de leurs institutions, il organisa dans sa mission, outre les deux groupements traditionnels des six « chefs de guerre » et des douze « femmes de conseil », un comité de douze sénateurs (1), les *Mugwump*, — un mot qui signifie les « prudents vieillards ». (2) Ce comité était analogue à celui des *Sachem*, — les anciens des plus nobles familles, — qui formait, au sein de chaque « nation » iroquoise, une sorte de Parlement idéal. On sait que, dans les circonstances critiques, par exemple quand la sécurité de la confédération se trouvait compromise, les *Sachem* des Cinq-Cantons se réunissaient en un Conseil unique. Dans cette assemblée suprême chacun des Conseils inférieurs, c'est-à-dire celui des Chefs, distingués non plus par leur naissance ou leur âge, mais par leur bravoure, ceux des Vieillards, des Jeunes gens et des Femmes, — car les « squaw » elles-mêmes avaient « part au gouvernement » chez ces féministes de la Forêt vierge (3), —

(1) Ce renseignement fourni par Lalande, se trouve confirmé par le *Registre de La Présentation*. Un acte du 27 avril 1760 prouve la survivance de cette institution originale jusqu'à la fin de la domination française. — *Journal de Montcalm*, 26 avril 1757.

(2) Aux Etats-Unis on désigne aujourd'hui par ce nom le parti politique qui soutient la nécessité de réformer les services publics en soustrayant la nomination des titulaires à l'influence des hommes politiques.

(3) « Les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gouvernement... ». Lettre de Montcalm à sa mère la marquise de Saint-Véran, 15 juin 1756.

exerçait son influence et faisait valoir son opinion : les discours de tous les orateurs étaient écoutés avec la même religieuse attention.

Cette constitution — le mot n'est pas trop ambitieux — semblait au P. Lafiteau un chef-d'œuvre de raison (1). Elle faisait aussi l'admiration de notre compatriote. D'esprit très libéral, celui-ci était convaincu que la puissance des Cantons reposait moins sur le nombre et la valeur de leurs guerriers que sur leur régime politique. Individuellement indomptables, les Iroquois étaient capables de se plier à une telle discipline que, pour les décisions de leurs conseils, l'unanimité était nécessaire et s'obtenait presque toujours.

En même temps qu'il organisait sa petite république sur le modèle de la confédération iroquoise, François Picquet s'efforçait d'autre part de la rattacher par des liens solides au gouvernement de la colonie, émanation du pouvoir central. Dans ce dessein, il choisit « les plus accrédités chez les Cinq-Nations » pour les conduire à Montréal. Là, ils prêtèrent, à genoux, serment solennel de fidélité à « leur Père ». le Roi de France, entre les mains du nouveau gouverneur, le marquis Duquesne (2). Cette démarche, inouïe dans les fastes de la Nouvelle-France, provoqua, dit Lalande, l'admiration de toute la colonie « où personne n'aurait osé espérer un pareil événement. » On était au mois d'août de 1752.

Le capitaine de vaisseau, Duquesne, sieur de Menneville, de la maison du célèbre amiral qui bombarda Gênes et Alger, avait débarqué à Québec un mois auparavant. Sa nomination au poste de gouverneur avait quelque peu déçu les Canadiens qui s'attendaient à ce que Louis XV désignât l'un d'entre eux,

(1) Lafiteau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (Paris, 1723, in-4°). L'abbé Picquet reconnaissait l'autorité du célèbre jésuite, comme le prouve cette note de Lalande : « J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitants du Canada ; mais j'ai ouï dire à M. Picquet que cet article était assez bien traité dans l'ouvrage du P. Lafiteau, qui avait habité pendant cinq ans au Sault Saint-Louis. » — On peut consulter aussi : Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique septentrionale* (Paris, 1864, in-8°).

(2) On trouvera plus loin deux passages du *Journal de Montcalm* sur cette cérémonie unique en son genre.

le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur de la Louisiane. Non seulement ce dernier avait fait solliciter à la cour, mais de la Jonquière l'avait proposé à l'agrément royal.

Assez bel homme, Duquesne avait du bon sens, et même de l'esprit ; mais son humeur hautaine, son abord plutôt froid ne contribuèrent pas à le rendre sympathique à ses administrés. A la longue, il s'en fit appécier, car il possédait des qualités sérieuses : la décision, la fermeté, l'amour de la justice. De plus, soldat dans l'âme, il avait le goût de l'uniforme, le culte de la discipline et — ce qui valait mieux encore — le génie de l'organisation (1). C'était un chef : il se connaissait en hommes et savait les utiliser pour le plus grand bien du pays (2). A ce point de vue, il ressemblait au comte de la Galissonnière. Comme l'ancien commandant-général, il sut apprécier suivant son mérite le fondateur de La Présentation.

Celui-ci vit le gouverneur pour la seconde fois au printemps de l'année 1753. Le *Journal* de Conrad Weiser (3) relate en effet qu'après avoir converti une centaine d'habitants d'Onondaga, — la capitale de la confédération iroquoise, dont les

(1) On trouve dans sa correspondance, conservée aux *Arch. du min. de la Marine* (*Canada, corresp. des gouverneurs*) des détails bien singuliers sur l'indiscipline des troupes au Canada. V. notamment ses lettres du 27 août (à Marin, commandant le détachement de la Belle Rivière), et celles du 26 et 30 octobre 1753. — D'après les *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 29) : « Il commença son gouvernement par une revue générale des troupes et des milices et donna des ordres pour la discipline des uns et des autres. Il contraignit tout le monde à servir. Il mit les milices sur un pied respectable, forma d'elles une compagnie de canonniers, les fit exercer et forma des bourgeois des villes de Québec et de Montréal deux compagnies auxquelles il donna un uniforme, et mit à leur tête la noblesse qui ne servoit point. Enfin, il fit apercevoir qu'il étoit fait pour commander. »

(2) « Il étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, bien fait et avoit de l'esprit ; il étoit fier et hautain et ne souffroit pas qu'on manquât impunément à ses ordres ; sa fierté cédoit néanmoins au sexe, dont il se fit aimer, mais on ne s'est pas aperçu que l'amour lui eût fait faire des fautes considérables. Comme il avoit peu de bien, il chercha à s'en procurer, mais ce ne fut jamais par des voies criantes. Son mérite ne fut connu et on ne le regretta que lorsque son successeur eut fait assez de de fautes pour faire dire que, si le marquis Duquesne eût commandé, on eût réussi. » *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 29 et 57). V. aussi Jal, *Abraham Duquesne* (Paris, 1873), t. II, p. 515.

(3) Cité par Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 66.

cabanes s'alignaient au bord des flots bleus du lac des Onnontagués (1), — notre compatriote voulut frapper, par une cérémonie extraordinaire, l'imagination de ces nouveaux chrétiens. Il leur fit revêtir de somptueux habits, brodés d'argent, galonnés d'or; descendit avec eux à Montréal et les présenta en audience solennelle au marquis Duquesne. Le gouverneur les accueillit avec la considération la plus flatteuse, subit avec courage les très copieux discours de leurs « orateurs » et ne manqua pas de les renvoyer dans leur village, chargés de toute sorte de présents.

Est-ce le succès obtenu par l' « apôtre des Iroquois » auprès des Indiens d'Onondaga qui lui valut cette appréciation, aussi flatteuse que peu sympathique, d'une gazette anglaise : « Le Jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les nations et les a mises dans l'intérêt des Français »? Ces lignes tombèrent sous les yeux du comte de la Galissonnière, qui se trouvait à Paris où la fameuse « Commission des limites » s'épuisait en conférences inutiles. « Ils vous appellent le jésuite de l'Ouest, — écrivit-il plaisamment à l'abbé Picquet, en lui envoyant la coupure du journal, — sans doute parce qu'ils n'ont encore vu ni votre rabat ni les boutons de votre soutane ! » Lalande, qui nous rapporte cette anecdote, l'accompagne de ce commentaire : ils le nommaient ainsi, « pour parler sérieusement, parce que le zèle des Jésuites, si connu dans le Nouveau-Monde, faisait croire qu'un si grand missionnaire ne pouvait être qu'un Jésuite ». Voilà, certes, une réflexion assez piquante sous la plume d'un « philosophe », écrivant à peine vingt ans après la suppression de l'ordre de Saint-Ignace !

La boutade de la Galissonnière s'entendait assez d'elle-même. L'illustre marin avait pu se rendre compte, pendant son séjour au Canada, des sentiments que l'ancien missionnaire du Lac inspirait à nos adversaires. Ce n'était pas seulement de la haine, mais une sorte de terreur superstitieuse. « Il y en avait qui le représentaient comme l'auteur de toutes les

(1) Le lac Onontaga ou Onondasa, aujourd'hui Ganandaigua, à une cinquantaine de kilomètres S.-E. de Rochester. La petite ville de Ganandaigua est située au nord du lac sur la rivière du même nom, un sous-affluent de la rivière Seneca.

pertes des Anglais et des avantages que la France remportait sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il avait en lui quelque chose de surnaturel. Les Anglais se croyaient perdus lorsqu'il était à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivaient toujours. Ils ne parlaient que de *Picquet et de son bonheur* : c'était même un proverbe qui avait cours dans la colonie » (1).

De ces bruits exagérés ou ridicules que les Indiens, artistes en légendes, étaient les premiers à mettre en circulation, un fait certain se dégage : tout en poursuivant avec opiniâtreté l'œuvre pacifique de l'établissement de sa mission, notre compatriote ne perdait pas de vue les intérêts généraux de la Nouvelle-France.

Sans que nous fussions en état de guerre déclarée avec les colons britanniques et leurs auxiliaires indigènes, nous nous rencontrions avec eux dans des escarmouches continuelles, qui ne se produisaient pas toujours sur la lisière de nos possessions. Une telle situation ne pouvait manquer d'émouvoir le patriotisme de François Picquet.

D'accord, en apparence, sur la lettre du fallacieux traité d'Aix-la-Chapelle, les gouvernements de Londres et de Paris avaient signifié à leurs agents en Amérique d'éviter tout sujet de conflit, de ne rien changer au « statu quo » et, par conséquent, de ne faire aucune fortification nouvelle : on devait attendre avec sagesse la décision de la « Commission des Limites ».

Une telle convention était excellente en soi ; il lui manquait seulement d'être praticable. Autant aurait valu construire une digue pour barrer le cours du Saint-Laurent ! Le règlement laborieux du sort des prisonniers de guerre ; les traités particuliers, conclus par les Anglais ou par nous avec les nations sauvages ; l'affaire toujours pendante des clauses de la paix d'Utrecht, fournissaient de trop nombreux prétextes à querelle. De fait, la trêve, imposée en 1748, fut violée sans vergogne, et dès le premier jour.

Les Anglais ne négligèrent rien pour forcer l'entrée des

(1) Lalande.

territoires qu'ils convoitaient. En Acadie, ils n'épargnèrent aucune vexation aux habitants ; ils commirent même des actes d'hostilité véritable, enlevant nos missionnaires, capturant les goélettes qui naviguaient entre l'Ile Royale et l'Ile Saint-Jean, établissant des ouvrages à Beaubassin, sur un point pour le moins sujet à litige (1). De la Jonquière répondit à ces coups d'audace par des mesures énergiques : Boishébert, commandant du fort Saint-Jean, reçut l'ordre de reconstruire l'ancien fort Ménacoche, et Saint-Ours, d'élever ceux de la Pointe de Beauséjour et de la Rivière des Gaspareaux (2). Le 3 novembre 1751, le gouverneur écrivait au ministre de la marine : « Les Anglois se sont bien fortifiés. Ils ne discontinuent pas leurs travaux ; ce qui m'autorise de plein droit à faire sur les frontières, dans les quartiers où M. de la Galissonnière et moi avons établi des postes, les fortifications qui peuvent être nécessaires pour en assurer la défense... » Il ajoutait : « Les Anglois se donnent beaucoup de mouvement du côté de l'Acadie. Ce sont des preuves sensibles qu'ils n'ont point usé des ménagements que la cour de Londres assure leur avoir prescrit (3). »

Mêmes menaces pour nos frontières du sud-ouest. Dans une lettre adressée au lieutenant-gouverneur de Massachussetts le 7 mars 1750, le marquis se plaignait avec amertume de la duplicité de nos adversaires : « Les Anglois cherchent à débaucher les Indiens et à leur inspirer des sentiments de haine contre les François... J'ai en ma possession des preuves de ce que j'avance : je puis vous donner une copie du message envoyé par les Anglois de Chouaguen à toutes les nations. Prenant occasion de l'abondance qu'ils procurent [par leur commerce], ils n'hésitent pas à exhorter vivement les Indiens à faire usage du casse-tête, que je leur ai donné, contre moi et contre les François (4).... » Les excitations bri-

(1) V. les lettres de la Jonquière du 20 septembre et du 9 octobre 1749 (*Arch. du min. de la Marine* ; *Dossier La Jonquière*).

(2) Lettre à Cornwallis, gouverneur de l'Acadie, 2 avril, et Rapdort au ministre, 1er mai 1750. *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, lettre précitée.

tanniques n'étaient que trop réelles. « Les nations sauvages me donnent bien de la tablature, — avouait le gouverneur à sa femme, quelques mois plus tard, — les Anglois faisant tout ce qu'ils peuvent pour les débaucher et les attirer à eux, ce qui nous occasionne de petites guerres avec les sauvages et les Anglois... Ceux-ci prétendent que la plupart des terres de ce gouvernement leur appartiennent, ce qui nous oblige à de grands mouvements pour conserver nos frontières (1). »

En 1751, la fermentation augmentant d'une manière inquiétante chez les sauvages des bords de l'Ohio, de la Jonquière prit toutes ses dispositions en vue d'une action prompte et décisive. Il s'agissait de donner un vigoureux coup de balai dans les pays d'en-haut, en d'autres termes d'en expulser les agents britanniques et de ramener au sentiment du devoir certaines peuplades turbulentes. « Vous avez formé le projet de chasser les étrangers européens de la Belle-Rivière, — écrivait le ministre de la marine, après avoir pris connaissance du plan de campagne arrêté par le gouverneur —, le roi approuve votre projet (2). » Ce projet, le vieux marquis n'eut malheureusement pas le temps de le mettre à exécution.

A ces desseins se rapportait sans nul doute la proposition qu'avait faite l'abbé Picquet d'envoyer un détachement de ses Indiens guerroyer sur les rives de l'Ohio. Une grande effervescence se manifestait au sein de certaines tribus : quelques-unes, comme la « Nation du Chien (3) », se livraient, contre les villages de nos alliés et même contre nos postes, à des agressions encore peu dangereuses, mais qui n'en étaient pas moins intolérables. Avec sa décision ordinaire, notre compatriote avait aussitôt offert au gouvernement ses services et ceux de ses fidèles Peaux-Rouges.

C'est ce que nous révèle la dépêche adressée par le ministre Rouillé à l'intendant Bigot et au nouveau gouverneur, Duquesne : « Le sieur abbé Picquet, missionnaire du poste de la

(1) *Ibid.*, Québec, 3 octobre 1750.
(2) Le Marquis de la Jonquière, *op. cit.*, p. 211.
(3) Peuplade répandue entre l'Ohio moyen et le lac Erié. Cf. Justin Winsor, *The struggle in America between England and France*, 1607-1763 (Londres, Sampson Low.)

Présentation, a formé le projet de faire aller en guerre un détachement assez considérable de sauvages contre la Nation du Chien. Cette entreprise, telle qu'elle m'a été rendue tout au moins, paraît assez chimérique. Ce sera à M. le marquis Duquesne à en juger, et le roi s'en remet à sa prudence pour cela (1). »

Il est à croire que l'expédition n'eut pas lieu, car on n'en trouve pas trace dans les documents contemporains. Au reste, elle ne dut pas recevoir l'approbation du nouveau gouverneur. Celui-ci, ayant adopté comme système de se tenir strictement sur la défensive, se contenta d'envoyer des détachements dans les régions infestées par les traitants étrangers et de faire porter des colliers d'alliance aux peuplades indiennes. En fait d'hostilités, il permit seulement de détruire les approvisionnements de nos adversaires. Selon toute vraisemblance, il n'agréa donc point les offres belliqueuses du missionnaire, offres renouvelées, ce semble, un peu plus tard, au début du printemps de 1753. Vers cette époque, si l'on en croit Parkman, François Picquet proposa en effet au gouverneur la formation d'un nouveau « parti de guerre », de 3.800 Indiens, capables de mettre à la raison et les Miamis et les Cherokees, et d'autres tribus alliées aux Anglais (2).

Approuvée ou non par le marquis Duquesne, l'initiative de notre compatriote méritait d'être signalée. Elle prouve tout au moins que celui-ci disposait dès lors, à La Présentation, d'un nombre considérable de guerriers. Cela ne doit pas surprendre, étant donnés les progrès réalisés par la mission. Le chiffre des familles d'Iroquois et de Mississagués, qui venaient s'y établir, grossissait sans cesse. Quelques-unes arrivaient de fort loin, « de plus de cent lieues », dit Lalande. On en compta bientôt cinq cents. « Toutes ces familles,

(1) *Arch. du min. des Colonies*, vol. 95, f° 48. Compiègne, 9 juillet 1752. Duquesne était encore en mer à cette date.

(2) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417. La tribu algonquine des Miamis habitait entre l'Ohio moyen et les lacs Michigan et Erié. La « rivière des Miamis » (*Maumee River*) débouche à l'extrémité sud-occidentale de ce dernier bassin. Sur les Cherokees, v. p. 115.

— observe encore le biographe de François Picquet, — étaient des plus anciennes et des plus considérables, en sorte que la mission se trouvait assez puissante pour nous attacher les Cinq-Nations, qui pouvaient faire en tout vingt-cinq mille personnes. Or, on y compta jusqu'à trois mille personnes. » Toujours d'après la même autorité, « les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées en trois villages (1). Celui qui était voisin du fort français contenait, en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce dont quelques-unes avaient de soixante à quatre-vingts pieds de long et pouvaient abriter de trois à quatre familles (2). »

Les huttes, dont il est ici question, étaient d'une architecture assez originale. Leur forme rappelait quelque peu celle d'un gigantesque berceau. Les parois en étaient faites de jeunes arbres, inclinés les uns vers les autres et réunis par leur sommet. Comme liens, on se servait de fibres de tilleul. Des éclats de sapins, des plaques d'écorce bouchaient les interstices, et des traverses consolidaient la toiture.

Les travaux que nécessitait la construction de ces cabanes, de même que les défrichements et les autres besognes entreprises pour le plus grand avantage des nouveaux « domiciliés », ne s'exécutèrent point comme par enchantement, à l'excitation mystérieuse d'une baguette magique. Sans préjudice des dépenses considérables qu'ils nécessitèrent, ils exigèrent une somme inouïe d'efforts de la part de François Picquet et de ses collaborateurs européens.

Les sauvages n'ont jamais manifesté beaucoup d'enthousiasme pour les travaux pénibles. Ils se considéraient, avec philosophie, comme des invités, qui honorent le festin auquel ils daignent s'asseoir. Paresseux par principe, ils eussent volontiers laissé à leurs « squaw » le soin de faire le « désert » dans la forêt, d'y semer le blé d'Inde et les citrouilles, les fèves et le chanvre, le tabac et le tournesol ; la peine aussi de dresser les silos pour y enfouir la récolte.

(1) D'où probablement les trois « otems » figurés sur la bannière.

(2) A en croire le récollet Gabriel Sagard (*op. cit.*), les moindres cabanes indiennes mesuraient 30 pieds de longueur et quelques-unes avaient jusqu'à 250 pieds.

Ce n'était pas non plus sur eux qu'il fallait compter pour l'élevage de la volaille et du bétail : vaches, cochons, etc., que le missionnaire avait introduits à La Présentation (1). Légers et imprévoyants, ils n'avaient du reste qu'à un degré médiocre le sentiment de la propriété individuelle. Chez les Iroquois, si chaque famille avait droit à une parcelle de terre qu'elle pouvait cultiver, cette attribution n'impliquait pas réellement la possession du sol.

On juge par là des peines incroyables que notre compatriote dut s'imposer pour déraciner des habitudes, auxquelles l'hérédité donnait une force singulière ; pour créer en ces hommes une mentalité nouvelle ; pour pénétrer enfin leurs âmes du génie chrétien et du génie français.

A vrai dire, — ainsi qu'il l'avouait gaîment plus tard, — il s'était pris à son propre jeu. Persuadé, non sans d'excellents motifs, que, dans l'occurrence, le succès était fort nécessaire, il « voulait » réussir à tout prix. On l'observait, il le savait trop bien ; on l'épiait sans aucune bienveillance. Ses détracteurs n'avaient point encore désarmé : ils n'attendaient même qu'un semblant d'échec pour crier au scandale. C'est à cette situation délicate que Lalande songeait sans doute lorsqu'il écrivait : « François Picquet profita avantageusement de la paix [la paix relative qui régna jusqu'en 1755] pour augmenter sa mission. Il la porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécents qu'il lui fallut essuyer. Mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien. L'on vit avec étonnement plusieurs villages s'y élever à la fois ; un fort commode, logeable et agréablement situé ; des défrichements prodigieux, couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, d'abord toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de toute la colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Galette, Soëgatsi, l'île au Galop et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent (2). »

(1) Cf. Rapport à la Galissonnière, cité plus haut, p. 120.
(2) Sur La Galette, v. p. 117, note 1. — Par Soëgatsi, il faut enten-

Devant des résultats qu'il était facile à chacun de contrôler l'opinion publique, aussi incapable d'apprécier avec justice une tentative malheureuse que de refuser ses applaudissements à quiconque réussit, se montra plus équitable envers le fondateur de La Présentation. Il s'était imposé par sa crânerie d'abord, par le succès ensuite : on daigna enfin reconnaître qu'il n'était pas un simple aventurier. Non que ses contempteurs aient consenti, du premier coup, à rendre hommage à son intelligence et à sa persévérante énergie : ils s'en tirèrent plûs élégamment, en criant au miracle. Et l'on s'en allait parlant plus que jamais de « François Picquet et de scn bonheur ».

En revanche, il fut beaucoup moins question de la « Folie-Picquet ». Peut-être craignait-on qu'appliquée à un établissement en pleine prospérité, cette locution ne retînt plus qu'une partie de son sens. Les maisons de féerie, qui s'élevaient en quelques mois sur les boulevards de Paris, pour abriter la fortune et le luxe de tel puissant du jour : ministre, grand seigneur ou fermier général (1), ne recevaient-elles pas, elles aussi, du peuple malicieux, mais, au fond, admirateur, ce même nom ironique de « folies » ? (2)

Le missionnaire avait trop de bon sens et de réelle modestie pour triompher du revirement qui se dessinait en sa faveur. D'ailleurs, loin de se déclarer entièrement satisfait, il attendait de son œuvre des résultats plus grands encore que ceux dont il avait pourtant le droit de se féliciter. Il aurait voulu entre autres choses que, dans la mission, chacune des nations iroquoises eût son « quartier » distinct ; que l'on défrichât annuellement cent arpents de terre ; qu'on aidât les Indiens à fortifier leurs différents villages au moyen de palissades ; qu'on pût enfin construire une vaste église et une maison qui servirait d'habitation à sept ou huit missionnaires. Bref, notre com-

dre l'éminence de la rive droite de l'Oswégatchie, sur laquelle s'élèvent aujourd'hui les « résidences » d'Ogdensburg. Les îles au Galop et l'île Picquet sont à la tête des rapides, non loin et en aval de cette même ville.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 116.

(2) Par exemple la folie Baujeon ou la folie Saint-James. Cf. *La Vie privée des financiers au* XVIIIe *siècle* (Paris, 1895).

patriote souhaitait ardemment que La Présentation devînt une grande république indienne, où tous les cantons se donneraient rendez-vous à l'ombre de notre drapeau, pour vivre en chrétiens et en sujets fidèles du roi, sous la direction paternelle d'officiers et de missionnaires. Tout cela, pensait-il, pouvait se faire avec une dépense de quinze mille livres par an, et il ne doutait pas que, pour un tel objet, le gouvernement ne consentît à assigner une aussi faible somme (1) sur l'un des innombrables bénéfices du royaume.

IV. — *Séjour de l'abbé Picquet en France.* (novembre 1753 — mai 1754.)

Las d'attendre des secours qui ne venaient jamais, le supérieur de La Présentation résolut d'aller lui-même les quérir en France.

Pour donner à son œuvre tous les développements qu'il rêvait de lui voir prendre dans un prochain avenir, le meilleur moyen n'était-il pas d'y intéresser directement la cour ? Louis XV, mieux informé, ne lui refuserait pas plus longtemps les nouveaux auxiliaires et les ressources qui lui étaient indispensables. Il irait donc à Versailles et parlerait au Roi (2).

A ces motifs d'intérêt, en quelque sorte général, s'en ajoutait un autre d'ordre plus intime, mais non moins respectable : il y avait exactement vingt ans, que notre compatriote n'avait revu ses parents et ses amis d'enfance ; vingt ans qu'il n'avait contemplé les calmes paysages bressans, salué le vieux clocher de Notre-Dame de Bourg.

Durant ces crises de nostalgie, qui éprouvent les cœurs les

(1) Une comparaison fera comprendre combien ce chiffre était minime en effet : le seul séjour des députés des Cinq-Nations à Québec, dans l'été de 1747, coûta au Roi plus de 25.000 livres en habits, nourriture, présents pour eux et pour leurs villages.

(2) « En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie. » (Lalande).

plus forts et qui sont d'autant plus aiguës peut-être que l'âme qui en souffre est plus vibrante et mieux trempée, trop souvent le souvenir du pays natal l'avait poursuivi comme une douloureuse hantise. Que de fois avait surgi dans sa rêverie solitaire l'image de la petite cité burgienne, tassée entre ses anciens remparts savoisiens, toute paisible et comme somnolant au bord de ses étangs et de sa lente rivière, presqu'à la lisière de la sombre forêt seillonnaise ! Que de fois aussi, devant les magnifiques spectacles que lui offrait le Nouveau-Monde, ce déraciné avait surpris, au plus profond de son être, le mélancolique regret de la patrie absente et cherché machinalement du regard les grasses prairies de la Bresse, ses rideaux de peupliers et de saules, alignés au bord des marais, ses champs de labour coupés de halliers épineux, tout fleuris d'aubépine et de houx ! Vingt ans ! Et la pensée de revoir tout ce qui avait souri à son enfance, tout ce qui avait enchanté ses yeux d'adolescent, tout ce qui avait embelli sa jeunesse, faisait battre son cœur plus vite dans sa poitrine. Mais surtout cet exilé volontaire s'attendrissait à l'idée de retrouver bien changés, bien vieillis durant un si long intervalle, les parents qu'il n'avait point embrassés depuis 1733, depuis son départ pour Paris.

Ce ne fut donc pas sans émotion que, vers le début du printemps, François Picquet réunit tous les Indiens de sa mission pour leur faire part de son projet de voyage en France. Un bruyant désespoir accueillit sa déclaration : larmes, supplications, cris lamentables, discours désolés. « Mon Père, j'ai l'âme toute noire ! — Mon Père, tu m'as donné la mort ! — Mon Père, tes enfants ne verront pas la première neige ! » L'abbé eut toutes les peines du monde à arrêter le cours de ces lamentations ; après quoi, il annonça à ses sauvages qu'il songeait à emmener avec lui vers la capitale du « Grand-Onnontio » les trois plus considérables d'entre eux. La proposition fut agréée : « Les nations assemblées y consentirent et parurent même le désirer », constate Lalande, qui ajoute : « ainsi que les chefs de la colonie. » Le gouverneur Duquesne, consulté par le missionnaire, lui accorda, en effet, toutes les permissions et tous les passeports nécessaires pour son voyage

et celui des Peaux-Rouges ; l'intendant Bigot lui-même prit soin « d'ordonner leur passage sur un vaisseau du roi (1). »

En s'adjoignant ces compagnons de route, aussi pittoresques dans leur langage et leurs manières que dans leur étrange costume, le missionnaire voulait sans nul doute exciter la badauderie naturelle de ses compatriotes, et par ce moyen les « intéresser au succès de ses établissements ». A vrai dire, il avait bien aussi d'autres intentions : il espérait d'abord flatter par cette démarche la vanité des Peaux-Rouges, fiers de la marque d'estime donnée à trois d'entre eux. Il prévoyait aussi que les voyageurs, frappés des spectacles auxquels il leur serait donné d'assister chez les « Visages-Pâles », enchantés par ailleurs de l'accueil qu'ils allaient recevoir, en feraient au retour de somptueuses relations. Il se disait enfin que ses turbulents administrés resteraient plus soumis, durant son absence, s'ils avaient quelque crainte de ne plus revoir leurs frères (2).

Vers les derniers jours de mai, François Picquet se trouvait à Montréal et peu après, — le 2 juin, — il prenait congé des Sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes (3). D'après le *Registre de La Présentation*, ce fut d'abord un abbé Besson, puis l'abbé Depéret, qui se chargèrent de l'intérim pendant l'absence de leur confrère. (4)

(1) Rouillé à Bigot, Versailles, 5 juin 1754 (*Arch. du min. des Colonies*, série B, vol. 99, f° 32.)

(2) « Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissements, et qui, en qualité d'otages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. » (Lalande).

(3) François Picquet signe un acte sur le *Registre de la Présentation* le 28 mai. Le 2 juin, il est au Lac des Deux-Montagnes où ses confrères, Mathevet, Reverchon et Quen, l'invitent à célébrer un mariage. V. *Registre du Lac de* 1750 *à* 1768. Ce recueil débute par un petit dictionnaire, de 23 pp., des « Racines de la langue 8ta8aise ». Les *Archives d'Oka*, qui renferment ce précieux document, possèdent également les registres de la mission du Lac de 1732 à 1750.

(4) L'abbé Besson avait été attaché à la mission du Lac, où son nom figure sur le *Registre* du 21 février 1571 au 7 avril 1753. Quant à l'abbé Depéret, que l'on connaît déjà (V. p. 78), après avoir été missionnaire au Lac de 1732 à 1747, il devint curé de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile. La signature de l'abbé Besson apparaît sur le *Registre de la Présentation* le 3 août et celle de l'abbé Depéret, le 7 octobre 1753.

A la fin de juillet, l'*Algonquin*, un vaisseau construit dans les chantiers de Québec, recevait à son bord François Picquet et ses compagnons de voyage. Il n'est peut-être pas inutile de noter que l'abbé Le Loutre, le célèbre missionnaire des Acadiens, passa lui aussi en France à la même époque, et peut-être sur le même navire (1).

De Rochefort, où ils débarquèrent, l'abbé Picquet et ses sauvages se rendirent directement à Paris.

Ceux-ci firent sensation dans la capitale. Ce n'était pourtant pas la première fois que des Indiens y paraissaient dans la rue (2), mais le souvenir des Peaux-Rouges, victimes du peu scrupuleux Champagny, était évanoui depuis longtemps. D'ailleurs, la badauderie parisienne est proprement inépuisable. Toute la ville s'occupa des nouveaux venus. Comment peut-on être Iroquois? « Ils devinrent le sujet le plus commun des entretiens dans les réunions ; chacun voulait les voir (3) ». Au fait, quelle aubaine pour des oisifs en quête de sensations inconnues, de spectacles inédits, de prétextes à nouveaux badinages ! Rousseau venait tout justement de prêcher dans ses fameux *Discours* les charmes de la vie sauvage, et les petits-maîtres, entre deux couplets libertins, rêvaient à la douceur de coucher nus sur la mousse, grisés par les parfums et bercés par les murmures de la forêt vierge, ce temple idéal d'une humanité régénérée, rendue enfin à ses pures origines (4). Dans cette société du milieu du XVIIIe siècle, médiocrement soucieuse de l'intérêt national, trop indifférente aux affaires publiques où elle semblait ne chercher qu'une matière à bons mots, la mode autorisait des rêveries sentimentales, des effu-

(1) « Ce prêtre, — lit-on dans les *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 31) — n'avoit pu résister au désir ambitieux qu'il avoit de recevoir lui-même sur sa conduite les applaudissements qu'il pensoit mériter de la Cour. Il passa en France sous divers prétextes... »

(2) Déjà, sous Louis XII, le capitaine Th. Aubert, de Dieppe, avait ramené des sauvages d'Amérique (Cf. *Relation de la Nouvelle-France*, par le P. Biard, 1616, p. 23). François Ier en avait même fait élever en France dans le catholicisme (Lettres patentes à Jacques Cartier, 17 oct. 1540. *Complément des Ordonnances*... Québec, 1856, p. 5).

(3) Lalande.

(4) Cf. Taine, *Ancien Régime*, t. I, p. 249, éd. in-12.

sions et des attendrissements inconnus jusqu'alors. Les fils des roués de la Régence s'étaient tout à coup découvert des yeux pour admirer la campagne, des cœurs battant à l'unisson de tous les cœurs sensibles, une faculté d'amour qui s'étendait à l'humanité tout entière. On vantait la simplicité de mœurs, l'innocence des temps édéniques, de cet « âge d'or », dont le mirage n'était pas près de s'éteindre dans l'imagination des poètes. Il s'agissait, et sans retard, de revenir à la « bonne Nature », de « marcher à quatre pattes », comme disait avec irrévérence M. de Voltaire.

Evidemment, les compagnons du missionnaire étaient de plaisants citoyens ! Leurs fourrures bigarrées et leurs « couvertes » rouges, leurs plumes d'aigle et leurs ornements bizarres méritaient de fixer l'attention des caillettes. Il ne faudrait pourtant pas jurer qu'ils furent eux-mêmes beaucoup moins ébahis de la toilette des bonnes gens de la capitale. On doit avouer, en effet, que, dans la mise de nos ancêtres, de malicieux Iroquois pouvaient sans trop de peine trouver ample matière à gloser. Que l'on songe seulement aux visages colorés de rouge et constellés de mouches, — celles-ci taillées en étoile, en croissant de lune ou en cœur, « l'assassine » au-dessus de la « mystérieuse », l' « équivoque » voisinant avec l' « enjouée » ! Qu'on se reporte aux coiffures bizarres, aux « considérations » et autres « paniers » de tout format, enfin aux tabatières et aux cannes à pommeau d'argent ciselé, ces compléments indispensables de la parure féminine vers 1750 ! Au surplus, les beaux messieurs de ce temps-là, engoncés dans leurs redingotes à double col ou dans leurs habits très voyants, chargés de broderie, ne le cédaient en rien à leurs compagnes pour le ridicule, souvent achevé, de leur accoutrement.

Mais François Picquet — nous le savons — n'avait point amené ses sauvages en France pour le divertissement des salons et de la rue. Il ne s'était pas trompé en pensant que, non seulement, cette démarche flatterait la vanité des nations iroquoises, mais que les voyageurs eux-mêmes seraient enchantés de l'accueil qu'ils recevraient. De fait, les sauvages ne parurent nullement gênés par l'indiscrète curiosité dont ils furent

l'objet ; tout au contraire, ils se montrèrent fort satisfaits de « l'agrément » et de la « bienveillance », qu'on leur témoigna dans les sociétés où ils furent reçus. « Il serait à souhaiter, répétaient-ils, que nos frères connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français : tous n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France (1). »

En revanche, sous un autre rapport, notre compatriote eut beaucoup moins à se louer de son initiative. Il avait espéré intéresser la cour à son œuvre par la simple vue de ses honnêtes Peaux-Rouges. C'était là, il faut le reconnaître, un dessein quelque peu ingénu : il prouvait sans doute que François Picquet retardait de vingt ans et plus. Mais La Présentation est si loin de « l'Œil de Bœuf » !

A la fin de 1753, l'entourage immédiat du souverain paraissait vouloir se détacher de plus en plus du souci, jugé par quelques-uns inélégant, des affaires du Nouveau-Monde. On trouvait notamment que le Canada coûtait bien cher au trésor et ne lui rapportait presque rien. Aussi beaucoup demandaient-ils avec une ironie qu'ils croyaient spirituelle, quelles chances de prospérité pouvait bien offrir ce triste « empire des neiges ». Un jeune officier fréquentait alors Versailles, qui, lui, dut sourire plus d'une fois du ton décisif et de la suffisance ignorante des courtisans. Mais qui donc aurait pu deviner dans le fringant colonel James Wolfe, le futur conquérant du Canada ? (2)

Non content de montrer ses sauvages à Saint-Sulpice, chez M. de la Galissonnière ou chez M. Lalande, François Picquet avait donc résolu de les conduire à la cour. Une lettre de Rouillé nous apprend que le missionnaire espérait même les

(1) Lalande.

(2) Wolfe lui-même ne se doute guère alors de sa fortune prochaine : il s'enivre de plaisirs faciles et s'applaudit de danser passablement le menuet. Il paraît à la cour, se fait présenter au roi et rend hommage dans ses lettres à la couronne dont il va bientôt, de son épée victorieuse, faire tomber le plus beau joyau. M[me] de Pompadour, dans tout l'éclat de sa faveur, daigne lui sourire. « J'ai eu la bonne fortune, écrit-il, d'être placé près d'elle pendant un temps considérable. Elle est extrêmement jolie, et par sa conversation je juge qu'elle a beaucoup d'esprit et d'intelligence. »

présenter à Louis XV. Le ministre de la marine le découragea d'abord de tenter cette démarche :

« Je vous suis bien obligé, Monsieur, — lui écrivit-il de Versailles, le 2 janvier 1754 —, de votre compliment sur la nouvelle année, et je serai fort aise d'avoir occasion de vous faire plaisir. S'il est question de faire venir ici les sauvages que vous avez amenés du Canada, je prendrai les ordres du Roy pour cela, et je vous les ferai savoir. Je vous exhorte cependant à ne point leur en donner l'espérance et à vous conformer d'ailleurs à ce que je vous ai dit à leur égard. » (1)

Le ministre n'avait point approuvé le passage des Iroquois en France. Peut-être trouvait-il la démarche inopportune. Il est possible également que, dans un moment où il faisait tous ses efforts pour réduire le budget du Canada (2), la dépense lui ait paru peu justifiée.

Lalande met en avant une autre raison qui pourrait bien être la vraie : « M. de Laporte fut mécontent, — dit-il, — de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il était en relation avec un autre ecclésiastique, jaloux de l'impression que l'abbé faisait à la cour et à la ville. Il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait. »

De Laporte (3) était alors « premier commis du Bureau chargé du détail des colonies ». Beaucoup plus intelligent qu'honnête, il avait su capter la confiance de Pellerin et, par son entremise, il avait successivement obtenu la faveur de Maurepas et de Rouillé, qui, peu au courant des services du département de la marine, s'en remettaient trop volontiers à leurs commis principaux.

(1) *Arch. du min. des Colonies*, série B, vol. 100, fº 1.

(2) Cf. Sa lettre à Duquesne et à Bigot, Versailles, 7 juin 1753, où il se plaint des postes. (V. *La Colonisation française au Canada*, t. III, p. 471.)

(3) Originaire de Bayonne. Il vint tout jeune à Paris, où il entra d'abord chez un avocat aux Conseils, puis à la Cour dans le bureau de M. de Forcade, premier commis. Là, il se fit connaître de Pellerin, qui avait toute la confiance de Maurepas. Devenu écrivain principal en 1736, commissaire de la marine l'année suivante, il succéda à Forcade en 1738.

L'administration de M. de Laporte est restée tristement fameuse. Des Canadiens qui ont laissé un renom particulier de patriotisme et d'intégrité, comme André Doreil, commissaire ordonnateur des guerres (1), et Montcalm lui-même, eurent plus d'une fois à s'en plaindre, et l'ont fait avec véhémence (2). De Laporte fut d'ailleurs « renvoyé par le Roi », suivant la locution consacrée, le 27 janvier 1758. Sa disgrâce était méritée : comme le dit crûment un rapport officiel établi sur les malversations de ce haut fonctionnaire, âme damnée de Bigot, « l'œil même du ministre » était tout simplement « le complice des voleurs (3) ». Voilà l'homme qui, probablement irrité de la franchise de l'abbé Picquet, s'ingénia à lui faire subir mille avanies durant tout le temps de son séjour en France. A tout prendre, faut-il beaucoup le regretter? N'est-ce pas un honneur pour le missionnaire d'avoir mérité l'hostilité de bureaucrates, dont un procès retentissant devait, huit ans plus tard, démontrer la connivence avec les

(1) Le 27 octobre 1757, Doreil écrivant au ministre de la guerre, au sujet des abus monstrueux qui se commettaient au Canada, avouait qu'il ne pensait pas que ses « représentations pussent parvenir directement au ministre de la marine, car M. de La Porte intercepterait ses lettres. » Voir aussi sa lettre à Belle-Isle, du 31 juillet 1758. (*Arch. du min. de la Guerre,* Dépôt de la guerre).

(2) Montcalm écrivait le 12 juillet 1758 au maréchal de Belle-Isle, qui venait de remplacer le marquis de Paulmy au ministère de la guerre : « Je vois, par une lettre du marquis de Paulmy du 26 février 1758, qu'il n'avoit pas reçu mes paquets du 4 novembre, qui contenoient mes mémoires de nominations et ceux pour les grâces de nos troupes. Je suis en droit d'en conclure qu'ils ont été arrêtés ou interceptés au bureau de la marine. C'était du temps de M. de La Porte. Si l'on en doit agir ainsi, il est inutile que j'aie l'honneur de vous écrire. »

(3) *Arch. du min. de la Marine*, Rapport sur l'affaire de M. de la Porte décembre 1758. — On lit dans les *Mémoires* du duc de Luynes à la date du 30 janvier 1758 : « M. de Machault avoit reçu des plaintes, mais apparemment il ne les avoit pas trouvées suffisamment fondées. M. de Moras, ayant voulu examiner plus à fond, a demandé des détails à M. de la Porte, qui a été longtemps à les lui donner et n'a paru s'y prêter qu'avec peine. M. de Moras en a rendu compte au Roi... On prétend qu'il y a dans le détail des colonies des malversations dont il (de la Porte) auroit dû être instruit et auxquelles il devoit s'opposer. » De La Porte fut destitué, mais ce serviteur peu délicat du pays conserva sa pension de 9.000 livres, auxquelle on en ajouta 4.000 autres. Il mourut en 1770.

pillards du Canada? La consécration de la malveillance et de l'envie ne pouvait faire défaut à la gloire du vaillant prêtre.

L'animosité du premier commis se manifesta d'abord à propos de l'affaire des sauvages, dans laquelle François Picquet fut bien près de jouer le personnage de ridicule. De Laporte fit, en effet, tout ce qu'il put pour l'empêcher de voir Louis XV, et même simplement d'obtenir une audience du ministre de la marine. Par bonheur, Rouillé avait assez de sens. Il commença par rabrouer le missionnaire, mais il eut ensuite le bon esprit de consulter le comte de la Galissonnière sur la conduite qu'il convenait de tenir à l'égard des malencontreux « Américains » :

« Vous savés, Monsieur, — écrit-il le 12 janvier à l'ancien commandant-général de la Nouvelle-France, — que je n'ai point approuvé le passage en France des sauvages que l'abbé Picquet y a amenés, ni les visites qu'il leur a fait faire depuis qu'il est à Paris. Cependant dès lors qu'ils s'y trouvent, il est question de savoir comment il convient que j'en use avec eux, s'il est à propos que je les voie et s'il y aurait de l'inconvénient à les envoyer, sans leur avoir fait voir la famille royale. Je vous prie de me marquer ce que vous en pensez. Supposé qu'ils doivent venir ici, peut-être conviendroit-il que ce fût le jour de la Purification (1). »

En même temps, il priait le missionnaire d'aller visiter le comte qui lui ferait part de ses « intentions (2) ». Le ministre ne cherchait donc plus qu'à se couvrir par devers ses Bureaux, car il était trop facile de prévoir l'avis de la Galissonnière dans une question intéressant son ancien collaborateur, demeuré son ami : de fait, les Iroquois purent contempler bientôt tout à leur aise les traits augustes du « Grand Onnontio ».

Quant au missionnaire, il eut plusieurs fois l'honneur d'être reçu par le dauphin et par Louis XV, soit à Versailles, soit au

(1) *Arch. du min. des colonies*, série B. vol. 100, f° 8. — C'était un jour de « grande entrée » à la cour.

(2) *Ibid.* « Vous pouvés, Monsieur, voir M. le comte de la Galissonnière ; je lui ai expliqué mes intentions sur ce que vous aurés à faire par rapport à vos sauvages, et il vous les fera connaître. Je suis, Monsieur, entièrement à vous. »

château que le roi venait de faire construire sur le coteau sablonneux de Bellevue (1). D'après Lalande, qui vivait alors à Paris (2), « Sa Majesté témoigna son contentement » au fondateur de La Présentation, « chaque fois qu'il eut l'occasion de lui parler. » Louis XV fit davantage : il lui offrit un don vraiment royal : des livres, et même, dans l'audience de congé, il lui remit pour sa chapelle une statue de la Vierge, en argent massif, d'une très grande valeur artistique (3).

De son côté, le ministre de la marine avait appris à connaître, autant dire à estimer notre compatriote. Il lui demanda de rédiger un certain nombre de mémoires sur des questions relatives à la défense du Canada, entre autres un mémoire général sur l'état de la colonie. Dans ces rapports, dont les qualités frappèrent vivement le ministre, François Picquet caressait le rêve, que la guerre de Sept ans devait brutalement anéantir, d'une Amérique peuplée de sujets français depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'au delta du Mississipi. Lalande qui, écrivant longtemps après nos désastres, pouvait porter un jugement motivé, affirme qu'il y « proposait des moyens infaillibles de conserver à la France » la plus belle de ses colonies (4).

Le missionnaire formula aussi des « observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons, occasionnaient dans le Canada ». Le ministre l'approuva fort, paraît-il, et l'assura qu'il « écrirait au Général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que

(1) Le château de Bellevue (Meudon), construit en 1748, fut démoli en 1794, après avoir servi de résidence à Mme de Pompadour, puis à Mesdames, filles du roi.

(2) Il y séjourna de 1752 à 1755. C'est à cette époque qu'il rendit compte à l'Académie des sciences de sa mission à Berlin, et fit imprimer ses *Observations*.

(3) Cette statue, qui est peut-être sortie des ateliers du grand sculpteur d'argenterie Rœttiers, mesure 70 centimètres de hauteur. Elle représente la Vierge couronnée, tenant le sceptre de la main droite et portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. On la conserve aujourd'hui dans l'église d'Oka. — Le Dauphin fit présent de beaux habits aux sauvages.

(4) Nous ne connaissons ces mémoires, dont la perte est fort regrettable, que par les notes de Lalande. Vainement nous les avons cherchés aux Archives de la marine et des colonies.

pernicieux dans une colonie encore faible et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires (1). »

Moins heureux que Franklin, plaidant auprès des secrétaires de Pitt la cause de ses compatriotes de Pensylvanie (2), l'abbé Picquet ne réussit pas, comme il le désirait, à intéresser la cour aux progrès de sa petite mission et surtout à l'avenir de la colonie tout entière. En revanche, les préventions, semées dans l'esprit du ministre contre le missionnaire, s'étaient dissipées totalement, dès que Rouillé avait compris à quelle sorte d'homme il avait à faire. On trouve dans sa correspondance la preuve indéniable de ce fait.

Le 18 avril, il écrit à François Picquet : « Il suffit, comme je vous l'ai mandé (3), Monsieur, que vous emmeniez cette année deux missionnaires pour votre mission de La Présentation, et suivant le compte qui me sera rendu de l'état de cette mission par le gouverneur et l'intendant, je prendrai les arrangements convenables pour pourvoir à ses besoins. Vous pouvez prendre de votre côté ceux que vous jugerez à propos pour les autres missionnaires qui s'étoient présentés pour vous suivre.

« J'ordonnerai votre embarquement à Rochefort, où il faut que vous soyés rendu du 20 au 25 du mois prochain. Et vous pouvés vous régler là-dessus pour le voyage que vous vous proposiés de faire dans votre famille.

« Quoi que j'aie pensé que vous auriés dû vous dispenser d'amener des sauvages en France, je veux bien, en considération de votre zèle, vous procurer un secours de 3.000 livres pour les dépenses qu'ils vous ont occasionnées ; et, demain, je vous ferai adresser un ordre pour recevoir cette somme à Paris (4)... »

(1) Lalande.

(2) Lorsque Franklin, membre de l'assemblée de Pensylvanie, se rendit à Londres en 1757, il insista dans ses entrevues avec les secrétaires de Pitt sur la nécessité et l'urgence d'enlever à la France le Canada, indiquant en même temps les voies et moyens pour y réussir. Il écrivit même une brochure à ce sujet. Cf. *Mémoires* de Franklin. (Boston, 1841), p. 215.

(3) Par une lettre du 12 avril, conçue en termes à peu près identiques à ceux que nous citons. (*Arch. du min. des colonies*, série B, vol. 100, f° 49).

(4) *Arch. du min. des colonies*, série B, vol. 100, f° 50.

Ne sent-on pas percer dans ces dernières lignes une sorte de désaveu des rebuffades prodiguées à « l'apôtre des Iroquois » et comme le secret désir de réparer l'humiliation imméritée qu'on lui avait infligée? Ces sentiments apparaissent plus nettement encore dans la dépêche confidentielle, que le ministre de la marine adressait à l'intendant Bigot, quelques semaines plus tard :

« Dès que M. le marquis Duquesne avoit permis au sieur Picquet d'amener trois sauvages de sa mission, vous avez bien fait d'ordonnancer leur passage avec lui. Mais vous verrés par une de mes dépesches, expédiée concurrament à vous et à M. Duquesne, que l'intention du Roy est toujours qu'on ne laisse venir de sauvages en France qu'en vertu d'une permission de Sa Majesté.

« Toutefois, *comme j'ai eu occasion de reconnaître que l'abbé Picquet est effectivement très zélé pour la Religion et pour le service du Roy*, et quoique je ne lui aie pas laissé ignorer que je n'approuvois pas sa conduite par rapport aux trois sauvages, je lui ai fait avoir une gratification extraordinaire de 3.000 livres, *moins cependant pour les frais de son voyage que pour lui donner une marque de satisfaction de son travail dans la mission* (1). »

Ce que le ministre ne dit pas, et ce que nous révèle Lalande, c'est que l'abbé avait failli recevoir non pas « une gratification extraordinaire », mais une pension, — la fameuse pension de si longtemps promise ; la rente devait en être de mille écus, juste le chiffre de la gratification accordée une fois pour toutes. Tel était, paraît-il, le désir du ministre. Mais de Laporte veillait. Le premier commis fit transporter la somme sur la tête de l'abbé Maillard, missionnaire en Acadie, et qui devait y jouer un rôle quelque peu équivoque en 1759 (2). Une fois de plus, la rancune d'un chef de bureau l'emportait sur les intentions

(1) *Ibid.*, vol. 99, f° 32 ; Versailles, 5 juin 1754.

(2) V. *Mémoires sur les aff. du Canada*, pp. 174-176. Malgré le peu de créance que mérite l'auteur de cet ouvrage, on ne laisse pas d'être impressionné par la lettre qu'il cite de Boishébert à l'abbé Méniac, collègue de l'abbé Maillard. Dès le lendemain de la prise de Québec, ces deux missionnaires auraient poussé les malheureux Acadiens à conclure avec les Anglais leur paix particulière.

bienveillantes de son ministre. Ce n'est peut-être pas le seul exemple de ce fait que l'on pourrait citer ! Quoi qu'il en soit, « le ministre fut mécontent, » dit Lalande. « Cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables ».

Dans les derniers jours d'avril, François Picquet, resté jusqu'alors à la disposition du gouvernement et de ses supérieurs ecclésiastiques, put enfin quitter Paris et se rendre en Bresse.

Le séjour qu'il y fit, — notamment à Bourg où résidait son frère Antoine, notaire royal, — dut être assez court ; il ne laissa pas d'être rempli de poignantes émotions. Durant l'absence de son fils, André Picquet était mort. L'abbé alla donc prier dans l'église de Verjon, sur la tombe où, depuis 1737, les cendres de son père étaient réunies à celles de ses aïeux (1).

Mais ce qui fut particulièrement sensible au missionnaire, ce fut de se voir l'objet des plus pressantes démarches de la part des siens, qui le suppliaient de ne pas retourner en Amérique (2). Sa mère, qui le chérissait d'une affection singulière, lui représentait son grand âge : elle avait alors soixante-quinze ans. Pourquoi ne voulait-il pas demeurer auprès d'elle pour lui fermer les yeux? Sa tendresse aveugle, son égoïsme trop facilement excusable livrèrent à la fermeté de son enfant les plus rudes assauts. L'abbé se défendit de son mieux, parla de vocation, de devoir patriotique, se fit tendre et caressant. Bref, il sut résister, — mais avec quels déchirements ! — aux prières comme aux larmes, aux ordres comme aux menaces même. Après son père et pour les mêmes motifs, sa mère, affolée à l'idée de son prochain départ, le déshérita (3), et

(1) Ce tombeau existe encore dans l'église de Verjon, à l'entrée de la chapelle de Saint-Hippolyte (la première à gauche). La dalle funéraire porte cette inscription que François Picquet composa, après son retour définitif en France : « *Hic jacet Franciscus Picquet,* || *tabellio regius, Joannis tabularii* || *Ducalis pronepos, demortuus* || *anno* 1695 || . *Ibidem jacet ejus filius* || *Andreas Picquet, notarius* || *quoque regius, demortuus* || *anno* 1737 || . *Hinc inde jacent eorum* || *uxores, in pauperes beni* || *gnitate insignes* || . *Hos spectatæ integritatis* || *majores numerosi studeant* || *æmulari nepotes et pro eis* || *pie Deum deprecari. Amen.* »

(2) Lalande.

(3) Certificat déjà cité, délivré à l'abbé Picquet par Duquesne, en 1764.

le pauvre homme eut cette immense tristesse, pour n'avoir rien cédé de sa résolution héroïque, de reprendre le chemin du port, le cœur brisé par la malédiction maternelle.

A Rochefort, où ses Iroquois l'attendaient, il rejoignit, le 25 mai, les deux prêtres, MM. Magon de Terlaye et Delagarde, les seuls que le ministre de la marine l'eût autorisé à emmener avec lui parmi tous ceux qui s'étaient offerts à le suivre. Deux jours après, le bâtiment sur lequel ils avaient pris passage, une frégate armée en flûte, *La Gloire*, — ce nom était vraiment d'heureux présage ! — mettait à la voile pour le Canada.

CHAPITRE VI

Préludes de la Guerre de Sept Ans.

(1754-1756).

I. — Meurtre de Jumonville et prise du fort Necessity (1754).

Lorsque François Picquet posa de nouveau le pied sur le sol de la Nouvelle-France dans l'été de 1754, la colonie venait d'être le théâtre de très graves événements : la funeste guerre intercoloniale, à laquelle nous avons coutume de réserver le nom de Guerre de Sept Ans, était virtuellement commencée.

On sait déjà que le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas réglé de manière définitive le conflit maritime et colonial entre l'Angleterre et la France. Vainement l'article 9 stipulait que, dans l'Amérique du Nord, « toutes choses seroient remises sur le pied qu'elles étoient, ou devoient être », avant la guerre de la Pragmatique ; or, c'est justement ce *statu quo ante bellum* qu'il était difficile de déterminer. L'ambiguïté calculée de pareilles expressions devait nous être d'autant plus fatale que, pour tracer les limites du domaine colonial des deux peuples, le cabinet de Versailles paraissait s'en remettre absolument à la bonne foi britannique. Mais, depuis le début du siècle, la situation respective de l'Angleterre et de la France tendait à se modifier. Nos voisins s'étaient découvert un appétit de domination, de jour en jour plus impérieux. Leurs succès aux conférences d'Utrecht, les sacrifices, généreux et naïfs, que nous avions consentis à Aix-la-Chapelle, les avaient mis en goût de conquêtes à notre détriment. Fiers de leurs précédents triomphes, ils croyaient n'avoir rien fait tant qu'il nous reste-

14

rait une seule colonie. C'est ainsi que, vers 1750, ils en étaient venus à réclamer les trois cinquièmes de la Nouvelle-France (1).

Pour soutenir des prétentions aussi exorbitantes, nos rivaux s'appuyaient sur les protocoles de 1713, dont ils étendaient à l'infini les stipulations. Ils prêtaient notamment un sens inadmissible aux articles du traité qui visaient les bornes de l'Acadie et le régime des peuplades iroquoises. La France, déclaraient-ils, nous a cédé l'Acadie suivant ses anciennes limites; or, ces limites doivent être reportées jusqu'au bord méridional du Saint-Laurent. A cela nous répondions que, la péninsule canadienne ayant pour frontières géographiques et politiques l'isthme de Shédiac, nous étions seuls légitimes possesseurs non seulement des deux rives du Saint-Laurent, mais encore de tous les cantons arrosés par les affluents du fleuve ou baignés par les lacs qui lui envoient leurs eaux. Sur ce point les deux thèses étaient irréductibles.

Elles ne l'étaient pas moins en ce qui concernait les hauts-pays et le bassin de la Belle-Rivière. Sur ce second chef de contestation les Anglais invoquaient le vague protectorat que les plénipotentiaires d'Utrecht leur avaient accordé sur les nations iroquoises ; ils mettaient aussi en avant certain « contrat d'acquisition », passé avec ces mêmes peuplades vers 1701, renouvelé — assuraient-ils — en 1726 et 1744, et par lequel ils se jugeaient régulièrement investis de la possession de tous les territoires dont les Iroquois étaient propriétaires, autrement dit des vastes contrées qui s'étendent depuis les Appalaches jusqu'au Mississipi, y compris les rivages des lacs Champlain, Ontario et Erié (2).

(1) Et. de Silhouette, de la Galissonnière et l'abbé J.-J. de la Ville, *Mémoires des commissions du Roi et de Sa Majesté britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique* (Amsterdam et Leipzig, Sckrender et Mortier, 1755, 3 in-12).

(2) Des cartes furent publiées par le géographe Mitchell (avec l'approbation du *Board of Plantations*) et par le Hollandais Pallairet, qui furent répandues dans tous les bars, clubs, hôtels de ville d'Angleterre. Plus généreux encore que son compère, Pallairet faisait bravement passer les limites des possessions anglaises par la rive nord du Saint-Laurent, le cours de l'Ottawa, le pays des Mississagués, le détroit

Certes, il était permis de se montrer sceptique sinon sur l'existence, au moins sur la portée de ce singulier document. Eût-il du reste existé réellement, qu'il n'eût pas constitué un titre de propriété opposable aux droits de premier occupant et de possesseur longtemps paisible allégués par la France. Il est vrai que, pour certains Anglais, tous nos établissements dans les pays ouverts aux courses des Iroquois formaient autant d'usurpations intolérables (1). Cette audacieuse théorie ne pouvait cependant annuler les différents actes par lesquels, depuis 1669 (2), nous avions marqué notre mainmise sur des régions que les Iroquois n'avaient jamais occupées tout seuls et dont ils ne pouvaient pas plus disposer que les Indiens des autres nations. Deux points surtout nous paraissaient indiscutables : 1° depuis les explorations de Cavelier de la Salle, nous devions être considérés, d'après les règles du droit public européen, comme les possesseurs légitimes du bassin de la Belle-Rivière ; 2° jusqu'en 1753, nos rivaux n'y avaient encore formé aucun établissement.

Ce furent les démarches des traitants qui engagèrent à

de Michillimakinac, la côte orientale du lac Michigan et la rivière des Illinois jusqu'à son confluent dans le Saint-Louis.— Cf. *L'Observateur Hollandois... sur l'état présent des affaires de l'Europe* (La Haye, 1755) Lettre IV, p. 7-13. L'auteur de ces lettres, J.-N. Moreau, historiographe de France, les composa d'après les notes fournies par l'abbé de la Ville, premier commis du ministère des affaires étrangères.

(1) Lord Halifax, premier commis du *Board of Plantations*, nous fera grief de la construction des forts de Frontenac, de Michillimakinac, du Détroit, des forts Condé et de Toulouse, et même de la fondation de la Nouvelle-Orléans ! Le colonel Shirley, gouverneur de Boston, l'un des commissaires nommés pour le règlement des limites, exposera longuement dans un mémoire, paru également au début de 1756, ce qu'il appelle les entreprises de la France sur les terres du roi George. — Cf. *L'Observateur Hollandois*, lettre IX, p. 24-25, et *The English Patriot* (Londres, Straub, 1756).

(2) Les Lettres patentes, accordées à Crosat par Louis XIV, en 1712, pour « l'établissement de la Louisiane », comprenaient dans les dépendances de cette colonie la rivière Ouabache (le Saint-Jérôme), affluent de l'Ohio. En 1739, pendant la guerre contre les Chicachas, un détachement se rendit du Canada en Louisiane par la route de la Belle-Rivière. Nous avons déjà noté la reconnaissance que dirigea en 1749, Céloron de Blainville, sur l'ordre de la Galissonnière. Le marquis de la Jonquière fit également visiter le bassin de l'Ohio en 1750 et 1751.

fond le gouvernement de Londres. On a vu que, vers la fin de la guerre de la Pragmatique, un petit nombre d'Anglo-Américains se hasardèrent dans la région des Lacs pour y faire du négoce, avec des sauf-conduits délivrés par leurs gouverneurs, mais, en définitive, à leurs propres risques et périls. C'était leur conviction et la nôtre qu'ils faisaient ainsi une véritable contrebande, car nous leur donnions la chasse et ils dissimulaient eux-mêmes avec le plus grand soin leurs allées et venues. Vers 1750, quelques-uns d'entre eux furent surpris, arrêtés, puis jugés à Montréal et passés en France, où ils se virent enfermer dans les prisons de La Rochelle. Loin de considérer le traitement infligé à ses compatriotes comme une injure faite à son pays, l'ambassadeur du roi George, le comte Albemarle, se borna simplement à solliciter leur mise en liberté. Louis XV eut la courtoisie de l'accorder (1).

Cette complaisance ne fit qu'encourager les traitants. En 1752, la Compagnie commerciale de l'Ohio devint si entreprenante que la garnison du Détroit se vit contrainte, pour se donner de l'air, de détruire le poste britannique de Pickawillany. Bientôt nous dûmes construire le fort de la Rivière-aux-Bœufs (2) et le fort Machault (3), sur la route naturelle qui du lac Erié mène à la Belle-Rivière par un portage de quelques lieues seulement.

Admirablement placé pour se rendre compte de la nécessité où nous nous trouvions d'opposer la force aux entreprises de nos rivaux, de jour en jour plus audacieux, l'énergique missionnaire de La Présentation n'avait jamais eu d'illusion sur la « paix armée » — ce nom ironique lui convenait à merveille, — qui régnait depuis 1748 entre la Grande-Bretagne et la France. Il croyait si peu à la solidité de cet accord que, par deux fois, il proposait au gouverneur Duquesne d'organiser des partis de Peaux-Rouges, assez considérables pour faire la police dans la vallée de la Belle-Rivière et pour châtier les

(1) *L'Observateur Hollandois* (Lettre II, p. 15). — En mars 1752, Albemarle remit au gouvernement français sa première note protestant contre « les usurpations de la France en Amérique ».

(2) Sur la rivière du même nom, affluent de gauche de l'Alléghany. On l'appellait aussi le fort Lebœuf.

(3) Vers le confluent de la Rivière-aux-Bœufs et de l'Alléghany.

« nations » indiennes que les Anglo-Américains poussaient à nous déclarer la guerre. On sait déjà que, selon toute apparence, il ne fut pas donné suite à ces projets belliqueux, par un respect excessif de traités que nos adversaires violaient eux-mêmes sans vergogne.

Le gouverneur de la Virginie, Dinwiddie, qui, selon le mot de Duquesne, « s'opiniâtroit à s'emparer de la Belle-Rivière », était décidé à soutenir par la force ceux de ses administrés qui cherchaient à faire du négoce au-delà des Alléghanys. Il avait l'intention de bâtir une forteresse sur l'Ohio, afin de prendre position définitive dans le pays. Rien ne pouvait donc lui être plus désagréable que la construction de notre fort Machault.

Aussi, vers les derniers jours de novembre 1753, envoya-t-il dans la région contestée son adjudant-major, George Washington, un jeune homme de vingt et un ans, qui se faisait déjà remarquer par la fermeté de son caractère et l'ardeur de son patriotisme. Washington avait mission de remettre au commandant du fort Machault, Le Gardeur de Saint-Pierre, une sommation d'évacuer sans délai le « territoire britannique de la vallée de l'Ohio. » La démarche était osée. On y répondit, de notre côté, par l'envoi de nouveaux détachements de troupes, sous le commandement de l'aide-major Péan (1) et du capitaine de Contrecœur (2). Au mois de février 1754, ce dernier passait à La Présentation ; il y fut accueilli « fort honnêtement » par l'abbé Depéret et le commandant de la Périère (3). De là il gagna, par l'Ontario et l'Erié, la Rivière-aux-Bœufs. A dix lieues en avant du confluent de ce cours d'eau et de la

(1) M.-H. Péan, aide-major des villes et châteaux du gouvernement de Québec (1747), sans talents militaires et d'une probité plus que douteuse, possédait du moins un esprit juste : il savait donner et, au besoin, faire prévaloir un bon conseil. Toutefois, son principal mérite consistait dans les charmes de sa femme, fort appréciée de l'intendant Bigot.

(2) Pierre Piccody (ou Pécaudy), écuyer, seigneur de Contrecœur et de Saint-Denis, issu d'une famille dauphinoise, anoblie au Canada en la personne d'A. Piccody, capitaine au régiment de Carignan. (*Arch. de Québec, Reg. des insinuations du conseil*, B. 2, f° 54.) Brave et exact à remplir ses devoirs, il manquait, en revanche, d'initiative et de décision.

(3) *Registre de La Présentation*, 14 février 1754.

Belle-Rivière, il rasa le fort du « capitaine » Trent (1), un trafiquant de fourrures. Enfin, le 8 avril, il commençait la construction du fort Duquesne (2), vers l'endroit où l'Allé-ghany et la Monongahéla, — la « rivière Malengueulée » de nos colons, — se réunissentpour former l'Ohio.

En occupant et en fortifiant ce point, dont l'importance stratégique n'avait pas échappé au coup d'œil militaire du jeune Washington, Contrecœur crut décourager les ambitions anglaises. Il n'en fut rien. Dinwiddie, aiguillonné par ce qu'il appelait des « provocations », se hâta d'envoyer une forte colonne de miliciens sous les ordres de Washington (3). L'avant-garde de ce corps expéditionnaire constiuisit sur l'Ohio un fortin qui fut aussitôt enlevé par un de nos détachements (avril 1754) (4).

« La guerre me parut exister à partir de ce moment », a écrit plus tard George Washington. Le grand homme croyait justifier ainsi des faits de guerre qui pèsent lourdement sur sa renommée; mais il oubliait qu'il avait reçu la mission de traiter les Français comme des agresseurs et les balayer des rives de l'Ohio. Quoi qu'il en soit, les Virginiens s'avancèrent tout à coup vers le nord, dans la direction du fort Duquesne.

(1) « Enceinte de pieux debout, armée de quatre pièces de canon et gardée par 50 hommes ». *Voyage au Canada fait depuis l'an* 1751 *à* 1761, *par J.-C. B.*, Mss. à la *Bibl. Nat.*, et Québec, 1887, (Cf. Justin Winsor, *Narrative and critical History of America*, t. V, p. 611.)

(2) « En bois équarri d'une épaisseur de douze pieds du côté de terre, avec un fort parapet, trois bastions et un fossé. » (*Ibid.*)

(3) Cf. *Journal du colonel Washington.* Pièce n° 8 du *Memorandum des ministres de France*, publié à Paris en 1756, sous l'inspiration de Choiseul. (*Bibl. Nat.*)

(4) La garnison fut retenue prisonnière avec son chef, l'enseigne Ward. — D'après *L'Observateur Hollandois* (Lettre II, p. 19), Contrecœur aurait envoyé tout d'abord à Washington « un officier distingué par sa place et par son mérite, avec une lettre datée du 16 avril. M. de Contrecœur y faisoit sentir au commandant anglois combien sa conduite étoit contraire au traité d'Aix-la-Chapelle ; il le sommoit de se retirer de dessus les terres soumises à la domination françoise ; il l'avertissoit enfin que, si la tentative des Anglois n'avoit pour but que le commerce, il seroit forcé de faire confisquer les marchandises, et que si, au contraire, ils vouloient former un établissement solide dans un pays qui ne leur appartenoit point, le devoir de sa place l'obligeroit de s'y opposer. »

Instruit par ses découvreurs de ce mouvement offensif, Contrecœur chargea le lieutenant Coulon de Jumonville de se porter au devant des Anglais, pour les sommer de se « retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de Sa Majesté » (23 mai).

Notre parlementaire, obligé de traverser des forêts et des territoires parcourus par des Indiens hostiles, avait une faible escorte de 34 hommes, officiers, cadets et Canadiens, parmi lesquels se trouvait La Force, l'ancien magasinier de La Présentation (1). Dans la nuit du 27 au 28 mai le camp fut surpris et cerné silencieusement par les troupes virginiennes que guidaient des sauvages. Au matin, l'attaque commença. Fusillés presque à bout portant, Jumonville et neuf des siens tombèrent sous la pluie des balles ; le reste de sa petite troupe fut fait prisonnier ou se sauva à la faveur des bois.

Cet épisode, tristement célèbre, eut un immense retentissement en Europe et en Amérique. Chez nous, on crut y découvrir une nouvelle application du déplorable système qui consiste à engager la guerre par un de ces actes qui ne permettent plus de reculer. Etait-il possible d'admettre que le meurtre de Jumonville fût simplement le résultat d'une erreur, alors que les Virginiens avaient surpris les nôtres et ouvert le feu sans sommation, comme si la guerre eût été déclarée entre les deux pays (2)?

(1) La lettre de Vaudreuil à Machault du 30 octobre 1755 (*Arch. du min. de la marine, Canada, Corresp. des gouverneurs*), qui donne la liste des compagnons de Jumonville porte ces mots : « Le sieur Laforce, excellent et brave Canadien, est détenu en prison à la Virginie. »

(2) Il y eut dans cette malheureuse affaire un ensemble de circonstances au sujet desquelles on ne sera sans doute jamais fixé. Les rapports de Dinwiddie et le *Journal* de Washington (V. aussi Scribner's Magazine, mai 1893) sont formellement contredits sur plusieurs points par des documents français, tout aussi dignes de foi, tels que les rapports de Contrecœur et de Duquesne. En tous cas, le fait de prendre les devants, et d'une pareille manière, contre une attaque seulement présumée — et, dans l'espèce, il s'agissait d'un parlementaire, — passera toujours pour une agression déloyale. Nul guet-apens ne fut jamais mieux caractérisé. Les apologistes de Washington l'ont senti : dans l'impossibilité de justifier son héros, Bancroft s'en est pris à Jumonville qu'il qualifie de « champion of feudalism and despotism » ! L'his-

Après cette réponse trop sommaire aux réclamations de la France, Washington construisit au bord de la Monongahéla le fort Necessity (1) et s'y retrancha, en attendant qu'il pût reprendre sa marche en avant.

Sa facile victoire mit en effervescence les colonies anglaises. Un congrès des représentants (2) de plusieurs d'entre elles se réunit peu après à Orange : on devait y convenir d'un « plan d'union pour la défense commune contre les envahissements des Français et les terribles incursions des Indiens ».

Les chefs des Cinq-Nations y furent néanmoins convoqués par le gouverneur de la Nouvelle-York. « Là, — écrit l'historiographe Moreau, — on leur vante la victoire remportée sur M. de Jumonville. On exhorte les sauvages à achever une entreprise commencée sous de si heureux auspices. On comble leurs chefs de présents, on les invite à piller et à exterminer (3). » Nous voulons croire que ces lignes renferment quelque exagération. En tous cas, si la mesure, qui formait le principal objet de ce congrès fameux, échoua en raison des tendances républicaines de la plupart de ses membres, il y fut beaucoup question des Peaux-Rouges alliés à la France, et, spécialement, de ceux que l'abbé Picquet avait su attirer à La Présentation. « Les Français, — dit un procès-verbal, — ne cessent d'éloigner les Indiens des intérêts britanniques : ils ont dernièrement persuadé à une moitié de la tribu Onondaga, en même temps

torien aurait-il eu par hasard la pensée de mettre dans le bloc de la Révolution américaine ce fâcheux épisode qui, heureusement pour elle, n'en fait point partie? Washington est une assez grande et assez belle figure pour que ses biographes n'éprouvent pas le besoin d'escamoter une faute qu'il vaut mieux mettre sur le compte de sa nervosité assez compréhensible et surtout de son impétuosité juvénile.

(1) A l'endroit où, depuis, s'est élevé Pittsburg.

(2) « Congress of Representatives ». — Cf. *Reminiscences of Ogdensburg*, 1749-1907, publié par le « Swe-Kat-Si-Chapter » des Filles de la Révolution américaine (Silver-Burdett, New-York, 1907, p. 8). — Nous devons à la gracieuse obligeance de Mme William H. Daniels un exemplaire de cet intéressant ouvrage.

(3) *L'Observateur Hollandois*, lettre II, p. 28. D'après le même document, les Iroquois feignirent d'accepter la hache que les Anglais leur présentèrent, mais ils députèrent bientôt à Montréal pour prier Duquesne de ne pas les confondre avec les Anglais « qui seuls vouloient la guerre ». Sur ces faits, V. Malartic, *Journal*, pp. 10-11.

qu'à beaucoup de membres des autres nations, de se retirer vers l'endroit appelé Oswégatchie, sur la rivière Cadaraqui, où ils leur ont construit une église et un fort. Beaucoup de Sénécas, — nation la plus nombreuse, — semblent indécis et penchent vers les Français (1) ».

La conférence siégeait encore, lorsque la nouvelle de la prise du fort Necessity éclata comme un coup de tonnerre.

Le 28 juin, Contrecœur avait donné au capitaine de marine, Coulon de Villiers (2), la tâche de déloger les Anglais de leurs retranchements, et, par un coup d'éclat, de venger noblement son frère.

De Villiers s'en acquitta avec énergie, mais sans cruauté ni bassesse (3). Il avait sous ses ordres une centaine de sauvages et 600 Canadiens. Passant par l'endroit où son frère était tombé sous les balles viginiennes, il gagna rapidement le fort Necessity, que défendait une garnison de 500 hommes, appuyés par neuf pièces de canon. Au bout d'une dizaine d'heures d'attaque furieuse, qui coûta aux assiégés 90 hommes tués ou blessés mortellement, l'artillerie cessa le feu (4). Le pavillon parlementaire flottait sur le fort. « Nous pourrions venger un

(1) « They (the French) are continually drawing off the Indians from the British interest, and have lately persuaded one half of the Onondaga tribe, with many from the other nations along with them, to remove to a place called Oswegatchie, on the River Cadaraqui, where they have built them a church and fort ; and many of the Senecas, the most numerous nation, appear wavering and inclined to the French ». Cf. *Reminiscences of Ogdensburg*, p. 8.

(2) Louis Coulon, écuyer, sieur de Villiers, frère aîné de Jumonville, avait déjà donné des marques nombreuses d'intrépidité. « Cet officier étoit capable d'exécuter les plus périlleuse entreprises ». (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 44.) Il devait mourir de la petite vérole, en octobre 1757, vivement regretté des Canadiens et des Français : « Je suis inconsolable de la mort du pauvre Villiers. » (*Montcalm à Lévis*, 2 novembre 1757.)

(3) Sa commission, rédigée dans le conseil du 27, portait : « Luy ordonnons d'attaquer les Anglois s'il voit jour à le faire, et de les détruire même en entier, s'il le peut, pour les châtier de l'assassin (*sic*) qu'ils nous ont fait, en violant les lois les plus sacrées des nations poli cées... Malgré leur action inouïe, recommandons au sieur de Villiers d'éviter toute cruauté... ». V. Louis Dussieux, *Le Canada sous la domination française*. (Paris, 1883), p. 99.

(4) Nous n'avions que deux tués et soixante-dix blessés, « la plupart légèrement ». V. Parkman, *op. cit.*, I, p. 159.

assassinat, dit le vainqueur en acceptant l'épée de Washington ; mais nous ne l'imitons pas (1). » De Villiers avait raison : sa victoire valait mieux que d'indignes représailles. Au surplus, il avait pris la sage précaution de mettre toutes choses au point dans le préambule même de la « capitulation, accordée le 3 juillet au commandant des troupes angloises actuellement dans le fort de la Nécessité, construit sur les terres du domaine du Roy de France ». Avec une ironie cinglante, Villiers précise que son « intention n'a jamais été de troubler la paix et bonne harmonie, qui régnoit entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers, porteur d'une sommation, et sur son escorte, comme aussy d'empêcher aucun établissement sur les terres du Roy » (2).

A la vérité, ce dernier résultat — le plus important — était atteint : « Aucun drapeau britannique, dit Parkman, ne flottait plus à l'ouest des Alléghanys » (3).

L'honneur de la France et la gloire de ses armes étaient vengés.

II. — L'Attentat de Boscawen. — Dispersion des Acadiens. (1755).

L'abbé Picquet fut accueilli à La Présentation, — où il arriva vers le milieu de septembre (4), — par la nouvelle de ce brillant fait d'armes. L'allégresse patriotique s'unissant au plaisir du retour, on devine avec quel bonheur notre Bressan revit sa chère mission et avec quels transports ses sauvages le reçurent.

(1) *Journal* de Coulon de Villiers (en extrait aux *Archives du min. de la Marine*) ; lettre de Varin à Bigot (Montréal, 24 juillet 1754).

(2) *Archives du Ministère de la Guerre ; dépôt de la Guerre* (vol. 3393, n° 102 *bis*). La *Gazette de Londres* du 12 septembre publia le texte de cette capitulation. C'est à elle que Washington dut la vie avec 7 ou 800 Anglais : ils sortirent avec les honneurs de la guerre. On se contenta de détruire le fort.

(3) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 161.

(4) La signature de l'abbé Besson disparaît du *Registre* le 26 septembre.

Pendant son absence, des changements considérables s'étaient produits dans le personnel de la garnison : le garde-magasin Dodegaud (1) avait remplacé son collègue La Force, envoyé dans les hauts-pays, et le commandement du fort avait passé des mains du capitaine de la Perière en celles du chevalier Benoît (2). D'autre part, le nombre des sauvages s'était accru sans cesse et, grâce au zèle des Sulpiciens Besson et Depéret, la plupart avaient reçu le baptême, s'étaient mariés devant l'Eglise et vivaient en bons catholiques (3).

En passant à Québec, François Picquet avait rendu visite au marquis Duquesne. Le 23 septembre, celui-ci lui écrivait une lettre chaleureuse qui se termine par ces mots où l'on a peine à reconnaître le rude soldat qu'était le gouverneur : « Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien. »

De telles expressions ne doivent point nous surprendre sous la plume d'un homme qui avait l'habitude de dire : « *L'abbé Picquet vaut mieux que dix régiments !* » Il n'en est pas moins fort regrettable que Lalande, qui a pris soin de recueillir des

(1) Dodegaud, magasinier, est nommé pour la première fois dans le *Registre* à la date du 7 octobre 1753 ; il conserva ses fonctions au fort jusqu'au mois de juin 1755. — Parmi les noms des soldats et employés du fort qui figurent le plus fréquemment dans le même répertoire, on peut citer ceux du sergent Jean-Pierre Sigaut, dit Montauban ; de Félix Héry, dit Vadeboncœur, Dauphin et Jean Daron, « canonniers » et soldats ; de François Pépin et Langlois, forgerons ; de Bonnier, maçon ; de Vivian, menuisier ; de La Valse, charpentier ; d'Ignace Morain et de Joseph Cabanac, « employés aux ouvrages du fort. »

(2) « Le chevalier Benoît étoit d'une famille parisienne ; il n'avoit absolument aucun bien ; c'étoit un de ces hommes de rien, qui, parce qu'ils savent qu'ils le sont, croient charitablement tous les autres voleurs ; c'était un homme à chimères, dévot, avec assez d'esprit, quelque peu orné, surtout philosophe, mais du reste brave et capable de faire honneur à qui lui confieroit un poste. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 120.) On rapprochera de ce jugement la lettre de Montcalm à Bourlamaque (18 mars 1758), où le général rapporte que le capitaine Benoît, un des officiers les plus honnêtes de la colonie, « las de voleries », vient de faire passer trois miliciens par les verges, ce que lui, Montcalm, n'ose faire. V. aussi *Journal* de Bougainville, 12 mai 1758. — Benoît quitta La Présentation en 1755, puis y revint en novembre 1758.

(3) V. le *Registre* du 18 mai 1753 au 26 septembre 1754.

témoignages aussi flatteurs pour son illustre ami, n'ait pas eu l'idée de transcrire tout au long les lettres échangées par Duquesne et par le fondateur de La Présentation. En écrivant sa notice, le savant avait cette correspondance sous les yeux : le peu qui en transparaît à travers son récit trop bref en laisse voir l'extrême intérêt pour l'histoire des événements qui se déroulèrent dans la colonie, depuis le retour du missionnaire jusqu'à l'époque où Duquesne transmit ses pouvoirs au marquis de Vaudreuil.

Après l'affaire de Jumonville, où, sous prétexte de faire respecter la liberté de leur commerce dans un territoire pour le moins contesté, les gouverneurs des colonies anglaises y avaient expédié à frais communs un véritable corps d'occupation, il était difficile de se faire illusion sur l'âpreté de leurs convoitises. D'autre part, le cabinet britannique avait beau protester de ses dispositions pacifiques et se plaindre, avec une indignation peu sincère, des hostilités commises par les Français dans l'Amérique du Nord, il fallait être aveugle pour ne point voir clair dans le double jeu qu'il menait contre nous (1). Les préparatifs incessants faits en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre ; le refus de rendre les prisonniers de l'escorte de Jumonville (2), comme l'exigeait l'article VII de la capitulation

(1) Il est prouvé par le *Journal* même de Washington que toutes les colonies anglaises avaient fourni pour son expédition un contingent en hommes ou en argent. Or, comme le remarquait avec raison *L'Observateur Hollandois* (lettre III, p. 6), aucune dépendance mutuelle ne liait les gouverneurs des diverses provinces ; seul, le ministère anglais pouvait les autoriser à lever des troupes. Il est clair, par conséquent, que l'invasion fut organisée en vertu d'ordres reçus directement de Londres. Rien ne sert de répondre que les gouverneurs agirent de leur propre chef, car il n'existe pas trace de protestations de la Couronne contre cette violation de traités, pour lesquels on affichait à Londres un si édifiant respect.

(2) Ces prisonniers eurent beaucoup à souffrir durant leur séjour en Virginie : on les laissa presque sans nourriture pendant quatre jours, à la nouvelle de la mort de Braddock. Malgré la promesse formelle, signée par Washington, de les renvoyer au Canada, ces malheureux, à l'exception de La Force, furent expédiés deux à deux en Angleterre. Un officier, Drouillon, deux cadets et onze Canadiens furent ainsi débarqués à Bristol, après avoir subi des traitements indignes. Forcés de gagner Londres à pied et sans argent, ils implorèrent l'assistance de notre ambassadeur, qui les fit enfin passer en France. (V. lettre de Vaudreuil du 30 octobre 1755 et *L'Observateur Hollandois*, lettre II, p. 33.)

du fort Necessity ; enfin, l'expédition conduite par Shirley, vers les sources du Narantchouac (1), où fut construit un nouveau fort, ajoutèrent aux raisons sérieuses que nous avions déjà de nous alarmer. Ce fut bien pis, lorsque se répandit la nouvelle du départ pour l'Amérique d'un nouvel « armement ». Le général Braddock s'embarqua, en effet, au mois de novembre 1754, avec « deux bataillons de 500 hommes chacun, escortés par deux frégates. »(2). Cet envoi de renforts dans la saison la moins favorable pour une traversée de l'Atlantique était de nature à éveiller les susceptibilités de la France. Le 12 janvier suivant, le duc de Mirepoix, notre ambassadeur, retournait à Londres, avec la mission de remettre au chevalier Robinson un mémoire, où il était dit : « Le Roi désireroit pour dissiper toute impression d'inquiétude que Sa Majesté britannique veuille bien s'expliquer ouvertement sur la destination et les motifs de l'armement qui s'est fait en dernier lieu en Angleterre ». Afin de couper court aux suites dangereuses du conflit qui venait de s'envenimer si rapidement dans le Nouveau-Monde, l'ambassadeur devait proposer « qu'avant d'examiner le fond et les circonstances de la querelle », il fût, au préalable, expédié « des ordres positifs » aux gouverneurs des deux colonies « pour leur défendre désormais toute nouvelle entreprise et voie de fait. » A ces avances, qui prouvaient la bonne foi de notre gouvernement, mais qui accusaient trop nettement son défaut d'énergie, le sous-secrétaire d'Etat au *Board of Plantations* répondit paisiblement que la « possession du territoire du côté de la Belle-Rivière » devait être rétablie « dans le même état qu'elle étoit au temps de la conclusion du traité d'Utrecht. » (22 janvier 1755).

En remettant ainsi en discussion les articles d'un traité,

(1) Le Kinibeki ou Kennebec. — Le gouverneur de Boston était à la tête d'un détachement de 700 hommes. Son principal objectif était de s'établir aux sources de la rivière, point stratégique de grande valeur, à portée tout à la fois de la rivière Chaudière et du Penobscot. (V. *L'Observateur Hollandois*, lettre III, p. 7.)

(2) Ce sont les termes des *Observations* de Fox sur le mémoire de la France du 21 décembre 1755. Ce document diplomatique donnait comme « une preuve bien marquée de la retenue » du roi George II, « la modicité même de ce secours » et « les ordres donnés à l'officier qui les commandait, de déloger les envahisseurs des terres du Roi » !

dont l'interprétation embarrassait depuis plus de quarante ans les diplomates des deux nations, la cour britannique se ménageait un moyen commode de traîner en longueur les négociations. Au reste, vers les derniers jours de janvier, on avait lieu de croire à Londres que les renforts étaient parvenus à destination (1).

Comme devait le révéler bientôt la capture de ses papiers, Braddock avait emporté des ordres formels en vue d'une offensive générale contre le Canada. Ses instructions, arrêtées dès le mois de novembre en conseil des ministres, approuvées par le roi et par le duc de Cumberland, se rapportaient au plan d'invasion le mieux combiné dont la Nouvelle-France eût été menacée jusqu'alors (2). L'impartiale Histoire a le droit de les mettre en regard de la réponse, tout à la fois impertinente et hautaine, faite par Thomas Robinson à notre ambassadeur: « La défense de ses droits et possessions, et la protection de ses sujets ont été les seuls motifs de l'armement envoyé par le roi dans l'Amérique septentrionale, lequel s'est fait sans intention d'offenser quelque Puissance que ce puisse être, ou de rien faire qui puisse donner atteinte à la paix générale. On n'a qu'à considérer la nature et l'étendue de cet armement pour en être convaincu, et le Roi ne doute pas que Sa Majesté Très Chrétienne ne veuille selon la droiture si connue de ses intentions, s'expliquer ouvertement par rapport à la grande force navale qui se prépare à Brest et à Toulon. »

Dans ces dernières lignes, le ministre faisait allusion aux ordres de mobilisation lancés dans nos ports en vue du prochain passage au Canada de quelques bataillons de secours. On avouera que l'attitude du cabinet de Saint-James justifiait

(1) Si Braddock n'arriva que vers le milieu de février, on voit par ses lettres que ce retard n'est imputable qu'au mauvais temps qu'il essuya.

(2) Tandis que les escadres anglaises bloqueraient Louisbourg et fermeraient l'entrée du Saint-Laurent, Braddock marcherait contre le fort Duquesne et, après l'avoir détruit, remonterait l'Alléghany pour appuyer le colonel Shirley qui, avec des barques et du canon, attaquerait Niagara et Frontenac. Pendant ce temps un troisième corps, sous les ordres de Johnson, se rendrait maître du fort Saint-Frédéric, puis s'avancerait vers Montréal par la voie la plus directe, celle du lac Champlain et du Richelieu.

par avance les mesures de précaution que l'indolent Louis XV se disposait enfin à prendre pour protéger ses colonies. Vers la fin d'avril 1755, six bataillons à l'effectif de 3.150 soldats et de 209 officiers s'embarquèrent à Brest sur les vaisseaux du comte Dubois de la Mothe (1).

A la hauteur du cap Race, l'*Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin-Royal*, séparés depuis trois jours du reste de la flotte, se heurtèrent, le 8 juin, à l'escadre de Boscawen, qui croisait avec onze vaisseaux dans le golfe du Saint-Laurent ; l'amiral anglais avait la consigne d'intercepter tout secours envoyé de France en Amérique. Le temps d'échanger quelques paroles au moyen du porte-voix, et une volée de mitraille apprenait à nos marins que les Anglais n'avaient pas besoin de déclaration de guerre pour cribler de projectiles nos navires et s'en saisir au mépris du droit des gens (2). Après la fusillade qui avait tué Jumonville et décimé son escorte, l'attentat de Boscawen ! En vérité, c'en était trop ! Et pourtant ce n'était pas tout encore.

L'inqualifiable agression du cap Race fut, en effet, le signal d'une rafle monstrueuse, concertée à l'avance et à l'avance réglée dans les détails (3). Sur toutes les mers les escadres britanniques fondirent sur les vaisseaux naviguant sous notre pavillon : trois cents bâtiments de commerce, montés par 10.000 matelots et représentant une valeur d'environ 300 millions de livres tombèrent en la puissance de ces nouveaux corsaires. Ainsi, avant que les ministres de la Grande-Bretagne eussent prononcé le mot de « guerre », celui de « victoire » était dans toutes les bouches au-delà de la Manche.

Pendant que nos adversaires se livraient à des « pirateries » jusqu'alors sans exemple entre marines de peuples civilisés,

(1) Les troupes étaient sous les ordres du maréchal de camp Dieskau Le major-général Anne de Malartic et le commissaire des guerres André Doreil l'accompagnaient. V. Garneau, *op. cit.*, t. II, p. 205.

(2) Seul le *Dauphin-Royal* put échapper grâce à la supériorité de sa marche. (V. *Arch. du min. de la marine*, vol. 3417, nº 4.)

(3) Le *Mémoire* envoyé par Rouillé à la cour de Londres, le 21 décembre 1755, insiste sur ce fait que Boscawen agissait en vertu d'ordres à lui donnés dans le mois de février précédent. (*Ibid.*, vol. 3405, numéro 201.)

leurs troupes de terre, assurées du côté de l'Océan, commettaient des « actes de brigandage » analogues sur le continent américain (1).

Braddock, préludant à la stratégie qui devait prévaloir parmi les Anglo-Américains au cours des campagnes de la guerre de Sept Ans, se disposait à nous attaquer sur trois points à la fois : en Acadie, vers le lac Champlain et sur les rives de l'Ohio.

En Acadie, le généralissime détacha le colonel Monckton, avec un corps expéditionnaire de plus de 2.000 hommes, pour assiéger les forts de Beauséjour et des Gaspareaux (2). Le 16 juin, Beauséjour capitulait et, presque aussitôt, Monckton s'emparait sans coup férir du mauvais fortin des Gaspareaux.

Ce double succès rendait les Anglais maîtres de l'isthme acadien. Il leur permit de se débarrasser enfin d'une population, toute française de cœur, sinon de naissance, et dont le seul crime était de ne point vouloir s'engager à porter les armes contre son ancienne patrie.

L'histoire des « Français neutres » (*French Neutrals*) est, à proprement parler, l'histoire des tentatives faites par les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse pour amener les Acadiens, à force de subtilités et de transactions captieuses, à renoncer à la situation relativement favorable que leur avaient créée la convention de 1713 (3). Tant qu'on eut besoin d'eux et qu'on

(1) Les expressions entre guillemets sont celles qu'on lit dans le *Mémoire* du 21 décembre. Mais le roi n'avait pas attendu jusque-là pour protester : dès le 2 juillet, le duc de Mirepoix avait remis à Robinson une note dans laquelle il se plaignait des actes de violence accomplis en Amérique les mois précédents. L'ambassadeur était, du reste, rentré brusquement en France à la nouvelle de l'attentat du 8 juin.

(2) Beauséjour avait pour commandant l'incapable de Vergor, qui capitula malgré l'avis de plusieurs de ses officiers. Traduit devant un conseil de guerre, avec de Villeray, le commandant des Gaspareaux, il fut acquitté par une sentence que les contemporains jugèrent scandaleuse (1756).

(3) Cette situation, mal définie par les plénipotentiaires d'Utrecht, fut précisée par les conditions assez libérales que la reine Anne consentit le 23 juin 1713. Les Acadiens pouvaient partir dans un délai indéterminé, en emportant leurs biens meubles, et s'en aller relever leurs foyers là où les conduirait leur étoile. Il ne faut point perdre de vue cet acte, si l'on veut juger avec impartialité la politique des gouverneurs anglais vis-à-vis des Acadiens, car ce fut l'origine du « modus vivendi », consacré au XVIIIe siècle sous le nom de « neutralité ».

put redouter qu'ils n'abandonnassent leurs foyers par sacrifice patriotique, on s'efforça par tous les moyens de les retenir. De loin en loin, on cherchait à leur extorquer un serment d'allégeance qui fût sans réserve, mais, devant leur noble entêtement, on n'insistait pas. Le jour vint où l'établissement d'une forte colonie britannique fut assuré. Dès lors, on n'avait plus à se contraindre envers une population qui non seulement ne s'assimilait pas, mais qui risquait de devenir une entrave à l'immigration de nouveaux sujets. Le 15 juillet 1755, le gouvernement d'Halifax décidait la déportation, dans les différentes possessions anglaises, des Français de la Nouvelle-Ecosse (1).

On sait avec quelle brutalité inouïe cette décision fut exécutée. Longfellow a raconté en des vers immortels la cruelle tragédie de Grand-Pré. On attira les malheureux Acadiens dans leurs églises ; on les y retint prisonniers par trahison. Ceux qui se réfugièrent dans les bois, furent traqués comme des bêtes fauves. On passa par les armes quiconque opposait de la résistance. « Vos terres, votre bétail, vos propriétés et vos meubles, quels qu'ils soient, sont confisqués par la couronne », avait dit John Winslow aux laboureurs atterrés. Des fermes furent pillées et incendiées sous les yeux de leurs propriétaires parqués en troupeau sur le rivage de l'Océan. On n'eut d'égards ni pour les vieillards, ni pour les infirmes; beaucoup moururent pendant les nuits froides de cet inoubliable mois de septembre. Enfin l'on fit monter ces pauvres gens par

(1) Sur ces faits, voir l'ouvrage déjà cité de Rameau de Saint-Père ; Casgrain, *Voyage au pays d'Evangéline* (Paris, 1883) ; P.-H. Smith, *Acadia. A lost chapter in american history* (1884). A l'opposé de ces auteurs, M. Akins s'est fait, avec Parkman, le champion des Anglais de la Nouvelle-Ecosse. — Il est incontestable que, partagés entre leur désir de retenir les Acadiens et leur volonté d'en faire des sujets aveuglément dévoués à la couronne ; de plus, exerçant à distance loin d'un gouvernement indolent, Nicholson, Philipps, Armstrong, Cornwallis et Lawrence ont conduit peu à peu les Acadiens vers le piège dans lequel ils sont tombés en 1755. Ajoutons, pour être impartial, que du côté français plusieurs officiers et missionnaires, comme l'abbé Le Loutre dont le patriotisme intempérant fut blâmé par son évêque, usèrent de moyens discutables pour engager les Acadiens à demeurer fidèles au souvenir de leur ancienne patrie et même pour les tenir en état d'hostilité permanente contre l'Angleterre.

groupes de deux à bord de navires où ils furent entassés. Par un raffinement odieux, Lawrence avait différé jusqu'après la moisson l'exécution de son attentat, afin de n'avoir pas la peine d'engranger lui-même la récolte de ses victimes ; par une barbarie sans excuse, il ne craignit pas de séparer — et dans nombre de cas ce fut pour toujours — la femme du mari, le père de ses enfants (1) !

Rares furent les Acadiens qui échappèrent aux baïonnettes anglaises et à la déportation. La plupart de ceux qui se réfugièrent dans les bois, y périrent de maladie, de froid ou de faim ; quelques-uns tombèrent sous les flèches des Peaux-Rouges. Un petit nombre seulement réussit à gagner nos établissements du Canada. C'est ainsi qu'après une longue et douloureuse odyssée, deux de ces misérables arrivèrent un matin de décembre au bord de l'Oswégatchie. Les vêtements en lambeaux, hâves, tremblants de fièvre, les pieds et les mains couverts de blessures, ils avaient été recueillis par des sauvages de La Présentation qui les amenèrent à l'abbé Picquet. On devine l'émotion violente qui étreignit le cœur du missionnaire à l'aspect de ces « revenants. » Avec quel orgueil joyeux et attendri, il les reçut au fort ! Jean Berton et Pierre Daru, les deux victimes de Lawrence, étaient d'origine normande. Par un destin vraiment tragique, ils devaient être tués, quatre ans plus tard, pendant l'héroïque défense du fort Niagara (2).

(1) « Il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes, — a écrit l'historien Garneau, — de châtiment infligé à une population paisible et sans défense avec autant de calcul, de barbarie et de sang-froid ». « Rien, — dit aussi Haliburton, Anglais de la Nouvelle-Ecosse, — rien ne peut justifier cette profonde injustice, rien, pas même la nécessité. Les apologistes anglais ont beau faire, ils n'ont réussi à laver ni la couronne ni le gouvernement provincial de la Nouvelle-Ecosse de cette tache d'ignominie. »

(2) *Registre de La Présentation*, décembre 1755 et *passim.*

III. — La Journée de la Monongahéla. (9 juillet 1755).

Braddock s'était réservé une tâche moins facile et plus honorable que celle de réduire nos fortins de l'isthme de Shédiac ou de chasser de leurs chaumières des paysans inoffensifs. Parti de Will's Creek à la tête d'un corps d'armée de 2.200 hommes, il s'avança vers l'Ohio. Son objectif était d'abord de détruire le fort Duquesne, puis d'entreprendre le siège de Niagara.

Contrecœur avait eu connaissance des préparatifs faits en Virginie ; il avertit le marquis Duquesne de l'offensive anglaise et, sans perdre une journée, il invita nos alliés indigènes à « voler au secours de leur père » (1). L'appel fut entendu : de tous les points des hauts-pays, les Peaux-Rouges accoururent en grand nombre. Lalande observe à ce propos que le gouverneur avait pris lui-même la peine d'écrire à François Picquet, pour lui recommander d'envoyer le plus possible de sauvages à la Belle-Rivière, lui laissant du reste carte blanche pour agir dans l'intérêt supérieur de la colonie. C'est le 7 juin que Duquesne le mit au courant des projets de Braddock contre nos forts du sud-ouest. Sa lettre se terminait par cette phrase significative : « Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance. »

Le missionnaire mit son ardeur et son activité ordinaire à remplir les vœux du marquis. Il exhorta les guerriers de La Présentation à donner, en cette occasion décisive, « l'exemple du zèle, de la bravoure et de la fidélité au roi ». Sa parole obtint le plus vif succès auprès de ses Indiens, et, lorsque le capitaine de Beaujeu passa par la mission, en route pour la Belle-Rivière, beaucoup s'engagèrent à le suivre. Leur contingent eut ainsi sa part glorieuse à la journée de la Monongahéla (2).

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 52.

(2) V. Malartic, *Journal*, pp. 17-18 ; le *Journal* déjà cité de J.-C.-B. (Mss. à la *Bibl. Nat.*) ; deux relations anonymes du *Dépôt de la guerre* (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3404, n° 189 et vol. 3405, n° 100).

Le commandant du fort Duquesne était renseigné très exactement sur la marche de Braddock. Le 7 juillet, il apprit que ce général n'était plus qu'à six lieues de la place. Un dernier conseil de guerre fut aussitôt réuni auquel assistèrent les chefs indigènes. Le capitaine de Beaujeu fut d'avis qu'il fallait se porter à la rencontre de l'ennemi et dresser une embuscade dans les bois. Intimidés sans doute par le chiffre imposant des troupes anglaises, les sauvages combattirent d'abord cette proposition; mais le brave officier, dont ils goûtaient vivement les manières affables et la finesse d'esprit, sut les entraîner. De Beaujeu partit le 9, avant l'aurore, avec 250 soldats ou Canadiens et 600 Peaux-Rouges. Dumas et de Ligneris (1) lui servaient de lieutenants ; Contrecœur demeura à la garde du fort.

La petite armée s'avançait sur trois colonnes à travers les bois, lorsque, vers midi, à trois lieues environ du fort, les éclaireurs signalèrent la présence de l'ennemi. C'était l'avant-garde commandée par le colonel Gage ; elle avait passé la Monongahéla avec son artillerie et faisait halte en attendant ses caissons. L'embuscade était manquée. Une attaque à l'improviste pouvait peut-être encore nous donner la victoire. On doubla le pas et on s'avança en silence sous la voûte presque continue des arbres. Trop tard ! Les Anglais nous attendaient. La bataille ne s'engagea pas moins à la canadienne, impétueusement. Les Peaux-Rouges firent retentir la forêt de leur terrible cri de guerre, auquel répondit une salve de coups de canon. Le premier choc fut terrible : à peine l'action était-ellecommencée que de Beaujeu était blessé à mort par un éclat de bombe. Sauvages et Canadiens l'aperçurent gisant à terre, baigné dans son sang. Cette vue, jointe à l'impression de terreur que faisait sur les Peaux-Rouges le bruit incessant des « gros fusils », faillit causer une panique. L'énergique Du-

(1) Capitaines des troupes de la colonie qui devaient se succéder au fort Duquesne en qualité de commandants. Après avoir servi brillamment au Canada, en dernier lieu comme major-général et inspecteur des troupes, Dumas fut nommé gouverneur des Iles de France et de Bourbon. V. G. Saint-Yves, *La perte du Canada et les papiers de Dumas* (Paris, Imprimerie Nationale, 1901).

mas, qui prit le commandement en cet instant critique, sauva la situation. Aux cris de « Vive le roi ! », il rallia les miliciens et les soldats, démontra aux Indiens que les canons faisaient plus de bruit que de mal, et qu'il n'était que de tuer les artilleurs sur leurs pièces pour réduire ces dernières au silence. Il mit ses Canadiens, tous adroits tireurs, au centre de la ligne du feu et déploya les sauvages sur les ailes en demi-cercle pour envelopper l'ennemi. L'ordre fut exécuté rapidement, si rapidement même que les Anglais, qui se croyaient déjà vainqueurs, interrompirent soudain leurs hurrah de triomphe. Le combat fut acharné de part et d'autre : il dura quatre heures. Au premier coup de canon, Braddock était accouru au secours de son avant-garde, laissant derrière lui le colonel Dunbar. Ses hommes appartenaient presque tous à des corps de troupes métropolitaines, depuis longtemps débarquées ; ils se battirent avec courage, mais à l'européenne, c'est-à-dire en présentant des formations profondes au feu de tirailleurs, masqués derrière les arbres et dont chaque coup de fusil faisait un vide dans leurs rangs. Les canons pris ou encloués, nos Indiens chargèrent avec furie pour venger la mort d'« Onnontio ». Leurs cris épouvantables, l'aspect effrayant de leurs corps à demi-nus, peints de couleurs bizarres, contribuèrent à précipiter la déroute de l'ennemi. Le casse-tête à la main, ils poursuivirent alors les fuyards qui repassèrent la Monongahéla dans le plus grand désordre. Ils les auraient presque tous assommés, s'ils n'avaient été distraits du massacre par le souci du pillage.

La victoire nous laissait un immense butin : quinze drapeaux, une vingtaine de pièces d'artillerie, la majeure partie des armes, des munitions et des équipages des Anglais, enfin, la caisse militaire et les papiers de Braddock (1). L'en-

(1) Entre autres pièces, on y trouva certaines lettres du colonel Napier et du capitaine Stobo qui fournirent la preuve que le plan des opérations en voie d'exécution avait été combiné à Londres au mois de novembre précédent (Cf. Le *Mercure* d'octobre 1755, *L'Observateur Hollandois*, lettre VII, pp. 18 et suiv., le *Mémoire* du 21 décembre 1755 et le *Memorandum des ministres de France* de 1756). Stobo, qui avait abusé de sa situation d'otage pour fournir des renseignements sur les forts du Canada, fut jugé à Montréal et passé par les armes, comme un vulgaire espion.

nemi avait perdu les deux tiers de ses effectifs. Braddock lui-même, qui s'était conduit avec un magnifique courage, était atteint d'une blessure mortelle. Washington, le seul de ses lieutenants qu'épargnèrent les balles, sauva les débris de l'armée (1). « Nous avons été battus, — écrivit-il, — et battus honteusement par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant le combat, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada, et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits et nous avons tout perdu. » C'était la vérité. Mais Washington oubliait de rendre justice aux sauvages, dont le concours nous avait été si précieux que Parkman a pu dire : « Les Indiens remportèrent la victoire » (2).

Or, il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ceux-ci se trouvaient à la bataille grâce au zèle déployé par le fondateur de La Présentation. Lalande l'affirme, en un passage de sa *Notice* qui mérite d'être reproduit : « Cet événement, dit-il, on le devait principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis Duquesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi échauffa tellement leur imagination qu'ils croyaient dans le combat voir le missionnaire à leur tête, les encourageant et leur promettant la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues. » (3)

Le *Registre* de La Présentation prouve en effet que l'abbé ne quitta pas la mission du 13 juin à la fin de juillet 1755. A la première de ces dates, il signe l'acte de baptême (4) d'une fille du nouveau garde-magasin du poste, Foucher, époux de Marie Chénier. Pour la première fois, il fait suivre sa signature de la

(1) Dunbar, commandant de l'arrière-garde et qui ne s'était pas trouvé à l'action, ne fut pas tenté d'en entamer une autre. Sacrifiant ses munitions et son artillerie, il se replia précipitamment jusqu'au fort Cumberland.

(2) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 223. « The Indians won the victory. »

(3) Il ajoute : « C'était là une de leurs superstitions, dont il avait bien de la peine à les faire revenir. »

(4) « Parrain Martel de Gayon, élève dans les Magasins du roy ; marraine, Louise Valade, femme du forgeron du poste. »

mention : « Supérieur de la mission sauvage et missionnaire du roy. »

Le 28 juillet, il donnait l'hospitalité à l'état-major du second bataillon de Béarn. Malartic écrit dans son *Journal* que, ce jour-là, la première division de Béarn, qui s'acheminait vers Frontenac en trois échelons, après avoir monté les deux Galops et doublé la Pointe à l'Ivrogne, « traversa du nord au sud pour aller camper sous le fort de La Présentation qu'elle salua par trois décharges de vingt fusils, usage observé dans la colonie pour en imposer aux sauvages. Ce fort est un carré flanqué par quatre bâtiments en forme de bastions, joints par des courtines faites avec des pieux debout. Il y a une garnison de 30 hommes. Les quatre bâtiments sont occupés, le premier par le commandant, le second par la garnison, le troisième par le missionnaire et la chapelle, et le quatrième par le magasin et le garde... » (1). De fait, à la suite de l'acte de baptême de Laurent Charles, fils d'une sauvagesse et d'un Français, figurent, auprès des noms du missionnaire et du chevalier de Portneuf, le nouveau commandant du poste (2), les signatures du lieutenant-colonel Hurault de l'Hospital, de l'aide-major Malartic, du capitaine des grenadiers, Dalquier, de l'aumônier du régiment Félix de Bercy, du chirurgien-major Massé, etc. (3).

IV. — Le marquis de Vaudreuil et François Picquet. — Une épidémie de vérole à La Présentation.

Vers cette même époque, Duquesne, qui, depuis un an, sollicitait son rappel, fut relevé de son gouvernement. Vaudreuil lui succéda (4).

(1) Pp. 15-16. Le 29, la première division — 240 soldats — repartait pour laisser place aux deux autres.

(2) Ce lieutenant des troupes de marine venait de Toronto. V. ci-dessus.

(3) Parmi les noms des autres officiers, nous relevons ceux de Delbreil, de Bachoisy, de Barraute, Tourville, Demontgay, Donay, Demarolle, Lépargnière, Legla.

(4) La commission de Vaudreuil fut enregistrée par le conseil de Québec seulement le 10 juillet 1755. — « Ange Duquesne de Menne-

Pierre-François Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal, fut accueilli avec enthousiasme par les Canadiens, fiers de posséder à leur tête un de leurs compatriotes les plus populaires. On n'avait pas perdu le souvenir de la prospérité du pays sous la sage administration de son père, le marquis Philippe (1).

L'abbé Picquet devait entretenir avec le nouveau gouverneur des relations sinon cordiales, au moins toujours parfaitement correctes. Volontiers, il fera l'éloge de « la grande politesse et de l'abord facile », des « intentions bonnes et droites », de « la douceur et de la bienfaisance naturelle » de Vaudreuil, qui fut, en effet, un homme affable, intègre et sincèrement dévoué aux intérêts des colons (2).

En revanche, notre compatriote n'était pas éloigné de croire avec Doreil que « les circonstances étaient un peu trop fortes » pour la tête du marquis, et il convenait, en termes discrets, qu'il manquait parfois de décision et d'énergie. Au fait, le gouverneur devait se montrer trop souvent inférieur à sa lourde tâche : faible, irrésolu, « peu éclairé », et, comme tel, jaloux à l'excès de son autorité; incapable, d'autre part, de se dégager, autant qu'il aurait fallu, des préjugés canadiens pour rendre complète justice aux troupes métropolitaines, il se laissera berner et exploiter par des hommes corrompus. Tout en connaissant et en déplorant les malversations commises par la

ville avoit conduit heureusement les affaires du Roi, donné de la gloire à ses armes, sagement pourvu à toutes les parties de la colonie et rétabli plus d'ordre qu'il y en avoit eu jusqu'alors. » On devait regretter trop tôt cet habile administrateur et ce vaillant soldat : ce fut « lorsque son successeur eut commis assez de fautes pour faire dire que si le marquis Duquesne avoit commandé, on auroit réussi. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 57.) — Sur Duquesne, v. Jal, *Abraham Duquesne* (Paris, Plon, 1873), t. II. p. 575.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 58. — Né à Québec en 1698, Pierre-François entra dans la marine. Lieutenant des vaisseaux du Roi en 1729, gouverneur des Trois-Rivières en 1732, il remplaça Bienville à la Louisiane en 1742, puis, après bien des sollicitations, il obtint de succéder à Duquesne en 1754. (Duquesne au ministre, 9 et 12 octobre *Arch. du min. des colonies ; Canada, correspondance des gouverneurs*, f[os] 271 et 289.)

(2) Parkman, *op. cit.*, t. II, p. 376.

bande de forbans qui escroquaient en règle la colonie, il n'osera pas faire d'éclat pour mettre un terme au scandale (1).

Du moins, — et c'est pour nous un plaisir de le constater, — François Picquet sut se tenir à l'écart des dissensions regrettables qui troublèrent si profondément le Canada sous l'administration de son dernier gouverneur. Dans ce haut fonctionnaire, il eut constamment la sagesse d'honorer le représentant du pouvoir royal, l'image vivante de la patrie. De son côté, Vaudreuil sut reconnaître le mérite du supérieur de La Présentation, comme le prouve, en dehors du bel éloge qu'il devait en faire plus tard (2), cette importante déclaration de Lalande relative à leur correspondance : « Les lettres de M. de Vaudreuil, depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de témoignages de confiance et de satisfaction. »

Leurs relations débutèrent, semble-t-il, le 14 août 1755. Ce jour-là, en effet, le nouveau gouverneur recevait en audience à Montréal un certain nombre de sauvages, venus de La Présentation pour le complimenter. Leur harangue ne vaudrait pas la peine d'être rappelée, si elle ne faisait allusion à la victoire de la Monongahéla et aux courses dirigées vers la Virginie et le Maryland. Nos féroces auxiliaires des hauts-pays avaient profité de la défaite de Braddock pour pénétrer jus-

(1) Vaudreuil a été l'objet de jugements très divers. Pour « se maintenir », il a plus ou moins couvert, sans le bien comprendre ni le vouloir, les concussionnaires de la colonie, et, d'autre part, il fut en désaccord presque continuel avec la plupart des chefs de l'armée : Dieskau, Bougainville, Bourlamaque et Montcalm. De là vient qu'il été maltraité en général par les Français de France, tandis que les Canadiens se sont efforcés de le défendre. Pour le juger avec équité, il faut se reporter à la vigoureuse et savante étude de M. René de Kérallain, *La Jeunesse de Bougainville et la Guerre de Sept ans* (Paris, 1896). Par piété filiale, cet érudit, qui se fait de la critique historique une tout autre idée que tels écrivains d'outre-mer beaucoup trop vantés, s'est attaché à détruire les légendes ridicules ou malveillantes que l'on tendait à accréditer sur le rôle de nos officiers au Canada, de 1755 à 1760. M. de Kérallain a brillamment soutenu les droits de la vérité. Il nous est agréable de l'en féliciter, comme de pouvoir, par la même occasion, rendre hommage à sa parfaite courtoisie et à son inépuisable bienveillance.

(2) Nous citerons à sa date le certificat délivré par Vaudreuil à l'abbé Picquet en 1765.

que dans les vallées de la Shenandoak et de la Juniata, et y commettre des atrocités dont le seul récit fait frémir. Il est vrai que, par leurs maladresses et leurs provocations, certains gouverneurs anglais avaient surexcité au dernier point la fureur des Peaux-Rouges. Shirley ne venait-il pas de les taxer à deux cents livres et d'inviter ses administrés à les pourchasser sans merci? (1) Par une contradiction singulière, tout en nous reprochant avec indignation d'avoir su rallier à notre cause la majeure partie des sauvages, les Anglo-Américains ne laissaient pas d'utiliser les services de ceux qui leur restaient fidèles et ne négligeaient rien pour gagner les autres (2). Ils faisaient notamment tous leurs efforts pour débaucher ceux qui avaient embrassé notre parti : le 10 août, une députation d'Agniés visitait, dans ce but, les Iroquois de La Présentation et, peu après, ceux du Sault Saint-Louis qui repoussèrent également leurs avances (3).

A la date où se produisit cette double tentative, le baron Dieskau, chef suprême de nos troupes de terre, s'avançait avec une armée de 3.000 hommes, dont 1.600 Canadiens et 700 sauvages (4), vers les rives du lac Saint-Sacrement, où les Anglais avaient eux-mêmes réuni des forces imposantes. A une faible distance au nord de la « maison de Lydius », Will Johnson venait de commencer les travaux du fort William-Henry (5), afin de posséder une base sérieuse d'opérations au milieu des montagnes boisées de ce pittoresque pays (6).

(1) *Gazette d'Amsterdam*, feuille LXV, 15 août 1755. — V. aussi la harangue prononcée par Torris, gouverneur de Pensylvanie à l'assemblée générale de Boston, étalage larmoyant de la défaite de Braddock et des cruautés commises par les sauvages.

(2) V. dans *L'Observateur Hollandois* (lettre VII, p. 35), les curieuses négociations des officiers de Lydius avec les Indiens de Penamanchekek.

(3) *Registre de La Présentation*, date précitée.

(4) Les Iroquois du Sault-Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes formaient plus de la moitié du corps auxiliaire.

(5) Appelé aussi fort George. (Lettre de Johnson du 3 septembre 1755).

(6) Avec cette reprise des hostilités sur terre coïncidaient de nouvelles violences exercées par Boscawen. En juin, l'amiral avait fait savoir aux pêcheurs français des parages de Terre-Neuve et de l'Ile-Royale qu'ils ne seraient pas inquiétés. Deux mois après, ceux-ci se voyaient poursuivis ; leurs barques et leurs filets étaient confisqués.

C'était une menace pour le fort Saint-Frédéric que le marquis de Beauharnais avait fait bâtir, en 1731, sur la Pointe à la Chevelure.

Dieskau était un brave, mais rude soldat, et qui, en sa qualité de Saxon, menait ses hommes à l'allemande (1). Il mécontenta ses officiers par son manque d'égards et ne sut pas se concilier la confiance de nos auxiliaires indigènes, à vrai dire indépendants et ombrageux à l'extrême. Après avoir laissé la moitié de ses effectifs à la Pointe à la Chevelure, il se dirigea d'abord vers Lydius, puis le 8 septembre, changeant tout à coup d'itinéraire, il marcha droit aux détachements campés sur le bord méridional du lac, vers la position actuelle du Crown-Point. Il réussit à repousser un corps d'environ un millier d'hommes, mais il tenta vainement d'enlever avec ses seules troupes régulières les lignes où l'ennemi s'était fortifié. Grièvement blessé, il fut fait prisonnier, et sa petite armée se replia en désordre sous les murs du fort Saint-Frédéric (2). Par bonheur, Johnson n'osa pas profiter de son succès pour s'avancer contre nos postes du lac Champlain et du Richelieu.

(1) « C'était un admirateur et un ami intime du maréchal de Saxe. » (Diderot, *Mémoires*, t. I, p. 197.) « Un vrai grenadier », dit encore le chevalier de Montreuil, aide-major général de l'armée, dans une lettre du 10 octobre 1755 (*Arch. du min. de la guerre ; dépôt de la guerre*, vol. 3417, nº 10). — V. sur le caractère aventureux de Dieskau et son rôle dans les affaires de Courlande, l'ouvrage de Saint-René Taillandier sur *Maurice de Saxe* (Paris, 1865).

(2) Dieskau rejeta la responsabilité de la défaite sur les Iroquois qui refusèrent de donner (Lettre à d'Argenson, 14 septembre ; *Arch. du min. de la guerre ; dépôt de la guerre*, vol. 3405, nº 80). Il est à remarquer que les Indiens en général étaient peu sympathiques au baron qui les rebutait par ses manières cassantes ; ensuite, que le contingent iroquois avait à combattre les Agniés, ce qu'il ne devait faire qu'avec la plus grande répugnance. En réalité, Dieskau fut le véritable artisan de sa perte. Rien ne l'obligeait à faire cette folie de jeter 200 soldats sur des retranchements, défendus par du canon et plusieurs milliers d'hommes. Sur la bataille, V. les lettres de Montreuil du 10 octobre, et de Doreil du 20 octobre 1755 ; — une relation anonyme de l'événement qui se trouve dans les papiers de Bougainville, et le récit de Montreuil, publié par Faucher de Saint-Maurice, dans *Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, (Québec, Côté, 1885, t. IV, p. 144).

* * *

Pendant que l'impéritie de Dieskau mettait ainsi le Canada en péril, l'abbé Picquet se trouvait à Frontenac, où il était arrivé, le 12 septembre, avec quarante de ses guerriers (1).

Notre victoire de la Monongahéla avait brisé l'offensive anglaise dans le bassin de la Belle-Rivière, mais la présence de Shirley à Oswégo nous inspirait des inquiétudes : il était toujours à craindre que le colonel ne tentât un coup de main contre nos postes de l'Ontario. Aussi de Villiers venait-il de s'enfermer à Niagara avec une garnison de 500 hommes, et à Frontenac, les soldats des bataillons de Guyenne et de Béarn travaillaient avec ardeur à compléter les fortifications, jugées insuffisantes par les ingénieurs militaires.

A ce propos, il est intéressant de constater que le « moulin à scie » de La Présentation commençait à rendre les services les plus appréciables (2). Les planches et les poutrelles qu'il débitait sans relâche étaient utilisées non seulement pour les bâtisses du fort, mais encore pour les petits navires en construction au bord de la baie de Cataracouy. Vers la fin d'octobre, on lançait une corvette sur le lac. A ce moment nous avions déjà mis à flot deux goélettes destinées à Niagara, et notre flottille ontarienne n'allait pas tarder à s'augmenter d'une seconde corvette, d'un armement supérieur à celui de la première. Tous ces vaisseaux, d'un tonnage relativement élevé, devaient assurer les communications entre La Présentation, Frontenac, Toronto et Niagara, transporter les hommes de troupe, l'artillerie, les bagages, les munitions de guerre et de bouche, enfin, lutter sans trop de désavantage contre les nombreuses « berges » et les quatre canonnières que les Anglais possédaient eux-mêmes. Sous la direction de La Force, l'ancien garde-magasin improvisé architecte naval, et

(1) Malartic, *Journal*, p. 22.

(2) « Le 7 novembre, on équipa trois bateaux pour aller à La Présentation prendre des planches pour couvrir les casernes. » Malartic, *Journal*, p. 35.

d'un gentilhomme canadien nommé La Broquerie, ils firent d'incessantes croisières sur le lac, coulant plusieurs bateaux de Chouaguen et contraignant les autres à demeurer en vue du port (1).

Le lendemain de leur arrivée à Frontenac, les sauvages de l'abbé Picquet chantèrent leur chanson de guerre, prélude obligatoire de toute expédition. Les jours suivants, ceux du moins où le mauvais temps ne leur offrit pas l'occasion de s'enivrer et de « faire les diables » en dépit des objurgations de leur missionnaire (2), ils dirigèrent une série de reconnaissances vers les îles voisines de Cataracouy et jusque sur la côte méridionale du lac. A la date du 25 septembre, l'aide-major Malartic note dans son *Journal :* « Les sauvages sont arrivés à deux heures après-midi avec deux prisonniers qu'ils ont faits auprès de Chouaguen. Ils disent avoir tué trois hommes. Les prisonniers rapportent que le général Shirley est à Chouaguen avec 2.000 hommes, qu'il y a fait construire quatre corvettes ou bateaux, deux de 12 canons et les autres de 8, et qu'il est décidé à attaquer Frontenac ou Niagara. » (3)

Le même jour, deux courriers du gouverneur parvenaient au fort, porteurs d'ordres contradictoires. Par eux, l'on connut le désastre subi par Dieskau. La défaite d'un général dont le succès ne paraissait faire aucun doute un mois auparavant, causa la plus pénible surprise. De nouveau, il fallait nous attendre de la part de nos adversaires à une reprise prochaine des hostilités.

Le 26 septembre, l'abbé Picquet revint précipitamment à La Présentation avec ses sauvages et leurs prisonniers. Sa présence y était plus que jamais nécessaire, non seulement pour dissiper les alarmes que causaient à la garnison et aux Peaux-Rouges le voisinage inquiétant des troupes anglaises concentrées entre Orange et Oswégo, mais surtout pour y combattre un fléau cent fois plus redoutable : la petite vérole.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 76. — Malartic donne les noms de nos navires : les corvettes *Mise de Vaudreuil* (16 canons de 6), et *Hurault* (12 canons de 6), les goélettes *Louise* (8 canons de 3) et *Victor* (4 petites pièces).

(2) Malartic, *Journal*, p. 23.

(3) *Ibid.*, p. 25.

Devant cette maladie qui décimait périodiquement leurs « wigwams », les Indiens manquaient de cœur : ils fuyaient avec horreur cabanes et villages contaminés, abandonnant sans soins et sans ressources les malheureuses victimes (1).

L'épidémie se déclara, semble-t-il, le 14 octobre (2). C'est du moins ce jour-là qu'eut lieu à la mission le premier enterrement de varioleux, constaté par le *Registre*. La malpropreté habituelle aux Peaux-Rouges suffirait seule à expliquer cette première apparition du fléau sur les bords de l'Oswégatchie. Il est toutefois possible que le germe de la contagion ait été apporté dans le village par quelqu'un des nombreux étrangers : soldats, commerçants ou colons, qui le traversaient chaque jour. Quoi qu'il en soit, la maladie épargna les blancs, et même dans une certaine mesure les Indiens adultes, tandis qu'elle sévit effroyablement sur leurs « squaws » et leurs enfants en bas âge. Du 14 octobre aux derniers jours de décembre, où elle cessa ses ravages, on peut compter sur la liste funèbre du *Registre* trente-deux noms, la plupart de bébés de moins de trois ans et de femmes dans la fleur de l'âge (3).

(1) Un fait entre mille montrera quelle répulsion, mêlée d'effroi, la petite vérole inspirait aux Indiens, qui faisaient d'ordinaire si bon marché de leur vie. Au printemps de 1756, 500 d'entre eux, que Marin amenait de l'Ouest au fort Presqu'île, rebroussèrent chemin, à l'exception d'une quarantaine, sur le seul bruit que la maladie régnait parmi les Français. — « Les sauvages ne redoutent rien tant que cette maladie ; effectivement, elle les traite cruellement quand ils en sont attaqués, soit par défaut de soins convenables, soit par disposition dans leur sang. » (*Journal de Bougainville.*)

(2) Le 11, Malartic couchait à La Présentation avec un sergent, 12 soldats et 8 Canadiens. « J'y trouvai le commandant à table avec 8 sauvages des Cinq-Nations qui lui ont porté des colliers pour M. de Vaudreuil. » A son retour de Montréal, le major repassa par la mission, où il joignit le nouveau commandant de Niagara, Duplessis. En cours de route, il avait dépassé « six Iroquois de La Présentation qui venaient de porter à M. le général les colliers des Cinq-Nations ». (*Journal*, p. 28-33). Il ne dit rien de la vérole.

(3) L'épidémie fut surtout meurtrière du 17 novembre au 10 décembre, comme le prouve la liste, à laquelle nous faisons allusion, « des personnes mortes pendant le cours qu'a eu dans ce village la petite vérole ». Il est à noter qu'elle visita tous nos postes des hauts pays vers la même époque et qu'elle régnait encore dans plusieurs dentre-eux au mois d'avril 1756.

Pendant ces terribles semaines, François Picquet fut à la hauteur de sa tâche, luttant avec énergie pour empêcher la propagation du fléau, consolant les malades, assistant les moribonds, ensevelissant les morts, se dévouant en un mot comme il savait le faire. Lalande — constatons-le une fois de plus —, quoique bien renseigné d'ordinaire sur les faits et gestes de son ami, est tout naturellement muet sur un épisode qui ferait quelque honneur à son trop modeste héros. Par bonheur, certaines indications, hâtivement jetées sur le *Registre de La Présentation*, nous laissent entrevoir ce que fut l'admirable dévouement du missionnaire : « Le 28 octobre — lisons-nous dans les actes de sépulture — j'ay enterré l'Iroquois qui étoit mort dans ma chambre le 27. » Dans ma chambre ! Ainsi l'abbé n'hésitait pas à accorder cette hospitalité dangereuse aux sauvages agonisants. Nous savons, d'autre part, que devant l'invincible répulsion qu'inspiraient aux Indiens les cadavres noirs et défigurés des varioleux, il les ensevelissait de ses propres mains avec l'aide de ses vaillants collaborateurs, MM. Magon de Terlaye, et Delagarde et avec l'assistance de soldats émus de compassion.

Enfin l'épidémie cessa de faire de nouvelles victimes, et la communauté chrétienne des bords de l'Oswégatchie put reprendre son aspect habituel (1). Ce ne fut malheureusement pas pour bien longtemps, car la guerre n'attendit pas le retour du printemps pour ramener dans la Nouvelle-France, avec les joies patriotiques et l'orgueil des batailles heureuses, son lamentable cortège d'angoisses, de misères et de deuils.

(1) Le *Registre* de la mission vaut la peine d'être feuilleté vers le début de 1756. Visiblement, l'étrange diversité des événements a nui plus d'une fois à la régularité des écritures. A dire vrai, quoique fils et petit-fils de notaires, François Picquet n'était guère d'humeur à tenir un livre avec la minutie scrupuleuse d'un parfait tabellion. Il jetait ses notes au hasard des pages avec un amusant dédain de l'ordre et de la précision. A la fin de janvier, il rappelle qu'il a béni, l'année précédente, six mariages d'Indiens. Le 9 février, il inscrit les noms de trois jeunes hommes et de seize femmes ou fillettes qu'il avait baptisés, en présence du chevalier de Portneuf, commandant, du garde-magasin Foucher, de ses assistants, « tous deux missionnaires des Iroquois », et « de la plus grande partie des sauvages du village ».

V. — Le renversement des alliances et le premier traité de Versailles (1er mai 1756).

Les hostilités, spontanément rallumées en Amérique septentrionale dans l'été de 1755, inauguraient une nouvelle phase, la dernière et la plus sanglante, de cette « seconde guerre de Cent Ans », qui commença vers 1688 et dont l'enjeu n'était plus la possession du sol de la France, mais, avec la domination des mers, la conquête d'un immense empire colonial.

L'opinion française avait été profondément affectée par le meurtre de Jumonville et l'attentat de Boscawen, suivis de la rafle brutale de nos navires et de l'odieuse dispersion des Acadiens (1). Mais, comme c'est assez l'ordinaire chez nous, l'ébranlement ne fut que passager. L'historiographe Moreau, un des rares écrivains qui s'efforcèrent alors de secouer l'apathie du public, constate avec mélancolie que sa tentative « n'a presque pas excité la curiosité » (2). Quant au gouvernement, il se contenta de rappeler le duc de Mirepoix après les événements de juin ; pendant tout le second semestre de 1755, il conserva une attitude passive, sans tenter les moindres représailles contre les attaques des croiseurs anglais. Bien plus, notre diplomatie engagea des conversations secrètes tant à Londres qu'à Paris, et vers la fin de décembre, au lieu de frapper avec vigueur sur d'irréconciliables ennemis, Louis XV se bornait encore à un échange de notes avec le cabinet britannique. De l'autre côté de la Manche, on paraissait plus décidé : l'opinion publique inclinait nettement à la guerre, mais à la guerre

(1) Voltaire, son représentant le plus « claironnant », écrit : « J'étais Anglais naguère ; je ne le suis plus depuis qu'ils assassinent nos officiers en Amérique et qu'ils sont pirates sur mer ». (*Au marquis de Courtivron*, 12 juillet 1757). Voltaire parle déjà des « pirateries » britanniques dans une lettre à Paris-Duverney, du 26 avril 1756.

(2) Moreau se consolait — plutôt mal ! — par cette réflexion que « les Français écrivent peu pour défendre les intérêts de leur patrie. Ils la traitent comme les femmes qu'ils aiment le mieux. Ils commencent par rire du mal qu'on en dit ; ils finissent par se battre pour elles ». (*L'Observateur Hollandois*. Lettre II, p. 5.)

maritime. Seuls y étaient encore opposés un certain nombre de députés du parti libéral, effrayés par l'énormité de la dette du pays, quelques grands propriétaires terriens, inquiets de voir le gouvernement courir des aventures outre-mer, enfin de riches négociants, convaincus de la sagesse de cet axiome que l'esprit de « conquête est incompatible avec le commerce » (1). Mais la coterie qu'on désignait à la cour sous le nom de « faction hanovrienne », mais la majeure partie du peuple, surtout du peuple de Londres, « séduit par sa vieille haine pour la France », poussaient à la rupture : « On veut une guerre maritime », écrit le duc de Newcastle, le premier ministre d'alors ; « pas d'opérations sur le continent, pas de traités de subsides » (2). Ces déclarations renfermaient tout un programme auquel le cabinet de Saint-James se conformera docilement.

Maîtresse des océans, la Grande-Bretagne deviendrait du même coup la souveraine du commerce : c'est ce que sentait, obscurément encore, le peuple anglais, c'est ce que comprenaient déjà mieux quelques-uns de ses chefs. Mais pour atteindre à ce double résultat, il fallait au préalable ruiner la marine française qui se reconstituait rapidement (3).

Le dessein des ministres de Georges II fut quelque temps de réconcilier l'Autriche et la Prusse pour former contre nous une coalition nouvelle qui assurât la sécurité du Hanovre. La France, privée d'alliés, incapable de lutter sur mer contre la

(1) V. Sir Alfred Lyall, *The Rise of the British Dominion in India*, Londres, Murray, 1893, p. 82. Cité par M. de Kérallain, p. 121.

(2) *A Holdernesse*, 25 juillet 1755.

(3) Après Rouillé, Machault se dépensait en louables efforts pour réparer les pertes de nos escadres dans la dernière guerre et les remettre en état de lutter sans trop de désavantage contre celles de nos rivaux. Sous son énergique impulsion, les arsenaux se remplissaient ; on armait de nouveaux bâtiments. D'autre part, notre flotte marchande s'augmentait à vue d'œil. Depuis 1748, le commerce de la métropole avec ses colonies, avec « les Iles » en particulier, avait pris un brillant essor. Les richesses de l'univers affluaient à Bordeaux, à la Rochelle, à Nantes, qui devaient longtemps se souvenir de ces années d'exceptionnelle prospérité. C'était là aux yeux des patriotes insulaires une situation intolérable : à tout prix l'on devait empêcher le relèvement de la puissance maritime et coloniale de la France.

Grande-Bretagne, serait bientôt contrainte d'accepter telles conditions qu'il plairait à ses vainqueurs de lui imposer. Mais la défiance qu'inspirait à Frédéric sa voisine et rivale Marie-Thérèse, les grands projets de revanche conçus par Kaunitz, s'opposaient à la réalisation d'un rêve si ambitieux. Dans l'impossibilité d'aboutir par cette voie, repoussé par le cabinet de Vienne qui formulait des demandes de subsides toujours plus élevés, éconduit à la Haye, perdant chaque jour de son influence à Saint-Pétersbourg, le gouvernement britannique, préoccupé d'ailleurs de concilier la défense des Etats électoraux du souverain (1) avec l'opposition grandissante de l'opinion contre la guerre continentale, fut amené à rechercher l'appui du roi de Prusse. La négociation, ébauchée dès les premiers jours du mois d'août, se poursuivit sans grands résultats jusqu'à la fin de novembre. Toutefois l'absence de scrupules et le sans-gêne cynique du philosophe de Sans-Souci, peut-être même ses illusions sur le rôle d'arbitre qu'il espérait jouer entre la France et sa rivale, facilitèrent la conclusion du traité d'alliance qui fut signé à Withe-Hall (2), le 16 janvier 1756. Les hautes parties contractantes s'engageaient à maintenir la paix en Allemagne et à prendre les armes « contre toute puissance qui violerait le territoire germanique ».

Ainsi, la politique insulaire triomphait. Avec une rare conscience des destinées de leur patrie, Newcastle et ses collègues tout en se refusant à sacrifier les intérêts personnels du roi aux exigences de l'opinion, abandonnaient toute action sur le continent pour consacrer les forces vives du pays à la lutte maritime et coloniale. Frédéric II n'était-il pas assez fort et assez habile pour assurer la tranquillité de l'Allemagne et tenir en échec nos armées, tandis que l'Angleterre battrait nos flottes sur les océans?

(1) Georges II était électeur de Hanovre, et, si la nation anglaise faisait peu de cas de cette petite annexe continentale, le roi, lui, s'y intéressait vivement. Quand il comprit qu'à l'avenir toute la politique autrichienne allait être subordonnée à la reprise de la Silésie, il songea à se donner un allié moins exigeant et plus soucieux des doubles intérêts de l'Angleterre.

(2) Connu aussi sous le nom de traité de Wesminster, nom qui conviendrait mieux à l'accord de 1744.

Averti par l'impératrice des agissements des cours de Londres et de Berlin, Louis XV éleva enfin la protestation qu'il avait eu la longanimité de différer jusqu'à la fin de l'année. Le 21 décembre, Rouillé faisait remettre à Fox (1) une demande de restitution des prises, formulée sur le ton d'un ultimatum. Cette pèce flétrissait avec indignation les hostilités commises pendant l'été ; elle exigeait du roi d'Angeterre « une réparation éclatante de l'outrage fait au pavillon français et des dommages causés aux sujets de Sa Majesté ». Louis XV réclamait, comme condition préalable de toute reprise des relations entre les deux cours, « la restitution prompte et entière de tous les vaisseaux français, tant de guerre que marchands..., et de tous les officiers, soldats, matelots, artillerie, munitions, marchandises... » Cette énergique réquisition fut un coup de surprise pour Newcastle, qui comptait trop sur l'indolence et sur les dispositions pacifiques du roi, sur les divergences de vues et l'indécision de ses conseillers ordinaires. Cependant il n'hésita pas à repousser une restitution qu'il venait d'ailleurs de combattre devant le Parlement (2). Il répondit à l'ultimatum de la France par une note du 13 janvier 1756, déclinant la satisfaction exigée et fermant par là-même la porte à toute nouvelle conversation diplomatique. Mais la véritable réponse des ministres anglais était contenue dans le traité de Whithe-Hall, signée par eux trois jours plus tard (3)

(1) En octobre, Fox, depuis lord Holland, avait remplacé Th. Robinson comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (Département du Sud).

(2) Le 15 décembre, la Chambre des Communes, consultée sur la proposition de déclarer de bonne prise nos vaisseaux, rejetait cette proposition à une grande majorité. Peut-être est-ce cet acte de sagesse qui encouragea Louis XV à lancer son ultimatum. Par ce fait on jugera sans doute que, dans le très remarquable ouvrage qu'il a publié sur *Louis XV et le renversement des alliances* (Paris; Alcan, 1896, in-8°), M. Richard Waddington, généralement trop sévère pour le gouvernement français, n'aurait pas dû écrire : « Très disposés à reprendre les pourparlers sur la base de leurs anciennes prétentions, les ministres du roi George n'osaient pas braver l'opinion en acceptant comme condition préalable une restitution qui eût été la condamnation de la politique *sanctionnée par les votes du Parlement...* » (p. 15).

(3) C'est le 4 janvier que Frédéric avait renvoyé à Londres l'instrument du traité aux fins de signature. Le rapprochement des dates n'est-il pas significatif ?

Quand on connut à Versailles l'accord anglo-prussien, ce fut une explosion de colère indignée. Louis XV ressentit vivement l'affront que Frédéric lui infligeait si gratuitement. Son déplaisir fut d'autant plus profond que lui-même, sollicité par Marie-Thérèse, avait fait preuve de plus de bonne foi envers son allié de la veille, en mettant une sorte de point d'honneur à ne le point abandonner (1).

Cette nouvelle défection de l'astucieux « Fritz » leva naturellement ses scrupules. La Prusse se dérobant, l'Autriche s'offrant d'elle-même, le roi ne pouvait que se prononcer en faveur de celle-ci. Et voilà comment à l'ancienne politique de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, la cour de Versailles dut en substituer une nouvelle : au « syndicat de garantie » entre l'Angleterre et la Prusse, ne fallait-il pas opposer un autre syndicat, d'égale puissance, entre la France et l'Autriche? Le « renversement des alliances » devenait inévitable, disons mieux : nécessaire.

Ce changement de front de notre diplomatie n'était donc pas si déraisonnable qu'on l'a trop souvent proclamé. Alliée de l'Autriche, la France perdait, il est vrai, l'espoir de prendre sa revanche sur les champs de bataille des Pays-Bas (2) des échecs qu'elle pourrait éprouver en Amérique ou sur les mers ; elle assurait du moins la sécurité complète de son front de terre, elle était libre de disposer de toutes ses ressources en

(1) Le roi avait reçu les premières ouvertures de l'ambassadeur autrichien, Stahremberg, vers l'époque où Newcastle entamait les pourparlers avec Frédéric. Les conférences de Babiole commencèrent le 8 septembre. Mais au début de janvier, Louis XV envoyait encore à Berlin le duc de Nivernais, un diplomate d'une certaine envergure, afin de resserrer, s'il en était temps encore, l'ancien pacte d'amitié. — La publication des Mémoires de Bernis, les ouvrages de Beer, d'Arneth, de Waddington, celui du duc de Broglie sur l'*Alliance autrichienne* (Paris, Lévy, 1895) ont jeté un jour nouveau sur l'origine des pourparlers entre Vienne et Versailles.

(2) Frédéric invita Louis XV, après l'attentat de Boscawen, à entrer en Belgique tandis que lui-même envahirait la Bohême. La France s'agrandirait de sa conquête, et la Prusse, maîtresse de la Bohême, se constituerait en grande nation de l'autre côté du Rhin. C'était l'unité allemande réalisée à brève échéance. Rapprochement curieux, Bismarck devait offrir à Napoléon III les mêmes fallacieuses « compensations ». Louis XV ne tomba pas dans le piège.

hommes et en argent pour la lutte contre la Grande-Bretagne. Tel qu'il fut conclu le 1er mai 1756, le traité de Versailles (1) pouvait être profitable aux intérêts français. Malheureusement, on ne devait pas lui laisser longtemps ce caractère de pacte purement défensif. L'alliance austro-russe du 25 mars, la brusque offensive prussienne du mois d'août, l'accession d'Elisabeth à la coalition formée contre Frédéric, furent autant d'événements qui entraînèrent notre gouvernement dans le conflit continental qu'il aurait voulu éviter. Le second traité de Versailles, signé, jour pour jour, un an après le premier, jeta la France à la remorque de l'Autriche (2).

Ainsi, la guerre continentale, qui ne devait être d'abord que l'accessoire, devint rapidement l'essentiel. Dupés par Marie-Thérèse, nous travaillerons à lui rendre la Silésie avec le même zèle que nous avions mis à la lui faire perdre. Pour rechercher à la fois des conquêtes en Allemagne au profit de l'impératrice et des succès maritimes et coloniaux au détriment de l'Angleterre, nous échouerons dans les deux entreprises. Lâchant la proie pour l'ombre, nous abandonnerons peu à peu nos colonies à elles-mêmes. L'exagération du « système autrichien » devait nous conduire aux pires désastres. C'est en Allemagne, dans une lutte où nos soldats ne furent à proprement parler que les auxiliaires des armées impériales, c'est sur les champs de bataille de Rosbach, de Creveldt, de Minden que nous perdrons les Indes et le Canada !

(1) Les parties contractantes se promettaient seulement un secours de 24.000 hommes contre tout agresseur. Dans ses *Mémoires*, l'abbé, devenu cardinal, de Bernis fait découler les funestes conséquences qui sortirent pour la France de l'alliance autrichienne, non des conventions de 1756, mais des accords qui réglèrent, en 1757 et 1758, les conditions de l'action commune des deux puissances. Il nous semble en effet abusif d'admettre que les seconds furent le résultat nécessaire des premières. Une diplomatie, plus ferme et plus avisée que la nôtre, eût échappé au danger que d'ailleurs Bernis avait signalé dès le début au ministre Rouillé et, plus tard, à Choiseul. Rien ne nous obligeait à prêter les mains aux grands projets de Kaunitz.

(2) Au lieu de 24.000 hommes, la France s'engageait à en fournir 105.000, à solder un corps de 6.000 Bavarois et Wurtembergeois pour le compte de Marie-Thérèse, à lui payer un subside annuel de 12.000 florins.

CHAPITRE VII

Les campagnes de la Guerre de Sept Ans : Chouaguen (1756).

I. — Expédition contre le fort Bull (février-mars 1756).

A peine le premier traité de Versailles fut-il connu à Londres que la déclaration de guerre avec la France y fut publiée (17 mai). Cet acte (1) eut simplement pour résultat de transformer en lutte officielle l'état de guerre qui existait en fait et depuis plus de dix mois entre les deux pays (2). Dans les hauts pays canadiens les hostilités avaient même précédé l'arrivée des beaux jours.

Alarmé pour la sûreté de la colonie, Vaudreuil, s'était empressé, après l'échec de Dieskau, d'envoyer un corps de troupe au sud du lac Champlain avec un ingénieur chargé d'édifier un nouveau fort vers Ticondéroga (3).

(1) Il avait été précédé d'un mémoire justificatif rédigé par les ministres anglais qui s'efforçaient de prouver : 1° que la France voulait la guerre et 2° que la Grande-Bretagne ne pouvait se dispenser de la lui faire. A ce moment, le cabinet de Saint-James avait trouvé la formule diplomatique que lui permettait de se donner le rôle sympathique d'offensé. Après avoir exposé à leur manière la question acadienne, les *Observations sur le mémoire de la France du* 21 *décembre* 1755 disaient : « De pareilles hostilités furent exercées en même temps contre les terres et sujets de S. M. sur l'Ohio et sur les lacs indiens, où la France, sans ombre de droit, fit défense de commerce aux sujets anglais, les saisit par force et les envoya prisonniers en France, envahit les terres de la province de Virginie, attaqua un fort qui couvroit la frontière et érigea à main armée une chaîne de forts dans les terres envahies pour s'assurer ces usurpations. »

(2) La déclaration de guerre ne fut publiée en France que le 16 juin.

(3) La position de Carillon, sur une pointe au bord du lac, à 32 Km. au sud du fort de Saint-Frédéric, était excellente : le fort commandait

Le gouverneur, suivant en cela le système du marquis Duquesne, « ne voulait qu'éloigner les ennemis de la colonie » (1); mais les grands préparatifs que les Anglo-Américains faisaient pour la campagne prochaine ne lui permirent pas de se renfermer dans une défensive imprudente. Le parlement britannique venait, en effet, d'accorder tous les secours en hommes et en argent demandés par le roi George. Un crédit de 115.000 livres sterling avait été voté et le port de Plymouth devait expédier deux régiments, avec les généraux Abercromby et Webb, sur de nombreux transports chargés en outre d'artillerie, de munitions et de matériel de guerre. Enfin un officier expérimenté et d'un tout autre caractère que Braddock, lord Loudon, était nommé gouverneur de la Virginie et général en chef des forces anglaises dans l'Amérique du Nord (2). De leur côté, les treize colonies avaient résolu de lever deux mille hommes pour menacer Québec, en se jetant à travers les bois, dans la vallée de la rivière Chaudière, dix mille pour s'emparer du fort Saint-Frédéric et se frayer un chemin jusqu'à Montréal, six mille pour s'avancer d'Oswégo sur Niagara, trois mille enfin pour attaquer le fort Duquesne. Toutes ces milices, réunies aux troupes régulières, devaient former une armée de plus de vingt-cinq mille hommes, c'est-à-dire bien supérieure comme effectif au chiffre des défenseurs que le Canada pouvait mettre en ligne.

On comprend qu'en présence d'une pareille menace, Vaudreuil n'ait pas cru devoir empêcher les randonnées terribles que nos auxiliaires indigènes se disposaient à faire en Pensylvanie et en Virginie, avec l'approbation des commandants du Détroit et de Fort-Duquesne, les capitaines Demuy et Dumas.

le passage du lac Saint-Sacrement dans le lac Champlain, fermant ainsi une des principales entrées du Canada. — Malheureusement, les ingénieurs envoyés de France ayant été pris sur le *Lys* et l'*Alcide*, l'astronome de Lotbinière, improvisé ingénieur, fut chargé des travaux, qui furent naturellement assez mal dirigés, très lents et fort coûteux.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 70.

(2) Heureusement pour nous le gouvernement anglais mit assez de lenteur à expédier ces secours outre-mer. Lord Loudon ne partit qu'à la fin de mai, et il ne reçut qu'au mois d'août les munitions nécessaires avec le matériel de campement et de siège.

Aussi bien, s'ils avaient l'excuse, plutôt mauvaise, de représailles à exercer, en lâchant leur « meute » (1) sur les frontières anglaises nos officiers poursuivaient surtout le dessein, beaucoup plus militaire, d'une diversion à opérer pendant la campagne de l'été.

D'autre part, pour « déconcerter les projets de nos adversaires », le gouverneur organisa des expéditions d'une portée plus considérable que les courses aventureuses des Peaux-Rouges. Vaudreuil n'avait l'étoffe ni d'un militaire, ni d'un administrateur de premier ordre ; les débuts de son gouvernement prouvent du moins qu'il n'était pas dénué d'énergie ni d'activité. Il n'attendit pas l'arrivée des renforts de France pour préparer le siège de Chouaguen dont la destruction paraissait si nécessaire à l'abbé Picquet. Dans ce but il dirigea plusieurs expéditions vers la rivière de Corlar (Mohawk) et dans les environs immédiats de la citadelle anglaise.

Pour acheminer sans trop de risques d'Orange à Oswégo leurs convois de ravitaillement, les Anglais avaient établi le fort Williams sur la rivière de Corlar et le fort Bull, à une lieue et demie plus au nord (2). Averti par des Onontagués que de grands mouvements se faisaient de ce côté, le gouverneur résolut d'y expédier le lieutenant de Léry avec un détachement d'élite qui pousserait le plus loin possible une pointe audacieuse.

Entreprise en plein hiver, l'expédition conduite par de Léry fut un de ces hardis coups de main comme on en trouve plusieurs exemples dans les annales canadiennes et qui répandaient autant d'étonnement que de terreur parmi nos ennemis. Elle ne dura pas moins de sept semaines pendant lesquelles le détachement parcourut plus de deux cents lieues, à travers les bois sur des pistes connues des seuls sauvages (3).

(1) Le mot est de Bougainville dans son *Journal*. — V. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 52 ; *Journal* de Montcalm, 27 avril 1756 ; lettre du même à la marquise de Boulay, 20 mai.

(2) Sur un affluent de la « rivière de Chouaguen », à 12 lieues E.-S.-E. de la place ontarienne.

(3) V. *Journal de la campagne de M. de Léry*, tenu par M. Charly, major du détachement ; *Journal* de Malartic, qui tient ses renseignements de Vaudreuil ; Relations du *Mercure français ;* enfin, aux *Arch. du min. de la Guerre, Dépôt de la Guerre*, le volume 3.417, N° 136.

L'assemblée générale des sauvages désignés pour en faire partie devait avoir lieu à La Présentation. La difficulté des chemins, les froids excessifs, puis la débâcle des glaces du Saint-Laurent retardèrent la mobilisation. Enfin le 7 mars, l'abbé Picquet eut la satisfaction de voir réunis sous les ordres de Léry des guerriers de sa nouvelle et de son ancienne mission (1). Le chef du détachement passa le même jour une revue générale de ses hommes : volontaires des bataillons français, Canadiens et Peaux-Rouges (2), tous vigoureux et aguerris. On se mit en route le lendemain (3).

François Picquet avait sollicité l'honneur de servir d'aumônier à la petite troupe (4) pendant le raid héroïque qu'elle allait accomplir au milieu des difficultés sans nombre et au prix de souffrances inouïes. Son autorité morale devait y trouver plus d'une occasion de s'exercer de la manière la plus heureuse, en particulier sur les Indiens facilement oublieux de leurs promesses de discipline et même de leurs serments de fidélité. Son zèle apostolique n'y devait pas trouver un moins bel emploi auprès des sauvages, comme auprès des soldats et des Canadiens.

La marche de la colonne fut des plus pénibles, sous les rafales de pluie et les tourmentes de neige, à travers des bois désolés par l'hiver et où n'existait même pas de sentier praticable. Pendant des semaines, nulle maison, pas un être hu-

(1) Le lieutenant de Langy-Montégron, « l'excellent de Langy » (Montcalm), des troupes de la colonie, avait amené 25 Iroquois du Lac des deux Montagnes. — « Il y avait dans ce détachement quelques guerriers des Cinq-Nations, ce *qui n'est pas indifférent à observer.* Jusqu'à présent elles n'ont promis que la neutralité : on se flatte toujours qu'elles pourront se déclarer. » (*Montcalm à la marquise du Boulay*, 20 mai 1756.)

(2) Le *Journal* de Léry porte 15 officiers, 83 soldats, 166 Canadiens, 103 sauvages, en tout 307 hommes. Les chiffres indiqués par Malartic (p. 47) et par l'auteur des *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 70) diffèrent quelque peu.

(3) « Le 20 [mars], quelques officiers et soldats malades, que M. de Léry a laissé à La Présentation, sont arrivés [à Montréal]. » (Malartic, p. 49.)

(4) Le *Journal* de Léry mentionne les offices du prêtre qui accompagnait l'expédition, mais ne le nomme pas. Le *Registre de La Présentation* ne permet pas de douter que ce fut l'abbé Picquet.

main. Ni vivres ni abri pour la nuit. Les hommes devaient pourvoir eux-mêmes à leur nourriture comme à leur repos sur un sol couvert d'une couche épaisse de neige, sous un ciel tour à tour pluvieux ou brillant et glacé. Enveloppés dans des peaux d'ours ou des capotes de bure, des « mitasses » (molletières) aux jambes, des raquettes aux pieds, la hache en bandoulière, un grand couteau bien affilé suspendu au côté, le fusil sonnant sur l'épaule, ils s'avançaient, en fumant, en bavardant, en chantant, tantôt dans la forêt blanche et muette, et tantôt sur une de ces plaines unies où étincelait, avant les premiers froids, le pâle miroir d'un lac. Commandant, officiers, aumônier marchaient dans le rang, chacun tirant à tour de rôle les lourdes « traînes » des « clisses » (1), ainsi qu'en un portage. Le soir, on « cabanait », autrement dit on entassait le bois pour la « chaudière » et pour les feux des bivouacs qui devaient flamber toute la nuit ; on « faisait la marmite à plate-terre » ; on disposait les sentinelles autour du camp ; on creusait enfin des trous dans la glace où, la prière du soir récitée par l'aumônier, chacun se blottissait pour dormir sous les étoiles « à la belle famille ».

Le 25 mars, en pleine forêt vierge, l'abbé chanta une messe dans la blancheur immaculée des neiges, une messe étrangement solennelle, en l'honneur de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. Après quoi l'on se remit allègrement en route, car ce jour-là une reconnaissance avait ramené six Onoyouts que les enseignes Perthuis et de Florimond avaient arrêtés « au moyen de deux branches de porcelaine » (2). Ces sauvages avaient abordé de Léry avec cette exclamation ironique : « Notre Père n'a donc plus de vieux guerriers, puisqu'il en envoie d'aussi jeunes? — Il les réserve pour des occasions plus essentielles, repartit le lieutenant ; les jeunes sont faits pour les expéditions pénibles ! » Les renseignements, fournis par

(1) Les « clisses » ou « éclisses » étaient des claies qui servaient de traîneaux pour les transports d'hiver.

(2) A la différence des « colliers », bandeaux formés de plusieurs rangées de petites coquilles, les « branches » étaient minces de lanières de cuir où l'on enfilait des coquillages. (V. Charlevoix, *op. cit.* t. III, p. 209.)

les nouveaux venus, nous furent d'un très grand secours pour combiner l'attaque du fort Bull (1).

Le 26, vers midi, le détachement faisait halte à un quart de lieue de la place. MM. de Montigny (2) et de Portneuf s'avancèrent à la découverte, virent « les forts d'en haut et d'en bas en bon état » et constatèrent que des convois de vivres circulaient constamment de l'un à l'autre. Aucune nouvelle ne pouvait être accueillie avec plus de faveur de la part de la vaillante troupe, car elle n'avait presque rien mangé depuis deux jours.

La nuit du 26 au 27, la neige tomba sans discontinuer : les hommes, affamés, sans feu, sans abri, souffrirent horriblement du froid. A l'aube, le signal de l'attaque fut enfin donné.

Une longue file de chariots, pesamment chargés, s'égrenait sur le chemin qui reliait le fort Williams au fort Bull à travers la forêt. Sans bruit, les sauvages se faufilèrent vers la tête et la queue du convoi, puis, toujours en silence, se jetèrent à l'improviste sur les conducteurs et les soldats qu'ils firent tous prisonniers, à l'exception d'un nègre qui s'enfuit à toutes jambes. En hâte, l'on répartit les vivres pour satisfaire aux premiers besoins des hommes qui défaillaient (3).

D'après les dépositions des prisonniers, le fort Williams était beaucoup plus grand que celui de Bull. Solidement flanqué, défendu par quatre pièces de canon, il avait une garnison de cent cinquante hommes ; cent autres étaient cantonnés à peu de distance, dans une île de la rivière de Corlar. Quant au fort Bull, dont on se trouvait tout près, on le disait protégé par une double ceinture de palissades, percées de meurtrières, et affectant à peu près la forme d'une étoile. C'était en somme un vaste entrepôt que gardaient cinquante soldats commandés par un capitaine (4). Quoique le moins considérable des deux,

(1) Malartic, *Journal*, p. 50.

(2) Lieutenant dans les troupes de la colonie : « admirable mais pillard » (*Montcalm à Lévis*, 17 août 1756). — Sur Portneuf, commandant de La Présentation, V. plus haut.

(3) La distribution n'était pas achevée qu'on vit venir neuf bateaux plats traînés sur des chariots ; on s'en empara ainsi que des convoyeurs.

(4) *Journal* de Léry ; *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 71.

il devait tenter davantage les nôtres à cause des munitions de tout genre dont on le disait rempli. De Léry résolut donc de l'attaquer sans retard, afin de l'enlever, si possible, par surprise. Toute sa troupe s'agenouilla aux pieds de l'abbé Picquet qui, d'un geste qu'il devait répéter bien souvent sur d'autres champs de bataille, donna une absolution suprême à ceux qui allaient combattre et peut-être mourir. Puis, on s'avança en bon ordre. Au « chemin du portage », le commandant mit ses hommes sur trois colonnes, avec Montigny à droite et Portneuf à gauche ; lui-même se plaça au centre avec l'aumônier. Les sauvages, dont il se défiait le plus, reçurent l'ordre de couper la route des deux forts et d'intercepter tout secours qui pourrait survenir.

On n'était plus qu'à vingt arpents de Bull, lorsque les sentinelles prirent l'alarme. Un combat acharné s'engagea, au cours duquel les assaillants, qui s'étaient emparés des meurtrières avant que la garnison pût s'y placer elle-même, ouvrirent un feu d'enfer à l'intérieur de l'enceinte. A coups de hache, porte et palissades furent attaquées, en dépit des balles et des grenades qui pleuvaient de toutes parts. On raconte que, par une embrasure, de Léry cria au capitaine anglais de mettre bas les armes, mais que, seuls, des coups de fusils lui répondirent. Il fit alors brécher la porte, qui, au bout d'une heure, fut enfoncée par quatre braves : deux Français, un Canadien et un sauvage. Le commandant anglais venait de tuer de sa propre main un Peau-Rouge, lorsqu'il vit les Indiens exaspérés s'engouffrer comme une trombe à l'intérieur du fort. Il cria à ses hommes de se rendre. Il était trop tard. Sa voix se perdit dans le tumulte : il fut égorgé et toute la garnison passée au fil de l'épée, hormis trois personnes qui s'étaient cachées et qui ne furent découvertes qu'après le massacre.

Apeine nos soldats avaient-ils pris possession du fort au cri de « Vive le roi ! » qu'ils s'aperçurent avec terreur que le feu avait été mis à une baraque attenant à la poudrière. Ils n'eurent que le temps de se retirer précipitamment à la distance de deux ou trois arpents ; une formidable explosion retentit : bâtiments et palissades volèrent en éclats. Tout fut détruit dans l'enceinte : marchandises, vivres, munitions et matériel

de guerre. Le fort fut rasé jusqu'au sol. La commotion avait été si violente que tous les soldats furent renversés à terre (1).

L'alarme était donnée au fort Williams. Comme on n'avait de chances de s'en emparer qu'en l'attaquant à l'improviste, de Léry battit en retraite, mais en changeant de route pour dépister le colonel Johnson (2). Le détachement faillit périr au retour « faute de vivres et de souliers », car le froid était vif et l'on avait à peine tâté des provisions anglaises, abîmées dans l'explosion du fort Bull. On réussit pourtant à atteindre la baie de Niaouré (3), où attendaient des bateaux amenés par des soldats du régiment de Béarn.

Effroyables avaient été les souffrances endurées par Léry et par ses valeureux compagnons (4) ; ils avaient donc le droit de se féliciter hautement des résultats obtenus : l'ennemi avait éprouvé des pertes sensibles ; un de ses centres de ravitaillement les mieux pourvus était détruit. L'offensive anglaise contre Frontenac et Niagara se trouvait paralysée pour longtemps (5).

(1) De Léry fit jeter à la rivière quantité de boulets et détruisit tous les bateaux. V. la relation du *Mercure français* (juillet 1756).

(2) Le colonel accourut au secours des défenseurs de Bull avec une partie de la garnison de Williams ; mais il ne trouva qu'un amas de ruines fumantes.

(3) Black Bay et Sackett's Harbour, large baie de 20 Km. d'ouverture sur la côte sud-orientale de l'Ontario.

(4) En parlant de cette expédition dans son *Journal*, Montcalm fait cette remarque : « Les soldats conviennent que les fatigues de la Bohême n'approchent pas de celles de ce détachement. »

(5) « La perte des ennemis a été grande, et par celle du fort et par celle de l'amas considérable de vivres et de munitions qu'ils avaient. Les prisonniers avec les chevelures ont été au nombre de 80. Nous avons eu 1 soldat de marine tué, 1 sauvage tué, 4 blessés, 3 canadiens blessés, ainsi que 2 soldats des troupes de terre... On estime que les Anglois avoient dans ce fort 30 milliers de poudre et un amas considérable de vivres et de marchandises. » (*Journal* de Léry.)

II. — Le camp de Niaouré. — Combat de l'Ile au Galop. (mai-juin 1756).

Encouragé par ces premiers succès, stimulé d'ailleurs par l'arrivée très prochaine des secours expédiés de France (1), le marquis de Vaudreuil songeait déjà à envoyer un nouveau corps d'observation « dans la partie de Chouaguen ». Il avait résolu de confier le commandement de cette nouvelle expédition au brave capitaine de Villiers. Mais il hésitait sur le choix du point de la côte ou des îles ontariennes où le détachement devrait « prendre poste » pour, de là, surveiller étroitement la garnison anglaise, harceler ses patrouilles, intercepter ses convois, tenter, en un mot, d'isoler la place en la coupant de ses bases (2).

Nul ne s'intéressait plusivivement que le Supérieur de La Présentation aux préparatifs que l'on faisait depuis tantôt huit mois en vue du siège de la grande citadelle britannique ; nul n'était mieux à même d'indiquer les mesures à prendre pour en précipiter la chute.

De retour au bord de l'Oswégatchie il n'avait cessé d'entretenir des partisans sauvages, autant pour inquiéter l'ennemi que pour se procurer des informations sûres. Le 19 mai, avec une vingtaine d'Indiens et deux prisonniers anglais (3), il se rendait à Montréal, où Vaudreuil avait fixé sa résidence afin d'être plus à portée du théâtre des futures opérations.

(1) La nouvelle venait d'en être apportée par le capitaine de Rigaud, frère du gouverneur, arrivé à Québec sur le *Héros*, un des navires de la flotte qui amenait au Canada les troupes de Montcalm. « Sauvé par ruse l'automne dernière des prisons d'Angleterre », où il avait été conduit avec l'équipage de l'*Alcide*, Rigaud de Vaudreuil avait passé en France, d'où le roi le renvoyait au Canada. (Faucher de Saint-Maurice, *Documents relatifs à l'hist. de la Nouvelle-France*, Québec, Côté, t. IV, p. 39.)

(2) Malartic, *Journal*, p. 56.

(3) « L'abbé Picquet arrive [à Montréal] avec 20 sauvages de sa mission, qui amènent deux Anglois qu'ils ont pris auprès de Chouaguen. Ces prisonniers disent que leur commandant attend du renfort. » Malartic, p. 57.

Sans doute, le missionnaire faisait une fois de plus ce voyage dans le but de veiller sur la vie des prisonniers qu'il accompagnait. Quels qu'ils fussent, en effet, ceux-ci étaient d'ordinaire soumis par les sauvages aux traitements les plus cruels et les plus ignominieux (1). Néanmoins, ce fut surtout pour s'entendre avec le gouverneur au sujet des opérations projetées contre Chouaguen. « Au mois de mai 1756, — écrit Lalande, — M. de Vaudreuil engagea M. Picquet à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notagués, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français; les Anglais avaient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages loups (2). *M. de Vaudreuil le priait de former des par-*

(1) « Lorsque les sauvages reviennent avec des prisonniers, les jeunes gens et les femmes restés dans les villages sortent, se mettent en haye pour les recevoir à coups de bâtons et de pierre, jusqu'à ce qu'il soient rendus aux cabanes de ceux qui les conduisent ; alors ils sont à l'abry de toute insulte, les guerriers les adoptent pour leur père, frère, oncle ou cousin, s'ils ont perdu quelqu'un de leurs parens, ou les cèdent à leurs camarades et les traitent en conséquence. La première réception est cruelle et il y a des nations qui exercent toutes sortes d'inhumanités sur leurs prisonniers qu'elles brûloient parfois. Elles ont abandonné ce cruel usage, depuis qu'en représailles on a brûlé les leurs ». (Malartic, p. 53.) — On lit dans une lettre de Montcalm à sa mère, la marquise de Saint-Véran (15 juin 1756) : « En général, tout ce qu'il [le P. Charevoix] dit est vrai, à l'exception de brûler les prisonniers ; cela a quasi passé de mode. Cette année-ci, ils en ont encore brûlé un vers la Belle-Rivière, pour n'en point perdre l'habitude, et ils auroient brûlé une femme anglaise avec son fils sans la générosité d'un soldat qui leur a donné cinq cents livres pour les racheter. Nous leur rachetons de temps en temps des prisonniers qui, passant dans nos mains, sont traités suivant les lois de la guerre. »

(2) Les Algonquins de sud ou « Loups », appelés aussi *Mahingans* ou *Lenni-Lap* (hommes primitifs), et plus souvent *Delaware* (Cf. Charlevoix, t. III, p. 370, et Perrot, p. 308 de l'édit, Tailhan). — Lalande fait allusion ici aux combats livrés sur l'Alleghany, autour des villages « loups » et en particulier d'Attigué, bourgade située à mi-chemin entre le fort Duquesne et le fort Machault. Une colonne anglaise de trois cents hommes, commandée par le colonel John Armstrong, s'était approchée à la faveur de la nuit de cette bourgade; elle l'avait assaillie à l'aube. Les sauvages s'enfuirent, mais des officiers de la colonie, le lieutenant de Normandville et l'enseigne de Rocquetaillade, avec une poignée de Canadiens et de coureurs de bois, soutinrent bravement le choc. Bientôt les sauvages revinrent et alors s'engagea une lutte acharnée dont l'issue fut fatale aux assaillants. (V. *Mém. sur les aff. du Canada,*

tis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais ; il lui demandait ses projets pour former un camp, le priait de donner un libre cours à ses idées, et lui marquait de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposait de faire et lui disant que le succès de ces opérations seroit l'ouvrage de M. Picquet. » Lalande déclare appuyer ces assertions, quelque peu surprenantes de prime abord, sur les lettres mêmes du gouverneur au Supérieur de La Présentation, lettres, comme nous savons déjà, « remplies de témoignages de confiance et de satisfaction. » Ces écrits, aujourd'hui perdus, constituaient un trésor documentaire d'une valeur inappréciable dans lequel le savant dédaigna malheureusement de puiser (1). « Comme les lettres de M. Picquet ne se trouvent point dans ses papiers, — déclare-t-il en manière d'excuse, — il m'aurait été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événements, *auxquels on voit seulement que M. Picquet avait beaucoup de part.* »

Le missionnaire ne resta que trois jours à Montréal. La ville était alors en pleine effervescence : malgré l'inclémence de la température, ce n'étaient que passages de soldats, inspections et revues, départs de convois acheminés vers les frontières du sud et du sud-ouest. On eût dit que Vaudreuil voulait que tous les préparatifs fussent faits pour l'entrée en campagne avant l'arrivée des troupes de renfort et de leur chef, le marquis de Montcalm (2). Il est probable que l'abbé partit de La-

p. 80 ; *Mémoires* de Bigot, t. I, p. 179 ; *Journal* de Bougainville ; *Bigot au ministre de la marine*, 6 oct.1756, dans *Collection Moreau de Saint-Méry*). Les cris de vengeance des « Loups » trouvèrent un terrible écho parmi les peuplades de la Belle-Rivière. Plus de soixante lieues de frontières furent dévastées, les fermes incendiées, les moissons et les bestiaux détruits, des familles entières massacrées ou enlevées.

(1) Constatant que les lettres de l'abbé lui-même manquaient à la collection, Lalande passa outre, sans se soucier de suppléer par une autre voie à cette regrettable lacune. Peut-être pensait-il, non sans raison d'ailleurs, qu'il était encore trop près des événements pour en faire le récit avec l'impartialité et l'indépendance d'esprit nécessaires. Quoi qu'il en soit il s'en est tiré par une élégante pirouette, résumant en quelques lignes qui nous fournissent à peine un maigre sommaire, toute l'activité de son héros pendant la dernière période de son séjour au Canada.

(2) Il était arrivé à Québec le 13 mai.

chine le 22 mai, en même temps que les trois divisions du capitaine de Villiers (1). A La Présentation, un parti de sauvages dépêchés par le gouverneur retint tout un jour le chef du détachement pour « leur faire festin et chanter la guerre avec eux. » On sait déjà que les enrôlements se faisaient au cours de ces burlesques cérémonies. Les guerriers se livrèrent aux danses figurées traditionnelles, en brandissant tomahawks et fusils ; puis, ils parcoururent les cabanes du village, en sautant en cadence au son du « chichikoué » (2). Un parti d'Iroquois de la mission arriva très à propos, avec des prisonniers et des chevelures pour augmenter l'entrain de cette fête « dont le vacarme infernal ne cessa qu'avec la nuit. »

Peu de jours après, de Villiers débarquait près de la rivière aux Sables (3). Au milieu des broussailles, il établit le camp-volant qui devait servir de point d'appui à sa petite armée (4).

A la suite d'une escarmouche sous les murs de Chouaguen, on apprit qu'une corvette ou goélette et huit berges anglaises étaient ancrées devant l'Ile au Galop. De Villiers se hâta d'y passer avec une partie de sa troupe et d'y dresser une embus-

(1) Cf. *Journal de l'expédition de M. de Villiers* dans *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, pp.53-70. — Malartic (*Journal*, pp. 56 et suiv.) donne sur l'expédition de Villiers des détails précis et qui ne concordent guère avec la narration trop brillante de Casgrain (*Montcalm et Lévis*, édit. Mame, p. 42-46).

(2) « Façon de tambour de basque, composé d'un cercle large de trois ou quatre doigts, et de deux peaux roidement estendues de part et d'autre, dans quoy estoient des graines de bled d'Inde ou petits cailloux pour faire plus de bruit : ils le nomment en montagnais *Chichigouen*. Ils ne le battent pas comme on fait de par deça ; mais ils le tournent et remuent, pour faire bruire les cailloux qui sont dedans, et en frappent la terre, tantost du bord, tantost quasi du plat pendant que tout le monde danse. » (G. Sagard *op. cit.* p. 474). Ce tambourin, le plus souvent entouré de grelots, était regardé par les sauvages comme sacré, parce que les jongleurs s'en servaient dans leurs cérémonies. Aussi, les premiers missionnaires de la Nouvelle-France croyaient-ils à la sincérité de la conversion d'un Indien seulement quand celui-ci avait brisé son tambour.

(3) « A 5 lieues de la baie de Niaouré » (*Journal* de Bougainville), entre cette baie et Chouaguen.

(4) Son détachement se composait de 800 hommes de troupes de la colonie, sans compter les Canadiens et les sauvages (Malartic, *Journal*, p. 56).

cade au fond d'une crique solitaire. A peine ses dispositions étaient-elles prises que, le 25 juin, l'escadrille ennemie, remontant le long du rivage de l'île, vint se jeter d'elle-même dans le piège. La corvette passa hors de portée des fusils ; mais les berges, qui serraient la côte de plus près, furent criblées de balles. Nos Indiens profitèrent de la surprise de l'ennemi pour lancer sur le lac leurs barques légères. Les berges, remarquables par la hauteur et l'épaisseur de leur bordage, offraient aux matelots un avantage pour le tir dont ils ne soucièrent pas de profiter ; ils ne songèrent qu'à forcer de rames pour rejoindre la corvette. Mais quelques efforts qu'ils fissent, ils ne pouvaient lutter de vitesse avec les canots d'écorce qui voguaient ou plutôt volaient sur l'eau avec la rapidité d'une flèche. Une des berges, complètement désemparée, fut prise avec son équipage et douze soldats qui la montaient. Les autres, couvertes de morts et de blessés, purent s'échapper grâce à l'intervention des canons de la corvette. L'avantage était faible, comme ceux qu'on remportait d'ordinaire au Canada, « mais intéressant par l'idée de supériorité » qu'il donnait aux sauvages (1).

Si l'on en croit Lalande, l'honneur de ce petit fait d'armes — ou d'un autre analogue ? — reviendrait aux « seuls guerriers de La Présentation ». « Avec leurs canots d'écorce, — affirme-t-il, — ils détruisirent la flotte anglaise, commandée par le capitaine Beccan, lequel fut fait prisonnier avec quantité d'autres, et cela à la vue de l'armée française commandée par M. de Villiers, qui était dans l'Ile Galop. »

François Picquet assista-t-il à la surprise? On serait tenté de le croire, à en juger du moins par l'importance exagérée que Lalande attribue à ce mince épisode. Rien n'indique en tout cas qu'il

(1) La remarque est de Bougainville, qui écrit dans son *Journal :* « Le 2 [juillet]. Reçu la nouvelle de la prise d'un esquif anglois, monté de 9 pierriers, sur le lac Ontario. Nos barques armées rencontrent le... juin, celles des Anglois, et, à la première découverte, les Anglois manœuvrèrent pour nous donner chasse. Mais voyant les nôtres avancer au lieu de revirer de bord, ils prirent la fuite et abandonnèrent un esquif que nous prîmes. L'équipage de 15 hommes a été envoyé à Québec... » Sur une seconde affaire, différente du combat du 25 juin. V. Malartic (*Journal*, p. 65).

ait accompagné le capitaine de Villiers dans la suite de son expédition. Suivant la coutume qui faisait d'eux des alliés si incommodes, les Indiens, après leur succès, voulurent regagner leurs villages : de Villiers n'en put retenir que deux de La Présentation (1). Il est donc probable que, s'il vit l'escarmouche de l'Ile au Galop, l'abbé laissa l'intrépide chef de bande continuer la série des hardis coups de main qui achevaient d'illustrer son nom, déjà rendu célèbre par le combat légendaire des Mines et la prise du fort Necessity. Pour lui, des soins pressants le réclamaient au bord de l'Oswégatchie.

Sans préjudice de l'administration spirituelle de la mission, il avait à remplir les devoirs nouveaux, imposés par l'état de guerre. Ses collaborateurs, MM. Magon de Terlaye et Delagarde, sur lesquels il paraît s'être déchargé, au moins en partie, des fonctions du saint ministère (2), l'aidaient de tout leur pouvoir, avec une bonne grâce toujours courageuse et une intrépidité toujours alerte ; mais la besogne était écrasante.

Presque chaque jour ramenait à La Présentation des détachements de sauvages. Il fallait pourvoir à leur subsistance, les loger, les vêtir, soigner leurs blessés, parfois ensevelir leurs morts, veiller enfin à ce que les prisonniers fussent traités humainement, quand il était impossible de les racheter au poids

(1) Ainsi, les Iroquois de la mission ne restèrent avec de Villiers que du 28 mai au 25 juin. — Les Nipissings désertèrent également le camp de Niaouré : « Le 1er juillet, — note Bougainville, — venu des députés de Nipissings, qui ont abandonné M. de Villiers, lequel avec environ 1.200 hommes tient un camp volant et d'observation dans la partie de Chouaguen. Ordre à eux, ainsi qu'à tous les sauvages d'autres nations qui l'avoient abandonné de même, de retourner le joindre. » De Villiers fut renforcé bientôt par 40 Folles-Avoines que Marin lui amena de l'Ouest et par une vingtaine de Mississagués.

(2) On ne trouve que la signature des deux auxiliaires sur le *Registre de la Présentation*, du 9 février au 24 juillet 1756. — A la date du 6 mars on peut lire une pièce curieuse : c'est la donation par M. de Terlaye de trois tableaux, « qui suivront la mission, en quelque endroit qu'elle soit transportée, supposé, qu'elle soit toujours gouvernée par les Messieurs dépendant du séminaire de Saint-Sulpice à Paris ». Le donateur leur permettait d'en disposer à leur gré, au cas où les Sulpiciens abandonneraient la mission. Ces tableaux sont aujourd'hui conservés au presbytère d'Oka ; ils représentent une Descente de croix, la Cène et la Sainte Famille.

de l'or. Assez souvent d'ailleurs, les Indiens avaient l'heureuse idée de faire présent de leurs captifs à leur Père, surtout s'il s'agissait de tout jeunes enfants ou de vieillards infirmes. Sur ce chapitre, on peut dire que le *Registre* de la mission est d'une lecture suggestive : le bon abbé Picquet a dû plus d'une fois être fort embarrassé d'entretenir et les pauvres petits et les vieux ou les vieilles qui lui tombaient journellement sur les bras. Nous aimerions à savoir comment il se tirait de cette difficulté ; mais le missionnaire ne s'est nullement soucié de nous renseigner sur la façon dont il imitait la charité d'un saint Vincent de Paul vis-à-vis des malheureux Anglais qui avaient la chance de passer par ses mains.

Un souci d'un tout autre genre était pour lui d'organiser les partis de guerre. Ne fallait-il pas en choisir soigneusement les hommes, les équiper, puis les décider à se mettre en route, ce qui d'ordinaire n'allait point tout seul. Souvent le village regorgeait de Peaux-Rouges, dont les tentes se dressaient jusque dans les clairières voisines. Suivant l'usage, chaque détachement annonçait son arrivée ou son départ par des cris formidables dont l'intonation et le nombre indiquaient, avec le chiffre des prisonniers, celui des guerriers morts pendant l'expédition.

Quel spectacle, à la fois étrange et pittoresque, la mission ne devait-elle pas offrir à certains jours ! Les races les plus variées, les types les plus opposés s'y donnaient rendez-vous : colons et marchands, miliciens et soldats des troupes de France ou de la colonie y coudoyaient les sauvages des diverses peuplades et les coureurs de bois. Rien de plus curieux à étudier que la physionomie de ces derniers. S'ils rappelaient par leur allure et leur aspect physique leurs habituels compagnons de la forêt, du moins ils ne portaient pas comme ceux-ci la chevelure retroussée, ébouriffée de plumes d'aigle, et ils ne réduisaient pas la simplicité du costume au brayer de cuir flottant autour des hanches et à la « couverte » rouge superbement drapée sur les épaules. On les distinguait sans trop de peine à leurs longues capotes, à leurs ceintures bigarrées, à leurs guêtres, à leurs souliers de caribou. En revanche, ainsi que les Peaux-Rouges, ils matachaient leurs corps nerveux ; ils n'avaient

guère le teint moins basané, le regard moins aigu, les muscles moins secs et moins durs. Et ne pouvait-on pas les confondre à leur démarche également souple et nonchalante, presque féline, et surtout à leur « air sauvage », singulier mélange de noblesse et de ruse, d'inquiétude sournoise et d'orgueilleuse insouciance?

A vrai dire, ce fut surtout à partir du printemps de 1756 que les passages de troupes devinrent à peu près continuels à La Présentation. Est-il besoin de souligner les embarras de toute nature qu'ils durent causer au chef du poste qui, on le sait déjà, n'était pas, à cette époque, le commandant de la garnison, mais bien François Picquet lui-même? En revanche, quelle satisfaction ne devait pas éprouver notre compatriote, quand il lui arrivait de recevoir sous son toit des hôtes tels que Bourlamaque et de Villiers, Bougainville et Lévis, Mgr de Pontbriand et Montcalm !

III. — La lettre à Bourlamaque (10 juillet 1756).

Parti de Brest le 3 avril, le maréchal de camp (1), marquis de Montcalm, avait heureusement amené au Canada près de deux mille hommes de renfort (2), avec un état-major de la plus haute distinction : le chevalier de Lévis, alors simple brigadier (3), le colonel de Bourlamaque, le capitaine de Bou-

(1) Quoique simple maréchal de camp, Montcalm avait les pouvoirs d'un lieutenant-général. Toutefois il ne pouvait exercer le commandement des troupes de terre que sous l'autorité du gouverneur. La cour avait cru éviter ainsi le dualisme dans le commandement, auquel on attribuait l'échec de Dieskau. (V. *Vaudreuil au comte d'Argenson*, 16 janvier, et *d'Argenson à Vaudreuil*, 15 mars 1756.)

(2) Exactement 1189, c'est-à-dire les seconds bataillons des régiments de la Sarre et de Royal-Roussillon, embarqués sur le *Léopard*, le *Héros* et l'*Illustre*, trois vaisseaux de 72 canons, armés en flûte, « n'ayant que leur seconde batterie et quelques pièces sur leurs gaillards ». Montcalm avait pris passage sur la *Licorne ;* Lévis, sur la *Sauvage ;* enfin, Bourlamaque sur la *Sirène*. La flotte avait mis à la voile le 3 avril. (*Journal* de Bougainville.)

(3) François Gaston, chevalier, puis marquis et enfin duc de Lévis, Languedocien comme Montcalm, naquit, le 23 août 1720, au château d'Azac (Aude). Dès l'âge de quatorze ans, il entra au service comme

gainville, les ingénieurs Desandrouins et de Combles (1), etc.

Ces secours furent accueillis avec la plus vive satisfaction. D'une part, en effet, la situation du Canada apparaissait peu brillante vers la fin de l'année 1755. Le 10 octobre, le chevalier de Montreuil, encore sous l'impression de la défaite de Dieskau, écrivait de Montréal : « La colonie menace ruine ; beaucoup d'Anglais à combattre, les magasins dépourvus, la terreur dans le pays, beaucoup de brigues » (2). Ce cri d'alarme était répété par un homme dont l'intelligence et la sincérité sont indiscutables, le commissaire ordonnateur des guerres, André Doreil : « Les intérêts du roi ne sont pas ici trop bien ménagés ; ceux de la colonie ne le sont pas davantage ; le commerce languit, l'habitant est vexé. » Il ajoutait : « La situation de l'armée est critique à tous égards. Elle exige de prompts et puissants secours ». L'intendant (3), le gouverneur lui-même ne dissimulaient pas leurs inquiétudes.

lieutenant dans le régiment de la Marine. A l'affaire de Clausen, le jeune officier se fit remarquer par une bravoure et un sang-froid au-dessus de son âge ; il obtint une promotion. Capitaine en 1737, colonel d'artillerie en 1747 et brigadier d'infanterie en 1756, il se distingua pendant la campagne de Bohême où il put connaître Montcalm, et reçut sa première blessure au siège de Prague. Il fit toutes les campagnes du Rhin de 1743 à 1746, puis celles du comté de Nice et d'Italie (1746-1747). A la bataille de Plaisance, il fut blessé à la tête d'un coup de feu. On citait de lui des traits de courage héroïque. C'était un homme calme, très maître de soi et ne parlant qu'à bon escient. Infiniment plus politique que Montcalm il sut se renfermer dans son égoïsme élégant, évitant les froissements trop vifs. Au point de vue professionnel son chef le jugeait ainsi : « Très habile homme, d'un ton très militaire, et qui sait prendre un parti. Il est infatigable, courageux et d'une bonne routine militaire. » (*Montcalm au maréchal de Belle-Isle.*, 21 oct. 1758.)

(1) Jean-Nicolas Desandrouins (Verdun 1729 — Paris 1792), d'abord lieutenant au régiment de Beauce-Infanterie, entra à l'école de Mézières et reçut en 1753 sa commission d'ingénieur ordinaire. Il arrivait au Canada avec la qualité de « capitaine du corps royal et ingénieur à la suite des troupes de terre. » V. sur sa vie, le livre déjà cité de l'abbé Gabriel. Ses mémoires sont utiles à consulter même après ceux de Montcalm et de Lévis. — De Combles était premier ingénieur de l'armée.

(2) *Arch. du min. de la Guerre.* (*Dépôt de la Guerre*, vol. 3217, nº 10).

(3) Bigot se préoccupait des dispositions des Indiens : « Il ne faut compter sur les sauvages qu'autant que nous serons supérieurs et qu'on

D'autre part, l'Angleterre n'avait pas oublié le désastre de Braddock dans l'été précédent. Elle avait non moins à cœur de laver la honte de la récente défaite infligée par le comte de la Galissonnière (1) à la flotte de l'amiral Byng et de réparer la perte de l'île de Minorque, deux événements qui avaient causé dans toute l'Europe une sensation profonde. Il était naturel que son principal effort se portât sur l'Amérique. Effectivement de nouveaux et importants secours y furent expédiés vers la fin de mai, et, au début de l'été, lord Loudon, reprenant à son compte les idées de ses prédécesseurs, se disposait à envahir le Canada par plusieurs côtés à la fois. C'est dans ces conditions que Montcalm, d'accord avec Vaudreuil, dut prendre l'offensive.

Presque au lendemain de son débarquement, le général laissait paraître son étonnement au sujet de l'activité déployée par le gouverneur (2). Celui-ci avait en effet pris une série de mesures destinées à faciliter l'attaque de Chouaguen : il avait hâté les travaux du fort Carillon, formé le camp d'observation de la baie de Niaouré, ordonné le lancement de barques armées en croisières sur l'Ontario, établi des postes d'éclaireurs sur la rivière de Corlar pour intercepter les convois et les courriers, invité enfin les Cinq-Nations à députer

fournira à tous leurs besoins. » Il prévoyait également les funestes effets de l'enrôlement des Canadiens, qui ne pouvaient plus faire les labours du printemps, et dont le nombre diminuait chaque jour.

(1) Le 17 avril, une escadre commandée par l'ami et protecteur de François Picquet, s'était jetée à l'improviste sur Minorque, d'où les Anglais menaçaient toute la Méditerranée occidentale. Le maréchal de Richelieu avait pu débarquer sans opposition à Port-Mahon, occuper la ville et commencer le siège de la citadelle Saint-Philippe, une des positions les plus fortes de l'époque. Byng, envoyé avec une escadre au secours de la petite garnison, chercha vainement à délivrer la place. Il dut se retirer à Gibraltar, après avoir soutenu un combat malheureux contre la flotte de la Galissonnière (20 mai). Huit jours après, Richelieu obligeait le gouverneur de Saint-Philippe à capituler. Ces éclatants succès provoquèrent en France un enthousiasme indescriptible ; en Angleterre, l'opinion publique se vengea cruellement sur le malheureux Byng.

(2) « La saison est très avancée. M. le marquis de Vaudreuil a déjà tout mis en mouvement : milices, troupes de la colonie avec nos bataillons et nos sauvages pour entrer en campagne. M. le marquis de Montcalm part après-demain pour le joindre. » (*Journal*, 20 mai 1756).

à Montréal avec l'intention secrète de retenir leurs chefs comme otages.

Mais ces préparatifs étaient-ils suffisants? La saison était bien avancée ; on manquait de vivres, et il fallait attendre les sauvages des pays d'en-haut. Après avoir projeté l'expédition, voici que le gouverneur n'osait plus l'entreprendre. Les objections accumulées soit par l'intendant qui ne croyait pas qu'on pût aboutir cette année-là (1), soit par les officiers des troupes métropolitaines qui ne jugeaient pas possible de mener « à la Canadienne » une opération d'une telle envergure, n'étaient pas pour diminuer les hésitations de Vaudreuil, naturellement temporisateur.

Il y avait pourtant un moyen de provoquer la chute de la citadelle anglaise : c'était de faire une démonstration du côté du lac Saint-Sacrement, où, d'après les rapports des éclaireurs canadiens et sauvages, l'ennemi concentrait des forces considérables, puis, sans crier gare, de se rabattre brusquement sur Chouaguen pour en commencer le siège. L'opération était hardie; elle exigeait de la rapidité, du mystère et surtout de la décision. Qui en eut l'idée, de Vaudreuil ou de Montcalm? On ne sait au juste, mais nous inclinerions à l'attribuer à celui-ci (2). Ce qui est sûr, c'est que le 25 juin, rien n'était encore arrêté. Ce jour-là, Montcalm écrit au colonel Bourlamaque, en route pour le lac Ontario : « Depuis votre départ, on veut toujours faire le siège de Chouaguen ; on attend les sauvages d'en-haut ; on a tous les jours des conférences. Je finis par donner un mémoire : on le prend *ad referendum* » (3).

Il est clair qu'à cette date, le général avait saisi avec son coup d'œil militaire les résultats décisifs que pouvait amener une diversion immédiate sur le lac Ontario. Une telle entreprise lui souriait, car elle convenait merveilleusement à son

(1) *Montcalm au ministre*, 12 juin 1756 (*Arch. du min. de la Guerre, Dépôt de la Guerre :* vol. 3.417, n° 139 et *Coll. de mss.* de Faucher de Saint-Maurice, t. IV, p. 27).

(2) L'abbé Ferland (*Op. cit.*, t. II, p. 541) en fait honneur au génie de Montcalm.

(3) *Coll. des mss. du Chevalier de Lévis, Lettres de Bourlamaque au Chevalier de Lévis et de Montcalm à Bourlamaque;* t. V, 25 juin 1756.

caractère : aussi « pressait-il fort » le gouverneur de la commencer.

A défaut d'autres documents, ces sollicitations nous sont révélées par une lettre de l'abbé Picquet, lequel tenait le renseignement du général lui-même. Montcalm avait en effet écrit au missionnaire en même temps qu'à Bourlamaque (1), précisément à la veille du conseil où fut arrêtée de manière définitive l'expédition contre Chouaguen (2). Trois jours après, Vaudreuil avertissait confidentiellement notre missionnaire de la décision prise, en sorte que celui-ci connut « l'affaire » l'un des tout premiers (3). La lettre qui nous donne ces détails est adressée à Bourlamaque, le 10 juillet (4) ; elle présente le plus vif intérêt historique et psychologique :

« Tous les prisonniers et déserteurs anglois s'accordent sur le nombre d'hommes qui peuvent se trouver à Chouaguen, qui est de mille ou neuf cents hommes de garnison (5).

(1) Le colonel d'infanterie de Bourlamaque était une nature loyale, mais un peu rude. Officier solide et consciencieux, quoique trop méticuleux, il devait donner sa véritable mesure pendant les campagnes de 1757 et de 1758. En le proposant pour le grade de brigadier, Montcalm écrira : « C'est un officier de premier mérite qui a des talents supérieurs, beaucoup de décence, de fermeté et le meilleur ton, et qui a joué, depuis qu'il est en Amérique, un rôle principal. » (Cf. *Archives du min. de la Guerre, Dépôt de la Guerre*, vol. 3.417, nº 288 et vol. 3499, nº 153.)

(2) La date précise de la décision de Vaudreuil est le 26 juin, puisque, le 27 au matin Montcalm quitta Montréal pour le lac Saint-Sacrement.

(3) Bougainville, qui remplissait à Montréal même les fonctions de commissaire des guerres en l'absence d'André Doreil, ne sera, lui, fixé que bien plus tard. Le 29, il écrit à Bourlamaque : « M. de Montcalm... m'a chargé de vous écrire qu'il croyait qu'il y avoit du changement à l'égard des projets formés pour votre parti et dont vous étiez instruit. Cependant comme vous connaissez le terrain et la coutume de ce lieu-ci, vous penserez aisément que ce changement pourroit être encore changé. » (*Lettres de M. de Bourlamaque*, p. 350.) Le 10 juillet, Bougainville en est encore à « conjecturer » que « Montcalm sera rappelé pour aller faire sur le champ le siège de Chouagen. » (*Journal.*)

(4) *Lettres de M. de Bourlamaque*, pp. 351-352. — La lettre de l'abbé Picquet fut retrouvée mêlée, dans les papiers de Lévis, à celle de Montcalm et de Bourlamaque. Il est probable que ce dernier l'avait communiquée à son ami qui commandait à Carillon.

(5) Au moment du siège, il y avait à Chouaguen un peu plus de 1.700 hommes, dont 1.300 soldats de la vieille Angleterre.

« *Enfin la question en décide. Le sieur Réaume* (1) *a dû vous en porter les nouvelles. M. de Vaudreuil m'en écrit le* 28 *juin, en me mandant les nouvelles de France* (2). *Tout est encore sous le secret.*

« *Quoiqu'il y ait déjà plus d'un an que l'on se prépare, je pense, Monsieur, que vous n'en êtes pas mieux pourvu, je dis même des choses essentielles. M. de Montcalm me marque* (*mais sa lettre est du* 25 *juin*) *qu'il presse fort pour vous revoir ; mais alors M. de Vaudreuil ne s'étoit pas encore décidé.*

« Plus je réfléchis sur la nature du local, moins je vois de ressource ; mais la Providence veut qu'il n'y ait rien à craindre, de quelques mois, où vous êtes. »

Cette insistance sur le manque de ressources à Frontenac est significative : elle montre avec quel intérêt, mêlé d'un peu d'inquiétude, l'énergique supérieur de La Présentation suivait les préparatifs de la campagne. Un corps de trois mille hommes achevait alors de se concentrer dans la baie de Cataracouy, où le colonel de Bourlamaque était arrivé le 1er juillet avec le bataillon de la Sarre (3). Sous la direction de l'ingénieur Desandrouins, on travaillait aux fortifications de Frontenac, car cette place devait, en cas d'échec, assurer la retraite. Mais la besogne n'avançait que lentement. On manquait d'outils et plus encore d'ouvriers. Rien n'était en état, ni casernements, ni magasins, ni parcs d'artillerie, ni hôpital ; les vivres, salaisons et farines surtout, étaient rares et de mauvaise qualité ; les « fours portatifs » faisaient défaut (4).

(1) Interprète, attaché aux Folles-Avoines de l'Orignal et du Chat en 1757.

(2) Elles venaient d'arriver par deux flûtes parties de Rochefort. Malartic reçut ces mêmes nouvelles à Niagara, le 16 juillet (*Journal*, p. 65).

(3) Le bataillon de Guyenne et quatre compagnies de Béarn (les autres arrivèrent de Niagara le 3 août) s'y trouvaient déjà.

(4) *Papiers* de Desandrouins (du 16 juin au 29 juillet) dans Gabriel pp. 25-30. — Bougainville note dans son *Journal :* « Nos ingénieurs, occupés à fortifier cette place, se plaignent de manquer de presque toutes les choses nécessaires pour avancer l'ouvrage... » (5 juillet). « Les ouvrages de Fontenac vont lentement. Comme rien n'est en état, ni hangars, ni artillerie, ni fortifications, ni bois de coupés, chacun tire les ouvriers de son côté, et ces ouvriers sont en très petit nombre. En

François Picquet s'impatientait des lenteurs de l'administration coloniale Il aurait voulu qu'on précipitât les préliminaires d'une action que, depuis si longtemps, il brûlait de voir engager. Sa lettre à Bourlamaque nous en fournit une preuve nouvelle, à la vérité des plus imprévues :

« *J'ai envoyé, un plan d'attaque à nos généraux. J'espère vous en faire part à la première occasion. Ce ne sera que pour vous faire connoître l'endroit. D'ailleurs, je sais que tout peut servir en pareilles circonstances, surtout lorsqu'il s'agit d'épargner le sang, et c'est le principal objet de mes petites idées.* »

Ainsi le bon abbé, qui connaissait à merveille la position de Chouaguen (on se souvient qu'il l'avait même étudiée certain jour au péril de sa vie), avait cru devoir dresser « un plan d'attaque » et l'envoyer à Vaudreuil et à Montcalm. Ce faisant, il était animé de sentiments dignes de sa grande âme d'apôtre. « Epargner le sang », un prêtre pouvait-il se proposer un plus noble objet? Toutefois l'humanité du missionnaire, assurément aussi sincère que généreuse, ne doit pas faire illusion sur les soucis patriotiques qui lui inspirèrent également cette surprenante démarche.

A la fin de sa lettre, François Picquet mentionne un récent exploit du corps d'observation campé à la baie de Niaouré :

« Dans le dernier coup de M. de Villiers, c'étoient deux détachements à la fois qu'il a rencontrés, l'un qui descendoit, l'autre qui montoit la rivière de Chouaguen » (1).

attendant, le blé, les grains, les poudres sont *sub dio*. L'hôpital ne sera peut-être pas fini cette année. Enfin, tout me paraît assez peu avancé. Dieu veuille que l'expédition qu'on médite réussisse! » (17 juillet.) Cf. R. de Kérallain, *op. cit.*, pp. 42-44.

(1) Le combat avait eu lieu le 3 juillet, dans l'après-midi, Coulon de Villiers, averti par ses découvreurs, avait dressé une embuscade au lieutenant-colonel Bradstreet, qui venait de conduire à Oswégo une flottille de quatre ou cinq cents bateaux chargés de munitions et de vivres. Au retour, l'avant-garde du convoi, — une centaine de barques commandées par Bradstreet en personne, — s'avança sans soupçonner le danger jusque vis-à-vis du bois sur la lisière duquel Villiers avait posté ses hommes. Aucun Anglais n'aurait pu s'échapper, sans la précipitation des Folles-Avoines. Ces sauvages ouvrirent le feu trop tôt ; de plus se jetant à la nage, ils s'élancèrent sur les bateaux, pour lever les chevelures des morts et des blessés. Cette manœuvre obligea de Villiers à traverser la rivière pour dégager les imprudents, qui se trouvaient pris

Il termine par ces lignes où l'on peut relever l'expression d'une opinion courante parmi les Canadiens et que justifia en définitive la faible résistance opposée, un mois plus tard, par les défenseurs de Chouaguen.

« Presque toute la garnison n'attend que le moment de se jeter entre les bras des François avec sûreté, et vous verriez bientôt un bon nombre de déserteurs s'ils ne craignoient de tomber entre les mains des sauvages. Si l'occasion ne pressoit pas, je serois entré dans un long détail sur tout ce que j'ai appris. »

Le capitaine de Rigaud confirmait peu après le missionnaire dans son espoir de voir bientôt s'ouvrir une campagne qu'il appelait de tous ses vœux. Le frère du gouverneur passa en effet par La Présentation, en se rendant au camp de Niaouré dont il devait prendre le commandement. Parti le 15 juillet de Montréal, avec les lieutenants de Léry, de Ligneris et de Courtemanche (1), il assistait, le 24, dans la chapelle de la mission au baptême de deux bébés anglais, nés la veille, dans le fort, d'une pauvre femme prise devant Chouaguen. Les sauvages les avaient « donnés » au charitable missionnaire (2).

Le capitaine de Rigaud et ses compagnons précédaient Montcalm de deux jours seulement.

entre deux feux, car, ainsi que l'écrit François Picquet, les nôtres durent escarmoucher en même temps contre les équipages de deux convois. Il est même possible que l'affaire eût tourné à notre désavantage, si Bradstreet, surpris par la pluie, n'eût renoncé à nous poursuivre. Villiers se retira, après avoir brisé plusieurs bateaux. Il n'avait perdu que cinq hommes dont un officier et deux miliciens tués, tandis que l'ennemi laissait en nos mains 40 prisonniers (*Journal* de Coulon de Villiers). Bradstreet qui avoua 60 à 70 hommes hors de combat, se vanta d'avoir remporté la victoire. C'est ce qui explique le bruit d'un échec de Villiers, enregistré par Malartic (*Journal*, p. 64).

(1) « Le 15 M. de Rigaud est parti aujourd'hui, avec MM. de Léry, de Courtemanche et de Lignery, pour aller prendre le commandement du camp de M. de Villiers, où doivent se rendre les sauvages et les détachements de Canadiens qu'on fait partir tous les jours. Le corps qui compose ce camp servira d'armée d'observation, si on fait le siège de Chouaguen. » (*Journal* de Bougainville).

(2) Le *Registre* mentionne, en effet, à la date du 24 le baptême « de deux Anglais d'un jour, donnés par les sauvages à M. Picquet. Parrain Louis-François de Courtemanche, lieutenant dans les troupes du Canada ; marraine Marie-Joachim Chénier, épouse du sieur Foucher, garde-magasin. »

IV. — Montcalm à La Présentation (26-27 juillet 1756).

Le dimanche 27 juin, le général, accompagné de Lévis, avait pris le chemin de Carillon (1).

Il n'y séjourna que le temps nécessaire pour « mettre en bon état ces quartiers », et pour donner à l'ennemi l'illusion d'une offensive prochaine (2). Puis, subitement et sans tapage, il revint à Montréal, le 19 juillet (3), laissant l'armée du sud aux mains habiles et vaillantes de Lévis.

Deux jours après, il se mettait en route pour Frontenac, en compagnie de son premier aide-de-camp, Bougainville (4). Le 26, au soir, il s'arrêtait à La Présentation, dont Bougainville a esquissé dans son *Journal* la physionomie actuelle :

« La cour avoit défendu tout établissement françois au-delà du Long-Sault. M. l'abbé Picquet, missionnaire habile et connu par un voyage fait en France avec trois sauvages, a obtenu au-dessus de la Galette une concession de douze arpens ; il a établi, il y a cinq ans, en cet endroit un fort de pieux,

(1) Il y menait le bataillon de Royal-Roussillon, nouvellement débarqué pour renforcer ceux de la Reine et de Languedoc, les milices et les sauvages.

(2) V. sa lettre à Bourlamaque. Au camp de Carillon, 10 juillet 1756.

(3) « Le 19 (juillet), M. le marquis de Montcalm est arrivé ce matin à Montréal. Il a laissé les dispositions faites pour une défensive dans la partie de Carillon... » (*Journal* de Bougainville). « Je laisse M. le chevalier de Lévis dans une position épineuse, mais dont il se tirera mieux qu'un autre, étant rempli de zèle, de courage et d'intelligence ; je lui ai laissé deux mille deux cents hommes, dont les régiments de la Reine, Royal-Roussillon et Languedoc. Je crois avoir déterminé M. le marquis de Vaudreuil à augmenter ce corps d'armée à trois mille hommes. » (*Montcalm à la marquise de Montcalm*, 20 juillet.)

(4) « Le 21. Je suis parti avec M. le marquis de Montcalm de Montréal à quatre heures et demie du soir. » (*Journal* de Bougainville). — Comme il n'avait ni réglé ni surveillé par lui-même tous les préparatifs de l'expédition, Montcalm partait avec confiance, mais sans enthousiasme. « L'objet qui me fait passer à Frontenac, — écrivait-il au ministre d'Argenson, la veille de son départ, — est un projet qui m'a paru assez militaire si toutes les parties de détail sont bien combinées, et je pars sans être ni assuré, ni convaincu. Vous pouvez être certain que je ne me suis compté pour rien dans une occasion si intéressante et qui m'a parue bien remplie d'obstacles. »

quarré, flanqué de quatre bastions, palissadé en dehors, avec un retranchement et un fossé plein d'eau.

« A côté du fort est le village, habité par cent feux ou chefs d'Iroquois des Cinq-Nations, tous guerriers. Chacun de ces chefs coûte environ cent écus au roi. Ils ont fait un désert, ont vaches, chevaux, cochons et poules. Ils sèment du blé d'Inde et l'année passée en ont vendu 600 minots (1). L'abbé Picquet les instruit, les dresse aux exercices français pour la guerre. Son second est l'abbé Cher Terley (2), nommé chevalier Terley, à cause de son humeur guerrière. Il y a dans le fort un capitaine de la Colonie commandant ; mais le gouvernement pour la police intérieure et extérieure est ecclésiastique. On a dessein de transplanter en cet endroit ceux des Cinq-Nations qu'on pourra gagner à la France. »

Le carnet de route du futur navigateur contient encore de curieux détails qui permettent, une fois de plus, de saisir sur le vif l'influence exercée par le fondateur de La Présentation sur les Indiens et notamment sur les tribus iroquoises :

« Il est arrivé au fort en même temps que nous sept sauvages de ce fort, envoyés l'an passé députés auprès des Cinq-Nations. Ils ramènent avec eux quarante ambassadeurs des Oneyotes et des Onontagués qui viennent, je crois, assurer de la neutralité. Tout le jour s'est passé en conseils tant avec les uns qu'avec les autres. Ils partiront après-demain pour Montréal. Il y a des députés des Goriguins et Ononthouans, arrivés à Niagara avec M. de Jonquière, officier de la colonie, notre ambassadeur auprès d'eux. »

Après son départ de La Présentation, Philippe Chabert de Joncaire, dont le nom est ici rappelé, avait rempli des missions importantes (3) ; puis il s'était de nouveau fixé en plein

(1) Le minot, d'une capacité de trois boisseaux de France, pesait 60 livres, mesure de Paris.

(2) L'abbé de Terlaye, Bougainville, écrivant pour lui, n'a cure de l'orthographe.

(3) Cf. de Chabert, *Voyage fait par ordre du Roi, en* 1750 *et* 1751, *dans l'Amérique septentrionale, pour rectifier les cartes des côtes de l'Acadie, de l'isle Royale et de Terre-Neuve, et pour en fixer les principaux points par des observations astronomiques* (Paris, Imprimerie Royale, 1753, in-4).

pays sauvage, du côté des « lacs indiens » (1). A coup sûr, il n'était pas étranger à la détermination prise par les Onoyouts, Onnontagués, Goyogouens et Tsonnontouans de répondre à l'invitation du gouverneur de la Nouvelle-France (2). Retenus à Montréal et en quelque façon gardés à vue pendant toute la durée de la campagne, ceux-ci n'auraient pas la tentation de combattre dans les rangs des Anglais (3). La précaution était bonne à prendre.

L'émoi, causé aux « domiciliés » de la mission par la visite de Montcalm et le passage des ambassadeurs des Cinq-Nations, fut encore accru par l'arrivée d'autres Indiens : « Les Folles-Avoines nous ont joint ici, — observe Bougainville, — et nous suivent jusqu'à Frontenac et plus loin, si on peut les faire rester. » Ces sauvages, on le sait, avaient contribué à la déroute de Bradstreet, trois semaines auparavant. Ils revenaient de Montréal, où ils étaient allés, avec Marin, leur chef, porter les trophées de leur victoire : des baguettes ornées de plumes et une demi-douzaine de chevelures (4).

Ce fut donc au milieu de tous ces barbares visiteurs que François Picquet fit la connaissance de l'illustre homme de guerre, dont les victoires, puis la fin tragique allaient si profondément émouvoir son patriotisme.

Hier encore perdu dans les cadres de l'état-major, Montcalm ne devait rencontrer la gloire que sur le chemin de la

(1) Le *Journal* de Malartic signale plusieurs fois sa présence et celle de son frère à Niagara et à Frontenac en juin et juillet 1756 (pp. 59-62).

(2) La députation arriva, en effet, le 11 juillet à Niagara, en même temps que les frères de Joncaire (Malartic, p. 44).

(3) Garneau, *op. cit.*, t. II, p. 255. — D'après les *Mém. sur les aff. du Canada* (pp. 74-75), l'intention des députés était de demander à Vaudreuil de « ne pas barrer le chemin », c'est-à-dire de ne point faire la guerre, « de Montréal à Chouaguen et de ce dernier endroit au Rocher-Fendu » (sur la rive occidentale du lac Champlain). Le gouverneur répondit que l'usage de ses guerriers et de ses jeunes gens étant d'aller partout chercher l'ennemi, il ne pouvait faire droit à une pareille demande ; mais que, pour eux, s'ils restaient neutres, il ne leur serait fait aucun mal.

(4) Bougainville, témoin de leur arrivée, décrit dans son *Journal* (11 juillet), avec l'étonnement d'un nouveau venu, les cérémonies de leur réception par le gouverneur.

mort. Il avait alors quarante-quatre ans (1). C'était un vrai Méridional, impétueux, toujours vibrant, facilement irritable, mais loyal et brave comme son épée. Son humeur semblait avoir retenu quelque chose du climat languedocien, âpre et délicieux, frais et brûlant tour à tour. Au physique, un petit homme allègre, aux traits fins et réguliers, mais d'une mobilité extrême, à la parole brève et véhémente, aux gestes rapides et dominateurs. Dans les portraits qui nous restent de lui, Montcalm apparaît, avec son large front méditatif, ses lèvres spirituelles et le regard perçant de ses yeux clairs, comme le type de ces officiers aristocrates de l'Ancien Régime, qui, sans dédaigner les plaisirs de la vie élégante, gardaient le goût des études sérieuses, s'acquittaient en conscience des devoirs de leur profession, se battaient parfois avec succès, toujours avec courage et, au besoin, savaient se faire tuer en gens de cœur, à la tête de leurs régiments (2).

(1) Né le 29 février 1712, au château de Candiac, près Vauvert (Gard), Louis-Joseph, marquis de Montcalm appartenait à une ancienne famille de noblesse militaire dont on disait dans le pays : « La guerre est le tombeau de Montcalm. » Entré au service à quatorze ans, après de sérieuses études il fut militaire à la façon antique, réservant toujours une large part aux belles-lettres dans la vie des camps. Corneille et Plutarque, qu'il pouvait lire « dans la majesté du texte », étaient ses auteurs favoris ou plutôt ses conseils. Capitaine à dix-sept ans, il reçut le baptême du feu sous les murs de Kehl en 1733, et fit la campagne de Bohême, pendant laquelle il se lia d'amitié avec Chevert. Colonel d'Auxerrois-Infanterie (1743), il assista à la bataille de Plaisance : tout sanglant, — il avait cinq coups de sabre dans la peau, — il fut fait prisonnier ; son régiment qu'il avait rallié deux fois sous la grêle des balles était anéanti. Promu brigadier à son retour en France, Montcalm prit part, tout malade qu'il était, à la bataille du Col de l'Assiette et y reçut deux nouvelles blessures. Une conduite si courageuse lui valut, avec les félicitations du roi, le grade de mestre de camp d'un nouveau régiment de cavalerie d'élite, désigné par son nom (1749). La paix lui procura quelques années de repos, les dernières qu'il passa dans sa terre du Languedoc. C'est là qu'une lettre du comte d'Argenson vint lui annoncer que le roi le nommait au commandement de ses troupes dans l'Amérique septentrionale, en l'honorant du grade de maréchal de camp. — V. dans le *Mercure de France* (janvier 1760) une excellente biographie de *Montcalm*, composée peut-être par André Doreil.

(2) M. de Kérallain (*op. cit.*, p. 31) s'élève avec raison contre l'opinion défavorable de la plupart des historiens anglo-américains sur nos officiers. Parkman reconnaît qu'au milieu des forêts canadiennes, ceux-ci supportaient gaiement les privations et affrontaient cou-

Le caractère de Montcalm n'était pas pour déplaire au Supérieur de La Présentation. Une note de Lalande nous autorise à dire que le général éprouva de son côté une sympathie réelle pour le missionnaire. Le savant déclare, en effet, à propos des lettres qu'il trouva dans les papiers de son ami : « J'ai vu entre autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle *mon cher et très respectable patriarche des Cinq-Nations.* » (1).

Quant au premier aide-de-camp du général, ce Bougainville (2) qui cherchait encore sa voie et ne se doutait guère alors de sa future renommée, il avait trop de sens pour méconnaître les qualités de son hôte d'un jour. La meilleure preuve qu'il l'estima, n'est-ce pas qu'il oublia d'exercer contre lui cette verve railleuse et un peu amère, dont les traits, généralement d'une exquise et impayable causticité, n'épargnèrent pas plus le clergé canadien que les fonctionnaires les plus huppés de la colonie (3) ? Plus tard du reste, alors qu'il y avait

rageusement le danger ; mais il insinue qu'ils constituaient dans notre armée d'Ancien Régime une exception glorieuse (*Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 369 et 478). C'est une erreur, car on n'avait pas formellement trié les cadres destinés à l'Amérique.

(1) Ce titre de « patriarche », que le général donnait plaisamment à celui que l'intendant Hocquart avait déjà surnommé « l'apôtre des Iroquois », était en usage, paraît-il, chez certaines peuplades de l'Amérique française pour désigner les missionnaires. C'est du moins ce que laisse entendre le Père Sixte le Tac (*op. cit.*, p. 19), à propos de Josué Fléché, du diocèse de Langres, missionnaire en Acadie vers 1616.

(2) Sur Louis-Antoine de Bougainville né à Paris en 1729, V. l'ouvrage déjà cité de M. de Kérallain. — Bougainville se fit recevoir avocat par déférence pour ses parents, mais il céda bientôt à la vocation militaire. D'abord aide-major d'un régiment de milice, puis secrétaire d'ambassade à Londres, lieutenant de dragons, aide de camp de Chevert, il fut désigné pour servir au Canada. Il avait déjà publié deux volumes de son *Calcul intégral* et avait été admis à la Société Royale de Londres. Montcalm disait de lui : « Tout en s'occupant de son métier il pense à l'Académie des sciences. » L'expédition du Canada allait lui révéler sa vocation d'homme de mer, sans lui faire renoncer à ses ambitions d'ordre scientifique.

(3) Après le succès de Chouaguen, Montcalm écrivait à Lévis : « Bourlamaque s'est très bien conduit, et, *pour vous le prouver, Bougainville en convient.* » (17 août 1756). Cette tournure d'esprit de Bougainville, bourru, volontiers querelleur, mais plus souvent bienfaisant, lui a valu d'être traité de haut en bas par des écrivains comme l'abbé Casgrain. M. de Kérallain a vengé la réputation de cet « honnête garçon », de « cet esprit charmant », de ce brave soldat, que l'on a voulu

quelque mérite à le faire, il rendra publiquement hommage au missionnaire

Montcalm quitta La Présentation le 27 juillet, d'assez bonne heure, mais néanmoins après avoir pris le temps « d'enchaîner les guerriers à son expédition ».

« Le matin, — écrit Bougainville dans son *Journal,* — les sauvages de La Présentation ont chanté la guerre ; on leur a accordé une vache et un baril de vin pour faire le festin de guerre. Nous sommes partis à huit heures et demie du matin, les Iroquois étant en haye sous les armes, à la française (1), l'un d'eux battant aux champs fort bien, et tous saluant le général par trois décharges de mousqueterie. »

Çe spectacle nouveau d'une troupe indienne, formée à nos exercices militaires, intéressa d'autant plus Montcalm que ces guerriers étaient destinés à faire partie du corps expéditionnaire de Chouaguen.

V. — La Croix sur les ruines de Chouaguen.

(20 août 1756.)

Dès qu'il eût mis pied à terre à Frontenac le 29 juillet, Montcalm se fit présenter le rapport de l'ingénieur de Combles qu'il avait dépêché en avant pour étudier sur le terrain la marche de l'expédition (2). A ce rapport se trouvait joint un

faire passer pour « un fourbe odieux, janséniste, maussade et acariâtre, donnant hypocritement dans les pires travers. » (V. *Op. cit.*, p.22 et *passim*).

(1) L'abbé prouvait ainsi que l'idée de Dupleix sur la formation militaire des cipayes était réalisable même avec les Indiens du Canada, à condition de s'y prendre avec habileté.

(2) Sur les opérations qui amenèrent la prise de Chouaguen, les documents abondent : ce sont d'abord les journaux ou mémoires de Montcalm, Bougainville, Desandrouins, Malartic, Pouchot ; les relations, l'une d'un anonyme anglais et l'autre de Jean-Pierre de Bougainville, l'académicien et l'historiographe (dans Faucher de Saint-Maurice, t. IV, p. 48-56 et 59-65) ; le récit de Williamson, signalé par Gerald Hart (*The Fall of New-France*, Montréal, Drysdale, 1888, p. 72) ; en second lieu, la correspondance de Montcalm, de Vaudreuil, de Bougain-

croquis de la côte ontarienne, depuis la baie de Niaouré jusqu'à l'Anse aux Cabanes, puis du chemin qui, à travers bois, conduisait de ce point à l'embouchure de la rivière Oswégo. Sur ces données, le général, documenté déjà de différents côtés, et notamment par François Picquet, établit son plan d'attaque. Ses dernières dispositions furent vite prises, car la promptitude était la condition du succès. Six jours seulement suffirent à sa prodigieuse activité pour réunir les cent cinquante bateaux destinés à transporter les munitions de guerre et de bouche ; pour se rendre un compte minutieux des dépôts d'armes, du matériel de guerre et des vivres ; pour embrigader les milices canadiennes ; pour passer en revue les différents corps de troupes, et lier de nouveau les sauvages à son expédition (1).

Montcalm avait sous la main à Frontenac un peu plus de 2.700 hommes, dont près de 1.500 soldats des troupes métropolitaines ; le reste se composait des canonniers de la colonie, de Canadiens et de Peaux-Rouges. A la baie de Niaouré, de Rigaud commandait à 120 sauvages et à quelque 600 hommes des milices et des troupes de la marine, non compris trois pelotons de la Sarre, de Guyenne et de Béarn (2).

Enfin, le 4 août, tout étant préparé, le départ commença par échelons (3). « Moins roi que pirate », selon sa jolie ex

ville et de Bigot ; enfin, parmi les livres, quelques ouvrages de valeur, comme ceux de Parkman et de Mante (*History of the late War in North-America*, Londres, Strahan et Cadell, 1772, p. 69 et suiv.)

(1) Le 30 se tint un grand conseil : les Folles-Avoines menaçaient de s'en retourner dans leur pays. « On leur donna cochon, vin, tabac, vermillon et dix-huit branches de porcelaine ; ce qui coûte quarante pistoles depuis hier ; ils finiront par s'en aller. L'après-midi, ils ont chanté la guerre et ont qualifié cette cérémonie de prière au Maître de la vie. Ils ont demandé un chien, parce qu'ils ont hier rêvé que cela leur porteroit bonheur à la guerre. » (*Journal* de Bougainville.)

(2) Les compagnies de ce bataillon en détachement à Niagara, arrivèrent dans la soirée du 31 : les vents contraires avaient obligé les bateaux qui les amenaient à se réfugier à Toronto, puis à rebrousser chemin jusqu'à Niagara, d'où ils étaient repartis la veille. Il ne resta à Niagara qu'une cinquantaine d'hommes.

(3) Il s'exécuta de la manière suivante : le général partit, à neuf heures du soir, emmenant les ingénieurs, et quelques sauvages sous les ordres de Montigny ; le 5, au matin, Bourlamaque avec Guyenne, et

pression, Montcalm avait décidé d'aller reconnaître par lui-même, avec « ses deux yeux », ce qu'il y avait à faire (1). Si le siège était impossible, il tenterait au moins une diversion pour dégager « cette partie » qui était « fort menacée » (2).

La flottille de frêles canots, qui portaient le général et les ingénieurs, s'éloigna de la rade de Frontenac sous un ciel d'orage, sillonné d'éclairs. Il fallut descendre vers minuit dans l'île aux Chevreuils. Néanmoins, le 16, dans la matinée, on abordait près du camp de Rigaud.

L'après-midi du même jour fut employé à tenir un grand conseil avec toutes les nations sauvages (3), les chefs se félicitant de marcher sous les ordres du marquis pour détruire l'Anglais. Cependant l'un d'entre eux « pria son Père de ne point exposer les sauvages au feu de l'artillerie et de la mousqueterie des forts, attendu que leur coutume n'était point de combattre contre des retranchements et des pieux, mais dans les bois où ils entendaient la guerre. » Montcalm leur fit répondre que son intention était conforme à leurs désirs : tandis qu'avec les Français il se battrait contre les forts,

la batterie de campagne prise à la Monongahéla; le 7, le lieutenant-colonel Hurault de l'Hospital avec les munitions, l'artillerie lourde et le matériel de siège.

(1) *A Lévis*, 2 août.

(2) C'est ce que dit Lévis dans sa lettre à d'Argenson (17 juillet 1756). Lévis n'osait espérer le siège, « car, dit-il, je crains que les moyens ne manquent ». Et il continue : « Toutes les entreprises sont dans ce pays très difficiles. On en doit presque toujours le succès au hasard Toutes les positions qu'on peut prendre sont critiques ; les attaques et les retraites sont difficiles à faire ; on ne voyage que dans les bois ou par les rivières ; il faut user des plus grandes précautions, et avoir la plus grande patience avec les sauvages, auxquels, dans bien des cas, il faut céder. » De fait, ces derniers et les Canadiens n'inspiraient qu'une confiance médiocre aux troupes de terre : « L'on avoit tant jasé, — écrit Desandrouins — sur les différentes actions où s'étoient trouvé les sauvages et les Canadiens de M. de Villiers, qui s'étoit vu plus d'une fois abandonné des trois quarts de son monde, qu'on s'attendoit à les voir faire usage, au premier choc un peu vif, de ce jarret, tant vanté aux François... pour se sauver plus rapidement. » Et ailleurs : « Nous faisions peu ou point de fonds sur les Canadiens et sauvages pour un siège. » (Gabriel, p. 49-50).

(3) « Savoir les Nipissings, les Algonquins, quelques Abénaquis, Iroquois domiciliés et Folles-Avoines, faisant environ 250. »

il comptait qu'ils feraient « bon quart » avec les Canadiens de M. de Rigaud pour intercepter les secours qui pourraient venir.

Le mouvement de la petite armée, de Niaouré sur Chouaguen, commença le 8 août. L'avant-garde alla prendre position à l'Anse aux Cabanes. Le lendemain, la première division, — la Sarre, Guyenne, avec Montcalm, — s'ébranla à son tour; elle arriva dans l'anse après minuit. Le général fit aussitôt repartir le corps mixte du capitaine de Rigaud, avec ordre d'occuper les abords d'une petite crique, favorable au débarquement et située à une demi-lieue seulement de Chouaguen. C'est là que, dans la nuit du 10 au 11, la première division aborda et forma son camp.

A l'aube, un triste accident se produisit : l'ingénieur de Combles, le seul qui eût assisté à un siège en qualité d'officier du génie, fut tué par un sauvage, qui l'avait pris pour un Anglais à cause de sa veste à parements rouges (1). Le meurtrier involontaire n'était autre que le fameux Outchik ou Hotchig, dont on connaît déjà la merveilleuse bravoure (2).

Inconsolable de sa cruelle méprise, il la répara l'année suivante à sa façon, en levant à lui seul trente-trois chevelures (3).

(1) V. Malartic, p. 71 et surtout le récit très vivant de Desandrouins: Les deux ingénieurs étaient partis ensemble le 11, avant l'aube, pour reconnaître le fort Ontario ; ils arrivèrent bientôt sur la lisière d'une haute futaie. Là, ils attendirent un instant qu'il fît clair. Alors l'infortuné de Combles, qui ne voulait point de la société des sauvages qu'il aimait peu, pria quelques officiers de la Sarre de l'accompagner, et, frappant sur l'épaule de Desandrouins : « Vous, restez là », lui dit-il. Puis il disparut au milieu des grands arbres et des broussailles. Tout à coup, on tira le canon du fort : c'était le signal du réveil. Presque aussitôt une vive fusillade éclata, et, quelques minutes après, Desandrouins trouvait son collègue « expirant, étendu à terre, d'un coup de fusil que lui avait tiré un sauvage nommé Hotchig. » (Gabriel, p. 46-47.)

(2) V. ci-dessus p. 75. — Un autre chef du Lac, déjà cité lui aussi pour ses exploits dans la guerre de 1744-1748, Kissensick, était également à l'armée. « J'ai toujours fait l'avant-garde avec les sauvages, à leur tête Kissensick. » (Bougainville, *Journal*, 10 août 1756.)

(3) Pouchot, *Mémoires*, t. I, p. 88. — Le plus grand nombre des victimes du brave, mais féroce Indien étaient des « partisans équipés et coiffés en sauvages, courant avec des sauvages à eux, et scalpant les nôtres à l'occasion ».

L'ennemi ayant l'éveil, l'hésitation devenait un danger. Montcalm rassura les Peaux-Rouges que cette déplorable aventure avait abattus, et, tandis qu'il établissait son camp sur une hauteur voisine, la gauche appuyée sur un marais et la droite sur le lac, il se hâta de lancer en avant le corps de Rigaud pour commencer l'investissement de la place. Quand, vers midi, les Anglais envoyèrent trois grosses barques visiter l'anse du débarquement, ils eurent la désagréable surprise de se voir saluer « à la suédoise » par la batterie légère installée sur la grève. « Comme ils avoient de la peine à rentrer dans leur rade, — raconte Montcalm dans son *Journal*, — tous nos sauvages nous donnèrent un spectacle amusant : ils fusilloient les barques qui leur répondoient à coup de canon, et, avec une agilité singulière, ils étoient rentrés au moment que chaque décharge alloit partir ».

Le reste de la journée du 11 fut employé à confectionner fascines et gabions, mais surtout à ouvrir un chemin pour l'artillerie (1). Dans la nuit et le jour qui suivirent (2), les Canadiens et les sauvages, se glissant d'arbre en arbre, ne cessèrent d'échanger des coups de fusil avec l'ennemi.

Depuis l'époque où François Picquet, mettant son bateau en panne à quelques encablures du port de Chouaguen, en avait étudié à loisir les fortifications, les Anglais avaient considérablement augmenté la valeur défensive de cette place importante. En outre du Vieil-Oswégo, assez semblable à un château-fort du moyen âge, avec son réduit à mâchicoulis, ses murailles de plusieurs pieds d'épaisseur et ses deux tours carrées, ils avaient bâti le fort George ou fort aux Bœufs, et le fort Ontario.

Le premier, à quelque six cents mètres de l'embouchure de la rivière, sur une hauteur qui la dominait à l'ouest, n'était qu'une enceinte de pieux avec un mauvais retranchement. Le

(1) A ce propos, Desandrouins reconnaît les services des sauvages : « On dit que je l'ai tracé [le chemin], en revenant de ma reconnaissance du matin. Mais ce fut un sauvage qui marchoit devant moi et me servoit de guide. Je ne fis que blanchir les arbres à droite et à gauche. »

(2) C'est le 12, à la pointe du jour qu'arriva *Béarn* avec la grosse artillerie et les munitions.

fort Ontario était beaucoup plus défensif. Il s'élevait, à l'est, du côté par où arrivaient les troupes françaises, au sommet d'une terrasse terminée par des falaises sur la rivière et le lac, et, vers la forêt, par l'escarpement d'un ravin au fond duquel coulait un ruisseau. Sa forme était celle d'une étoile ; un large fossé l'entourait (1). Toute l'enceinte était faite d'énormes troncs d'arbres, équarris sur deux faces, solidement liés ensemble et enfoncés de cinq pieds dans le sol. La partie de ces palissades qui sortait de terre était protégée, jusqu'aux trois quarts de la hauteur, par le talus de la contrescarpe. Des embrasures s'ouvraient à fleur de terre, et l'on pouvait encore tirer par dessus les pieux au moyen d'une galerie de charpente, véritable hourd débordant les murs (2). L'armement du fort était de huit pièces de canon et de quatre mortiers à double grenade.

L'événement principal de la journée du 12 fut la capture par les sauvages de deux courriers agniés, porteurs de dépêches du colonel Mercer. Le commandant supérieur d'Oswégo, s'exagérant la force de ses adversaires en regard des faibles moyens dont lui-même disposait, demandait à son chef, le général Webb, d'expédier en toute hâte d'Albany un secours de deux mille hommes (3).

A minuit, le chemin de l'artillerie terminé, la tranchée fut ouverte sur le revers de la hauteur vis-à-vis le fort Ontario. Il faisait un magnifique clair de lune qui facilita la tâche des travailleurs. Ce demi-jour les exposant à être inquiétés, de Villiers et de Ligneris, les sauvages et une centaine de Canadiens s'embusquèrent dans un taillis, avec la consigne de tirer à la volée sur les assiégés, dans le cas où ils tenteraient d'arrêter les travaux. « Ce qui pour les sauvages est peut-être le plus à admirer, — remarque à ce propos Montcalm, — c'est la tranquillité avec laquelle ils passèrent toute

(1) Il avait de 12 à 18 pieds de largeur au sommet, sur 8 à 10 de profondeur.

(2) Gabriel, p. 37-38.

(3) « Ces lettres étoient de quatre heures du matin, et le marquis de Montcalm les avoit à neuf heures, avec deux états très exacts de la force de la garnison et des malades. » (*Journal* de Montcalm.)

une nuit au même poste sans tirer un coup de fusil (1). » La parallèle fut tracée le plus paisiblement du monde sur un longueur de soixante-dix toises (2).

Nos soldats élargirent la tranchée, ouvrirent les chemins de communication et marquèrent l'emplacement d'une batterie de six pièces. Tout cela se fit avec entrain dans la matinée du 13, malgré un feu d'enfer. Aux boulets, aux bombes, aux grenades et aux balles qui pleuvaient de toutes parts, nous ne pouvions opposer que les coups de fusil de quelques grenadiers, à travers les créneaux, et d'une douzaine de Peaux-Rouges qui, enjambant le parapet, couraient s'abriter derrière une souche, lâchaient leur coup, puis revenaient prestement en poussant des cris de triomphe. A midi, le feu devint si violent que « ni sauvages, ni François n'osoient plus montrer leur nez » ; mais bientôt il se ralentit graduellement, et, vers une heure, il cessa tout à fait (3).

Ce brusque silence du fort Ontario surprend tout le monde. On croit d'abord à quelque feinte. Mais, après une couple d'heures, les canons anglais restant toujours muets, on envoie à la découverte (4), et l'on s'aperçoit avec étonnement que le fort vient d'être évacué.

(1) *Journal*, 13 août.

(2) Au jour levant, les sauvages témoignèrent d'une joie enfantine à la vue de la parallèle : « Ils demandoient à venir, et on les plaçoit derrière des espèces de créneaux faits avec des sacs de terre, d'où ils regardoient à loisir. » (*Journal* de Montcalm, *Ibid.*)

(3) L'abbé Gabriel dit : « vers 4 heures » (p. 55) ; mais le récit de Malartic porte : « à une heure » (p. 72).

(4) « Une demi-heure, — raconte Malartic, — nous vîmes défiler des troupes qui avoient passé la rivière et qui montoient du vieux Chouaguen au fort aux Bœufs. M. de Bourlamaque fit sortir un lieutenant avec quinze grenadiers pour les reconnaître. Cet officier l'envoya informer que le fort étoit évacué, qu'il y est entré et qu'il y a beaucoup d'artillerie. M. de Bourlamaque lui envoya quelques travailleurs ; un moment après, les deux compagnies de grenadiers et le reste des travailleurs. M. le marquis de Montcalm, qui venoit d'arriver à la tranchée, s'y porta avec M. de Bourlamaque. Je les y accompagnai. » D'après l'abbé Gabriel, les choses se seraient passées différemment : Enjambant le parapet, un Indien se glissa de souche en souche jusqu'au pied de l'enceinte, écouta une seconde, puis soudain on le vit sauter dans le fort, et reparaître presque aussitôt aux applaudissements de toute l'armée, accourue dans la tranchée. (p. 55-56.)

Craignant d'être coupée, la nuit suivante, du Vieil-Oswégo ou assaillie par une brusque attaque et jetée au lac et à la rivière sur laquelle n'existait pas de pont, la garnison avait noyé ses poudres, encloué ses canons, abandonné ses retranchements. Elle s'était retirée avec une telle hâte qu'elle laissait tous ses bagages et trois blessés. En donnant l'ordre d'évacuer le fort, Mercer nous livrait les clefs de toute la place : la capitulation était certaine si des secours n'arrivaient pas à bref délai aux ennemis.

Les minutes devenaient infiniment précieuses. Toutes les troupes disponibles furent occupées à relier par un chemin la parallèle et le fort, à creuser une large tranchée entre les fossés et la falaise surplombant la rivière, enfin à établir une batterie à barbette, capable de battre en brèche Vieil-Oswégo et d'enfiler la route du fort George. Vingt pièces de canon furent ainsi traînées à bras d'hommes. Pour le transport des munitions et des fascines, on dut faire appel aux piquets armés (1). Stimulés par la présence du général, les soldats travaillèrent avec tant d'ardeur qu'à l'aurore la tranchée était praticable et neuf pièces se trouvaient montées. Une autre batterie de mortiers et d'obusiers était commencée.

Vers quatre heures, le soleil se leva radieux. Suivant les instructions qu'ils avaient sans doute reçues la veille, les capitaines de Rigaud et de Villiers, avec les Canadiens et la plupart des sauvages, se tinrent prêts à traverser la rivière en amont du Vieil-Oswégo ; mais le mouvement fut retardé. Les Anglais qui, pendant la nuit, avaient faiblement inquiété nos travailleurs, ouvrirent à la première heure un feu très vif, sinon très meurtrier, auquel notre batterie, servie

(1) « Tous mes soldats traînent à bras d'hommes le canon, — raconte Montcalm, — et, sur vingt officiers et dix-sept cents miliciens, cet exemple ne détermina que cent Canadiens et Montigny. » (*A. Lévis*, 17 août 1756.) Dans son journal, au contraire, d'après l'abbé Casgrain (*op. cit.*, t. I, p. 126), Montcalm aurait écrit : « Si on n'employa pas un plus grand nombre de Canadiens à ces diverses opérations, c'est qu'ils étoient destinés à faire un mouvement dès la petite pointe du jour. » Avec M. de Kérallain (p. 47. note 2) nous inclinerions à croire que la vérité doit être dans la lettre à Lévis, qui seule explique en partie certaines récriminations ultérieures.

par les canonniers de la colonie et par des volontaires tirés des bataillons (1), fut bientôt en état de riposter.

Malheureusement, vers sept heures, le soleil qui s'était levé dans un ciel pur se voila d'épais nuages ; un violent orage éclata, accompagné d'une pluie torrentielle. Or, les canons n'avaient point de plate-forme, le commandant de l'artillerie, Le Mercier (2), ayant jugé le terrain suffisamment solide. A chaque coup, les pièces s'enfonçaient dans le sol boueux ; on ne parvenait pas à régler leur tir. De plus, les munitions commençaient à faire défaut. C'est alors que le feu se ralentit de notre côté et que l'artillerie ennemie prit le dessus ; une de nos pièces fut même démontée. La journée s'annonçait mauvaise.

Montcalm, qui se montrait à chaque instant dans la batterie, s'énervait. Soudain, il résolut de payer d'audace et de violenter la fortune : il enverrait Bougainville sommer l'ennemi de capituler sur-le-champ. On lui fit observer que la démarche risquait d'être mal accueillie des Anglais, alors qu'aucune brèche n'était encore faite dans leurs murs. (3)

C'est à ce moment sans doute que le général lança sur la rive opposée la plupart des Canadiens (4) et tous les sauvages du

(1) Les bataillons fournirent soixante canonniers et cinquante hommes pour les servir. » (Malartic, p. 73.)

(2) Le chevalier François Le Mercier, né à Caudebec. Il avait de la décision et de l'énergie : c'est lui qui imposa le débarquement à la petite anse. Mais il était de ces Canadiens qui ne se faisaient point scrupule de piller la colonie, à l'occasion. Un fait entre mille : Après la prise des forts de Chouaguen, l'inventaire qu'il dressa des poudres et des munitions capturées, fut considérablement enrichi par les « visites » plus exactes du lieutenant d'artillerie Jacob de Frémont, (Jacquot de Phidémont, selon Bougainville, *Journal*, 12 mars 1757). Le Mercier, impliqué dans le procès de 1763, fut déchargé de l'accusation.

(3) « M. de Montcalm vouloit envoyer vers neuf heures M. de Bougainville, pour sommer les ennemis de se rendre ; mais M. Pouchot engagea ce général à ne pas le faire, crainte de les rassurer, en les laissant respirer. Une demi-heure après ils battirent la chamade. » (Pouchot, *Mémoires*, t. I, p. 76-77.) — « Desandrouins vit venir Montcalm, suivi du drapeau parlementaire. Il ne put s'empêcher de lui faire observer que s'il remettoit au lendemain à faire sa sommation, on pourroit l'appuyer sur des canons et des obusiers plus nombreux et mieux servis. Montcalm répondit que si les Anglais ne se rendoient pas, il les sommeroit à midi. » (Gabriel, p. 59.)

(4) Montcalm garda cent Canadiens, dont il voulait se servir pour faire un autre débarquement durant la nuit en aval du fort.

capitaine de Rigaud. Cette manœuvre difficile fut exécutée avec une précision et un entrain remarquables. Le détachement traversa hardiment la rivière, à trois quarts de lieue en amont du fort, sans être arrêté ni par la profondeur ni par la rapidité des eaux (1). Quelques hommes se mirent à la nage ; d'autres franchirent les gués avec de l'eau jusqu'à la ceinure, et même jusqu'au cou. Ils occupèrent aussitôt les hauteurs qui dominaient la place, et se mirent en devoir de couper toute retraite à l'ennemi (2).

Mercer, averti du mouvement tournant dessiné par le corps de Rigaud, se disposait à l'arrêter par une sortie vigoureuse, lorsqu'un boulet l'atteignit à la poitrine et le coupa en deux. Cette perte irréparable désorganisa la défense. Le lieutenant-colonel Littlehales, qui prit le commandement, vit ses hommes démoralisés, moins peut-être par la mort terrible de leur chef que par les premiers succès des Français et surtout par l'approche des Canadiens et des sauvages, dont les lignes sombres les enlaçaient déjà comme d'affreux serpents. La promptitude avec laquelle les travaux du siège avaient été poussés dans un terrain peu praticable, la manœuvre du corps qui avait traversé la rivière leur faisaient croire à la présence de forces considérables. Littlehales réunit un dernier conseil de guerre ; courte fut la délibération. Vers dix heures, les tambours battirent la chamade, et le pavillon blanc flotta sur les remparts ébréchés par les bombes (3).

On signa la capitulation aux conditions suivantes : la garnison se constituerait prisonnière de guerre (4) ; tout le matériel, l'artillerie et les vivres nous appartiendraient.

(1) « Cette manœuvre se fit d'une façon brillante et décisive, y ayant beaucoup d'eau qui n'arrêta personne. » (*Journal* de Montcalm.)

(2) *Journal* de Bougainville, 14 août 1756 et lettre du 5 juillet 1757.

(3) Malartic, *Journal*, p. 73-74. D'après Bougainville, Mercer fut tué par un boulet dès neuf heures et il ajoute : « Une heure après, les ennemis ont arboré pavillon blanc et deux officiers sont venus faire des propositions pour capituler. J'ai été envoyé pour proposer les articles et rester en otage. »

(4) Le chiffre des prisonniers s'élevait exactement à 1658 soldats, ouvriers où marins et à 72 officiers, appartenant au bataillon des milices de la Nouvelle-Jersey et aux régiments Shirley et Pepperell qui s'étaient battus à Fontenoy.

Cinq drapeaux, 121 canons, 48 mortiers et obusiers, plus de trente « milliers » de poudre, une grande quantité de fusils, de boulets, de grenades et de bombes, des munitions de bouche pour deux mille hommes pendant un an, tombaient entre nos mains. Dans les deux ports, on trouva sept bâtiments de guerre et deux cents berges, toute la flottille anglaise de l'Ontario. Le nombre des morts et des blessés de l'ennemi était de 152. Le siège ne coûtait aux vainqueurs qu'une trentaine d'hommes hors de combat (1).

Bourlamaque, « blessé continuellement au feu, mais toujours debout », eut l'honneur de prendre possession de Chouaguen ; puis l'armée se porta au bord de la rivière pour faire défiler la garnison (2).

Nos soldats, exténués de fatigue, se reposèrent la journée du 15. Le lendemain, on commença la démolition des forts George et Vieil-Oswégo. Les hommes restés aux drapeaux formèrent un nouveau camp dont la droite s'appuyait à la lisière de la forêt et la gauche au fort Ontario. Montcalm se disposait de la sorte à faire front contre Webb, qui, pressentant le malheur de ses compatriotes, s'avançait à marches forcées. Mais le timide général apprit à Wood's Creek la reddition de la place ; il reprit aussitôt le chemin de Corlar avec une précipitation qui ressemblait moins à une retraite qu'à une fuite.

Tandis que les escouades de travailleurs, se relayant sans interruption, continuaient à démanteler et à raser les fortifications de la rive gauche du fleuve, on entreprit d'évacuer les vivres et de diriger les prisonniers sur Montréal et Québec.

Leur départ fut marqué par un incident regrettable : nos auxiliaires indigènes, mécontents d'être frustrés du pillage de la place conquise, se jetèrent sur quelques prisonniers isolés et les scalpèrent. Au premier bruit de ces désordres, Montcalm accourut, et parvint à les faire cesser. Récemment arrivé dans la colonie, il ignorait encore que sa parole de

(1) 5 morts et 25 blessés. — V. Malartic, p. 75.

(2) Elle fut confinée au fort Ontario, sous la garde de 150 hommes qui eurent du mal à garantir les prisonniers de la fureur des sauvages. Quelques-uns de ceux-ci s'étaient enivrés avec le rhum trouvé dans les caves du fort.

général n'engageait point des « troupes légères » qu'on ne pouvait « avoir l'idée de gouverner avec tant de cérémonie (1) » : les Peaux-Rouges ne se regardaient pas comme liés par une convention qu'eux-mêmes n'avaient pas solennellement ratifiée dans un conseil, par l'acceptation d'un collier (2). Pour les calmer, Montcalm dut leur promettre de riches présents (3).

(1) La remarque est de Desandrouins. (Gabriel, p. 63.)

(2) Casgrain dit que cet incident « aurait pu être évité si les commandants français, *trop dédaigneux des Canadiens et de l'expérience de nos officiers, n'avaient pas méprisé leurs sages avis* ». (T. I, p. 131.) Mais où l'abbé a-t-il donc vu que « *ce fut en vain qu'on avertit les officiers français* »? Le *Journal* de Desandrouins, qu'il suit pas à pas, n'autorise aucunement cette supposition. — C'est au moment de l'embarquement que, si l'on en croit le jeune ingénieur, eut lieu ce massacre d'une trentaine de soldats. D'après la version de Bougainville, les malheureuses victimes « avoient voulu se sauver à travers les bois ».

(3) « Jamais capitulation ne donnera autant de peine pour la maintenir, — écrit Montcalm à d'Argenson en lui rendant compte de ce triste épisode, — les sauvages vouloient la violer. J'ai terminé cette affaire ; il en coûtera au roi 8 à 10.000 livres qui nous conserveront plus que jamais l'affection des nations sauvages. *Il n'y a rien que je n'eusse accordé, plutôt que de faire une démarche contraire à la bonne foi française.* » (28 août 1756.) Les sauvages goûtèrent médiocrement cette humanité. On trouve un écho bien surprenant de leurs doléances dans la lettre fameuse de Vaudreuil au ministre Machault (23 octobre 1756) : « Ils [les sauvages] se sont plaints amèrement de la façon haute dont M. de Montcalm les a menés à Chouagen. Sans mon frère, les sauvages, qui se voyoient obligés d'*abandonner leur petit pillage à l'avidité des grenadiers,* auroient pris un parti très contraire aux intérêts de la colonie. Tous les sauvages, et même les Abénaquis, Nipissings et Algonkins de Saint-François et de Bekancourt, qui, de tout temps, ont été nos plus fidèles alliés, *n'hésitèrent pas à me dire,* après la campagne de Chouagen, qu'ils iroient partout où je les envoyrois, pourvu que je ne les misse pas sous les ordres de M. de Montcalm. » Ce « petit pillage » des Indiens est une trouvaille ! Quant au couplet sur le désintéressement des Canadiens, Vaudreuil aurait dû y glisser une sourdine. Voici ce qu'on peut lire, en effet, dans la lettre déjà citée de Montcalm à d'Argenson : « Vous trouverez aussi un état d'artillerie, munitions et vivres. Je ne vous dissimulerai pas qu'*il y a eu un peu de pillage*, qu'il a fallu même le tolérer. Nous ne sommes pas en Europe, et *il est bien difficile d'empêcher* 300 *sauvages et* 1.500 *Canadiens de faire une curée;* d'ailleurs, *c'est l'usage de part et d'autre dans les colonies;* mais les effets des officiers anglais ont été conservés, ainsi que les munitions de guerre et de bouche. »

Le 18 août, un premier incendie éclaira de ses lueurs sinistres les plages de Chouaguen : le fort George fut réduit en cendres. Deux jours après le feu consuma de même les forts Ontario et Vieil-Oswégo (1).

Ces incendies ne furent pas allumés seulement pour plaire aux Iroquois, qui virent, avec joie « purifier leurs terres », autrement dit renverser des ouvrages militaires dont la vue blessait leur orgueil national. En réalité, nous n'avions pas assez de troupes disponibles pour nous maintenir solidement dans une position aussi « en l'air ».

Dans la soirée du 20, sur les ruines encore fumantes du fort Ontario, Montcalm fit planter une grande croix et un poteau aux armes de France. La croix portait cette devise : « *In hoc signo vincunt* » ; sur le poteau fleurdelisé, Bougainville grava cette inscription, réminiscence heureuse de ses chers classiques : « *Manibus date lilia plenis :* Donnez des lis à pleines mains (2) ! » Si la croix témoignait des sentiments religieux du général, le poteau marquait la reprise par le roi de France d'un territoire qu'il n'avait jamais cessé de revendiquer comme lui appartenant d'après le droit public européen.

Deux siècles auparavant, Jacques Cartier, le hardi explorateur malouin, avait dressé sur la rive du Saint-Laurent, une haute croix de bois aux armes de François Ier ; il prenait ainsi possession de la terre canadienne au nom du maître qui l'avait envoyé. Le dimanche de la Passion, 23 mars 1670, les Sulpiciens Dollier et de Galinée avaient imité ce noble exemple au bord du lac Erié : au pied de la croix qu'ils avaient plantée, ils attachèrent les armes de Louis XIV (3). Entre

(1) Malartic, p. 76.

(2) Parkman attribue l'inscription à l'abbé Picquet (*op. cit.*, t. I, p. 414) et, de son côté, Casgrain trouve que dans « cette devise se révèlent les goûts classiques du général ». (T. I, p. 130.) En réalité c'est Bougainville qui en fut l'auteur : « J'oubliois de vous dire, — écrit-il à son frère, le 28 août 1756, — que j'ai tranché de l'inscriptionnaire. Sur les cendres de Chouaguen, nous avons planté une croix et un poteau aux armes de France. Sur la croix, j'ai donné pour devise : « *In hoc signo vincunt* » *;* sur le poteau : « *Manibus date lilia plenis.* » Cela peut être très mauvais. — A la bonne heure ; à la guerre, comme à la guerre... » (Cité par M. de Kérallain, p. 46.)

(3) C'était une tradition. En 1666, pareille croix avait été élevée pour commémorer la victoire de Tracy sur les Agniés.

ces trophées et celui que Montcalm érigeait sur le champ de bataille, théâtre de sa première victoire, de longues et diverses périodes s'étaient écoulées, périodes de découvertes audacieuses, de conquêtes à main armée ou d'apostolat dans la douceur de l'Evangile, périodes de succès ou de revers. Mais aucune n'avait été plus mêlée et plus douloureuse que ne devait être celle qui allait s'étendre de la chute d'Oswégo au traité de Paris.

Le 21 août, à l'heure où les premiers feux de l'aurore éclairaient les ruines de la citadelle britannique, avant de s'embarquer dans le port de la rivière, les troupes prirent les armes et vinrent se ranger en ordre de bataille sur la rive droite, face au monument qui rapportait à Dieu le triomphe de l'armée. Les salves de mousqueterie se succédèrent, le canon gronda ; les tambours battirent aux champs. Alors on vit un prêtre de stature imposante, au masque énergique, s'avancer devant le général et son état-major, pour bénir solennellement le pieux trophée

Le prêtre que Montcalm associait de la sorte à sa victoire n'était autre — on le devine — que l'abbé Picquet. N'était-ce pas justice que celui-ci goûtât dans sa plénitude la douceur et la fierté de cette minute inoubliable? Le marquis savait tout ce que le fondateur de La Présentation avait fait pour préparer l'heureux événement dont la colonie et la France entière allaient se réjouir.

Le missionnaire avait-il suivi l'expédition dès le premier jour, ou n'arriva-t-il à Chouaguen qu'après la reddition? C'est un petit problème auquel il est assez difficile d'apporter une solution précise (1). En tout cas, notre compatriote ne

(1) Le 28 août 1756, Montcalm écrit au ministre d'Argenson : « Les missionnaires de Saint-Sulpice, au nombre de deux, ont toujours suivi les sauvages ; l'abbé Picquet, qui a eu l'honneur de présenter au Roy, il y a quelque temps, trois sauvages, est venu à Chouaguen pour y planter une croix où l'on a mis : *In hoc signo vincunt,* et à côté un poteau avec les armes du Roy et pour inscription : *Manibus date lilia plenis.* » (*Coll. de Mss. relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France,* t. IV p. 67.) Ce texte laisse place à l'hypothèse de la venue du missionnaire seulement après la reddition de Chouaguen. On peut supposer qu'il rejoignit l'expédition à la tête des Iroquois dont Malartic nous signale

pouvait guère manquer de se trouver à ce rendez-vous de la gloire. L'y rencontrant, Montcalm l'honora et s'honora lui-même en le priant de bénir la croix triomphale.

***

L'abbé Picquet quitta Chouaguen en même temps que les troupes de terre, dans la matinée du 21. Le 24, dans l'après-midi, il arrivait à La Présentation, avec le général et le bataillon de Béarn. Une partie des vivres pris sur les Anglais étaient destinés à l'approvisionnement du fort. Les soldats les déchargèrent, puis s'en furent dresser leur camp sur la pointe aux Iroquois, afin de mettre leurs prisonniers à l'abri des insultes des sauvages (1).

Cette glorieuse campagne, conduite avec autant d'audace que de vigueur (2), de promptitude que de décision, cette « jolie aventure », comme disait Montcalm, avec une bonhomie spirituelle (3), n'apportait pas seulement une moisson de lauriers et des lis à pleines mains, mais des fruits, des fruits savoureux et abondants.

Chouaguen anéanti, la Nouvelle-Angleterre se trouvait ramenée par le fait à ses limites de 1713. La France redevenait seule maîtresse de la navigation sur le lac Ontario, en même temps que du commerce avec les Indiens de ses rives. Jusqu'à la fin de la campagne, il n'y avait rien à craindre de troupes

l'arrivée le 20 août : « Il arriva un parti de soixante Iroquois, qui venoit pour nous aider à faire le siège. Ils furent ébahis de ne trouver que les décombres des trois forts. » (p. 76.)

(1) Malartic, *Journal*, p. 77. — La pointe aux Iroquois est en aval de La Présentation, plus bas que les deux Galops.

(2) Montcalm comprenait que, dans certaines circonstances, l'audace est la prudence du génie. Il se crut pourtant obligé d'excuser sa « témérité » auprès du ministre (*Lettre à d'Argenson*, 28 août 1756). Lévis écrivit de même : « Malgré les succès obtenus dans cette campagne, où, s'il y a eu du bien joué, il n'a pas laissé que d'y avoir du bonheur, la paix est à désirer partout et surtout dans un pays où il y a des obstacles inconnus en Europe. » (*Au Maréchal de Belle-Isle*, 9 octobre 1756.)

(3) « Voilà une jolie aventure ; je vous prie d'en remercier Dieu dans ma chapelle. » (*A la marquise de Montcalm*, 20 août 1756.)

ébranlées par la défaite. Les expéditions projetées par l'ennemi contre Québec et contre le fort Duquesne, apparaissaient maintenant impossibles.

Nos adversaires avaient d'ailleurs à se défendre sur leur propre territoire contre les francs-tireurs canadiens (1) et contre les sauvages, lesquels opérèrent, en effet, de terribles ravages sur les frontières de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie (2). Corlar même eût été fort exposée, les soldats de Webb se repliant précipitamment vers Orange, si Will Johnson ne se fût établi avec ses miliciens vers le confluent du Mohawk. Winslow, qui commandait l'armée du lac Saint-Sacrement, reçut de son chef, lord Loudon, l'ordre d'abandonner tout projet agressif, de se retrancher fortement et de surveiller les deux routes du lac Champlain et de la rivière d'Oswégo.

Dans ces conditions, les faibles garnisons que nous avions à La Présentation, à Frontenac, à Toronto et à Niagara, suffisaient à maintenir les communications avec les postes du Sud-Ouest. Montcalm pouvait donc concentrer toutes les troupes de la colonie à la tête du lac Saint-Sacrement pour y prendre l'offensive sinon cette année même, car la saison était trop avancée, du moins dès le début de la campagne prochaine.

(1) L'expédition la plus hardie fut celle de Villiers contre le fort Greenville. (*Montcalm à M. de la Bourdonnaye*, 20 septembre 1756.)

(2) L'attaque du village loup d'Attigué, le meurtre de plusieurs ambassadeurs iroquois favorables à la France (Pouchot, *Mémoires*, t. I, p. 88), mais surtout la fièvre belliqueuse produite chez les sauvages par la victoire française, émurent profondément les peuplades riveraines de l'Ohio. Plus de soixante lieues de frontières furent dévastées par leurs hordes farouches : les maisons étaient incendiées, des familles entières massacrées ou enlevées, les récoltes et le bétail détruits. Eperdus, les colons fuyaient de l'autre côté des Alléghanys. Ces incursions eussent été encore plus cruelles, si les commandants français n'avaient sans cesse recommandé aux chefs d'expédition d'empêcher les sauvages de se livrer à leurs excès habituels. Casgrain (*Pèlerinage au Pays d'Evangéline*, p. 224) cite quelques « commissions » de ce genre.

VI. — *Fin de la campagne. — La tête de l'abbé Picquet mise à prix.*

La chute d'Oswégo fut accueillie dans tout le Canada par une véritable explosion de joie patriotique. Le 30 août, deux des drapeaux anglais que de Villiers et ses sauvages avaient eu l'honneur d'apporter à Montréal, furent solennellement remis par le marquis de Vaudreuil au colonel de Bourlamaque, le héros du siège, en présence de la garnison sous les armes et au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste. Un brillant cortège s'organisa qui, à travers les rues décorées de feuillage, escorta les étendards jusqu'à l'église paroissiale. Les autres drapeaux pris à l'ennemi furent suspendus aux voûtes des principaux sanctuaires des Trois-Rivières et de Québec.

Le même jour, dans la chapelle de La Présentation, l'abbé Picquet donna lecture du mandement par lequel Mgr de Pontbriand prescrivait de publiques actions de grâces, afin de remercier Dieu du succès de nos armes (1). La lettre épiscopale, toute vibrante des plus nobles sentiments, s'efforçait de distribuer avec impartialité les éloges entre les Canadiens et les Français, les chefs et les soldats (2).

Symptôme inquiétant pour l'avenir de la colonie, le premier moment de surprise passé, notre récente victoire avait déterminé dans l'opinion des courants forts opposés. Tandis que les officiers des troupes métropolitaines restaient persuadés que « l'aventure », si heureusement menée, offrait de sérieuses difficultés et aurait pu très bien se prêter à un tout autre dénouement, la majorité des Canadiens proclamaient à tout venant l'extrême facilité de l'entreprise. A les en croire,

(1) *Mandements des évêques de Québec*, t. II, p. 110 (20 août 1756).

(2) Montcalm, qui n'avait pas oublié certains incidents du siège, fut froissé du ton de ce mandement et plus encore des commentaires dont le public en accompagna la publication : « Votre ami l'évêque vient de donner le plus ridicule mandement du monde ; mais gardez-vous bien de le dire, car c'est l'admiration du Canada. » (*A Lévis*, 27 août 1756.)

Chouaguen serait tombée, comme Jéricho, aux cris des assiégeants, et s'il y avait eu quelque honneur dans l'affaire, cet honneur, — est-il besoin de le dire? — revenait aux seuls sauvages et miliciens (1).

Dans la bouche d'hommes du peuple, sous toutes les latitudes et dans tous les temps volontiers optimistes et vantards, de telles sottises étaient sans conséquence. Mais on en retrouvait l'expression, à peine atténuée, jusque dans des pièces officielles. Le gouverneur s'adressant au ministre de la marine, Machault, osait écrire à la date du 23 octobre 1756 : « Les troupes de terre sont généralement bonnes, mais jusqu'à présent elles ne se sont pas absolument signalées, et l'ennemi ne leur a pas donné le temps d'opérer ni de tirer un coup de fusil... C'est seulement une partie des troupes de la colonie, des Canadiens et des sauvages, qui a attaqué les forts. Notre artillerie... n'a été servie que par nos canonniers bombardiers et nos canonniers des milices. » En réalité, — et Vaudreuil aurait dû le savoir mieux que personne — tous les corps engagés devant Chouaguen avaient rivalisé de bravoure, d'endurance, de bonne humeur. En tout cas, si l'on pouvait adresser à quelques-uns le reproche de mollesse, ce n'était point aux soldats des régiments français (2) !

Aussi bien, Vaudreuil fit montre, en la circonstance, d'une vanité puérile. Certes, il avait eu le mérite de concevoir le plan de campagne et même d'ordonner les préparatifs ; mais l'honneur revenait au chef de l'expédition d'avoir rempli son programme de la façon la plus brillante. C'est dans ces froissements d'amour-propre qu'il faut chercher l'origine de la

(1) « Chouaguen, tombé ou plutôt rendu aux seuls cris de nos Canadiens et sauvages, me rappelle Jéricho tombée aux cris des Israélites. » (*Lettre d'un sieur Cognard sur les affaires du Canada*, dans *Coll. de Mss.* de Faucher de Saint-Maurice, t. IV, p. 40.) On trouve dans une note glissée par Bougainville entre les feuillets de son *Journal* un amusant écho de ces gasconnades : « Les sauvages et les Canadiens seuls ayant pris Chouaguen, facilité de cette entreprise, suivant le peuple, le marquis de V. (Vaudreuil) et l'évêque, qui l'eût repris, disoit-il, avec son clergé, sans doute comme Josué prit Jéricho en faisant sept fois le tour des murs. »

(2) Desandrouins donnait la note juste dans sa *Description et Journal du siège des forts de Chouaguen.* (V. Gabriel, *op. cit.*, p. 63-64.)

mésintelligence, infiniment regrettable, qui éloigna de plus en plus l'un de l'autre le gouverneur et le général.

A première vue, on serait tenté de croire qu'il s'agissait là d'une simple querelle d'amour-propre, aucun des deux antagonistes n'ayant assez de désintéressement pour sacrifier son orgueil à l'intérêt supérieur du pays. Cependant, le dissentiment était plus profond, plus complexe. Il trahit sans doute, l'opposition radicale de caractère qui existait entre Montcalm et Vaudreuil, mais il accuse surtout la divergence de leurs vues relativement aux moyens les plus capables d'assurer la défense du Canada.

Vaudreuil n'aurait pas voulu d'un général métropolitain à la tête des forces de la colonie (1). On ne saurait oublier qu'il fut, sur sa propre demande, investi du commandement suprême. Sans doute, Montcalm lui était subordonné par les instructions reçues de Versailles, mais, en fait, il était le véritable chef militaire, ses hommes les vrais soldats, et les sauvages et miliciens locaux de simples auxiliaires. C'est peut-être ce qui a permis de dire que la mésintelligence du général et du gouverneur fut un de ces conflits entre le pouvoir civil et l'autorité militaire, comme il s'en est produit trop souvent au cours de notre histoire (2). A vrai dire, les difficultés qui s'élevèrent entre les deux chefs de la colonie n'étaient pas d'ordre purement politique. Vaudreuil n'entendait rien à l'art de la guerre : il prenait, le plus souvent à l'aveuglette, des mesures qui, tour à tour et suivant l'humeur du moment, égayaient ou irritaient le bouillant général. Canadien par toutes les fibres de son cœur, le gouverneur poussait, en outre, jusqu'à l'exagération le souci de ménager les

(1) « Il demandait, dès 1755, — écrit M. Lorin, — ce que les Canadiens viennent seulement, en 1904, d'obtenir de la libérale Angleterre : le droit pour un Canadien d'exercer le commandement suprême en son pays. » (*Les derniers jours du Canada français* dans *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1906, p. 884.) L'assimilation n'est pas tout à fait juste. Au reste, ce n'est pas à titre de Canadien, que Vaudreuil réclamait l'autorité militaire qui avait appartenu à plusieurs de ses prédécesseurs.

(2) Louis Arnould — *Montcalm et « l'Année terrible » au Canada.* (*Revue Hebdomadaire*, juin 1908, p. 450.)

intérêts, respectables assurément, de ses administrés (1). Il était enfin convaincu que la colonie ne pouvait souhaiter défenseurs plus énergiques et plus habiles que les colons eux-mêmes, assistés des Indiens. Sans méconnaître absolument les services que les régiments royaux pouvaient rendre, il les estimait de médiocre valeur pour les opérations en Amérique.

Certes, les Canadiens, familiarisés avec le pays, savaient se battre sous bois (2), prompts à se défiler derrière le moindre obstacle, faisant la guerre comme la chasse et manquant rarement leur but. Mais l'armée régulière, mieux disciplinée, rompue à une tactique plus efficace, éprouvée au feu durant les guerres précédentes, était seule capable de tenir tête aux régiments de la Vieille-Angleterre, massés sur les frontières du Canada. Vaudreuil ignorait cette vérité d'expérience que, devant un ennemi sérieusement organisé, l'habitant est incapable de se défendre sans le soldat; la bonne volonté des milices reste impuissante et les plus beaux héroïsmes ne peuvent préserver de l'invasion et de la conquête un pays qui n'est pas gardé par des troupes régulières assez nombreuses (3). On doit vivement regretter que Vaudreuil n'ait point compris que troupes de terre et troupes de la colonie avaient les unes et les autres leurs qualités particulières, également

(1) Voilà qui explique comment, après un siècle et demi, les historiens canadiens lui soient si sympathiques. Tel est la force du sentiment particulariste que l'honnête Garneau lui-même fait ressortir les aspérités du caractère de Montcalm. MM. Doughty et Parmelee, et, en général, les historiens d'origine anglaise sont tentés de plaider le contraire.

(2) Nos officiers ne purent jamais s'habituer à leur façon de combattre en plaine: s'avançant en désordre, au pas de course, ils lâchaient leur coup de fusil, puis brusquement se jetaient à terre pour se dissimuler dans l'herbe et recharger leurs armes. Dans les bois, ils retrouvaient leur supériorité. Toutes différences topographiques réservées, on peut dire qu'ils se battaient à la manière des Boers, montrant la même insouciance des formations tactiques et de la discipline européenne. (Cf. H. Lorin, *loc. cit.*)

(3) L'histoire militaire de la Révolution, et, plus près de nous, celle des républiques sud-africaines confirment cette leçon d'une expérience que les Canadiens ont jadis cruellement pratiquée (Arnould, *loc. cit.*).

précieuses, et que leur réunion, sous la main d'un Montcalm ou même d'un Lévis, constituait un outil militaire merveilleux, le mieux approprié en tout cas au genre de guerre qu'il s'agissait de conduire dans la Nouvelle-France (1).

Au surplus, la mésintelligence entre le gouverneur et le général n'a pas été une des causes essentielles de la perte de la colonie, perte que tant d'autres raisons rendaient inévitable. Montcalm demandera plusieurs fois son rappel, mais seulement jusqu'au jour où la détresse irrémédiable du pays lui commandera de rester au devoir, en d'autres termes, au danger. De son côté, Vaudreuil assurera de son mieux la défense du Canada. En sorte que cette malheureuse querelle a fait, en somme, assez peu de tort à l'intérêt national.

Tandis que commençait à se manifester par une guerre à coup d'épingles le conflit naissant entre les généraux, François Picquet travaillait de tout son cœur à ramener l'ordre et la tranquillité dans sa mission. Les derniers événements l'avaient quelque peu bouleversée et, par surcroît, un nouveau commandant venait d'être désigné pour recueillir la succession du chevalier de Portneuf. Or, les changements de cette nature ne se faisaient pas sans causer quelque perturbation dans une petite république comme celle des bords de l'Oswégatchie.

L'officier placé par le gouverneur à la tête de la garnison du fort, s'appelait Guillaume de Lorimier (2) : il était capitaine dans les troupes de la marine (3). Très sévère pour tout ce

(1) Les rivalités, les malentendus qui séparèrent soldats et miliciens provinrent surtout d'une erreur de perspective. Il y eut aussi entre eux l'espèce très particulière de jalousie qui sévit encore dans plusieurs de nos colonies, entre fonctionnaires et colons. Ceux-là ne résidant qu'en passant, leur existence est rarement enracinée dans le pays, et beaucoup aspirent au congé libérateur ; ils vivent entre eux, avec une gaieté d'ordinaire plus bruyante que fastueuse, mais qui n'en scandalise pas moins autour d'eux les habitants astreints à une vie plus dure, sauf à en retirer de justes compensations, inconnues aux fonctionnaires. (H. Lorin, *loc. cit.*).

(2) Il arriva dans la dernière semaine de juillet. Le *Registre de La Présentation* porte sa signature et celle de sa femme, Louise Le Pailleur, le 1er août, à la suite d'un acte de baptême du fils de Louis Vivian, menuisier du poste.

(3) Il n'y avait qu'un régiment de marine qui servît à terre dans

qui touchait au service, mais peu scrupuleux en fait d'administration, de caractère ombrageux et violent, à la fois autoritaire et brouillon, le nouveau commandant devait faire amèrement regretter ses prédécesseurs. Toutefois, il est juste de reconnaître que, durant les premiers mois de son séjour à La Présentation, il ne laissa pas d'apporter à l'abbé Picquet un concours précieux. Sa collaboration fut particulièrement utile au missionnaire durant les courses que celui-ci dut faire dans les pays iroquois et sur la rivière d'Oswégo, ainsi que l'en avait prié le gouverneur vers la fin de septembre.

A ce moment le prestige de la France dans les pays d'en-haut était à son apogée. Les deux victoires de la Monongahéla et de Chouaguen avaient rallié la plupart des tribus autour de notre drapeau. Un grand nombre d'Indiens, accourus à Montréal sur l'invitation du marquis de Vaudreuil, avaient rejoint Montcalm devant Carillon, où ils ne devaient rendre que de médiocres services à une armée, qui se tenait sur la défensive (1). Au reste, leur séjour parmi nous fut de courte durée et, vers la fin d'octobre, le général, persuadé que l'ennemi ne bougerait pas avant le retour du printemps, regagna lui-même Montréal, laissant au chevalier de Lévis le soin d'acheminer les régiments vers leurs quartiers d'hiver.

Pour François Picquet, la campagne n'était pas encore finie. La retraite précipitée de Webb, au lendemain de la capitulation d'Oswégo, ne laissait pas de nous intriguer vivement. Les bruits les plus contradictoires couraient à ce sujet. En réalité, on ne savait rien de précis sur l'itinéraire de l'armée

les colonies, le régiment suisse de Karrer, créé en 1719 : un bataillon à quatre compagnies.

(1) « Je ne crois pas que ce soit une bonne politique dans le cas d'une défensive telle que celle sur laquelle nous sommes aujourd'hui d'envoyer à la fois à l'armée une aussi grande quantité de sauvages que celle que M. de V(audreuil) nous avoit envoyée à la fin du mois dernier. » (Bougainville, *Journal*, 20 octobre.) — En fait, l'action des Peaux-Rouges se borna à des reconnaissances dirigées par le lieutenant de Sablé (*Lévis à d'Argenson*, *Lettres de Lévis*, p. 80) et le capitaine de la Perrière, l'ancien commandant de La Présentation (*Journal* de Bougainville, 12-19 septembre ; de Malartic, p. 83).

anglaise. Jusqu'où s'était-elle repliée? Dans quelles conditions s'était accomplie sa marche? Quelles pouvaient bien être à l'heure actuelle les intentions de son chef? Voilà les différents points que le Supérieur de La Présentation fut chargé d'éclaircir.

A la tête de petits détachements de sauvages, il poussa plusieurs reconnaissances dans la direction de Corlar, en remontant la rivière de Chouaguen. Il put ainsi constater que l'ennemi, démoralisé par notre prompt succès, avait battu en retraite sur Corlar d'abord, puis sur Orange et le Portage du lac Saint-Sacrement, où Webb était allé poster ses 1.400 hommes. Non content d'évacuer tous les fortins et d'abandonner les entrepôts de munitions qui jalonnaient la route d'Oswégo, le général anglais les avait incendiés, et, comme la rivière servait de voie principale de communication, il l'avait obstruée en y renversant une grande quantité d'arbres. Voici, d'ailleurs, ce qu'on lit dans le *Journal* de Montcalm à la date du 10 novembre :

« On a confirmation des nouvelles que les Anglois avoient brûlé les forts qu'ils avoient à portée de Chouaguen et barré la dite rivière pour empêcher qu'on aille à eux par cette partie... » Et un peu plus loin : « On a eu nouvelle par le retour de l'abbé Picquet, envoyé à Chouaguen par ordre de M. de Vaudreuil, que les forts que les Anglois avoient pour servir d'entrepôts sur la rivière de Chouaguen avoient été brûlés, et la rivière barrée et embarrassée (1). »

A la suite de cette dernière note qu'il couchait sur ses carnets le 3 décembre, le général ajoutait quelques détails sur la rigueur extrême de la saison, détails bien propres à mettre en relief l'admirable énergie du missionnaire : « Le piquet du régiment de la Sarre qui devoit revenir de Frontenac est enfin arrivé ; on étoit inquiet à cause des glaces. Le dernier envoi de bateaux a été vingt-six jours pour aller à La Présentation (2). »

C'est vraisemblablement le 28 novembre que l'abbé arriva dans la seconde ville du Canada, en compagnie d'une nom-

(1) *Coll. des Mss. du maréchal de Lévis*, t. VII, p. 119 et 129.
(2) *Ibid.*, p. 129, 5 décembre 1756.

breuse députation des Cinq-Nations : une quarantaine de chefs, suivis de leurs femmes et de leurs enfants (1). Les Iroquois avaient ressenti plus qu'aucune autre tribu indienne le rude coup frappé par la France sur le bord du lac Ontario. Spectateurs de la lutte qui s'était livrée dans leur propre pays, ils en avaient attendu avec patience le dénoûment pour régler leur conduite sur le succès. Le triomphe de Montcalm les avait intimidés, et, malgré les graves raisons d'intérêt qui les faisaient pencher vers les Anglais, leurs plus proches voisins, ils s'étaient décidés à faire une nouvelle manifestation de sympathie en notre faveur.

Quelques jours après leur arrivée, les députés des Cantons obtinrent leur première audience par l'entremise de l'abbé Picquet (2). Ils se réunirent dans la « salle du Séminaire » de Saint-Sulpice, d'où leur cortège original se dirigea vers le château du gouverneur. Chacun des députés portait une baguette ornée de plumes d'oiseaux. Le « grand-chef » entra le premier dans la « chambre du conseil », en dansant, en chantant et en pleurant tour à tour. Des Iroquois du Sault-Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes, quelques Outaouais et Poutéotamis, tous « extrêmement parés et matachés », se trouvaient là, entourant le gouverneur et le groupe brillant des fonctionnaires et des officiers parmi lesquels se tenait, grave et digne, le marquis de Montcalm. Les Peaux-Rouges avaient manifesté le désir de connaître le général qui les avait « étonnés, disaient-ils, par la rapidité de ses conquêtes ». Mis en face de lui, ils parurent stupéfaits. « Nous avons voulu voir, — s'écria l'un d'eux, — le fameux chef qui, à peine débarqué sur cette terre, a foulé aux pieds l'Anglais. Nous pensions que sa tête se perdait dans les nues. Tu es petit, mon père. Mais nous voyons dans tes yeux la grandeur des pins et le vol de l'aigle ! »

(1) Malartic, *Journal*, p. 80 : « Les ambassadeurs des Cinq-Nations arrivèrent le 28. »

(2) Les détails qui suivent sont empruntés aux mémoires de Malartic, de Bougainville et de Montcalm. Il ne faut point oublier que le *Journal* de Montcalm n'est souvent que la copie transposée de celui de son aide-de-camp.

Les orateurs portèrent dix-huit « paroles », confirmées par le don de quatorze colliers et de plusieurs branches de porcelaine. « Le premier collier fut offert pour couvrir la mort du baron de Longueil », ancien gouverneur de Montréal, et de son fils le chevalier, tué l'année précédente à l'affaire du lac Saint-Sàcrement ; un second « pour sécher les larmes » d'Onnontio pleurant ses guerriers ; un troisième « pour allumer à Montréal un feu » qui ne devait jamais s'éteindre ; un quatrième, « pour l'arbre de la paix dont les feuilles étaient près de sécher ; » un cinquième, « pour présenter un balai » avec lequel on enlèverait la poussière qui s'était amassée dans les cabanes « depuis qu'on ne tenait plus les anciens conseils », etc., etc... A chaque collier présenté par les Onoyouts pendait une chevelure anglaise. Avec le plus grand sérieux, le secrétaire du gouverneur recueillait les « paroles » et relevait, pour les numéroter et les conserver avec soin, les colliers déposés aux pieds de son maître.

Pour témoigner de la pureté de leurs intentions, les ambassadeurs foulèrent aux pieds les médailles qu'ils avaient reçues des Anglais (1). Personne naturellement ne se laissait prendre à ces protestations d'amitié, d'autant plus suspectes que d'autres députés des mêmes astucieux Iroquois s'apprêtaient à faire auprès de nos rivaux une démarche toute semblable (2).

La séance se termina par l'appel de chaque nation, fait à haute voix par le principal « orateur ». A tour de rôle, les chefs répondaient par le « cri de remerciement » que reprenaient en chœur les sauvages.

Ces sortes de « conseils » ressemblaient par plus d'un point à nos anciennes assemblées des notables, de même qu'à nos modernes congrès : on s'y épuisait en discours plus ou moins

(1) Pour récompenser les chefs qui se distinguaient à la guerre, nous leur donnions nous aussi des médaillons, portant sur une face l'effigie du roi et au revers Mars et Bellone avec cette devise : *Virtus et honor*. Les Peaux-Rouges s'en montraient très flattés.

(2) Les députés déclarèrent que le colonel Johnson s'efforçait de les gagner, mais qu'ils restaient sourds à ses instances, car ils n'oubliaient pas « le destructeur de Chouaguen qui, après avoir purifié leurs terres, les leur avait rendues ».

éloquents, on y formulait des vœux (1), on y prenait force décisions ; mais le gain définitif apparaissait plutôt mince. Encore, dans le cas présent, si personne ne s'illusionnait sur le résultat des nombreuses audiences qu'on dut accorder aux sauvages durant la seconde quinzaine de décembre, pas plus l'abbé Picquet qui les sollicitait que le gouverneur qui les subissait avec un calme stoïque. Néanmoins, nous ne pouvions sans imprudence mécontenter les ambassadeurs des Cinq-Nations. Ils nous promettaient la neutralité ; c'était déjà quelque chose. Aussi bien, enclavés au milieu des établissements britanniques, Onoyouts et Onnontagués ne pouvaient guère embrasser ouvertement notre cause.

Enfin, le 2 et le 3 janvier, ceux-ci se mirent en devoir de regagner leurs lointains villages, et notre compatriote put lui-même retourner à La Présentation, en remontant le Saint-Laurent sur les glaces. Le missionnaire avait bon besoin de réparer ses forces en vue de la campagne prochaine. Ses courses continuelles, parfois de deux à trois cents lieues, les privations ou la nourriture défectueuse, les veilles prolongées, les fatigues des nuits passées dans les bois à la belle étoile, souvent avec la seule couverture de peau d'ours pour se défendre contre le froid, avaient peu à peu altéré sa robuste santé. En vérité, il aurait fallu être de fer pour résister à une pareille vie !

La saison, qui devait avoir au moins ce bon côté de contraindre le missionnaire à prendre du repos, fut d'une rudesse exceptionnelle, dépassant en âpreté le terrible hiver de 1709. Le thermomètre descendit à 28° Réaumur. On se représente ce que devait être le séjour dans un poste isolé comme celui de La Présentation, lorsque décembre étendait sur la nature sa désolation monotone. Le fort devenait une sorte de tombeau. Presque pas de distractions. Aucun de ces plaisirs qui font

(1) D'après Malartic, nos ambassadeurs « demandèrent le rétablissement de l'ancien usage d'envoyer chez eux un officier qu'ils viendroient recevoir à la rivière aux Ecorces avec les cérémonies ordinaires. Ils représentèrent qu'ils faisoient autrefois le portage de Niagara, qu'on fait faire par entreprise, et prièrent Onontthio de faire pourvoir de marchandises les magasins de Frontenac, Toronto et Niagara, afin qu'ils ne s'aperçoivent pas de la destruction de Chouaguen. »

aujourd'hui le charme des villes pendant le rigoureux hiver canadien. Les sentinelles qui veillaient aux remparts, — car une alerte était toujours possible, — n'apercevaient autour d'elles que le ruban uni du fleuve emprisonné dans son épais manteau de glace ou le linceul des neiges pesant sur les toits et courbant dans la forêt les têtes des pins et des érables. Partout régnait un silence impressionnant, interrompu, de loin en loin, par le gémissement des arbres secouant à la bise leurs rameaux dépouillés, par le hurlement de quelque fauve à la lisière du bois, ou bien encore par le cri de reconnaissance poussé par des Indiens, chasseurs de chevreuils ou chasseurs de chevelures, dont ni la « poudrerie » ni la froidure n'interrompait les courses fantastiques.

L'affluence des sauvages fut extraordinaire dans nos postes des lacs, et spécialement à La Présentation, durant ce rude hiver de 1756-1757. Comme ils y arrivaient toujours avec leurs traînes, chargées de venaison, on y vit renaître ces temps heureux où, selon l'expression de Montcalm, « on faisoit au Canada la meilleure chère pour rien (1) ».

Ces allées et venues des Peaux-Rouges rompaient l'ennuyeuse monotonie de l'hivernage. Elles avaient d'autres avantages plus précieux encore aux yeux de François Picquet. Le missionnaire profitait — on s'en souvient — de l'inaction que l'inclémence de la température imposait à ses hôtes et de leurs séjours plus ou moins prolongés au fort, pour les instruire dans le christianisme. En outre, comme des rapports, probablement exagérés, laissaient craindre que l'ennemi ne vînt attaquer La Présentation, la présence continue de nombreux sauvages devenait une garantie de sécurité.

A vrai dire, l'ennemi n'était guère encouragé à se risquer le long de l'Oswégatchie; et même en eût-il eu l'envie il ne ne se trouvait pas actuellement en mesure de la satisfaire.

(1) Montcalm, dans son *Journal*, établit la comparaison des prix du gibier dans les forts et à Montréal. On payait en ville deux livres une perdrix qui coûtait cinq sous dans les forts ; les dindes sept livres et demie, au lieu de vingt sous. Mêmes différences pour les outardes et le chevreuil.

François Picquet et ses compagnons ne reçurent pas la visite de Will Johnson et de ses fidèles Agniés.

Une menace plus sérieuse, parce qu'à tout prendre de réalisation plus facile, était celle qui visait directement le missionnaire. Vers le début de novembre, celui-ci apprenait que les Anglais avaient mis sa tête à prix. Il n'en fut pas autrement troublé. Il se contenta d'en informer à tout hasard le gouverneur et poursuivit paisiblement la périlleuse reconnaissance qu'il était en train d'opérer le long de la rivière d'Oswégo, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de Corlar(1).

Cette mesure, dont la haine de nos ennemis l'honorait, soulignait la part considérable qui lui revenait dans les glorieux événements de l'été : une telle constatation n'était pas pour lui déplaire.

Il se vengea d'ailleurs de la seule façon digne de lui. « Un officier anglais avait voulu faire enlever le missionnaire et mettre sa tête à prix ; les sauvages parvinrent à prendre cet officier. Ils l'amenèrent en présence de l'abbé Picquet, et dansant autour du prisonnier avec leur casse-têtes, ils demandaient à grands cris la permission de le mettre à mort. Le missionnaire ne répondit qu'en faisant grâce. »

C'est Lalande, le véridique, mais trop discret Lalande, qui rapporte cette anecdote : elle fait doublement honneur à son généreux et vaillant ami.

(1) Montcalm écrit, en effet, dans son *Journal* sous la date du 10 novembre : « Les sauvages, suivant le rapport de l'abbé Picquet, disent que les Anglais ont mis sa tête à prix et qu'ils veulent entreprendre cet hiver sur le fort de La Présentation. »

CHAPITRE VIII

Les campagnes de la Guerre de Sept Ans : Fort-George (1757).

I. — Préparatifs de guerre et conférences à Montréal.

Les premiers mois de l'année 1757 se passèrent assez paisiblement : chaque parti faisait ses préparatifs en vue des prochaines hostilités.

Pour notre part nous avions travaillé tout l'hiver à Carillon dont les ouvrages avançaient, mais lentement (1). Une partie des munitions, jusque-là conservées à Chambly, à Saint-Jean et à Saint-Frédéric, y fut transportée, ce qui donna lieu à quelques escarmouches avec les « rangers » (francs-tireurs) de Rogers (2).

Avec une ardeur fébrile, nos adversaires avaient, de leur côté, renforcé les positions de Fort-George (3) ou William-Henry et de Lydius ou Fort-Edouard. Ils y élevèrent de vastes entrepôts, un hôpital, des ateliers et de véritables arsenaux où fut construite toute une flottille de barques de différent tonnage.

(1) Sur les difficultés de toute nature qui entravèrent la construction du fort, V. *Journal* de Bougainville, 8-25 octobre 1756.

(2) Né dans le New-Hampshire. D'abord contrebandier, il avait appris un peu de français et s'était endurci aux courses dans les bois. Pendant la guerre, il se rendit célèbre par ses coups d'audace, et aussi par des atrocités qui lui valurent la réputation d'un brigand. Les services qu'il rendit avec ses partis d'éclaireurs firent oublier ses crimes, et,son crédit augmentant parmi les Anglais, on le mit à la tête de corps considérables.

(3) « Le fort George appelé par les Anglais William-Henry ». (Desandrouins, *Précis des événements de la campagne de 1757 en la Nouvelle-France*, cité par Gabriel, p. 86.)

Le marquis de Vaudreuil se préoccupait à juste titre de ces armements hâtifs. Maîtres du lac Saint-Sacrement grâce à la supériorité de leur marine, les Anglais seraient en mesure, dès l'ouverture de la navigation, de jeter des forces considérables sous les murs de Carillon. Il importait donc de les prévenir, en frappant un coup inattendu sur le fort George, si bien placé pour servir de base à une attaque en règle dirigée contre nos postes du sud-est. Le gouverneur réunit donc, vers la fin du mois de février, un corps expéditionnaire de près de 1.500 hommes, sur lesquels 600 Canadiens et 350 sauvages, dont il confia le commandement à son frère, le capitaine Rigaud de Vaudreuil (1).

Cet officier réussit à remplir une partie de son programme. Parvenu, le 18 mars, en vue du fort George après avoir fait soixante lieues sur les glaces ou la neige, il incendia un moulin à scie, des magasins et des chantiers ; puis, sans parler d'approvisionnements considérables en bois, en farine et en objets de toute nature pour l'armement et l'équipement des troupes, il détruisit environ 300 bateaux et 6 grosses chaloupes ou brigantins. En revanche, il ne put réaliser son projet d'escalader le fort : trouvant la garnison et son chef, le major Ayre, insensibles à ses menaces, il se retira sans être inquiété (2).

Si, parmi les Indiens qui figurèrent dans cette expédition il s'en trouvait un certain nombre du Lac des Deux-Montagnes, les sauvages de La Présentation n'y prirent aucune part : « Le 25 février, — écrit l'aide-major Malartic, — M. de Lori-

(1) Cf. *Expédition sur le fort Georges en février-mars* 1757 par un officier du détachement de M. de Poulhariez (*Coll. des Mss. du chevalier de Lévis*) ; *Journal* de Bougainville, 20 mars-24 avril 1757 ; *Journal* de Malartic, p. 94-101. — Organisée en dehors de Montcalm, cette expédition, où les troupes métropolitaines ne figurèrent que pour une part minime, fut l'objet de critiques assez vives dans l'état-major français, notamment à cause du regrettable gaspillage de vivres auquel elle donna lieu. (*V. Montcalm au ministre de la guerre*, 24 avril 1757, dans W. Kingsford, *History of Canada*, Toronto, Rowsell et Hutchison, 1890, t. IV, p. 16.)

(2) L'ennemi, quoique réduit désormais à la défensive par la perte de sa flotte, n'en fit pas moins sonner bien haut cette retraite comme un échec.

mier (1) arriva avec trente Iroquois de La Présentation qui demandèrent à tenir conseil. Le général le leur accorda à quatre heures. Après le début ordinaire, ils témoignèrent à Onontio d'être fâchés de ce qu'il n'avoit pas demandé leurs guerriers pour l'expédition de M. de Rigaud. » Les Peaux-Rouges revenaient de la récente assemblée d'Orange, où les Anglais avaient « voulu leur persuader que tous les gros canots de la Vieille-Angleterre viendraient faire cet été le siège de Québec, pendant que le général Loudon, après avoir renversé d'un coup de pied les forts de Carillon et Saint-Frédéric, feroit celui de Montréal (2) ».

Deux mois après cette démarche, les sauvages de la mission se présentaient de nouveau devant le gouverneur, cette fois sous la conduite de l'abbé Picquet. La discorde, selon l'expression spirituelle de Bougainville, s'était glissée « dans le camp d'Agramant ». Il est juste d'observer que ce fut plutôt par la faute de Vaudreuil que par celle des Peaux-Rouges. Le gouverneur avait envoyé au bord de l'Oswégatchie certain Onnontagué qui prétendait s'y faire reconnaître comme « chef de la Cabane ». Mais les « domiciliés » n'étaient pas d'humeur à supporter une semblable atteinte à leurs libertés politiques, et François Picquet, qui vraisemblablement n'avait pas été consulté, ne pouvait que s'associer à leur protestation.

Montcalm et Bougainville ont fixé dans leurs notes le souvenir de cet incident peu banal. Leur témoignage, dans une affaire en somme de minime importance, mais qui mettait le missionnaire dans l'obligation de résister en face au gouverneur, est assez piquant. Voici la relation de Montcalm (3) :

(1) Le commandant de La Présentation avait alors pour second André Carpentier, lieutenant à la suite des troupes de terre. (*Registre de La Présentation*, 5 janvier, 11 avril, 14 juillet 1757, etc.)

(2) Malartic ajoute : « Onontio les remercia de leur bonne volonté ». (*Journal*, p. 98.) Au mois de janvier également se tint à Boston une importante réunion à laquelle assista lord Loudon avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Ecosse. On y décida que ces deux provinces et celle du New-Jersey fourniraient chacune un contingent de 4.000 hommes, qui se joindrait aux troupes réglées, attendues d'Europe.

(3) *Journal*, p. 184-186.

« L'abbé Picquet, missionnaire de La Présentation, établissement qui lui est dû, est arrivé ce matin [23 avril] (1), avec soixante sauvages qui viennent pour faire expliquer leur Père, c'est-à-dire le marquis de Vaudreuil, sur la prétention d'un chef Onontagué qui leur a porté des branches de sa part, prétendant que le gouverneur-général l'a établi pour chef de la cabane : ce qui leur paraîtroit contraire aux droits d'un peuple guerrier et libre, qui ne connoît de chefs que ceux qu'il se donne lui-même et pour le temps qu'il veut. » Voilà, certes, une déclaration d'une belle allure républicaine !

Bravement les Iroquois avaient amené avec eux l'intrus, cause de tout le tapage, afin qu'il fût « présent à l'explication de la parole de leur Père ». Au surplus, ils avaient soin de déclarer à tout venant qu'ils étaient les seuls sauvages qui, du temps du gouverneur Duquesne, eussent prêté serment de fidélité au grand Ononthio, cérémonie unique dans les fastes de la colonie ; ils se considéraient donc comme déliés de leurs promesses si l'on portait atteinte à leurs libertés politiques. Pourquoi leur imposait-on d'obéir à un chef qui n'était pas encore de la « prière » et qui appartenait à une tribu dont « on leur recommandoit sans cesse de se méfier »?

L'audience du gouverneur eut lieu durant la matinée du 26. Deux des Indiens, qui s'étaient trouvés du voyage en France, y parurent habillés de pied en cap à la mode de Paris. « Pierre, l'un d'eux, portoit la belle veste qui lui a été envoyée par Mgr le Dauphin. » Bougainville, qui était présent, fait cette réflexion humoristique : « Il m'a semblé voir Arlequin sauvage, en perruque blonde et en habit galonné (2). »

Les « orateurs » exposèrent « leur attachement pour la religion et pour le Roi », rappelant avec insistance « la cérémonie de la prestation du serment de fidélité, qu'ils avoient fait à genoux devant M. Duquesne et la façon dont le gouverneur les avoit reçus, en tirant l'épée avec laquelle il vouloit les défendre, la forme enfin du gouvernement que celui-ci avoit établie dans leurs cabanes, en leur donnant 12 chefs de vil-

(1) Malartic, *Journal*, p. 103.
(2) *Journal*, 27 avril 1757.

lage, 6 chefs de guerre et 12 femmes de conseil ». Après ce préambule, ils en vinrent à l'affaire du chef Onnontagué et demandèrent à leur père « l'explication des paroles qui leur avoient troublé l'esprit ». Les « femmes du conseil » assistaient à la séance ; l'interprète présenta leurs « paroles ».

Le marquis de Vaudreuil avait promis sa réponse pour le lendemain. Il confirma effectivement les actes de son prédécesseur relatifs aux Iroquois de La Présentation, et, après avoir reçu leur serment avec le cérémonial traditionnel, il les lia par un nouveau collier, « les assurant que s'ils manquoient à leurs engagemens, le Maître de la Vie sauroit les punir en quelque endroit qu'ils se retirassent ». Quant à l'Onnontagué, il y avait malentendu. L'intention du gouverneur n'était pas « de l'introduire » par force « dans leur conseil » ; mais, en raison de son attachement sincère à notre cause et de sa grande bravoure, sa place n'était-elle pas marquée parmi eux? Une fois baptisé, il pourrait succéder au fameux chef Callières (1), tué à la prise du fort Bull (2).

Les Peaux-Rouges avaient réclamé des vivres. Le gouverneur s'excusa de ne pouvoir leur en délivrer qu'en petite quantité, avant l'arrivée des convois de France. Enfin la séance se termina par la présentation d'un collier, « avec des paroles aussi douces que polies, pour les dames du conseil qui ont un grand crédit parmi les Iroquois ».

Bougainville, ainsi d'ailleurs que son général, se divertissait fort de la gravité comique avec laquelle les matrones iroquoises assistaient aux délibérations. Leur sérieux paraissait digne d'être comparé à celui « des plus graves magistrats du royaume » !

Le 30 (3), les députés, mâles et femelles, de La Présentation

(1) Le manuscrit de Montcalm ne donne pas le nom sauvage de ce chef, mais son surnom : « le fameux..., dit Callières ».

(2) De fait, l'Onnontagué fut établi à demeure à La Présentation. Le *Journal* de Montcalm signale, à la date du 28 mai 1757, qu'il « est allé, lui second, pour observer la marche du colonel Johnson que l'on dit être en mouvement avec un corps d'armée, sans doute, pour aller à la Belle-Rivière. Il a promis d'apporter un écrit, ce qui, en style sauvage, veut dire un prisonnier en vie que l'on puisse interroger ».

(3) « Le même jour, Hotchig, chef népissing du Lac des Deux-Mon-

regagnaient leur village, les sept « chefs de guerre » emportant sept espontons (1) et sept hausse-cols qui leur avaient été remis solennellement par Vaudreuil.



A cette époque, l'ouverture de la campagne faisait l'objet de toutes les conversations. Le siège du fort Géorge et même celui du fort Edouard étaient décidés en principe; mais la pénurie des vivres (2), le manque de poudre et de souliers, le retard des vaisseaux de France et les longues hésitations de Vaudreuil à réquisitionner les grains (3) apportèrent de sérieuses entraves aux opérations projetées (4).

En revanche, jamais le recrutement des sauvages, que le gouverneur voulait associer en grand nombre à l'expédition, ne s'était opéré avec un succès plus prompt et plus complet. Jamais encore, il est vrai, l'étoile de la France n'avait brillé d'un plus vif éclat dans les solitudes américaines. Depuis les villages du golfe laurentien jusqu'aux wigwams perdus dans les Montagnes Bleues ou dans les savanes des rives du Saint-Louis, nos dernières victoires volaient de bouche en bouche. Les émissaires du gouverneur avaient été partout bien accueillis; partout, les guerriers avaient allumé le feu du conseil, reçu avec empressement colliers et branches de porcelaine, fumé le pacifique calumet. Beaucoup même avaient accepté sans hésitation la hache de guerre d'Onnontio et dansé leurs rondes militaires au son du chichicoué. C'était le cas notam-

tagnes, est parti pour aller en guerre avec les Outaouais vers Carillon. » (*Journal* de Montcalm, du 28 avril au 1er mai.)

(1) Sorte de pique, terminée par un fer en forme de sauge, et qui servit d'insigne aux « bas-officiers » jusqu'à la Révolution.

(2) La disette était grande à Québec et dans les alentours. On en souffrait moins à Montréal, mais les magasins de l'armée étaient vides. (*Journal* de Bougainville, 12-15 mai.)

(3) Montcalm conseillait, dès le mois d'avril, de faire une levée de vivres dans les campagnes, de manière à nourrir 30 hommes par compagnie durant un mois. (Bougainville, *Journal*, 26-30 juin 1757.)

(4) Le 16 avril, Montcalm écrivait à sa femme que la campagne « commencera vraisemblablement à s'ouvrir du 10 au 15 mai dans la frontière du lac Saint-Sacrement. »

ment des tribus de l'Ouest : Outaouais de Michillimakinac, Ioouais des Prairies qui parlaient une langue inconnue même aux Indiens des « nations » voisines, Kikapous du lac Michigan, encore païens et anthropophages, Sakis des bords du Ouisconsin et Illinois, chasseurs de buffles. De même les peuplades du sud, en contact direct avec les Virginiens, semblaient bien disposées à notre égard : « Les sauvages, — observe Montcalm dans ses mémoires, — rapportent que les nations du sud ont tenu un conseil général où elles ont proposé de frapper sur l'Anglois. La nation du Chien (celle-là même à qui François Picquet voulait, cinq ans plus tôt, infliger un châtiment exemplaire) s'y est opposée, et a fait séparer un premier conseil. Il s'en est assemblé un second où elle n'a pas été appelée ; on a délibéré unanimement (1) ». Bref, un nombre inusité d'auxiliaires indigènes accoururent sous nos drapeaux.

De leur côté, nos adversaires faisaient naturellement tous leurs efforts afin de détourner les Peaux-Rouges d'embrasser notre parti. Will Johnson se multipliait en démarches, surtout auprès des chefs des Cinq-Nations. Il envoya des colliers dans tous les villages par l'entremise d'un Agnié, d'un Onnontagué et d'un Onoyout. « Oswégo serait rebâti, — disaient ces hérauts bénévoles — . Il y aurait bien du sang répandu à cette occasion ; mais l'Angleterre avait des forces et du monde de reste ». Ces menaces, jointes au crédit du colonel et à l'éloquence de ses émissaires ne laissaient pas de nous causer des embarras sérieux. Philippe de Joncaire lui-même, au témoignage de Montcalm (2), n'osait pas se rendre au grand conseil d'Onondaga, car, malgré son caractère sacré d'ambassadeur, il redoutait quelque mauvais tour des Anglais, dans une « cabane » où il n'était pas aussi accrédité que dans celles des Tsonnontouans et des Goyogoens. Ces deux dernières « nations », qui avaient subi les premières l'influence de l'abbé

(1) *Journal*, 5 mai 1757, p. 195. — Les « Loups » affichaient un grand zèle ; d'après la même source, ils annonçaient que l'ennemi avait construit au fort Schamoken 500 bateaux et les avait lancés sur la rivière de Kaniestio, en vue d'une attaque contre le fort Duquesne ou plutôt, suivant Pouchot, contre le fort Machault.

(2) *Journal*, 5 mai 1757, p. 194.

Picquet et de quelques autres Français d'élite, comme les de Joncaire et Pouchot, se comportaient à notre égard en véritables alliées : beaucoup de leurs partis tenaient déjà la campagne (1).

Tout autre était l'attitude des Onoyouts et des Onnontagués. Depuis l'espèce de coup d'Etat qui avait retranché les Agniés de la Confédération iroquoise, les Onnontagués y occupaient la première place. Dans leur « cabane » se tenaient les assemblées plénières ; à eux également était dévolu l'honneur envié de « conserver le feu qui ne doit jamais s'éteindre (2) ». On se souvient que François Picquet avait réussi à convertir en une seule fois une centaine d'entre eux et à leur faire prêter serment entre les mains de Duquesne. Depuis, le missionnaire n'avait cessé de suivre avec une attention sympathique l'experte diplomatie de ce peuple, soucieux avant tout de rester dans la neutralité. La même préoccupation, trop légitime, dominait la politique des Onoyouts, et comme de la résolution de cette tribu dépendait celle des Tuscarorins, ses clients, on s'explique les démarches pressantes de Johnson, dans le but de les entraîner tous (3).

Mais l'abbé Picquet n'était pas homme à se laisser vaincre dans le duel original qu'il soutenait depuis plusieurs années contre l'agent le plus résolu et le plus habile de la Grande-Bretagne. Sur son intervention, un certain nombre d'Onoyouts, secrètement travaillés par un chef dévoué à notre pays, descendirent à Montréal pour négocier avec le gouverneur. Ils furent reçus une première fois au château, le 18 mai, en présence de députations d'Iroquois, venues du Sault Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes (4). Après l'offrande traditionnelle des colliers et des branches, destinés à essuyer les larmes

(1) *Journal* de Montcalm (14 mai, p. 202 et *Journal* de Bougainville (14 mai 1757) rapportant des nouvelles, l'un de Niagara (3 et 5 mai) et l'autre, du fort Duquesne (15 avril).

(2) Montcalm, *Journal*, 24 avril 1757, p. 103.

(3) « Plusieurs d'entre eux lui sont entièrement dévoués. » (*Journal* de Bougainville, 15 mai 1757.)

(4) Les détails qui suivent sont empruntés au *Journal* de Montcalm (p. 204 et suiv.) et à celui de Bougainville (16-20 mai 1757).

d'Onnontio et à couvrir ses morts, les Onoyouts s'excusèrent d'abord de n'avoir pas rempli la mission dont ils avaient accepté de se charger vis-à-vis des Palatins (1). Leur intention, ajoutaient-ils, était toujours d'embrasser la religion chrétienne; mais, pour donner suite à ce projet, ils jugeaient convenable d'attendre « que la terre ne fût plus rouge de sang ». Quand la paix serait signée, ils demanderaient un missionnaire ; à l'heure actuelle, ne serait-ce pas l'exposer à une mort certaine et mettre les Anglais à même « de dévorer un morceau de viande dont ils sont friands » ?

La fin de la harangue trahit encore plus clairement leurs secrètes préoccupations. Ils supplièrent Onnontio de ne point porter la hache de leur côté, mais, au contraire, « de laisser libre le chemin jusqu'à la Fourche [la bifurcation], qui conduit à Orange et à Corlar ». Au surplus, loin de dissimuler l'embarras où les mettait l'inquiétant voisinage de Corlar, ils avouèrent que, dans la crainte d'être dénoncés par les faux frères qui foisonnaient parmi eux, ils avaient soumis les mêmes propositions à l'agrément des Anglais. Ils terminèrent en demandant que le fils du commandant de La Présentation, le jeune de Lorimier, adopté par leur tribu, fût détaché à Frontenac pour être plus à portée de leurs cabanes.

L'orateur du Sault-Saint-Louis prit la parole au nom des « domiciliés ». Il exhorta chaleureusement les Onoyouts à « travailler aux bonnes affaires », — ce qui s'entendait assez, — et à « persévérer dans leur dessein d'être de la prière », car, se trouvant « les uns et les autres régénérés par la même eau [du baptême], ils se regarderoient plus que jamais comme des frères (2) ».

(1) Emigrés du Palatinat, qui avaient bâti au bord de l'Hudson la bourgade prospère de German-Flatts. Vaudreuil les menaçait de représailles s'ils prenaient part aux expéditions dirigées contre le Canada.

(2) Le *Journal* de Montcalm que nous suivons pas à pas signale ici l'arrangement d'une grave affaire de meurtre commis par des Outaouais en état d'ivresse. Sur quoi, le général observe que l'ivrognerie est le «vice favori des sauvages, principe de tous les désordres, porté à l'excès parmi eux par la cupidité de ceux qui commercent avec ces peuples ». Voilà qui donne une singulière autorité aux sages mesures prises par l'abbé Picquet à La Présentation.

Le marquis de Vaudreuil avait différé sa réponse jusqu'au surlendemain. A son tour, il encouragea les Onoyouts à embrasser la foi catholique et à servir la cause de la France ; mais il leur déclara nettement que « rien ne pouvoit suspendre sa hache ; qu'il iroit partout attaquer l'Anglois et que, si la guerre se portoit de leur côté, il leur conseilloit pour leur propre sûreté de se joindre à lui et de remplir les engagements qu'ils avoient pris dans le célèbre congrès du mois de décembre précédent ». Les sauvages parurent impressionnés par ces paroles, prononcées d'une voix ferme.

Tout en restant dans la coulisse, François Picquet était l'âme de ces conférences dont il attendait les meilleurs résultats. « Le Général négocie avec les Oneyouts, — écrivait Montcalm à Bourlamaque. — Le Patriarche des Cinq-Nations a son projet. Il se promet une grande réussite. Cela peut être et cela peut n'être pas. Mais ses propositions doivent être acceptées. Le Général m'en a fait mystère. Comme il n'y faut point des nôtres, cela m'est égal ; et j'en suis instruit (1)... » Voici, d'autre part, la note que le même Montcalm glissait dans son *Journal* : « Depuis l'arrivée des Oneyouts, il y a eu une négociation secrète, par l'entremise de l'abbé Picquet, entre le fameux Chaneouenaghen, chef oneyout et le marquis de Vaudreuil (2). »

Le but poursuivi par les négociateurs n'était autre que d'amener les Indiens à se prononcer en notre faveur. Le chef sauvage avait eu la pensée de se joindre aux Iroquois de La Présentation pour s'en aller « frapper sur l'Anglois, avec sa bande et celles des autres chefs de sa tribu », qui se trouvaient en ce moment à Montréal. Dans ce dessein, il sollicita l'assistance de quelques Canadiens et Français ; mais sa demande fut repoussée par le gouverneur, qui se fiait médiocrement à un loyalisme d'aussi fraîche date.

(1) *Coll. des Mss. de Lévis*, t. V, *Lettres de M. de Bourlamaque au chevalier de Lévis*, p. 150, 21 mai 1757. — Est-il téméraire de penser que si Montcalm, à qui le gouverneur témoignait une défiance si peu justifiée, était au courant des projets du missionnaire, c'était par celui-ci qu'il en était instruit?

(2) *Ibid.* Bougainville l'appelle Thaneouneghen. (*Journal*, 21 mai.)

Un peu par dépit, un peu par désir de faire la preuve de leur bonne volonté, les Onoyouts déclarèrent alors que, puisqu'ils ne devaient « agir qu'en qualité d'auxiliaires, c'étoit à Ononthio à leur présenter la hache, à chanter la guerre ». Et pour obtenir plus sûrement l'appui des autres nations et « s'engager eux-mêmes » avec plus de solennité, il convenait, à leur avis, « que la cérémonie se fît dans un conseil public ».

Vaudreuil leur joua le bon tour de réunir cette assemblée sur-le-champ. Il mit aux pieds des chefs impassibles « un grand collier de guerre de 6.000 grains, où la hache étoit représentée matachée de vermillon ». Les Onoyouts le relevèrent, « tant en leur nom qu'en celui des sauvages de La Présentation et des Tuscarorins ». Là-dessus, chanson de guerre exécutée par l'interprète Perthuis, et harangue du gouverneur : il s'engageait à soutenir les Onoyouts avec ses propres guerriers et ceux des tribus alliées ; à leur envoyer l'abbé Picquet comme missionnaire ; à leur offrir un asile, à eux, à leurs femmes et à leurs enfants, partout où il leur plairait de s'établir, soit à La Présentation, soit à Frontenac, soit au fort Régis (1).

Ces paroles, vivement applaudies par quelques « domiciliés » qui étaient présents (2), furent accueillies — en apparence, — avec non moins de faveur par les intéressés. Sur quoi, l'on prit date pour une dernière entrevue entre le gouverneur et les chefs, où l'on déciderait de quel côté nos nouveaux auxiliaires iraient « porter leurs premiers coups ».

On avait compté sans l'orgueil et le caprice indien, « de tous les caprices le plus capricieux ». Blessés dans leur amour-propre par le précédent refus de Vaudreuil, les Onoyouts ne songeaient déjà plus qu'à dégager leur parole. Ils le firent avec leur désinvolture coutumière, prétendant « qu'ils ne vouloient pas se déclarer publiquement contre l'Anglois » (22 mai). Force fut donc de les autoriser à laisser « reposer sous la natte la hache de leur Père » jusqu'à ce que l'occasion s'offrît de

(1) Récemment bâti sur la rive droite du Saint-Laurent, en amont du lac Saint-François.

(2) Le chef Sarégoa du Sault Saint-Louis avec sa bande, qui ramenait deux prisonniers faits au fort George.

« voir si elle était bien aiguisée », mais encore « sans trop se compromettre (1) ». Il fallait pour cela « que nous puissions avoir un détachement en état de les soutenir (2). »

Rien ne peint mieux que ces négociations stériles la rouerie des sauvages dont Montcalm comparait la situation à celle des Hollandais, « également incertains, pressés et menacés tour à tour par l'Angleterre ou par la France(3). » Avec ces subtils diplomates de la Forêt vierge, c'était sans cesse à recommencer, et, comme tout le monde, l'abbé Picquet y perdait d'aucunes fois sa peine et son éloquence.

Ses administrés eux-mêmes ne témoignaient pas toujours d'une souplesse irréprochable. « Les sauvages de La Présentation, — lisons-nous dans le *Journal* de Montcalm, — s'ennuyant d'aller [seuls] à la guerre, vouloient se disperser dans les partis, avec ceux des Cinq-Nations. Mais, comme il est de notre intérêt de les conserver et de les faire agir ensemble, et que nous ne pouvions pas encore assez nous confier aux Cinq-Nations, on leur a donné un collier pour les arrêter. Ils ont envoyé trois branches au marquis de Vaudreuil, et on leur a répondu par dix-neuf branches : ce nombre est à cause des douze chefs du village et des sept chefs de guerre (4)... »

(1) *Journal* de Bougainville, 22 mai. — De son côté Montcalm écrivait, le 23, au colonel de Bourlamaque : « Depuis ma dernière lettre, Monsieur, la négociation qui étoit secrète est devenue publique. Les députés Oneyouts, qui vouloient du secret, ont tout d'un coup voulu de la publicité, croyant par là être mieux soutenus de leurs frères et mieux forcer la main à ceux qui votent pour l'Anglois. Ils n'ont d'ailleurs pas voulu [servir ?] d'auxiliaires. Cette résolution, arrêtée à l'improviste avec la plus grande politique..., on assembla les nations ». Montcalm donne ici les détails cités plus haut et termine : « On leur promet refuge pour les femmes et les enfants où ils voudront, l'abbé Picquet pour les convertir, des soldats et toutes les nations pour les soutenir, quand ils auront commencé à frapper.... » (*Coll. des Mss. du chevalier de Lévis*, t. V, p. 151.)

(2) C'était la vraie raison du brusque recul des Onoyouts. Le 25 mai, Montcalm note dans son *Journal* que la négociation, menée « en l'absence du sieur Cavalier, principal interprète et un des hommes de la colonie le plus au fait de la politique des Cinq-Nations », paraissait « prématurée » ; mais il ajoute aussitôt : « attendu le danger où s'exposeroient les Oneyouts comme étant trop à la portée de l'Anglois »

(3) *Journal*, 5 mai 1757, p. 194.

(4) 28 mai 1757.

D'après le même document, le représentant du gouverneur devait « expliquer les raisons » qu'on avait « de retarder encore la marche de tous les guerriers », et ensuite « consentir à ce que ceux de La Présentation fissent un parti pour aller du côté de Corlar ».

On connaît déjà les motifs — dont le principal était le manque de vivres — qui retardaient si fâcheusement l'ouverture de la campagne. Cependant tous les sauvages, invités par le gouverneur à y prendre part, n'avaient pas, comme ceux de l'abbé Picquet, la ressource d'occuper leurs loisirs à poursuivre l'ennemi sur les bords du Mohawk. Des escadrilles de canots, descendus des hauts pays, passaient presque tous les jours sous le canon du fort de La Présentation. Au mois de juin, Montréal présentait l'aspect d'une grande cité indienne, où des sauvages, accourus de tous les points de l'horizon, se seraient donné rendez-vous. Autour des tentes, dressées dans les carrefours et sur les terrains vagues au pied des remparts, grouillaient des centaines de Peaux-Rouges, qui passaient le jour, et parfois la nuit, « à chanter, à danser et à boire (1) ». Beaucoup avaient amené avec eux leurs femmes et leurs enfants, et rien n'était plus commun que de rencontrer par les rues de la ville des sauvagesses drapées dans leur « couverte » blanche, chaussées de mocassins en cuir rouge, et portant sur leur dos un bébé emmailloté dans sa « nâgane ». Il va sans dire que les habitants de Montréal, témoins des orgies commises par ces hordes sans frein, ne souhaitaient rien tant que leur départ pour la frontière.

Enfin, le 10 juin, le premier convoi de France parut sur le Saint-Laurent (2). La mère-patrie, libre pour la dernière fois de répondre à l'appel de sa fille d'outre-mer, envoyait à peu près tous les renforts, — 1314 officiers et soldats (3), — et

(1) *Journal* de Bougainville.

(2) Quelques jours après, Vaudreuil se décidait à réquisitionner les grains et l'on trouva de quoi nourrir une armée de 12.800 hommes pendant un mois. (*Journal* de Bougainville, 26-30 juin.)

(3) Les premiers navires, arrivés en rade de Québec, débarquèrent 170 hommes d'un corps de Volontaires étrangers, créé récemment par Belle-Isle. Deux autres vaisseaux amenèrent peu après 400 recrues,

tous les secours en vivres et en munitions qui avaient été demandés par le gouverneur et l'intendant du Canada.

De grands changements venaient de se produire dans la composition du ministère français : le maréchal de Belle-Isle avait remplacé le marquis de Paulmy à la guerre et, vers le même temps, le roi avait confié le portefeuille des Affaires étrangères au duc de Choiseul, celui de la Marine à M. de Moras. Ces modifications annonçaient le triomphe du parti de la guerre. De fait, le gouvernement paraissait résolu à tenter un sérieux effort en faveur des colonies. Par malheur, le second traité de Versailles, signé le 1er mai, en rendant plus étroite l'alliance avec l'Autriche, nous mettait dans la fatale nécessité de consacrer toutes nos ressources à l'offensive sur le continent européen. C'était le moment que l'Angleterre attendait avec une secrète joie.

De l'autre côté de la Manche, William Pitt, le futur lord Chatham, venait de prendre avec son ami Legge les rênes du pouvoir. Heureuse fortune pour nos rivaux que l'arrivée aux affaires, à ce moment psychologique, véritable tournant de leur histoire, d'un homme de génie, à peu près indifférent aux questions de finance, succédant à un ministre de talent, Walpole, dont l'économie avait été le principal souci. Pitt obtint du prince et du parlement qu'on pousserait la guerre avec vigueur. Non seulement il expédia en Amérique la flotte de lord Holbourne avec des renforts considérables (1), mais, instruit de la disette qui menaçait nos colons, il interdit toute exportation de denrées hors des frontières de l'empire britannique (2). Aussi bien il était soutenu par le peuple an-

6 officiers et 20 canonniers; ils annoncèrent l'arrivée à Louisbourg, le 20 juin, de l'escadre Dubois de la Mothe, avec deux bataillons du régiment de Berry et les dragons de la Tour. Les 9 vaisseaux de ligne et les 4 frégates de Dubois, partis de Brest le 3 mai, rejoignirent dans ce port les deux escadres du chevalier de Bauffremont, et du capitaine Durvest, venu de Toulon.

(1) 16 vaisseaux, 5 frégates et 12.500 hommes de débarquement. Les 5.000 soldats et officiers de lord Howe étaient à Boston au mois de juillet.

(2) Ces interdictions donnèrent lieu à un redoublement de la très curieuse contrebande qui se pratiquait entre le Canada et la Louisiane et les colonies anglaises. Cela devint une sorte d'institution dont les effets persistèrent pendant toute la durée de la guerre.

glais qui, de plus en plus conscient de ses destinées véritables, commençait à saisir l'importance de la gigantesque partie engagée avec la France, aux Indes et dans l'Amérique du Nord.

Chez nous, malheureusement, il n'en était pas de même : le gouvernement s'effrayait des dépenses croissantes des colonies, dépenses qui semblaient devoir rester toujours improductives. Les phrases dédaigneuses de Voltaire sur les « arpents de neige », sur les déserts glacés, « peuplés de barbares, d'ours, de castors », enfin sur ce misérable et ridicule Canada dont les villes n'étaient que des agglomérations de cabanes, tandis qu'il y avait quinze cents carrosses à Mexico et davantage à Lima (1), traduisaient l'opinion courante du public français. Il se trouvait, à la Cour et dans la nation, peu d'hommes d'intelligence assez ouverte pour saisir la réelle valeur de notre domaine colonial, et d'imagination assez hardie pour se fier à quelques-unes au moins de ses promesses d'avenir.

II. — L'abbé Picquet en route pour le fort George.

La mobilisation à peu près terminée, Montcalm commença d'acheminer ses troupes vers le lac Saint-Sacrement. Elles étaient aussi disparates que possible.

« Nous aurons près de 8.000 hommes, — écrit Bougainville — dont 1.800 sauvages nus, noirs, rouges, rugissant, mugissant, dansant, chantant la guerre, s'enivrant, demandant du bouillon, c'est-à-dire du sang, attirés de cinq cents lieues par

(1) Voltaire n'a jamais varié dans cette opinion dont l'expression, si misérablement « voltairienne », est restée comme un dard douloureux attaché au cœur du Canada. (V. *Candide*, ch. 23 ; lettres à Tronchin, 5 mai 1758 et à Mme du Deffand, 15 octobre 1759 ; *Essai sur les mœurs*, ch. 151 (p. 409 de l'édit. Garnier) ; *Précis du siècle de Louis XV*, ch. 35). Le « Patriarche de Ferney », qui souhaitait de bon cœur que le Canada « fût au fond de la mer glaciale, même avec les Révérends Pères Jésuites de Québec », eut l'indécence, s'il faut en croire Garneau (*Op. cit.*, t. II, p. 338) s'appuyant sur un article du *Public Advertiser* (28 novembre 1759), de célébrer la chute de Québec par un banquet, suivi d'une comédie et d'un feu d'artifice dont la pièce principale représentait l'étoile de Saint-Georges brillant au-dessus du Niagara !

l'odeur de la chair fraîche et l'occasion d'apprendre à leur jeunesse comment on découpe un humain destiné à la chaudière. Voilà les camarades qui, de jour et de nuit, sont notre ombre. » Et, dans une prévision singulière d'événements trop vite réalisés, il se déclare effrayé d'avance « des spectacles affreux » que ces guerriers farouches préparaient à leurs compagnons d'armes (1).

L'armée devait comprendre, en outre des Peaux-Rouges, six bataillons des régiments de la Reine, la Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc, Guyenne et Béarn, plus un détachementde la Marine et les miliciens de la colonie : au total, 7.800 combattants.

Avant de se mettre en route de sa personne, Montcalm, alla chanter la guerre, le 9 juillet au Lac des Deux-Montagnes et, le lendemain, au Sault-Saint-Louis (2). Le 12, il quittait

(1) *A son frère* (30 juillet 1757). — Il dit de même, dans une lettre du 30 également, adressée à sa « chère maman », Mme Hérault, fille du contrôleur Moreau de Séchelles : « Nous comptons sur deux sièges et une bataille, et... votre enfant frémit des horreurs dont il sera forcé d'être le témoin. Difficilement pourrons-nous contenir ces sauvages des pays d'en-haut, les plus féroces de tous les hommes et grands anthropophages de leur métier ! Ecoutez un peu ce que leurs chefs sont venus dire, il y a trois jours à M. de Montcalm : « Mon père, ne compte pas aisément « que nous puissions faire quartier à l'Anglois. Nous avons des jeunes « gens qui n'ont point encore bu de ce bouillon. La chair fraîche les a « amenés ici des extrémités de l'univers ; il faut bien qu'ils apprennent « à manier le couteau et à l'enfoncer dans un cœur anglois. »

(2) *Montcalm à la Marquise de Saint-Véran* et *Journal* de Bougainville, 11 juillet 1757. — Le général et son aide-de-camp s'émerveillèrent de trouver dans l'ancienne mission de François Picquet des Indiens relativement civilisés, grands cavaliers (« car ils ont beaucoup de chevaux ») et possédant en propre des volailles et des champs cultivés par leurs femmes. — Bougainville nous a laissé une relation très pittoresque de la réception au Lac : Les trois « nations », qui formaient le village : Iroquois, Nipissings, Algonkins, rangées sur la grève sous la conduite de leurs missionnaires, accueillirent leurs visiteurs par une triple décharge de mousqueterie, puis les escortèrent jusqu'à l'église et au presbytère, où les chefs firent les compliments d'usage. Dans la soirée, tous les guerriers, groupés par tribus, s'assirent en rond sur des nattes, dans la salle du Conseil, vaste cabane de trois cents pieds de longueur, éclairée de rares chandelles qui projetaient des lueurs blafardes sur les faces cuivrées des Peaux-Rouges. De distance en distance, des chaudières remplies de la « viande du festin », c'est-à-dire de la chair des trois bœufs offerts par Montcalm. On eût dit un sabbat

Montréal, et, six jours après, il parvenait à Carillon, en même temps que Rigaud de Vaudreuil et un premier corps de 300 Indiens.

Les Iroquois de La Présentation ou de la Galette, comme on disait parfois sans distinguer entre la nouvelle mission du confluent de l'Oswégatchie et son annexe de la rive gauche du Saint-Laurent, avaient reçu, eux aussi, une invitation solennelle à prendre part à l'expédition. Cependant, ils ne parurent à Carillon qu'au nombre de trois guerriers (1).

Ce détail est à retenir (2) : il prouve que François Picquet ne partageait pas toutes les illusions de Vaudreuil et de la plupart des Canadiens sur l'action des Peaux-Rouges pendant la guerre. Autant il était convaincu des services que pouvaient nous rendre des corps indigènes, opérant en guérillas sous la direction d'officiers canadiens ou français, rompus aux habitudes sauvages, autant il réprouvait l'emploi des gros bataillons indiens dans une armée en position d'offensive. Comme missionnaire, il redoutait pour ses « domiciliés » l'influence pernicieuse des sauvages idolâtres, l'oisiveté des camps, et même le contact, toujours funeste à des demi-civilisés, de nos soldats et miliciens. De plus, son expérience des choses militaires lui avait appris que, si des opérations de quelque envergure ne pouvaient être conduites au Canada sans l'aide des Peaux-Rouges, ceux-ci ne devaient figurer qu'en très petit nombre dans une armée composée surtout d'Européens. Leur rôle devait se réduire à effectuer le service des reconnaissances, à éclairer la marche de l'armée, à donner la chasse aux auxiliaires de l'ennemi, à fondre sur l'adversaire en déroute,

de sorciers. Après les harangues des trois chefs de tribu et du « général » Outchick, qui dansa en hurlant sa chanson de guerre, Bougainville exécuta au nom de son chef une pantomime du même goût. La chanson ne fut autre chose que les mots : « Foulons les Anglais aux pieds », cadencés sur le rythme des airs sauvages. Après, le festin commença.

(1) V. le « Tableau des sauvages qui se trouvent à l'armée du marquis de Montcalm, le 28 juillet 1757, sous les ordres de MM. de la Corne et de Saint-Luc », pièce annexée au *Journal* de Montcalm.

(2) On en sera d'autant plus frappé que, déjà lors du siège d'Oswégo, il n'est pas certain que le contingent du missionnaire soit arrivé avant la reddition de la place.

en un mot, à rendre des services analogues à ceux de la cavalerie (1). « Au milieu des bois de l'Amérique, — affirmait Montcalm, — on ne peut pas plus se passer d'eux que de la cavalerie en plaine » (2).

Dans les circonstances actuelles, l'abbé Picquet ne pouvait toutefois refuser absolument au gouverneur le concours de ses Indiens, encore moins son concours personnel. Or, Vaudreuil l'avait prié de se rendre à Carillon, pour y apporter les secours de son ministère non seulement à ses néophytes, mais à une partie des sauvages chrétiens qui, au nombre de 820, devaient se concentrer sous les murs du fort.

Il s'embarqua donc, le 16 juillet, au point du jour sur le Saint-Laurent avec le Sulpicien Mathavet, son ancien collaborateur au Lac des Deux-Montagnes, et le Jésuite Roubaud (3), qui nous a laissé une relation circonstanciée des

(1) Cette opinion était en somme celle de l'état-major français. Bougainville énumérait (20 octobre 1756) les inconvénients de la présence d'un trop grand nombre de sauvages à Carillon : « Ils s'ameutent, — dit-il, — délibèrent entre eux et délibèrent lentement ; ils veulent aller faire coup tous ensemble et du même côté, parce qu'ils aiment les gros bataillons. Entre la résolution prise et l'exécution, il se passe un temps considérable. Tantôt une nation arrête la marche, tantôt une autre. Il faut que tous aient le temps de s'enivrer, et cependant la consommation qu'ils font est énorme. Ils partent enfin, et, dès qu'ils ont frappé, n'eussent-ils fait qu'une chevelure ou un prisonnier, ils... repartent pour leur village. Alors, pendant un intervalle considérable, l'armée reste sans sauvages ; chaque particulier s'en trouve bien, mais les opérations de la guerre en souffrent, car enfin *ils sont un mal nécessaire. Il vaudroit mieux n'avoir à la fois qu'un nombre réglé de ces maringouins, qui fussent ensuite relevés par d'autres de manière qu'il y en eût toujours...* » Ces réflexions s'appliquaient à une armée sur la défensive, mais leur portée est générale. Bougainville ajoutait d'ailleurs avec beaucoup de bon sens qu' « avec moins de complaisance servile pour tous leurs caprices, moins de respect pour les sottises qu'ils font, plus d'indifférence extérieure pour les services qu'on attend d'eux, on les accoutumeroit aux égards vis-à-vis des Français, à l'obéissance, je dirai même à une espèce de subordination. » Il préconise l'emploi de compagnies de volontaires, qui piqueraient d'honneur ces barbares, « car l'amour-propre est de tous les mondes, et l'orgueil est la seule richesse de tout sauvage ».

(2) *Journal*, 23 juillet 1757.

(3) L'abbé Mathavet, « missionnaire des Nipissings », était un prêtre de grande valeur, un véritable apôtre et un excellent patriote. Il était

événements de la campagne (1). Toute une flottille de canots les escortait, montés par des Algonquins, des Nipissings et des Iroquois du Lac et de La Présentation, sans compter huit de ces Peaux-Rouges des pays d'en-haut auxquels leur démarche saccadée avait mérité l'épithète de Sauteurs, et leur nourriture habituelle, le surnom de Folles-Avoines (2). Le chef militaire de tous ces sauvages était M. de Saint-Luc, l'un des officiers partisans le plus justement réputés de toute la « Nouvelle-France ».

Après avoir remonté la rivière de Sorel ou des Iroquois—le Richelieu actuel—et passé devant le vieux fort de Chambly, assez semblable à un castel du moyen âge, les missionnaires parvinrent, le soir du même jour, au fort Saint-Jean, vers l'extrémité septentrionale du lac Champlain. C'est là qu'attendaient les Abénaquis avec le chevalier de Niverville. Le mauvais temps contraignit les voyageurs à y passer la journée du lendemain. Ils en profitèrent pour s'assurer des bonnes dispositions de leurs ouailles. Le soir venu, ils firent à tour de rôle la prière devant une haute croix plantée au bord de l'eau, et,

digne de son confrère pour lequel il professait d'ailleurs une respectueuse et affectueuse admiration. Quant au Père Roubaud, l'un des trois missionnaires des Abénaquis, il dirigeait avec zèle la paroisse indienne de Saint-François. A la fois énergique et bienveillant, mais de caractère aventureux, il devait plus tard quitter la Compagnie de Jésus et mourir tristement à Saint-Sulpice.

(1) Lettre anonyme, datée de Saint-François, le 21 octobre 1757 (dans *Lettres édifiantes et curieuses*, édit. de 1819, t. IV, p. 146 et suiv.). Parkman et Casgrain ont raconté la campagne de Fort-George d'après cette lettre et le *Journal* de Bougainville. La relation du P. Roubaud constitue un document de premier ordre pour l'histoire de François Picquet : « Nous étions attachés au service de sauvages — y lisons-nous. — Durant toute la campagne, notre logement fut commun, nos délibérations unanimes, nos démarches uniformes et nos volontés parfaitement conformes. Cette intelligence ne servit pas peu à adoucir les travaux inséparables d'une course militaire. » Cette déclaration du chroniqueur jésuite nous fera moins regretter la sobriété avec laquelle, lui d'ordinaire si prodigue des renseignements sur ses propres faits et gestes, nous parle de ses deux compagnons.

(2) Leurs principaux villages étaient, au sud et à l'ouest du lac Michigan : Chagoamigon, Carschimagan, Kabibonocki, Le Castor et La Carpe. On se souvient que les Folles-Avoines s'étaient déjà rencontrés avec les guerriers de La Présentation dans l'expédition de Villiers en juin 1756.

dans de courtes exhortations en différents dialectes, retracèrent « les obligations d'un guerrier que la religion conduit dans les combats (1) ». Une partie de la nuit fut employée à terminer les préparatifs du départ et, dès l'aurore du 18, par un temps splendide, missionnaires et sauvages remontèrent sur leurs barques, « après avoir mis leur voyage sous la protection du Seigneur par une messe chantée solennellement, avec plus de méthode et de dévotion qu'on ne saurait l'imaginer », les Indiens « se surpassant toujours dans ce spectacle de religion ». Durant les six journées que prit la traversée du lac, l'escale fut choisie toujours de manière à ce que les « nations » pussent bivouaquer isolément. Chaque matin, les missionnaires, qui portaient avec eux leur chapelle, célébraient tantôt sur un îlot, tantôt au bord du rivage, « mais toujours dans un endroit assez découvert pour favoriser la religion de la petite armée (2) ».

Le lac Champlain porte encore aujourd'hui le nom du grand Français qui le découvrit en 1609. Allongé et sinueux, comme le lac Saint-Sacrement, il est environ quatre fois plus long que ce dernier, car il mesure environ deux cents kilomètres. Il s'étend aussi sur une largeur moyenne beaucoup plus considérable, tantôt s'élargissant à l'aise dans de vastes bassins, parsemés d'îles, tantôt rétréci et comme étranglé entre des pointes rocheuses, toutes tapissées de la plus riante verdure(3).

Les paysages, tour à tour gracieux ou grandioses, qui se déroulaient sous les regards des voyageurs comme une toile sans fin, contribuèrent à charmer les ennuis inséparables d'une longue traversée. Les missionnaires, assis dans la même barque, prirent également plaisir aux exercices nautiques des Indiens,

(1) Nous renvoyons une fois pour toute à la Lettre du P. Roubaud. A elle se rapportent toutes les citations sans autre référence qu'on trouvera dans ce chapitre.

(2) « Ce n'était pas une médiocre consolation pour les missionnaires, — observe le P. Roubaud, — que d'entendre chanter les louanges du Seigneur en autant de langues qu'il y avait là de peuplades assemblées. » Les exercices religieux se pratiquaient au bivouac avec la même régularité qu'au village.

(3) Son pourtour est d'environ 450 kilomètres ; sa profondeur maxima atteindrait 120 mètres.

pilotes et rameurs émérites, en particulier à l'amusant spectacle offert par les pêcheurs au harpon. Debout sur l'avant de leurs canots, ceux-ci cherchaient la proie dans l'eau transparente ; puis, quand leurs yeux perçants l'avaient découverte, ils la dardaient de leur rapide « nigog » avec une merveilleuse adresse. Presque à chaque coup, ils ramenaient d'énormes esturgeons, sans que les frêles bateaux que le moindre mouvement pouvait faire chavirer penchassent à droite ou à gauche. Pour favoriser cette pêche originale, il n'était pas nécessaire de suspendre la marche de l'escadrille ; le seul pêcheur mettait sa barque en panne. « En récompense, il était chargé de pourvoir à la subsistance de tous les autres et y réussissait ».

Le 22 juillet, un peu avant midi, les sauvages chrétiens arrivaient en vue de Carillon.

Le fort Vaudreuil, plus généralement appelé fort Carillon, s'élevait sur un vaste plateau rocailleux, vers l'extrémité d'une presqu'île de forme triangulaire. Il dominait à la fois la baie des Deux-Rochers qui court vers le sud (1), la rivière de la Chute qui sert de décharge au lac Saint-Sacrement, et enfin la partie du lac Champlain qu'on désignait, à cause de son peu de largeur, sous le nom de « rivière de Saint-Frédéric ». Tout auprès de l'enceinte se dressait le camp dont les tentes de toile blanche se découpaient en arêtes régulières sur le rideau mouvant de la forêt et sur l'amas confus des huttes de branchage, d'une architecture aussi variée qu'originale, construites par les Canadiens.

Dès que les sauvages aperçurent le drapeau qui flottait au dessus des remparts, ils s'alignèrent, leurs deux cents canots d'écorce rangés en bataille et chaque tribu groupée sous son pavillon. Attirés par l'étrangeté du spectacle, soldats et officiers sortirent en ce moment du camp ; beaucoup accoururent jusqu'à la grève, où s'étalaient, devant quelques baraques décorées du nom de basse-ville, de longues files de bateaux. Les nouveaux venus saluèrent le fort par des salves de mousqueterie et des cris répétés de : « Vive le Roi ! »

(1) Elle reçoit, à 7 ou 8 lieues de Carillon, la rivière aux Chicots.

Le soir du même jour, Montcalm écrivait dans son *Journal :* « Sur les onze heures (1), il est arrivé ici, avec M. de Niverville et le P. Roubaud, jésuite, 112 Abénaquis de Saint-François, 26 de Bécancour, 18 de Missiscoué (2) ; avec M. de Saint-Luc, l'abbé Picquet et l'abbé Matavet, missionnaires, 46 Algonquins du Lac, 33 Nipissings, 47 Iroquois du Lac et 3 de La Présentation avec 8 Sauteurs. Et sur-le-champ conseil, nation par nation, et compliments sur leur arrivée. On les a instruits des nouvelles de la position de l'armée, des projets pour le départ, et l'assemblée a fini par un coup de vin qu'on leur a fait boire, en les avertissant que c'était sans conséquence. On a enfin pris le sage parti de ne point leur donner de boisson à l'armée ; c'est l'unique moyen de tirer du moins quelque chose d'une très mauvaise paye ». Voilà une mesure à laquelle, sans doute, François Picquet ne fut pas le dernier à applaudir !

Une partie seulement des troupes occupait le plateau de Carillon sur lequel les sauvages chrétiens allaient bivouaquer à leur tour. A une lieue environ plus au sud, à proximité de la chute principale de cette rivière aux cascades innombrables dont les grelots résonnaient dans le nom musical de Ticondéroga, se dressaient les tentes du chevalier Lévis et des quatre bataillons de la Reine, Languedoc, Guyenne et la Sarre. Enfin, en amont du portage, c'est-à-dire à l'endroit où les bateaux pouvaient être lancés en eau calme, pour entrer dans le lac Saint-Sacrement, stationnait le corps léger du capitaine Rigaud, composé d'une partie des Indiens, du bataillon de la Marine et des brigades canadiennes. Le camp du Portage, fortifié comme celui de la Chute, était couvert par des grand-gardes de Peaux-Rouges.

L'abbé Picquet, ainsi que ses confrères, ne devait faire que passer au fort Vaudreuil. Le lundi 25, il recevait l'ordre de se porter à la Chute (3).

(1) « M. de Saint-Luc est arrivé à midi, avec plusieurs officiers, et l'abbé Picquet avec deux cents sauvages. » (Malartic, *Journal*, p. 127.)

(2) Missions abénaquises situées dans la province actuelle de Québec, Bécancour vers le confluent de la rivière du même nom et Saint-François sur la rivière Chaudière.

(3) On ne peut remonter la rivière par laquelle se décharge le lac

En débarquant à Carillon, il avait appris, de la bouche même de Montcalm, la récente aventure du lieutenant de Saint-Ours qui, surpris avec huit Canadiens pendant une « découverte » à l'île à la Barque, avait opposé une vigoureuse résistance aux équipages de cinq berges anglaises (1). Or, précisément comme le missionnaire et ses ouailles se disposaient à partir pour la Chute, ils virent paraître au loin, sur « l'un des bras de la Rivière (2) », une escadrille de canots d'écorce qui, par leurs dispositions sur deux lignes parallèles et par les trophées de chevelures sanglantes que plusieurs portaient à leur étrave, annonçaient une nouvelle victoire. C'était le fameux capitaine Marin, une autre vieille connaissance de François Picquet, qui revenait triomphant de l'expédition dont on l'avait chargé huit jours auparavant (3). A la tête d'un gros parti de sauvages, encadrés par des soldats et des miliciens, il avait d'abord repoussé un détachement d'une trentaine d'Anglais, puis avait eu l'audace d'attaquer les ouvrages avancés de Lydius et le bonheur d'en enlever une partie, en tuant à l'ennemi 150 hommes sans perdre un seul des siens. Il était trop tard quand la garnison, revenue de sa surprise, songea à le poursuivre : les Indiens battaient en retraite, emportant quantité de chevelures (4).

On était encore occupé à compter ces trophées barbares, quand une barque française s'approcha de la plage, couverte à ce moment d'un millier de Peaux-Rouges (5), criant, gesti

Saint-Sacrement que sur une longueur d'une demi-lieue, c'est-à-dire jusqu'à la première cascade, celle du Moulin à scie qui débitait le bois nécessaire aux constructions. A partir de là, et jusqu'à la grande cataracte, ce ne sont que hauts escaliers de rocs sur lesquels glisse la rivière écumante.

(1) Malartic, *Journal*, p. 127.

(2) Vraisemblablement la baie des deux Rochers qui, avec la « rivière aux Chicots », marquait la route la plus directe et la moins pénible pour se rendre au fort Edouard.

(3) « [Le 18], M. Marin s'est embarqué avec 80 soldats ou Canadiens et 400 sauvages pour aller entre les deux forts [George et Edouard]. » (*Journal* de Malartic, p. 126). — Le P. Roubaud parle seulement de « deux cents sauvages ».

(4) *Journal* de Malartic, p. 129.

(5) Ce détail est donné par le P. Roubaud qui raconte de quel stratagème il dut user pour éviter aux Anglais d'être roués de coups.

culant, fort animés par le succès de leurs frères. Au fond de la barque gisaient quelques Anglais ligottés étroitement. C'étaient les premiers prisonniers du corps d'éclaireurs de Parker, qui venait d'être anéanti presque entièrement par une cinquantaine de Français et trois cents Outaouais, aux ordres de MM. de Corbière (1) et de Langlade (2). Les sauvages chrétiens eurent de la peine à s'arracher à ce spectacle et à se mettre en route.

Deux heures leur suffirent pour gagner le camp de la Chute, installé dans une vaste clairière et protégé par des abatis d'arbres et une redoute. A l'entrée se dressait la tente du commandant. L'accueil qu'il fit aux missionnaires fut digne du soldat affable, mais discret, bienveillant, mais sceptique, extraordinairement actif, mais sobre de paroles, qu'était le chevalier de Lévis, antithèse vivante de son chef et compatriote, le marquis de Montcalm (3).

C'était, — il n'est pas inutile de le remarquer, — la première fois que l'abbé Picquet se trouvait en présence de l'habile homme de guerre aux côtés duquel il allait vivre les heures tragiques de Carillon, de la défense des Rapides et de l'inoubliable victoire de Sainte-Foy. La conversation roula, paraît-il, sur l'événement du jour : la prise des berges anglaises par M. de Corbière.

La rencontre avait eu lieu dans des circonstances dramatiques, la veille, au point du jour, dans l'admirable décor des îles qui parsèment la surface des eaux cristallines du lac Saint-Sacrement, le « lac à l'eau d'argent » des Iroquois. Vingt-

(1) « Officier français, servant dans les troupes de la colonie », dit le P. Roubaud qui l'appelle de Corbièse.

(2) Charles de Langlade, qui avait épousé une sauvagesse de Michillimakinac, était un officier partisan fort populaire parmi les Outaouais.

(3) « Il suffit d'observer son portrait, pour saisir que c'est l'antithèse vivante du marquis : la tête d'un tiers plus grosse, le crâne fortement charpenté, le nez proéminent, le regard calme, les mâchoires saillantes sous les joues, l'ensemble tranquille et massif des traits font comprendre que l'on n'est plus en présence d'un méridional affiné, mais d'un homme d'origine germanique. » (Louis Arnould, *Montcalm et « l'année terrible » au Canada*, dans *Revue hebdomadaire*, t. VI, nº 26, p. 451).

deux berges, également hautes et épaisses de bordage, montées par 350 miliciens du New-Jersey sous le commandement du lieutenant-colonel Parker et du capitaine Copperelh, vinrent imprudemment se jeter dans l'embuscade dressée par le travers de la montagne du Pain-de-Sucre. Six d'entre elles furent cernées avant d'avoir eu le temps de lâcher un seul coup de fusil : elles formaient l'avant-garde. Nos sauvages, selon leur habitude invétérée, tirèrent trop tôt sur les seize autres qui s'avançaient encore sans aucune défiance. Ce fut alors une poursuite enragée, suivie d'une scène de carnage digne des plus horribles tragédies dont les solitudes américaines eussent été le théâtre. Les cris continuels, les gestes menaçants de ces géants cuivrés, brandissant leurs lances ou leurs tomahawks, frappèrent les équipages d'une telle épouvante qu'ils n'opposèrent pour la plupart aucune résistance. « Les sauvages, — raconte Montcalm, — plongeoient dans l'eau pour les darder, comme il font pour le poisson, et aussi pour couler bas les berges, en les prenant par dessous et en les faisant chavirer (1) ».

Deux bateaux seulement réussirent à s'échapper. Quelques-uns des ennemis eurent l'idée malheureuse de vouloir gagner la rive à la nage, dans l'espérance de se sauver à travers les bois. Mais la forêt est l'élément des Indiens. Avec la légèreté de chevreuils, ceux-ci donnèrent la chasse aux fuyards, qui furent littéralement hachés en morceaux (2).

Par une conséquence imprévue de ce succès, le séjour à la Chute fut extrêmement pénible aux missionnaires. La « canonnière » de coutil, qui leur servait de logement commun, avait été plantée au beau milieu du camp des Outaouais, dans l'intention, ce semble, d'en imposer par le voisinage à ces

(1) *Journal*, 25 juillet 1757.

(2) Le chiffre des morts anglais fut de 131 ; celui des prisonniers, de 150, parmi lesquels le lieutenant-colonel que Lévis tenta vainement de racheter (*Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, dans *Coll. des Mss.*, t. I, p. 87). Berges, vivres et matériel, tout fut confisqué. Les sauvages trouvèrent même des barils de rhum avec lesquels ils s'enivrèrent. Ce fut alors une orgie de cruautés sans nom, exercées sur les prisonniers dont trois furent mis à la chaudière et mangés en cachette.

Peaux-Rouges, idolâtres et anthropophages. Durant le trajet de Carillon à la Chute, les trois charitables prêtres avaient déjà rencontré plusieurs bandes de ces barbares, gorgés de rhum, traînant derrière eux leurs prisonniers. La corde au cou, les yeux remplis de larmes, le visage couvert de sueur et de sang, les malheureux faisaient mal à voir (1). Mais ce pitoyable spectacle n'était rien auprès de celui qui frappa les regards des missionnaires, lorsqu'ils arrivèrent au cantonnement. Un grand feu était allumé, et à des broches de bois, fichées en terre, pendaient des lambeaux de chair humaine. Les sauvages, qui préparaient ce hideux festin, avaient encore les lèvres humides du sang qu'ils avaient bu à pleins crânes. Détail particulièrement atroce : une dizaine de prisonniers, attachés à des arbres, assistaient à la scène.

Le plus lamentable était qu'on fût condamné à l'impuissance devant de pareilles horreurs. Le P. Roubaud rapporte à ce sujet des anecdotes vraiment terrifiantes. Aux remontrances qu'il adressait aux cannibales, « un jeune déterminé » répondit, gouailleur : « Toi, avoir le goût français ; moi, sauvage, cette viande bonne pour moi ! » Et quand il essaya de racheter l'un des captifs, qu'il reconnut pour un officier « aux ornements militaires dont il était encore paré », il comprit vite qu'aucun discours, aucune caresse, aucune offre d'argent n'était capable d'amollir la férocité outaouaise.

On était en droit d'espérer que, les vapeurs de l'ivresse dissipées, il ne resterait, le lendemain au réveil, aucun vestige du festin de ces monstres. Tout au contraire, les missionnaires purent se convaincre que si les Outaouais étaient anthropophages, c'était « par friandise ». Aussi, après s'être un instant concertés, résolurent-ils de fuir un lieu souillé par tant d'abominations et de s'enfoncer dans les bois, pour y célébrer la messe quotidienne, loin des cannibales et de leurs jongleurs (2).

(1) « Je craignais, à chaque instant, — déclare tristement le P. Roubaud, — de voir l'un d'eux victime de la cruauté et de l'ivresse, massacré sous mes yeux ; de sorte que j'osais à peine lever la tête, de peur de rencontrer les regards de quelqu'un de ces malheureux. »

(2) « Après nous être concertés, nous jugeâmes tous que le respect dû à la majesté de nos mystères ne nous permettait pas de célébrer le

A propos de ces excès et d'autres analogues commis par les Peaux-Rouges, il ne sera pas inutile de fournir ici quelque explications nettes et loyales.

En s'élevant, comme ils l'ont fait souvent et le font encore de temps à autre, contre les atrocités de nos alliés sauvages, les écrivains anglo-américains défendent la cause sacrée de la civilisation, c'est entendu. Mais combien leur protestation aurait plus de poids, s'ils ne réservaient leurs anathèmes aux seuls Canadiens et Français ! Ils oublient que leurs ancêtres utilisèrent, eux aussi, les services des Indiens les plus bassement cruels, et cela non seulement contre les défenseurs du Canada, mais même contre leurs frères de race pendant la guerre de l'Indépendance.

La vérité exige même qu'on ajoute que, loin de chercher à rendre les Peaux-Rouges plus humains, les « New-Englanders » rivalisèrent parfois de barbarie avec eux. Pour n'en citer qu'un exemple, en 1755, un parti de « rangers », ayant un jour capturé quatorze Abénaquis, eut l'abominable fantaisie de les couper en morceaux et d'éparpiller sur le sol ces horribles restes (1).

Ceci dit, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'envoyer des Indiens anthropophages à l'armée, c'était leur offrir l'occasion de satisfaire leurs infâmes habitudes et, par conséquent, commettre un véritable crime de lèse-humanité. Mais à qui incombait la responsabilité de l'emploi de pareils auxiliaires? Sans doute, d'une façon générale, à la politique traditionnelle qui nous faisait rechercher l'alliance des indigènes, mais aussi aux représentants actuels de cette politique, qui, pour soutenable qu'elle fût en thèse générale, demandait néanmoins à être appliquée avec prudence et discernement. Il importait de faire une sélection parmi les Indiens, et si ce choix ne fut pas toujours fait, la faute en est d'abord au gouverneur, excellent homme au fond, mais faible et timoré, et, au-dessous de

sacrifice de l'Agneau sans tache dans le centre même de la barbarie, d'autant que ces peuples, adonnés aux plus bizarres superstitions, pouvaient abuser de nos plus respectables cérémonies, pour en faire la matière ou même la décoration de leurs jongleries. » (Le P. Roubaud.)

(1) *Vaudreuil au ministre de la Marine*, 18 octobre 1755.

lui, à certains fonctionnaires coloniaux, en particulier aux interprètes (1) qui présidaient sur place à l'enrôlement des Peaux-Rouges. Quant à nos officiers, il nous paraît équitable de les mettre hors de cause : Montcalm et Lévis ont avoué plus d'une fois, dans leur correspondance officielle, la triste nécessité où nous étions de faire appel aux auxiliaires indigènes, mais ils ont toujours condamné sévèrement et empêché, dans la mesure du possible, les forfaits dont certaines peuplades se souillaient honteusement à la guerre (2).

Il convient, au demeurant, d'établir parmi nos alliés une distinction absolue entre les « nations » idolâtres et les « domiciliés » convertis au christianisme. Les mœurs de ces derniers contrastaient avec celles de leurs frères païens. Vêtus en général avec plus de décence, ils se montraient plus maniables et surtout beaucoup plus humains. Certes, ils demeuraient, même après le baptême, de vrais enfants de la nature, conservant des instincts grossiers, une humeur farouche, de violentes passions. Du moins ne s'abandonnaient-ils pas toujours à leur férocité native, et une surveillance paternelle, mais de tous les instants, réussissait d'ordinaire à les détourner des horreurs sans nom, telles que celles dont François Picquet fut témoin au camp de la Chute.

Dans son *Journal*, Montcalm prend précisément occasion de ces atrocités pour rendre justice aux sauvages chrétiens : « Ce ne sont, — dit-il, — que ceux d'en-haut qui commettent ces

(1) « Grand vice dans la constitution de ce pays que ce ne soient pas des officiers, c'est-à-dire des gens qui en aient les sentiments avec le nom, qui servent d'interprètes. C'étoit ainsi autrefois. Maintenant cette fonction, qui donne le plus grand crédit sur les sauvages, est abandonnée à des âmes viles, mercenaires, cruelles... » (Bougainville, *Journal*, 13 juillet 1758). — Cette opinion était également celle de Desandrouins (V. Gabriel, p. 114 et p. 211). On doit se garder de voir dans ces textes la condamnation de tous les interprètes. Mais il n'en demeure pas moins acquis que beaucoup de ceux-ci, fréquemment témoins des atrocités commises par les sauvages, finissaient par y devenir à peu près insensibles et laissaient faire.

(2) En fait, nos officiers étaient impuissants à prévenir et même à réprimer ces crimes, car la seule mesure efficace eût été de se priver des services d'auxiliaires aussi inhumains.

cruautés ; nos domiciliés n'y prennent aucune part ; ils se confessent toute la journée ».

On sera peut-être tenté de prendre cette dernière réflexion pour une boutade de vieux soldat : elle ne renferme cependant que l'expression de la vérité. En campagne, non seulement les missionnaires réunissaient leurs ouailles matin et soir pour la prière, les catéchisaient et leur disaient la messe, entendue d'ailleurs avec un recueillement qui était une leçon pour l'armée ; mais encore ils les confessaient, de jour et parfois de nuit. Malartic raconte dans son *Journal* que l'abbé Picquet confessait ses sauvages des nuits entières, particulièrement à la veille des batailles, afin de les disposer à bien combattre et à bien mourir, ou encore lorsque, redoutant une de ces incartades dont ils étaient coutumiers, il cherchait à prévenir l'explosion de leurs mauvais instincts, en les empêchant de se livrer à la boisson et, comme il disait lui-même, de « faire tous les diables ». Bien entendu, sur ce chapitre, son zèle n'était pas toujours récompensé.

Le 25 juillet, Montcalm s'établit de sa personne à la tête du Portage pour en accélérer les travaux (1), travaux difficiles et pénibles, car il s'agissait de passer, de la rivière de la Chute dans le lac Saint-Sacrement, « une artillerie considérable, deux cent cinquante bateaux, des vivres pour six mois et dix mille hommes, le tout sans chevaux ni bœufs, à bras d'hommes » (2).

Durant toute cette journée et une partie de la nuit suivante, le général tint conseils sur conseils avec les sauvages qu'il se trouvait également en peine de retenir et de nourrir. Depuis leur récente victoire, les Outaouais se montraient plus insolents et plus intraitables que jamais (3). On eut toutes les peines du monde à les empêcher de déserter.

(1) *Rapport de Bougainville au ministre* (Montréal, 19 août 1757) : en original aux *Arch. de la Guerre, dépôt de la Guerre*, vol. 3.457, p. 121, et publié par Dussieux, p. 222 et suiv.

(2) *Journal* de Bougainville, 31 juillet 1757.

(3) Leurs prisonniers, exposés à chaque instant à être assommés, étaient en proie à des terreurs pires que la mort. Le général avait bien donné des ordres pour qu'ils fussent dirigés, dès le lendemain, sur Mont-

Montcalm put arrêter enfin l'ordre de sa marche. En raison de l'insuffisance des bateaux, il décida que l'armée avancerait sur deux divisions : la première, aux ordres de Lévis, le long de la rive occidentale du lac, la seconde, dans les embarcations disponibles. Comme la route de terre, à travers des marais et des ravins, des bois épais et des montagnes abruptes, était plus longue et, sans comparaison, plus fatigante, le détachement de Lévis partirait deux jours avant le corps d'armée principal. Rendez-vous était pris à la baie de Ganaouské (1), à quatre lieues seulement du fort George.

Ces dispositions arrêtées, Montcalm les communiqua dès le 26, aux chefs des trente-deux ou trente-trois « nations » indiennes dans un conseil tenu au camp de la Chute. Ce conseil n'était d'ailleurs que le prélude de l'assemblée générale, qui eut lieu dans la matinée du lendemain (2).

L'étiquette la plus sévère avait déterminé le rang de chacune des tribus représentées. Et c'était, dans la chaude et vibrante lumière de cette journée d'été, un spectacle peu banal que celui de ces centaines de Peaux-Rouges, fraîchement tatoués de rouge, de noir et de bleu, bizarrement drapés dans des couvertes en drap, des peaux de castors ou de bœufs illinois. Armés au petit bonheur, de fusils, d'espontons, d'arcs ou de lances, ils s'assirent sur l'herbe, groupés par « nations ». En vérité, le cadre répondait à merveille à ce tableau pittoresque : entre deux chaînes de montagnes, tapissées de verdure de la base au sommet, se creusait, profonde, une vallée

réal, mais leurs nouveaux maîtres s'opposaient avec violence à leur départ. Les sauvages consentirent à grand peine à ce qu'on expédiât leurs captifs à Vaudreuil, se réservant d'ailleurs de les reprendre au passage. En outre ils exigèrent que Montcalm délivrât à chaque chef un reçu, signé de sa main, et promît que le gouverneur ferait distribuer des souliers et une ration de pain blanc. A vrai dire, les besoins des sauvages étaient réels. « Ils manquent ici de tout : ni couvertes, ni peaux de chevreuils, autres que de mauvaises ; ni mitasses, ni vermillon. Il faudroit que ceux qui envoient ainsi des sauvages à des armées où tout manque vinssent les commander eux-mêmes... » (Bougainville, *Journal*, 29 juillet. — Cf. Malartic, p. 130).

(1) North-West Bay. — V. Bougainville, *Ibid.* et Malartic, p. 131.

(2) Parkman (T. I, p. 238) et Casgrain, (p. 101) ne distinguent pas nettement les deux séances.

déserte où, pour dresser leurs tentes, les soldats avaient pratiqué à coups de hache une vaste éclaircie d'un quart de lieue.

Quand Montcalm eut pénétré dans le cercle immense des guerriers, immobiles et muets, puis, dans celui plus restreint des chefs, la cérémonie commença. L'élève de François Picquet, le vaillant Kissensick, prit la parole au nom des sauvages chrétiens. Avec une rare délicatesse, il sut encourager les peuplades d'En-haut à persévérer dans leurs bons sentiments à l'égard de la France : « Mes frères, — s'écria-t-il, — nous vous remercions d'être venus nous aider à défendre nos terres contre l'Anglais qui veut les usurper. Notre cause est bonne, et le Maître de la vie la favorise. » Et, s'adressant au général : « Notre joie doit être encore plus grande que la tienne, mon Père, toi qui as passé le Grand Lac, non pour ta propre cause, mais pour obéir au Grand Onnontio... Tu vas nous réunir et nous lier par le plus solennel des nœuds... »

Montcalm se déclara enchanté de voir tous ses enfants animés de dispositions aussi favorables. Puis, élevant vers son visage le collier de six mille grains de porcelaine qu'il tenait à la main, il ajouta : « Par ce collier, gage sacré de ma parole, symbole de bonne intelligence et de force par la combinaison des grains différents qui le composent, je vous lie tous les uns avec les autres, en sorte qu'aucun de vous ne puisse se séparer avant la défaite de l'Anglais et la destruction du fort George » (1).

A mesure que les interprètes traduisaient les paroles du général, les chefs indiens y répondaient par de sourds grognements d'approbation, reproduits par la foule confuse des guerriers. Le collier jeté au milieu du cercle devant le feu du conseil, Pennahouel, le « Nestor de la Forêt », s'empressa de le relever et le présenta aux « nations » de l'Ouest (2). Le

(1) Un tel acte, « solennel et d'usage », selon la remarque de Bougainville, « étoit dans la circonstance plus important que jamais. »

(2) « Voilà, — s'écria-t-il, — un cercle tracé autour de nous par le Grand Onnontio. Qu'aucun de nous n'en sorte ! Tant que nous resterons à l'intérieur, le Maître de la Vie sera notre guide... et favorisera toutes nos entreprises. Si quelqu'un en sort avant le temps, le Maître de la Vie ne répond plus des malheurs qui pourront le frapper. Que son infortune ne retombe que sur lui... » (*Journal* de Bougainville).

vieil Outaouais s'était montré l'un de nos plus terribles adversaires jusqu'au jour où François Picquet l'avait converti et l'avait présenté au comte de la Galissonnière.

Après avoir été relevé à tour de rôle par chacun des chefs, le collier devait rester en possession de la tribu représentée par le contingent le plus nombreux : il revenait ainsi de droit aux Iroquois « domiciliés ». Mais ceux-ci en firent hommage, en leur nom et en celui des autres sauvages chrétiens, aux Peaux-Rouges des pays d'En-haut, par égard pour leur qualité d'étrangers et en reconnaissance des fatigues qu'ils s'étaient imposées en accourant de leurs lointains wigwams. On serait tenté sans doute d'attribuer aux conseils de François Picquet une démarche aussi courtoise, si l'on ne savait de quels raffinements était capable l'exquise politesse indienne.

« Dans ce même conseil, — observe Bougainville, — le marquis de Montcalm demanda aux nations leurs réponses aux propositions qu'il avoit faites, la veille, à leurs chefs au sujet de la marche de l'armée, de la route à suivre dans les bois, du jour du départ et des autres dispositions, car ces peuples indépendants, dont le concours est purement volontaire, exigent qu'on les consulte, qu'on leur fasse part de tout, et souvent leurs opinions ou leurs caprices sont une loi pour nous » (1).

Malgré la désertion imprévue des Miamis, qui profitèrent du conseil pour « portager » leurs canots à travers les bois, somme toute, le but poursuivi était atteint : l'immense majorité des sauvages s'étaient engagés à ne point nous quitter avant la fin de la campagne.

Le *Journal* de Montcalm nous permet de savoir au juste à quelles peuplades l'abbé Picquet et ses deux confrères réser-

(1) D'après la même source, les Iroquois s'offrirent à servir de guides au détachement de Lévis. Les « nations » décidèrent en outre qu'un tiers des guerriers marcheraient avec le chevalier. — Au cours de la séance, un curieux incident se produisit qui met bien en relief l'extrême susceptibilité des Peaux-Rouges : la curiosité avait attiré un grand nombre d'officiers français qui peu à peu s'étaient avancés au point de masquer la vue des orateurs. Aussitôt Sakis, Folles-Avoines et Renards de se retirer en guise de protestation. Montcalm dut faire courir après eux.

vaient leurs soins spirituels (1). Notre compatriote avait pour sa part 363 Iroquois du Sault Saint-Louis, du Lac et de La Présentation, 52 Hurons du Détroit et de Lorette, enfin 60 Amalécites et Micmacs d'Acadie. Au point de vue militaire, ces Peaux-Rouges étaient sous les ordres du capitaine de Saint-Luc, commandant supérieur des sauvages, de MM. de Longueil, de Sabrevoix, de Niverville et de Hertel, sans parler des interprètes La Force (2), Perthuis, Saint-Martin et Laumière. Quant au P. Roubaud, il assistait les Abénaquis dont il parlait la langue, tandis que l'abbé Mathavet devait servir d'aumônier aux Nipissings et Algonquins du Lac et des Trois-Rivières, ainsi qu'aux Outaouais chrétiens du Détroit et de Michillimakimac.

Au plus vif regret des missionnaires, tous ces sauvages ne furent pas désignés pour faire partie du premier corps qui se rassembla au Camp-Brûlé (3), le 28 au soir. Bon nombre d'entre eux cependant servirent de guides ou d'éclaireurs à la colonne, durant la marche extrêmement pénible qu'elle accomplit les trois jours suivants (4). « M. le chevalier de Lévis, — écrit le P. Roubaud, — avait pris la route par terre le vendredi 29 juillet à la tête de trois mille hommes, afin d'aller protéger la descente de l'armée... Sa marche n'eut aucune des facilités que fournissent en Europe ces grands chemins, faits avec une magnificence royale pour la commodité des troupes.

(1) *Cf. Tableau des Sauvages qui se trouvent à l'armée de M. le marquis de Montcalm, le* 28 *juillet* 1757, *sous les ordres de MM. de la Corne et de Saint-Luc, et* Journal *de Lévis, pp.* 89-91.

(2) Il ne faut pas confondre cet officier avec l'ancien magasinier de La Présentation, dont Montcalm réclamait encore l'élargissement en août 1757 (*A Lord Loudon*, 14 août 1757. *Arch. de la Guerre ; dépôt de la Guerre*, vol. 3.457, pièce 124).

(3) L'ancien camp de Contrecœur, à une demi-lieue du Portage, incendié involontairement par les Indiens.

(4) Voici l'ordre de marche : une partie des Peaux-Rouges et les 300 volontaires de Villiers à l'avant-garde ; le reste des sauvages en flanqueurs. Au centre du détachement, six compagnies de grenadiers ; à droite, deux brigades canadiennes avec les piquets de la ligne et de la marine ; à gauche, deux autres brigades de miliciens. Ces troupes n'emportaient ni équipages, ni tentes, ni marmites, conformément au bel ordre du jour lancé de Carillon.

Ce furent d'épaisses forêts à percer, des montagnes escarpées à franchir, des marais boueux à traverser » (1).

Les missionnaires gémissaient du retard apporté aux mouvements du corps d'armée principal : les sauvages, bivouaqués à la Chute, se livraient, nuit et jour, à de regrettables excès. Une fois, c'était à une « Saint-Barthélemy » de bestiaux » (2) qu'ils procédaient, sous prétexte de renouveler leur provision de viande fraîche. Une autre fois, ils dérobaient en sourdine du vin et des liqueurs dans les tentes des officiers endormis ; cette « opération » fut aussitôt suivie d'une beuverie mémorable, accompagnée elle-même de chansons, de danses grotesques et couronnée par une mêlée générale des ivrognes, car, ainsi que le constate mélancoliquement le P. Roubaud, « l'ivresse sauvage est rarement tranquille » (3). Enfin, dans la nuit du 30, un incendie s'allumait dans leur camp, gagnant avec rapidité vers le Portage : presque tous les soldats durent s'employer à l'éteindre (4).

On conçoit donc que, si les Peaux-Rouges s'impatientaient de leur inaction, déplorant surtout la défense qui venait d'être renouvelée de vendre des boissons fermentées, François Picquet et ses confrères soupiraient bien davantage après le mo-

(1) Cf. Malartic, p. 134 et *Journal* de Lévis, p. 88. — Bougainville rapporte, à propos de cette marche, un trait tout à l'honneur du caractère indien. Voulant prévenir Montcalm de l'arrivée du corps de Lévis à sa première étape, mais ne sachant comment se retrouver dans les bois, il s'adressa à Kissensick : « Je me chargerais volontiers de te conduire, répond le sauvage ; mais je viens d'apprendre que mon fils est blessé. — Ne crains rien. J'ai rencontré le chirurgien qui l'a pansé ; il m'a affirmé que la blessure est légère. — En ce cas, je vais te conduire. Je verrai mon fils au retour. »

(2) L'expression est de Bougainville. — Cf. Malartic, p. 133.

(3) Le Jésuite dut prendre ses gens l'un après l'autre par le bras et les conduire dans leurs tentes, où il leur ordonna de se coucher : ce qu'ils eurent la sagesse de faire.

(4) A vrai dire, c'était miracle que les accidents les plus graves ne se produisissent à chaque instant ! Le P. Roubaud raconte comment il mit en fuite par sa seule présence, telle une bande d'écoliers en maraude, de jeunes Abénaquis tiraillant à qui mieux mieux autour des barques où se trouvaient les poudres. Les imprudents se moquaient de la garde, et résistaient même aux ordres, ou plutôt aux prières des officiers, « car le sauvage est son roi et son maître, et il porte partout avec lui son indépendance. »

ment du départ. « Les sauvages, — observe malicieusement Bougainville, — s'ennuyoient de leur oisiveté dans un camp, où il n'y avoit à boire ni eau-de-vie ni vin. Nos domiciliés, à la vérité, enfans de la prière, y donnoient de l'occupation aux missionnaires, auxquels la journée suffisoit à peine pour les confesser. Mais cet exercice pieux n'étoit pas pour les nations des pays d'En-haut, dont l'esprit, superstitueux et inquiet à l'excès, jongloit, rêvoit et se figuroit que tout délai pouvoit leur porter malheur. »

Le signal tant attendu fut enfin donné dans l'après-midi du 31. Vers les quatre heures, la flottille d'avant-garde s'éloigna du Portage, au milieu des cris d'allégresse des 1200 Peaux-Rouges et des 300 Canadiens qui montaient ses cent cinquante canots : les missionnaires accompagnaient leurs ouailles.

On entra dans le lac Saint-Sacrement. Après avoir successivement doublé le Camp-Brûlé, la Montagne-Pelée, les Arbres Matachés, on s'engagea dans le dédale des îles où venait de se signaler le parti de M. de Corbière. Les traces de sa cruelle victoire étaient encore toutes fraîches : le long de la grève on apercevait les épaves des berges anglaises qui, après avoir dérivé au gré des courants, étaient venues s'échouer lamentablement ; des cadavres flottaient sur les eaux ; d'autres, horriblement mutilés, gisaient étendus sur le rivage. A la nuit, on prit terre sur une pointe rocheuse, « au-dessous de l'île à la Barque », où Montcalm avait ordonné de l'attendre (1).

De fait, le lendemain soir, sous une pluie diluvienne, le gros de l'armée arrivait au rendez-vous. En tête s'avançait une berge, armée d'un canon ; derrière s'égrenaient les bateaux des brigades de la Reine (bataillons de la Reine, de Languedoc et de la Marine), de la Sarre (la Sarre et Guyenne), de Courtemanche (milices) ; puis venaient les sept barques de l'état-major et les cent dix pontons de l'artillerie, avec les

(1) A environ quatre lieues du Portage. La côte, hérissée de ronces et d'épines, servait de repaire à « une multitude prodigieuse de serpents à sonnettes » (Roubaud).

brigades de Saint-Ours (milices) et de Royal-Roussillon (bataillons de Royal-Roussillon et de Béarn). Les trente-deux bateaux des vivres, escortés par la brigade de Gaspé (milices), l'hôpital ambulant et enfin deux piquets de troupes régulières formaient l'arrière-garde (1). Dès que cette imposante escadrille fut en vue, les sauvages, qui guettaient son arrivée, lancèrent leurs canots sur le lac et, les rangeant de front sur une ligne, prirent résolument la tête de l'immense convoi. Ils pagayaient à coups réguliers, tout en faisant tressaillir les échos des montagnes par des milliers de cris. La souplesse et la rapidité de leurs manœuvres charmaient officiers et soldats. « Le coup d'œil, — écrit Montcalm, — étoit curieux, même pour un militaire accoutumé à voir les armées européennes, mais qui ne peut se représenter le spectacle de quinze cents sauvages, nus dans leurs canots » (2).

Les promontoires abrupts, les nappes de verdure des hautes forêts qui couvraient les rives du lac, les archipels d'îlots entre lesquels glissait avec lenteur la flottille, disparurent peu à peu dans les ténèbres de la nuit. La pluie tombait toujours par larges ondées. Vers trois heures du matin, les canots d'extrême pointe distinguèrent, à travers le rideau de brume qui traînait sur les eaux, trois feux qui, placés en triangle sur la croupe d'une montagne, brillaient dans le lointain comme trois étoiles grossissant à mesure qu'on avançait. C'était le signal convenu avec Lévis (3).

On se trouvait dans la zone dangereuse. Pour éviter de donner l'éveil à l'ennemi, le général avait défendu de tirer, de faire du feu, voire de battre la caisse. Il en fut pour ses frais : « les Français, qui ne doutent de rien » s'empressèrent

(1) Le 29 juillet, dans les trois camps de Carillon, de la Chute et du Portage, l'armée comptait 8.019 hommes : 1° 2.570 soldats des troupes de terre (six bataillons) ; 2° 3.470 hommes soit du bataillon de la marine, soit des milices canadiennes (brigades La Corne, Vassan, Saint-Ours, Repentigny, Courtemanche et Gaspé) ; 3° 300 volontaires de Villiers ; 4° 1799 Indiens, sur lesquels 820 domiciliés (*Journal* de Montcalm.)

(2) *Journal*, 1er août 1757.

(3) Cf. Roubaud et Bougainville. — Lévis était arrivé, la veille, à 4 heures du soir.

d'annoncer leur approche par d'éclatantes fanfares, « sonnant du cor comme pour une partie de chasse ». On pense bien que les sauvages firent chorus. Avant l'aurore, toute l'armée bivouaquait au bord de la baie de Ganaouské.

On n'était séparé du fort George que par quatre lieues de plaine, couverte d'épaisses forêts, coupée de marécages et de ravins profonds, qui en rendaient les approches relativement difficiles. Le beau temps était revenu. Après un conseil de guerre, Lévis se remit en marche à dix heures pour se porter vers l'anse aux Sables où, dans la soirée, il établissait son camp en une forte position, au pied d'une pointe rocheuse, du sommet de laquelle on apercevait le fort à moins d'une lieue de distance. Tandis que le chevalier choisissait un endroit favorable au débarquement de l'artillerie, Montcalm avait repris son mouvement en avant, cette marche par bonds successifs, « à la panthère », qui lui avait si bien réussi à Chouaguen. « Ce ne fut que vers midi, — raconte le P. Roubaud, — que nous remontâmes en canot. Nous naviguions lentement pour donner le temps de nous suivre aux bateaux chargés de l'artillerie. Il s'en fallait bien qu'ils le pussent : sur le soir, nous avions plus d'une grande lieue d'avance. Cependant, comme nous étions arrivés à une baie dont nous ne pouvions doubler la pointe sans nous découvrir entièrement aux ennemis, nous nous déterminâmes, en attendant de nouveaux ordres, à y passer la nuit. » Ces « nouveaux ordres », sauvages et missionnaires ne les attendirent pas longtemps, car, « à l'entrée de la nuit », le gros de la colonne qui arrivait par terre se présentait au rendez-vous de l'anse aux Sables (1).

Tout était tranquille dans le camp vers onze heures, quand, sur les eaux argentées par la lune, parurent deux berges, attirées, comme deux lourds papillons nocturnes, vers un objet éclatant qui semblait les fasciner : elles naviguaient avec une assurance dont elles ne devaient pas tarder à revenir. « Un bateau assez vaste réunissait tous les missionnaires. On y avait mis une tente pour les abriter des injures de l'air, pendant les nuits assez froides sous ce climat. Le

(1) Bougainville ; Malartic, p. 135. — Ce lieu a pris depuis le nom de « baie de Montcalm » (Cf. *Journal de Charles Caroll*, 1776).

pavillon, ainsi dressé, formait en l'air une espèce d'ombrage qu'on découvrait aisément à la lueur des étoiles. Curieux de s'éclaircir, c'était là directement que tendaient les Anglais. Faire une telle route et courir à la mort, c'était à peu près la même chose. » L'un des missionnaires, « qui veillait pour la sûreté générale », les aperçut le premier « dans un assez grand éloignement ». Sans bruit, il donna l'alarme. « La nouvelle fut portée à tous les sauvages et les préparatifs terminés avec une promptitude et un silence admirables. » Les berges avançaient toujours vers la mort, qui les guettait dans cette ombre où luisait par moments l'étincelle d'une baïonnette. Un incident ridicule vint tout à coup révéler l'embuscade : un des moutons, parqués dans les bateaux, se mit à bêler. A ce cri qui décelait la présence de nos troupes, l'ennemi fit une brusque volte-face et força de rames vers le rivage opposé pour s'y sauver à la faveur des ténèbres et des bois. Aussitôt d'effroyables hurlements retentirent : douze cents sauvages s'ébranlèrent, volant à la poursuite des fugitifs. Berges et canots disparurent dans la nuit et l'on n'entendit plus que les clameurs furieuses qui s'éloignaient. N'ayant pas eu le temps de se former, les sauvages craignaient de se fusiller mutuellement. Leur intention était d'ailleurs de faire le plus de prisonniers possible. Quant aux Anglais, « ils employaient plus utilement leurs bras à accélérer leur fuite ». Ils touchaient presque au rivage, lorsqu'une vive fusillade éclata : les Indiens, voyant leur proie sur le point de leur échapper, venaient de tirer.

Le P. Roubaud, auquel nous empruntons ces détails, ajoute que, tandis qu'il était lui-même dans l'attente des nouvelles, le bruit se répandit que l'action avait été meurtrière pour ses Abénaquis. Déjà, muni des saintes huiles, il se jetait dans un canot afin de rejoindre les combattants, lorsqu'on apprit qu'un Nipissing venait d'être tué et un autre blessé à l'abordage. Ce fut donc l'abbé Mathavet qui partit en toute hâte. Les combattants ramenèrent trois prisonniers : les deux berges étaient tombées en notre possession (1).

(1) Cf. Malartic, *Journal*, p. 135, et *Journal des campagnes du che-*

Le Nipissing tué dans le combat fut inhumé durant la nuit avec toute la pompe des cérémonies indiennes. « Le cadavre, — rapporte le P. Roubaud, — avait été paré de tous les ornemens ou plutôt surchargé de tous les atours que la plus originale vanité puisse mettre en œuvre dans des conjonctures assez tristes par elles-mêmes : colliers de porcelaine, bracelets d'argent, pendans d'oreilles et de nez, habits magnifiques, tout lui avait été prodigué. On avait emprunté le secours du fard et du vermillon pour faire disparaître sous des couleurs éclatantes la pâleur de la mort... On n'avait oublié aucune des décorations d'un militaire sauvage : un hausse-col, lié avec un ruban de feu, pendait négligemment sur sa poitrine ; il avait le fusil appuyé sur son bras, le casse-tête à la ceinture, le calumet à la bouche, la lance à la main, la chaudière remplie à ses côtés. Dans cette attitude guerrière et animée, on l'avait assis sur une éminence, revêtue de gazon, qui lui servait de lit de parade. Les sauvages, rangés en cercle autour de ce cadavre, gardèrent pendant quelques momens un sombre silence... L'orateur le rompit en prononçant l'oraison funèbre du mort ; ensuite succédèrent les chants et les danses, accompagnés du son des tambours de basque entourés de grelots... » La dépouille du guerrier fut enfin déposée dans la tombe, avec « une bonne provision de vivres » pour son voyage au pays des âmes.

III. — *Siège et capitulation du fort George.*

Le 3 août, toute l'armée était sur pied avant l'aube. A deux heures après minuit, le fort avait tiré un coup de canon, — le premier du siège ! Il n'y avait donc plus de mystère à garder (1).

valier de Lévis, p. 96. — « Ces prisonniers ont été massacrés, la nuit même, par les sauvages, parents des morts. » (Bougainville).

(1) Sur le siège, V. la lettre du P. Roubaud et le rapport de Bougainville, les *Journaux* de Montcalm, Bougainville, Lévis, Désandrouins et Malartic, une lettre de Lévis à Paulmy, du 1er septembre et le *Mercure français* de 1757.

Le fort George ou Guillaume-Henry s'élevait au milieu du bassin que laissent, entre le fond du lac et leurs courbes nonchalantes, les hautes montagnes dont la double chaîne se prolonge vers le nord sur les rivages du Saint-Sacrement. Il formait un carré irrégulier, flanqué de quatre bastions. Les eaux baignaient son front nord-est; le front sud-est était bordé par un marais impraticable, et les deux autres faces étaient défendues par des palissades et un fossé profond, taludé de sable mouvant. Les courtines, fraisées, étaient constituées par un assemblage de gros pins supportés par des billots massifs. On avait pratiqué, à quatre ou cinq cents toises de distance, un « désert », en incendiant les arbres, dont les souches et les troncs à demi brûlés offraient un obstacle presque inconnu dans les approches des places d'Europe. Enfin, au sud-est du fort principal, les Anglais avaient établi un vaste camp retranché sur un plateau rocheux, d'un seul côté accessible au canon. Les remparts, formés de troncs d'arbres posés à plat et contrebuttés par des pierres, présentaient « beaucoup de flancs munis d'artillerie et pouvaient être facilement bordés » par les défenseurs.

Fort et camp retranché communiquaient par une chaussée au bord du lac. Vingt-trois pièces de canon, dix-sept pierriers, trois mortiers et un obusier garnissaient les remparts. La garnison comptait environ 2.400 hommes, commandés par le lieutenant-colonel Munro (1), vétéran écossais d'une bravoure personnelle incontestable, mais de caractère assez faible.

Par un mouvement hardi, le détachement de Lévis, qui formait l'avant-garde avec tous les sauvages, se porta au sud du fort ; un gros de Peaux-Rouges prit même position sur le chemin de Lydius ou Fort Edouard, dans le but d'intercepter tous les secours qui pourraient en venir. Le reste de la colonne occupa les hauteurs boisées dominant la place.

Par une observation attentive des fortifications, Montcalm put se convaincre qu'il fallait un siège en règle pour les emporter. Il ordonna donc à Bourlamaque de rétrograder avec

(1) Et non Mourow (Montcalm, Vaudreuil), encore moins Moreau Roubaud). Il appartenait au 35e régiment anglais.

les brigades de la Sarre et de Royal-Roussillon, afin d'asseoir son camp au nord-ouest sur un coteau raviné, la gauche appuyée au lac, la droite à des marais inabordables, le front à un ravin dont la berge masquait le fort (1).

François Picquet et ses confrères n'avaient point accompagné les Indiens dans l'offensive dessinée vers Lydius : déjà ceux-ci escarmouchaient avec les Anglais, que les trois missionnaires se trouvaient encore à l'anse aux Sables. L'ordre d'embarquer arriva dans la soirée. Les pontons de l'artillerie défilèrent les premiers. Les canonniers saluèrent le drapeau ennemi dès qu'ils eurent doublé le promontoire qui leur dérobait jusqu'alors la vue de la forteresse. Le spectacle qui s'offrit à cet instant aux yeux de l'abbé Picquet et de ses compagnons ne manquait certes pas d'émouvante grandeur. Le soir tombait. Les dernières lueurs du soleil déclinant empourpraient, telles de gigantesques hampes d'étendards, les pics dentelés des hautes montagnes, assombrissant par contraste le verdoyant vallon où se dégradaient dans l'obscurité envahissante les lignes irrégulières du camp retranché et les contours plus nets des bastions de la citadelle. Par moments, l'éclair d'un canon trouait les ténèbres, et un sourd grondement réveillait les échos des grands bois. Des feux, allumés pour servir de points de repère aux bateaux, brillaient au bord de la petite baie où ils devaient atterrir (2). Le débarquement se fit sans aucune opposition, sur la gauche du camp de Bourlamaque, « à une bonne petite demi-lieue au-dessous du fort ».

A la vérité, les Anglais avaient à cette heure d'autres préoccupations plus pressantes. Surpris par l'apparition soudaine de nos troupes, dont ils n'avaient connu la marche que l'avant-veille, ils n'avaient eu que le temps de replier en toute hâte les tentes, de brûler les baraquements installés aux abords de la place. Encore ces mouvements ne s'exécutèrent-ils pas sans des pertes sérieuses (3).

(1) Vers l'endroit où s'élève aujourd'hui Caldwell.
(2) Elle s'appelle aujourd'hui encore *Artillery Cave*.
(3) Les Indiens tuèrent près de cent hommes et firent quatre prisonniers (Malartic, p. 136). En outre, ils capturèrent une cinquantaine de

Le soir du même jour, le général en chef, mû par un sentiment très louable d'humanité, fit porter une sommation au colonel Munro (1). La réponse fut telle qu'on devait l'attendre, venant d'un homme de cœur : un énergique refus. Une salve de toute l'artillerie anglaise en salua la fierté (2).

Il s'en fallait que nous fussions en état de riposter sur-le-champ : nos canons étaient encore sur les pontons amarrés dans l'anse où François Picquet passa la nuit du 3 au 4 août. Sans retard, on se mit à la besogne, et, lorsque l'aurore parut, une bonne partie des pièces, des munitions et des outils étaient à terre.

L'hôpital de campagne fut également débarqué, puis installé non loin du camp de réserve, « sur la gauche de la petite anse » : c'est là que, les jours suivants, l'abbé Picquet résida avec ses confrères, afin d'être plus à portée d'offrir les secours de leur saint ministère aux blessés et aux mourants.

Durant la journée du 4, les troupes prirent leurs positions définitives : Montcalm concentra l'infanterie régulière, le bataillon de la marine et une partie des milices canadiennes sur le seul front vulnérable du fort, le front nord-ouest. Avec le reste des miliciens, la compagnie franche de Villiers et tous les sauvages, Lévis devait couvrir la droite du camp, et, tout en conservant les hauteurs dans ses bivouacs, envoyer de continuelles reconnaissances sur le chemin de Lydius. L'investissement était loin d'être complet : une armée trois fois plus considérable aurait à peine suffi. Force fut donc de laisser

chevaux et cent cinquante bœufs, parmi lesquels ils choisirent les vingt-cinq plus beaux pour les offrir au général, aux lieu et place, dirent-ils, de ceux qu'ils avaient mangés au Portage.

(1) « J'ai investi ce matin, — y lisons-nous, — votre place par des forces nombreuses, une artillerie supérieure, et tous les sauvages des Pays d'En-haut, dont un détachement de votre garnison vient de n'éprouver que trop la cruauté. Je dois à l'humanité de vous sommer de vous rendre. Je serai encore maître de retenir les sauvages et de faire observer une capitulation, n'y ayant jusqu'à présent aucun sauvage de tué. Je pourrais n'en être pas maître dans d'autres circonstances, et votre opiniâtreté à défendre votre place ne peut en retarder la prise que de quelques jours. »

(2) « Je prends la liberté de vous informer, — écrivait le colonel, — que les troupes que je commande sont déterminées à se défendre jusqu'au dernier soupir. »

une porte ouverte aux ennemis ; ils y auraient sans doute passé beaucoup plus nombreux, s'ils n'avaient eu en tête les Indiens qui battaient l'estrade dans les forêts voisines.

Au coucher du soleil, les travaux du siège commencèrent : cinq cents travailleurs ouvrirent la tranchée, préparèrent le terrain pour deux batteries et creusèrent un chemin de communication entre la parallèle et le camp de réserve. Malgré les difficultés que présentait un terrain embarrassé d'abatis et de troncs d'arbres, l'ouvrage fut mené si rondement qu'à la pointe du jour, on se trouvait enterré partout.

Ces travaux ne s'exécutèrent pourtant pas sans éveiller l'attention de l'ennemi : toute la nuit le canon gronda; bombes et boulets labouraient le sol autour des travailleurs. Des projectiles tombèrent jusque dans les bivouacs de la Sarre et de Royal-Roussillon (1). Quelques blessés arrivèrent à l'hôpital où les missionnaires se tenaient en permanence auprès des chirurgiens.

Les équipes de jour perfectionnèrent les ouvrages commencés. Avec la légendaire bonne humeur des troupes françaises, réguliers et miliciens rivalisaient d'ardeur, quittant et reprenant tour à tour le mousquet et la pioche, maniant la hache en vrais bûcherons. « A voir la joie avec laquelle ils transportaient à la tranchée fascines et gabions, — écrit le P. Roubaud, — vous les auriez pris pour des gens invulnérables au feu. »

Depuis le début du siège, les sauvages n'avaient cessé de brûler leur poudre autour du camp retranché ou dans le « désert » du fort. Outre que leur tir sur un but généralement hors de portée n'avait pas grande efficacité, cette fusillade avait le grave inconvénient de les détourner des avant-postes où ils pouvaient rendre des services beaucoup plus sérieux. Au lieu de se fixer au camp de Lévis, ainsi qu'ils l'avaient promis, beaucoup restaient oisifs auprès de leurs canots. Un incident, survenu dans l'après-midi du 5 (2), offrit au général en chef l'occasion de les rappeler à leur devoir.

(1) Au jour, Montcalm changea la disposition du camp. Il fit reculer les tentes de la brigade de la Sarre et posta Royal-Roussillon en potence derrière la Reine, hors de portée des canons.

(2) Rapport de Bougainville, dont le témoignage est aussi formel

Sur les quatre heures, quelques découvreurs répandirent l'alarme dans le camp : des secours arrivaient de Lydius ! Montcalm se hâta d'expédier trois compagnies de grenadiers à son lieutenant Lévis. Lui-même se disposait à marcher avec d'autres troupes à la rencontre de l'ennemi, quand on lui annonça qu'on venait de surprendre trois courriers : l'un d'eux s'était échappé, un autre avait été tué et le troisième fait prisonnier. Sur le mort, — un sergent du Connecticut, — on avait découvert, habilement dissimulé dans une balle creuse, un billet de l'aide-de-camp du général Webb. Le commandant du fort Edouard y mandait au colonel Munro qu'il ne pourrait tenter de le dégager avant mobilisation complète des milices coloniales ; il insinuait même que la prudence invitait les assiégés à ne pas attendre la dernière extrémité, afin d'obtenir « les meilleures conditions ».

La capture de ce précieux document fut pour Montcalm un nouveau motif d'activer le montage des batteries. Mais il voulut aussi tirer la morale de l'aventure à l'usage des Indiens, auxiliaires trop peu disciplinés. Il les réunit donc et leur fit cette harangue :

« Mes enfants, vous n'écoutez plus la voix de votre Père. Il semble que vous ayez perdu l'esprit. Au lieu de rester au camp de M. le chevalier de Lévis, vous vous exposez sans nécessité dans le désert du fort, où plusieurs de vos guerriers ont été tués. J'en ai été profondément affligé, car le moindre des vôtres est d'un grand prix à mes yeux. Sans doute il est avantageux d'incommoder l'Anglais par le feu de la mousqueterie, mais ce n'est pas là l'objet principal. Votre grande occupation doit être de m'instruire de toutes les démarches de l'ennemi, et d'entretenir pour cela les partis continuels (1). »

Le marquis termina en les pressant de se rendre au camp de Lévis : ils y trouveraient toutes les munitions de guerre et de bouche dont ils avaient besoin. C'était là d'ailleurs que les

que précis. Toutefois, la lettre de Montcalm à Munro, du 7 au matin, insinue que la capture des courriers aurait eu lieu le 6. Mais Montcalm avait certaines raisons de laisser croire à son adversaire que le fait était plus récent qu'il n'était réellement.

(1) *Journal* de Montcalm. — Cf. le rapport de Bougainville.

missionnaires allaient désormais se fixer pour consoler les « enfants de la prière ».

Les sauvages promirent de mieux observer à l'avenir la volonté de leur Père ; mais ils donnèrent à entendre qu'ils avaient, eux aussi, quelque chose sur le cœur. Invités à parler librement, ils se plaignirent de ce qu'on paraissait les mépriser : on ne leur disait plus rien, on ne rendait aucun compte des opérations à leurs chefs. Bref, on les traitait comme des esclaves, puisqu'on les envoyait à la découverte sans les faire délibérer au préalable. « Mon Père, conclurent-ils, tu as apporté ici l'art de la guerre des pays qui sont au-delà du grand lac. Nous savons qu'en cet art tu es un maître. Mais pour la ruse des découvertes, pour la connaissance de ces bois et la façon d'y faire la guerre, nous l'emportons sur toi. Consulte-nous ; tu t'en trouveras bien (1). »

Montcalm les apaisa par une de ces réponses adroites qu'en diplomate consommé il savait trouver au bon moment. Il assura ses interlocuteurs que leurs plaintes étaient sans fondement : s'ils avaient été négligés, ce ne pouvait être que par « suite d'une de ces méprises inévitables dans le tumulte des grandes affaires » dont il était accablé. Nul plus que lui n'appréciait leur talent pour la découverte. Aussi pour leur remettre l'esprit, effacer le passé et répandre sur l'avenir la lumière des bons conseils, avait-il pensé leur offrir deux colliers et dix branches de porcelaine.

Les Peaux-Rouges acceptèrent ces dons avec reconnaissance, déclarèrent qu'ils s'établiraient le soir même au camp de Lévis. Puis le général leur fit part des nouvelles. Il conclut enfin par une phrase dont l'effet était sûr : les « gros fusils », que plusieurs d'entre eux n'avaient encore jamais vus à l'œuvre, commenceraient à tirer le lendemain.

De fait, le 6 août, la batterie royale fut démasquée (2).

C'était le moment que les sauvages attendaient avec impatience : à la première salve, comme une volée de moineaux,

(1) Bougainville, *Journal*, 5 août 1757.

(2) De huit pièces de canon et d'un mortier. Elle battait soit parallèlement, soit en écharpe, le front du lac, celui de l'ouest, et la rade aux barques.

tous coururent à la tranchée, s'interpellant, se bousculant, ravis d'entendre enfin les gros fusils de leur Père dont le silence les humiliait plus encore qu'il ne les intriguait. A chaque décharge, s'élevaient d'immenses clameurs ; les beaux coups déchaînaient un enthousiasme qui confinait au délire. « Il ne fut pas nécessaire, durant tout le siège, — raconte le P. Roubaud — de se donner de grands mouvements pour être instruit du succès de notre artillerie. Les cris des sauvages en portaient à tous moments la nouvelle dans tous les quartiers. »

Conséquence inattendue, les Peaux-Rouges, enhardis par les succès de nos canonniers, modifièrent leur manière de combattre. Jusque-là ils avaient fusillé à l'aventure contre un ennemi hors de portée ; on les vit dès lors se glisser comme des couleuvres à travers les broussailles et jusqu'au bas-fond marécageux qui s'étendait entre la place et notre camp. Là, imitant ce qui se faisait à la tranchée, ils élevaient de petits épaulements de terre, derrière lesquels ils se couchaient à plat ventre. Ainsi à l'abri des projectiles, ils entretenaient un feu si nourri et si bien dirigé dans les embrasures du fort, que les artilleurs anglais eurent de la peine à servir leurs pièces (1).

Pendant toute la journée du 6, nos troupes restèrent sous les armes. A l'Anse de l'Artillerie, se produisit une assez vive alerte. Les voyages fréquents que les ennemis faisaient vers leurs barques laissèrent soupçonner quelque projet d'offensive contre nos bateaux. Leur dessein n'était-il pas de venir incendier nos munitions de guerre et de bouche? Sous les yeux des missionnaires, le capitaine de Launay prit de sages dispositions en vue de cette éventualité.

Toutes craintes dissipées, François Picquet, jusqu'alors demeuré auprès de l'hôpital, rejoignit au camp de Lévis les Peaux-Rouges dont il avait la charge. Il ne devait plus s'en séparer avant la fin du siège.

(1) Au-delà du marais, le terrain s'élevait peu à peu jusqu'à former un plateau occupé par un jardin potager. Une femme anglaise, — raconte le P. Roubaud, — ayant eu l'imprudence d'aller y cueillir des légumes, un Indien, caché dans un carré de choux, l'étendit à terre d'un coup de fusil. Vainement la garnison essaya-t-elle d'enlever le cadavre, le sauvage fit si bonne garde que, la nuit venue, la chevelure de la malheureuse enrichissait sa collection de scalps.

Le 7, dès la première heure, une seconde batterie était prête à saluer Montcalm à son apparition dans la tranchée (1). Nouvelle fête pour les sauvages qui la célébrèrent à leur façon : sans cesse ils rôdaient autour des artilleurs dont l'adresse les émerveillait. « Mais leur admiration ne fut ni oisive ni stérile. Ils voulurent essayer de tout pour se rendre plus utiles. Ils s'avisèrent même de devenir canonniers. Un entre autres se distingua : après avoir pointé lui-même son canon, il donna juste dans un angle rentrant qu'on lui avait assigné pour but. Mais il se défendit de réitérer, malgré les les sollicitations des Français, alléguant pour raison de son refus, qu'ayant atteint dès son coup d'essai le degré de perfection auquel il pouvait aspirer, il ne devait point hasarder sa gloire dans une nouvelle tentative » (2).

A neuf heures du matin, après une double salve de nos batteries, Montcalm fit porter au colonel Munro la lettre « interceptée deux jours auparavant » (3). Les Indiens eux-mêmes avaient demandé qu'on fît cette démarche, persuadés, non sans motifs, que la méditation d'un tel document, au moment surtout où les travaux du siège étaient si avancés, déterminerait l'ennemi à capituler.

La réponse du commandant anglais fut courtoise et digne ; mais son laconisme laissait percer l'inquiétude et le découragement des assiégés. De fait, l'état de la place, à peu près sans espoir d'être secourue en temps utile, n'était pas brillant : les désertions de plus en plus nombreuses (4) en faisaient prévoir la chute prochaine.

François Picquet se trouvait depuis quelques heures au milieu de ses administrés : Iroquois, Hurons et Amalécites,

(1) Malartic, p. 140. — Forte de deux canons, de deux obusiers, d'un mortier, cette batterie prenait en écharpe une partie du front d'attaque et, par ricochet, le camp retranché ; énorme avantage, puisqu'elle portait sur ce camp les boulets qui passaient par-dessus le fort.

(2) Roubaud.

(3) Ces mots sont de Bougainville (Rapport) qui raconte dans son *Journal* comment il remplit la mission dont son général l'avait chargé.

(4) Encore le nombre des déserteurs eût-il été beaucoup plus considérable, si les armes sauvages n'avaient multiplié les dangers de la désertion. Le P. Roubaud parle d'un Suisse blessé qu'il assista à l'hôpital.

quand la garnison du camp retranché tenta une sortie dans la direction de Lydius, dans le but sans doute de démontrer aux nôtres qu'elle espérait encore contre toute espérance (1). Mais les sauvages, soutenus par les volontaires de Villiers, arrêtèrent ce mouvement offensif. L'action fut longue et meurtrière surtout pour l'ennemi, qui dut abandonner ses avant-postes. Un moment même, ses retranchements furent menacés (2).

Sur le soir, une heureuse nouvelle vint exciter dans l'armée un enthousiasme général : le lieutenant qui avait conduit à Montréal les prisonniers de M. de Corbière, arriva avec « l'état des grâces » accordées aux troupes à l'occasion de la prise d'Oswégo. Dans l'énorme courrier qu'il rapportait, se trouvait une lettre élogieuse de M. de Moras, ministre de la marine, à l'adresse de l'abbé Picquet. En voici la teneur :

« A Versailles, le 15 mars 1757.

« Monsieur, les nombreux témoignages que M. le marquis de Vaudreuil a rendus de l'empressement et du zèle avec lequel vous avés contribué au bien de la colonie ont engagé Sa Majesté à vous accorder une gratification de neuf cents livres. Je vous annonce cette grâce avec d'autant plus de plaisir que je suis persuadé qu'elle vous excitera à soutenir les impressions favorables que le Roy a prises sur votre compte. Je suis, Monsieur, entièrement à vous... » (3).

Assurément, le Supérieur de La Présentation vit sans aucun déplaisir tomber entre ces mains cette manne inattendue ; il ne fut pas davantage insensible au témoignage d'estime que lui apportait la dépêche du ministre. Toutefois, à le bien connaître, on a le droit de supposer qu'il se réjouit plus encore de

(1) Les Indiens, imitant ce qu'ils voyaient faire aux grenadiers, s'étaient armé de pelles et de pioches et venaient de tirer un boyau de tranchée vers le camp retranché, dont l'attaque leur était échue en partage. « Ils le poussèrent si avant, — dit le P. Roubaud, — qu'ils furent bientôt à une portée de fusil. »

(2) Dans cet engagement, les ennemis perdirent une cinquantaine d'hommes et plusieurs prisonniers (Malartic, p. 141). — Le P. Roubaud écrit : « Il est à présumer que les grands retranchements auraient été emportés ce jour-là, si leur prise avait pu décider de la reddition de la place. »

(3) *Arch. du Ministère des Colonies* (série B, vol. 107, f° 30).

l'élévation de Montcalm au grade suprême dans l'ordre de Saint-Louis : le roi honorait, en effet, du cordon rouge le vainqueur de Chouaguen.

Toute l'armée en parut flattée. Les sauvages eux-mêmes vinrent en corps complimenter le général (1) : hommage spontané qui montre à quel point Montcalm avait réussi à se concilier les Indiens. L'affection que ceux-ci témoignaient à « leur Père » était d'autant plus remarquable que « lui étoit venu à bout de les conduire pendant toute l'expédition sans leur donner ni eau-de-vie, ni vin, ni même d'équipements, dont ils avoient cependant le plus grand besoin, mais dont on manquoit à l'armée » (2). Ces naïfs enfants de la forêt étaient, en revanche, fort touchés des efforts que faisait « le Grand Chef des Visages-Pâles » pour s'initier à leurs coutumes, pour « prendre leur façon » ; ils lui étaient surtout reconnaissants du soin qu'il avait de leurs malades, de leurs blessés, sacrifiant parfois ses propres provisions pour aider à leur rétablissement.

Les travaux d'approche, continués la nuit suivante sans incident notable, nous amenèrent, dans la matinée du 8 août jusqu'au petit marais, dont les eaux vertes croupissaient entre notre camp et le coteau où se perdaient les glacis du fort. Le passage était dangereux, mais la vaillance de nos soldats ne connaissait plus d'obstacle : en plein jour, sous le feu des remparts, ils creusèrent une tranchée et, avant la nuit, le marais était franchi par une chaussée capable de porter les canons.

Sur un faux bruit répandu par des éclaireurs sauvages dans l'après-midi, on put croire que la mobilisation des milices américaines à Fort-Edouard était chose faite et que la fameuse armée de secours arrivait enfin. Avec une rapidité merveilleuse, Montcalm pourvut à la défense des tranchées,

(1) Leurs orateurs lui dirent qu'ils étaient charmés de la faveur dont le Grand Onnontio venait de l'honorer, car ils l'y savaient fort sensible ; mais, « que pour eux, ils ne l'en estimoient pas davantage, attendu que c'étoit sa personne qu'ils aimoient... » (Bougainville).

(2) *Rapport* de Bougainville. — Cf. Aussi la lettre de Montcalm du 20 juillet 1756.

au service des batteries, à la sûreté des bateaux. A la tête de tous les corps acheminés vers le défilé de Lydius, les missionnaires rejoignirent leurs Indiens, prêts à combattre.

C'était encore une fausse alerte (1) : officiers et soldats se montrèrent vivement déçus. Le général en chef voulut du moins profiter de cette prise d'armes pour simuler une escarmouche et provoquer une sortie des assiégés : des Peaux-Rouges, postés à la lisière de la forêt, leur couperaient la retraite. L'expédient proposé aux Iroquois leur parut admirable. Ils objectèrent néanmoins que le jour était trop avancé pour le mettre à exécution. Les autres sauvages, si l'on en croit le P. Roubaud, combattirent cet aveu pusillanime, mais sans les Indiens de François Picquet il était impossible d'agir. Montcalm finit par leur donner raison, et les troupes rentrèrent dans leurs lignes « sans avoir vu autre chose que l'appareil d'une bataille » (2).

Cependant les travaux d'approche touchaient à leur achèvement. Dans la nuit du 8 au 9, une deuxième parallèle fut ouverte sur la crête du coteau, dans les jardins. Dans son prolongement, elle devait contourner le fort et couper toute communication avec le camp retranché. C'est là que, dans la matinée du 9, on comptait établir la batterie de brèche. En attendant l'assaut, trente ou quarante pièces de canon allaient vomir la mort sur les remparts dont l'artillerie avait beaucoup souffert de notre tir. Tout nous encourageait à précipiter la reddition de la place. La garnison était démoralisée : ce n'était, disait-on, qu'à force de rhum que les défenseurs pouvaient être décidés à rester au devoir.

Déjà même nos batteries couvraient de projectiles la forteresse et le camp, lorsque le drapeau blanc fut arboré : Munro demandait à se rendre.

Les termes de la capitulation furent discutés sans retard

(1) Un Abénaquis avait cru discerner des hommes sur la montagne et voir luire des canons de fusil dans l'ombre des bois.

(2) Du moins la rapidité des mouvements de nos troupes eut-elle ce résultat d'augmenter encore la confiance que les Peaux-Rouges daignaient avoir en nos soldats, qu'ils appelaient « leur mur d'appui » (Bougainville).

entre Montcalm et le lieutenant-colonel Young (1). Lorsqu'on fut tombé d'accord sur les points principaux, le marquis avertit son interlocuteur qu'avant d'aller plus loin, il croyait nécessaire d'obtenir l'assentiment des sauvages : n'était-ce pas l'unique moyen de les mettre dans l'obligation de respecter les conventions? Un conseil des chefs de toutes les nations fut aussitôt réuni. En présence du plénipotentiaire anglais, Montcalm exposa les conditions auxquelles l'ennemi offrait de se rendre et celles qu'il était résolu à lui accorder. « Il demanda aux chefs leur consentement, et s'ils pouvoient répondre que leurs jeunes gens ne les enfreindroient pas. Les chefs l'assurèrent unanimement qu'ils approuvoient tout... et qu'ils empêcheroient leurs jeunes gens de commettre aucun désordre » (2).

Les articles, ainsi ratifiés d'avance par les Peaux-Rouges, furent portés au colonel Munro qui les accepta. Aux termes de la capitulation (3), la garnison anglaise sortirait de ses lignes avec armes et bagages ; elle abandonnerait le fort et le camp avec tout le matériel, les munitions et les vivres; elle partirait dès le lendemain, « de bonne heure », pour le fort Edouard, escortée « par un détachement de troupes françaises, quelques officiers et interprètes attachés aux sauvages ». Les hommes, engagés par leur parole, ne pourraient servir avant dix-huit mois contre la France ou contre ses alliés.

(1) Commandant d'un bataillon de Royal-Américain. Certains auteurs ont pris à tort pour le plénipotentiaire anglais le spirituel et brave capitaine Fesch, simple chef de l'escorte.

(2) *Rapport* de Bougainville, qui a glissé cette note en marge de son *Journal* (9 août 1757) : « Avant de signer la capitulation, le marquis de Montcalm a assemblé un conseil où ont été appelés les chefs de toutes les nations. Il leur a fait part des articles qu'il accordoit aux assiégés, des motifs qui le déterminoient à les leur accorder ; leur a demandé leur consentement et leur parole que leurs jeunes gens ne commettroient aucun désordre. Les chefs ont consenti à tout et promis de contenir leurs jeunes gens. L'on voit, par cette démarche *au* marquis de Montcalm, à quel point on est, dans ce pays, esclave des sauvages. Ils sont un mal nécessaire. » — Sur ce point capital, le témoignage de Bougainville est confirmé par celui de Vaudreuil, du marquis de Paulmy (septembre 1757, *Arch. du minist. de la Guerre*, vol. 3457, p. 134) de Désandrouins et du P. Roubaud.

(3) L'original est aux Arch. du min. de la Marine, Bureau des fortifications des colonies.

Dans l'espace de trois mois, les prisonniers français, canadiens et sauvages, pris sur terre en Amérique septentrionale depuis le début des hostilités, seraient échangés. Une dernière clause permettait à la garnison d'emmener avec elle une pièce de canon : le vainqueur avait refusé les honneurs de la guerre, mais il tenait à payer un juste tribut d'hommages au courage malheureux.

Dans l'état de démoralisation où elle était, la garnison se serait probablement rendue prisonnière de guerre, peut-être même à discrétion, si Montcalm l'en eût pressée. Mais dans le premier cas, c'eût été deux mille bouches de plus à nourrir, et la colonie manquait de vivres ; les habitants de Québec étaient à cette époque réduits à un quarteron de pain par jour ! Dans le second cas, comment refréner la barbarie des Peaux-Rouges? Or, comme le dit magnifiquement Bougainville, « il n'est jamais permis de sacrifier l'humanité à ce qui n'est que l'ombre de la gloire » (1).

Les articles de la capitulation furent signés de part et d'autre vers midi. Les mesures de prudence arrêtées furent prises d'un commun accord (2) ; après quoi, les Anglais défilèrent en bel ordre et se retirèrent dans le camp. Les troupes de la tranchée entrèrent aussitôt dans le fort, sous le commandement de Bourlamaque (3).

Pendant le cérémonial militaire qui accompagna cette prise

(1) On peut ajouter que Montcalm pouvait craindre que des conditions trop dures retardassent la reddition. Or, les Indiens étaient impatients de regagner leurs villages ; les miliciens du Canada n'avaient pas moins hâte d'aller faire leurs récoltes ; enfin, alternative plus redoutable encore, Webb pouvait arriver d'un jour à l'autre. De fait, le soir même, on interceptait un courrier annonçant pour le lendemain l'envoi d'un secours de 1.000 hommes de milices et de 150 sauvages, ces derniers sous les ordres de Jonhnson (Malartic, p. 147).

(2) « Le marquis de Montcalm, pour ne rien omettre de ce que la prudence exigeoit dans cette occasion, avoit ordonné au sieur de Bougainville, son aide-de-camp, de prier le L.-C. Mourow,... de faire répandre le vin, l'eau-de-vie, le rhum et toutes les liqueurs enivrantes, de contenir ses troupes dans le camp retranché, où elles devoient rester jusqu'au lendemain... » (lettre précitée de *Vaudreuil au marquis de Paulmy*, sept. 1757.)

(3) Vers deux heures après midi, et non à onze heures du matin, comme porte par erreur le *Journal* de Lévis.

de possession, les sauvages avaient pénétré en foule dans la place conquise, impatients de s'emparer du butin qu'on était dans l'habitude de leur abandonner, ainsi qu'aux miliciens et aux grenadiers de France (1). A grand peine pût-on sauver de leurs mains rapaces les vivres et les munitions de guerre (2). Malheureusement, les Indiens ne se bornèrent pas à piller. Si l'on en croit le P. Roubaud, ils égorgèrent quelques malades abandonnés dans les casemates (3). Montcalm dut venir en personne « gronder et haranguer » ces barbares, qui ne comprenaient pas que, pour orner de chevelures leur triomphe, ils n'avaient pas licence de violer aussi cruellement le droit des gens (4).

Des désordres se produisirent également au camp de re

(1) Cf. Roubaud et Bougainville. — On se souvient que, lors de la prise de Chouaguen, Canadiens et sauvages avaient été désappointés de ne pas avoir le butin d'usage, qu'on avait réservé, comme en Europe, aux grenadiers. D'autre part, les Peaux-Rouges étaient revenus fort mécontents de l'expédition de Rigaud.

(2) Bougainville, *Journal*. — Dans son rapport officiel, l'aide-de-camp de Montcalm a écrit : « Il (Bourlamaque) se contenta de placer des gardes à la poudrière et aux magasins de vivres ; le reste fut abandonné au pillage ; il eût été impossible de l'empêcher. » — Les munitions, trouvées dans le fort, étaient considérables : plus de 35 milliers de poudre, 1.400 livres de balles, 2.522 boulets, 545 bombes. On prit aussi 44 pièces d'artillerie, enfin une quantité énorme de farine, de pois et de lard (Cf. Malartic, p. 148, dont l'inventaire est un peu différent de celui de Bougainville.)

(3) « Je vis un de ces barbares, — écrit le missionnaire, — sortir des casemates où il ne fallait rien moins qu'une insatiable avidité de sang pour entrer, tant l'infection qui s'en exhalait était insupportable. Il portait à la main une tête humaine d'où découlaient des ruisseaux de sang, et dont il faisait parade comme de la plus belle capture... » L'abbé Casgrain a essayé de rejeter la responsabilité de ce triste épisode sur Bougainville ; mais M. de Kérallain (*Op. cit.*, p. 80-81) a démontré que ce dernier ne pouvait être mis en cause, le commandement appartenant à Bourlamaque. Le vrai responsable, à notre humble avis, fut Munro qui, sachant bien que le fort serait abandonné au pillage, négligea d'évacuer ses malades sur le camp de refuge où ils auraient été, comme le voulait la capitulation, à la garde de Montcalm.

(4) « Il (Montcalm) a été obligé d'aller gronder et haranguer les sauvages qui vouloient tuer et enlever des Anglois. » Cette phrase de Malartic (p. 145) nous paraît bien se rapporter au massacre des malades, puisque le mémorialiste ajoute aussitôt que le général « permit le pillage des marchandises qui étoient dans le fort. »

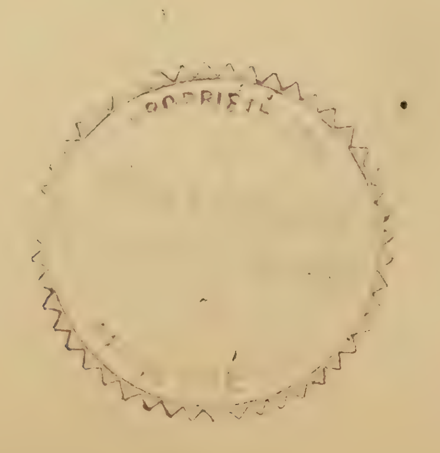
fuge. En dépit des précautions prises, malgré la garde de troupes régulières qu'on y avait placée, des Peaux-Rouges réussirent à pénétrer dans l'intérieur des retranchements et se mirent à dévaliser les prisonniers. Dans le but de préserver leurs « coffres », des officiers offrirent de l'argent ; quelques-uns commirent même l'imprudence de distribuer du rhum : c'était provoquer la fureur des sauvages et réveiller leurs mauvais instincts. A la nouvelle qu'on redoutait de nouveaux malheurs, Montcalm accourut. Prières, caresses, menaces, conseils avec les chefs, tout fut employé pour contenir nos terribles auxiliaires ; officiers, partisans, interprètes, missionnaires, — et l'abbé Picquet en première ligne, — usèrent de leur autorité (1). Enfin, vers les neuf heures du soir, l'ordre parut complètement rétabli. Avant de se retirer, le général avait obtenu des sauvages qu'en outre de l'escorte prévue par un article de la capitulation, deux chefs par nation accompagneraient les prisonniers jusqu'au fort Edouard (2).

Cette dernière précaution prise, Montcalm regagna sa tente, confiant dans la prudence des Anglais et dans l'obéissance des Indiens. A dix heures, son courrier de victoire expédié, il songea enfin à prendre un repos bien mérité. Les hommes, harassés, dormaient autour des feux de bivouac. La tranquillité régnait dans notre camp et dans les retranchements, où la garnison prisonnière attendait l'heure de sa libération.

Hélas ! ce calme n'était qu'apparent, et les scènes de désordre qui venaient d'avoir lieu n'étaient que le prélude de l'effroyable tragédie du lendemain.

(1) V. lettre précitée de *Vaudreuil à Paulmy*, sept. 1757, et le *Journal* de Bougainville.

(2) *Rapport* de Bougainville. V. aussi son *Journal* rédigé au fur et à mesure que se déroulaient les événements.



IV. — *Le massacre du* 10 *août. — Dévouement de François Picquet.*

Un indigne massacre devait marquer d'une tache de sang la matinée du 10 août.

Sur ce douloureux événement la vérité absolue n'est pas facile à connaître : de part et d'autre, des versions nombreuses et fort différentes ont été fournies par les acteurs eux-mêmes. Presque au lendemain de la catastrophe, le capitaine anglais Jonathan Carver, essaya d'accréditer sur les circonstances du drame, le nombre des victimes, la prétendue trahison des officiers français, des légendes heureusement démenties par les témoignages les plus dignes de foi (1).

Son récit n'en a pas moins été suivi par la plupart des historiens de langue anglaise (2), et les romanciers eux-mêmes ont puissamment contribué à le rendre populaire en Grande-Bretagne comme en Amérique ; Fenimore Cooper l'a gravé en traits de feu dans l'esprit des innombrables lecteurs du *Dernier des Mohicans* (3).

(1) V. *Voyage de Jonathan Carver dans l'Amérique septentrionale*, p. 314 et suiv. — Carver, fait prisonnier par les sauvages, s'échappa non sans peine de leurs mains. Il prétend 1° que les « généraux français » négligèrent, ou plutôt refusèrent, de prendre les précautions prévues par la capitulation pour protéger la vie des prisonniers ; 2° que ni les officiers, ni leurs hommes n'accordèrent de secours utile aux victimes du massacre. Il parle de quinze cents morts !

(2) Cf. notamment Smith, *History of New-York*, t. II, p. 246 et suiv. Dans son *Montcalm and Wolfe*, Parkman a réuni les dépositions anglaises sur cette triste affaire.

(3) Dans son numéro de juillet 1903, l'*Edinburgh Review* renfermait un article où l'on pouvait lire, à propos de la version, donnée par ce trop célèbre roman : « Si exagérée qu'elle soit, nous osons dire qu'elle se rapproche davantage de la vérité morale que tous les palliatifs qu'on nous en offre aujourd'hui... Il n'y eut point de surprise, rien d'imprévu, rien d'inattendu. Même avant la capitulation, Montcalm avait compris le danger et s'était efforcé de le prévenir, à force de palabres et d'éloquence. S'apercevant de leur inutilité, comme il put le constater dès la soirée du 9, son devoir manifeste était de donner aux Anglais des munitions, — ils avaient leurs mousquets, — et de faire

Pourtant il ne saurait y avoir une vérité patriotique pour chaque rive de l'Atlantique ou de la Manche. Force est donc de chercher, avec une entière bonne foi, la solution la plus équitable du problème. Aussi bien, quand on prend la peine de lire posément les documents produits par les écrivains de l'un et l'autre parti, il ne semble point impossible de concevoir comment, dans la réalité, les événements se déroulèrent (1).

Malgré les avis réitérés de Montcalm et de ses lieutenants, quelques soldats anglais cédèrent à la tentation de donner des liqueurs fortes aux sauvages ; ils espéraient par là « se rendre plus favorables ces peuples dont ils ont une frayeur inconcevable » (2). Dans les circonstances où l'on se trouvait, c'était plus qu'une faute : c'était un véritable crime.

cause commune avec eux et ses propres troupes contre ses alliés traîtres et sanguinaires. Sa négligence à cet égard, ou de toute autre façon, pour protéger la vie de gens qui lui avaient donné leur parole, laisse une tache sur sa mémoire que ni une mort glorieuse, ni l'enthousiasme des admirateurs du XXe siècle ne peuvent effacer. » N'est-ce pas le cas, après la lecture de ces lignes, de regretter, avec M. de Kérallain, qu'il y ait de « certains détails d'histoire politique ou nationale sur lesquels les peuples ont leur siège fait d'avance et n'accepteront jamais une objection sincère ? Pour les Anglais, Montcalm au fort Guillaume-Henry ; pour les Français, Nelson à Naples et Napoléon à Sainte-Hélène en seront toujours des exemples topiques. » (*La Prise de Québec et la perte du Canada*, Paris 1906, p. 17.)

(1) Aux pièces officielles (*Rapport de Vaudreuil à M. de Paulmy, Ministre de la marine ; Lettres de Montcalm aux généraux anglais Webb et Loudon*) imprimées par Dussieux (p. 239-248), on a le droit de préférer deux documents de tout premier ordre, soit au point de vue de la conscience « historique » des auteurs, soit au point de vue de la précision et de la sûreté de leurs informations. C'est, d'une part, la relation déjà citée du jésuite Roubaud, compagnon de François Picquet, et, d'autre part, la note rédigée par Desandrouins en réponse au *Voyage de J. Carver* (Cf. Gabriel, ch. VI). L'indépendance et la moralité de ces deux témoins sont évidentes. L'un et l'autre ont fait précéder leur récit d'une profession de foi solennelle : « Je vais rendre compte, déclare l'ingénieur, fidèlement et selon ma conscience, avec la plus grande impartialité, après m'être informé avec soin aux témoins oculaires de ce qui s'étoit passé hors de ma vue. Ce seroit participer au crime que d'altérer la vérité pour sauver l'honneur d'aucun coupable. Je serois bien plus porté à les livrer à l'indignation de tous les honnêtes gens. » Le missionnaire en appelle à son tour au témoignage des officiers anglais, acteurs dans le drame, et met au défi qui que ce soit de prouver l'inexactitude de sa relation.

(2) Sur ce point « initial » de la catastrophe, on a les témoignages

Sous l'influence de l'ivresse, les têtes s'échauffèrent. La brute qui sommeille au fond du cœur de tout Indien se réveilla. Dès lors on pouvait s'attendre aux pires incidents (1).

Si l'on en croit Desandrouins, on avait eu d'abord la pensée de mettre le convoi en marche au milieu de la nuit et dans le plus profond silence, afin de ne pas attirer l'attention des Peaux-Rouges. On espérait de la sorte, — la coutume de nos auxiliaires n'étant point de rôder dans les ténèbres, — leur cacher le départ des prisonniers. Ne serait-ce pas pour la même raison que l'on désigna seulement pour former l'escorte deux cents hommes, tirés des bataillons de la Reine et de Languedoc? Ils étaient sous les ordres du capitaine de Laas (2).

On paraissait donc en pleine sécurité et l'on attendait minuit pour s'acheminer vers le fort Edouard, quand un bruit sinistre se répandit qui obtint trop aisément créance parmi les Anglais, énervés par la veille et par l'attente : les Indiens, disait-on, instruits de ce furtif exode, s'embusquaient dans les bois sur le chemin de Lydius. On crut prudent de suspendre le départ.

de Montcalm (*A Webb*, Dussieux, p. 239, et *à Loudon*, p. 241), de Bougainville (Dussieux, p. 238), de Vaudreuil (*Ibid.*, p. 244). Ce dernier écrit : « Le marquis de Montcalm, pour ne rien omettre de ce que la prudence exigeoit dans cette occasion, avoit ordonné au sieur de Bougainville, son aide-de-camp, de prier le lieutenant-colonel Mourow, commandant du fort, de faire répandre le vin, l'eau-de-vie, le rhum et toutes les liqueurs enivrantes. » Et plus loin : « Pendant la nuit, plusieurs sauvages s'enivrèrent avec le rhum que les Anglois, malgré tout ce qu'on avoit pu recommander, avoient donné. » Dans son *Journal*, Lévis inscrit froidement cette note : « Les Anglois ne doivent s'en prendre qu'à eux de l'infraction qui a été faite de la capitulation par les sauvages, puisqu'ils leur ont donné de l'eau-de-vie, malgré la recommandation qu'on leur avoit faite de ne leur donner aucune boisson. »

(1) Les boissons enivrantes transformaient les Peaux-Rouges en véritables bêtes féroces. Dans l'état d'ivresse, ils se considéraient comme totalement irresponsables ; ils pouvaient donc se livrer impunément aux pires excès. « Ils se pardonnent entre eux, dit Bougainville, les meurtres commis dans l'ivresse. Un homme ivre est une personne sacrée. » (*Journal*, 4 juillet 1758.) « Les sauvages, dans l'ivresse, tuent impunément, parce qu'ils en sont quittes pour dire qu'ils n'avoient point d'esprit. » (*Duquesne au ministre de la marine*, 31 octobre 1753.)

(2) Capitaine au bataillon de la Reine, plus tard major de la citadelle de Bayonne.

Il se passa vers ce moment un fait, insignifiant en apparence mais qui n'en devait pas moins avoir de fort graves conséquences : conformément à l'article premier de la capitulation, un certain nombre d'officiers canadiens et d'interprètes se trouvaient dans le camp retranché, se préparant à suivre les prisonniers jusqu'au fort Edouard. Consultés, tous « s'accordèrent à conseiller d'attendre le jour, promettant d'aller engager les barbares à se retirer et s'obligeant de les contenir. En conséquence, ils quittèrent le camp anglais pour les aller joindre, mais ils les trouvèrent tranquilles, ne songeant qu'à dormir. Dès lors, ils crurent pouvoir eux mêmes se livrer au repos. (1) »

En agissant de la sorte, ces officiers manquaient formellement à leur devoir, puisqu'au témoignage de Vaudreuil, Montcalm, qui avait imposé à un certain nombre d'entre eux d'escorter les prisonniers, leur avait donné comme consigne de ne pas quitter les retranchements (2).

Avec les hommes de la garnison se trouvaient des femmes et des enfants que le lieutenant colonel Munro n'avait pas eu le temps de renvoyer au fort Edouard à l'approche de nos troupes. Leur frayeur n'était pas faite pour relever le moral des soldats. Aussi les Anglo-Américains, abattus par la défaite, brisés par les angoisses et les souffrances du siège, passèrent-ils les dernières heures de la nuit dans l'agitation et la terreur. Des spectres d'Indiens aux regards flamboyants et aux cris effroyables, de guerriers matachés, à demi nus, brandissant lances et tomahawks, hantaient leurs imaginations. C'est dans ces fâcheuses dispositions d'esprit que tous ces infortunés virent s'allumer au-dessus des grands bois, pleins de sombres mystères, la fatale aurore du 10 août.

A vrai dire, les craintes que la férocité sauvage inspirait aux Anglo-Américains n'étaient pas sans fondement. Ceux-ci n'ignoraient pas qu'ils avaient tout à redouter de la part des Indiens, surtout de la part de ces Abénaquis avec lesquels, depuis plus d'un siècle, ils avaient engagé une lutte à mort sur les

(1) Desandrouins, p. 104-105.

(2) « Enfin, il ordonna aux officiers et interprètes attachés aux sauvages d'y demeurer [dans le camp de refuge] jusqu'au départ des Anglois. » (*Vaudreuil au ministre Paulmy*, dans Dussieux, p. 244.)

frontières acadiennes. Cette tribu cherchait précisément une occasion propice pour exercer de sanglantes représailles : les députés qu'elle avait envoyés, vers la fin de la saison des neiges, au petit fort George (1), y avaient été traîtreusement assassinés par les Anglais, furieux de ne pouvoir les résoudre à se déclarer pour eux contre la France (2).

Quand il fit grand jour, le signal du départ fut enfin donné aux malheureux qui l'attendaient depuis dix heures dans une anxiété mortelle. Ni les officiers canadiens, ni les interprètes, ni même les chefs des nations n'apparaissant, de Laas organisa le défilé de son mieux. Un détachement précéderait la colonne ; un autre fermerait la marche. Détail à retenir : au lieu de placer les enfants, les vieillards, les femmes et les malades en tête du convoi, Munro, seul responsable en définitive de l'ordre intérieur de son armée, les rejeta à la suite du gros de ses soldats. C'était abandonner d'avance à la cruauté des Peaux-Rouges cette multitude qui embarrassait la marche des troupes et retardait leurs mouvements.

Deux cents hommes suffisaient largement pour escorter les prisonniers, au cas où ne se produirait aucun incident de la nature de ceux qu'on avait quelques raisons de redouter. Mais dans le cas contraire ? De Laas fit certainement cette réflexion : et peut-être faut-il chercher là le motif qui lui fit retarder le plus possible le départ du convoi. Il paraît avoir voulu attendre que l'escorte « fût entièrement rassemblée et disposée » (3).

(1) « Non loin de la rivière Saint-Jean » (Bougainville, *Journal*, 5 septembre 1758).

(2) V. la note ajoutée par Montcalm en marge de sa lettre à Loudon (Dussieux, p. 241, note 2).

(3) Ce sont les termes dont se servent Bougainville et Vaudreuil (Dussieux, p. 237, 245). Si le premier prenait la plume au moment où les premières nouvelles parvenaient à Montréal, le second a rédigé son rapport au mois de septembre, c'est-à-dire à une époque où il pouvait être renseigné dans les moindres détails. Le texte de Desandrouins permet de croire que l'escorte assignée d'abord par Montcalm devait être plus considérable ; le P. Roubaud l'évalue, par deux fois, à quatre cents hommes. Même en y comprenant les deux chefs sauvages par nation, les « principaux » officiers canadiens et les interprètes, ce chiffre suppose d'autres soldats ou d'autres volontaires que ceux du capitaine de Laas. Il est du reste à remarquer qu'aucun des documents officiels ne donne l'effectif exact de l'escorte.

Cependant il allait être six heures, et l'impatience inquiète des Anglo-Américains augmentait. Que se passa-t-il alors ? On ne saurait le dire de manière positive ; mais il semble bien que les prisonniers insistèrent pour qu'on se mît en route sans tarder davantage. Le signal enfin donné, ils s'élancèrent sur le chemin de Lydius non point en colonne compacte, comme Montcalm l'avait prescrit la veille, mais en troupeau débandé (1).

Dès que le triste défilé commença, de Laas se plaça avec une partie de l'escorte devant la porte du fort, pour rendre le salut des armes aux débris de la garnison. Il se préoccupait surtout, dans la confusion et le désordre d'un tel départ, de «faire filer », recommandant avec insistance aux groupes, qui passaient devant lui, « de toujours serrer les rangs et de suivre sans intervalles ».

« Toutes ces précautions, observe judicieusement Desandrouins, ces variations dans les arrangements du départ, ces faux avis et les cérémonies que nous observions avec des sauvages, et surtout cette manière timide et circonspecte d'agir avec eux, avaient tout naturellement inspiré aux Anglois une grande appréhension de ces barbares pour le moment où ils se trouveroient en rase campagne, exposés à leurs insultes. Aussi se troublèrent-ils dès qu'ils aperçurent quelques-uns de ces sauvages, au nombre peut-être d'une cinquantaine, que la curiosité, encore plus que l'envie de butiner, avoit attirés dans ce moment-là aux retranchements. Ils étoient même sans armes. »

Les Peaux-Rouges ne voyaient pas sans regret s'enfuir une occasion si belle « d'acquérir de la gloire », en emportant dans leurs lointains wigwams, comme des trophées, les chevelures des « visages pâles ». Les armes, les modestes bagages, les vêtements même des vaincus excitaient l'ardeur de leurs convoitises. A la férocité native de l'Indien, à ses préjugés militaires se joignait l'amour immodéré du pillage.

(1) « La même frayeur les détermina à se mettre en marche. » (*Vaudreuil à Paulmy.*) « Si cette troupe avoit voulu sortir avec plus d'ordre et exécuter ce que je lui avois prescrit. » (*Montcalm à Webb.*) « S'ils avoient voulu faire exécuter ce que je leur avois prescrit pour leur propre avantage... » (*Montcalm à Loudon.*) — V. également dans Dussieux le rapport de Bougainville.

Le convoi s'étendait déjà sur une grande longueur ; la route était mauvaise et l'on n'observait aucun ordre dans la marche. Les femmes avançaient lentement, embarrassées par leurs paquets ; plusieurs portaient des enfants dans leurs bras. Bientôt la ligne s'allongea démesurément ; des groupes isolés se formèrent, et l'arrière-garde ne tarda guère à se trouver fort éloignée du gros de la colonne, qui conservait son allure régulière. Ordre fut donné à la tête de ralentir.

Les Indiens s'étaient approchés peu à peu ; ils bordaient maintenant les deux côtés de la route près de la porte du camp. Leur empressement parut suspect aux infortunés qui en étaient l'objet. « Ceux qui n'étaient pas encore sortis semblèrent balancer ». Il se fit une éclaircie considérable. Ces mouvements, cette hésitation n'échappèrent point aux sauvages, « et le flottement qui s'ensuivit les enhardit jusqu'à faire quelques gestes menaçants » (1). Soudain, ils se mirent à réclamer armes, ustensiles, provisions, « toutes les richesses en un mot que leurs yeux intéressés pouvaient apercevoir, mais c'étaient des demandes faites sur un ton à annoncer un coup de lance pour prix d'un refus » (2). Des soldats, séparés du reste du convoi, s'estimèrent heureux de pouvoir rejoindre, en jetant derrière eux sacs de munition et mousquets. Ce fut l'amorce du pillage.

Il ne s'agissait pas encore de représailles à exercer, mais bien de butin à recueillir. Nullement faits à la stricte observation des traités, et spécialement de ces capitulations que, dans leur âme obscure, ils jugeaient ridicules et lâches, les sauvages trouvaient naturel de s'emparer par la force de dépouilles dont ils se voyaient déjà frustrés une fois de plus (3). Aussi le camp de refuge était à peine évacué que quelques-uns d'entre eux s'y glissèrent pour piller, se disputant avec âpreté défroques et objets abandonnés. Des nègres, au service des officiers anglais, s'étaient attardés dans les retranchements : mal leur en prit. Les Peaux-Rouges, qui honoraient les noirs d'une

(1) Desandrouins, p. 105-106.
(2) Roubaud.
(3) *Mémoires sur les affaires du Canada*, p. 96-97.

haine toute spéciale, les enlevèrent sans scrupule. Peut-être quelques blancs de la suite de l'armée subirent-ils le même sort, dans ce premier moment de confusion (1).

Il n'était pas impossible de rétablir l'ordre, et les nôtres s'y employèrent de leur mieux. Malheureusement les pillards n'avaient pas plus tôt fait quelques prises, qu'ils couraient au campement les montrer à leurs frères. Comme bien on pense, ceux-ci, piqués d'émulation, s'empressèrent de venir prendre leur part du butin. Quelques-uns même — des Abénaquis sans doute — portant les deux mains à leur bouche, poussèrent le cri de guerre de toute la force de leurs poumons. Des centaines de voix le répétèrent à l'envi.

L'instant était critique, car, cette fois, les Indiens, transportés de colère, menaçaient de se jeter, le tomahawk à la main, sur l'arrière de la colonne. La ligne était beaucoup trop étendue ; l'escorte allait être forcément débordée. Dès lors une seule chance de salut restait : pour intimider les sauvages, il fallait que les Anglo-Américains montrassent quelque énergie. Or, au lieu de faire bonne contenance ils parurent frappés de terreur panique. Du simple grenadier jusqu'au lieutenant-colonel, toutes les têtes se troublèrent. Munro, dont la conduite en cette affaire fut d'un bout à l'autre indigne d'un véritable chef, n'usa de son autorité que pour donner l'ordre « à sa troupe de mettre les fusils la crosse en l'air, sous prétexte que la manière ordinaire de les porter avoit un air menaçant qui irritoit les sauvages (2). »

Cette manœuvre pusillanime acheva d'abattre le moral du soldat anglais ; au contraire, elle enhardit les Peaux-Rouges. Quelques-uns se hasardèrent alors à empoigner des mousquets qu'on leur abandonna « avec tous les signes de la ter-

(1) Ce sont à peu près les termes dont se sert Desandrouins (*Ibid.*)

(2) Munro assura, rapporte Desandrouins, n'avoir donné cet ordre qu'à la suggestion « d'un François qui n'a pas été connu ». Cette réflexion ironique est écrasante pour la mémoire d'un chef, réduit à des excuses de cette valeur. On ne saurait trop insister sur ce fait patent, à savoir que le commandant anglais et son état-major furent, ce jour-là, très au-dessous de leur rôle. Ils en eurent conscience, et cela explique sans nul doute l'âpreté des attaques dirigées plus tard contre les généraux français.

reur » (1). Mis en goût par ces faciles conquêtes, les Indiens ne résistèrent pas au désir d'échanger les lourds fusils de munition contre des armes plus légères et qu'ils savaient meilleures, les carabines des officiers. « Ce qui montre, remarque Desandrouins, par quelle progression s'accrut l'insolence d'un côté et la peur de l'autre. »

Le danger devenait pressant. Pour le conjurer, Munro, n'imagina rien de mieux que de commander à ses hommes de jeter à terre leurs sacs et leurs effets : « le roy d'Angleterre était assez puissant pour en dédommager !... » Cette manœuvre, renouvelée des chasseurs de la prairie traqués par des bandes de loups, eut un résultat plus désastreux encore que celle de la crosse en l'air (2).

Les Indiens découvrirent « dans la plupart de ces paquets » des gourdes pleines de rhum ou d'autres liqueurs enivrantes. Inutile de dire qu'ils les vidèrent avec avidité. « Alors ce furent de véritables tigres en fureur » ; ils s'élancèrent sur les traînards, sur les soldats séparés du gros de la colonne, sur les femmes et les enfants placés à l'arrière-garde (3). Au milieu des hurlements frénétiques, des cris de terreur, des ordres contradictoires, le massacre commença. Un vent de mort passa sur cette foule confuse. Ce fut une scène impossible à décrire, dans son horreur tragique.

« Cette boucherie » — c'est le terme dont se sert le P. Roubaud — ne fut d'abord que l'« ouvrage de quelques-uns ». Les instincts sanguinaires des Peaux-Rouges n'en étaient pas moins déchaînés et, bientôt, « presque tous ces barbares » devinrent « autant de bêtes féroces ». Soldats et officiers de l'escorte firent leur devoir, sans provocation inutile, mais sans

(1) Desandrouins, *Ibid.*

(2) Desandrouins place ici un détail qui met en pleine lumière ses scrupules d'honnête chroniqueur : « Ceux des Anglois, qui se trouvèrent à portée de l'escorte, jetèrent les leurs [leurs sacs] aux soldats françois : ceux-ci eurent la faiblesse d'en ramasser. Ils eurent bien l'occasion de les leur rendre. »

(3) « Malheur à tous ceux qui fermèrent la marche, ou aux traîneurs qu'une indisposition ou quelque autre raison séparait tant soit peu de la troupe. Ce furent autant de morts dont les cadavres jonchèrent bientôt la terre et couvrirent l'enceinte des retranchements. » (Roubaud).

faiblesse, couvrant de leurs corps les prisonniers. Toutefois contraints de « garder les rangs pour se faire respecter eux-mêmes, il ne leur fut possible que de mettre à l'abri ceux qui se trouvaient à leur portée » (1).

Les Anglo-Américains avaient encore, pour la plupart, leurs mousquets ; leurs cartouchières étaient garnies. Qu'ils n'aient point osé faire usage de leurs armes, dont plusieurs d'entre eux préférèrent se laisser bénévolement dépouiller, on le comprend à la rigueur : leur position était embarrassante ; ils pouvaient croire que les nôtres ne leur permettraient pas d'ouvrir le feu sur les sauvages (2). En revanche, rien ne les empêchait de se défendre à coups de crosse de fusil et même de faire sentir aux plus enragés de leurs agresseurs la pointe de leurs sabres ou de leurs baïonnettes (3).

Leur nombre dépassait de beaucoup celui des Indiens (4). Si profonde que pût être sur l'esprit d'Européens, fraîchement débarqués en Amérique, l'impression d'effroi causée par « la vue d'un sauvage en furie » (5), on a peine à s'expliquer

(1) Desandrouins, *Ibidem*.

(2) C'est ce que dit le capitaine Pouchot (*Op. cit.*, t. I, p. 105-107).

(3) « Desandrouins s'étonne avec raison que les Anglais, qui avaient conservé leurs armes, dont les fusils étaient chargés et qui étaient plus nombreux que les sauvages, se soient laissés intimider et désarmer par eux. Ils avaient, outre cela, leurs cartouchières garnies ; ils avaient des baïonnettes au bout de leurs fusils, et ils ne s'en sont pas servi. « Une épée nue, dit-il, fait peur aux sauvages. Présenter ses armes « avec vigueur et fermeté à ces barbares, et on obtient du respect ; « par une contenance timide, au contraire, on en devient toujours le « jouet et souvent la victime. » (Gabriel, p. 111.)

(4) Plus de 2.000 soldats : 2.300 d'après Lévis, 2.164 d'après la relation publiée par la *Gazette de France*. Or, à la date du 28 juin, il y avait moins de 1.900 sauvages à l'armée de Montcalm et plusieurs partirent les jours qui précédèrent la prise du fort (Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 491). Le chiffre exact est, du reste, facile à établir à quelques unités près : Lévis compte 1.796 Peaux-Rouges, Bougainville, 1.806. Le tableau, annexé au *Journal* de ce dernier, fournirait un total de 1.921 ; mais il semble bien que l'écart provienne de l'inadvertance d'un copiste, qui ajouta une centaine au chiffre des Hurons du Détroit, 126 au lieu de 26.

(5) « On n'a pas idée de l'impression d'effroi que cause à des Européens, nouvellement venus dans ce pays, la vue d'un sauvage en furie : c'est un tigre déchaîné ; les plus braves pâlissent et se troublent en sa présence. » (Desandrouins.)

que deux mille hommes, même démoralisés par la défaite, même énervés par les cauchemars, les privations, les souffrances d'un siège, n'aient pas conservé assez de sang-froid et d'énergie pour tenir tête à la tourbe hurlante de quelques centaines de Peaux-Rouges, ivres pour la plupart et presque uniquement armés d'arcs, de tomahawks et de lances. La terreur les paralysait! Sans doute. Mais les paralysait-elle au point de se laisser dévêtir, brutaliser, égorger même avec la douceur d'évangéliques moutons (1)? Les aveuglait-elle aussi sur les périls que couraient leurs femmes et leurs enfants? Elle ne les empêcha point en tout cas de s'enfuir courageusement, à travers champs : ce qui était bien, en même temps que la plus lâche des attitudes, la plus sotte, la plus dangereuse des résolutions. « Aucun d'eux ne songea à chercher son salut ailleurs que dans la fuite », observe Desandrouins, scandalisé de trouver tant de pusillanimité chez des militaires; et le P. Roubaud note de son côté que « les sauvages s'attachèrent aux fuyards ». Ce fut en effet par les bois un effroyable sauve-qui-peut, une débandade mortelle.

Rien ne pouvait favoriser davantage et la cruauté naturelle des Indiens et le désir de représailles qui tenaillait les Abénaquis. « Ceux qui étoient revenus de leur campement, fort contens des dépouilles prises d'abord, retournèrent à toute course faire des prisonniers ou des chevelures; çhacun vouloit en avoir. Tout autre trophée n'est rien à leurs yeux en comparaison d'une chevelure. Les femmes, les enfants, rien ne fut épargné. Ceux auxquels ils conservoient la vie furent mis nus comme la main et outragés à leur manière (2) ». Bref, la majeure partie des Anglo-Américains se débandèrent, « se croyant à la fin véritablement sacrifiés par les Français. »

Une des clauses de la capitulation prévoyait que « tous les malades et blessés, hors d'état d'être transportés au fort

(1) Montcalm, Bougainville et Lévis font précisément cette réflexion. « On comprendra avec peine, écrit ce dernier, que 2.300 hommes armés se sont laissés déshabiller par des sauvages qui n'étoient armés que de lances et de casse-têtes, sans qu'ils aient fait seulement mine de se mettre en défense. » (*Journal*, p. 102.)

(2) Desandrouins, p. 108.

Edouard » resteraient à notre garde. La veille, plusieurs étaient entrés à l'hôpital de campagne. D'autres, qui sans doute comptaient pouvoir rallier leurs compatriotes à Lydius, restèrent dans le camp retranché ; mais, « trop impotens pour suivre la colonne », ils furent abandonnés et les sauvages les « massacrèrent inhumainement pour profiter de leurs chevelures (1). »

Sans parler de ceux qui furent faits prisonniers, ceux des Anglo-Américains qui périrent sous le tomahawk indien ne furent pourtant pas aussi nombreux que « tant de furie pouvait le faire craindre » : le chiffre des morts, hélas ! beaucoup trop considérable, semble avoir été de quarante à cinquante personnes des deux sexes (2).

« Il ne se trouva malheureusement, pendant tout ce désordre, observe tristement Desandrouins, aucun officier canadien ni interprètes, qui ont généralement du pouvoir sur l'esprit des sauvages. » Cette absence, infiniment regrettable en vérité, parut si surprenante aux contemporains que plusieurs la jugèrent calculée (3). Au surplus, les Anglais ne furent pas seuls à crier à la trahison (4).

(1) Roubaud.

(2) Lévis s'accorde sur ce chiffre avec le P. Roubaud. Les victimes furent principalement des femmes et des domestiques d'armée. « Il n'y a eu que six ou sept soldats anglois de tués. » (*Vaudreuil à Paulmy.*)

(3) « Parkman semble avoir bien vu, dit M. de Kérallain (p. 320, note), que s'il y eut inertie coupable, elle fut à la charge des Canadiens. Les dépositions anglo-américaines qu'il imprime sont plutôt explicites en ce sens. » L'historien bostonnais suit assez exactement le *Journal* de Bougainville, sans avoir eu d'ailleurs sous les yeux la correspondance qui confirme le *Journal.*

(4) Dans son *Journal*, Bougainville laisse entendre que les interprètes et les officiers canadiens attachés aux sauvages les auraient excités sous main à piller, et peut-être même à faire pis : « Croira-t-on en Europe que les sauvages ne sont pas seuls coupables de l'horrible infraction de la capitulation ; que le désir d'avoir des nègres et autres dépouilles des Anglois a déterminé des gens qui sont à la tête de ces nations à leur lâcher la bride, peut-être même à faire plus ; qu'on voit aujourd'hui un de ces chefs, indigne du nom d'officier et de Français, promener à sa suite un nègre enlevé au commandant anglais, sous prétexte d'apaiser les mânes d'un sauvage tué, en donnant à sa famille chair pour chair? » (Du 12 au 31 août). Le capitaine Pouchot écrit de son côté : « Peut-être furent-ils sollicités par des interprètes françois qui, fâchés de voir les Anglois s'en retourner sans profiter d'aucun

C'est vraisemblablement vers les sept heures que l'alarme fut enfin jetée dans le camp de Lévis, le plus rapproché du théâtre des événements. La veille, dans l'après-midi, le chevalier s'était porté, avec la brigade de la Reine et les quatre brigades coloniales, non loin du chemin de Lydius (1), à un peu plus d'une heure de marche du fort George (2). « On avoit essuyé beaucoup de fatigues durant le siège, tout le monde reposoit tranquillement. » Mais le vacarme était tel que faisaient les sauvages, et les cris poussés par les victimes, si perçants, que l'éveil fut donné dans les tentes françaises avant que les fugitifs, en quête d'un asile, n'eussent répandu la nouvelle du massacre. Aussitôt missionnaires, interprètes, officiers canadiens et français se précipitèrent au secours des Anglo-Américains. L'abbé Picquet fut ainsi l'un des premiers à accourir, ainsi que le chevalier de Lévis.

Le spectacle qui s'offrit à leurs regards était lamentable. « Non ! je ne crois pas qu'on puisse être homme, écrit le P. Roubaud, et rester insensible dans de si tristes conjonctures. Le fils enlevé d'entre les bras de son père, la fille arrachée du sein de sa mère, l'époux de son épouse, les officiers dépouillés jusqu'à la chemise, sans respect pour leur rang et pour la décence, une foule de malheureux qui courent à l'aventure, les uns vers les bois, les autres vers les tentes françaises, ceux-ci vers le fort, ceux-là vers tous les lieux qui semblaient leur promettre un asile : voilà les pitoyables objets qui se présentaient à mes yeux. » « Rien n'est comparable au désespoir dont nous fûmes pénétrés au spectacle de cette boucherie », écrit à son tour Desandrouins avec une émotion non moins vive. « J'ai vu des soldats jeter de hauts cris d'indignation... »

butin, comme ils avoient fait à l'affaire de Braddock, les encourageoient à prendre leurs équipages. » (*Op. cit.*, t. I, p. 106.) Il faut remarquer que Bougainville était à Montréal et Pouchot à Niagara, lorsqu'ils émettaient ces soupçons. En toute conscience nous pouvons blâmer l'apathie des interprètes et des officiers attachés aux sauvages, condamner sévèrement leur désobéissance aux ordres de Montcalm ; mais nous ne sommes pas en droit pour autant de les accuser nettement de félonie.

(1) Malartic, *Journal*, p. 144.

(2) La relation du P. Roubaud permet de conjecturer cette distance.

Sans une seconde d'hésitation, missionnaires et officiers entrèrent dans la mêlée confuse des Peaux-Rouges et de leurs victimes, s'employant de tout leur pouvoir à réprimer la barbarie des uns, à protéger la vie et la liberté des autres. Certes, il y avait quelque mérite à le faire, car, dans l'état d'extrême surexcitation où ils se trouvaient, les Indiens ne distinguaient plus leurs alliés de l'ennemi. C'est donc avec un réel courage que résolument les nouveau-venus se jetèrent en pleine aventure, s'efforçant d'arracher leurs adversaires de la veille à la mort ou à une captivité plus redoutable peut-être. Lévis donna tout le premier l'exemple du plus beau dévouement (1).

Dans une page, à la fois dramatique et sincère, Desandrouins nous a laissé le récit animé de certains épisodes dont il fut le témoin ou le héros et qui mettent en un singulier relief la magnifique conduite, pour ne pas dire tout simplement l'héroïsme, des missionnaires, de François Picquet en particulier :

« Accablé des veilles et des fatigues précédentes, je dormois profondément, rapporte-t-il, lorsque les cris et le tumulte se firent entendre à notre camp, qui étoit à près d'une lieue, et me réveillèrent. J'endossay alors la première casaque d'infanterie qu'on voulut bien me prêter, pour ne pas être pris pour un Anglois à cause de mon habit bleu (2), et je me mis à courir pour arriver à temps et sauver, si c'étoit possible, quel-

(1) « Cependant les Français n'étaient pas spectateurs oisifs et insensibles de la catastrophe. M. le chevalier de Lévis courait partout où le tumulte paraissait le plus échauffé pour tâcher d'y remédier, avec un courage animé par la clémence si naturelle à son illustre sang. Il affronta mille fois la mort à laquelle, malgré sa naissance et ses vertus, il n'aurait pas échappé, si une providence particulière n'eût veillé à la sûreté de ses jours et n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper. Les officiers français et canadiens imitèrent son exemple avec ce zèle digne de l'humanité qui a toujours caractérisé la nation. » (Roubaud.)

(2) Gabriel (p. 112) a imprimé « bleu », mais il semble que ce soit par inadvertance. Desandrouins appartenait, en effet, en qualité d'ingénieur ordinaire, ayant rang de capitaine, au corps des « Ingénieurs du Roy » dont l'uniforme comprenait : « habit en surtout ; doublure, veste et culotte *écarlate*, paremens bleus, boutons de cuivre doré et façonné, manches en bottes, bas rouges et chapeau bordé d'or. » — Les milices américaines avaient un uniforme bleu.

ques-uns de ces malheureux, principalement l'ingénieur et les officiers d'artillerie que j'avois vus la veille.

« A trois ou quatre cents pas du camp, j'aperçus un sauvage qui conduisoit tranquillement un Anglois, en suivant notre tranchée ; il cherchoit sans doute un coin pour le dépouiller et peut être même le massacrer. J'allay hardiment à sa rencontre et, l'ayant joint, je lui saisis les deux poignets avant qu'il se fût défié de moi. Le tenant ainsi, je criois à l'Anglais effrayé et lui faisois signe de s'enfuir de notre camp. Mais cet homme, plus haut que moi de quatre pouces, qui n'avoit pas eu la vigueur de se débarrasser de son ravisseur dont pourtant je venois à bout, demeuroit immobile et comme pétrifié. Mes forces à la fin s'épuisoient, lorsque j'appelay un officier qui passoit par là... L'Anglois s'en alla avec lui, et je poursuivis mon chemin, méprisant les menaces de l'Indien...

« Lorsque j'arrivay sur le lieu où la scène avoit commencé, les sauvages étoient déjà dispersés avec leur proie. Je courus aux missionnaires, aux interprètes, aux officiers canadiens qui les poursuivoient, leur recommandant surtout les officiers d'artillerie et du génie.

« Les missionnaires furent les plus zélés ou les plus heureux. Ils me ramenèrent d'abord trois officiers d'artillerie, dont un Hollandois et un autre Suisse, presque entièrement dépouillés.

« Peu après, j'eus l'obligation à l'abbé Picquet du salut de M. Williamson, qui m'arriva nu comme un ver et dans un pitoyable état. Par la suite, le même abbé parvint encore à arracher aux sauvages son uniforme galonné. »

Ce Williamson, qui dut la liberté et peut-être la vie au supérieur de La Présentation, n'était rien moins que l'ingénieur en chef de l'armée anglaise. C'était un personnage « à l'air grave et austère », le type du puritain écossais, très estimé d'ailleurs parmi les siens « comme homme de talent et de mérite ». Il parlait fort bien le français, mais sa cruelle mésaventure l'avait rendu plus morose encore que de coutume (1).

Un certain nombre de soldats, ou tout au moins de « bas-

(1) Desandrouins, p. 113-114. — Les compagnons de Williamson, moins affectés que lui, se livrèrent, paraît-il, davantage.

officiers », avaient suivi leurs chefs, lorsqu'ils les avaient vus s'élancer sur le chemin de Lydius. « Mais le gros de nos troupes, occupé à la garde de nos batteries et du fort, était par suite de l'éloignement hors d'état de leur prêter main-forte (1). » Ils n'en remplirent pas moins bravement leur devoir. Un sergent, qui « s'opposa à la violence des sauvages », se vit renverser à terre d'un coup de lance. « Pour prix du même zèle », un officier français reçut une blessure dont il pensa mourir. De leur côté, les grenadiers de l'escorte défendirent au péril de leur vie les prisonniers confiés à leur garde (2).

Malgré le zèle des nôtres, le tumulte était à son comble, lorsque le général en chef arriva, suivi d'un grand nombre d'officiers des bataillons campés devant le fort.

Montcalm n'avait reçu que très tard la nouvelle du massacre; au premier avis, il accourait pour y mettre un terme (3).

(1) Roubaud. — A ce propos, des historiens ont vivement critiqué « l'inertie » de nos généraux. « Il eût fallu, dit William Kingsford, faire avancer un corps de troupes régulières. » (*History of Canada*, Toronto, Rowsell et Hutchison, 1889-1890, t. IV, p. 66). A distance, nous ne pouvons guère savoir ce qu'il était possible de tenter. Lévis, homme de décision et de sang-froid s'il en fut, ne jugea pas utile de mobiliser immédiatement ses brigades, ce qu'il était plus à portée de faire que Montcalm. On peut supposer qu'en courant à la bagarre, il ne se rendait pas encore compte de toute la gravité de la situation et qu'ensuite, étant donné l'éloignement du camp, il estima que les secours arriveraient trop tard. On doit prendre garde au surplus que, les Indiens se dispersant à travers la forêt avec leurs prises et des Agniers rôdant aux environs du camp (Malartic, p. 147), l'emploi ne la troupe était non seulement dangereux, mais peu pratique. La seule manœuvre raisonnable eût été de faire occuper les rives du lac par nos régiments ; mais, outre les difficultés et les risques qu'une telle manœuvre pouvait offrir, exécutée sous la menace d'une intervention toujours possible de Webb, et dans un terrain marécageux ou boisé, la rapidité avec laquelle les Indiens gagnèrent leurs canots la rendit inutile de très bonne heure.

(2) V. Roubaud et Malartic (p. 147). D'après l'aide-major Malartic, le rapport du capitaine de Laas, rentré au camp vers deux heures de l'après-midi, signala deux soldats de l'escorte blessés et un sergent disparu.

(3) « M. de Montcalm, qui ne fut instruit que plus tard à raison de l'éloignement de sa tente, se porta au premier avis vers le lieu de la scène, avec une célérité qui marquait la bonté et la générosité de son cœur. » (Roubaud). — Tout en rendant hommage au caractère du général, William Kingsford (*Op. cit.*, t. IV, p. 64), prétend ne pouvoir

Quand il parut, la confusion et l'affolement étaient tels qu'on ne savait sur quel point agir. « Interprètes, officiers, missionnaires, canadiens, tous sont mis en œuvre, rapporte Desandrouins, — et chacun s'efforce de son mieux à sauver les malheureux Anglois en les arrachant à leurs bourreaux. Ceux-ci, enivrés de sang et de carnage, n'étoient plus capables d'écouter personne (1). »

Et pourtant Montcalm se multipliait, « il était partout ». Prières, menaces, promesses, il usa de tous les moyens à sa disposition pour arrêter le meurtre et le pillage. Il en vint jusqu'à donner l'ordre d'employer la force, encourageant les Anglais à tirer sur les Indiens (2).

D'autorité et avec violence, il arracha lui-même des mains d'un sauvage le neveu du lieutenant-colonel Young (3). Mais cet acte de vigueur eut pour conséquence la mort de plusieurs prisonniers que leurs ravisseurs assommèrent sur-le-champ, de peur qu'ils ne leur fussent enlevés comme ce jeune homme. Ce simple détail en dit long sur l'état d'exaspération des Peaux-Rouges, et l'on comprend que Montcalm ait avoué depuis qu'il courut plus de dangers en cherchant à refréner leur fureur que pendant les travaux du siège.

Mais le général n'était pas homme à craindre de s'exposer. « M. de Montcalm, au désespoir de ne plus faire aucune impression sur les sauvages, s'écria en se découvrant la poitrine :

le disculper de la double infraction commise à Chouagen et au fort William-Henry ; mais il ne peut démontrer nulle part que Montcalm ait approuvé ces massacres indignes. Bien au contraire, il reconnaît que le général accourut à la première nouvelle (p. 66).

(1) P. 109.

(2) Desandrouins, Roubaud, Vaudreuil constatent que l'ordre fut donné de recourir à la force. Leur témoignage est d'ailleurs corroboré par celui du major Mante, écrivain peu suspect et qui déclare positivement que le général encouragea les Anglais à faire feu sur leurs agresseurs (*History of the late War in North America*, Londres, Strahan et Cadell, 1772, p. 96).

(3) Young était gardé en otage pour l'exécution des articles de la capitulation. Il avait alors l'espoir d'être nommé gouverneur de la Virginie. On sait qu'il exprima à Montcalm la crainte que son engagement de ne pas servir avant dix-huit mois ne nuisît à son avancement, et que le général offrit à Loudon de faire une honorable exception en sa faveur.

« Puisque vous êtes des enfants rebelles, qui manquez à « la promesse que vous avez faite à votre Père (la promesse « de respecter la capitulation) et que vous ne voulez plus « écouter sa voix, tuez-le donc le premier (1) ». Une telle véhémence, des plaintes si pathétiques parurent en imposer aux Indiens présents. On les entendit se répéter les uns aux autres ce mot qui trahit leur inconsciente folie : « Notre Père est fâché ! » Le mal n'en était pas moins fait.

L'énergique intervention de Montcalm, les efforts courageux des officiers et des missionnaires eurent enfin raison de la férocité sauvage. A en croire le P. Roubaud, « quelqu'un s'avisa de crier aux Anglais, qui formaient un corps considérable, de doubler le pas. » Cette marche forcée eut son effet immédiat. Les Peaux-Rouges s'éclipsèrent pour la plupart, soit qu'ils fussent satisfaits de leurs prises, soit qu'ils se rendissent compte de l'inutilité de leur poursuite. Le peu qui resta fut aisément dispersé, tandis que les Anglais demeurés avec l'escorte gagnaient, sans autre incident, le fort Edouard. Il était un peu plus de neuf heures du matin (2).

Plus de quatorze cents prisonniers parvinrent à destination le 10 août , « avec très peu d'officiers », il est vrai, car « la crainte des sauvages fut cause que tous, à commencer par le commandant », préférèrent rester dans le camp français (3). Pendant plusieurs jours, on eut soin de tirer le canon par intervalles, afin d'indiquer leur route aux fugitifs égarés dans la forêt.

(1) Desandrouins, p. 109.

(2) « Leur rage s'est calmée un peu vers les dix heures », dit Malartic (p. 146). Mais à lire attentivement le récit très circonstancié du P. Roubaud et surtout le passage où le missionnaire fournit l'emploi de son temps dans cette matinée tragique, on peut conjecturer que le désordre était réprimé vers neuf heures, c'est-à-dire peu après l'intervention de Montcalm et de Bourlamaque, arrivés sur les lieux entre huit heures et demie et neuf heures.

(3) *Vaudreuil à Paulmy* (Dussieux, p. 245). — Roubaud dit qu'il n'arriva « d'abord » au fort Edouard que trois ou quatre cents Anglais. Mais comment faut-il interpréter ce mot « d'abord »? Il paraît d'autant moins admissible que 400 Anglais seulement soient parvenus au fort Edouard, le 10, que ce chiffre concorderait assez mal avec les autres fournis par le jésuite.

Tous les Indiens des Pays d'en-haut et la plupart des « domiciliés », à l'exception des Nipissings et des Abénaquis, avaient déserté, aussitôt leurs brigandages commis. Sans prendre congé, contre tous les usages, ils s'embarquèrent furtivement, descendirent les lacs en forçant de rame et ne s'arrêtèrent qu'à Montréal, avec leurs guirlandes de scalps et leurs prisonniers. De ceux-ci, Vaudreuil, instruit par Montcalm des motifs d'un exode aussi précipité (1), devait racheter la majeure partie, sinon la totalité. En sorte qu'un petit nombre seulement d'Anglo-Américains disparurent, traîtreusement assassinés dans les bois ou emmenés captifs par les Peaux-Rouges du haut Canada qui brûlèrent l'étape de Montréal. De ces infortunés, traînés en esclavage dans les solitudes de l'Ouest, ou condamnés aux plus affreux supplices, on ne devait plus jamais avoir de nouvelles (2).

Quant à leurs compatriotes plus heureux, qui avaient pu regagner à temps le camp retranché, ils se trouvèrent sous la protection de la garde qu'on y mit au premier moment. Ils y furent bientôt rejoints par les trois cents Anglo-Américains que les interprètes, les officiers des contingents sauvages et « surtout les missionnaires » (3) avaient réussi à retirer des mains des Peaux-Rouges. On conduisit également soit au camp retranché, soit au fort dont on doubla les postes, les prisonniers que Montcalm fit enlever aux sauvages (4), ou que ceux-ci lui ramenèrent spontanément dans la soirée. « Ils n'avoient pas eu d'esprit », confessaient-ils, piteux ; mais maintenant « ils reconnoissoient leur faute » (5).

(1) Montcalm lui envoya sur-le-champ un courrier pour le prévenir que « celles des nations, qui n'avoient pas voulu lui rendre les Anglois, étoient même parties contre l'usage sans prendre congé, et les emmenoient à Montréal. » (*Vaudreuil à Paulmy*, dans Dussieux, p. 248.)

(2) « Je n'ay pas seu que, de ceux qu'ils emmenèrent au-delà de Montréal, aucun ait jamais trouvé le moyen de regagner sa patrie. (Desandrouins, p. 110.)

(3) C'est Desandrouins qui souligne ainsi (p. 110).

(4) Malartic. p. 146.

(5) Malartic, *Ibidem*. — « [Montcalm] reprit aussi le même jour ou se fit rendre par les sauvages environ 400 Anglois. La plupart des Nations les lui ramenèrent avec les plus grandes soumissions et les plus grandes excuses de la part des chefs. » (*Vaudreuil à Paulmy*, dans Dussieux, p. 246.)

On n'épargna rien pour adoucir le triste sort de ces « rescapés ». C'était d'ailleurs le plus sûr moyen de dissiper leurs préventions à notre égard et de les convaincre de notre parfaite loyauté (1). Montcalm fit « racheter sur le champ tout ce qu'on put rassembler d'habits, pour équiper » les hommes que les Indiens avaient dépouillés ou qui avaient mis eux-mêmes leurs vêtements en loques, dans les halliers ou les ravins. A son exemple (2), les officiers français reçurent cordialement dans leurs tentes leurs collègues malheureux, les habillèrent avec leurs propres uniformes et partagèrent avec eux leurs maigres provisions de biscuit et de viande salée (3). Il semblait d'ailleurs imprudent de les renvoyer au fort Edouard, avant que l'on fût entièrement sûr des dispositions des Indiens. La plupart de ces derniers avaient disparu sans laisser de traces. Quant à ceux qui restaient, ils n'inspiraient qu'une très médiocre confiance (4).

(1) C'est ce que dit — un peu naïvement peut-être — Desandrouins : « D'après les démonstrations de leur reconnaissance, nous avons lieu de croire qu'ils sont restés convaincus de notre innocence. D'ailleurs, combien de fois depuis lors, n'avoient-ils pas eu l'occasion d'user de représailles à notre égard, s'il leur fût resté quelques ressentimens contre nous ? »

(2) [Montcalm] a gardé chez lui le colonel Monrau, un L[ieutenant]-C[olonel] et deux autres officiers. MM. les officiers, à son exemple, se sont chargés des autres. » (Malartic, p. 147.)

(3) Au sujet des officiers de génie et d'artillerie que François Picquet et ses confrères lui ramenèrent sains et saufs, mais dans un « pitoyable état », Desandrouins écrit : « J'emmenay ces pauvres infortunés dans ma tente ; je les habillay tant bien que mal, en quoi je fus aidé par les officiers d'artillerie françois [Monbeillard et Jacquot]. Je ne pus d'ailleurs les traiter que bien tristement avec des viandes salées ; et nous eussions été réduits à ne boire que de l'eau, si M. de Montcalm n'avoit eu l'attention de m'envoyer un bon baril de vin. Jamais générosité ne fut appliquée plus à propos ny mieux célébrée. » (P. 113.)

(4) Desandrouins raconte comment il surprit un sauvage rôdant autour de sa tente pour piller ou pour insulter les officiers anglais, ses hôtes. Il courut lui-même un réel danger de la part de ce misérable à moitié ivre et eût peut-être été tué sans le secours que lui apporta la garde de Montcalm, prévenue à temps par un domestique. Exaspéré de tant d'insolence, l'ingénieur ne put s'empêcher d'adresser aux interprètes une verte mercuriale au sujet de l'indiscipline de leurs sauvages, et cela en présence du général qu'il oublia de remercier. « J'étois enragé », avoue-t-il.

Une partie des Anglais s'était réfugiée à l'intérieur du fort. Le P. Roubaud rapporte qu'en y entrant, après le massacre, il vit accourir à lui une foule de pauvres femmes éplorées: « Elles se jetaient à mes genoux, dit-il, elles baisaient le bas de ma robe, en poussant de temps en temps des cris lamentables qui me perçaient le cœur. Il n'était pas en moi de tarir la source de leurs pleurs : elles redemandaient leurs fils, leurs filles, leurs époux dont elles déploraient l'enlèvement. » Un officier le prévint à ce moment qu'un Huron venait de rentrer au camp, rapportant un bébé de six mois dont le sort ne semblait pas douteux. Le missionnaire courut à la tente de l'Indien. Celui-ci tenait entre ses bras l'innocente victime, qui tendrement baisait les mains du ravisseur et jouait avec les colliers de porcelaine suspendus à son cou. Pour gagner plus sûrement le sauvage, le Jésuite fit aussitôt l'éloge de la nation huronne; mais l'autre, éventant avec son flair de vieux trappeur le piège de toute cette rhétorique, l'interrompit durement : « Je ne l'ai pas volé ; je l'ai trouvé à l'abandon dans une haie. Tu le veux, mais tu ne l'auras pas ! » Aucun argument ne réussit à vaincre l'obstination du Peau-Rouge ; il ne se laissa pas même séduire par l'offre d'une « grosse somme d'argent ». A la longue cependant, et après un mystérieux colloque avec d'autres membres de sa tribu, le sauvage finit par consentir à échanger l'enfant contre une chevelure anglaise. Le P. Roubaud vole au camp de ses néophytes et du premier venu sollicite cet étrange présent. Un Abénaquis délie son sac de guerre et lui donne le scalp désiré.

Muni de cette dépouille hideuse et suivi d'un grand nombre de Canadiens et de Français curieux de savoir l'issue de l'aventure, le missionnaire revient en courant. «La joie me prêtait des ailes», écrit-il. — « Voici ton paiement ! — Tu as raison », se contenta de dire le Huron impassible. » C'est bien une chevelure anglaise, car elle est rouge! » — « Je ne lui laissai pas le temps de revenir sur le marché, ajoute le P. Roubaud. Je pris sur le champ le petit malheureux. Comme il était presque nu, je l'enveloppai dans ma robe. Il n'était pas accoutumé à être porté par des mains aussi peu habiles que les miennes. Le pauvre enfant poussait des cris qui m'instruisaient

autant de ma maladresse que de ses souffrances. » L'excellent homme avait l'espoir de consoler la mignonne créature en la remettant en des mains plus expertes et plus douces. Il se rend donc au fort. Aux cris de l'enfant, des femmes accourent, les yeux brillants de joie ; mais, hélas ! aucune ne reconnaît le fils qu'elle cherche et toutes s'éloignent en pleurant. « Je ne me trouvai pas dans un mince embarras », avoue le missionnaire. Loin de toute « habitation », comment soutenir la vie d'un frêle nourrisson? Par hasard, un officier anglais vient à passer : il parle notre langue. Le Jésuite le supplie d'ordonner à quelqu'une des prisonnières de servir de mère à l'orphelin. Une femme s'offre enfin à lui rendre ce charitable office, si l'on veut en retour répondre de sa propre vie, de celle de son mari, et promettre de les faire tous deux conduire à Boston.

Sous la protection de trois grenadiers que Bourlamaque détache pour lui servir d'escorte, le P. Roubaud emmène aussitôt ses Anglais au camp des Canadiens, établi assez loin du fort, puisqu'il n'y parvint qu'au bout de « deux heures d'une marche pénible » (1). Il se flattait d'y « trouver des ressources » pour faire face à ses nouveaux engagements.

A peine la petite caravane touchait-elle « aux premières avenues du camp » qu'un cri perçant se fit entendre. « Etait-ce de la douleur? Etait-ce de la joie? C'était tout cela et plus encore, car c'était la mère qui, de fort loin, avait distingué son fils... Elle accourut avec une précipitation qui dénotait ce qu'elle était à cet enfant. » Elle le saisit avec une sorte d'emportement, comme si elle eût craint qu'on le lui ravît une seconde fois, le couvrit de ses baisers et de ses larmes. Cette femme croyait avoir perdu son mari ; en réalité, celui-ci se trouvait dans une casemate du fort, blessé d'un éclat de bombe. Le P. Roubaud crut devoir achever sa bonne œuvre en réunissant ces pauvres gens (2).

(1) Ce détail a son intérêt, puisqu'il explique l'arrivée tardive de Montcalm sur le champ du massacre.

(2) « Il ne manquait à leur bonheur que leur réunion : je crus la devoir à la perfection de mon ouvrage. Je repris donc la route du fort. Mes forces suffirent à peine pour m'y rendre : il était plus d'une heure après midi, sans que j'eusse pris aucune nourriture. Aussi tombai-je

Le récit touchant du missionnaire a un épilogue aussi gracieux qu'émouvant : la femme anglaise, qui s'était obligée à servir de mère à l'enfant, reçut la récompense de sa charité. « La Providence lui ménagea, par l'entremise de M. Picquet, le recouvrement de son propre fils qui lui avait été injustement ravi (1). »

En rapprochant ce curieux renseignement de ceux que nous a transmis Desandrouins, il n'est pas malaisé d'entrevoir ce que fut le rôle de l'abbé Picquet dans cette matinée inoubliable du 10 août. Mais le supérieur de La Présentation était trop coutumier d'actes de dévouement, et d'un dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, pour qu'il soit nécessaire de relever ce que sa conduite eut, ce jour-là, de noble et de généreux. Au reste, s'il fut, selon l'expression de l'ingénieur, l'un des « plus zélés » et des « plus heureux », il ne fut pas seul à s'exposer à la fureur aveugle des sauvages. On sait déjà que plusieurs des nôtres furent blessés et que, depuis le général jusqu'aux simples grenadiers, tous ceux qui concoururent à la défense du convoi accomplirent vaillamment leur devoir.

Il paraît impossible après cela d'attribuer une attention quelconque aux calomnies dont plusieurs écrivains anglo-saxons ont pensé ternir la gloire de l'armée victorieuse et de son chef. Pour s'en prendre, comme on l'a fait, à Montcalm au point de vue moral, il faudrait prouver qu'il y eut de sa part connivence tacite ou expresse dans la trahison des sauvages. Or, tout ce que l'on sait de son caractère et de ses actes avant la tragédie du 10 proteste hautement contre un pareil soupçon. Il avait fait agréer la capitulation aux Indiens dans une double assemblée, des chefs d'abord, puis de tous les sauvages, ce qui était la seule voie pratique à obtenir une ma-

presque en défaillance en y arrivant. La politesse et la charité de MM. les officiers français m'eurent bientôt mis en état de continuer la bonne œuvre. » (Roubaud.)

(1) Nous aimerions à savoir comment l'abbé Picquet procura cette grande joie à la brave femme ; mais le P. Roubaud estimait sans doute que notre curiosité avait de quoi se satisfaire au récit abondant de ses propres aventures, d'ailleurs intéressantes. Il n'a même pas signalé le sauvetage de Williamson !

nière de ratification du traité. Il avait décidé que, pour plus de sûreté, deux chefs par nation accompagneraient les Anglais. Il avait assigné une escorte et ordonné aux interprètes comme aux principaux officiers attachés aux Peaux-Rouges de suivre le convoi. Que pouvait-il de plus? Il avait lieu de croire que ses ordres seraient ponctuellement obéis et ne pouvait prévoir sinon l'attitude des chefs sauvages, au moins celle des officiers canadiens et des interprètes. Les précautions qu'on lui reproche après coup d'avoir négligées, il est à penser qu'à sa place ceux qui le critiquent si amèrement ne les eussent point prises davantage (1).

Assurément, après un malheur il est toujours facile de blâmer le chef responsable. Montcalm le savait bien : c'est pourquoi il engagea avec les généraux anglais, Webb et Loudon, toute une correspondance officielle (2).

« Telles ont été, conclut le P. Roubaud, les circonstances de la malheureuse expédition qui a déshonoré la valeur que les sauvages avaient fait éclater durant tout le cours du siège, et qui nous a rendu onéreux jusqu'à leurs services. Ils prétendent la justifier, les Abénaquis en particulier, par le droit de représailles, alléguant que plus d'une fois, dans le sein même de la paix, ou dans des pourparlers tels que ceux de l'hiver passé, leurs guerriers avaient trouvé leurs tombeaux sous les coups

(1) Trop souvent, dans ces guerres où les sauvages servaient d'auxiliaires aux Européens, comme plus tard aux Américains, des tueries pareilles ensanglantèrent les solitudes du Nouveau-Monde. Aux Etats-Unis, on n'a certainement pas perdu la mémoire du massacre de Frenchtown ou de la Rivière Raisin, en 1813. Le colonel américain Winchester et ses 750 soldats faits prisonniers furent torturés, brûlés, égorgés par les sauvages du général anglais Proctor. Le gouvernement britannique n'en récompensa pas moins Proctor et ses officiers, malgré les protestations de la population française du Canada (Miss Wright, *Voyage aux Etats-Unis d'Amérique*, trad. par Parisot, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, t. I, p. 318).

(2) Montcalm prévoyait que le gouvernement anglais s'autoriserait du massacre pour violer lui-même la capitulation et refuser l'échange convenu des prisonniers. Il n'est pas inutile de relever cette coïncidence : le 8 septembre 1757, Cumberland se rendait à Closterseven ; la capitulation fut désavouée par le roi George avec une désinvolture toute semblable.

de la trahison dans les forts anglais de l'Acadie (1)... Les sauvages sont donc seuls responsables de la violation du droit des gens. Et ce n'est qu'à leur insatiable férocité et à leur indépendance qu'on peut en attribuer la cause. »

Cette dernière réflexion, assurément fort juste, ne fait-elle pas néanmoins remonter la responsabilité de la catastrophe beaucoup plus haut que le missionnaire ne pensait? L'auteur, plein de préventions d'ailleurs, des *Mémoires sur les affaires du Canada* n'a pas hésité à mettre en cause le marquis de Vaudreuil : « Cette action passe pour détestable, écrit-il, et elle l'est en effet. Mais il ne faut l'attribuer ni à M. de Montcalm, ni ni aux autres généraux (2), mais au peu de discipline que M. de Vaudreuil mettoit parmi les sauvages ; il leur permettoit tout, qualité qu'il avoit hérité de son père, comme de les croire absolument nécessaires. On les voyoit courir dans Montréal, le couteau à la main, menacer un chacun et souvent faire des insultes. Lorsqu'on s'en plaignoit, il ne disoit rien. Bien loin, après ce coup, de leur en avoir fait des reproches et de leur en avoir fait sentir les inconvénients, ils les accabla de présens, dans la persuasion où il étoit que leur cruauté seroit ralentie (3). »

Bien que cette critique de la politique suivie par le gouverneur vis-à-vis des sauvages ne manque point d'un certain fondement, on l'estimera beaucoup trop sévère. S'il fallait établir toutes les responsabilités engagées dans cette triste affaire, on serait sans doute fort embarrassé, car il ne semble pas douteux que les victimes elles-mêmes, ou plus justement certains de leurs chefs, aussi imprévoyants que pusillanimes, en assumè-

(1) « Je regarde comme un vrai malheur d'avoir eu avec moi les Abénaquis de Panaouské en Acadie, qui avoient cru avoir à se plaindre de quelques mauvais traitements. » (*Montcalm à Loudon*, 14 août 1757.)

(2) En effet, Montcalm et ses lieutenants firent, comme on l'a vu, tout leur possible. Aussi, en 1759, Bougainville déclarait-il au colonel Barré que, sur ce chapitre, les Français se tenaient pour justifiés aux yeux de l'Europe (Cf. W. Kingsford, t. IV, p. 259). Gérald Hart lui-même reconnaît (*The Fall of New-France;* Montréal, Drysdale, 1888, p. 77-78), que, de l'aveu de plusieurs historiens anglais, on ne peut rien leur reprocher. Et il renvoie à Mante (p. 95-97) et à Bradley (*Wolfe*, London, Macmillan, 1895, p. 156).

(3) P. 97.

rent de grandes. Au fond, on était surtout coupable de part et d'autre de faire la guerre avec des monstres pour alliés ; de part et d'autre on en subissait le châtiment.



Webb avait reçu les renforts qu'il attendait (1) ; il n'osa point cependant s'aventurer sur les bords du lac Saint-Sacrement. L'échec du généralissime lord Loudon en Acadie (2) et la capitulation de Munro produisirent une impression de véritable terreur dans les colonies britanniques (3). Aussi l'armée française ne fut-elle pas inquiétée durant les jours qui suivirent la prise du fort. Montcalm ne pouvait songer à poursuivre ses avantages et à marcher immédiatement sur Lydius : le départ de la plupart des Indiens, la nécessité de

(1) Ces renforts étaient de 2.000 hommes. On sait déjà que Webb comptait envoyer 1.000 hommes au secours de fort George « avec 150 sauvages conduits par le colonel Johnson » (Malartic, p. 147). V. ci-dessus, p. 353, note 1.

(2) La lenteur de Loudon rendit inutiles les formidables armements que l'Angleterre avait mis à sa disposition pour prendre Louisbourg. Halifax regorgeait de navires; mais, au lieu de donner l'ordre d'appareiller, le général faisait planter des légumes sous les bastions de la forteresse : « Le jardinier qui nous commande, disaient ironiquement les officiers, veut bombarder Louisbourg avec des navets ! » Lorsque Loudon se décida à partir, il apprit que Dubois de la Motte venait de ravitailler notre grand port du Cap-Breton. Il lui fallut revenir à New-York. C'est alors qu'il connut les événements de William-Henry. Heureux de dissimuler sa confusion sous le masque de la colère, il écrivit à Webb de tenir les Français en échec derrière ses lignes, ajoutant qu'il s'avancerait en personne avec des forces suffisantes pour changer la défaite en victoire et laver dans le sang les meurtres commis sur les bord du lac Ontario et du lac George. En débarquant à New-York, le 31 août, il apprit la retraite de l'armée française : ce qui acheva de le décider à rejoindre son lieutenant au fort Edouard (Casgrain, p. 121, Mame).

(3) Dès le 10 août, le commandant d'Albany écrivait au gouverneur du Massachussets : « Pour l'amour de Dieu, sauvez la province; New-York même va tomber. Sauvez le pays. Empêchez la ruine de la puissance anglaise sur ce continent. » (Cité par Martin, *Op. cit.* p. 137). Un sauvage de l'armée de Montcalm, raconte le P. Roubaud, poussa « la témérité jusqu'à aller enlever les prisonniers presque aux portes d'Orange, sans qu'on l'ait inquiété ni dans son expédition, ni dans sa retraite. »

renvoyer les miliciens à leurs récoltes déjà mûres, l'extrême difficulté de faire un portage de six lieues, sans bœufs ni chevaux, avec des troupes réduites et fatiguées par une pénible campagne sous les grosses chaleurs, lui faisaient un devoir de borner là sa brillante offensive (1).

Le matériel de siège, les munitions de guerre et les vivres furent immédiatement embarqués pour le Portage. Presque toutes les troupes furent employées soit au transport des prises, soit à la démolition du fort et du camp retranché (2). Du 10 au 15 août, toutes les casemates furent éventrées et comblées, les murailles démolies, les ouvrages de fortification rasés au ras du sol. Ce fut alors que l'on se rendit compte de l'importance des pertes de l'ennemi : on trouva des souterrains remplis de morts (3). Les bois de construction et les énormes pieux des remparts, entassés pêle-mêle avec les cadavres, formèrent un immense brasier dont les lueurs sinistres éclairèrent pendant plusieurs nuits ces rives désormais tristement fameuses.

Le 15, jour de l'Assomption, le lieutenant-colonel Munro et tous les Anglo-Américains, que Montcalm avait repris aux sauvages ou qui s'étaient spontanément réfugiés dans notre camp, partirent vers dix heures, traînant à leur suite la pièce de canon qui leur était due. Le convoi comprenait près de cinq cents personnes. Deux compagnies de grenadiers avec la compagnie franche, soit environ 250 hommes, aux ordres du capitaine de Poulhariès, les escortèrent jusqu'au ruisseau sur

(1) C'est ce que dit Bougainville, dans son rapport (Dussieux, p. 237) et son *Journal* (11 août 1757). L'aide-de-camp de Montcalm se plaint également du « défaut des munitions de guerre et de bouche ». Cela paraît exagéré au lendemain de la capitulation. En effet, malgré le pillage, les provisions trouvées dans le fort étaient assez considérables pour nourrir l'armée pendant un mois et demi ; de même pour les munitions. — Bougainville rejette d'ailleurs la responsabilité de cet arrêt forcé sur Vaudreuil qui, dans l'intérêt du munitionnaire Cadet et de la « Grande-Société », avait différé jusqu'en juillet la recherche des grains et par là même retardé de six semaines l'ouverture de la campagne.

(2) V. Roubaud et Malartic, p. 148.

(3) « Pour notre perte, elle consista dans 21 morts, dont 3 sauvages, et environ 25 blessés. » (Roubaud.)

le bord duquel ils devaient être remis à un détachement d'égale force envoyé par le général Webb (1).

Le même jour, François Picquet remonta en bateau pour gagner le Portage et Carillon, où l'on devait s'arrêter deux jours, et de là Montréal. Le temps avait brusquement changé : le ciel était chargé de gros nuages ; il pleuvait par larges ondées et il faisait froid. De grandes ombres, flottant à mi-hauteur des montagnes, jetaient sur le lac comme un voile de deuil. Le voyage ne fut guère marqué que par la succession des orages et des tempêtes : une des berges faillit être submergée avec tout son équipage.

La compagnie des autres missionnaires et de quelques officiers rendit ces épreuves plus légères au supérieur de La Présentation. Parmi ses compagnons de route se trouvait le capitaine Fesch, du Royal-Américain. Ce galant officier, Suisse d'origine, avait servi la France avec distinction avant de se lier aux Anglais « par une fidélité digne de tous les éloges » (2). Charmé de sa belle tournure et de sa joyeuse humeur, Montcalm l'avait demandé à Munro pour l'envoyer à Vaudreuil, non point précisément en qualité d'otage, mais comme un témoin de l'exactitude et de la diligence avec lesquelles nous entendions remplir nos obligations envers les défenseurs du fort George (3).

A Montréal, le gouverneur négociait déjà avec les sauvages la délivrance des prisonniers qu'ils avaient ramenés. Un courrier de Montcalm l'avait renseigné sur la perfidie de

(1) V. *Montcalm à Webb, Vaudreuil à Paulmy* (dans Dussieux, p. 239 et 246 ; Malartic, p. 149 ; Desandrouins, p. 111 ; Roubaud.)

(2) L'expression est du P. Roubaud qui ajoute : c'est « un des plus honnêtes hommes qu'on puisse trouver. » Fesch était venu, le 9, à la tranchée avec le lieutenant-colonel Young pour y traiter la reddition du fort George. Il nous aborda d'un air « délibéré, raconte Desandrouins, comme si nous eussions été d'une garnison voisine. ». Comme on s'apitoyait sur les privations et les souffrances des assiégés : « Pour moi, dit gaiement le capitaine, depuis le moment où vous avez paru, je n'ai pas même pris le t mps de me donner un coup de peigne. Je suis honteux de paraître ainsi devant vous, Messieurs les Français. Il est vrai que j'ai voulu savoir auparavant à qui appartiendrait ma cheveure. »

(3) *Vaudreuil à Paulmy* (Dussieux, p. 247).

nos alliés. Il les réprimanda sévèrement pour l'infraction qu'ils avaient osé faire aux articles de la capitulation, sans souci de leur parole et de notre propre honneur. Ils s'excusèrent en rejetant la faute sur les « domiciliés ». Etait-il possible, dans une ville dégarnie de troupes régulières, d'obtenir d'autorité la liberté des Anglo-Américains capturés si déloyalement? On pouvait peut-être essayer de prendre les Indiens par la famine, ou plutôt par la soif. En tout cas, c'était leur donner une grande preuve de faiblesse que de racheter à l'amiable de prétendus prisonniers sur lesquels ils devaient reconnaître n'avoir aucun droit (1). C'est pourtant à ce moyen que recourut Vaudreuil. Il en coûta cher au roi : deux barils d'eau-de-vie pour chacun des Anglo-Américains délivrés. Et ils y étaient près de quatre cents ! (2).

Montréal devint alors le théâtre d'ignobles bacchanales. On annonce aux Indiens, rapporte Bougainville, « qu'il faut qu'ils rendent ces Anglais pris injustement et qu'on les leur paiera deux barils d'eau-de-vie pièce. Mais ce rachat se fait nonchalamment. Les Canadiens leur achètent les dépouilles des Anglais. Pour de l'eau-de-vie ils font de très bons marchés, et cette liqueur, le dieu des sauvages, abonde dans leur camp. Ils se saoûlent ; et les Anglais, restés dans les cabanes, meurent cent fois le jour. Le 15, à deux heures après-midi, en présence de toute la ville, ils en tuent un, le mettent à la chaudière et forcent ses malheureux compatriotes à en manger (3). »

L'abbé Picquet arriva heureusement trop tard pour être témoin de ces scènes hideuses, mais assez tôt cependant pour contribuer à hâter le double départ de nos terribles auxiliai-

(1) Vaudreuil racheta également les Anglais pris à l'affaire du 25 juillet et qui, ceux-là, appartenaient aux Indiens d'après les lois de la guerre. Le cas n'était donc pas le même et Bougainville a raison de s'indigner de la faiblesse du gouverneur qui, dans d'autres circonstances, sut faire montre de plus d'énergie. (Cf. M. de Kérallain, *La Jeunesse de Bougainville*, p. 88)

(2) « Tous ceux qui furent emmenés à Montréal, M. le marquis de Vaudreuil les racheta fort cher et les renvoya à Boston. » (*Journal* de Lévis, p. 102.)

(3) *Journal*, du 12 au 31 août.

res (1) et des Anglo-Américains qu'un bâtiment, armé en paquebot, transporta de Québec à Halifax (2).

Le 16 août, Royal-Roussillon et Béarn s'étaient embarqués sur le lac George, dès six heures du matin ; le reste de l'armée partit à son tour vers midi. Deux jours après, Lévis dressait sa tente à la Chute et Montcalm au Portage ; Bourlamaque occupait son ancienne position de Carillon. Le lendemain, toutes les troupes furent appelées sous les armes, et un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté dans les trois camps.

A cette heure, sur la rive méridionale du lac Saint-Sacrement, il ne subsistait plus rien qu'un monceau de ruines fumantes de ce qui, une semaine auparavant, était le fort George. Tout bruit de guerre s'était éteint sur ce coin de terre tragique. Les détonations de l'artillerie, le crépitement de la fusillade, les hurlements des sauvages, les appels désespérés des blessés, le gémissement des agonisants avaient fait place au morne silence des grands bois, seulement interrompu par l'éternelle plainte des eaux déferlant sur les rochers.

Notre triomphe paraissait complet et définitif. C'était à vrai dire un moment glorieux pour la Nouvelle-France. Les Anglais n'avaient plus aucun poste ni aux bords des Grands Lacs, ni dans la vallée de la Belle-Rivière, ni sur les rives du Saint-Sacrement. Et cependant Fort George marquait une étape, la dernière, dans l'expansion victorieuse des soldats de Montcalm, désormais réduits à défendre pied à pied le sol de notre colonie contre un adversaire de plus en plus puissant.

(1) Après la délivrance des prisonniers, Vaudreuil congédia les Indiens en leur distribuant des présents, seul moyen de les empêcher de passer à l'ennemi. Ces présents consistaient en un équipement complet pour chaque guerrier, selon son rang, outre ce qu'on appelait les présents du village, c'est-à-dire tabac, vermillon, tavelle et eau-de-vie.

(2) « Je viens d'armer un bâtiment en paquebot et de les envoyer à Halifax avec le capitaine Fesch. Il ne me reste plus de cette garnison qu'un capitaine blessé et environ 50 malades, dont j'aurai grand soin en attendant qu'ils soient en état d'être envoyés. » (*Vaudreuil à Paulmy*, Dussieux, p. 247.)

CHAPITRE IX

LES CAMPAGNES DE LA GUERRE DE SEPT ANS : CARILLON (1758).

I. — *Le Mémoire sur la garnison.*

Lorsqu'il remonta le Saint-Laurent pour regagner La Présentation, à la fin de septembre, François Picquet avait l'âme remplie de bien graves préoccupations.

Les derniers événements auxquels il venait d'assister lui avaient laissé de pénibles souvenirs. Par lui-même il avait pu constater combien l'influence du christianisme sur les Indiens demeurait superficielle. Que l'œuvre d'évangélisation laissait encore à désirer ! Le missionnaire n'était pas éloigné de souscrire à ces réflexions découragées de son confrère, le Jésuite Roubaud : « Nos sauvages, pour être chrétiens, n'en sont pas plus irrépréhensibles dans leur conduite. Leur vie errante et vagabonde n'est pas une des moindres causes de leurs malheurs. Abandonnés à eux-mêmes, et aux prises avec leurs passions, sans même être soutenus par le secours d'aucun exercice extérieur de religion, ils échappent, durant la plus grande partie de l'année, aux empressements du zèle le plus actif, qui, condamné durant ce long terme à la plus triste inaction, est réduit à ne pouvoir former en leur faveur que des vœux presque toujours superflus. Peut-être le Dieu des miséricordes éclairera-t-il un jour ces malheureux sur les dangers de leur étrange façon de vivre, et fixera-t-il leur instabilité et leurs courses ; mais si c'est là un événement qu'il est bien permis à un missionnaire de souhaiter, il n'est pas en sa puissance de le ménager » (1).

D'autre part, malgré l'heureuse issue d'une campagne commencée pourtant beaucoup trop tard, la situation de la colonie restait précaire. Nos succès avaient beau être brillants,

(1) Dernières lignes de la *Relation* déjà citée.

même avec le plus solide optimisme on ne pouvait les tenir pour décisifs. C'était un temps d'arrêt dans l'agonie du Canada, une « année gagnée », voilà tout. Il faudrait s'y reprendre au printemps prochain et dans des conditions de moins en moins favorables. Aussi bien, était-il possible de s'illusionner sur la fin d'une lutte, de toutes façons disproportionnée? Tandis que nos ressources diminuaient, celles de nos adversaires augmentaient chaque jour. Du seul fait de la guerre les défenseurs de la Nouvelle-France, ne recevant plus de renforts de la métropole, devenaient de plus en plus rares, tandis que le nombre des Anglo-Américains, acharnés à notre perte, grossissait sans cesse. Dans tout le cours de l'année 1757, le Canada ne reçut que les deuxième et troisième bataillons de Berry, qui parvinrent à Québec dans un état pitoyable (1), et huit compagnies levées pour remplacer celles des régiments de La Reine et de Languedoc, faites prisonnières en 1755 pendant la traversée. Ces recrues représentaient seulement 255 hommes, si bien que l'effectif de nos troupes de terre, au 1er octobre, n'atteignait pas 4.000 soldats. C'était avec ces faibles forces qu'il fallait protéger contre l'invasion la ligne infinie des frontières canadiennes !

A vrai dire, le Supérieur de La Présentation ne désespérait pas encore. Il pensait que la France voudrait, dans un sursaut d'énergie, se conserver ce Canada, si riche par son sol fécond, par ses lacs poissonneux, par ses forêts, réservoirs d'une activité industrielle presque illimitée, sauver cet immense pays dont les 80.000 habitants témoignaient d'un si sincère attachement à la mère-patrie. Sur ce point il partageait la confiance d'un Montcalm, qui écrivait au ministre de la Marine : « Quelle colonie ! Quel peuple quand on voudra ! Quel

(1) La maladie s'était mise sur les vaisseaux et y avait fait de terribles ravages. On se hâta, à leur arrivée, le 29 juillet, d'évacuer les malades sur l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général de Québec. Un grand nombre y succombèrent, en dépit des soins dont ils furent entourés. Cinq religieuses et quatre prêtres payèrent leur dévouement de leur vie. A la date du 16 septembre, les deux bataillons avaient perdu plus du quart de leur effectif. (*Doreil au marquis de Paulmy*, Québec, 16 septembre 1757. *Arch. du min. de la Guerre, Dépôt de la guerre, Canada*, vol. 3457.)

parti à tirer pour un Colbert ! Ils ont tous foncièrement de l'esprit et du courage, mais jusqu'à présent rien n'a animé cette machine ni servi à développer les germes qui existent » (1).

Mais, quelque dévouement qu'on fût en droit d'attendre des Canadiens, et même des sauvages, — car François Picquet était loin d'avoir renoncé à tout espoir à leur sujet, — la guerre avait revêtu depuis deux ans un tel caractère que les services des uns et des autres ne devaient plus paraître essentiels. Les opérations se rapprochaient insensiblement de celles des guerres européennes d'abord par l'importance des effectifs engagés et par la puissance de l'artillerie mise en ligne, en second lieu par les méthodes employées dans les sièges et la défense des places. Elles obligeaient à rester de longs mois en campagne, à combattre en formations réglées, à fournir sans cesse des preuves de cette endurance, de ce « courage de constance » comme on disait alors, que les Peaux-Rouges et les miliciens eux-mêmes étaient loin de posséder au même degré que les troupes de terre. Les expéditions accomplies en quelques jours, durant lesquels une poignée d'adroits tireurs, endurcis à la fatigue, habiles à se défiler dans les bois, suffisait à mettre en déroute de petits corps ennemis, à enlever un fortin, à détruire un village, tendaient à devenir de moins en moins fréquentes.

C'est ce qu'avait très bien saisi l'abbé Picquet. Aussi le verrons-nous désormais restreindre de plus en plus ce qu'on pourrait appeler son « action militaire » et se confiner davantage dans les fonctions du ministère sacré. Plus que jamais, il restera dans la réserve que lui imposaient son caractère sacerdotal et ses devoirs de chef de mission catholique. Il n'abandonnera point cependant son rôle d'entraîneur d'hommes en vue de la défense commune ; il continuera à mettre au service des « généraux », de Vaudreuil aussi bien que de Montcalm, sa connaissance extraordinaire du pays, sa longue expérience des mœurs canadiennes et sauvages, le crédit presque unique

(1) *Montcalm à M. de Moras*, 11 juillet 1757. (*Arch. du min. des colonies*, C_{11}, vol. 102.)

dont il jouissait auprès des peuplades indiennes, et notamment auprès des tribus iroquoises. Avec une activité, une énergie, un dévouement infatigable, et sans jamais perdre de vue les intérêts supérieurs de l'apostolat chrétien, il ne cessera d'unir jusqu'au bout ses efforts à ceux des plus vaillants défenseurs de la Nouvelle-France.

Il était à peine de retour aux bords de l'Oswégatchie, quand le capitaine de Bellestre y arriva avec un détachement de soldats, de Canadiens et de sauvages (1). Le 22 octobre, ce parti se remettait en route dans la direction du lac Ontario. Après avoir remonté la rivière à la Famine jusqu'à la hauteur des terres et reconnu les ruines du fort Bull, il descendit le cours de la rivière Mohawk et vint camper à une lieue et demie de German Flats. Cette bourgade, appelée aussi village des Palatins pour cette raison qu'elle était peuplée de familles originaires du Palatinat, était riche et prospère. Ses habitants entretenaient un grand commerce avec les Agniés, leurs voisins. Leurs comptoirs servaient aussi d'entrepôts aux Anglo-Américains ; bestiaux, denrées, objets de traite y abondaient.

A la vérité, ces Palatins montraient peu d'attachement à l'Angleterre ; Vaudreuil avait même espéré un moment que, sous l'impression de ses menaces, ils se rallieraient à la cause française. Il n'en fut rien, et la ruine de leur village fut résolue pour qu'elle servît d'exemple. Bellestre s'acquitta de cette besogne sans ménagements, avec la sauvagerie d'un vrai coureur de bois. Un matin de novembre, sa troupe emporta les cinq petites redoutes en palissades qui protégeaient les maisons. Celles-ci furent à leur tour occupées, puis aussitôt rasées ou incendiées. Une quarantaine de personnes avaient été tuées. On détruisit les approvisionnements de grains ; on fit une hécatombe de moutons et de porcs, de chevaux et de bœufs, et le détachement revint à Montréal où il parvenait le 18 novembre, avec cent cinquante prisonniers (2).

(1) Cf. *Journal de l'expédition de M. de Bellestre*, dans la *collection des papiers du maréchal de Lévis*, t. XI et *Journal* de Malartic, p. 159.

(2) Dont le maire, Jean Pétrie. Nous n'avions qu'un petit nombre de blessés, parmi lesquels l'enseigne Lorimier, fils du commandant de La Présentation. Bellestre se vanta de son succès en le grossissant;

Cette expédition fut la dernière entreprise avant la saison froide. L'hiver, — le terrible hiver de 1757-1758, — était commencé. François Picquet devait garder longtemps le souvenir de ces sombres jours.

La température fut, en effet, d'une rigueur excessive : comme l'année précédente, et peut-être plus fréquemment encore, le thermomètre descendit à moins de 28 degrés. A Québec, de pauvres gens furent trouvés morts de froid dans leurs lits (1).

Tous les genres d'épreuves semblaient d'ailleurs se réunir sur la malheureuse colonie. Elle venait de supporter la guerre; elle fut envahie par les maladies contagieuses, qui en sont presque toujours la suite. Sans parler de l'épidémie qui décimait le régiment de Berry dans les hôpitaux de Québec, on eut à faire face à une nouvelle apparition de la petite vérole. La maladie existait à l'état endémique dans le pays ; l'imprudence des sauvages multiplia les foyers de contagion. Après la prise du fort George, quelques-uns avaient fouillé des fosses fraîchement remplies et en avaient retiré des chevelures de soldats morts du terrible mal. La petite vérole, qu'ils emportèrent ainsi avec eux dans leurs wigwams, y fit d'épouvantables ravages; la nation des Poutéotamis périt presque tout entière. Les blancs eux-mêmes ne furent pas épargnés (2).

Dans ces pénibles circonstances, l'administration coloniale ne parut pas à la hauteur de sa tâche. Le Canada paraissait être un corps malade, que ses médecins, les Bigot et les Vau-

comme c'était assez la coutume de ses pareils. « M. de Belêtre rapporte qu'il s'est emparé de trois forts, qu'il a brûlé un village palatin, dans lequel son détachement a fait un butin considérable et tué quatre cents hommes. » (*Journal* de Malartic, p. 159). Bougainville rectifie : « Ni forts ni assaut ; la surprise, la nuit, le feu, les cris de l'enfer, une terreur panique, voilà tout. Et c'en est assez pour entretenir cette inconcevable frayeur que les Anglois ont des sauvages. » (*A Mme Hérault*, Québec, 20 février 1758.)

(1) « On a trouvé huit ou dix Acadiens, malades ou vieillards gelés et roides dans leurs lits, faut de bois, quoiqu'il y eut un entrepreneur payé par le Roy, pour leur en donner... » (Desandrouins, p. 121.)

(2) Gabriel, citant sans doute Desandrouins, dit qu' « un cinquième de la population fut emporté » (p. 122). — V. Lettre de Montcalm, du 20 avril 1758.

dreuil, tuaient lentement, mais sûrement, les uns par leur coquinerie, les autres par leur sottise.

Peut-être était-il temps encore d'arrêter le débordement de friponneries et de vols dont les auteurs commençaient à être démasqués. Mais, pour remédier à un pareil mal, il eût fallu faire un énergique effort. Balayer les écuries d'Augias était besogne au-dessus des forces d'un Vaudreuil, à qui manquaient à la fois l'indépendance et la fermeté du caractère. Il aima mieux fermer les yeux sur la corruption qui montait jusqu'à lui, comme un torrent fangeux (1). Si sa conduite désintéressée le mettait personnellement à l'abri des soupçons, sa condescendance aveugle et sa faiblesse n'en avaient pas moins le funeste effet d'enhardir les auteurs des malversations et des tripotages. Nous aurons à insister bientôt sur le pillage en règle auquel les fonctionnaires prévaricateurs soumettaient le trésor royal comme la fortune privée des habitants de la Nouvelle-France, sauvages et Canadiens, colons et soldats. Mais nous devons signaler dès maintenant les plaintes, timides encore,bien que déjà précises, que l'on élevait surtout dans les rangs de l'armée (2). « Je gémis, écrivait Doreil, de voir une colonie si intéressante et les troupes qui la défendent, exposées par la cupidité de certaines personnes, à mourir de faim et de misère... » (3)

(1) « M. Bigot m'a dit que le détachement de M. de Rigaud, l'hiver dernier, avait coûté 200.000 livres de dépenses extraordinaires. » (*Journal* de Montcalm, 10 décembre 1757 (p. 324). On trouvera plus loin d'autres textes où la probité du frère de Vaudreuil apparaît sous un singulier jour.

(2) Les commerçants avaient député à Versailles un des leurs, Taché citoyen intelligent et intègre, pour demander justice contre les accapareurs ; mais ses représentations ne furent pas écoutées.

(3) Il ajoutait : « M. de Montcalm s'étendra peut-être davantage. Je lui en laisse le soin. Rien n'échappe à sa prévoyance ni à son zèle. Mais que peut-il faire ainsi que moi? Des représentations contre lesquelles on est toujours en garde et qui ne sont presque jamais écoutées... » Et plus loin : « M. de Moras, ministre de la marine, ignore la principale cause de notre triste situation. Il ne convient ni à moi, ni M. de Montcalm de tenter de l'en instruire, d'autant plus que nos représentations ne parviendroient pas vraisemblablement jusqu'à lui. » (*Arch. du min de la guerre*, vol. 1758.) De Laporte était encore au ministère ! — Comme le faisait pressentir Doreil, Montcalm signala au

Le péril que signalait le Commissaire ordonnateur des guerres n'était nullement chimérique. La récolte avait encore manqué en cette année 1757, si bien que la disette, cette ennemie intérieure, plus redoutable que les Anglais, devint générale dans la colonie. Elle devait s'aggraver les années suivantes d'abord par la faute de l'intendant et du munitionnaire, ensuite par celle des événements, la guerre enlevant sans cesse les Canadiens à leurs champs, alors précisément que les convois de France pouvaient de moins en moins passer à travers les mailles des croisières britanniques.

Dès le mois de juillet, le peuple de Québec fut rationné. En félicitant Montcalm de son succès à William-Henry, Bigot lui écrivait : « Le parti que vous avez pris de ne point faire le siège du fort Lydius et de ne pas prendre la garnison prisonnière de guerre est des plus convenables (1) ». Et l'intendant d'avouer qu'on n'aurait pu fournir des vivres aux troupes non plus qu'aux prisonniers. Au mois de septembre, quand l'arrivée d'un convoi d'Europe ne devait plus passer que pour une aventure heureuse, le munitionnaire Cadet fut bien obligé de faire connaître la triste vérité : les « fonds étaient finis », et il devenait urgent de « réduire les soldats ». C'est alors qu'on fit appel à Montcalm (2).

Le 14 septembre, celui-ci adressait au chevalier de Lévis les lignes suivantes : « Nous allons nous trouver, Monsieur, dans les circonstances les plus critiques. Nous manquons de pain cette année ; les moyens que l'on va prendre pour y suppléer nous feront manquer de viande la prochaine. Quelques difficultés que les troupes, qui sont sur les côtes, éprouvent pour vivre chez l'habitant, leurs soldats seront encore moins à plaindre que ceux qui sont en garnison dans les villes. Les temps vont être plus durs, à certains égards, qu'à Prague. Je

ministre de la guerre l'étrange conduite du munitionnaire Cadet, qui avait fait venir du vin et de l'eau-de-vie, alors qu'on manquait de blé : « Il y a plus à gagner sur l'un que sur l'autre... Couvrons cette matière d'un voile épais ; elle intéresseroit peut-être les premières têtes d'ici. » (Québec 4 novembre 1757. *Arch. du min. de la guerre*, vol. 3457.)

(1) Bigot à Montcalm, 16 août 1757 (*Collection des Papiers du maréchal de Lévis*).

(2) Lettre précitée de Doreil.

suis cependant persuadé que ce va être le beau moment de gloire pour les troupes de terre, sûr d'avance qu'elles se prêteront à tout avec le meilleur ton, et que nous n'entendrons aucune plainte ni jérémiade sur la rareté des vivres, puisqu'il n'y a aucun remède... Aussi, nous allons donner l'exemple de la frugalité nécessaire par le retranchement des tables et de la dépense... Celui qui vivra, si j'ose le dire, le plus mesquinement et qui par là consommera le moins, donnera les marques les plus sûres de son amour pour la patrie, pour le service du roi, et sera digne des plus grands éloges... (1) ». Quatre jours après, le général terminait un rapport au ministre de la guerre par ces mots navrants : « Manque de vivres. Le peuple réduit à un quarteron (2) de pain. Il faudra encore réduire la ration du soldat. Pas de poudre. Pas de souliers. » Et ce cri d'alarme se répercute à travers toute la correspondance de l'héroïque officier, jusqu'au billet en quatre lignes qu'il adresse à son lieutenant, l'avant-veille de la bataille d'Abraham.

En vue de l'hivernage, les régiments de France avaient été répartis entre les trois gouvernements de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal (3). Sauf le bataillon de La Reine, caserné à Québec, et sept compagnies de Béarn, logées à Montréal chez l'habitant, les troupes avaient été disséminées dans les campagnes, de manière à subsister plus commodément.

Comme l'avait prévu Montcalm, on dut cependant réduire la ration du soldat au 1er novembre, au début de décembre, d'autres fois encore. On remplaça d'abord le bœuf par du cheval ; puis, quand il n'y eut plus de viande fraîche, les hommes durent se contenter, pour leur ordinaire, d'une demi-livre de pain, d'autant de lard et d'un quart de morue.

Ces réductions successives provoquèrent des murmures. A Montréal, où le soldat se trouvait logé chez les habitants qui manifestaient eux-mêmes une vive répugnance à se nourrir de cheval, il se produisit, selon l'aveu de Montcalm « quelques

(1) Québec 14 septembre 1757 (*collection Lévis*).
(2) Quatre onces : 122 gr. 38.
(3) Cf. Lettre de Lévis au marquis de Paulmy, Montréal, 8 octobre 1757 (*collection Lévis*).

difficultés (1) ». De fait, sans Lévis, qui harangua ses grenadiers et les pria de donner l'exemple de la discipline et de l'abnégation, « comme dans une ville assiégée », des troubles sérieux auraient éclaté (2).

Aussi bien, si triste que fût la condition des troupes, elle pouvait encore paraître enviable en regard de celle de la population civile, du peuple de Québec en particulier. Lamentable surtout était la détresse des réfugiés Acadiens. Ces malheureux, au nombre de près de deux mille, dispersés dans les paroisses autour de la capitale, succombaient par centaines. « Le peuple périt de misère » écrivait un témoin, à la date du 28 février 1756. « Les Acadiens réfugiés ne mangent plus, depuis quatre mois, que du cheval et de la merluche (morue sèche) sans pain. Il en est déjà mort plus de trois cents. Le peuple canadien a un quart de livre de pain par jour. La livre de cheval vaut six sols. On oblige ceux qui sont en état d'en manger de prendre cette viande par moitié (3) ».

A La Présentation comme dans tous nos autres postes, malgré les ressources que procuraient la chasse et la pêche les jours où la température n'était pas inclémente, on souffrit de la disette : la viande de boucherie et le pain firent également défaut. On eut, d'autre part, à enregistrer quelques morts causées par le froid et les maladies contagieuses (4).

Que les rudes épreuves de la colonie aient affligé le cœur de

(1) *Montcalm à M. de Moras*, Québec, 19 février 1758 (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3398).

(2) *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, p. 124. — Les murmures recommencèrent dans le mois de décembre, quand les soldats virent réduire encore leur ration et distribuer de la viande de cheval. Les mécontents avaient sans doute été excités par la scène pénible qui s'était passée la veille : quelques femmes exaspérées étaient venues trouver Vaudreuil pour se plaindre et avaient jeté à ses pieds la viande de cheval qu'elles avaient dû prendre à la distribution. Le chevalier réunit de nouveau les troupes, et les fit rentrer dans le devoir en ne leur déguisant rien des choses. L'appel qu'il fit à l'honneur des soldats fut entendu : aucune plainte ne s'éleva désormais de leurs rangs.

(3) *Doreil au Marquis de Paulmy* (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 1758.)

(4) V. le *Registre de La Présentation* du 6 novembre 1757 au 4 janvier 1758.

François Picquet, cela n'est pas douteux. Il y fut même d'autant plus sensible qu'aux maux de la patrie s'ajoutaient pour lui d'autres sujets, non moins poignants, d'inquiétude et de tristesse.

Le capitaine Guillaume de Lorimier était loin maintenant de favoriser ses vues apostoliques.

Le missionnaire bressan avait eu, à l'origine, le gouvernement de la mission qu'il avait fondée, et entretenue on sait grâce à quels prodiges de dévouement. Il s'était vu, par la suite, dépossédé peu à peu de son autorité, au profit du commandant militaire, qu'on avait placé auprès de lui comme un simple chef de la troupe chargée de protéger le poste. L'abbé Picquet semble n'avoir protesté d'abord que faiblement. Il n'en fut plus de même quand il vit qu'on cherchait à le réduire au rôle d'aumônier du fort.

La garnison, primitivement d'une trentaine d'hommes, avait été renforcée depuis le début de la guerre. Dans un but intéressé, Guillaume de Lorimier, d'ailleurs très bien en cour, poussait le gouverneur général à l'augmenter de plus en plus. Bref, d'une mission iroquoise qu'elle devait être dans la pensée de son fondateur, La Présentation tendait à se transformer en une place de guerre comme Frontenac ou Niagara.

Nullement convaincu du bénéfice que la colonie pouvait retirer de ce changement au point de vue militaire, l'abbé Picquet avait par ailleurs de fortes raisons de trembler pour l'avenir de sa mission. Le contact des troupes était fatal aux Indiens des trois villages, et l'œuvre d'évangélisation elle-même devenait de jour en jour plus difficile, pour ne pas dire impossible, contrecarrée qu'elle était sans cesse pas l'autorité vexatoire du commandant et les manœuvres louches du garde-magasin.

Le supérieur de La Présentation n'hésita donc pas à réclamer contre un état de choses qui lui semblait aussi funeste aux véritables intérêts du pays qu'à ceux de la religion. Des démarches furent faites auprès de Vaudreuil ; elles n'aboutirent pas. C'est alors que fut rédigé, à la fin de janvier ou au début de février 1758, l'important mémoire dont Lalande

nous a conservé quelques fragments dans sa précieuse *Notice*. Il était destiné à passer sous les yeux du gouverneur.

« J'ai vu avec consolation, y disait le missionnaire, supprimer [les garnisons] qui étaient au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensais que le gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la religion qu'à l'Etat, ne manquerait pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connaît mieux que moi les désordres qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse.

« La ferveur de nos premiers chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le roi s'affaiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des nations dont les mœurs le caractère et les intérêts sont si différents ; enfin, les commandants et les gardes-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des missionnaires.

« Depuis plus de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des sauvages, j'ai toujours reconnu, avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère que la fréquentation des Français les perdait entièrement (1) et que, s'ils ne font que très peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans les villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres du gouverneur, même leur infidélité au Roi et leurs apostasies.

« Il est de notoriété publique qu'au Sault Saint-Louis, au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très impor-

(1) « S'il n'y avait point de Français au Canada, écrivait, à la date du 2 octobre 1735, le P. Nau, missionnaire du Sault-Saint-Louis, nous aurions autant de saints dans notre mission que nous y avons de chrétiens ; mais le mauvais exemple et les sollicitations des Français sont un obstacle bien grand à la sanctification des Iroquois. » (Cité par le P. de Rochemonteix, S. J., *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII*e *siècle* (Paris, Picard, 1906), t. II, p. 27).

tants à la colonie, les garnisons ont causé des maux et des désordres presque irréparables; qu'elles y ont introduit non seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte (1). »

Lalande accompagne cette énergique déclaration d'un commentaire tout à fait piquant et qu'on a peine à croire sorti de la plume d'un « philosophe », presque aussi fameux pour ses manifestations d'athéisme (2) que pour ses découvertes scientifiques :

« Les commandans, assure-t-il, n'étaient occupés alors dans nos missions qu'à diminuer la confiance des sauvages en leurs missionnaires. Il semblait que c'était une victoire gagnée, dès que l'on avait su prévenir un général contre les missionnaires et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, missionnaire aussi infatigable pour le service du Roi qu'il l'était pour le service de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission de Saint-Louis, à force d'accusations que les commandans du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi et l'insolence des sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la sommission et de l'obéissance dont ils avaient donné tant de preuves depuis si longtemps sous la conduite des missionnaires. »

L'allusion est assez transparente. Avec une indépendance d'esprit qui l'honore, le savant, renseigné sans nul doute par son ami, apprécie équitablement ici le rappel du Jésuite Tournois. Son jugement s'accorde d'ailleurs parfaitement avec celui, très autorisé, du gouverneur Duquesne (3).

(1) « M. Picquet, observe ici Lalande, craignait surtout l'introduction d'un crime contre nature, heureusement inconnu chez les sauvages. »

(2) Disons en passant que cet athéisme si l'on en croit les amis et biographes de Lalande : Thomas Riboud, Delambre et la comtesse de Salm, était d'une essence un peu spéciale. L'astronome en convenait lui-même : « Monge me disait devant le grand Bonaparte que j'étais un *athée-chrétien !* »

(3) V., dans l'ouvrage du P. de Rochemonteix, les lettres de Duquesne, en date du 28 octobre 1752, du 12 et du 31 octobre 1754 (t. II, p. 46-49). — Le successeur de la Jonquière y reconnaît les défauts de caractère du jésuite flamand, « le plus insolent et le plus haut de tous les hommes vis-à-vis des officiers » du poste ; mais il déclare que son

« Enfin, pour remédier à tant de maux, continue notre philosophe, l'on supprima les garnisons qui avaient mis les deux missions [du lac et du Sault Saint-Louis] dans le plus grand danger. Mais les Jésuites furent obligés de transporter leur mission du Sault Saint-Louis au-delà du lac Saint-François (1) pour éloigner les sauvages de la fréquentation des Français. »

Cette tactique — Lalande ne le dit pas — était imposée aux missionnaires de la célèbre compagnie, autant par le désir d'éloigner leurs Indiens du pernicieux contact des Français que par l'envie de les soustraire au commerce détestable des marchands « d'eau de feu ». En tous cas, elle n'était pas nouvelle On l'avait employée à Michillimakinac, au Détroit, ailleurs encore, et récemment les Jésuites avaient transplanté les Hurons de la Vieille à la Jeune Lorette (2).

rappel avait été « occasionné par beaucoup de tracasseries dont ce pays fourmille, quand on a des dispositions à y prêter l'oreille ». Il n'hésite pas à dire que le précédent gouverneur avait été « surpris par de mauvais caractères connus qui l'ont porté à la violence commise à cette occasion ». Il rend enfin justice au P. Tournois, « très bon missionnaire », qui « avoit le talent de mener les sauvages comme il vouloit », sachant tout à la fois « se faire craindre et aimer ».

Aussi demande-t-il qu'on le renvoie dans la mission qu'il avait dirigée « supérieurement à tout autre ». Ce désir ne fut malheureusement pas exaucé. Comme le constate Lalande, le Sault Saint-Louis ne se releva jamais du coup que lui avait porté La Jonquière, servant en cela les rancunes du commandant Douville et des marchands de Montréal. Les PP. Floquet, de Gonnor, Gordan, de Neuville et Virot, qui s'y succédèrent depuis 1750, ne parvinrent pas à prendre sur les Iroquois la même autorité que leur prédécesseur.

(1) A Saint-Régis.

(2) Ils furent moins heureux avec les Abénaquis de Saint-François et de Bécancour, lesquels ne consentirent qu'en très petit nombre à émigrer, avec le P. Virot, au bord de la Belle-Rivière. Bougainville prétend que le but des « zélés missionnaires » était simplement de « profiter des terres que ces sauvages avoient défrichées ». (*Journal*, 3 février 1757). Il se faisait ici l'écho d'une calomnie qu'il rectifia plus tard (février 1758). Au surplus, cette accusation et celle de faire la traite sont les deux que les adversaires des Jésuites leur lançaient le plus volontiers à la tête. (Cf. Désiré Girouard, *Les Anciens Postes du Lac Saint-Louis* (Lévis, 1895) et *Supplément au Lac Saint-Louis* (Montréal, 1900).

Sans parler des immenses services rendus par les Jésuites du Canada à la cause de la civilisation catholique et française, un fait indéniable, c'est qu'ils n'avaient pas une grosse fortune dans le nord de l'Amérique, lors de leur suppression. Cela ressort des documents mis au jour par Mgr Têtu (*Les Evêques du Canada*, pp. 314-317).

« L'expérience a toujours prouvé, déclare encore Lalande, que c'était par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les sauvages, et que les missionnaires formaient et resserraient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les missionnaires y ont exercé librement leur ministère ; au lieu que l'on a vu déserter de beaux villages, qui étaient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du Portage, et dans presque tous les autres postes du Haut-Canada. Les commandans de ces mêmes postes, avec leurs garnisons ont tellement dispersé et détruit ces établissements qu'il n'en restait plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces sauvages, étant sans missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avaient tous abandonné les postes français pour se ranger la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étaient plus dangereux pour nous que les sauvages qui ne nous avaient jamais connus.

« Avant que les missionnaires nous eussent concilié les peuples du Haut-Canada, ils conspiraient dans tous les postes contre les Français ; ils cherchaient l'occasion de les égorger. Ceux qui étaient parmi nous n'étaient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de la guerre de 1755 ; et même, excepté les chrétiens domiciliés, l'on ne voyait presque point de sauvages des pays d'en haut pendant les trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles. Mais les chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étaient tranquilles avec leur missionnaires dans leurs villages, étaient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs généraux. On les a vu courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous était contraire et n'épargner pas même leurs familles : car, dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parens qu'ils avaient fait prisonniers. Au lieu que, dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avait des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusaient de prendre les armes et voulaient demeurer neutres, tantôt, ils nous trahissaient ou servaient nos ennemis ; et l'on ne pouvait les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens ; encore fallait-il que le smissionnaires se missent en marche avec eux.

« Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs généraux, MM. de Beauharnais, de la Galissonnière, de la Jonquière et du Quesne ont eux-mêmes découvert plusieurs fois que les sauvages avaient été poussés par les commandans des forts à aller contre les ordres des généraux, afin sans doute que de pareilles fautes rejaillissent sur les missionnaires et diminuassent la confiance que ces généraux paraissaient avoir en eux. Quand ils étaient parvenus à les écarter, rien ne s'opposait plus aux excès qui étaient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandans et les gardes-magasins étaient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant à leur disposition les effets du Roi ; les autres par la commodité qu'ils avaient également de faire des présens ; tous, par la facilité des femmes de ces pauvres nations dont l'usage, avant leur conversion, était de rechercher les hommes. Tout cela introduisait bientôt le libertinage dans une mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages et le mépris de la nation, par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les Français, quelques dispositions que les missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté. »

Après ce vigoureux réquisitoire, malheureusement trop fondé, contre l'immoralité ou plutôt l'amoralité de la plupart des garnisaires dans les postes du Canada, Lalande réfute par avance l'objection qui tout naturellement se présente à l'esprit :

« On pouvait craindre cependant, observe-t-il, qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet était persuadé que cela serait encore moins dangereux que de l'y maintenir, parce que, disait-il, les Anglais songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des sauvages que celui où il y aura garnison.

« 1° Ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec les sauvages; qu'il est difficile de les surprendre ; qu'un village ainsi rassemblé est un nid de guêpes, qui paraissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt de tous côtés

sur leurs agresseurs et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité.

« 2° Les Anglais n'auraient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Français. Ils se mettraient à dos toutes les nations et les irriteraient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avaient garde de l'entreprendre. »

Comme il est aisé de s'en convaincre par ces réflexions, évidemment inspirées des entretiens du missionnaire avec son futur biographe, la question qui divisait François Picquet et le capitaine de Lorimier était assez grave pour mériter d'être prise en considération par l'administration coloniale : l'abbé défendait non seulement sa propre autorité, mais aussi et surtout les intérêts les plus sacrés de ses ouailles.

Il y avait sans doute de la vertu au Canada, et plus qu'ailleurs peut-être, au moins dans la population des paroisses disséminées autour de Québec et de Montréal. Mais y en avait-il dans ces villes et dans les postes militaires, autant que certains historiographes tendraient à le faire croire? (1). On se représente assez bien les garnisaires de ce temps-là, qu'ils fussent Canadiens d'origine ou Français, comme des gens animés pour la plupart de sentiments religieux, mais dont la foi était plus démonstrative que profonde, bons buveurs, pillards à l'occasion, plus amoraux qu'immoraux sur d'autres chapitres, au demeurant « les meilleurs fils du monde ».

D'autre part, il est trop certain qu'on abusait de toutes façons des sauvages, même « domiciliés ». Depuis quelques années sous l'influence de l'état de guerre où l'on vivait perpétuellement et sous celle des pratiques regrettables, introduites dans l'administration par une certaine catégorie de fonctionnaires, on abandonnait insensiblement les traditions de justice, d'humanité, de désintéressement, de probité mises en honneur par les anciens colons de la Nouvelle-France. Ce

(1) Ceux, par exemple, qui suppriment dans les documents ce qui concerne les relations de Bigot avec « la sultane ». Mme Péan, ou de Lévis avec Mme Pénisseault.

qui était jadis une exception, tendait à devenir la règle. Traitants, coureurs de bois, agents des compagnies commerciales, gardes-magasins et commis du munitionnaire ne se faisaient aucun scrupule d'exploiter les indigènes quand l'occasion s'en offrait. Militaires et colons n'apportaient pas non plus toute la douceur et la discrétion désirables dans leurs rapports avec des hommes, intelligents pour la plupart, mais orgueilleux et susceptibles, attachés à leurs coutumes et fiers à l'excès de leur rudimentaire civilisation. C'était la pire des erreurs que de les traiter en véritables parias qu'on pouvait impunément tromper, voler, brutaliser.

Contre cette déplorable attitude, l'abbé Picquet ne laissa pas de protester énergiquement, au nom de l'hnmanité, de la religion et de la patrie. Il réclamait de tous ses compatriotes en rapport avec les Indiens de la bienveillance, de la réserve, de l'honnêteté, ces vertus essentielles à tout civilisé. Il y allait d'ailleurs de l'avenir même de la Nouvelle-France, car, autrement, les sauvages auraient vite fait d'abandonner nos postes pour rentrer dans leurs forêts ou se rallier à la cause de l'Angleterre. « Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, observe justement Lalande dans la page qui précède celle que l'on vient de lire, M. Picquet avertissait les chefs de la colonie des abus dont il était témoin. Il fit par exemple un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étaient venus s'établir au Long-Sault et à Carillon, qui trompaient les sauvages en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchaient de venir jusqu'à la mission, où on les aurait détrompés, instruits dans la religion et attirés à la France. »

On ne saurait donc se méprendre sur la nature et le véritable portée du différend qui séparait le commandant militaire du chef religieux de La Présentation. Il ne faudrait pas y voir un épisode très original de l'éternel conflit entre le spirituel et le temporel. L'abbé Picquet n'avait eu aucunement le dessein de fonder aux bords de l'Oswégatchie une communauté fermée, dont il se réserverait jalousement la direction. Il avait trop le sens des réalités pour permettre à son imagination de s'égarer dans on ne sait quel rêve théocratique.

Bref, — pour en venir aux expressions grandiloquentes —, le « despotisme ecclésiastique » n'était guère son fait (1).

En matière de colonisation, sa conception ne s'éloignait pas de celle d'un Champlain (2), très peu de celle, plus utopique, d'un Colbert. Celui-ci recommandait jadis à ses agents au Canada d'« appeler les habitants du pays en communauté de vie avec les Français », de les instruire « dans les maximes de notre religion et même dans nos mœurs », de façon à composer un même peuple et changer l'esprit de libertinage qu'ont tous les sauvages en celui d'humanité et de société que les hommes doivent avoir naturellement (3) ».

L'espoir était trop beau pour être réalisable. Il semble bien, du reste, que le missionnaire bressan n'ait point partagé cette généreuse illusion. Du moins il a estimé que sa noble tâche devait être tout ensemble de franciser (4) les Indiens et d'en faire un peuple vivant dans cet esprit du christianisme qui lui paraissait être le véritable esprit d'humanité.

En définitive, dans l'affaire de La Présentation, la question se présentait sous un aspect beaucoup moins ambitieux. Comme le remarquait Bougainville (5), elle se ramenait à ceci : faut-il entretenir des garnisons dans les missions in-

(1) Ceux qui, en semblable débat, prenaient parti contre les missionnaires leur jetaient cette accusation commode de « despotisme ecclésiastique ». On trouvera l'expression jusque sous la plume de Bougainville, il est vrai suivie de commentaires qui en atténuent singulièrement la portée (V. *Journal*, 18 octobre au 3 novembre).

(2) « Et c'est, comme ils ne sont point tant sauvages qu'avec le temps et la fréquentation d'un peuple civilité, ils ne puissent être rendus polis..., c'est une occasion pour accroître en nous le désir qu'avons, dès longtemps, d'envoyer des peuplades et colonies par delà, pour leur enseigner, avec la cognoissance de Dieu, la gloire et les triomphes de Votre Majesté, et faire en sorte qu'avec la langue française il conçoivent aussi un cœur et un courage français. » Champlain, *Voyages et descouvertures*, 1615-1618, édit. Laverdière (Québec, Desbarats, 1870), pp. III-IV.

(3) Cité par Lavisse, *Hist. de France*, t. VII, p. 257.

(4) Le mot est en usage depuis le XVIe siècle.

(5) A la date du 22 février, Bougainville, de retour à Montréal avec Montcalm, consignait cette note dans son *Journal :* « Les Sauvages de la Présentation redemandent l'abbé Picquet. Question à décider : faut-il mettre des garnisons françaises dans les missions sauvages, ou les laisser seuls (*sic*) à la conduite des missionnaires. »

diennes ou abandonner purement et simplement celles-ci à la direction du clergé ?

On comprend toutefois qu'un missionnaire, qui avait baptisé un peuple, voulût le maintenir, sous sa protection douce et ferme, loin du contact pernicieux des garnisaires. Car — il importe de le noter — il ne s'agissait pas plus d'empêcher les sauvages de s'aboucher avec les commerçants que de les détourner de contribuer par leurs partis de guerre à la défense de la colonie.

Montcalm l'avait bien vu qui écrivait dans son *Journal* : « Conseil [à Montréal] avec les Iroquois de La Présentation, qui redemandent l'abbé Picquet et se plaignent du sieur Lorimier. Les altercations entre ce missionnaire et ce commandant sont contraires au service du Roi. Cet établissement, très utile à la religion et à l'Etat, se détruit ; il falloit au contraire le rendre plus considérable. Ce qu'il y auroit de mieux à faire seroit de n'y entretenir ni commandant, ni garnison. Les Anglois y viendront-ils en force, la petite garnison n'y servira de rien, et les sauvages seront sûrs de se retirer ; n'y viendra-t-il qu'un parti anglois, les sauvages suffisent. Ce seroit l'avis de l'abbé Picquet qui a raison ; mais le marquis de Vaudreuil pense différemment... (1) »

Une telle appréciation, aussi autorisée que désintéressée, aurait pu incliner Vaudreuil à modifier sa propre manière de voir. Mais le gouverneur n'avait cure des opinions du général. Son étrange faiblesse à l'égard de certains chefs de poste ne laissait que trop prévoir l'accueil qu'il allait faire à la requête de l'abbé Picquet. Aussi bien, à quoi pensait celui-ci d'oser parler « des obstacles que les commandants et les gardes-magasins opposent habituellement au zèle des missionnaires » et d'attribuer le peu de progrès des Indiens dans la religion « à l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans les villages »? Certes, nous ne saurions oublier aujourd'hui que, seul des officiers qui passèrent à La Présentation, Lorimier fut inculpé dans le procès de 1763 en même temps que le garde-magasin

(1) P. 333. « Du 24 février 1758. »

Gamelin, et qu'ils n'en sortirent pas tout à fait à leur honneur (1). Mais Vaudreuil avait, lui, cette excuse d'estimer que ces deux officiers n'en faisaient ni plus ni moins que les trois quarts de leurs collègues, sous la plus admirable des administrations...

Quoi qu'il en soit, loin d'entrer dans les vues de François Picquet, le gouverneur soutint, avec son entêtement habituel, la nécessité de maintenir Lorimier et ses hommes aux bords de l'Oswégatchie. C'est alors que, de guerre lasse, le missionnaire prit le parti de laisser ses sauvages aux mains de MM. Delagarde et de Terlaye (2), Il se retira d'abord à Montréal, puis dans son ancienne mission du Lac des Deux-Montagnes, où il se confina sinon dans une inaction absolue, au moins dans une demi-solitude.

En vain, les Iroquois, navrés de son départ, envoyèrent-ils députations sur députations à Montréal pour qu'on changeât le commandant dont ils avaient à se plaindre et qu'on fît sortir « la Robe-Noire » de sa retraite. Vaudreuil ne voulut rien entendre : Lorimier était de plus en plus en faveur (3).

II. — *Victoire de Carillon* (8 *juillet* 1758).

L'exil volontaire de François Picquet se prolongea jusqu'au 18 mai. On trouve à cette date, dans une lettre du colonel de Bourlamaque au chevalier de Lévis, cette spirituelle boutade : « L'abbé Picquet, sorti du fond de sa retraite, a paru ce matin. C'est un seigneur de la cour, mécontent, qui a passé deux mois sur ses terres. Ainsi de Dumas aux Trois-Rivières (4). »

(1) Mais par la porte basse du « Soit plus ample informé » (Dussieux, p. 193).

(2) Si l'on en juge par les signatures qu'on relève sur le *Registre de La Présentation*, de Terlaye fut remplacé, au mois de mai, par l'abbé Mathavet venu du Lac.

(3) Une preuve, entre autres, de cette faveur est fournie par le *Registre de La Présentation*, qui mentionne, au 29 mars, le baptême d'un sauvage auquel Vaudreuil impose son prénom de Pierre : de Lorimier, parrain.

(4) *Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis* (*Collection Lévis*, t. V, pp. 254-255). Montréal, 18 mai 1758.

Si nous manquons de renseignements sur le séjour du missionnaire au Lac des Deux-Montagnes, nous pouvons du moins deviner la cause de son retour : l'ouverture prochaine de la campagne.

A ce moment, la détresse était grande à Montréal ; elle était à son comble à Québec (1). La famine augmentant de jour en jour, on ne donnait plus au peuple que deux onces (2) de pain pour sa nourriture quotidienne. Dès le début de mai, le blé manqua même complètement en plusieurs endroits. Dans les campagnes, beaucoup de pauvres gens vivaient d'avoine bouillie, d'herbages et de racines (3). Tout était d'une horrible cherté, car le gouvernement anglais, au courant des progrès de la famine, avait de nouveau prohibé sous des peines sévères toute exportation de denrées au Canada. Bref, sans la pêche et la chasse du printemps, en particulier celle des tourtes, beaucoup de personnes seraient mortes de faim.

Pendant ce temps, malgré la misère publique, les fêtes se succédaient chez l'intendant Bigot ; on jouait à sa table « un jeu à faire trembler les plus déterminés » (4).

En revanche, comme toujours en pareil cas, la charité privée fit des merveilles pour soulager tant de souffrances. On quêta dans les diverses églises ; partout les aumônes furent abondantes.

Mais ce n'était pas de l'argent qu'il aurait fallu, c'était du pain ! Depuis plusieurs semaines le Saint-Laurent était libre et on n'avait encore vu paraître sur le golfe aucun navire aux mâts fleurdelisés. Dans des circonstances aussi affreuses, la consternation et le désespoir gagnaient tous les cœurs. « La

(1) Dans son *Journal*, Bougainville signale des attroupements de femmes réclamant du pain à la porte du lieutenant de police, Daine (« Du 15 au 25 avril ».)

(2) 61 grammes 19.

(3) « La misère est si grande que quelques habitants sont réduits à vivre d'herbes ». (Bougainville, *Journal*, « du 21 au dernier mai »). V. aussi la lettre de Daine (citée dans Malartic, p. 170, n. 1) et celle de Doreil à Paulmy, 16 mai (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3498).

(4) Lettre de Doreil, Québec, 26 février 1758. — Le 15, Montcalm écrivait à sa femme : « Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable ! »

colonie est à deux doigts de sa perte », écrivait Moncalm dans son *Journal*, à la date du 15 mai. Malgré leur détresse, les habitants, ainsi que Lévis le constatait (1), conservaient toujours leur bonne volonté et les troupes se soumettaient de bonne grâce aux réductions de vivres jugées nécessaires. Il fallait du courage, en effet, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir qui s'annonçait menaçant. Irrités de se voir sans cesse repoussés des frontières canadiennes, par une poignée d'adversaires, les Anglo-Américains allaient tenter un nouvel et colossal effort.

En reprenant le pouvoir après trois mois de disgrâce, William Pitt était devenu le véritable souverain de l'Angleterre. Sans fortune et presque sans appui, il devait sa haute situation à son seul mérite. Ce grand homme avait des défauts ; il avait même le ridicule des petits esprits : la vanité. Il était comédien. Son infatuation le rendait insupportable même à ses collègues. On sait aujourd'hui qu'il n'était pas inaccessible à la corruption. Les scrupules ne le gênaient pas ; il pratiquait audacieusement la devise : la fin légitime les moyens. Mais la gloire de la vieille Angleterre était la passion qui remplissait son âme. Depuis qu'il était aux affaires, il poursuivait avec cette ardeur tranquille et cette audace persévérante qui furent la marque de son génie, la réalisation d'une de ses idées favorites : assurer à son pays la suprématie exclusive dans le Nouveau-Monde et dans les Indes orientales.

Au début de 1758, les circonstances servaient admirablement sa politique. En Europe, la France venait de subir le désastre de Rosbach (2), et Frédéric II avait complété son triomphe en battant, juste un mois plus tard, l'armée autrichienne à Lissa-Leuthen. Au Canada, Pitt comptait des alliés puissants : d'abord l'infériorité numérique de nos soldats ; puis la division entre les officiers des milices et leurs collègues français, entre Vaudreuil et Montcalm ; enfin la concussion et la famine. Sur les mers, le pavillon britannique ne craignait plus de rival. Pour exécuter ses grands desseins dans le monde,

(1) *Au marquis de Paulmy*, 6 mai 1758, p. 183.
(2) 5 novembre 1757.

le ministre avait, d'autre part, sous la main les hommes qu'il rêvait : les Ferdinand de Brunswick, les Clive, les Wolfe.

Ce fut en Amérique qu'il décida de porter les premiers coups. Il y expédia des secours considérables, d'admirables soldats, des montagnards écossais, rebelles au-dedans, mais fidèles au-dehors. Avec les vingt régiments enveloppés dans la capitulation de Closter-Seven, c'était une armée de quarante mille hommes (1).

Pitt ne la trouve pas encore suffisante. Il veut que les colonies américaines prennent part à l'expédition, qui est pour lui l'œuvre nationale par excellence. Il les excite par tous les moyens. Aux puritains fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, il montre le Canada féodal et papiste. C'est une croisade qu'il prêche. Il envoie des ministres prédire dans les camps « le renouvellement des jours où Moïse, la verge de Dieu à la main, envoyait Josué contre Amalec (2) ». Aux comtés, moins effervescents, il parle de patriotisme. Loin d'humilier les colons, comme avaient fait ses prédécesseurs, il les flatte par les avantages qu'il accorde aux officiers de milice, assimilés à leurs collègues anglais jusqu'au grade de colonel; il les gagne en refusant de créer des impôts nouveaux en ne leur demandant que des avances pour lever, payer et habiller les recrues (3), enfin en leur donnant toutes les garanties possibles de recouvrement. En peu de temps vingt mille miliciens sont sous les armes. Des troupes aussi nombreuses semblaient assurer la victoire à la Grande-Bretagne. Lord Chesterfield pouvait écrire à son fils : « Il est très certain que nous sommes assez forts en Amérique pour manger les Français tout vifs

(1) Lettre de Wolfe, du 27 juillet 1758.

(2) Bancroft, *Histoire des Etats-Unis*, t. VI, p. 156.

(3) « An act for raising, paying and cloathing two thousand six Handrid and Eighty effective men, officers included, for forming an Army of Twenty Thousand men, with the forces of neighbouring to invade the french possessions in Canada, in conjunction with a body of his Majesty's Regular troops, other purposes therein mentionned. — New-York. Printed by J. Parker, at the new printing office in Beaver street, publish'd the 24 ly of March 1758. » V. Bougainville, *Journal*, 6 juillet 1758.

au Canada, à Québec et à Louisbourg, si nous savons faire usage de nos forces avec habileté et vigueur (1). »

Le plan d'opération fut réglé d'après les conseils de Benjamin Franklin, délégué de la Pensylvanie à Londres, l'homme le mieux entendu dans les questions américaines et en même temps l'adversaire le plus acharné de notre Canada. Trois attaques simultanées devaient être dirigées contre Carillon, Louisbourg et le fort Duquesne, sur le centre et les extrémités, si l'on peut dire, de nos possessions. Avec une flotte de 24 vaisseaux, portant un corps de débarquement de 16.000 hommes muni d'une puissante artillerie, l'amiral Boscawen, assisté du général Amherst, avait mission de réduire le Dunkerque de la Nouvelle-France, sa « porte cochère » sur l'océan (2) et, par le fait sur le vieux Monde. D'autre part, une armée d'environ dix mille hommes de la Nouvelle-Angleterre, du New-York et du New-Jersey et six mille réguliers, se réunirait autour des ruines du fort George pour marcher de là sur Montréal, avec Carillon pour objectif immédiat. Ces forces seraient commandées par Abercromby, le successeur de Loudon (3). Enfin, le jeune brigadier John Forbes, à la tête de 5.000 Virginiens et d'un peu plus de 2.000 hommes de troupes réglées devait opérer dans la vallée de la Belle-Rivière contre le fort Duquesne (4).

Aux trois armées que nos adversaires mettaient en ligne, nous ne pouvions opposer, outre les six mille hommes de la garnison de Louisbourg, que huit bataillons faisant 3800 combattants, quarante compagnies franches de la marine, repré-

(1) 8 février 1758. (Cité par Dussieux, p. 148.)

(2) L'expression est de Desandrouins.

(3) Pitt rappela Loudon, qu'il cingla de son mépris à la Chambre des Communes : « Il n'a rien fait, s'écria-t-il, rien essayé ; nous avons perdu tout empire sur les lacs ; nous n'y avons plus un seul bateau ; toutes les portes sont ouvertes à la France ! » Il avait proposé à sa place lord Howe, jeune officier, aussi brave qu'expérimenté. D'invincibles influences le forcèrent à laisser le commandement en chef au vieil Abercromby, le premier en grade après Loudon.

(4) Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. II, pp. 56, 88, 132. — Pendant ce temps, les escadres d'Osborn et de Hawke croiseraient devant La Rochelle et dans le détroit de Gibraltar pour intercepter nos convois.

sentant un peu plus de 2.000 fusils, trois ou quatre milliers de miliciens et quelques centaines de Sauvages, soit en chiffres ronds une dizaine de mille hommes.

Les contingents indigènes risquaient de faire défaut à l'instant critique. Nous avions au reste plus d'une raison de ne point trop compter sur leur concours. Les événements de la dernière campagne, la situation précaire de la colonie, les ravages causés par la petite vérole, et surtout la pression exercée par les agents britanniques, mieux pourvus de présents de traite que les nôtres, ne laissaient pas d'ébranler la fidélité de nos anciens alliés. Déjà certains symptômes de désaffection se manifestaient çà et là qui n'étaient pas sans inspirer des inquiétudes aux hommes clairvoyants, tels que l'abbé Picquet.

Toutefois, durant la saison froide, les partis indiens avaient, comme d'habitude, rayonné autour de nos postes (1), autour de La Présentation en particulier. « Nous entretenons continuellement de petits partis aux nouvelles », note Bougainville vers la fin de février ; « c'est tout ce que notre misère nous permet » (2).

A cette époque, tandis qu'un détachement aux ordres du lieutenant de Langy-Montégron, des troupes de la colonie, faisait le coup de feu aux environs de Lydius (3), un autre, composé uniquement d'Iroquois de La Présentation, opérait vers Corlar, brûlant les wigwams voisins de cette place (4).

Les « relais » d'Indiens se succédèrent dès lors sans interruption. « Un parti de sauvages de la Présentation, — lit-on dans le *Journal* de Bougainville, — a fait coup entre les forts de Kouari (5) et de Corlar. Il a été relevé par un autre du même

(1) Malartic, p. 158.

(2) *A Mme Hérault*, Québec, 20 février 1758.

(3) *Journal* de Malartic, p. 164. et lettre de Bougainville à Mme Hérault, du 21 avril 1758.

(4) *Montcalm à M. de Moras*, Québec, 19 février 1758. (Dussieux, p. 252). Bougainville (lettre précitée et *Relation annexe à la lettre de Montcalm à J.-P. de Bougainville*, 1er novembre 1757) signale les courses d'Abénaquis vers « Massachuset » et Boston, du côté de Corlar et « dans la communication du fort Edouard à Orange ».

(5) Ce fort, situé à « trois quarts de lieue » de German Flatts, dans la vallée du Mohawk, avait une garnison de 300 hommes (*Montcalm à M. de Moras*, 19 février).

village, qui est maintenant en course. Un troisième part ces jours-ci pour aller du même côté... Nouvelles de la Présentation qui apprennent le retour d'un parti de sauvages avec trois chevelures, et le départ d'un autre de quatre-vingts guerriers, avec les sieurs de Lorimier fils et Sacépée » (1).

Cette dernière expédition, comme la plupart de celles qui s'organisaient au bord de l'Oswégatchie, avait pour objectif la vallée du Mohawk (2). Mais l'ardeur belliqueuse de nos « domiciliés » était si grande, qu'ils voulaient « aller frapper sur la nation du Chien ». Une fois de plus, le gouverneur les détourna de ce projet, « afin de ne point distraire leur hache de dessus l'Anglois » (3).

Du côté du lac Saint-Sacrement l'activité de nos partisans indigènes n'était pas moindre. Le 13 mars, Langy avait eu une escarmouche sérieuse avec les rôdeurs de bois de Rogers (4). Un peu plus tard, des Outaouais, des Abénaquis et surtout le fameux Kissensick, chef des Nipissings du lac des Deux-Montagnes, se distinguaient dans la même région (5).

Au reste, les Peaux-Rouges alliés aux Anglais étaient aussi

(1) *Journal*, « du 7 février au 4 avril », « du 15 au 25 avril ». — Lorimier fils et Sacépée étaient enseignes dans les troupes de la colonie.

(2) On fit 46 chevelures et on ramena, le 15 mai, à Montréal trois prisonniers. On sut par eux que l'ennemi construisait une redoute — le fortin de Téoga ou Thioga — non loin du village ruiné des Palatins (*Journal* de Bougainville, le 9 mai; Malartic, p. 170.)

(3) *Journal* de Bougainville, « du 1er au 12 mai ».

(4) *Journal* de Lévis, p. 127; Malartic, page 165. L'ennemi perdit plus de 150 hommes, y compris les 7 prisonniers que les Indiens du Sault capturèrent sur le lit glacé de la rivière de Bernetz, affluent de gauche de la rivière de la Chute.

(5) Kissensick était parti le 15 mai avec 25 Nipissings. Son père, guerrier célèbre, avait été présenté à Louis XIV qui lui avait fait don d'un hausse-col avec inscription. Le vieillard étant mort dans l'automne de 1757, le fils ne voulut point porter son insigne avant de l'avoir mérité par de nouveaux exploits et, comme dans les idées indiennes le temps du deuil était fatal, il se fit relever de son deuil par le gouverneur. Gratifié d'un équipement de guerre, il s'en fut arroser de sang ennemi les cendres de son père. Le 4 juin, il revenait à Montréal après avoir battu un parti anglais vers la rivière au Chicot (affluent de la Baie des deux Rochers) et fait 9 prisonniers dont 7 sauvages (Malartic, p. 174; *Journal* de Bougainville, 2 juin).

entreprenants que les nôtres. Loups (1), Moraigans (2), Agniés surtout enlevaient nos soldats jusque sous les murs de Saint-Frédéric et de Carillon (3). Vers la Belle-Rivière, les Chéraquis, les Katabas, les Tchactas même ne se montraient pas moins audacieux (4).

L'attitude de ces peuplades était d'autant plus inquiétante qu'un dangereux état d'esprit apparaissait même chez certaines nations des Pays d'En-Haut, sur la fidelité desquelles nous comptions plus particulièrement. A vrai dire, les Anglais mettaient tout en œuvre pour nous aliéner les Indiens. Dès le mois de janvier, de Ligneris, successeur de Dumas au fort Duquesne, signalait leurs manœuvres. « Le gouverneur de la Virginie, que les sauvages nomment le *Grand Sabre*, — rapporte Bougainville, — cherche à négocier avec les Loups, Chaouanons et Têtes-Plates (5) pour les engager à la neutralite. Il n'y auroit qu'une grande quantité de marchandises à fort Duquesne pour parer le coup » (6).

Les sauvages « se rebutaient d'aller en guerre », pour cette raison surtout qu'ils n'étaient plus payés de leurs services par des présents.

(1) « Les Loups, attachés aux Anglois, ont fait demander aux nôtres la neutralité. Les nôtres ont répondu qu'ils nous étoient dévoués et le seroient toujours. » (Bougainville, *Journal* « 18 et 19 juin ».)

(2) Indiens abatardis, de la grande famille des Cinq-Nations. D'après W. Kingsford (*Op. cit.*, t. IV, p. 406), le nom de Moraigans serait une énigme et l'on n'en connaîtrait que trois mentions dans les textes. On doit en ajouter quelques autres tirées de Bougainville (*A M*[me] *Hérault*, 21 avril 1758) et de Malartic (pp. 157 et 191).

(3) Malartic, p. 170 et 173.

(4) Les Katabas habitaient la vallée moyenne de l'Ohio ; les Tchactas étaient établis entre le Mississipi et la rivière Tombigbee. — A propos des Cheraquis, Bougainville écrit (*Journal*, « du 10 au 20 mai ») « Les Anglois ont bâti un fort nommé Loudon, sur la rivière des Chéroquis, lesquels ont frappé sur nous. Il y a quelques années que cette nation nous fit proposer d'entrer dans notre alliance et de bâtir des cabanes sur nos terres ; on a négligé ces ouvertures et les Anglois en ont profité. »

(5) Les Français désignaient souvent ainsi les Chactas qui avaient la coutume de déformer la tête de tous leurs enfants mâles en la comprimant entre deux planchettes, placées l'une sur le front, l'autre sur l'occiput.

(6) *Journal*, 7 février 1758 ; Malartic, p. 163.

Les Anglais connaissaient la force de cet argument. Dans la grande assemblée réunie à Philadelphie dans le courant de mars, le gouverneur de Pensylvanie eut soin de « peindre aux nations l'impuissance où nous étions de leur donner ni vivres ni marchandises, n'ayant pas nous-mêmes de quoi subsister. » Il fit mieux : il offrit aux Peaux-Rouges de combler tous leurs désirs, accompagnant ses paroles « de présents considérables en eau-de-vie, équipements, munitions de toûte espèce. » Au nom de son souverain, il distribua force calumets, médailles et hausse-cols en argent (1).

On apprenait bientôt à Montréal que Will Johnson avait à son tour tenu conseil avec les ambassadeurs des Cinq-Nations. Les Anglais, avait-il déclaré, se soucient peu de la destruction des Palatins, de mauvais sujets. Ils avaient, d'ailleurs, trouvé le moyen de réduire le Canada, en empêchant secours et vivres d'y parvenir. Quant aux Français, ils mouraient de faim parce qu'on leur avait pris, l'automne precédent, beaucoup de navires sur le « Grand Lac » (2). Il y avait par malheur dans ces fanfaronnades autre chose que pure vantardise.

Dans le Grand Ouest, la situation apparaissait sous un aspect encore plus alarmant. Un peu partout on signalait de la fermentation parmi les sauvages : Miamis, Ioouas, Folles-Avoines. Ces derniers avaient tenu trois jours le fort de la Baie assiégé, tué onze personnes, pillé les magasins (3). Les

(1) Un chef iroquois vint jeter aux pieds du commandant de Niagara les ornements de « son f ère de Corlar ». On y voyait représentés un Indien avec sa squaw entretenant le feu pacifique. Le groupe principal, d'un symbolisme assez clair, était formé d'un Anglais et d'un sauvage, « assis à l'ombre du grand arbre de la paix, sur la natte de l'union, allumant leurs calumets au feu sacré du conseil qu'un beau soleil vient de faire éclore. » (*Bougainville à Mme Hérault*, Montréal, 21 avril 1758). Malartic assure que le chef s'en alla avec un parti manger la viande fraîche d'un convoi de bœufs envoyés par l'Anglais aux Loups de Thioga (P. 167).

(2) Malartic, p. 168. A l'issue du conseil, Johnson manifesta son intention de visiter tous les villages pour y faire des présents. Mais il fut détourné de ce dessein par deux Onnontagués, qui lui persuadèrent qu'Ononthio venait avec ses guerriers.

(3) Ils voulaient assassiner le commandant Couterot, passé maître dans la pratique du « vol au certificat ». Le poste de la baie des Puants appartenait à M. de Rigaud, à qui, bien que ce ne fût même pas un « entrepôt », il rapportait pourtant de jolis revenus (v. Gabriel, p. 127.).

causes de cette agitation n'étaient pas difficiles à pénétrer. Les Indiens accusaient les Français de les avoir récompensés de leur dévouement pendant la campagne de l'année précédente, en leur « jetant une mauvaise médecine », la petite vérole, qui avait fait d'affreux ravages dans leurs wigwams. Naturellement soupçonneux, ils s'imaginaient que nous ne les avions attirés que pour les faire périr de maladie. Des émissaires anglais les entretenaient d'ailleurs dans cette persuasion (1).

Mais il y avait d'autres raisons plus plausibles du mécontentement des Peaux-Rouges et l'abbé Picquet les avait signalées depuis longtemps. Elles frappaient maintenant tous les esprits non prévenus. C'était d'abord l'avidité des commandants des postes qui joignaient la dureté à « l'ignorance de la manière sauvage » ; c'était ensuite la mauvaise foi des traitants, de tous ces « négociants que la faveur et l'intrigue faisaient charger de la partie la plus intéressante de la colonie » (2). Desandrouins le dit nettement dans ses *Mémoires :* « On ne sauroit trop se plaindre que certains postes se trouvent gouvernés par des gens plus occupés de leurs intérêts que du bien du service, et que d'autres, très agréables aux nations sauvages, aient été rappelés et remplacés par des ineptes et des avares, ivrognes comme Ligneris, durs et hautains comme Vassan... » (3)

(1) « Il est mort à Michillimakmac beaucoup de Sauvages de la petite vérole. Les Anglois font ce qu'ils peuvent pour leur persuader que nous la leur avons donnée pour les détruire. » (Malartic, p. 171.)

(2) Bougainville, *Journal,* « du 10 au 20 mai ». Il ajoute cette réflexion découragée : « A ces maux, qui en annoncent de plus grands, il faut un remède prompt, facile encore à appliquer, mais qu'on ne fera pas ou qu'on fera trop tard. » Desandrouins n'est pas moins pessimiste. Après avoir signalé le massacre d'une douzaine de voyageurs sur la rivière des Ouisconsins par des Poutéouatamis, il continue : « On ne sauroit trop se plaindre que certains postes se trouvent gouvernés par des gens plus occupés de leurs intérêts que du bien du service [Couterot à la Baie, Le Verrier, beau-fils de Vaudreuil, à Michillimakinac], et que d'autres, très agréables aux nations sauvages [Pouchot, Dumas], aient été rappelés et remplacés par des ineptes et des avares, ivrognes comme Ligneris, durs et hautains comme Vassan » (Gabriel, p. 136).

(3) « Pourquoi avoir mis pour commandant au fort Duquesne un

On sait quelle importance François Picquet attachait à l'attitude politique des Indiens. A ses yeux, les peuplades du Sud constituaient le plus solide rempart de la Belle-Rivière. Qu'elles vinssent à accorder cette neutralité fallacieuse à laquelle nos rivaux habilement bornaient leurs prétentions, et la vallée de l'Ohio était perdue pour la France (1).

Le danger était d'autant plus réel que les Iroquois, fidèles à leur ancienne ligne de conduite, s'étudiaient plus que jamais à gagner du temps, dans l'attente d'une solution qu'ils pressentaient prochaine. Ils répugnaient du reste à se combattre les uns les autres, et, loin de briser les liens qui les unissaient tous au sein de la confédération, ils entretenaient entre eux une correspondance assidue (2).

A l'instigation des Anglais, les Cinq-Nations en vinrent à se plaindre de ce que nous paraissions « prendre des mesures pour les détruire, en présentant la hache contre eux aux nations d'en-haut » (3). Il n'y avait pas lieu pour cela de renoncer à leur alliance. « C'est un grand malheur, écrivait Desandrouins, que nous soyions hors d'état de leur envoyer un détachement un peu considérable : il est vraisemblable qu'ils se joindroient à nous pour tomber sur les Anglois, surtout si on les animoit par des présens et des colliers... »

Ce détachement que l'ingénieur désirait voir partir pour le

homme sujet à boire et sous lui des ivrognes imbéciles? Pourquoi, par un ricochet d'intrigues de ruelles, a-t-on relevé M. Pouchot [à Niagara] par un homme dont la morgue espagnole ne sympathise pas avec le caractère [des Indiens]...? » (Bougainville, *Journal*, « du 4 au 15 avril ».)

(1) Bougainville (*Journal*, « du 16 au 15 avril ») note le « refroidissement » des sauvages à notre égard. Il en voit la preuve dans ce fait que de tout l'hiver il n'était venu au fort Duquesne qu'un seul parti, alors que l'année d'avant il en arrivait toutes les semaines. « Les Anglois, dit-il, réussiront peut-être à détacher de notre alliance les sauvages, et alors la Belle-Rivière est perdue. Pourquoi souffre-t-on que tant de dépenses que le Roy fait pour eux soient inutiles? Que, de tout ce qu'il envoie, les deux tiers soient volés et le troisième vendu par les commis au lieu d'être donné? »

(2) « Les Agnès ont envoyé leurs réponses aux colliers que les Iroquois leur ont donnés, leur promettant d'observer une exacte neutralité et les invitant à venir au grand conseil qu'ils doivent tenir à la Grande-Cabane ». (Malartic, p. 168).

(3) Gabriel, p. 136.

pays des Iroquois, le marquis de Vaudreuil se préoccupait précisément de le constituer.

Le gouverneur avait eu le temps de regretter le départ de l'abbé Picquet de La Présentation où sa présence eût été plus utile que jamais. Préoccupé des nouvelles dispositions manifestées par les Cantons, il leur avait envoyé, dès le 24 avril, l'habile et vaillant Chabert de Joncaire (1). Les rapports de son ambassadeur officieux le déterminèrent à tenter une aventure à laquelle il songeait depuis longtemps.

Dans un conseil tenu à Montréal, le 16 mai, quelques députés iroquois avaient demandé un secours puissant et qui leur permît de se déclarer ouvertement pour la France (2). Bien qu'on ne pût se fier à leurs démonstrations de sympathie, Vaudreuil fit néanmoins prévenir les Cinq-Nations qu'il allait envoyer dans leurs cabanes un grand chef qui parlerait affaires sur la natte (3).

Le 20, c'est-à-dire deux jours après le retour de François Picquet à Montréal, des Indiens de La Présentation se rendaient chez le gouverneur en compagnie de guerriers des Cinq-Cantons. Ils l'assurèrent que la moitié de leurs frères iroquois étaient favorables à l'Anglais, mais qu'il serait facile de les ramener à la France, en leur fournissant des vivres et des marchandises. Ils confirmèrent aussi la nouvelle que l'ennemi avait l'intention de reconstruire les forts de Bull et de Théoga dans les vallées du Mohawk et de la rivière Oswégo (4).

C'est à la suite de cette démarche que l'expédition, dite de Corlar, fut décidée de manière définitive. Si l'abbé Picquet assista, comme on peut croire, à l'assemblée, il est certain qu'il

(1) Malartic, p. 168.

(2) *Journal* de Bougainville, « le 16 mai ». L'auteur ajoute : « A tout cela que pouvons-nous répondre et faire, mourant de faim, l'expression est exacte. »

(3) *Mémoires sur les affaires du Canada*, pp. 106 et 111. « Le Marquis de Vaudreuil étoit incontestablement bien assuré de l'envie qu'avoient les cinq nations de prendre la hache contre l'Anglois. Il est vrai qu'il y en avoit au camp anglois, devant Carillon, 2 ou 300 avec le colonel, Johnson ; mais ce n'étoit que des curieux de camp » (Bougainville, *Journal*, 10 juillet 1758).

(4) Malartic, p. 172.

ne fut pour rien dans la résolution de Vaudreuil. Tout naturellement l'idée devait venir au marquis de se servir de lui pour les délicates négociations qu'il avait en vue, car nul n'était plus à même que « l'apôtre des Iroquois » de mener à bien une telle affaire. Mais s'il avait songé à lui confier un rôle dans l'expédition qu'il méditait, le gouverneur ne s'ouvrit pourtant pas à lui de ses projets, au moins dans le début.

Quoi qu'il en soit, dès les premiers jours de juin, la décision du marquis était prise : le 4, invitant des Algonquins et des Nipissings à s'en aller « faire coup » vers Carillon, il leur donnait rendez-vous à Montréal dans vingt-cinq jours, car il aurait alors besoin d'eux « pour une expédition importante » (1).

Le projet de Vaudreuil se rapportait au plan de campagne dressé pour la belle saison. Le gouverneur avait arrêté de faire deux parts des forces de la colonie : l'une sous les ordres de Montcalm, l'autre sous le commandement de Lévis. Celui-là défendrait la frontière du lac Saint-Sacrement avec les bataillons de France, diminués de 400 hommes d'élite, mais renforcés de 600 soldats de marine, de 5 à 600 miliciens et d'un nombre indéterminé de Peaux-Rouges. Avec le reste des troupes, le chevalier aurait à remplir une mission fort délicate dont le triple objectif était d'empêcher les Anglais de relever Oswégo de ses ruines et de reprendre pied sur les rives du lac Ontario ; d'entraîner, si possible, les Cinq-Nations dans notre alliance ; enfin, de faire, par la vallée du Mohawk, une diversion jusqu'à Corlar. En menaçant le flanc de l'armée d'Abercromby, campée à Fort-Edouard, on obligeait l'ennemi à ramener une partie de ses forces de ce côté et à dégager d'autant la frontière des Grands Lacs.

Vaudreuil avait tout décidé sans consulter Montcalm, sous prétexte de tenir secrets ses préparatifs. Malheureusement, tout le monde en était instruit, à commencer par les Anglais (2).

(1) Malartic, p. 174.

(2) Vers le 19 juin, Abercromby soutenait à un parlementaire, envoyé de Carillon, que Moncalm était encore à Montréal et que Lévis devait être « en marche avec un gros détachement pour une expédition secrète contre Corlar. « Je le sais à n'en pas douter », ajoutait-il. (Bougainville, *Journal*, 10 juillet 1758.)

Bien mieux, les émissaires indiens, que le gouverneur avait envoyés aux Cinq-Nations pour enlever leur adhésion, lui témoignèrent en plein conseil leur mécontentement du rôle ridicule qu'il venait de leur faire jouer. Voici comment Bougainville rapporte l'incident : « Pierre (1) et un autre Iroquois de La Présentation, chargés par le marquis de négocier secrètement avec les Cinq-Nations pour l'expédition secrète, avoient si fidèlement caché leur négociation qu'ils en avoient fait mystère à l'abbé Picquet, leur père de la prière. De retour du grand village des Cinq-Nations, Pierre a dit en plein conseil au marquis de Vaudreuil : « Ononthio, tu nous a chargés secrètement de négocier, dans le plus grand secret, avec les Cinq-Nations. Les entrailles de la terre ne sont pas plus fermées que notre bouche ne l'a été dans cette occasion. Nous arrivons au grand village. Nous portons secrètement ta parole aux chefs du conseil. Pour qui nous aura-t-on pris dans ces cabanes? Pour qui nous as-tu pris toi-même? Les jeunes gens, les enfants qui jouent à la crosse (2), les Anglois même savoient que tu voulais faire une expédition secrète de ce côté. Mon Père, ton secret a été mal gardé par d'autres que par nous ! » (3).

Vaudreuil n'avait donc aucune raison de garder plus longtemps par devers lui et ses conseillers ordinaires, les Péan, les Lotbinière et les Le Mercier, sa détermination de « rassembler à Carillon une armée d'environ 5.000 hommes et de dé-

(1) Celui-là même que l'abbé Picquet avait emmené à Paris. V. ci-dessus, p. 305.

(2) Les enfants n'étaient pas seuls à se livrer à ce jeu qui est demeuré l'amusement favori des Indiens dans l'ouest des Etats-Unis et du Dominion. Voici, d'après Bougainville (*Journal*, 26 juillet 1758) comment leurs pères le pratiquaient : Aux extrémités du terrain choisi par les chefs, on plantait deux grands poteaux servant de « but » à l'un ou à l'autre des groupes rivaux. Chaque joueur s'armait d'un bâton recourbé en forme de crosse. Au centre était placée une balle que les deux partis se disputaient et cherchaient à lancer sur le poteau du camp de leurs adversaires, tout en empêchant ceux-ci de s'approcher du leur. Les Peaux-Rouges pratiquaient ce sport avec toute l'ardeur de leur violente nature, autrement dit avec une fureur voisine de la rage.

(3) *Journal*, 10 juillet.

tacher MM. le chevalier de Lévis et de Rigaud, avec un corps de 1600 hommes et les sauvages pour exécuter une commission particulière. »

A vrai dire, ce plan était assez militaire. Outre qu'il répondait aux vœux exprimés par la plupart de nos officiers et par les hommes les mieux au courant des intérêts de la colonie, tels que François Picquet, il avait l'avantage de parer à un double danger : les Anglais se disposaient, en effet, à marcher sur Carillon et, en même temps, à enlever nos postes de la région des Lacs en faisant converger vers l'Ontario deux armées, l'une venant de la Belle-Rivière et l'autre du Mohawk et de l'Oswégo. Son principal défaut était d'être inopportun.

Le projet conçu par le gouverneur eût été pratique, si l'arrivée des vaisseaux de France avait permis de le mettre à exécution dès le début du mois de mai (1). En réalité, Lévis ne devait être en mesure de commencer son mouvement que dans les premiers jours de juillet. En outre, si une diversion pouvait avoir d'heureux effets en obligeant l'ennemi à y faire face avec une partie de ses forces, elle avait le grave inconvénient d'affaiblir l'armée déjà si réduite, destinée à couvrir Carillon, en absorbant plus d'un tiers des meilleures troupes de la colonie.

Toute la question était de savoir si les Anglais porteraient leur principal effort sur la frontière du lac Saint-Sacrement. Vaudreuil se persuadait bénévolement qu'ils n'avaient, bien mieux, qu'ils ne pouvaient avoir aucun projet offensif de ce côté. Montcalm au contraire, en véritable homme de guerre, capable non seulement de discerner l'humeur de l'adversaire, mais d'en pénétrer par avance les intentions, devinait qu'Abercromby, reprenant à son compte le plan de campagne de Webb, tenterait de forcer le passage au sud du lac Champlain.

Dès le premier jour, le général avait démêlé les arrière-pen-

(1) C'est seulement le 19 mai, au soir, que huit transports et une prise anglaise, escortés par *la Sirène*, entrèrent dans la rade de Québec. Quelques jours après, arrivaient quatre autres navires. Les vivres apportés représentaient la nourriture de 12.000 hommes pendant 105 jours.

sées du gouverneur. Le 30 mai, il écrivait à Bourlamaque : ... « Que veut-on? Faciliter une expédition à la canadienne, *inter nos* sans doute pour frère Rigaud, peut-être pour Saint-Luc, roi des sauvages (1). Le public veut M. le chevalier de Lévis et moi, je crois qu'il n'y aura pas de Français ou peu » (2)

En fait, après son demi-échec de l'année précédente, Vaudreuil n'osa point confier le commandement suprême de l'expédition à son frère (3). Il le remit à l'officier de talent que l'opinion populaire désignait. Il composa d'ailleurs avec sollicitude la petite armée qu'il voulait placer sous ses ordres, à savoir six piquets d'élite tirés des bataillons français, les meilleures compagnies de marine, des miliciens de Montréal, supérieurs au moins pour l'entraînement à ceux de Québec, enfin la presque totalité des Indiens (4).

Montcalm n'avait pas été avisé officiellement : il ne connut les desseins du gouverneur que par la voix publique. Ce manque d'égards le blessa profondément. L'une des premières lettres adressées par lui au lieutenant-général de Crémilles, que Belle-Isle s'é-

(1) Capitaine dans le régiment de marine. Parkman (*Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 121) le confond avec son parent, l'officier partisan de la Corne Saint-Luc.

(2) *Collection Lévis, Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 261.

(3) « Cet homme court de lumières et toujours mené par le premier venu. » (*Montcalm à Moras*, Montréal, 11 juillet 1757. *Arch. du min. des colonies*, série C_{11}, vol 102.)

(4) « Le détachement de M. de Lévis doit être de 400 hommes des troupes de terre (savoir un piquet de 64 hommes par bataillon, les deux de Berry fournissant comme un de 400), de celles de la marine et de 800 Canadiens. Ce corps doit se porter par la rivière de Chouagen sur celle de Corlar ou des Mohaks. Son objet est de déterminer les cinq nations à prendre unanimement la hache contre l'Anglois et de marcher ensuite de concert pour ravager les bords de la rivière de Corlar et prendre quelques-uns des forts qui sont dans cette partie, si le cas y échoit. Voilà ce que M. de Vaudreuil croit devoir arriver, parce qu'il ne doute de rien, et ce qui n'arrivera point, mais qu'on dira qui est arrivé. Au reste, cette opération est la favorite. C'est celle des Canadiens ; c'est celle qui aura l'élite des sauvages. La partie de Carillon, quoique réellement menacée, abandonnée aux troupes de terre et à leur général, deviendra ce qu'elle pourra. On les laisseroit volontiers manquer de tout ; on leur souhaiteroit même un revers, s'il ne devoit pas avoir pour cette colonie de suites trop fâcheuses. » (Bougainville, *Journal* « du 8 au 15 juin »).

tait adjoint au ministère de la Guerre, renferme ces deux souhaits : « Ce que j'ai le plus à cœur, c'est que l'on accorde les grâces que je propose aux troupes qui servent sous mes ordres... Je serais fort aise de mon retour : c'est la plus grande grâce que l'on peut m'accorder et la seule que j'ambitionne. » (1)

Mais, en attendant de rencontrer une occasion plus favorable de poser au ministre lui-même la question de son rappel, l'héroïque soldat avait une idée trop haute de ses devoirs pour ne point se consacrer sans réserve au salut de la Nouvelle-France. Dans la même lettre à M. de Crémilles, on peut lire ces mots tristement prophétiques : « Nous combattrons, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » Il donna donc tous ses soins à la mobilisation de la petite armée qui allait s'immortaliser sur le plateau de Carillon.

C'était là, en effet, sans parler de Louisbourg, dont la défense paraissait assurée par sa garnison particulière, que l'ennemi devait faire porter son effort. On recueillit bientôt les renseignements précis sur la concentration des troupes anglo-américaines autour de Lydius (2).

Ces informations n'eurent pas le don d'émouvoir le marquis de Vaudreuil, tout entier aux préparatifs de l'expédition de Corlar (3). On trouverait une nouvelle preuve de son étrange aveuglement sur les desseins de nos adversaires dans les « instructions obscures et captieuses » (4) qu'il remit à

(1) *Montcalm à Crémilles*, Montréal, 16 juin 1758. (*Arch. du min. de la Guerre ; dépôt de la Guerre*, vol. 3489.)

(2) D'après les dépositions des prisonniers capturés le 17 juin par le capitaine Wolf au bord de la rivière de la Chute, Abercromby se trouvait à Fort-Edouard « avec trois régiments, ceux d'Abercromby, Murray, lord Howe, les montagnards Ecossois, 5 compagnies de rôdeurs de bois. Le régiment de Blackney y arrivoit. On y attendoit celui de Webb et Royal-Americain ; de plus, 12.000 hommes de milice. Et on alloit former un camp retranché au fort Georges... » (*Journal* de Montcalm, p. 373 et Malartic, p. 176.) Ces nouvelles parvinrent à Montréal le 19 juin.

(3) *Malartic*, p. 179.

(4) L'expression est de Bougainville (*Journal*, 23 juin). Sur cet incident suggestif, voir, en outre du livre précité de M. de Kérallain (p. 103), le *Montcalm au combat de Carillon* (Paris, Chapelot, 1909), de M. le capitaine Maurice Sautai. La question s'y trouve exposée avec une lucidité et une précision qui contrastent avec le soin que Casgrain a pris de brouiller les dates et les faits, pour donner à Vaudreuil un rôle tout autre que le sien. (*Op. cit.*, t. I, p. 378.)

Montcalm à la dernière heure, la veille de son départ (1).

A la lecture de ce document, le général ne put contenir son indignation. Séance tenante, il écrivit à Vaudreuil d'en modifier la teneur. Dans le mémoire qui accompagnait sa lettre (2), il commençait par réfuter avec vigueur le préambule frauduleux où le marquis assurait l'avoir consulté, alors qu'en réalité il n'avait eu connaissance des projets « que comme le public, d'une façon vague et indéterminée ». Il établissait ensuite que les troupes mises à sa disposition, loin de s'élever à 5.000 hommes, n'atteindraient pas le chiffre de 4.000. Il s'étonnait enfin que le gouverneur voulût se dissimuler, « à lui tout seul », les forces des Anglais sur la frontière de Carillon où il était trop évident qu'ils tenteraient un retour offensif.

Devant l'attitude polie, mais ferme et résolue de son subordonné, Vaudreuil fut obligé de céder : les instructions furent changées, et le départ de Montcalm eut lieu le 24 juin, dans la soirée.

L'abbé Picquet se trouvait alors à Montréal, comme le prouve la lettre que le chevalier de Lévis adressait, le surlendemain, aux ministres de la Guerre et de la Marine :

« M. le marquis de Vaudreuil me confie le commandement d'un corps de troupes d'environ 3.000 hommes, dont il y en aura 400 de troupes de terre et autant de la Marine, le reste, Canadiens et Sauvages. La destination de ce corps a trois objets principaux : le premier, c'est de faire déclarer les Iroquois des Cinq-Nations et les faire agir offensivement avec moi contre les Anglois sur la rivière de Corlar ou Moak, autant que les circonstances pourront le permettre. Le second, qui me paraît le plus essentiel, est d'empêcher le rétablissement de Choagen et la construction de différents forts qu'ils méditent de fortifier sur les rivières de cette partie pour arriver à leurs fins, suivant les avis que nous avons des mouvements qu'ils font du côté de la hauteur des terres. Le troisième est de faire une forte diversion du côté de Corlar ou Chenectady, tandis

(1) Cf. *Mémoire pour servir d'instruction à M. le marquis de Montcalm..., fait à Montréal, le* 23 *juin* 1758 (*Arch du min. des colonies*, collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.)

(2) *Ibidem*. V. aussi *Journal* de Montcalm, p. 376.

que M. le marquis de Montcalm se portera avec nos plus grandes forces sur le lac Saint-Sacrement. Ma mission est délicate, importante, politique et militaire. L'on me menace d'une infinité d'obstacles que j'aurai à surmonter, soit pour la nourriture, n'ayant que pour deux mois de farine et de graisse, ne pouvant porter ni pain ni biscuit, pas même de tentes pour nous mettre à couvert ; je puis aussi trouver de l'opposition de la part des Iroquois, partisans des Anglois.

« MM. de Rigaud, de Longueil et de Senezergues, commandant du bataillon de la Sarre, viennent avec moi, et M. l'abbé Picquet, très accrédité parmi ces nations (1). »

***

Le colonel de Bourlamaque, à peine arrivé à Carillon où il devait précéder son chef d'une quinzaine de jours, s'était immédiatement préoccupé d'obtenir des renseignements certains sur les intentions de l'ennemi et sur ses forces effectives. Il apprit ainsi qu'Abercromby venait de s'établir sur les ruines du fort George, et qu'il se disposait à s'avancer contre nous avec 25.000 hommes (2). Il se hâta de faire part à Vaudreuil de ces graves nouvelles (3).

Montcalm croisa les courriers sur le lac Champlain, en même temps qu'un convoi de miliciens montréalistes regagnant leurs foyers. « Ils sont trop bons pour qu'on nous les laisse, observe-t-il avec amertume. On les destine à l'armée de faveur... Cette chimérique expédition de Corlar (ainsi la nomment les courtisans) sera peut-être cause de la perte de la colonie. » Il aurait

(1) *Collection Lévis*, tome II, *Lettres du Chevalier de Lévis*, p. 187. 16 juin 1758.

(2) L'enseigne de Langy-Montégron, à la tête d'une soixantaine de sauvages, put s'approcher à deux lieues du fort George où il constata d'importants mouvements de troupes. Il captura un officier et 15 « rangers » qui lui dirent que les Anglais s'ébranleraient « dans 14 jours, au nombre de 25.000 hommes... ; qu'ils attendoient au premier jour le colonel Johnson avec 500 sauvages des Cinq-Nations. » (*Mémoire* adressé à Belle-Isle par l'ingénieur de Lotbinière, Québec, 11 novembre 1758. *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3499.)

(3) Il lui dépêcha « Ignace, chef des Hurons de Lorette ». (*Journal*, de Montcalm, p. 382).

fallu, selon lui, « marcher sur-le-champ aux ennemis avec les sauvages, l'élite des Canadiens, les troupes de terre et de la colonie. Ils ne sont pas encore retranchés, persuadés, suivant le rapport des prisonniers, que la disette des vivres nous met hors d'état de rassembler un corps d'armée... Une attaque imprévue les culbuteroit et finiroit la campagne de ce côté. Le marquis de Vaudreuil pourroit alors s'occuper ou d'envoyer des secours à la Belle-Rivière ou de ses prétendues négociations avec les Cinq-Nations » (1).

L'irritation qu'on sent percer à travers ces lignes s'explique assez d'elle-même. Dès la première heure, Montcalm vit clairement le danger qui menaçait Carillon. Or, il n'avait qu'une poignée d'hommes à opposer aux forces écrasantes de l'ennemi : huit bataillons, affaiblis par les piquets levés pour le détachement de Lévis, une quarantaine de miliciens, à peu près autant de soldats de marine et quatorze sauvages, à la date du 30 juin, jour de son arrivée (2). « Un contre cinq, peut-être plus : voilà notre position, » écrivait-il dans son *Journal*. Il ajoutait bravement : « Activité et audace, voilà nos seules ressources. » Il connaissait trop bien l'importance de la position de Carillon, « la clef des eaux et par conséquent du pays » (3), pour songer à l'abandonner sans combat.

On sait déjà que le fort, bâti à l'extrémité d'une petite péninsule dont la pointe est tournée au sud-est, commandait à la fois la baie des Deux-Rochers, la rivière de la Chute et celle de Saint-Frédéric, bras méridional du lac Champlain. A partir de la forteresse, la presqu'île va en s'élargissant peu à peu. Une colline lui sert d'arête dans le sens de sa longueur (4).

Elle s'épanouit à quelque treize cents mètres de la pointe en une sorte de plateau rocheux d'un demi-kilomètre de largeur. Les pentes en sont abruptes. Mais, tandis que, du côté

(1) *Journal*, p. 383.
(2) *Ibid.*, p. 384.
(3) Desandrouins (dans Gabriel, p. 164).
(4) Cet éperon montagneux, mesuré sur sa crête depuis la pointe jusqu'à l'endroit où la presqu'île se rattache à la terre ferme, a 1200 toises (2338^{m} 85) de long (*Observations diverses sur Carillon, Saint-Frédéric et la frontière du lac Champlain*, mémoire de Desandrouins, 28 octobre 1758, cité par Gabriel, p. 153).

du lac Champlain, elles tombent sur une plaine marécageuse, couverte de grands bois, elles sont plus escarpées vers la rivière de la Chute : leurs contreforts n'en sont séparés que par un cordon littoral d'à peine deux cents mètres d'épaisseur. C'est là, sur ce plateau dominant la « gorge de la presqu'île », que Montcalm espérait tenir bon, tout au moins jusqu'à l'arrivée des renforts (1).

Mais l'armée anglo-américaine était tout près de là, et il fallait au moins quatre ou cinq jours pour fortifier la position qui devenait, par le choix du général, le boulevard de la Nouvelle-France. « Pour exécuter ces travaux, il faut des bras et que l'ennemi nous donne le temps » (2).

Le temps, c'est la grande affaire. Pour gagner quelques jours et permettre à ses soldats, auxquels il sait pouvoir tout demander, de faire sortir de terre de formidables retranchements, le général s'éloigne du canon de la forteresse. Tandis que les ingénieurs commencent les ouvrages de défense, il échelonne ses troupes entre le plateau et la tête du Portage, sur la rive nord du lac Saint-Sacrement, où l'ennemi doit vraisemblablement débarquer. « Ce mouvement, observe-t-il lui-même, étoit nécessaire pour en imposer aux ennemis et leur faire perdre l'idée qu'ils ont de notre très grande faiblesse, et en même temps pour empêcher qu'ils ne s'emparent à l'improviste du Portage, ce qu'ils pouvoient faire par une marche de dix à douze heures seulement sur le lac » (3).

Un convoi de vivres, escorté par une centaine de miliciens et de soldats de marine, était arrivé dans la soirée du 1er juillet. Le 3, l'armée reçut un faible renfort de Canadiens, amenés par le capitaine de Raymond. Avec le contingent colonial, lequel parvint à Carillon deux jours après, ce fut tout le se-

(1) V. le *Mémoire* rédigé par M. d'Hugues, jeune officier en garnison à Carillon, et expédié par lui le 1er mai 1758 au ministère de la guerre, ainsi que le *Mémoire*, joint à la lettre de l'ingénieur en chef, de Pontleroy, au maréchal de Belle-Isle, Carillon, 26 juillet 1758 (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3498.)

(2) *Journal* de Montcalm, 2 juillet.

(3) *Journal*, p. 385.

cours envoyé à Montcalm jusqu'à la veille de la rencontre qu'il s'efforçait de reculer le plus possible (1).

Dans l'après-midi du 5, l'infatigable Langy apportait au camp la nouvelle que la flottille anglaise avait mis à la voile dès la pointe du jour. L'ennemi s'avançait sur trois divisions, celle du centre, constituée par les soldats de la Vieille-Angleterre aux uniformes rouges, les deux autres par des miliciens en habits bleus. L'avant-garde était composée des barques légères qui portaient les rôdeurs de bois de Rogers, l'infanterie de Gage et les marins de Bradstreet. Les pontons de l'artillerie les lourds bateaux plats chargés des vivres et des bagages formaient, si l'on peut dire « la queue du formidable et gigantesque serpent qui s'avançait lentement sur le Canada. » Chefs et soldats avaient la conviction de marcher à un triomphe. Au fait, le spectacle qu'ils avaient sous les yeux était bien capable de leur inspirer une entière confiance. Les 15.000 hommes d'Abercromby (2) ne représentaient-ils pas la plus puissante armée d'invasion qui ait débordé les frontières canadiennes? La journée était splendide, le ciel extrêmement pur. Le soleil de juillet échauffait les eaux cristallines du lac, nimbant d'une gloire les bouquets d'arbres des îles, accrochant partout des rayons, sur les rocs de la rive, sur les avirons ruisselants d'eau, sur l'or des uniformes et l'acier des armes. Chaque régiment portait ses drapeaux déployés. Trompettes, cornemuses et tambours remplissaient les airs de roulements et de fanfares martiales (3).

A l'aube du 6, Bourlamaque, apercevant la flotte anglaise fit relever ses postes avancés par les grenadiers. Il attendit jusqu'à huit heures le détachement de Trépezec qu'il avait en-

(1) Malartic, p. 139-180. — Où Casgrain a-t-il vu que « M. de Raymond avait amené avec lui quatre cents Canadiens et une centaine de sauvages »? Cet officier n'amena que 118 hommes : 38 de la marine et 80 Canadiens. La Naudière, Saint-Ours et Gaspé en amenèrent eux-mêmes 150.

(2) *Public Record Office, A. and W. Indies, Abercromby à Pitt*, camp du Portage, 12 juillet 1758. Ce document porte 6357 réguliers et 9024 miliciens. — Cf. Mante, *op. cit.*, p. 145.

(3) Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 92 ; Garneau, *op. cit*. t. II, p. 277.

voyé sur la Montagne Pelée (1). Mais ne voyant rien venir, il brûla son camp et se replia en bon ordre sur la Chute, tandis que Montcalm passait lui-même la rivière avec son échelon. Avant midi, les sept bataillons campaient sur les hauteurs voisines pour donner aux grands-gardes le temps de rallier.

Abercromby comptait investir Carillon le jour même. Il forma ses troupes en quatre colonnes qu'il lança à travers la forêt, sur la gauche de la rivière de la Chute. Mais n'ayant aucun point de direction dans l'inextricable labyrinthe des bois, avançant sur un sol accidenté, les colonnes ne tardèrent pas à se heurter les unes contre les autres et à se rompre. Après une marche confuse et pénible, elles n'avaient pas encore atteint, à quatre heures du soir, le confluent de la rivière de Bernetz (2).

C'est alors que se produisit le premier choc entre nos troupes et celles des Anglais. Coupé de sa ligne de retraite, le détachement de Trépezec s'était égaré dans les bois. Malgré l'expérience de Langy qui lui servait de guide avec quelques sauvages, il vint donner dans la tête d'une colonne en marche. Presque tous les hommes furent tués ou pris, mais ils eurent le temps d'infliger à l'ennemi la perte la plus sensible qu'il pût éprouver, celle du jeune et enthousiaste lord Howe, « l'âme de l'armée d'Abercromby » (3).

Les conséquences de cette mort ne tardèrent pas à se faire sentir (4). Abercromby fatigua inutilement ses hommes, en les faisant rester toute la nuit sous les armes en pleine forêt. Le lendemain, il commença par rétrograder jusqu'au Portage. Il ne reprit sa marche en avant que vers la fin du jour.

Sans connaître la mort de lord Howe, Montcalm, attentif

(1) A trois lieues au sud du Portage, sur la rive gauche du lac. Trépezec, capitaine dans Béarn, commandait un parti d'environ 300 hommes. Langy l'accompagnait.

(2) Parkman, *op. cit*, t. II, p. 95.

(3) *Journal* de Montcalm, p. 393 ; Malartic, p. 181 ; Desandrouins, p. 163. — « Mylord Howe, l'Anglois le plus noble qui soit apparu de mon temps, et le meilleur soldat de l'armée. » C'est ainsi que l'appréciait Wolfe dans une lettre à son père, citée par Robert Wright (*Life of Wolfe*, p. 450).

(4) V. le major Thomas Mante dans Parkman, *op. cit*, t. II, p. 97.

aux mouvements de l'armée ennemie, sut y percevoir des signes d'incohérence et de désarroi. Il eut cette admirable intuition que son adversaire hésitait, qu'un funeste aveuglement le dominait et qu'il allait s'offrir à lui comme une proie (1). Le soir même, il écrivait au marquis de Vaudreuil ces lignes prophétiques et qui font le plus grand honneur à sa clairvoyance : « J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes françoises. Je vois que ces gens-là marchent avec précaution et tâtonnent. S'ils me donnent le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon, je les battrai » (2).

Averti par ses éclaireurs que l'ennemi poussait une pointe vers la rivière de Bernetz, Montcalm ramena ses troupes vers le plateau de Carillon pour éviter d'être tourné sur sa droite. Le soir du 6, sa petite armée bivouaquait devant les murailles du fort (3).

Il est des circonstances où un général ne doit compter le nombre de ses ennemis qu'après la bataille. Montcalm le savait (4). Incertain d'être secouru en temps utile, il prépara tout en vue d'une résistance acharnée. Il avait calculé tous les dangers de sa position ; mais il n'avait que le choix des difficultés. Il devait s'en tirer par le sang-froid et par l'audace (5).

Jusqu'alors les travaux de défense avaient progressé lentement en raison du petit nombre des travailleurs ; mais, dès l'aurore du 7, l'armée entière s'est mise à la besogne. Avec un entrain admirable les soldats s'employèrent à creuser le fossé, à couper les arbres. Les officiers, la hache à la main, donnaient l'exemple (6).

(1) Capitaine Sautai, *op. cit.*, p. 68 et 94.

(2) Ces paroles qui l'ont « frappé d'admiration » sont rapportées par Doreil, dans sa lettre du 31 juillet 1758 à Belle-Isle (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3498).

(3) Un renfort de 183 Canadiens et soldats de marine vint l'y rejoindre avec le capitaine de Gannes (*Journal* de Montcalm, p. 422.)

(4) Gabriel, p. 164.

(5) Le sang-froid de Montcalm durant ces jours terribles ne se démentit pas un seul instant. Ainsi qu'il l'écrivait à sa mère, le général n'eut pas la « moindre inquiétude depuis le 30 juin » Cf. Sommervogel, *Comme on servait autrefois* (Paris, Albanel, 1872), p. 118.

(6) *Journal* de Montcalm, p. 395.

Cependant les nouvelles de plus en plus alarmantes envoyées de Carillon avaient forcé le marquis de Vaudreuil à se rendre enfin à l'évidence : il ne lui était plus possible, maintenant, de mettre en doute les projets offensifs des Anglais. Le 29 juin, il ordonnait au chevalier de Lévis de suspendre son mouvement vers le lac Ontario et de diriger sur Carillon les premières troupes de son détachement qui seraient prêtes à marcher. Les piquets des six bataillons, en subsistance partie à Montréal, partie à la Chine, s'embarquèrent le 1er et le 2 juillet (1).

Lévis ne comptait pas arriver à Carillon avant le 10 (2). Mais ses soldats devaient réaliser des prodiges.

Le capitaine Pouchot commandait le groupe de Montréal. Renseigné par les courriers de Montcalm sur les progrès de l'offensive anglaise, cet officier, homme d'énergie s'il en fut, n'accorda, le 6, que quatre heures de repos à ses hommes. Faute de vent, ceux-ci avaient dû faire vingt-quatre heures à la rame sur le lac Champlain (3). Ils ne s'en remirent pas moins allègrement en chemin le 7, à la pointe du jour, oubliant toute fatigue pour ne songer qu'à une chose : arriver à temps pour partager les dangers et la gloire de leurs compagnons d'armes.

Ce noble désir fut satisfait. Les piquets parvinrent à Carillon dans la soirée, entre six et huit heures. On devine quelles enthousiastes acclamations les saluèrent. « Ils avoient fait, nous dit Montcalm, la plus grande diligence, marchant jour et nuit, malgré les vents contraires, pour joindre leurs camarades qu'ils avoient su à la veille d'être attaqués. Aussi furent-ils reçus de notre petite armée avec la même joie que les légions de Labiénus le furent par les cohortes romaines, bloquées avec Quintus Cicéron par un essaim de Gaulois » (4).

Ces soldats d'élite se virent accueillis avec une allégresse d'autant plus vive qu'ils précédaient de quelques heures seu-

(1) *Journal* de Lévis, p. 135.
(2) *Au maréchal de Belle-Isle*, Montréal, 2 juillet 1758. (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.498).
(3) Pouchot, *Mémoires* .., t. I, p. 136.
(4) *Journal* de Montcalm, p. 396.

lement le chevalier de Lévis. Cet officier général, que les troupes adoraient, n'était pas moins estimé de son chef. Vers trois heures du matin, Montcalm averti de son approche, courut à sa rencontre avec un empressement qui témoignait bien de ses sentiments envers le sage et vaillant brigadier. Lévis était accompagné d'une partie de son état-major, en particulier du lieutenant-colonel de Senezergues (1).

L'abbé Picquet, aumônier en chef du corps expéditionnaire préparé pour Corlar, était peut-être arrivé la veille avec le groupe venu de Montréal. Mais s'il ne faisait point partie de la colonne Pouchot, on est en droit de supposer qu'il débarqua, en même temps que le chevalier, dans le petit port de Carillon, à l'aube de la journée la plus glorieuse de toute l'histoire canadienne.

Le missionnaire dut avoir peine à reconnaître la physionomie de la presqu'île où il avait campé l'année précédente. Un « désert », jonché d'arbres abattus, occupait la place de la forêt. Sur la crête du coteau, les lignes brisées de remparts, faits de terre et de bois, se profilaient durement sur le ciel. De loin, on eût dit un vaste fer à cheval. De près, c'était un amoncellement de gros arbres, l'un sur l'autre couchés et fortement reliés entre eux ; les branches, taillées en pointe, servaient de chevaux de frise.

A partir de cinq heures, c'est-à-dire dès l'aurore de ce mémorable 8 juillet 1758, François Picquet fut témoin d'un spectacle peu banal. Au son du tambour, officiers et soldats sortaient de leurs tentes, où ils avaient reposé tout habillés, et prenaient leurs positions de combat : les bataillons de La Reine, de Béarn et de Guyenne, à la droite des retranchements ; au centre, Royal Roussillon, le 2e de Berry et quatre des six sections arrivées la veille ; les deux autres piquets avec La Sarre et Languedoc à la gauche. De ce même côté le plateau tombe en pente brusque sur la rive gauche de la Décharge, ainsi

(1) Ce brillant officier qui devait tomber l'année suivante sur le plateau d'Abraham, était très estimé de Montcalm. V. *Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'action du 8 juillet 1758.* (*Arch. du min. de la Guerre*, volume 3498, pièce 162.)

qu'on nommait parfois la rivière de la Chute. Là s'établirent les deux compagnies de volontaires de Duprat et de Bernard, récemment constituées par Montcalm. A l'opposé, entre l'escarpement beaucoup moins abrupt du plateau et le ruisseau marécageux qui se jette dans la rivière Saint-Frédéric, les Canadiens et les soldats de marine se postèrent derrière l'abatis de la « grande trouée ». Enfin, le troisième bataillon de Berry resta au fort pour le garder et assurer en même temps le ravitaillement de la ligne de feu en eau et en munitions. Chaque bataillon devait avoir derrière lui une compagnie de grenadiers doublée d'un piquet de réserve. Le chiffre total des combattants s'élevait à 3.506. Sur ce nombre on ne comptait que 450 Canadiens ou soldats de marine et 16 Peaux-Rouges (1).

La ration de vivres prise avec cette bonne humeur qui est la qualité distinctive du soldat français, les bataillons perfectionnèrent le retranchement sous la protection des gardes avancées (2).

Vers dix heures, les flancs de la montagne du Serpent à sonnettes, qui s'élève sur la rive droite de la Décharge, en face de Carillon, se couvrirent de tirailleurs : c'était un détachement de troupes légères et d'environ 450 Sauvages (Chactas, Loups, Moraygans et Agniés) aux ordres de Will Johnson. Les Peaux-Rouges ouvrirent le feu sur nos volontaires.

(1) *Journal* de Montcalm, p. 397-8. Vaudreuil, pourtant mieux renseigné que personne, n'hésita pas à écrire le 28 juillet au ministre de la marine que « l'armée consistoit à 4760 hommes, 326 soldats de troupes de la marine, 844 Canadiens et 40 sauvages. (*Arch. du min. de la Marine*, collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.)

(2) Pour le récit de la bataille, voir, outre les *Journaux* des officiers des deux partis : Montcalm, Lévis, Bougainville, Desandrouins, Malartic, le major Thomas Mante, la *Relation de la victoire remportée sur les Anglois, le* 8 *juillet* 1758, *par l'armée du Roi commandée par le marquis de Montcalm.* (*Arch. du min. des colonies*, série C_{11}, vol., 103, f° 367.) La mention : « Joint à la lettre de M. de Montcalm du 20 juillet 1758 », prouve que cette excellente relation fut rédigée sous les yeux du général, probablement par Bougainville. La copie qui s'en trouve dans la collection Moreau de Saint-Méry (vol. 13, f° 164), est accompagnée du commentaire, aussi malveillant que maladroit, par lequel Vaudreuil, qui l'envoya au ministre le 4 août, s'efforça de rabaisser le mérite du général.

Après s'être amusés quelque temps à cette vaine fusillade, ils devaient passer le reste de la journée à suivre en simples spectateurs les péripéties de la bataille (1).

L'ingénieur en chef de l'armée anglaise accompagnait cette reconnaissance. Sur son rapport, Abercromby mit ses troupes en mouvement, sans se soucier de son artillerie, tant il était impatient de prévenir l'arrivée des renforts qu'il savait attendus à Carillon.

C'était près de 14.000 hommes (2) qui s'avançaient à couvert des bois, dans l'espérance un peu présomptueuse d'emporter nos positions à la baïonnette.

A midi et demi, une vive fusillade éclata dans la direction de la rivière de la Chute. Les volontaires qui éclairaient la marche de l'ennemi, se replièrent. « Je vous les amène », criait joyeusement Duprat (3). Un coup de canon retentit : c'était le signal convenu. Les nôtres jetèrent aussitôt leurs outils et, en un clin d'œil, leurs habits blancs bordèrent d'une triple rangée la ligne verte des abatis. Au-dessus du parapet flottaient joyeusement les drapeaux des bataillons ; celui de Berry déployait pour la première fois en Amérique ses couleurs : violet et isabelle (1). Parmi les étendards qui couronnaient le rempart de droite, il en était, un fait d'une riche

(1) *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3498, pièce 138 ; *Journal* de Bougainville, 8 juillet.

(2) Si Montcalm se trompe avec toutes les relations françaises du temps, en évaluant les forces anglaises à 25.000 hommes, il s'éloigne moins de la vérité en estimant à 14.000 hommes les troupes qu'il eut à combattre le 8 juillet. (*Montcalm à Vaudreuil*, 9 juillet, *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.498.) D'après la lettre d'Abercromby à Pitt, l'armée anglo-américaine comprenait 15400 hommes, auxquels il faut ajouter 4 à 500 Sauvages.

(3) « De toutes parts on l'invite à prendre le plus court en escaladant le retranchement dont on lui faciliteroit le passage : non, non, s'écrie-t-il, à Dieu ne plaise que je leur en donne l'exemple! et, sous le feu de cette colonne ennemie, il fait le tour pour entrer par les barrières. » (*Notice historique sur les Sauvages de l'Amérique septentrionale* par le citoyen Bougainville, lue le 7 thermidor. *Mémoire de l'Institut.* Sciences morales et politiques, t. 3, p. 324.)

(4) Les trois bataillons de Berry (créés en 1684) avaient 7 drapeaux dont un blanc, colonel, et six d'ordonnance, violet et isabelle, rayés par opposition, avec croix blanches.

étoffe et qui portait, sur fond d'azur semé de lis d'argent, l'image de la Sainte Vierge. Les dames de Québec l'avaient brodé de leurs propres mains pour l'offrir à leurs compatriotes.

Quelques minutes s'écoulèrent avant que l'ennemi parût, minutes angoissantes et solennelles. L'abbé Picquet en profita pour faire, sur le front des troupes, ce qu'on appelait « l'exhortation » : « Enfants, se serait-il écrié (1), animez-vous au combat. Ayez confiance ! Le bon Dieu et sa divine Mère vous protègent. » Puis, il donna une absolution générale à ces braves dont plusieurs allaient mourir. En combattant les Anglais, nos soldats croyaient assez naïvement soutenir les intérêts de la religion catholique en même temps que ceux du roi de France (2).

Le ciel était radieux, le soleil brûlant. « Mes amis, la journée sera chaude ! » avait dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà, aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, l'ennemi débouchait des bois, sur quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs.

Notre gauche se vit menacée la première par deux des colonnes dont l'une cherchait à tourner le retranchement, tandis que l'autre l'abordait de front. La troisième colonne se dirigeait vers le centre de l'abatis. Quant à la quatrième, elle dessinait son mouvement vers notre droite. Mais, lorsqu'elles furent à soixante pas, leur ordre de marche, brisé par les ar-

(1) Le plus inattendu des documents — une chanson «en style des poissardes » de Paris — nous a conservé la substance de cette harangue. C'est l'une des deux chansons que Montcalm envoya à la marquise de Saint-Véran, sa mère, comme échantillon de la muse militaire à l'armée de Carillon (V. Martin, *Op. cit.*, p. 302). Voici le couplet auquel nous faisons allusion :

« L'aumonier fit l'exhortation ;
Puis il donnit l'absolution.
Aisément cela peut se croire.
« Enfants, dit-il, animez-vous !
« L'Bon Dieu, sa Mèr', tout est pour vous. »

Et cela se chantait sur l'air : *Sur le port avec Manon, un jour...*

(2) Plus d'un détail révèle ce curieux état d'âme chez nos soldats en présence de leurs adversaires protestants : « J'sommes catholique ! Les Anglois sont des hérétiques », lit-on dans la chanson citée plus haut.

bres couchés de toutes parts, n'avait plus cette cohésion qui rend les charges irrésistibles.

Nos soldats attendaient, l'arme au bras. Un ordre du général, et les fusils, jusqu'alors immobiles, s'abaissèrent sur toute la ligne. Un nuage de fumée sillonnée d'éclairs enveloppa la crête du plateau : trois mille balles couchèrent sur le sol les premiers rangs anglais. Sous cette averse de plomb, les colonnes vacillèrent, et, pour ne point céder devant la tempête, elles firent comme les troupes qui mollissent, elles ripostèrent (1). Mais, tandis que la plupart de leurs projectiles s'enfonçaient dans les branches des arbres et la terre des parapets, ceux des nôtres, tirant à volonté suivant les ordres de Montcalm, manquaient rarement leur but (2). C'était un « feu d'enfer », a dit un officier qui eut la chance de sortir sain et sauf de cette fournaise.

Une première fois, les Anglais reculèrent jusqu'à la lisière de la forêt. Là, ils se reformèrent et, avec des hourrahs, revinrent bravement à la charge. A plusieurs reprises, ils tentèrent d'aborder les abatis. Ce fut en vain : le feu de nos soldats était si nourri et si bien dirigé que « les ennemis étoient détruits à mesure qu'ils paroissoient » (3).

Pendant six heures, les attaques se succédèrent sans relâche, chaque fois plus furieuses, plus désespérées. Les masses anglaises se précipitaient sur nos lignes, s'y heurtaient, reculaient pour se précipiter de nouveau et reculer encore. On eût dit une mer humaine dont les vagues, déferlant avec fureur, se brisaient contre la haute falaise des remparts, sans cesse enveloppés d'un nuage.

Dans l'intervalle des attaques, quand la fumée se dissipait

(1) Abercromby avait ordonné à ses troupes « de marcher vivement, de s'élancer au milieu du feu de l'ennemi et de retenir le leur jusqu'à ce qu'elles eussent pénétré dans les ouvrages mêmes. » (*Abercromby à Pitt*, lettre précitée du 12 juillet 1758.)

(2) « J'ai été témoin qu'aucun ne tiroit son coup sans viser son homme », écrit Desandrouins (Gabriel, p. 176).

(3) *Relation de ce qui s'est passé en Canada, du commencement de la campagne au* 8 *juillet, jour de l'affaire des abatis*, jointe à la lettre de M. de la Pause [aide-major du régiment de Guyenne] à M. de Crémilles, 14 juillet 1758. (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.498.)

un peu, on entrevoyait des fantassins sautant par-dessus les bastions pour éteindre le branchage en feu, et, çà et là, plantés sur le parapet comme les mâts d'un navire surgissant tout à coup de la brume, des drapeaux apparaissaient dont le vent de la bataille soulevait la soie trouée par les balles.

Sur toute la longueur de nos retranchements, les bataillons ne semblaient préoccupés que de savoir si leurs flancs se trouvaient suffisamment protégés. » « Prenez garde à la gauche ! » criait-on à droite. — « Prenez garde à la droite ! » répondait-on à gauche (1). Attentif aux péripéties de cette lutte héroïque, Montcalm renforçait à propos, au moyen des réserves, les points plus spécialement menacés.

Vers trois heures, une vingtaine de berges et deux pontons débouchèrent de la rivière de la Chute : ces embarcations furent accueillies par les feux de salve des volontaires. En quelques volées, le canon du fort en coula deux ; les autres s'enfuirent à force de rames (2). A ce moment, une troupe de 250 Canadiens arrivaient sur le champ de bataille (3). Ils furent immédiatement dirigés sur l'extrême droite, où le chevalier de Lévis tentait d'organiser des sorties pour prendre à revers les colonnes anglaises (4).

(1) Pouchot. *Mémoires*, t. I, p. 156.

(2) Pendant cette diversion, une méprise faillit permettre aux Anglais d'aborder l'abatis. De cet incident, il existe deux versions contradictoires (Cf. Desandrouins dans Gabriel, p. 180 et Pouchot, *Mémoires*, t. I, p. 154.)

(3) *Journal* de Lévis p, 141. Ces Canadiens étaient sous les ordres de Duplessis et de Boisvert, commis du munitionnaire.

(4) Lévis déclare dans son *Journal* (p. 137) qu'il « fit répéter plusieurs fois [les sorties], pendant tout le temps que l'ennemi attaqua la droite ». Mais Bougainville et Desandrouins assurent que ce ne furent pas là de « vraies sorties » et donnent certains détails assez peu flatteurs pour le chauvinisme canadien : « Le chevalier de Lévis, écrit même l'ingénieur, a voulu se faire honneur d'une prétendue sortie qui n'a jamais eu lieu ; et, l'ayant débitée à tout le monde, a jeté en grande erreur ce qui n'étoit pas précisément avec lui » (Gabriel, p. 184). Ces lignes expliquent sans doute l'appréciation de Pouchot. Elles justifient moins aisément le passage où Casgrain, après avoir fait une description pompeuse de ces faits d'armes, attribue le gain de la bataille à « la dernière sortie des Canadiens ». La vérité, c'est qu'il y eut, au témoignage de Montcalm lui-même, deux sorties, mais sans efficacité, parce qu'elles ne furent faites que par « peu d'officiers, de soldats

Cependant Abercromby, qui, jusqu'alors, s'était tenu au moulin de la Chute, venait de se transporter de sa personne sur le champ de bataille. Avant de s'avouer vaincu, il voulut tenter un suprême effort. Il réunit toutes ses troupes en deux colonnes qu'il lança, tel un double et formidable bélier, celle de gauche contre l'angle saillant des remparts défendu par Guyenne et Béarn, celle de droite contre la trouée où tiraillaient les volontaires. Sur ce dernier point la mousqueterie de ces admirables « chasseurs », soutenue par le feu plongeant que firent du haut du parapet les bataillons de La Sarre et de Languedoc, brisèrent l'élan de l'ennemi.

A notre droite, le succès fut moins prompt, et Montcalm craignit même pendant quelques minutes que le retranchement ne vînt à être forcé. Là les Highlanders aux « kilts » bigarrés, aux redoutables claymores, conduisaient la charge, rivalisant avec leurs ennemis de la veille, d'audace, de bravoure et d'impassible opiniâtreté. A mesure que leurs premiers rangs se découvraient, l'ouragan de fer les renversait sur le sol. C'était pitié de voir ainsi fauchés par nos balles ces rudes géants des montagnes d'Ecosse, ces magnifiques vaincus de Culloden qui, en Europe, n'auraient pas voulu croiser la baïonnette avec les Français, pendant longtemps les seuls défenseurs de leur indépendance nationale. Mais les survivants avançaient, enjambant les cadavres. Foudroyés à leur tour, ils étaient aussitôt remplacés par d'autres, non moins résolus. Déjà, les Highlanders n'étaient plus qu'à une vingtaine de pas du retranchement : s'ils parvenaient à l'escalader, une avalanche d'habits rouges les suivait, et la journée était perdue pour nous. Heureusement Montcalm veillait. Il accourut avec une partie des grenadiers, tandis que Lévis, rassuré sur sa droite, faisait très à propos, doubler le bataillon de la Reine sur ceux de Guyenne et de Languedoc. Un feu effroyable arrêta net les assaillants.

Dès ce moment, la partie était gagnée. Peu à peu les atta-

et de Canadiens », encore que le capitaine de Raymond et le lieutenant Nigon aient bravement payé de leur personne. (*Doreil à Belle-Isle*, Québec, 28 juillet 1758. *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.498.)

ques diminuèrent d'intensité et, bientôt l'ennemi ne fit plus qu'entretenir une fusillade intermittente sur tout son front. Vers sept heures, la retraite commença. Quelques soldats de Béarn sautèrent alors par dessus le parapet, délogèrent les derniers tirailleurs cachés derrière les souches et firent quelques prisonniers.

On sut par eux qu'Abercromby, furieux de son échec, se proposait de reprendre l'offensive le lendemain. Ces rapports, joints à d'autres considérations, telles que l'approche de la nuit, la fatigue de nos troupes, la supériorité numérique de l'ennemi, même après sa défaite, la difficulté des bois, la menace des retranchements où nos adversaires pouvaient faire tête et surtout la pénurie de Sauvages, empêchèrent Montcalm d'inquiéter les fuyards (1), Après avoir passé avec Lévis sur le front des régiments pour les féliciter de leur bravoure, il prit toutes ses dispositions pour une attaque éventuelle (2).

Les ordres donnés, le général, encore tout enfiévré par la bataille, envoyait à son ami Doreil ce billet qui semble avoir conservé l'odeur de la poudre : « L'armée, et trop petite armée du Roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avois eu deux cents Sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurois confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en seroit pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles (3) ! » L'armée pensait de son chef ce que son chef pensait d'elle. Aussi les soldats lui ménagèrent-ils une surprise et un triomphe. Soudain le camp s'illumine de mille feux, des acclamations retentissent : ce sont les troupes victorieuses qui saluent le général vainqueur.

Le crépuscule d'une magnifique nuit d'été couvrit de ses voiles mystérieux l'hécatombe humaine couchée sur l'étroit champ clos où venaient de se jouer une fois de plus les destinées du Canada. Devant les retranchements, partout des

(1) *Journal* de Montcalm, p. 401.

(2) Il fit creuser des traverses, élever des batteries. Les hommes devaient dormir le fusil au côté, le long des abatis. (Malartic, p. 188.)

(3) *Mercure de France*, janvier 1760, p. 211.

blessés et des morts gisaient parmi les herbes, culbutés ou accrochés dans les branches d'arbre. A droite, un monceau de cadavres aux jambes nues : c'était là que les montagnards d'Ecosse avaient chargé (1).

Pour n'être pas aussi considérables que celles de l'ennemi, nos pertes n'en étaient pas moins fort sensibles : 12 officiers et 92 soldats ou miliciens tués ; 25 officiers et 248 hommes de troupe blessés, dont plusieurs mortellement (2). On avait installé un hôpital de campagne entre le fort et les retranchements, sur le plateau (3). C'est là, sans doute, que se tint pendant le combat, l'abbé Picquet. Son zèle religieux, son abnégation et son courage même, avaient malheureusement de quoi s'y exercer. Si, dans le fracas de la bataille, il n'hésita point à porter à ses « enfants » touchés par les balles les secours de sa charité, le soir venu il dut faire davantage. Car, pour l'aumônier comme pour le chirurgien, le combat ne finit pas avec les derniers coups de feu ; la nuit n'amène pas la trêve. Dans l'encombrement qui, vers la fin de la lutte, assiège l'ambulance, alors que vainqueurs et vaincus songent à se reposer, il faut que tous deux continuent leur noble et bienfaisante mission de consolateurs. Personnifier, au milieu de l'horreur tragique d'une salle d'hôpital, dans ce véritable chaos de douleurs, le soulagement que la science et la religion apportent, chacune à leur manière, à la détresse humaine, n'est-ce pas représenter deux des formes les plus magnifiques du dévouement ? Auprès des blessés et des mourants, le missionnaire s'empressa donc, cela n'est pas douteux. Nous savons que, dans la nuit même qui suivit la bataille, le pauvre Saint-Vincent, capitaine dans Guyenne, mourut, « en vrai chrétien », entre ses bras » (4).

(1) A eux seuls, les Highlanders avaient eu 25 officiers et la moitié de leurs effectifs hors de combat (Parkman, *op. cit*, t. II, p. 109).

(2) *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3498, pièce 138 ; Pouchot, *Mémoires*, t. I, p. 157. — Abercromby avoua 34 officiers tués et 84 blessés, « 464 hommes des troupes réglées tués, 29 perdus et 1.117 blessés ; 87 hommes des milices tués, 8 de perdus et 239 blessés ». (*Abercromby à Pitt*, rapport précité).

(3) Bougainville, *Journal*, le 11 juillet.

(4) Gabriel, *Op. cit.*, p. 186, note.

Le 9 juillet, à l'aube, Montcalm fit battre la générale et border le retranchement. Il ne se croyait pas encore quitte d'Abercromby (1). Dans le rapport, d'une modération et d'une simplicité tout antiques (2), qu'il expédia le matin même à Vaudreuil, le général annonçait qu' « il se mettoit en mesure de recommencer, si les Anglois en avoient envie. ». L'ennemi ne parut point.

Le lendemain, Lévis s'avança jusqu'au-delà du Portage, relevant partout les traces d'une fuite désordonnée. Des éclaireurs s'assurèrent même que le lac était libre. Ainsi l'armée qui, trois jours auparavant, marchait avec tant de confiance à la conquête de Carillon, avait précipitamment rebroussé chemin, démoralisée par la défaite, incapable d'affronter un nouveau combat. Trois mille hommes en avaient battu quinze mille !

La victoire tenait à ce point du prodige, que Montcalm et les siens l'attribuèrent surtout à l'intervention divine (3). C'est pourquoi, le 12, au matin, les bataillons prirent les armes, se rangèrent en bataille sur le plateau et chantèrent le *Te Deum* au bruit des fanfares, de la mousqueterie et du canon. Les accents solennels de l'hymne triomphale, le cadre grandiose où se déroula cette peu banale cérémonie, devant le rideau sombre de la forêt vierge, au bord de ces rivières bleues aux berges verdoyantes, les sentiments même de reconnaissance envers le ciel et d'orgueil trop légitime que traduisait

(1) Nos volontaires descendirent jusqu'au moulin de la Chute d'où ils revinrent sans avoir rien trouvé que des débris de berges incendiées. Ce même jour, le capitaine Wolf, notre parlementaire, jusqu'alors retenu par les Anglais, rapporta la nouvelle que le roi George « avoit déclaré nulle la capitulation du fort Guillaume-Henry ». (*Journal* de Bougainville.)

(2) Plein de modestie jusque dans son triomphe, le général ne songeait qu'à reporter sur ses soldats et ses lieutenants l'honneur de sa victoire. (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.498.)

(3) « Jamais victoire n'a été plus spécialement due au doigt marqué de la Providence. » (*Journal* de Moncalm, p. 406.) — V. aussi Desandrouins (Gabriel, p. 189), et Malartic (*Relation de ce qui s'est passé sur la frontière du lac Saint-Sacrement depuis le* 30 *juin jusqu'au* 10 *juillet inclus*, adressée à M. Crémilles. *Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3.499).

le chant des soldats (1), tout cela devait imprimer en traits ineffaçables dans l'âme de François Picquet, qui fut l'heureux témoin de l'allégresse de l'armée, le souvenir de cette matinée radieuse.

Cette fière allégresse était justifiée. Dans notre histoire militaire, si riche pourtant en légendes glorieuses, nous n'avons pas beaucoup de faits d'armes comparables à celui de Carillon. Peut-être n'en est-il aucun où soldats et officiers aient mis plus en relief les qualités guerrières de notre race. Tous semblaient avoir compris qu'ils n'avaient d'autre alternative que de vaincre ou de mourir (2).

Le 12 et les jours suivants, ce fut un défilé presque interrompu de ces miliciens, soldats de marine et sauvages, que Vaudreuil avaient retenus à Montréal pour l'expédition de Corlar. Ils venaient grossir les rangs de l'armée à un moment où leur concours ne pouvait plus avoir grande efficacité. « Moutarde après dîner ! » écrivait ironiquement Desandrouins, nullement dupe de ce zèle intempestif du gouverneur (3).

Nos officiers se divertirent de la méchante humeur des Indiens, vexés de n'avoir eu aucune part à notre victoire. Leur cupidité y eût trouvé son compte (4), ainsi que leur amour

(1) « L'usage est en Amérique que les troupes, qui ont eu un avantage, en chantent elles-mêmes le *Te Deum*, et j'approuve fort cet usage. Clovis se fit baptiser et remercia Dieu de sa victoire, à la tête de ses troupes, sur le champ de bataille de Tolbiac. L'armée a pris les armes aujourd'hui et a chanté le *Te Deum*... » (Bougainville, *Journal*, 12 juillet.)

(2) « Dans cette occasion, nous avons dû nous rappeler ce mot de César : « Jusqu'à présent j'ai combattu pour la gloire, mais aujourd'hui pour la vie. Il n'y avoit pour nous ni retraite ni quartier : ou vaincre ou périr ». (Bougainville, *Journal*, 8 juillet).

(3) Desandrouins (Gabriel, p. 189) dénonce nettement le plan assez machiavélique du gouverneur, qui envoyait toutes les troupes disponibles à Carillon où l'on n'en avait alors que faire et laissait dégarnie la frontière des lacs. Cela permettait aux officieux de répéter dans les rues de Montréal que 1800 Canadiens ou soldats de Marine avaient pris part à l'affaire du 8. Montcalm se verra contraint de détruire cette affirmation mensongère (*Journal*, 31 juillet).

(4) « Conseil tenu pour réunir et lier ensemble les sauvages des différentes nations : Iroquois, Abénaquis, Hurons, Outaouais, etc. Ils sont consternés de ne s'être pas trouvés à l'affaire. Beaucoup de butin manqué et l'occasion d'acquérir une grande renommée en levant une quantité prodigieuse de chevelures. Il y auroit eu de quoi en tapisser

de la gloire et leur enfantine vanité. Ils se dédommagèrent terriblement sur les vivres de l'armée (1).

Il se trouvait alors à Carillon, 2670 miliciens et soldats de la Marine, « le ban et l'arrière-ban de la colonie » (2). Déjà les Indiens dépassaient le chiffre de 450 guerriers, et de nouvelles bandes arrivaient tous les jours. Le 16 juillet, Saint-Luc amenait 200 Algonquins, Nipissings et Iroquois du Lac des Deux-Montagnes.

Dans l'impossibilité de rien entreprendre de sérieux, même avec ces renforts, Montcalm organisa des partis d'éclaireurs qu'il envoya rôder autour des positions et sur les communications de l'armée anglaise. A la tête d'un corps assez considérable de Peaux-Rouges, renforcés de quelques Canadiens, le lieutenant de Courtemanche se dirigea vers le Portage qui reliait le bout du lac au fort Lydius et, à sa grande surprise, il tomba sur les ouvrages d'Halway's Brook, récemment édifiés. Les sauvages levèrent une vingtaine de chevelures et prirent huit hommes, dont un Onoyout (3).

L'interrogatoire de ces prisonniers révéla d'inquiétants mouvements de troupes : le 12, le lieutenant-colonel Bradstreet et Will Johnson étaient partis, un peu contre le gré de leur chef, avec 3.000 hommes, la plupart miliciens, 42 sauvages conduits par Tête-Rouge, chef onnontagué, et plusieurs pièces de canon. Comme ils remontaient la « rivière des Agniés », leur objectif était évidemment de faire une démonstration offensive dans les parages de Chouaguen et, peut-être, d'attaquer Frontenac (4).

Montcalm commençait à trouver que, depuis la journée du 8, Vaudreuil témoignait à l'armée de Carillon une sollicitude un peu bien exclusive ; il s'empressa de lui communiquer ces nouvelles alarmantes (5). Mais l'esprit du gouverneur n'était

toutes les cabanes de leurs villages... Les sauvages disent hautement que c'est le marquis de V[audreuil] qui les a retenus... » (Bougainville *Journal*, 12 juillet).

(1) Bougainville, *Journal*, 13 et 14 juillet.

(2) *Journal* de Bougainville : Etat de l'armée, le 13 juillet 1758.

(3) Malartic, p. 193 ; *Journal* de Bougainville, du 14 au 24 juillet.

(4) *Journal* de Bougainville, du 14 au 24 ; *Journal* de Lévis, p. 142.

(5) Malartic, p. 201.

pas là. Son désir — et ce désir tournait à l'idée fixe — était de voir le général s'engager à la poursuite d'Abercromby. A l'en croire, rien n'était plus facile que de changer en débâcle la retraite des Anglais, et de les chasser de leurs positions au sud du lac (1).

Le vainqueur de Carillon ne partageait pas ce naïf optimisme. Mieux instruit de l'énorme supériorité de l'ennemi, il jugeait que ce serait folie d'abandonner ses propres retranchements pour aller, sans soutien, tenter de le déloger des lignes de William-Henry. C'était là une opération à préparer de longue main et à n'entreprendre qu'au moment favorable. Tout au plus, croyait-il pouvoir envoyer, en attendant, de gros partis vers le sud pour intercepter les convois d'Abercromby et maintenir le contact des deux armées.

Les Indiens, furieux d'avoir manqué la magnifique occasion du 8, ne parlaient d'ailleurs que de « retourner sur la natte ». Montcalm supportait sans trop d'impatience et leur sot orgueil et leurs plates vantardises ; mais il ne pouvait se résigner à laisser le champ libre à leurs habitudes d'intempérance, de pillage et de férocité. Il avait dû précisément les chapitrer au sujet de la guerre qu'ils ne cessaient de faire, depuis leur arrivée, aux provisions de l'armée, à l'eau-de-vie, aux moutons et aux poules (2). Le 22, il tint avec eux plusieurs conseils. Les sauvages boudaient parce qu'on « ne les avoit pas reçus à l'ordinaire » : ils voyaient bien que la victoire, rem-

(1) V. *Journal* de Bougainville, « le 25 ». Montcalm écrivait le 29 au Maréchal de Belle-Isle : « Depuis la journée du 8, M. de Vaudreuil, rempli d'idées avantageuses que l'expérience de la guerre et la connaissance d'une frontière qu'il n'a jamais vue lui feroient bientôt perdre, ne cesse de m'écrire qu'il est possible, avec de gros détachements, de faire quitter à l'ennemi sa position du bord du lac Sacrement... Je suis fondé à craindre qu'il ne présente cette idée chimérique et comme impossible que pour me compromettre, puisqu'il m'est revenu indirectement qu'il avoit écrit de la même manière, l'année dernière, sur la possibilité du siège du fort Lydius... » (*Arch. du minist. de la guerre*, vol. 3498.)

(2) Prenant à ce propos le parti des sauvages, Vaudreuil adressera au général une mercuriale topique sur sa rudesse « envers les nations auxquelles la colonie devoit son salut ». Bougainville (*Journal* du 6 août) suppose que les sauvages du Sault avaient été poussés par leurs interprètes à se plaindre.

portée sans eux, avait enorgueilli les Français ! Le général calma tant bien que mal ces susceptibilités, et nos auxiliaires convinrent de rester au camp, à l'exception d'une centaine qui s'embarquèrent pour Montréal, le 24 (1).

Ce même jour, un détachement placé sous les ordres de M. de Saint-Luc (2), quittait également Carillon. La veille, le mauvais temps et certaine partie de crosse, disputée entre Iroquois et Abénaquis, avaient retardé l'embarquement. A la vérité, l'enjeu méritait l'intérêt passionné que les joueurs laissèrent paraître : il représentait une valeur de mille écus en colliers et en grains de porcelaine ! La flottille mit enfin à la voile, dans la soirée du 24, cinglant droit au sud.

L'abbé Picquet, sollicité d'entretenir les Indiens dans leurs bonnes dispositions, accompagna l'expédition jusqu'aux « Deux-Rochers », à trois ou quatre lieues de nos lignes, dans la direction de la Rivière-aux-Chicots. Il rentra le lendemain. après avoir assisté au départ des sauvages (3).

Sur ces entrefaites, un déserteur apporta des nouvelles peu rassurantes : la marche de Bradstreet était confirmée. Quant à Abercromby, il disposait d'environ 8000 hommes de troupes régulières et d'un grand nombre de miliciens, sans parler des compagnies franches de Rogers et de 200 sauvages moraigans ; il venait d'établir un poste avancé sur le lac, preuve évidente qu'il allait reprendre sa marche vers le nord (4).

Ainsi, aux inquiétudes qu'inspiraient Louisbourg assiégée d'où ne parvenaient que de rares nouvelles, et les forts de la frontière des Grands Lacs sur lesquels planait la menace d'une surprise, se joignait la crainte d'une attaque de Carillon. Voilà pourquoi, malgré le désaccord qui lui faisait désirer une explication personnelle avec Vaudreuil, Montcalm ne quitta pas ce poste, le plus exposé.

(1) Non sans avoir promis « de revenir et d'arranger la marche de leurs guerriers, de façon à ce qu'il y en ait toujours un certain nombre jusqu'à la fin de la campagne » (*Journal* de Bougainville, du 14 au 24).

(2) Parent du chevalier de la Corne, officier de milice.

(3) Malartic, p. 195.

(4) Desandrouins (dans Gabriel, 215) ; Malartic, p. 196.

Il se savait en butte aux préventions et au mauvais vouloir du gouverneur. Ce tacticien en chambre ne lui ménageait pas les plus ridicules leçons ; encore n'avait-il point fait paraître jusqu'où pouvait aller sa jalousie mesquine. Montcalm devait pourtant en soupçonner quelque chose, lorsqu'il écrivait au ministre de la guerre, dans l'appréhension qu'on ne cherchât à faire « désapprouver sa conduite en haut lieu (1). » Découragé, il avait même, au lendemain de sa victoire, sollicité directement son rappel (2).

Mais quand la buée de gloire se fut évanouie et que le général comprit que son succès n'aurait pas de lendemain, sa grande âme sentit les graves inconvénients de cette hostilité fâcheuse entre les chefs responsables du salut de la colonie : il envoya Bougainville à Montréal avec la mission secrète de négocier « un accommodement ». La démarche eut plein succès ; mais la réconciliation ne pouvait être durable que si Vaudreuil avait l'énergie de se soustraire à l'influence néfaste d'hommes intéressés à y mettre obstacle.

Quoi qu'il en soit, tout en activant les travaux de défense sur le plateau de Carillon, Montcalm ne cessa de harceler l'ennemi par de continuels détachements. A peine le parti de Saint-Luc était-il de retour avec 80 prisonniers (3), qu'une autre expédition fut organisée dont le célèbre coureur de bois, le capitaine Joseph Marin, reçut le commandement. Parti le 4 août du camp, il eut un engagement assez sérieux avec les volontaires de Rogers, non loin du vieux fort de la reine Anne. Ce fut un combat à la canadienne : pendant deux heures, on se fusilla sous le couvert des arbres (4).

(1) *Arch. du minist. de la guerre*, vol. 3498 : *Montcalm à Belle-Isle*, Carillon, 1er août 1758.

(2) *Montcalm à Belle-Isle*, 12 juillet (*Ibidem*, pièce 143).

(3) Le 29, Saint-Luc avait attaqué un convoi entre Halfway's Brook et Lydius. L'affaire fut assez chaude, puisqu'elle coûta la vie à trois soldats de marine et à un Iroquois. Les Indiens levèrent une centaine de chevelures. (Malartic, p. 196 ; *Journal* de Montcalm, 30 juillet ; *Mémoires* de Pouchot, t. I, p. 160).

(4) Le chef iroquois Sarégoa et quelques Micmacs firent preuve d'une folle bravoure. Bien que supérieur en nombre, l'ennemi laissa Marin enlever ses blessés et n'osa pas le poursuivre. Nos pertes étaient d'une trentaine de morts ou de blessés ; celles des Anglais dépas-

Cependant, on touchait à la mi-août et les Canadiens s'inquiétaient de leur moisson : le peu de céréales qu'on avait pu semer l'automne précédent, menaçait de pourrir dans les champs. Montcalm fit un choix parmi les miliciens; il renvoya dans leurs paroisses les plus vieux et les chefs de famille, ce qui réduisit l'armée de Carillon à 3189 combattants.

Cet exode ne pouvait manquer de réveiller l'inconstance des Peaux-Rouges : à grands cris tous demandèrent à partir. En vain s'efforça-t-on de les retenir à force de caresses, de flatteries, de présents : 75 seulement consentirent à rester (1).

Cette défection des tribus indiennes ne pouvait surprendre personne. Visiblement l'étoile de la France pâlissait et, comme le remarquait Desandrouins, ces peuples d'enfants, qu'elle ne guidait plus, d'instinct s'en allaient vers l'astre brillant qui montait à l'horizon, mais dont le dur éclat devait leur être mortel. Ils admiraient la bravoure de nos soldats et s'étonnaient plus encore de leurs victoires, mais ils ne s'aveuglaient pas sur l'issue fatale d'un duel aussi disproportionné. Le bruit de nos revers en Europe et de nos désastres maritimes, exagérés encore par les rapports anglais, était parvenu à leurs oreilles, et ils avaient trop de perspicacité naturelle pour ne point s'apercevoir de l'abandon où la métropole laissait sa colonie. Le prestige de la France déclinait ainsi chaque jour avec son influence.

L'échec de la mission, confiée par le gouverneur au baron de Longueil, illustre ce fait d'une manière frappante.

Le changement d'itinéraire, imposé au corps de Lévis par les événements de Carillon, avait eu le double inconvénient de ne point porter sur la frontière des Grands Lacs les troupes nécessaires et de laisser en suspens cette éternelle question de

saient les nôtres. Nous fîmes cinq prisonniers dont le major Putnam (Malartic, p. 197 ; Desandrouins, p. 202 ; *Journal* de Lévis, p. 145 ; Oliver W.-B. Peabody, *Life of Israel Putnam*, et W. F. Livingston, *Israel Putnam*, 1901, p. 74-84).

(1) Desandrouins (dans Gabriel, pp. 209-211). L'opinion générale était que les interprètes ne remplissaient pas leur devoir, et que les turbulents Abénaquis étaient les instigateurs de ces désordres. Algonquins et Nipissings du Lac témoignèrent, au contraire, d'une fidélité rare (Bougainville, *Journal*, le 10 et le 12 août 1758).

la neutralité iroquoise, à la solution de laquelle François Picquet avait personnellement consacré tant d'inutiles efforts. Après la victoire, Vaudreuil ne songea qu'au moins important de ces deux objets, à l'alliance avec les Cantons.

En envoyant aux Iroquois le gouverneur des Trois-Rivières, le marquis ne pouvait, en vérité, choisir un député qui leur fût plus sympathique, sa famille étant adoptée dans leurs cabanes. Longueil, officier de valeur, comprenait tout ce que cette ambassade, entreprise à un pareil moment, avec une simple escorte, offrait de difficultés et de périls ; il partit néanmoins de La Chine, le 11 juillet, avec neuf canots, chargés jusqu'au bordage de présents : étoffes de soie, couvertes, fusils, poudre, etc... Mais il dut s'arrêter à l'embouchure de la rivière Oswégo, les sauvages l'ayant averti qu'il ne pouvait, sans courir de grands risques, s'avancer au-delà. C'est donc sur le théâtre de notre triomphe en 1756, qu'entouré du pompeux étalage de nos cadeaux, il tint conseil avec une députation d'Onnontagués (1). Nos présents furent acceptés avec reconnaissance. Respectueux, les Indiens écoutèrent les paroles d'Onontbio ; toutefois ils ne s'engagèrent qu'à les rapporter fidèlement à l'assemblée du « Grand Village », puis à en rendre la réponse à Montréal.

Au cours de l'entrevue, Longueil apprit que les Anglais avaient réuni 5 à 6000 hommes au fort Bull, relevé naguère de ses ruines ; qu'ils faisaient même le portage des matériaux nécessaires pour reconstruire celui qui s'élevait « à la tête de la rivière de Chouaguen », et cela du consentement de tous les Iroquois, à l'exception des seuls Onnontagués (2). Il était clair que la lutte allait recommencer aux bords de l'Ontario. Aussi Longueil s'empressa-t-il de mettre à la voile pour Fron-

(1) V. *Mémoires sur les affaires du Canada*, pp. 111-114 ; *Journal* de Bougainville, le 10 et le 12 août 1758 ; *Mémoires* de Pouchot, t. I, p. 164.

(2) « Tous ces sauvages seront enchantés de voir Chouaguen rétabli, et je pense qu'il le sera cette année. En vérité, nous n'avons rien fait de ce qui pouvoit empêcher ces sauvages de regretter ce comptoir où la traite leur étoit avantageuse. » (*Journal* de Bougainville. *Ibid.*).

tenac, dont il avertit le gouverneur, et pour Montréal, afin que Vaudreuil avisât sans retard.

Sur la frontière du sud la situation restait stationnaire. Abercromby occupait toujours la rive méridionale du lac Saint-Sacrement, attendant pour se porter en avant l'arrivée des troupes de Louisbourg dont il escomptait non sans raison le rapide succès. Montcalm demeurait sur le qui-vive, ses partis de volontaires et de sauvages ne cessant de harceler l'ennemi (1). A l'opposé des sauvages, nos soldats continuaient à se montrer admirables de bonne humeur, de discipline, de patience, au milieu des plus dures privations.

C'est sans doute afin de maintenir l'excellent moral de sa petite armée que le général ordonna dans ses détails la solennité mi-religieuse, mi-guerrière du 21 août.

Une grande croix fut érigée sur le plateau de Carillon entre les retranchements et le fort. Comme à Chouaguen, deux ans auparavant jour pour jour, l'abbé Picquet eut l'honneur de la bénir. A droite et à gauche du religieux trophée, on planta deux poteaux aux armes de France. Sur l'un d'eux, Montcalm avait fait graver ce distique :

Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna?
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !

L'heureux temps, où l'on faisait la guerre en dentelles et en vers latins !

Pour plus de clarté, le général avait jugé bon d'ajouter cette sorte de traduction rimée :

Chrétien, ce ne fut pas Montcalm et sa prudence,
Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,
Qui des Anglois confus ont brisé l'espérance :
C'est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix ! (2)

(1) « Le 19, départ de 30 Abénaquis pour aller frapper entre Orange et Sarahtoga, et de 23 Iroquois qui tournent leurs pas vers Connecticut. » (*Journal* de Bougainville.) — Marin devait s'embarquer le 20 avec une trentaine de Mississagués ; mais l'un d'eux ayant « jonglé » qu'il fallait sacrifier un chien, la bête fut achetée, mise à la chaudière et dévorée à belles dents. Le lendemain, l'expédition (environ 30 Blancs et 20 Peaux-Rouges : Mississagués, Hurons et Iroquois) partit enfin vers le sud.

(2) « M. le curé de Vauvert aimera beaucoup mieux les inscrip-

Un tel quatrain n'aurait évidemment pas suffi pour ouvrir à Montcalm les portes de cette Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont Bougainville le prétendait digne; du moins fait-il honneur tout ensemble aux sentiments du chrétien sincère et du soldat modeste qu'était le héros de Carillon.

Sur le second poteau, François Picquet avait obtenu de graver ces mots plus simples, mais plus fiers et où l'on croirait surprendre un écho des fanfares de gloire qui résonnaient dans le cœur de l'excellent prêtre :

« *Non plus ultra, qui jam a Gallis caesi, victi, fugatique fuistis Angli, anno* 1758, *die vero* 8 *julii, septem contra unum !*

— Vous n'irez pas plus loin, Anglais, qui, étant sept contre un (1), avez été taillés en pièces, vaincus, mis en déroute par les Français, le 8 juillet 1758 ».

Hélas ! Ils devaient aller bien plus loin !

III. — Chute de Frontenac et de Louisbourg. L'Abbé Picquet retourne à La Présentation.

(automne de 1758).

Ce rappel de victoire n'était pas superflu. Montcalm craignait, non sans de bons motifs, que la digue de granit qu'il avait élevée, ne pût résister toujours aux flots des envahisseurs. Les intrépides défenseurs de Carillon ne risquaient-ils pas, au reste, de se voir avant longtemps appelés sur d'autres points menacés? Précisément, de sinistres rumeurs circulaient relativement à nos postes des Grands-Lacs. Des Indiens de La Présentation, en campagne dans les parages de Chouaguen, avaient découvert au fond de la baie de Niaouré un grand nombre de berges anglaises (2).

tions françaises et latines... » (*Montcalm à la marquise de Saint-Véran*, lettre précitée). Cf. *Journal de Montcalm*, I, p. 436.

(1) Desandrouins, p. 190. — En disant : sept contre un, F. Picquet ne faisait que reproduire l'estimation approximative de nos officiers, de Montcalm lui-même (Lettre du 12 juillet).

(2) Malartic, p. 200.

Frontenac, arsenal et base navale de notre flottille ontarienne, entrepôt de l'artillerie et des munitions de guerre, des vivres, des marchandises et des présents de traite pour les Hauts-Pays, n'avait qu'une garnison de 80 hommes, soldats de marine ou miliciens. Les travaux de fortification, entrepris en 1756, n'étaient pas achevés. Dans la rade pourrissaient quelques barques dont les agrès servaient aux goëlettes marchandes du « Verrès de la colonie », de Péan : deux seulement étaient armées. Vaudreuil, bien qu'averti depuis deux ou trois semaines et de divers côtés, n'avait encore pris aucune disposition sérieuse pour garantir cette place contre une attaque imminente : incurie d'autant plus impardonnable que, par extraordinaire, les magasins se trouvaient remplis (1).

Il était trop tard lorsqu'il se décida à envoyer au secours de la garnison le vieux major de Montréal, Duplessis-Fabert, avec 1500 miliciens et tous les sauvages qu'on put réunir. La mobilisation de ce petit corps d'armée se fit lentement, et lorsqu'il eut achevé son embarquement à La Chine, le 30 août, le fort Frontenac avait capitulé depuis trois jours (2).

Le 21, Bradstreet avait dressé ses tentes à Chouaguen. De là, sa flottille de berges et de pontons longea, sans rencontrer personne que des sauvages (3), la rive orientale du lac ; elle entrait, le 24, dans la baie de Cataracoui. Le lendemain au soir, troupes et munitions étaient à terre ; une tranchée fut creusée sans retard. Durant la nuit, une trentaine de berges anglaises « tâtèrent » nos deux barques armées ; mais l'attaque fut repoussée avec vigueur par les équipages. Depuis la veille, l'ennemi s'était établi dans l'ancien camp retranché

(1) Les sauvages de la Présentation, Longueil, Montcalm et le commandant du fort lui-même l'avaient prévenu de la marche de Bradstreet. « On reproche à M. de Vaudreuil, en plein conseil, qu'ils (les sauvages) l'avoient averti trois semaines auparavant. Ils lui avoient dit : tu dors ! où est notre chef de guerre? » (*Montcalm à Belle-Isle*, 12 avril 1759, *Arch. du min. de la guerre*, vol. 3540). V. la suggestive page 114 des *Mém. sur les affaires du Canada*.

(2) Malartic, p. 120. — Sur la mobilisation du corps Duplessis, voir *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 117.

(3) « Le 22 au soir, le chef des Iroquois de la Présentation vint avertir M. de Noyan que les Anglais venoient en force pour l'attaquer ». (*Journal* de Bougainville, le 6 septembre).

de Bourlamaque, dont il avait fait aisément une parallèle : le bombardement avait aussitôt commencé (1).

Le commandant du fort, de Noyan, gentilhomme de Normandie, âgé et infirme (2), riposta de son mieux avec la poignée de fusiliers et les pièces peu nombreuses dont il disposait : plusieurs de celles-ci éclatèrent. A l'aube du 27, qui était un dimanche, une batterie de brèche, élevée dans la nuit, ouvrit un feu terrible sur la place. Déjà les artilleurs ennemis avaient si cruellement maltraité nos deux barques qu'on avait dû les abandonner. Bientôt la brèche devint praticable au bastion de droite. Comme une partie de nos canons était démontée, la poudrière découverte, les barques hors de service, la garnison incapable de soutenir l'assaut, de Noyan se rendit. Il était neuf heures du matin (3).

Nos pertes étaient minimes (4). Aucun des siens n'ayant été tué pendant le siège, Bradstreet se montra généreux. Toute la garnison, prisonnière sur parole, fut renvoyée à Montréal pour y être échangée contre un nombre égal de soldats et d'officiers anglais tombés en notre pouvoir. Suivant ses instructions, le colonel fit sauter le fort, incendier les magasins et couler les bateaux, à l'exception de la barque armée, la *Marquise de Vaudreuil,* et d'un « senaut » dont il se servit pour le transport du butin jusqu'à Oswégo : il les y brûla (5).

La prise de Frontenac était un vrai désastre. Notre flottille ontarienne se trouvait anéantie, presque entièrement, d'un

(1) *Journal* de Bougainville. *Ibidem.*

(2) Cet ancien lieutenant de roi aux Trois-Rivières avait accepté le poste de Frontenac, « quoique au-dessous de son grade », pour refaire sa fortune. Il faisait des vers, se mêlait de médecine et passait pour savant. Sa verve piquante lui avait attiré plus d'un ennemi, entre autres Vaudreuil, qui n'était ni docte ni bel esprit et qui n'aimait pas à l'apprendre par des épigrammes. (*Mém. sur les aff. du Canada,* p. 114).

(3) *Journal* de Bougainville, *Ibidem.*

(4) « Sept ou huit hommes tués ou blessés » (*Journal* de Bougainville, *Ibidem*). Après la capitulation, il n'y eut qu'un blessé scalpé par l'Onnontagué Tête-Rouge.

(5) De Noyan fut vivement blâmé de n'avoir pas rasé le fort à la première nouvelle de l'approche d'un corps ennemi si considérable, et pris le large avec les barques qu'il aurait pu armer après avoir mis le feu aux autres. (Desandrouins, p. 220.)

seul coup; les pièces d'artillerie, enlevées jadis à Chouaguen, gisaient parmi les décombres; une quantité énorme de munitions de guerre et de bouche, destinées à l'approvisionnement des pays d'En-haut, avait été consumée par les flammes, « perte irréparable dans les circonstances actuelles » (1). Ce grave échec, observait tristement l'aide-major Malartic, était facile à éviter « en envoyant un corps de troupes sur cette frontière, lorsque M. de Montcalm informa le [gouverneur] général que des Anglois avoient après la retraite du portage, fait passer des troupes dans cette partie » (2).

Duplessis-Fabert n'était point encore parvenu à La Présentation quand il apprit la capitulation du fort (3). Le courrier qu'il envoya des Cèdres à Montréal trouva la ville dans une profonde consternation et le marquis de Vaudreuil dans les plus vives alarmes. De Québec venait d'arriver la nouvelle d'un autre revers : depuis le 26 juillet, Louisbourg n'appartenait plus à la France !

Cette forteresse avancée du Canada avait été bloquée (4) dès les premiers jours de juin, du côté de l'Océan par l'esca-

(1) *Journal* de Bougainville, *Ibid.* — Voici comment Montcalm annonça ce malheur au ministre de la guerre : « Les ennemis se sont emparés du fort de Frontenac qui, à la vérité, ne valoit rien ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, 80 canons grands et petits, et détruit la marine, qui étoit due à ma prise de Chouaguen, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emmenant deux... J'avois demandé mon rappel après la journée glorieuse du 8 juillet, mais, puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible... » (9 septembre 1758, *Arch. du min. de la guerre*, vol. 3499).

(2) *Journal*, p. 201.

(3) Malartic, p. 201. « Le 31, nouvelles des Cèdres qui nous apprennent l'arrivée de M. Duplessis à la Pointe-au-Diable ».

(4) Pour la bibliographie du siège, voir Bourinot, *Historical and descriptive Account of the Island of Cape-Breton* (Montréal, Foster Brown, 1892 : app. IX et X). — Du côté anglais, les principales sources sont les ouvrages de Entick, Knox, Mante et les biographies de Wolfe ; du côté français, le Journal de Johnstone, la lettre-rapport de Drucour du 26 juillet 1758 (*Arch. du min. de la guerre, Dépôt, Canada*, 1758), les lettres de la Houlière, commandant des troupes de terre, de Saint-Julhien, lieutenant-colonel du bataillon d'Artois (*Ibid.*, vol. 3499), de l'abbé Maillard, missionnaire (*Arch. du Sém. de Québec*).

dre de Boscawen et sur terre par l'armée du général Amsherst, autrement dit par une flotte de 22 vaisseaux de ligne, 17 frégates et 2 brûlots et par quelque 12.000 hommes de débarquement, amenés sur 118 transports. La garnison, aux ordres du chevalier de Drucour, comprenait, outre les troupes de la marine et les milices bourgeoises, 2300 volontaires étrangers et soldats des bataillons de Cambis, de Bourgogne et d'Artois. Cinq vaisseaux de ligne et six frégates, échappés aux poursuites des croisières anglaises, étaient à l'ancre dans la rade (1).

La maîtrise de la mer restant aux ennemis, la chute de Louisbourg, par blocus et famine, était fatale. Ses fortifications œuvre de l'ingénieur Franquet, se trouvaient du reste en mauvais état.

Le 8 juin, une brigade anglaise, commandée par un général de trente et un ans, James Wolfe (2), sur qui William Pitt fondait

(1) *Marchault de la Houlière au M*[al] *de Belle-Isle*, 6 août 1758. (*Arch. du min. de la guerre, Dépôt...*, vol. 3499, n° 13). — Desandrouins, p. 151.

(2) Né à Westerham (Kent), en 1727, J. Wolfe entra dans la marine en 1741. Il fit la campagne de Flandre de 1743 (Dettingen), combattit en Ecosse, contre les troupes du prétendant Charles-Edouard à Culloden. A 23 ans, il était déjà lieutenant-colonel. Après un court séjour à Paris (hiver de 1753), il reprit en Angleterre sa vie laborieuse s'occupant avec passion de questions professionnelles, sans négliger toutefois les études classiques. Quartier-maître général en Irlande (1757-1758), il participa à l'expédition contre Rochefort, où il fit éclater sa supériorité sur les autres commandants de l'expédition. Ce fut le commencement de sa fortune. — Souffrant à la fois d'un rhumatisme et de la gravelle, prodigieusement nerveux, impétueux et irascible, Wolfe joignait à des défauts, imputables surtout à son état de santé, des qualités fort estimables : d'une âme plutôt celte que saxonne, prompte aux épanchements de l'amitié, désintéressée, plus éprise des douceurs de la vie de famille que de la gloire des armes, c'était une nature ardente et généreuse, « un Achille », écrivait le capitaine Knox, qui le vit pour la première fois lors de la campagne de Louisbourg. « Mourir avec grâce et honneur quand l'heure viendra », telle était son ambition, en s'embarquant pour l'Amérique. Il n'en avait pas moins un fonds inépuisable de bonne humeur (ce que ses compatriotes appellent *good spirits*), avec un sens pratique remarquable, de l'audace, de l'énergie, de la constance, toutes vertus qui feront de lui un vrai chef, entreprenant, brave, ferme sur la discipline, sachant commander et se faire obéir. (Cf. Bradley, *Wolfe*).

des espérances qu'un avenir prochain devait trop bien réaliser, opéra son débarquement à la Cormorandière, petite anse de la vaste baie de Gabarus qui s'ouvre à l'occident de la ville. Bientôt deux autres brigades prirent terre à leur tour, et le siège commença. Il dura près de huit semaines. Les défenseurs déployèrent une réelle bravoure, encouragés par l'exemple de la femme du gouverneur qui, chaque jour, allait aux batteries les plus exposées mettre le feu à trois pièces de canon.

Mais l'écrasante supériorité de l'artillerie anglaise finit par rendre la position des assiégés intenable. Des navires à l'ancre dans la rade et que l'ennemi cherchait à incendier, seule l'*Aréthuse*, une fine voilère, commandée par l'audacieux Vauquelin, put s'échapper et rallier le port de Brest. Enfin, le 26 juillet, comme l'ennemi se préparait à donner l'assaut, Drucour arbora le drapeau parlementaire : sur les remparts démantelés, nos derniers canons se trouvaient à peu près réduits au silence ; 800 hommes avaient été tués ou blessés, et 1200 malades gisaient à l'hôpital, dans les ambulances et les maisons particulières. Le gouverneur refusa d'abord de souscrire aux conditions humiliantes du vainqueur ; mais, sur l'intervention du commissaire ordonnateur Prévost au nom de la population civile (1), il se soumit, afin d'éviter la ruine complète de la ville et d'épargner le sang de ses défenseurs. Les habitants furent transportés en France ; les soldats et marins, prison-

(1) Dussieux a reproduit le texte des représentations de Prévost aux membres du conseil de guerre (*Op. cit.*), p. 253 et suiv. — Ce document est à méditer, car la capitulation, faite sur les réquisitions de l'ordonnateur, un « élève de Bigot » (*Journal* de Bougainville, 26 juin) et qui se souvenait sans doute de la fructueuse manœuvre de son maître en 1745, fut blâmée en France aussi bien qu'au Canada (V. Desandrouins, p. 151). Belle-Isle la qualifia de « honteuse » (*A Montcalm*, 19 février 1759). Montcalm écrivait dès 1757 qu'il n'avait « foi ni au gouverneur, ni au commissaire, ni peut-être même à l'ingénieur (Franquet) si vanté ». (*A Mme Hérault*, 13 septembre). Désandrouins ne jugeait pas moins sévèrement Prévost, « homme à pendre » et Drucour, faible et entêté. — V. la lettre justificative de Drucour (5 août 1759). Sa thèse est que la ville ne pouvait être secourue efficacement que par une forte escadre, comme en 1757. Assurément, ce n'étaient pas les Peaux-Rouges et les partisans canadiens de Boishébert, chargé par Vaudreuil de harceler l'ennemi, qui pouvaient la sauver !

niers de guerre et traités comme tels, se virent emmenés en Grande-Bretagne et parqués, bétail humain, sur les pontons.

Deux ans après, il ne devait pas rester pierre sur pierre de la « vigie française » perdue dans les brumes de l'Océan. Les ruines de Louisbourg n'ont jamais été relevées. Aujourd'hui, dans le cadre mélancolique de collines couvertes d'épinettes et de sapins rabougris, quelques pans de murs à moitié ensevelis sous l'herbe, des casemates qui ont résisté à la mine et qui servent d'abri aux bestiaux contre le vent et la pluie, en marquent seuls l'emplacement. Avec un vaste cimetière aux tombes moussues et les huttes misérables des pêcheurs, dont les barques dorment sur les eaux grises du hâvre que la pointe de Rochefort protège contre la houle de l'Océan, c'est tout qui rappelle l'ancienne prospérité du « Dunquerke Américain ».

Chose qui peut paraître étrange au premier abord, la perte de Louisbourg fut moins vivement déplorée que celle de Frontenac. On jugeait les conséquences de celle-ci plus désastreuses, parce que, du côté des Lacs, le péril de l'invasion semblait plus immédiat. Au fait, les Anglo-Américains, maîtres de l'Ontario, pouvaient dorénavant interrompre à leur gré les communications du Canada proprement dit avec les Pays d'En-haut : la colonie était coupée en deux. Par suite, nos forts Niagara, Duquesne et Machault (1), plus faibles encore que Frontenac et surtout moins faciles à ravitailler, devaient fatalement tomber au pouvoir d'un ennemi quelque peu entreprenant. Déjà, on ne pouvait plus raisonnablement compter sur l'appui des Peaux-Rouges : ceux qui, jusqu'alors, avaient servi notre cause ne répondaient presque plus à nos avances ; les autres restaient neutres ou levaient délibérément la hache contre les Français.

Rares étaient, en effet, les Indiens qui osaient encore se compromettre avec nous, comme firent ces guerriers iroquois que le marquis de Vaudreuil reçut en audience à Montréal, le 1er septembre. A leur manière, ces sauvages exposèrent au

(1) Niagara n'avait alors que 41 hommes de garnison (*Journal* de Bougainville, 4 octobre), et Machault seulement 7 Français (*Frederic Post's Journal*).

gouverneur les véritables projets de nos ennemis qui ne songeaient qu'à rétablir Chouaguen et les forts sur la rivière du même nom. A les en croire, les Goyogouens se plaignaient amèrement de n'avoir point eu de part aux cadeaux distribués par le baron de Longueil. Néanmoins, ils en avaient laissé à La Présentation quelques-uns animés des meilleures intentions : ceux-ci n'avaient-ils pas déclaré au commandant du fort que, sachant qu'il allait être attaqué par les Anglais, il venaient l'aider à se défendre et mourir avec lui, avec leur père, la « Robe-noire », et leurs frères du village (1) ?

Entre autres conseils, ces députés des Cantons avaient donné à Vaudreuil celui d'envoyer ses « jeunes gens » à Niagara. Mais, dans la crainte que Bradstreet, encouragé par son premier succès, n'eût mis le siège devant cette place, déjà le gouverneur avait fait préparer trente canots d'écorce, sur lesquels s'embarqueraient, à La Présentation, 500 hommes, levés dans la colonne du major Duplessis. Le capitaine de Montigny devait les conduire le plus promptement possible au secours de Niagara (2).

Cette colonne était parvenue au bord de l'Oswégatchie, le 4 septembre, en fort piteux état : les hommes, presque nus, mal équipés, mal armés, manquaient de bateaux (3). Aussi ne fut-ce pas sans peine que Montigny forma son détachement. Il ne put partir que le 10, après l'arrivée des canots expédiés de Montréal et ne parut devant Niagara qu'une semaine après. On y connaissait depuis quelques heures seulement la prise de Frontenac. Bradstreet avait manqué une belle occasion de porter un coup mortel au Canada !

L'alerte avait été vive dans les conseils du gouverneur, si vive que Vaudreuil avait mandé Montcalm, pour conférer avec lui sur la situation. « Le médecin après la mort ! » écrivait tristement le général (4). Il ne s'en rendit pas moins en toute

(1) Malartic, p. 202.

(2) Sur Montigny, voir ci-dessus, p. 251. Cf. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 118.

(3) Malartic, p. 203 ; *Journal* de Bougainville, 12 septembre. — Sur les gaspillages auxquels donnèrent lieu ces mouvements de troupes, voir *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 117 et suiv.

(4) *A la marquise de Saint-Véran*, 13 octobre 1758.

diligence auprès du chef de la colonie. Il s'embarqua le 6, à la nuit noire et dans le plus grand mystère pour cacher son départ à l'ennemi. Seuls, son aide-de-camp Bougainville, l'ingénieur de Pontleroy, des officiers de milice destinés à l'armée de Chouaguen, et peut-être l'abbé Picquet, firent partie de son escorte (1).

Montcalm s'attarda le moins possible auprès du gouverneur, tant il était persuadé que la campagne ne s'achèverait pas sans que l'armée d'Abercromby, renforcée des régiments de Louisbourg dont un déserteur venait précisément de révéler l'arrivée prochaine, n'essayât de prendre sa revanche. Parvenu le 9 à Montréal, il en repartait le 13 et, dans la nuit du 16, il reprenait le commandement des forces de Carillon (2).

Dans l'intervalle, il avait eu, néanmoins, le temps de délibérer en conseil et de rédiger trois mémoires sur la défense des frontières du lac Champlain, de Québec et de l'Ontario.

Entre autres résolutions arrêtées d'un commun accord avec Vaudreuil, il importe de signaler celle d'envoyer en France un ambassadeur qui réclamerait des secours au gouvernement (3). D'autre part, il avait été décidé que l'ingénieur de Pontleroy (4) rétablirait un « poste retranché » à

(1) Aucun document ne fixe la date exacte du retour du missionnaire à Montréal ; aussi, peut-on supposer, sans trop d'invraisemblance, qu'il y revint en compagnie de Montcalm, puisque nous l'y retrouvons peu après le passage du général et qu'il était encore au sud du lac Champlain à la fin du mois d'août.

(2) Ceux qui seraient tentés, à la suite de certains historiens du Canada, d'exagérer les talents militaires de Lévis aux dépens de ceux de Montcalm, feraient bien de méditer la page que Desandrouins consacre à l'intérim du chevalier (Gabriel, p. 223).

(3) Bougainville fut désigné pour remplir cette délicate et importante mission. (*Montcalm à la marquise de Saint-Véran*, 16 oct. 1758 ; *Journal* de Bougainville, 4 octobre).

(4) Le capitaine en premier de Pontleroy, nommé en 1757 ingénieur en chef de la Nouvelle-France, aussi remarquable par ses talents que par son intégrité. Il avait énergiquement refusé de tremper dans les malversations des Lotbinière et des Le Mercier. Aussi, s'était-on efforcé de le retenir à Québec. C'est uniquement aux représentations répétées de Montcalm qu'il dut de prendre part à la campagne de Carillon (*Pontleroy au Ministre de la Marine*, 1er déc. 1758, *Arch. du Min. de la Marine*, C_{11}, vol. 103). « Le sieur de Pontleroy sert le Roy à merveille, malgré les désagréments qu'il essuie ». (*Montcalm à Belle-Isle*, 19 juillet 1758.)

Frontenac. On y construirait de suite deux bâtiments de douze canons. En outre, on réunirait sur cette frontière un corps de 3.000 hommes, « soit pour entreprendre de chasser les ennemis de Chouaguen, supposé qu'ils n'y soient pas en force, soit pour finir la campagne dans cette partie et travailler aux ouvrages projetés » (1).

Des nouvelles plus encourageantes arrivaient, en effet, de La Présentation. Le 17 septembre, M. de Fleury (2) informait le gouverneur qu'il avait visité Frontenac avec le capitaine de Contrecœur : le fort semblait facile à restaurer. Une partie des remparts, les fours et quelques bâtiments avaient échappé à la destruction. On avait même retrouvé des munitions intactes et six pièces de 12 non enclouées. Le lendemain, de Langy rendait compte à son tour de la reconnaissance qu'il venait d'opérer avec quelques sauvages vers la baie de Niaouré et la rivière d'Oswégo : il n'y avait rencontré aucun Anglais (3). Rassuré, Vaudreuil renvoya sur-le-champ à Carillon « les officiers qui comptoient partir pour La Présentation » (4). Il ne changea pas du moins la mission confiée à Pontleroy, comme nous l'apprennent ces lignes intéressantes de Malartic : « Le 19, M. de Pontleroi est parti pour aller reconnaître la frontière du lac Ontario et y chercher une bonne position pour y construire un fort. *L'abbé Picquet, qui retourne à La Présentation triomphant, l'y accompagne* » (5).

Le seul rapprochement de ces deux noms : celui du missionnaire, tenu depuis six mois en une sorte de disgrâce, et celui de l'ingénieur, dont l'inflexible probité offusquait si fort les fripons, n'est-il pas significatif? La note de Malartic prouve, au surplus, qu'à cette date l'abbé avait obtenu gain de cause dans l'affaire de La Présentation. A la lumière des derniers

(1) *Journal* de Bougainville, *Ibidem*.

(2) De Fleury est cet « écrivain du Roi » dont parlent les *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 117), dans un paragraphe que les éditeurs anonymes semblent avoir pris à tâche d'embrouiller.

(3) Malartic, p. 206 et *Journal* de Bougainville, 24 septembre. — Il s'agit ici de Langy-Levreau qu'on ne doit pas confondre avec Langy-Montégron.

(4) Malartic, *Ibidem*.

(5) *Journal*, *Ibidem*.

événements, le marquis de Vaudreuil avait sans doute compris quelle faute il avait commise en décourageant le zèle du missionnaire et en contraignant celui-ci à quitter le poste de combat qu'il avait spontanément choisi. Sur ce point, l'on connaît déjà l'opinion de Montcalm, nettement favorable au « patriarche des Cinq-Nations ». Mais l'intervention du général, à supposer qu'elle se soit produite au cours des conseils de guerre tenus à Montréal, n'était pas nécessaire, car, vu la gravité des circonstances, le patriotisme et le bon sens du gouverneur durent parler assez haut.

La grande préoccupation de celui-ci était alors de parer à un retour offensif des Anglais au bord de l'Ontario et, dans ce but, d'y construire un fort qui fermât la vallée du Saint-Laurent. La Présentation ne pouvait prétendre à jouer ce rôle de barrière infranchissable. Le plus logique à la fois et le plus simple semblait donc de relever les remparts de Frontenac, et telle était la mission confiée tout d'abord à Pontleroy.

L'ingénieur et le missionnaire trouvèrent La Présentation transformée en un immense camp de concentration où grouillaient pêle-mêle sauvages, miliciens et soldats de la Marine, appartenant au corps Duplessis et aux divers détachements acheminés depuis le début du mois vers le haut Saint-Laurent. Pontleroy se rendit immédiatement à Frontenac, afin de juger par lui-même des travaux à entreprendre : le fort lui parut susceptible d'être rétabli ; mais on ne pouvait songer à le reconstruire avant l'hiver (1).

De son côté, le Supérieur de La Présentation avait repris contact avec ses chers « domiciliés », avec les vaillants abbés Delagarde et Mathavet qui, pendant sa longue absence et au mi ieu de difficultés sans nombre, avaient maintenu la mission dans une prospérité relative (2). Puis, il s'était occupé sans re-

(1) Pour expliquer l'ajournement des travaux, les *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 117) allèguent une raison singulière : Pontleroy avait besoin d'une vache laitière pour se nourrir ; il craignit que « sa vache » ne vînt à lui manquer !

(2) Du 4 janvier au 30 décembre 1758, le *Registre de la Présentation* mentionne 6 mariages, 23 enterrements et 25 baptêmes d'Indiens. — Parmi les détails intéressants fournis par ce recueil, à noter le 5 mai, le baptême d'une fille née d'une Allemande « adoptée dans

tard de remplir les vues du gouverneur, qui l'avait surtout renvoyé au bord de l'Oswégatchie pour y surveiller la politique des tribus iroquoises, sonder leurs dispositions actuelles et réchauffer le zèle de nos clients avoués. Les démarches aboutirent promptement, puisque, dès le 11 octobre, il faisait annoncer au marquis de Vaudreuil « des ambassadeurs des Cinq-Nations » (1). Trois jours après, il les accompagnait à Montréal (2), où il dut assister aux audiences que leur accorda le gouverneur.

Ces Peaux-Rouges, —des Onnontagués, — apportaient divers renseignements sur la situation des troupes anglo-américaines campées aux environs de Bull : Bradstreet, leur chef, construisait deux forts aux extrémités du Portage de la rivière Oswégo (3). Mais l'objet principal de l'ambassade était d'apporter la réponse aux « paroles de M. de Longueil dans sa députation au grand village », par conséquent, de rendre autant de branches et de colliers de porcelaine que les sauvages en avaient reçus, sans préjudice du collier destiné à « couvrir nos morts » de la dernière campagne. C'était la façon des Indiens de s'associer officiellement à notre deuil.

la cabane de J.-B. Catistantier », et, le 29 juin, celui d'une autre fille, née du couple Harder, Allemands, « habitués en Angleterre, qui ont été pris par les sauvages », la femme adoptée dans la cabane de Laoden et le mari, Philippe Harder, « adopté au Sault-Saint-Louis ». Tous ces étrangers avaient été capturés lors de l'expédition contre les Palatins. — Le 28 février, enterrement du soldat Selmondin (20 ans), dit Brise-barre, natif du Périgord (témoins : Carpentier, lieutenant, et Soumandre, commis dans les magasins) ; — le 2 septembre, funérailles d'un Indien du Lac, mort, à seize ans, « des blessures que lui fit un baril de poudre qui brûla au fort Frontenac lors de sa prise » ; — le 10 octobre, obsèques d'un autre sauvage, tué « à la guerre » par un de ses camarades « qui le prit pour un chevreuil », etc...

(1) « Le 11, les députés de La Présentation annoncent les ambassadeurs des cinq-nations, qui demandent que M. de Longueil se trouve le 16 (*lire : le* 13) à leur arrivée, et qu'ils ne peuvent rester que quatre jours ». (Malartic, p. 210).

(2) « L'abbé Picquet arrivoit à Montréal avec des ambassadeurs des cinq-nations dont la fidélité n'est pas suspecte... » (*Journal* de Montcalm, 19 octobre : nouvelles de Montréal du 13). — La date donnée par Malartic (*Ibidem*) : le 14, est donc encore inexacte.

(3) Malartic, *Ibidem*. — Le dernier parti de guerre, revenu de ces parages, avait tué un Onoyout, « habillé en Anglois ».

Le gouverneur ne manqua point de leur reprocher « de ne l'avoir pas averti des projets des Anglois contre Frontenac, de ne leur en avoir pas même fermé le chemin », comme ils y étaient tenus par leurs engagements. Mais sa mercuriale n'eut d'autre résultat que de provoquer de longs discours, résumés dans de vagues promesses. Au surplus, comme le remarque Bougainville, les dits ambassadeurs ne parlèrent qu'en leur nom et jamais pour la confédération iroquoise (1). Vaudreuil n'en chargea pas moins ses visiteurs des présents habituels, avant de les congédier.

Malgré les symptômes alarmants qui se manifestaient un peu partout parmi nos alliés indigènes, le marquis ne considérait pas encore la partie comme perdue. Il attendait beaucoup du dévouement, de l'adresse de ceux qu'on aurait pu appeler les maîtres de la diplomatie indienne, les Pouchot, les Joncaire, les Longueil, les Picquet. « Les Anglois, observait Bougainville, font courir beaucoup de colliers dans les villages des pays d'en-haut. Leurs promesses sont aussi considérables que notre misère est grande. La fermentation a déjà commencé. Si on ne prend pas de sages mesures en y envoyant les plus habiles, il y a tout lieu de craindre » (2).

C'est assurément cet esprit de sagesse qui inspira le gouverneur, lorsqu'il invita notre compatriote à reprendre la place qui lui appartenait dans la mission par lui fondée en pays iroquois au prix de tant de peines. « L'abbé Picquet, accrédité parmi les Cinq-Nations, rentre *par nécessité* en faveur auprès du marquis de Vaudreuil, écrivait Montcalm le 6 novembre. Il est retourné à La Présentation. Le sieur de Lorimier, qui y commandoit, en est rappelé et on met à sa place le sieur Benoît » (3).

La décision définitive datait seulement de quelques jours. « L'abbé Picquet retourne à La Présentation, dit de son côté Bougainville. Des démêlés avec le commandant militaire l'en avoient éloigné. Il prétend que dans sa mission sau-

(1) *Journal :* suite depuis le 18 octobre jusqu'au 3 novembre 1758
(2) *Journal, Ibidem.*
(3) *Journal,* p. 481.

vage, il ne faut que des phrases! A-t-il raison ? Ou bien est-ce une prétention du despotisme ecclésiastique ? Il est certain qu'il a formé lui-même cet établissement ; que, depuis son départ, les affaires y ont été mal faites ; que les sauvages le redemandoient. Bien fait donc de le renvoyer. Il n'a pas cependant gagné son procès entièrement. Il y aura toujours un commandant militaire. L'ancien, il est vrai, est rappelé, et M. Benoît, qui le remplace, est le plus honnête homme de la colonie et joint à la probité des lumières, des vues et du zèle (1). »

La louange était méritée. Antoine-Gabriel Benoît possédait les qualités d'un bon administrateur et celles qui font les véritables chefs : l'aménité engageante et l'intégrité, l'esprit d'initiative et la constance, une bravoure à toute épreuve, une honnêteté enfin soutenue par « un fond de stoïcisme » ou plutôt de fermeté chrétienne qui répondait à la sincérité de ses convictions religieuses (2). C'était d'ailleurs un ami de l'abbé Picquet, qui le connaissait depuis longtemps et l'avait apprécié durant son premier séjour à La Présentation en 1754 et 1755. Depuis, le chevalier Benoît avait commandé le fort de la Presqu'île (3) pendant près de trois ans, avec le grade de capitaine. Il venait de prendre une part honorable à la campagne de Carillon en qualité d'aide-major des troupes de la colonie, quand un ordre du gouverneur l'avait placé à la tête de la première division du corps Duplessis (4).

(1) *Journal* de Bougainville, *Ibidem*.

(2) Sur Benoît, voir ci-dessus, p. 219, et (abbé Daniel), *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*. (Montréal, Sénécal, 1867, in-8°). — Né à Paris, le 5 octobre 1715, Antoine-Gabriel Benoist était entré dans la marine et avait passé en Amérique. Il avait fait la campagne du Mississipi contre les Chicachas en 1739, celles de Sarasto avec Marin (1745), de Saint-Frédéric avec Saint-Luc (1746), de Sarasto encore avec Rigaud de Vaudreuil (1747), de la Belle-Rivière avec Marin (1753). Sur ces entrefaites, il avait été nommé major à Montréal (1748), puis commandant au Lac (1752) et à La Présentation (1754).

(3) Petit fort construit sur une presqu'île de la rive méridionale du lac Erié. Il servait d'entrepôt sur la route de Niagara à la Belle-Rivière.

(4) Malartic, p. 202.

Après avoir inutilement consommé beaucoup de vivres à La Présentation, le major Duplessis avait fini par conduire les débris de sa colonne à Frontenac. Il y était à peine campé que le gouverneur, dont les ordres contradictoires accusaient l'irrésolution d'esprit, lui commandait de se replier sur l'Oswégatchie (1). Il y trouva de nouvelles instructions qui lui prescrivaient de descendre à Montréal et d'envoyer le chevalier Benoît, avec un détachement de soldats et de miliciens, se fortifier sur l'emplacement ou à proximité de l'ancien fort et de veiller sur les convois à destination des pays d'En-Haut (2).

La précaution n'était pas superflue : certains officiers et administrateurs coloniaux avaient élevé la piraterie à la hauteur d'une institution. Depuis le gouverneur jusqu'au plus humble des Canadiens, nul n'était à l'abri de leurs rapines. Ils volaient sur les vivres, les présents de traite, les effets royaux ; ils pillaient jusqu'à la solde des convoyeurs. Quant à la fraude dans le commerce des pelleteries, elle s'exerçait plus que jamais et sans aucune vergogne, au moyen des bateaux du roi (3).

Instruit de ce déplorable état de choses, Vaudreuil eut sans doute l'intention d'y remédier en relevant de son commandement le capitaine de Lorimier, « contre lequel il avoit reçu de grandes plaintes » (4).

(1) Sa colonne était réduite à 60 ou 80 hommes mal équipés (*Journal de Bougainville*, suite depuis le 18 octobre jusqu'au 3 novembre 1758).

(2) Il quitta La Présentation, dans les derniers jours d'octobre avec un garde-magasin et quelques hommes. Il fit dresser les tentes entre la rivière et le fort et commença la construction de bastions, en se servant de troncs d'arbres du côté des ruines et de quarts de farine vides du côté de l'eau (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 121).

(3) Montigny, ayant reçu l'ordre de renvoyer à Niagara tous les hommes de son détachement qui en étaient descendus, se livra à un véritable marchandage, « en sorte que ses injustices, connues de ceux qui avoient le malheur de ne pas lui plaire ou de ne lui pouvoir rien donner furent cause que ceux-ci débarquèrent sur les grèves les ballots de marchandises dont ils étoient chargés, attachèrent dessus leur état de charge et se servirent de leurs bateaux ou canots pour descendre ; alors ce fut une confusion et un vol général » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 119).

(4) *Ibidem*, p. 120.

Le fait est que jamais encore La Présentation n'avait été le théâtre de friponneries et de malversations, semblables à celles qui s'y commirent durant cet automne de 1758 (1).

Quand l'abbé Picquet revint au bord de l'Oswégatchie, il y trouva le chevalier Benoît installé dans ses nouvelles fonctions. Celui-ci avait battu en retraite avec sa troupe, emportant de Frontenac tous les débris utilisables, épaves de l'ancien fort, le fer surtout, pour les navires qu'on se proposait de lancer à la Pointe-au-Baril.

Sur la rive gauche du Saint-Laurent, à trois lieues en amont de la Galette, la Pointe-au-Baril joignait à l'avantage d'une défense facile celui d'offrir en abondance les meilleurs bois de construction (2). La Force, « capitaine de bâtiment », et de Cressé, « aide-constructeur », venaient de s'y établir (3). Désireux de réparer la faute qu'il avait commise en laissant anéantir notre flotte de l'Ontario, le marquis de Vaudreuil avait ordonné la mise en chantier de deux nouvelles corvettes,

(1) « Je ne sache pas, — écrit Vaudreuil à Benoît, le 24 avril 1759, — qu'il puisse descendre, sur les bateaux de la Présentation, autre chose que des pelleteries qui viennent de Toronto, Niagara ou des autres postes. Pourtant, il n'est que trop malheureusement arrivé, l'automne dernier, qu'il est descendu autre chose. J'approuve fort que vous preniez des précautions sévères pour remédier aux vols qui se sont commis. Je vous prie même de redoubler d'attention, pour qu'il ne sorte rien, sans que vous en soyez exactement instruit. Vous ne devez pas moins tenir la main à ce qu'il ne soit chargé dans les barques d'autres effets que ceux appartenant au Roy ou au munitionnaire. Tous ceux qui ne seront pas compris sur l'état général de charge ne seront expédiés que par fraude. Je vous recommande donc de vous en saisir d'autorité et de m'en rendre compte.... » (Abbé Daniel, *op. cit.*, p. 74.)

(2) « Elle découvre bien la rivière et protégeroit des bâtiments qui y seroient en station pour la défendre. Un camp peut y être avantageusement placé, parce qu'à une heure et demie plus haut les terres sont des écors de rochers où l'ennemi ne sauroit se placer en force. Ces écors continuent jusqu'à l'anse au Corbeau. Très proche de la pointe est une anse, appellée l'Anse à la Construction depuis les bâtiments qui y ont été faits en 1759. » (*Mémoires* de Pouchot, t. III, p. 95.)

(3) On y transporta « tout ce qui était destiné pour Frontenac » ; on y fit des retranchemetns autour de l'arsenal improvisé. On y envoya même un garde-magasin avec le commissaire Mellis, « honnête homme qui eut bientôt castille avec M. Benoît », fort autoritaire. (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 120.)

« tant pour rattraper la supériorité du lac que pour fournir plus aisément Niagara et rendre ses frontières plus respectables ». Au reste, le corps expéditionnaire de Bradstreet et l'armée non moins redoutable du brigadier Forbes ne menaçaient-ils pas nos postes des Lacs et de la Belle-Rivière?

IV. — *Abandon du fort Duquesne* (14 décembre 1758.)

Ruiné de santé comme Wolfe, Forbes était non moins impétueux, non moins nerveux et irascible que son émule de gloire; son énergie et sa fermeté de caractère lui avaient à juste titre mérité le surnom de « Tête-de-fer ». Dédaigneux du mal qui le dévorait, il avait acheminé lui-même ses troupes, de Carlisle vers la Monongahéla, à travers les vallées profondes et les montagnes boisées de la Pensylvanie. Au début de septembre ses têtes de colonne n'avaient pas encore dépassé Loyal-Hamon, où le lieutenant-colonel Bouquet, du Royal-Américain, établit un camp retranché, susceptible de servir de base et d'entrepôt. C'est de là que, le 10 septembre, le major Grant partit avec 850 hommes pour tenter un audacieux coup de main contre le fort Duquesne.

Le commandant de cette place, des Ligneris, s'attendait à une prochaine attaque (1). La garnison était nombreuse, — près d'un millier d'hommes, — depuis l'arrivée du convoi des Illinois avec le capitaine Aubry et d'un renfort de miliciens aux ordres de Saint-Ours. Sans donner dans le piège que le major anglais lui tendit, des Ligneris improvisa, le matin du 13 septembre, un combat à la canadienne. La présomption de Grant fut cruellement punie: il essuya un véritable désastre (2)

(1) V. la lettre de Vaudreuil au ministre de la marine, 28 juillet 1758 : Les Loups avaient averti l'officier détaché « au village de la Fourche » : quantité de sauvages se rassemblaient au fort Cumberland.

(2) Les Anglais avouèrent 238 tués ou disparus, 35 prisonniers dont les majors Grant et Lewis. — V. Malartic, p. 211 ; Pouchot, t. I, p.173; *Journal* de Montcalm (lettre annexée du lieutenant du Vernys) ; *British Museum*, *Bouquet Papers*, 17 septembre 1758 ; *Olden Time*, v. I, p. 180.

Les défenseurs du fort Duquesne remportèrent encore quelques succès sur un ennemi qui ne s'avançait qu'en tremblant à travers un pays mal connu où il n'osait éparpiller ses colonnes (1). Mais d'aussi faibles avantages ne pouvaient empêcher le triomphe des Anglais dans cette partie de la Nouvelle-France. Au reste, le déploiement des forces ennemies avait produit son effet habituel sur l'imagination des Indiens. Rôdant sans cesse autour de nos postes, les Peaux-Rouges se rendaient compte de notre faiblesse. Insouciants en apparence, ils suivaient les progrès de nos rivaux avec une attention passionnée. Rien ne leur échappait de nos inquiétudes. Aussi, voyant notre domination chanceler, un bon nombre tâchaient déjà de « s'accommoder avec les Anglais ». La prise de Frontenac avait donné le signal de la défection (2).

Nos ennemis, il est vrai, usaient de tous les moyens pour les éloigner de nous, témoin les missions confiées par le général Forbes et le gouverneur de la Pensylvanie, William Demuy, au frère morave Frédéric Post (3). Tout en protestant de sa haine de la guerre et de son amour désintéressé des sauvages, ce pacifiste d'un nouveau genre s'entendait à merveille à jouer le rôle d'agent politique.

Une première fois, il visita les tribus de l'Ohio pour les attirer à Easton (4). Une grande assemblée s'y réunit à l'automne, en présence des délégués des Cinq-Nations, des Loups des montagnes et de plusieurs autres peuplades. Un traité d'alliance fut conclu.

(1) Avec 400 Canadiens et 200 Loups, Aubry bloqua pendant deux jours le camp retranché de Loyal-Hamon, fit quelques prisonniers, enleva beaucoup de bétail et se retira sans être inquiété. Peu après, de Corbière, avec 45 Canadiens et sauvages, poussait une pointe jusqu'à Raystown (Bedford).

(2) Doreil, rendant compte à Belle-Isle de la destruction de ce fort, écrit : « Les sauvages ont frappé sur nous, ils se sont emparés sur le lac Ontario de trois canots qui descendoient, chargés de pelleteries, et en ont égorgé les équipages. Triste avant-coureur de ce que nous avons à craindre de leur part ! » (Dussieux, p. 158.)

(3) V. Casgrain, *op. cit.* (Edit. Demers, t. I, p. 538-554).

(4) Parti d'Augusta vers la mi-juillet, Post arriva le 7 août à fort Machault, d'où il alla endoctriner les Indiens groupés autour du fort Duquesne.

Peu après, nouvelle apparition de Post « en costume sauvage », à Kachekacheki, importante bourgade située dans le voisinage du fort Duquesne et formée de quatre groupes de « cabanes » pouvant mettre en ligne deux cents guerriers Loups. Leurs chefs n'ignoraient rien de la situation difficile de des Ligneris. On tint conseil (1). Le morave lut les messages de ceux qui l'envoyaient et le drapeau britannique fut hissé sur le village.

Cependant Forbes s'avançait avec le gros de ses forces, et déjà il n'était plus qu'à trois lieues du fort Duquesne. Manquant de vivres et sans espoir d'être secourue, la garnison, alors réduite à deux cents soldats ou miliciens et à une centaine de sauvages, évacua prudemment casemates et casernes, le 14 décembre, dans la nuit. Mais, loin de renouveler la faute commise à Frontenac, des Ligneris embarqua ses blessés, son artillerie et ses munitions pour les Illinois. Il fit ensuite sauter tous les ouvrages, avant de se retirer avec ses hommes valides au petit fort Machault, où il avait dessein d'hiverner (2).

(1) Il se passa dans ce conseil une scène bien typique que Post nous conte avec humour dans son *Journal*. Le piétiste était en train de lire ses lettres aux seize chefs accroupis en rangs d'oignons sur des nattes devant les deux feux traditionnels, lorsqu'entra un officier français. En vain celui-ci fit appel au loyalisme des Indiens ; ils n'eurent pas l'air de l'entendre. Il jeta un collier aux pieds d'un chef, mais le Peau-Rouge, ne daignant point le relever, le poussa devant l'autre feu. Bien mieux, les sauvages se le renvoyèrent à coups de pied, « comme si c'eût été un serpent ». Enfin le chef Peters le lança avec un bâton, d'une extrémité à l'autre de la cabane, en disant : « Rendez-le au capitaine français et qu'il s'en aille avec ses jeunes gens !... Nous avons souvent exposé nos vies pour lui ; à peine avons-nous eu un morceau de pain... Et maintenant il voudrait que nous volions à son secours ! » L'officier canadien pâlit affreusement, mais il eut le courage de rester jusqu'au bout, sans qu'on parût prendre garde à sa présence. Il n'en fut pas quitte à si bon compte dans un second conseil, car, tandis que Post racontait triomphalement les fêtes d'Easton, les Indiens l'accablèrent de moqueries et d'injures. Il dut prendre le parti de s'en retourner au fort Duquesne.

(2) Cf. les pièces 39, 40, 197, 213 des *Arch. du min. de la guerre, Canada*, 1758, vol. 3399. — « Nous avons été chassés du fort Duquesne à la fin de novembre. On pouvoit espérer que cette opération eût été différée par les Anglois jusqu'en avril ; mais les ennemis savoient par leurs sauvages et nos déserteurs l'ordre trop public de M. de Vaudreuil d'abandonner. » *Montcalm à Belle-Isle*, dépêche chiffrée du 12 avril 1759 (*Ibid.*, vol. 3540, nº 41).

En l'honneur du grand ministre auquel cet hommage était certes bien dû, Forbes donna le nom de Pittsburg (1) aux ruines du fort Duquesne, et y laissa deux cents hommes avec l'ordre d'y bâtir un fort en maçonnerie (2).

Si peu brillante qu'elle fût, sa conquête n'en marquait pas moins un recul sensible de notre influence. Le coup porté par lui à la Nouvelle-France était d'autant plus terrible que son succès devait avoir pour conséquence de rallier à la cause anglaise la presque totalité des peuplades indiennes de la vallée de l'Ohio. Véritable épine enfoncée dans le flanc des colonies britanniques, Fort Duquesne gênait considérablement leur expansion. Quand Forbes l'eut arrachée, il y eut parmi nos adversaires comme un immense soupir de soulagement. C'est le secret de la gloire qui est restée attachée au nom de ce général, mort prématurément au début du printemps de l'année suivante.

Ainsi la campagne de 1758 se terminait par un double désastre. De la Belle-Rivière au Cap Breton, sur la ligne infinie de nos frontières, nos troupes avaient fait front avec courage. Mais, accablées sous le nombre, elles s'étaient vues enfoncées aux deux ailes ; seul, le centre avait jusque-là résisté par un prodige de valeur et un bonheur inespéré. Les trois portes par lesquelles l'ennemi pouvait envahir le Canada étaient, sinon ouvertes, du moins entre-bâillées. Non seulement les Anglais tenaient les extrémités de la grande artère qui traverse la colonie, mais aucun secours ne pouvait arriver de France sans passer sous le feu des escadres croisant dans les parages de Louisbourg. En somme, tout l'avantage de la campagne restait à nos adversaires, et, si glorieuse qu'elle fût, la victoire de Carillon ne pouvait que retarder d'un an la chute de la Nouvelle-France.

La paix ! Tel était le cri d'espoir suprême que s'accordaient à pousser tous ceux qui avaient le souci patriotique des destinées du Canada. « J'écris la vérité comme citoyen, disait

(1) Bancroft remarque malicieusement que le nom de la populeuse cité qui porte ce nom « est en Amérique le seul trophée de la gloire » du *Great Commoner*.

(2) V. Malartic, p. 220, Désandrouins, p. 234.

Montcalm, sans être découragé, résolu de m'ensevelir sous les ruines de la colonie. La paix est nécessaire ou le Canada est perdu ! » (1) La situation apparaissait tellement grave que, d'accord avec le général, Vaudreuil hâta le départ de Bougainville pour la France. Celui-ci tâcherait d'éclairer le roi et ses ministres, de secouer l'apathie des bureaux, d'arracher enfin à la métropole les secours nécessaires à sa malheureuse colonie (2).

Tandis que l'ambassadeur de la Nouvelle-France s'embarquait à Québec, le 11 novembre, sur le corsaire malouin *La Victoire*, l'admirable armée de Montcalm achevait de prendre ses quartiers d'hiver. Officiers et soldats méritaient bien quelques mois de repos, après la rude campagne qu'ils venaient d'achever au milieu des glaces (3).

Jamais hiver ne s'était présenté sous un aspect aussi menaçant. Il était tombé de la neige dès le 4 octobre, et la saison s'annonçait rigoureuse. Après des semailles insuffisantes, la moisson avait été cueillie trop tard, faute de bras. Car, malgré l'attention de Vaudreuil et de Montcalm (4) à régler les opérations militaires de façon à laisser aux laboureurs le loisir de

(1) *A Belle-Isle*, 1er septembre 1758 (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3499, nº 46). Rien de plus émouvant que les appels pathétiques de Doreil au même ministre de la Guerre dans ses lettres, si importantes pour la connaissance des dessous de la politique canadienne, datées de Québec, les 12 et 31 août 1758 (*Ibidem*, nos 28 et 45).

(2) Doreil, qui passait en Europe pour des affaires de famille, fut chargé d'appuyer ses demandes à la cour. Le gouverneur avait désigné ces deux officiers de préférence à d'autres, « dans la vue de condescendre aux désirs de M. le marquis de Montcalm » ; mais, aux lettres de crédit ostensibles, dans lesquelles il leur prodiguait les éloges, Vaudreuil ajoutait des lettres de discrédit fermées, où il conjurait M. de Massiac, ministre de la marine depuis le 1er juin, de ne pas ajouter créance à leurs paroles (Lettres du 3 et du 4 septembre). Le 13 août, il avait permis à Péan de passer en France (Lettre précitée de *Doreil à Belle-Isle*, 12 août). — Sur le voyage de Bougainville et les incidents qui s'y rattachent, v. M. de Kérallain, *op. cit.*, pp. 114 et suiv.

(3) Cf. Désandrouins, p. 228 et suiv. ; *Montcalm à sa femme*, Montréal, 14 novembre 1758 (*Lettres à Mme la marquise de Montcalm et à M. de la Bourdonnaye*).

(4) « La misère est grande. Je suis de votre avis:: nourrir le peuple avant de songer à entrer en campagne. » (*Montcalm à Bourlamaque*, 12 janvier 1759.)

semer et de récolter dans de bonnes conditions, les exigences de la guerre avaient arraché les colons à leurs champs aux moments les plus inopportuns. Les céréales allaient donc faire défaut, ce qui nécessiterait des importations encore plus considérables que par le passé. Heureusement, durant l'été, il était arrivé en rade de Québec plus de vaisseaux que d'habitude. Mais la chute de Louisbourg et le blocus des côtes françaises par les escadres britanniques rendaient ce mode de ravitaillement de plus en plus chanceux. D'un autre côté, les étables étaient presque vides, et déjà une partie des chevaux avaient été abattus pour servir de nourriture.

Dès octobre le prix des denrées devint excessif, et ce n'était qu'un commencement (1) ! La disette qu'on avait crue un moment conjurée par les arrivages de farine importée de France, devait néanmoins sévir presque aussi cruelle que l'hiver dernier. Et comment aurait-il pu en être autrement? La situation lamentable de la colonie n'était-elle pas en grande partie le résultat des malversations de l'intendant Bigot et de ses complices? Pour ces singuliers administrateurs, la misère, la famine, les épidémies et tous les maux qui désolaient le Canada n'étaient que des circonstances heureuses, qui leur permettaient d'édifier de scandaleuses fortunes en spéculant sur les approvisionnements, les fournitures de marchandises, les transports, en d'autres termes, en volant l'Etat et en ruinant les particuliers. Les soldats et les officiers qui, depuis le 1er octobre 1757 (2), ne touchaient plus qu'en certificats une solde d'ailleurs insuffisante pour leur permettre de vivre, les « habitants » des « côtes » exposés à se voir enlever au nom du roi le peu de grains qu'ils cachaient pour ne pas mourir de faim, enfin la population des villes, livrée sans défense aux ca-

(1) V. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 123 ; Malartic, p. 218 ; et surtout la lettre de *Doreil à Belle-Isle*, 20 octobre 1758, une pièce anonyme du 1er novembre et le *Mémoire* de Bernier, commissaire des guerres du 1er février 1759 (*Arch. du Min. de la guerre*, vol. 3499, pièces 146 et 189 *bis*, et vol. 3540, p. 20). Bernier établit les prix de 1756 à 1759. Dans le tableau comparatif annexé au *Journal* de Montcalm, on voit qu'en quinze ans, de 1743 à 1758, le prix de beaucoup de denrées a décuplé.

(2) *Doreil à Belle-Isle*, lettre précitée du 20 octobre 1758.

prices intéressés des munitionnaires, tout le monde eut également et durement à souffrir.

A Québec, la misère fut affreuse, surtout parmi ces héroïques paysans émigrés de l'Acadie, sur qui le malheur semblait s'acharner (1).

(1) Cf. le *Journal* de Montcalm, 25 décembre 1758 et 4 janvier 1759; Désandrouins, p. 232. — Le 3 janvier, quatre cents femmes allèrent crier misère devant le palais de l'intendant. Intimidé, Bigot rapporta son ordonnance du 1er réduisant la ration de pain au quarteron ; il accorda la demi-livre.

CHAPITRE X

LES CAMPAGNES DE LA GUERRE DE SEPT ANS : LES RAPIDES (1759-1760).

I. — *L'Organisation de la défense à La Présentation.*

La disette n'épargna point le gouvernement de Montréal. A La Présentation, comme au Sault Saint-Louis, on eut peine à satisfaire aux demandes trop légitimes des sauvages (1). L'abbé Picquet dut mettre en œuvre toutes les ressources de son crédit et de son éloquence pour empêcher ses ouailles de déserter la mission, sous prétexte d'aller chercher ailleurs une terre qui pût les nourrir.

Malgré ces difficultés, auxquelles il convenait, au reste, de s'accoutumer, puisqu'avec la situation de la colonie elles ne pouvaient que s'aggraver encore, les villages et le fort de La Présentation offraient, comme à l'ordinaire, le spectacle d'une grande activité. De toute son âme, François Picquet se consacrait au soin du petit troupeau de fidèles qu'il instruisait et dirigeait de son mieux dans la pratique de la vie chrétienne. Il se plaisait à décharger momentanément de leurs soucis ses fidèles collaborateurs, les abbés Delagarde et Mathavet, qui, pendant les fréquentes absences de leur Supérieur, accomplissaient allègrement, et tout seuls, une tâche assez pénible et rebutante. En effet, si aux yeux de l'autorité ecclésiastique François Picquet continuait à porter la responsabilité du service religieux dans la mission, par la force des choses il n'y pouvait remplir que par intermittence les fonctions du ministère sacré (2).

(1) Malartic, p. 218.

(2) Du 1er janvier 1759 au 1er janvier 1760, les actes de baptême ou de sépulture, sur le *Registre de La Présentation*, portent tous la signature de M. Delagarde ou celle de M. Mathavet. François Picquet a signé seulement les actes de mariage entre sauvages, célébrés par De-

D'autres soins, non moins impérieux, sollicitaient son zèle infatigable. La défense de la colonie restait au premier plan de ses préoccupations.

C'est avec une véritable joie qu'il avait vu établir, après d'assez longues hésitations, les chantiers de la Pointe-au-Baril, pour la construction des deux corvettes, premières unités de notre flotte ontarienne reconstituée. Grâce au moulin à scie qu'il avait installé si opportunément sur la rive gauche de l'Oswégatchie, les bois étaient prêts dès la première quinzaine de décembre (1).

D'autre part, l'organisation de la guérilla indienne fut, comme par le passé, l'un des principaux soucis du missionnaire bressan. La tâche était plus délicate que jamais, en raison du refroidissement sensible des Indiens à notre égard (2). Toutefois, grâce à l'entente parfaite du commandant Benoît et de François Picquet, les courses à l'ennemi ne furent pas interrompues. Aux yeux des Anglais qui la menaçaient de leurs lignes de Corlar et de l'ancien fort Bull, La Présentation devait assez bien figurer alors un de ces nids de guêpes dont les

lagarde, les 12 et 24 février, présents Rouville, garde-magasin, et Benoît, commandant. — A noter comme détails intéressants : le 28 juillet, enterrement d'un enfant « ondoyé sur le bras par une négresse »; — le 3 et 16 avril, un assez grand nombre de baptêmes de sauvages ; — le 10 juin, abjuration de G. Waeckerli, Allemand, soldat de la colonie (compagnie de Lusignan), entre les mains de l'abbé Delagarde, délégué par l'abbé Picquet, et en présence de Benoît, Carpentier, Gamelin, Terrasson et Michon, commis du munitionnaire, du sergent Belin, du caporal Dumets et de soldats de la Pointe-au-Baril ; — le 5 octobre, funérailles de Louis Léger, vingt-sept ans, de Rouen, soldat de la compagnie Saint-Ours ; — le 21 octobre, baptême d'une fille ondoyée, le 8 juin, par le sieur Le Gras, « alors garde-magasin au fort de Toronto » ; — le 28 octobre, baptême d'Antoine, fils de Louis Vivian, « menuisier à la Petite Ile aux Galops », parrain Antoine Mellis, commissaire à la même île ; — enfin, le 26 novembre, une inhumation de sauvage « dans la Grande Ile aux Galops, nommée Ile Picquet ».

(1) On peut suivre les progrès des travaux à la Pointe-au-Baril dans le *Journal* de Lévis (p. 168) et celui de Malartic (pp. 215, 220, 222).

(2) Ce n'était pas une nouvelle comme celle de l'abandon du fort Duquesne, nouvelle dont deux officiers de des Ligneris étrennèrent leurs camarades de La Présentation, le 1er ou le 2 janvier 1759, qui pouvait rendre cette tâche plus facile (Malartic, p. 216).

essaims s'envolent de tous côtés avec la rapidité de la foudre, prêts à cribler de piqûres mortelles l'imprudent qui les a provoqués. Si, en rôdant, sans cesse, comme ils faisaient, autour des positions ennemies, « vers la hauteur des terres des rivières de Chouaguen et des Agniés » (1), les Peaux-Rouges ne firent aucun prisonnier et ne levèrent — heureusement d'ailleurs — qu'un petit nombre de chevelures, ils surveillèrent étroitement les mouvements de l'ennemi (2).

Et pourtant les Indiens ne comptaient plus guère pour la France. La puissance grandissante de nos adversaires, les ressources incomparables qui leur permettaient de multiplier les séductions autour de gens naturellement vaniteux et cupides, le prestige surtout qu'ils s'étaient acquis depuis la prise de Frontenac et l'occupation du fort Duquesne, avaient fini, sinon par anéantir complètement, au moins par neutraliser notre influence. Si certaines tribus sauvages, depuis longtemps les clientes de notre pays, si les « domiciliés » établis à demeure dans nos missions nous demeuraient fidèles, combien de peuplades, voisines des Anglais, celles notamment qui habitaient sur les bords des Grands-Lacs et de la Belle-Rivière, échappaient à notre empire ! Quelques-unes répugnaient encore à lever la hache contre nous (3), mais ce n'était vrai-

(1) *Journal* de Lévis, p. 167.

(2) L'énumération des partis serait fastidieuse. V. Malartic, pp. 220, 227 et 229, et la lettre précitée de Vaudreuil à Benoît, du 24 avril 1759.

(3) V. Désandrouins (pp. 234-235) sur l'attitude des Indiens de la Belle-Rivière vis-à-vis des Anglais : Ils font du commerce, ils fournissent du gibier, mais en même temps ils assurent des Ligneris de leur fidélité (Nouvelles du 11 février). Le 24, « arrivée d'un courrier annonçant de grandes négociations des Anglois avec les nations sauvages de ces cantons [l'Ohio]. Celles-cy ont demandé que nos ennemis se retirent du pays : ce qu'ils ont promis ou fait semblant de promettre, à condition que les Français n'y retourneroient pas. Les sauvages ont acquiescé, pourvu qu il fût également libre d'y faire la traite... Les sauvages demandent des secours puissants et prompts, autrement ils menacent de traiter avec nos ennemis. » (Cf. Malartic, p. 218.) De même les Micmacs, les Amalécites et d'autres Peaux-Pouges du Nord-Est, furieux de ne recevoir que du cheval et de mauvais vivres, — ce qui occasionnait parmi eux des maladies — parlaient « de faire la paix avec l'Anglois ».

ment pas la faute de l'actif et industrieux Johnson, lequel employait tour à tour les menaces pour intimider les Peaux-Rouges et les promesses pour les gagner (1).

Le 13 février, des chasseurs de La Présentation ramenèrent avec eux quatre Iroquois, rencontrés par hasard vers la Pointe-au-Baril, où ils venaient à la découverte, dans l'intention évidente de faire des prisonniers ou de lever des chevelures. Le chevalier Benoît et l'abbé Picquet les questionnèrent. Alors l'orateur de la bande, un Onoyout, avoua qu'ils apportaient, de la part de Johnson, des branches de porcelaine à leurs frères de La Présentation. Ceux-ci devaient « se retirer d'avec les François », parce que l'Anglais attaquerait prochainement nos postes et serait au désespoir de frapper sur les sauvages (2).

L'ingénieur Desandrouins nous a conservé la curieuse harangue de l'Onoyout (3) :

« Mon Père, nous te saluons par trois branches de porcelaine.

« Il y a longtemps que tes enfants les Onoyouts n'ont eu le plaisir de te parler. Nous ne voulons rien te cacher des nouvelles que nous savons. Nous sommes partis de notre village dans ce dessein. Prête toute ton attention pour ne rien perdre des choses importantes que nous allons t'apprendre.

« Le colonel Johnson a porté des paroles dans les villages des Cinq-Nations. Voici de quelle manière il s'explique : « Mes « Frères, c'est aujourd'hui que je veux vous ouvrir mon « cœur, comme j'ai toujours fait, et vous dire mes plus se- « crètes pensées. Le temps est venu où votre frère veut « tuer Ononthio. Il fait des préparatifs considérables pour « exécuter ce projet. Il ne fait que de se réveiller. Vous serez

(1) Les mieux intentionnés parmi les nations du Sud, raisonnaient comme ce grand chef onnontagué, dont Desandrouins cite les paroles (p. 241) : « Mon Père, — disait-il à un officier français, — je vais rester sur ma natte en attendant mon sort. Nous sommes si troublés icy, que nous ne pouvons plus tenir aucun conseil. Et je n'ay pas même pu encore rassembler nos nations pour leur faire part de ce que notre Père Ononthio nous a dit l'automne dernier. »

(2) Malartic, p. 111.

(3) Desandrouins, p. 235. — La copie en courut par la ville de Montréal. Nous rétablissons l'orthographe moderne.

« témoins des grands exploits qu'il va faire. J'espère que « vous, nos frères des Cinq-Nations, vous voudrez bien l'as- « sister de votre secours. Je vais vous communiquer comme « nous voulons nous y prendre pour percer jusqu'à Montréal. « Soyez certains, mes frères, que ce ne sont pas des contes « fanfarons. Nous descendrons par la rivière Chouaguen, avec « une grande armée, laissant le fort Niagara derrière nous, « persuadés que la famine l'obligera à se rendre lorsque nous « le voudrons. Nous nous arrêterons à Frontenac, en passant « pour voir si Onontbio y a fait quelques ouvrages, comme « nous en avons eu avis. Nous les détruirons sans peine, et « nous nous rendrons ensuite au grand village d'Onontbio « [Montréal]. »

« Mon Père, ce sont toutes les nouvelles que nous savons de Johnson. Prends courage, mon Père ; tu es guerrier. Je te donne la main. Nous allons te dire à présent ce que nous avons remarqué chez les Anglais.

« Ils sont mille au fort de Bull. On y fait beaucoup de berges. Ils ont un retranchement ; ils y craignent les François. Ils avaient très peu de monde. Sur l'avis que les sauvages venaient te joindre, mon Père, pour aller frapper chez eux ils en ont fait venir. Ils avaient très peu de vivres. Il y a, aussi beaucoup d'Anglais entre Corlar et le fort Bull, dans un grand chemin. Ils sont campés là pour y passer l'hiver et suivre les glaces pour venir chez Onontbio. Il y en a autant que de mouches dans les grandes chaleurs. Ce que je dis là, mon Père, n'est pas un racontar, c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ont aussi à Corlar quantité de berges.

« Je ne te cacherai pas la pensée de tes enfants, les Cinq-Nations, ils souhaiteraient qu'Onontbio mît des guerriers sur pied pour aller détruire l'Anglais. Il ne sera peut-être plus temps s'il tarde encore. »

On devine la réponse que, dûment stylés par le commandant et le missionnaire, nos domiciliés firent à cet avertissement charitable : ils engagèrent les officieux à les accompagner à Montréal, où ils verraient le gouverneur.

Les Iroquois répétèrent à Vaudreuil ce qu'ils avaient dit

« devant le feu de La Présentation », insistant sur les préparatifs de l'ennemi au fort Stanwix, récemment bâti près du fort William (1).

Loin de faire mystère de leurs projets, nos rivaux les publiaient au contraire à grand fracas dans le but d'intimider les Indiens. Ils y réussissaient d'ailleurs, comme le prouve cet autre « écrit sauvage », que Désandrouins recueillit également à Montréal, où il circulait « en copies » vers le même temps :

« Il est passé, ces jours derniers, des paroles de notre frère l'Anglais qui vont de village en village par toutes les nations et qui disent :

« Mes frères, je viens vous annoncer que ce printemps je « suivrai les glaces avec une armée considérable pour aller « tuer votre père Ononthio. Je sortirai par la rivière de Chouaguen. Je laisserai derrière moi Niagara, étant sûr de le prendre par la faim. Avant que d'arriver à La Présentation, je « ferai avertir vos frères qui sont les miens et que j'aime « beaucoup. S'ils s'opposent à mon passage, tant pis pour « eux ! Je passerai près de l'île des Chevreuils [presque à la « sortie du lac Ontario]. J'enverrai quelques canots à Cataraconi, parce qu'on m'a dit qu'Ononthio faisait rétablir ce « fort. Les canots qui y passeront, raseront ce qui aura été « fait, et j'irai tout de suite prendre Montréal.

« Une autre armée considérable que j'enverrai par le lac « Saint-Sacrement, évitera le fort de Carillon, en passant à « côté, et, le laissant derrière elle, s'en ira en droiture à Montréal. J'enverrai une troisième armée considérable pour prendre Québec. Et les trois armées frapperont le même jour...

« La perte d'Ononthio est certaine. Les Français se défendront bien d'abord, c'est sûr ; mais ils ne sauraient résister à la multitude. Et quand nous perdrions quinze ou « vingt mille hommes, ce n'est rien pour nous (2). Il ne nous

(1) « Au portage de la hauteur des terres de la rivière des Agniés, demi-quart de lieue au-dessus où étoit le fort William » (*Journal* de Lévis, p. 167. — C'est au 16 février que Lévis place l'audience où parurent, dit-il, cinq Iroquois).

(2) Le même document fait étalage des forces anglaises : 4000 guerriers à Albany, autant à Corlar et un nombre incalculable « dans une

« sera pas difficile d'écraser une poignée de Français, qui « pourraient encore subsister.

« Ainsi, mes frères des Cinq-Nations, réfléchissez... Ce n'est « plus un discours caché qui marche sous la terre ! Nous nous « battons à force ouverte. Je ne vous demande pas même « le secret... Je connais toutes nos forces et celles d'Ononthio. « Je n'ai qu'un avis à vous donner touchant vos neveux de « La Présentation : avertissez-les promptement et sans délai « de ne pas se trouver sur mon chemin en la compagnie d'O- « nonthio, parce qu'ils auront le même sort que lui. Encore « une fois, sa perte est certaine...

« Je ne vous dis point, comme tous les jours vous dit Onon- « thio : Aidez-moi ! Mais je vous invite seulement à me re- « garder faire. Et comptez que j'aurai pour vous les mêmes « bontés que j'ai eues pour ceux de Cataraconi. Je vous en- « richirai des dépouilles de mes ennemis, bien éloigné de la « conduite d'Onontbio qui, après avoir pris Chouaguen, ne « vous a pas seulement donné une brayette ni une livre de « pain, quoiqu'il ait pris tant de biens dans ce fort, comme « vous savez. »

A ces menaces, que leur imprécision pouvait faire prendre, à tort pour des fanfaronnades, s'en ajoutaient d'autres qui visaient plus spécialement La Présentation.

Un Indien de cette mission avait eu l'audace d'égorger, en plein fort Bull, un domestique du colonel Jonhson. Aussi, le premier Iroquois qui se présenta à la porte du fort, — c'était un jeune sauvage, chargé d'un quartier de bison, — dut-il essuyer la colère du commandant. La mercuriale se termina par cette étrange invite : « Mon frère, il faut que tu m'ailles chercher à La Présentation la tête d'un Français. Je suis peiné de l'insulte qu'on m'a faite. On est venu tuer ici le domestique du colonel Johnson. Il faut que tu m'apportes une chevelure française. Cela me raccommodera l'esprit ; je serai content après... »

plaine au-delà de Corlar », sans parler des « 600 vaisseaux de guerre montés par des guerriers », qui hivernent « là où il n'y a point de ville, mais pas loin d'une tour », vers Chibouctou (Halifax) sans doute.

On savait, en outre, que l'Onnontagué Nonagayaron s'était vanté d'aller en raquettes, avec quatre cents hommes, surprendre La Présentation (1).

Comme nos domiciliés, intimidés par les récits des nouvellistes bénévoles, exposaient à Vaudreuil leurs craintes de voir leurs cabanes incendiées et de perdre tout leur maigre avoir, le gouverneur promit de ne les point abandonner. Et, tandis qu'il retenait les Iroquois à Montréal par des audiences et des festins (2), il se hâta de faire passer de nouveaux renforts à La Présentation. Le 2 mars, le jeune lieutenant de Céloron partit avec trois autres officiers et cent cinquante soldats de la colonie : il devait prendre, sous les ordres de Benoît, le commandement de la Pointe-au-Baril (3).

Quelques jours plus tard, un Sauvage des Cinq-Nations vint préciser les renseignements, apportés par ses frères de race un mois auparavant. Cette fois les ennemis descendaient la rivière d'Oswégo. Ils s'avançaient par divisions de cinq cents hommes, avec des vivres et des munitions pour deux mois, chaque division précédée de miliciens munis d'outils pour « rompre les glaces ». Sans nul doute, leur objectif secret était la Pointe-au-Baril (4), bien qu'ils eussent manifesté l'intention d'envoyer cinq mille hommes assiéger Niagara.

Même en tenant compte des exagérations habituelles aux éclaireurs indiens, ce rapport confirmait trop bien ce qu'on savait déjà des projets de l'ennemi pour qu'on n'y prêtât point une attention sérieuse. Au reste, les nouvelles arrivées de La Présentation, prouvaient qu'on n'y était pas sans inquiétudes.

(1) Desandrouins, pp. 238-239. — « Mes réflexions sur les dernières nouvelles sont : les pays d'en-haut perdus, Chouaguen rétabli... » (*Montcalm à Bourlamaque*, 17 février 1759.)

(2) Il tint conseil avec eux plusieurs jours de suite et leur donna ou leur fit donner à dîner. Le munitionnaire Cadet, l'un des plus notoires voleurs du Canada, les reçut à sa table avec tant de munificence que les Peaux-Rouges, éblouis, demandèrent naïvement s'ils étaient chez quelque chef supérieur à M. de Vaudreuil. Les Anglais ne leur faisaient pas si grande chère ! Ils le publieraient dans tous leurs wigwams ! (Malartic, p. 222.)

(3) Malartic, p. 222.

(4) Le sauvage y avait vu en passant les barques, qui lui avaient paru « belles » (Malartic, p. 225).

Le 15 mars, Benoît (1) mandait que le fort se trouvait à l'abri d'un coup de main et que la garnison était résolue à se bien défendre. Le 19, une lettre de l'abbé Picquet annonçait que, tout en se tenant sur leurs gardes, les nôtres attendaient l'ennemi avec tranquillité (2).

Malgré ces assurances, les départs de renforts pour la frontière des Lacs se succédaient sans interruption. Vaudreuil, beaucoup moins confiant que ne le supposait Montcalm dans le loyalisme des Indiens (3), ne voulait pas renouveler la faute commise l'été précédent, lors de la perte de Frontenac. Non seulement il achemina vers les Rapides le détachement du chevalier de Repentigny (4), mais, sur une nouvelle lettre de Benoît lui exposant ses craintes d'une attaque pour l'époque de la fonte des glaces (5), il résolut d'envoyer à La Présentation, et de là à Niagara, le capitaine Pouchot (6).

(1) « Las des voleries », Benoît venait de faire passer par les verges trois miliciens. « C'est très bien, observe Montcalm. Il en a le droit. Si je l'eusse fait, on eût écrit contre moi et on eût demandé mon rappel » (*A Bourlamaque*, 18 mars 1759).

(2) Malartic, pp. 225-226. — Le 15 mars, Montcalm envoyait au brigadier de Bourlamaque une lettre dont nous détachons ces lignes : «... Nous savons, malgré les bonnes nouvelles de la Belle-Rivière que Anglois sont en force au fort Duquesne et y font des bateaux. M. le Général n'a pas encore reçu son courrier sauvage de la Présentation, mais je vous envoie copie de ce que ce courrier lui apprendra ; tout ira bien, car ou la fuite ou la prise du Canada nous en tirera. Adieu, Monsieur, brûlez ma lettre. Ne doutez pas de mon amitié. Mon correspondant de la Présentation a profité du courrier de la Louisiane, dans le temps que l'abbé Picquet et Benoist composaient leurs épîtres ; pardon pour l'écriture et le désordre d'une lettre écrite en parlant... » (Collection Lévis, *Lettres de M. de Bourlamaque au ch[er] de Lévis*, p. 292.)

(3) « Malgré tout ce que l'on écrira, les sauvages des pays d'en-haut commencent à s'ébranler et à traiter avec les Anglois ; les Cinq-Nations sont mal disposées. Le seul M. de Vaudreuil a voulu persuader à la cour qu'elles étoient déclarées, et que c'étoit son ouvrage. En se conduisant mieux, on eût pu espérer la neutralité ; j'ai toujours écrit que ce seroit beaucoup. » (*Montcalm à Belle-Isle*, dépêche chiffrée du 11 avril 1759, *Arch. du min. de la guerre*, vol. 3540, pièce 41.)

(4) « Le 22 [mars], M. le chevalier de Repentinie est arrivé avec 150 hommes destinés pour la Belle-Rivière. Il est parti le 24 pour les Cèdres d'où il se rendra à La Présentation par terre. » (Malartic p. 226.)

(5) *Journal* de Lévis, p. 171.

(6) « Enfin, M. Pouchot, capitaine dans le bataillon de Béarn, v

Cet officier, l'un des plus réputés de l'armée, possédait un véritable talent d'ingénieur. En outre, l'autorité qu'il avait su prendre sur les Indiens, pendant un précédent séjour à Niagara, le faisait juger capable d'enrayer le mouvement de défection qui menaçait de s'étendre à toutes les tribus des rives de l'Ontario. Sa prudence et sa fermeté lui avaient si bien concilié l'estime des sauvages de cette région que ceux-ci l'avaient surnommé : « le Milieu des bonnes affaires » (1)

D'après Montcalm, qui en eut connaissance par l'intéressé (2), les instructions que Pouchot avait reçues du gouverneur lui prescrivaient de reconnaître tous les postes défendables le long des rapides du Saint-Laurent, de prendre le commandement des forces — quelque trois cents sauvages et un millier de soldats ou de miliciens — cantonnées à La Présentation et à la Pointe-au-Baril, et d'y hâter l'achèvement des corvettes. Ces navires lancés, il devrait s'en servir pour transporter des vivres, des munitions et 450 hommes à Niagara, où il relèverait de son commandement le capitaine de Vassan. Au fort il trouverait une garnison de six à sept cents Canadiens et soldats des bataillons ; avec ces effectifs, qu'il était autorisé à compléter en rappelant les postes échelonnés jusqu'au Détroit, il pourrait composer une colonne volante qui s'en irait chasser l'ennemi du fort Duquesne. Mais il avait pour premier devoir de réparer les murs de Niagara, d'observer les mouvements des Anglais, de s'opposer à leur débarquement sur la côte ou dans les îles de l'Ontario. D'autre part, s'il apprenait que l'armée de Prideaux osât se hasarder dans le Saint-Laurent, il devrait tomber sur ses derrières, la couper de sa ligne de retraite et intercepter ses bateaux. Enfin, toujours d'après Montcalm,

commander à Niagara ; on auroit dû l'y envoyer dès l'automne dernier ; il étoit capable et agréable pour les sauvages ; on me l'avoit promis ; mais comment se déterminer à relever un officier canadien, quoique peu capable et peu agréable pour les sauvages ? » (*Ibidem.*)

(1) *Journal* de Montcalm, p. 169.

(2) « Pouchot est parti mardi avec de longues instructions d'un style boursoufflé, qui ne m'ont pas été communiquées, qu'il n'a eues qu'à 11 heures du soir et qu'il m'a apportées à minuit, devant partir à 4 heures, parce que je lui avois donné un ordre pour être détaché de son bataillon, et avoir à me rendre compte de tout ce qui concernoit

il lui était « recommandé » de faire déclarer les Cinq-Nations, au moins la neutralité, de les faire frapper, et d'avoir pour l'abbé Picquet les égards dus à son caractère et au crédit qu'il a dans les nations ».

On raconte qu'en prenant congé de son chef, Pouchot lui aurait dit : « Mon général, il y a apparence que nous ne nous reverrons plus qu'en Angleterre ». Les deux soldats ne devaient plus se revoir ! La Providence leur réservait toutefois un destin plus glorieux que celui qu'ils redoutaient : dans six mois, Montcalm, tué sous les murs de Québec, entrera dans l'immortalité de l'Histoire, et le brave Pouchot, après s'être illustré par son héroïque résistance à Niagara, puis aux Rapides, ne tardera pas à tomber lui-même au champ d'honneur, sous la balle d'un guerillero, pendant l'expédition de Corse (1).

Le capitaine avait quitté Montréal le 27 mars, au moment où la débâcle du Saint-Laurent commençait. « Les glaces, écrit-il, manquoient sous les pieds ; plus de trente Canadiens s'enfoncèrent. Heureusement, en se retenant aux glaces, ils remontoient dessus. Il ne périt personne par une espèce de miracle. » A tour de rôle, les détachements destinés à l'armée de l'Ouest se mettaient en route sous les ordres de Marin et du capitaine de Villars, du bataillon de la Sarre (2).

Arrivé le 5 avril à La Présentation, Pouchot en reconnut sur-le-champ les abords. La position occupée par le fort ne lui sembla pas susceptible d'une défense sérieuse, et il l'écrivit au gouverneur. Celui-ci put alors se convaincre de ce que François Picquet avait répété tant de fois, à savoir que la presqu'île où il avait groupé ses villages indiens autour du fort,

sa mission... » (*Montcalm à Bourlamaque*, Montréal, 31 mars, *Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis*, p. 305.) — Cf. Desandrouins, p. 257 et *Journal* de Lévis, p. 171.

(1) Casgrain, p. 234 (Mame).

(2) Sur le « refoulement » du fleuve dont les glaçons formèrent de véritables montagnes sur les rives, renversant même une maison, et sur les départs des troupes. V. Malartic, p. 226 et *Journal* de Lévis, p. 173. — Partirent de Montréal, le 31 mars, les piquets de Royal-Roussillon et de Guyenne avec 200 Canadiens ; le 1er avril, les piquets de La Sarre et de Béarn avec 200 Canadiens ; le 2, le dernier détachement.

construit lui-même pour protéger la mission contre les incursions des Peaux-Rouges et nullement pour barrer la route à une armée pourvue d'artillerie, ne pouvait servir d'assiette à des ouvrages militaires à grand rayon. On venait d'y élever encore quelques retranchements ; mais ils ne rendaient pas la position plus sûre. Le meilleur était donc, comme le disait Pouchot « de tenir ses armes en état et de joindre les Anglais au débarquement » (1).

II. — *Le lancement des corvettes. — Une lettre de Vaudreuil* (24 avril 1759).

La faiblesse de La Présentation apparaissait si clairement à tous les yeux que déjà le chevalier Benoît, après entente avec l'abbé Picquet, avait décidé le transfert de tout ce qui s'y trouvait de précieux dans la petite Ile-aux-Galops, située en aval du fort, à la tête des Rapides (2).

Cet îlot, voisin de la grande Ile-aux-Galops, — l'île Picquet, — mesure à peine quatorze cents mètres de tour. Une compagnie de deux cents hommes suffisait à en assurer la protection, car il n'est abordable qu'à l'ouest, sur un front de moins de trois cents mètres, « les courants se réunissant au-dessous » (3).

Cette mesure de prudence était la première d'une série qui

(1) Malartic, p. 227. — Pouchot voulait néanmoins qu'on fortifiât encore la Pointe-au-Baril.

(2) « A trois lieues », disent les *Mémoires sur les affaires du Canada*, p. 136. Aujourd'hui *Adams Island* ou *Prison I.*, qu'une digue réunit à *Big I* (île Picquet), à 10 milles d'Ogdensburg.

(3) *Mémoires* de Pouchot, t. III, p. 315. — D'après Pouchot, les galops sont « deux arêtes fort roides. La rivière, dans tout son travers, descend en bouillonnant. On range la terre de la première arête, et l'on vient auprès d'une espèce de jetée de pierres où l'on met à la traîne... Le second au-dessus n'est pas tout à fait aussi long. A une portée de fusil au-dessus est l'anse appelée aux perches, parce que c'est là qu'on les quitte. N'y ayant plus de rapide, on n'a besoin que de la rame ou de la voile. » — « C'est un endroit, disent à leur tour les *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 141), où l'eau, par une pente forte se précipite, et forme en bas de sa chute un clapotage qui pourroit faire périr les canots qui ne seroient pas bien gouvernés. »

aura pour résultat définitif l'abandon des villages et du fort. C'était donc un triste son de cloche : il annonçait, avec la ruine de la mission, la fin de notre domination sur ces rivages où François Picquet avait si joyeusement planté, dix ans plus tôt, le drapeau de la France.

Cependant, les ouvriers de la Pointe-au-Baril avaient travaillé avec tant de courage que les deux corvettes, armées chacune de dix pièces de canon, étaient presque achevées. Le missionnaire bressan les baptisa et, le 10 avril, l'*Iroquoise* fut lancée. Le surlendemain, l'*Outaouaise* se balançait à son tour sur les flots verts du Saint-Laurent, toute blanche de pavillons fleurdelisées (1). Les deux petits bâtiments étaient parés pour une carrière que chacun souhaitait glorieuse, mais que personne n'osait espérer longue.

Pouchot s'empressa de compléter leur armement, et, dans la matinée du 25 avril, il mit à la voile pour Niagara. De Montigny le précédait avec trente bateaux chargés de matériel (2).

En portant la nouvelle de ce départ à la connaissance du gouverneur, le chevalier Benoît annonçait que, son dépôt restant à la petite Ile-aux-Galops, il se retranchait lui-même à la Pointe-au-Baril, où l'on travaillait déjà à la troisième barque (3).

La lettre du capitaine s'était croisée en route avec celle que Vaudreuil lui adressait, à la date du 24, en réponse à ses précédentes missives (4). Après l'avoir félicité de la façon dont il avait exercé son commandement, le marquis écrivait : « Je ne suis pas moins satisfait du zèle et de l'application que vous avez montrés pendant le séjour de M. Pouchot, de l'union et de l'intelligence qui règnent entre vous et M. l'abbé Picquet.

« J'ai été exactement instruit par vous, par M. l'abbé Picquet et M. Pouchot, de l'aventure de M. de Villejoin. J'espère qu'elle n'aura aucune mauvaise suite, et qu'il se sera bien tiré de cette intrigue. Cependant les Iroquois du Sault, qui sont

(1) *Mémoires* de Pouchot, t. II, p. 6.
(2) Malartic, p. 229.
(3) Malartic, p. 240. « Le 28, nouvelles de La Présentation. »
(4) [Abbé Daniel], *op. cit.*, pp. 74 et suiv.

revenus de La Présentation, m'ont fait voir un collier de 12 à 1500 grains de porcelaine que vos sauvages qui ont laissé M. de Villejoin leur ont donné de la part des Cinq-Nations, collier qui leur avait été remis par ceux qu'ils ont rencontrés, et qui leur ont dit que ce collier devoit passer dans tous les villages secrètement, afin d'engager les nations à se retirer, lorsque les Anglois arriveront, de peur qu'elles ne reçoivent les mêmes coups que l'Anglois portera aux François ; qu'à cette condition, ils pourroient aller chez les Anglois où ils trouveront des vivres et tous leurs besoins (1). Les Iroquois du Sault se disposent à partir incessamment. Ils doivent répondre à ce collier en ces termes : « Mes frères, vous savez que nous som-« mes baptisés de la même eau que notre Père. Il ne nous est « donc pas possible de nous séparer de lui. De tout temps nous « nous sommes déclarés pour le soutenir. Nous sommes fermes « dans ces sentiments, et ne restât-il qu'un seul de nos guer-« riers, il se sacrifiera pour notre père Ononthio. »

« Vous êtes à même, Monsieur, de connaître les sauvages qui se sont chargés d'une semblable parole. Témoignez-leur le mécontentement que j'en éprouve et ne négligez rien pour sonder et connaître leurs vraies dispositions. Efforcez-vous de les faire rentrer dans les bons sentiments que nous sommes en droit d'attendre de leur part. Les gens du Sault leur parleront avec fermeté. Je me flatte que tout ce qu'ils leur diront leur fera impression et ranimera leur courage qui semble s'éteindre. J'écris à ce sujet à M. l'abbé Picquet. Vous déterminerez ensemble ce qu'il convient que vous disiez à ces Sauvages.

« Il est bien à souhaiter que nous sachions le résultat du

(1) L'affaire à laquelle fait allusion Vaudreuil avait eu pour héros les sauvages d'un parti dirigé par l'enseigne de la Boularderie. A une lieue du fort Bull, ces Indiens avaient rencontré des Onnontagués qui, en leur présentant quatre branches de porcelaine, leur proposèrent de les accompagner dans leur village, puis de là à La Fourche (à la bifurcation des chemins d'Albany et de Corlar), afin d'assister à un grand conseil auquel ils étaient invités par Johnson. La proposition fut acceptée par quelques-uns. De la Boularderie suivit bravement ses sauvages jusqu'au village des Tsonnontouans. A son arrivée, on tira une boîte : c'était un signal convenu avec les Anglais. Il passa la rivière Oswégo assez à temps pour éviter d'être pris. (Malartic, p. 228-229.)

grand conseil qui doit s'être tenu au grand feu allumé par les Anglois au fort Bull. Nous en aurons vraisemblablement connoissance par vos mesures, ou par celles de M. Chabert, ou enfin par M. de Joncaire, qui a été au village des Sonnontaouans.

« M. Picquet m'écrit que les anciens de la Présentation ont projeté d'envoyer Sagoefaeta dire aux Cinq-Nations, leurs oncles, qu'il n'y a plus à douter que l'Anglois veut les réduire en servitude, et faire subir insensiblement un semblable traitement aux Cinq-Nations elles-mêmes. »

Le marquis de Vaudreuil continue en disant qu'il ne peut que s'en rapporter aux dispositions de Pouchot et de Benoît relativement aux travaux que « M. Despinassis (1) doit diriger», et à l'emploi de l'artillerie ramenée de Frontenac; puis, revenant à son sujet favori, la défection des Indiens, il ajoute : « Je ne doute pas non plus que vous n'ayez pris les plus sages précautions pour éviter toute surprise et pénétrer les mouvements de l'ennemi. La convocation que les Anglois ont faite des Cinq-Nations donne lieu de penser qu'ils ne veulent rien entreprendre sans s'être assurés de leurs dispositions, les craignant sans doute à la descente de la rivière Choüeguen. Nous devons donc mettre tout en usage pour engager ces sauvages à ne point consentir au rétablissement de Choüeguen, en leur faisant bien comprendre qu'il est de leur propre intérêt de conserver toujours ce passage libre, ainsi qu'ils s'y sont engagés, par différentes paroles qu'ils m'ont données. Je me repose fort sur les nouvelles négociations que vous jugerez à propos d'entamer à cet égard, conjointement avec M. l'abbé Picquet... (2).

« Vous pourrez employer, pendant une quinzaine de jours, 12 à 15 Canadiens, au village des Loups, à faire des déserts ; il est essentiel qu'ils fassent quelques semences. M. Picquet vous en parlera ; vous voudrez bien vous entendre avec lui...

(1) Le lieutenant d'Espinassy, du Corps royal de l'artillerie.

(2) Nous avons déjà reproduit, à propos des vols commis l'automne précédent, le passage qui vient ensuite. Il y est aussi question de faire descendre à Montréal M. de Céloron. « Son père est mort, et sa présence est nécessaire pour l'arrangement de ses affaires. »

Je voudrois bien savoir si les ferrailles et les boulets que les Loups ont rapportés ont été trouvés à Niaouré ou à Choüeguen... »

Le gouverneur termine sa lettre en disant qu'il fera diligence pour expédier le matériel nécessaire à l'armement de la troisième corvette qu'il espère voir « en état de naviguer à la fin de mars » (1).

Cependant l'ouverture de la campagne était imminente. Le recensement général de la colonie se trouvait fini depuis quelques jours (2). Conformément aux ordres donnés par Vaudreuil dans sa circulaire du 24 décembre précédent (3), on avait dressé non seulement les tables de population, mais les rôles de tous les Canadiens de seize à soixante ans, en état de porter les armes. Sur un total d'environ 80.000 âmes, on pouvait utiliser à la guerre les services d'un peu plus de 15.000 hommes, d'après les statistiques officielles (4), de 12 à 13.000 seulement, d'après les calculs de l'état-major. Encore Montcalm pensait-il ne pouvoir jamais réunir plus de 7.000 Canadiens (5).

A ces soldats de fortune (6), si l'on ajoute le petit nombre

(1) A ce propos il suggère à Benoît d'envoyer à Niagara les chevaux « qui sont à la Pointe-au-Baril » dès qu'ils n'y seront plus utiles.

(2) *Montcalm à Belle-Isle*, lettre précitée du 11 avril 1759. « On a enfin fini le recensement. Quoiqu'on ne me l'ait pas communiqué, je crois être sûr qu'il n'y a pas plus de 82.000 âmes. » C'est aussi le chiffre donné par Bougainville.

(3) *Mémoires sur les affaires du Canada*, p. 122 ; Malartic, pp. 221-et 223.

(4) 15.229, dont 7.511 pour Québec, 6.405 pour Montréal, 1.313 pour Trois-Rivières, d'après les *Mémoires sur les affaires du Canada*, qui ajoutent : « Ce recensement ne fut pas exact. » (p. 125.)

(5) « Au plus 11.000 hommes en état de combattre, écrit-il, et, sur ce nombre, ôtant ce qui est employé aux travaux, transport de bateaux dans les pays d'en-haut, on ne réunira jamais plus de 7.000 Canadiens ; et si faut-il que ce ne soit pas dans le temps des semences et des récoltes, autrement en faisant tout marcher, les terres seroient incultes, la famine s'en suivroit. » (*A Belle-Isle*, lettre précitée du 11 avril 1759). Il indique dans son *Journal* (pp. 421-422) les procédés par lesquels on éloignait de l'armée l'élite des miliciens : l'intendant et le munitionnaire leur offraient des engagements à bas prix pour les postes de l'Ouest ou les exemptaient de marcher au feu, quoique dûment inscrits sur les rôles, s'ils faisaient quelques transports gratis.

(6) Sur leurs qualités militaires, v. ci-dessus, p. 293. D'après un

d'Indiens que retenait encore le prestige de nos anciennes victoires, les 1.500 fusiliers de la marine et enfin les 3.500 hommes des huit bataillons de ligne (1), on aura le chiffre total — chiffre dérisoire ! — des braves gens chargés de sauver l'honneur en se battant « jusqu'à extinction » (2) contre des forces quatre fois supérieures.

L'indomptable énergie de William Pitt venait de remporter un brillant succès : le Parlement lui avait accordé tous les subsides et toutes les troupes qu'il réclamait. Le ministre avait senti que l'opinion publique, hostile à la continuation de la guerre sur le continent européen, s'intéressait, en revanche, de plus en plus aux projets de conquête de l'Inde et du Canada. Il avait reçu des rapports démontrant la faiblesse de nos colonies, de la Nouvelle-France en particulier. Par la correspondance de Wolfe et par des conversations dont l'écho parvint jusqu'à lui, il savait qu'on aurait emporté Québec, si l'on avait fait diligence après la chute de Louisbourg. Comme l'année précédente, il s'occupa en personne des préparatifs anglo-américains ; il activa la mobilisation des trois armées qui envahiraient le Canada par les trois points vulnérables de ses frontières : le golfe du Saint-Laurent, le lac Champlain et la rive méridionale de l'Ontario. De ces armées, celle de l'Ouest, la moins forte, avait à sa tête le brave Prideaux ; celle du centre, — une douzaine de mille hommes, miliciens et réguliers, concentrés au sud du lac George, — était sous la direction d'Amherst, chef suprême des forces anglaises dans l'Amérique du Nord. Pitt avait réservé au jeune et audacieux brigadier Wolfe, le commandement des troupes destinées à réduire Qué-

mémoire présenté par Bougainville au ministre de la guerre (29 décembre 1758, *Arch. du min. de la Marine*, C_{11} vol. 103). les Canadiens sont « très braves dans les bois, bons pour l'attaque et dans le succès mais se découragent dans l'infortune et n'ont pas le courage de constance ». Bougainville évalue à 5 ou 6000 le nombre de ceux qui serviront effectivement.

(1) 3.400, d'après Bougainville, exactement 3.685, d'après Bernier (rapport de mai 1759). Mais il faut défalquer les malades et les employés non combattants.

(2) *Bougainville à Montcalm*, Blaye, 18 mars (*Lettres de la cour de Versailles*, p. 109).

bec, c'est-à-dire neuf mille soldats d'élite (1), soutenus par les marins de l'amiral Saunders (2).

Par Niagara, par Carillon, par Québec, les trois armées devaient s'avancer sur Montréal, leur objectif commun. Ainsi, William Pitt s'avérait un des initiateurs de la remarquable méthode adoptée par les Anglais pour leurs guerres coloniales. Il fera la conquête du Canada en trois bonds, procédant l'un de l'autre : Louisbourg, Québec et Montréal.

Les effectifs réunis des armées anglo-américaines s'élevaient à un chiffre supérieur à celui de la moitié de la population canadienne. Dans de telles conditions, ne peut-on pas estimer la victoire du nombre moins glorieuse qu'une défaite précédée par deux années de résistance, heureuse parfois, héroïque toujours? Ce qui rendait du reste la lutte plus cruellement inégale pour les nôtres, c'est qu'ils manquaient de vivres. Les levées de grains faites dans le gouvernement de Montréal, le plus riche de tous, n'avaient pas rapporté les milliers de minots escomptés par l'intendance : « On aura de la peine, observait Montcalm, en constatant ce résultat, à pouvoir primer l'ennemi, en campagne, faute de vivres. » (3)

Les défenseurs du Canada ne conservaient donc plus qu'un espoir : celui de recevoir, avant qu'il fût trop tard, les renforts et les secours demandés à la Cour. Pour comprendre avec

(1) Les chiffres donnés ne peuvent être qu'approximatifs, tant ils varient dans les documents contemporains. Dans une lettre à son oncle, datée de Louisbourg, en mai 1759 (reproduite par Wright, *Life of Wolfe*, p. 498), Wolfe estime l'armée d'Amherst forte de 11.000 combattants et la sienne de 9.000 hommes. — Cf. Smollett, *History of England*, t. V, p. 20).

(2) Les instructions du roi Georges (5 février 1759) sont adressées « à notre fidèle et bien-aimé James Wolfe, brigadier général de nos forces dans l'Amérique du Nord, major-général et commandant en chef d'un corps de nos forces de terre, destiné à une expédition contre Québec par la voie du fleuve Saint-Laurent ». Elles spécifient la nomination de Saunders « comme commandant en chef d'une escadre de nos navires pour agir de concert avec les dites forces de terre ». Elles ajoutent qu'en principe, Wolfe est placé sous les ordres d'Amherst, mais qu'il reste libre, si les circonstances l'exigent, de disposer de ses troupes comme il l'entendra.

(3) *Journal*, p. 495. Réflexion identique dans le *Journal* de Lévis, p. 173.

quelle impatience, mêlée d'effroi, on attendait les nouvelles de France (1), il faudrait avoir vécu ces heures cruelles, heures angoissantes et douloureuses, où l'appréhension d'un avenir plein de menaces et de périls s'ajoutait aux craintes inspirées par les préparatifs anglais, à l'énervement produit par l'attente, aux déceptions occasionnées par les nouvelles inexactes, aux privations et aux souffrances causées par la disette. Sous une frivolité que leur vénérable et saint évêque leur reprochait avec une véhémence toute apostolique (2), Canadiens et Français dissimulaient mal leur anxiété profonde. Pendant les longs mois de l'hiver, combien s'étaient surpris, suivant par la pensée Bougainville à Versailles ! Dans les églises, on priait publiquement pour le succès de sa mission. Et, depuis que le Saint-Laurent était libre des glaces, du haut de leur observatoire naturel, les habitants de Québec interrogeaient sans cesse l'horizon d'eau, vers le nord-est, du côté du golfe mystérieux.

III. — *Retour de Bougainville. — Le chevalier de la Corne sur le haut Saint-Laurent. — Perte de Niagara.* (mai-juillet 1759).

Enfin, le 10 mai, apparut une frégate aux mâts fleurdelisés, la *Chézine*, de vingt-six canons : elle ramenait Bougainville, Dès le lendemain, on sut que la plupart des vingt-trois navires, partis de Bordeaux sous la protection du corsaire dunkerquois « le capitaine Canon » et du lieutenant de Vauquelin, le héros

(1) Ce sont les expressions même de Montcalm dans la belle lettre qu'il écrivait à sa femme, et dont voici quelques lignes : « L'ennui ne tue pas, et je le vois bien ; ma santé a été médiocre cet hiver... Je me flatte cependant de soutenir les fatigues d'une campagne où il y aura travail d'esprit et travail de corps. Je voudrois avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et les vivres. Cependant j'espère en Dieu ; il a combattu pour moi le 8 juillet. Au reste que sa volonté soit faite ! Je mène ici une vie désagréable, je me ruine ; et incertain si les nouvelles de France me consoleront, je les attends avec autant d'effroi que d'impatience. Etre huit mois sans en recevoir !... » (Cité par Casgrain, p. 231.)

(2) *Mandement* du 18 avril 1759 (*Mandements des évêques de Québec*, t. II, p. 135). V. le *Journal* de Montcalm, à la date.

de Louisbourg, étaient en rivière (1). En quelques jours, la nouvelle se répandit dans tout le Canada. « Jamais joie ne fut plus générale. Elle ranima le cœur de tout un peuple qui, pendant le cours d'un hiver des plus rigoureux, avoit été réduit à un quarteron de pain et à une demi-livre de cheval » (2).

Hélas ! il fallut bientôt déchanter...

Bougainville s'était acquitté avec zèle de sa mission (3). Arrivé à Paris le 20 décembre, il obtint une audience du roi et vit plusieurs fois les ministres auxquels il soumit quatre mémoires résumant avec concision et clarté toutes les questions que Montcalm l'avait chargé d'élucider. Le premier de ces mémoires établissait un parallèle entre les forces des belligérants. Dans le second et le troisième, l'envoyé du Canada exposait les besoins les plus impérieux de la colonie, demandait l'incorporation de la milice dans les troupes de ligne et l'envoi de 1.500 hommes de renfort, y compris des ingénieurs, des canonniers, des armuriers, avec autant de vivres et de munitions que possible (4).

(1) *Montcalm à Belle-Isle*, Montréal, 16 mai 1759 (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3540, pièce 60) ; *Mém. sur les affaires du Canada*, pp. 127 et 138. — Sur Canon, v. *Doreil à Belle-Isle*, 31 juillet 1758 (*Ibid.*, vol. 3498, pièce 19).

(2) *Journal* du capitaine de Foligné ; Malartic, p. 233. — « A Québec, on mouroit exactement de faim » (Bougainville à Mme Hérault, Montréal, 16 mai 1759).

(3) Sur ce voyage et les polémiques auxquelles il prête, v. les équitables et judicieuses appréciations de M. de Kérallain (*Op. cit.*, pp. 117 et suiv.). Bougainville a-t-il peint d'une palette trop sombre les nuages qui couvraient aux trois quarts le ciel canadien? Peut-être. Lorsqu'après la mort de Montcalm, on enverra Le Mercier en France, celui-ci essaiera d'un autre système. Mais en révélant à la cour « l'exorbitant coulage » dont la colonie était victime, Bougainville fit son devoir d'honnête homme et de patriote clairvoyant. Il n'a pas fourni à la cour, « qui ne cherchait qu'un prétexte pour abandonner le Canada », la mauvaise raison dont « elle se saisit avidement ». Et, comme le dit encore étourdiment Casgrain (p. 229), il n'a pu se faire « l'avocat de l'armée au détriment de la colonie », l'intérêt de l'une se confondant avec celui de l'autre.

(4) Montcalm était d'avis de tenter une diversion en Caroline, avec un corps auxiliaire de 4000 hommes envoyés de France. On se fût appuyé sur les Chéraquis et sur les Allemands que les Anglais traitaient en esclaves. On escomptait — chose plus problématique — la neutralité des Quakers de Pensylvanie. En somme, le projet était

Le quatrième mémoire suggérait un plan de retraite sur la Louisiane, dans le cas où Québec tomberait au pouvoir de l'ennemi. On concentrerait d'abord la défense sur les Lacs ; puis, on se replierait lentement, par le Missisipi, sur la Nouvelle-Orléans ; et là, appuyé sur la frontière des possessions espagnoles, on lutterait avec avantage contre les Anglais. Conception grandiose, digne du génie de Montcalm, et dont Lévis devait se souvenir... au moment suprême !

Par malheur, les démarches de Bougainville étaient condamnées d'avance à l'insuccès, sur les articles essentiels des vivres et des renforts (1). La cour admira les projets de Montcalm, approuva l'incorporation de la milice dans les troupes régulières, « amalgame » non seulement désirable, mais nécessaire ; elle s'indigna au sujet des dépenses injustifiées, prodigua décorations et grades (2), combla d'éloges les « braves soldats du Canada » (3), mais n'accorda qu'une faible partie des secours demandés, environ 400 hommes de recrue, y compris des ingénieurs et des canonniers, quelques muni-

plausible. «... Proposé à Mme de P[ompadour] et par elle à un comité de ministres, [il] fut agréé. Il ne fut plus question que de trouver les fonds nécessaires à l'armement. Les coffres du roi étoient vides. Mme de Pompadour fit son possible pour trouver deux millions, en s'engageant elle-même pour cette somme. Ses efforts furent infructueux et le projet nul. » (*Journal* de Bougainville, cité par M. de Kérallain, p. 124.)

(1) Bougainville eut bien vite compris la situation, et ce qu'il pouvait obtenir, il l'obtint : quelques secours, insuffisants d'ailleurs, l'incorporation de la milice, les grâces demandées pour les vainqueurs de Carillon, le grade de lieutenant-général qui assurerait l'indépendance de son chef, enfin la surveillance de Bigot. L'intendant faillit être rappelé, comme il le désirait au fond pour mettre à l'abri ses rapines ; mais le ministre Berryer se contenta de le réprimander vertement (lettre du 19 janvier 1759 ; Parkman, *op. cit.*, t. II, p. 34), parce que sa connaissance des choses canadiennes et sa rare intelligence le rendaient presque nécessaire, maintenant que la crise avait éclaté (Kingsford, *op. cit.*, t. IV, p. 83).

(2) Vaudreuil eut la grand-croix de Saint-Louis, Montcalm le cordon rouge et le grade de lieutenant-général (Belle-Isle aurait voulu le nommer maréchal de France). Lévis fut fait maréchal de camp, Bourlamaque et Senezergues, brigadiers, Bougainville colonel, Dumas major général. Des croix, des grades et des gratifications récompensèrent beaucoup d'officiers. (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3499, n° 142.)

(3) C'étaient les termes dont s'était servi le roi en prescrivant un *Te Deum* pour la victoire de Carillon.

tions de guerre, et le tiers seulement des vivres réclamés (1).

Etait-ce aveuglement de la part de Louis XV et de ses ministres? Non, puisqu'ils savaient de quel prix était la conservation de la Nouvelle-France, et qu'une fois la colonie perdue, notre pays n'aurait plus aucun espoir de reprendre pied dans l'Amérique du Nord (2).

Certes, il était impossible, dès cette époque, d'enrayer le mouvement irrésistible qui entraînait les Américains vers ces solitudes de l'Ouest où ils devaient bientôt se créer un domaine aussi important qu'irréductible. Mais combien d'esprits, en France et même en Angleterre, pressentaient alors une pareille expansion? En tous cas, ce n'était pas à la cour de Versailles, dans les bureaux de la Marine, qu'il aurait fallu chercher les hommes assez informés des choses d'outre-mer pour prévoir l'avenir prochain des treize colonies.

En revanche, un fait positif et bien capable de peser sur la politique d'un gouvernement même absolu, s'imposait avec force à l'attention de nos ministres: l'opinion publique, déjà peu favorable aux entreprises coloniales, se refusait énergiquement à consentir de nouveaux sacrifices pour la conservation du Canada. Autour du roi, on s'effrayait du formidable accroissement des dépenses d'un pays si lointain, presque désert, aussi pauvre que mal famé (3). Quant au peuple écrasé

(1) « Quatre cents hommes de recrue et quelques munitions » (*Journal* de Bougainville). — « On fit d'abord courir le bruit que ces bâtiments étaient chargés de 25.000 quarts de farine et d'autant de lard, ce qui auroit mis la colonie à l'aise ; mais tout se réduisit à 6.000 quarts, le reste étoit pour le compte de la société [La Friponne]. » (*Mém. sur les affaires du Canada*, p. 126). — « Il y aura dans ces provisions quatre-vingts jours de vivres pour le soldat, à raison de demi-livre de farine et de demi-livre de lard par tête ; ce qui ne fait pas, à beaucoup près, la ration due. Une fois cette consommation faite, nous serons réduits à la viande salée jusqu'à la récolte. Nous avions demandé trois fois autant de vivres. » (*Bigot au ministre*, 22 mai 1759.)

(2) *Le maréchal de Belle-Isle à Montcalm*, Versailles, 19 février 1759 (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3540, nº 16).

(3) De 1.700.000 livres en 1749, — si l'on prend les chiffres généralement admis, — le budget canadien passe à 6 millions en 1755, à 11 millions en 1756 et atteint le chiffre énorme de 19 millions en 1757. Pour les dix ans qui suivent 1749, on arrive au total de

d'impôts et qui supportait avec impatience le fardeau des charges militaires, prodigieusement augmentées par la guerre d'Allemagne — la seule essentielle, on le croyait du moins, — il avait quelques motifs, on l'avouera, de souhaiter des ministres soucieux avant tout d'équilibrer le budget national (1).

Le manque d'argent éclatait à tous les yeux. Le trésor vivait d'expédients (2). La malheureuse guerre où Marie-Thérèse avait su nous entraîner, contre nos intérêts les plus évidents, absorbait tout, troupes et finances. L'arrivée de Choiseul au ministère avait pu sembler à quelques-uns de meilleur augure : sa première manifestation diplomatique avait été pourtant le troisième traité de Versailles (3), qui donnait entière satisfaction à l'impératrice, qui lui assurait 100.000 Fran-

122.690.000 livres dont 104 pour les dernières années, à partir de 1755 (Desandrouins, pp. 129, 138-130 ; *L'Espion dévalisé*, Londres. 1782, pp. 128-119). Or, il faut se rappeler qu'il s'agit du budget d'une colonie de 80 à 85.000 âmes au maximum et que l'argent valait alors deux fois (même 2 fois 1/3) plus qu'aujourd'hui. — M. de Kérallain met avec raison l'opinion de l'économiste Forbonnais sur le Canada en regard de celle de Voltaire (p. 111).

(1) Sur quoi certains de s'écrier, comme l'abbé Casgrain : « Le budget de Mme de Pompadour était à lui seul plus considérable que celui du Canada ! » Or, on peut constater, en se reportant au *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour, depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort* (mss. de J.-A. Le Roi aux *Archives de la préfecture de Seine-et-Oise*), *Relevé* d'ailleurs exagéré et dont tous les comptes seraient à vérifier (V. M. de Nolhac, *Louis XV et Mme de Pompadour*, Paris, Calmann-Lévy, p. 268), 1° que « contrairement à l'affirmation très vague de l'abbé Casgrain, le budget annuel du Canada coûtait déjà plus (vers 1758) qu'une douzaine de maîtresses rétribuées au taux de Mme de Pompadour et promettait d'éclipser bientôt, et à lui seul, les dix-neuf années de la Marquise » ; 2° que « si les caisses de l'Etat étaient vides, le Canada pouvait, sans impôts ni subsides extraordinaires, trouvez chez lui le nécessaire par la seule réforme de ses mœurs », c'est-à-dire en arrêtant net les exploits de la bande de forbans attachés à sa ruine (M. de Kérallain, p. 118 et notes, p. 122 et note 3). — Louis XV était fort parcimonieux ; il est donc possible que Mme de Pompadour ait participé à des opérations financières sous le couvert de certains banquiers de complaisance. Mais il est peu vraisemblable qu'elle ait été, même indirectement, mêlée aux concussions de Bigot, comme le suppose M. Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 44).

(2) On trouvera dans le *Mercure* de l'année la liste des dons patriotiques.

(3) 30 décembre 1758.

çais comme auxiliaires, accordait un subside double et promettait que la paix serait conclue seulement lorsque Frédéric II aurait rendu la Silésie à l'Autriche. Choiseul avait omis de réclamer en retour quelque soutien dans la lutte engagée avec l'Angleterre ! Celle-ci avait donc les mains libres pour achever de consommer la ruine de la seule puissance dont elle redoutait encore la concurrence. On ne saurait trop le répéter, c'est dans les traités néfastes de Versailles, c'est dans la politique continentale du roi et de ses ministres, qu'il faut aller chercher la véritable cause, la cause initiale et profonde, de la perte de nos colonies et de l'effondrement de notre marine.

Pierre Berryer, ce lieutenant de police auquel Louis XV confia, en novembre 1758, le portefeuille de la marine (1), pouvait après cela ne pas « comprendre que le Canada étoit la barrière de nos autres colonies et que les Anglois n'en attaqueroient jamais aucune autre, tant qu'ils ne nous auroient pas chassés de celle-là » (2).

On s'explique trop bien que cet étrange ministre, « ami des paraboles » et si médiocrement soucieux de la France d'outre Océan dont il avait la garde, ait pu répondre aux sollicitations de Bougainville par cette inqualifiable boutade : « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ! » — « On ne dira pas, du moins, Monsieur, que vous parlez comme un cheval ! » La réplique était cavalière : elle vengea les héroïques défenseurs du Canada, et, du même coup, le bon sens et l'honneur national; mais elle n'éclaira pas « l'incapable Berryer ».

Belle-Isle, plus intelligent que son collègue, d'autre part, entièrement dévoué aux intérêts de son pays et bien intentionné, ne tenait pas un langage au fond si différent, quand il avertissait Montcalm de ne pas compter sur de sérieux renforts: ceux-ci, avouait-il, échapperaient difficilement aux croisières ennemies, augmenteraient la disette en Canada et,— singulier argument dans la bouche d'un ministre de la Guerre !

(1) Le lieutenant-général des armées navales de Massiac, ne pouvant s'entendre avec l'intendant des armées navales Le Normand de Mézy, qu'on lui avait adjoint, fut renvoyé le 1er novembre 1758.

(2) *Journal* de Bougainville, note précitée sur sa mission.

— piqueraient au jeu des armements le cabinet de Londres, en situation de nous primer toujours.

Adopter une telle politique n'est-ce point condamner la colonie à périr ? Mais le ministre n'a même pas l'air d'apercevoir la contradiction qui existe entre ses paroles et ses actes : il ne fournira pas les moyens de continuer la guerre, et cependant il donne l'ordre de ne pas déposer les armes, car « il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada », si l'on ne veut pas renoncer du même coup et pour toujours à l'Amérique du Nord (1).

La réponse de Montcalm est, dans sa noble simplicité, celle d'un héros : « C'est toujours quelques vivres, quelques munitions, quelques hommes, des bâtiments dont on peut tirer parti si l'ennemi vient à Québec, et le peu est précieux à qui n'a rien... Nous ne sommes vraisemblablement pas éloignés d'événements qui nous mettront à portée de mériter de plus en plus les bontés de Sa Majesté, et j'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à périr (2). » Le général avait le droit de se porter garant du dévouement de ses soldats. Quand ceux-ci apprirent que la mère-patrie les abandonnait à leurs seules ressources, aucun murmure ne s'éleva de leurs rangs. L'attristante nouvelle de leur isolement, la pensée des dangers qu'ils auraient à courir, des souffrances qu'ils devraient supporter, de « l'énormité des forces de l'ennemi » qu'ils avaient à vaincre, ne leur causèrent aucun découragement (3).

De son côté, le marquis de Vaudreuil protestait des mêmes sentiments, au nom de la population de la Nouvelle-France. A la suite de son évêque, le clergé dont l'influence était prépondérante, témoignait du plus ardent patriotisme ; les prières publiques récitées à l'occasion de la guerre attiraient dans les églises un nombre considérable de fidèles. Cet admirable peuple canadien, si durement éprouvé par la guerre, sentait que

(1) Lettre précitée du 19 février.

(2) *A Belle-Isle*, 16 mai 1759. *Arch. du min. de la guerre*, vol. 3540, nº 60. Il ajoute qu'il prêtera le concours le plus absolu au gouverneur et veillera à la bonne harmonie des troupes de ligne et des milices.

(3) *Bougainville à Belle-Isle*, 16 mai 1759. *Ibid.*, nº 61.

la crise suprême était venue et, calmement, il s'apprêtait à l'affronter avec une énergie stoïque. Après avoir enduré les privations, les fatigues, les multiples périls des expéditions militaires, ces paysans, devenus soldats par devoir autant que par nécessité, trouvaient parfois en regagnant leurs logis — la campagne achevée, — la misère et la disette installées à leurs foyers. Et c'était la moisson trop mûre et qu'on n'avait pu rentrer à temps, faute de bras; et c'étaient les semailles, impossibles à faire parce qu'on manquait de grains. Après l'Anglais, il fallait combattre la famine. Puis, le printemps venu, l'ordre arrivait, comme l'année précédente, d'abandonner le hoyau pour reprendre le mousquet et de s'en aller courir les bois avec les sauvages ou monter la garde sur les remparts des forts, face aux balles, aux côtés des grenadiers de France (1).

Dans un conseil de guerre tenu à Montréal le 9 mai, la veille du jour où la frégate qui portait Bougainville arrivait en rade de Québec, le gouverneur avait arrêté le plan de campagne. Le point le plus menacé était évidemment la capitale du Canada : l'attaquer, n'était-ce pas viser la colonie au cœur? En la prenant, ne rendait-on pas toute résistance à peu près impossible? Les Anglais l'avaient compris et, pour la quatrième fois en moins d'un siècle et demi, ils se disposaient à remonter le Saint-Laurent (2). On résolut donc de réunir autour de Québec le plus de troupes disponibles, sous les ordres du général en chef, assisté par Lévis et Senezergues. D'autre part, Bourlamaque irait prendre le commandement des 2.000 hommes chargés de couvrir la frontière du lac Champlain. Là, si l'ennemi se présentait avec des forces par trop

(1) « Le héros qui domine tous les autres dans ce drame, c'est l'obscur milicien. » (Casgrain, 224, Mame.) En un sens et pris en général, le mot est profondément juste. Il a le tort cependant d'évoquer le souvenir de défaillances individuelles et même collectives dont les conséquences furent terribles. Des abus regrettables se glissaient dans l'emploi des milices et la colonie était loin de retirer de leurs services tout le fruit qu'elle était en droit d'en attendre.

(2) Québec n'avait succombé qu'en 1629, à la première attaque dirigée par Kerkt contre l' « habitation » de l'héroïque Champlain. En 1690, Frontenac s'y était glorieusement défendu contre Phibs, et, en 1711, la flotte de Kill, accueillie par la tempête aux Sept-Iles, ne parvint même pas jusqu'à Québec.

considérables, le colonel ferait sauter les forts de Carillon et de Saint-Frédéric, puis il se replierait sur l'Ile-aux-Noix (1), où il tiendrait le plus longtemps possible (2).

Quant à la « partie d'en haut », on décida d'évacuer le fort de La Présentation, peu susceptible de défense, et même d'abandonner les retranchements de la Pointe-au-Baril, où il fallait aussi bien interrompre la construction de la troisième corvette, afin de renvoyer les ouvriers à Québec. On convint de rassembler un corps de 1.200 hommes, aux ordres du chevalier de la Corne. Cet officier se porterait d'abord vers Chouaguen, afin d'y harceler les Anglo-Américains dans leur marche ou sur leurs communications. Mais, au cas probable où il ne pourrait arrêter l'offensive des ennemis, de la Corne, prenant poste à la tête des Rapides, s'efforcerait de leur barrer la route (3).

La mobilisation des milices canadiennes n'était point encore achevée. Le 20 mai, le gouverneur lança une nouvelle circulaire aux capitaines : tous les hommes se tiendraient prêts à marcher, au premier signal, avec leurs armes, leurs outils et six jours de vivres ; un seul officier par compagnie resterait auprès des malades, des infirmes et des vieillards (4). Cette véritable levée en masse se fit avec un tel élan patriotique qu'on vit accourir à l'enrôlement des enfants de treize ans et des octogénaires (5) !

Dès le 11 mai, trente bateaux, chargés de munitions et de marchandises avaient quitté le petit port de La Chine pour La Présentation (6). Quelques jours plus tard, le chevalier

(1) Au nord du lac et à 4 lieues en amont du fort Saint-Jean. Désandrouins qui l'avait reconnue, le 25 avril précédent, sur l'ordre de Montcalm, la dit « belle et bien boisée » et pouvant « avoir de 7 à 800 toises de long sur 150 de large » (p. 258).

(2) Bourlamaque partit de Montréal le 10 mai, suivi à petites étapes par les deux bataillons de Berry, celui de La Reine, 200 soldats de la colonie et miliciens (Malartic, p. 231 ; Désandrouins, p. 266).

(3) *Journal de Lévis*, 9 mai 1759, p. 177 ; *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 135.

(4) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 126 et 141.

(5) *Extrait d'un journal tenu à l'armée que commandait feu M. de Montcalm*. V. Garneau, *op. cit.*, p. 303.

(6) Malartic, p. 231.

de la Corne se mettait en route à son tour, avec le reste des 800 hommes que Vaudreuil lui avait accordés, avant d'aller lui-même rejoindre l'armée de Québec. Ce voyage du gouverneur présageait l'ouverture des hostilités. De fait, c'est dans la nuit du 23 au 24 mai que la population de la capitale connut la présence de vaisseaux britanniques, avant-garde de l'escadre Saunders, au mouillage de l'Ile-aux-Coudres.

La Corne établit son camp dans la petite île aux Galops ; il y éleva quelques retranchements (1). On redoutait alors que Johnson n'apparût à la tête d'un corps considérable de Peaux-Rouges (2). Cette crainte fit prendre certaines précautions dans le gouvernement de Montréal (3). Les « domiciliés » de La Présentation furent invités à se concerter avec leurs voisins du fort Régis, afin d'organiser des reconnaissances sur le chemin de German Flats (4). D'ordre supérieur, l'abbé Picquet dut s'entendre à ce sujet avec le P. Gordan, jésuite, qui dirigeait la mission de Saint-Régis.

Aussi bien, le missionnaire bressan n'avait cessé d'entretenir des partis sauvages à la découverte. Dans les premiers jours de juin, il écrivait au marquis de Vaudreuil pour lui rendre compte des reconnaissances, dernièrement opérées par les Indiens aux environs du fort Bull. Les Peaux-Rouges avaient fait quelques prisonniers, qu'ils se virent contraints de relâcher ; même, dans la poursuite, plusieurs d'entre eux avaient été blessés, notamment leur grand chef Onnontaguetté qu'ils sauvèrent à grand peine (5). Les Anglais campaient au nombre de 10.000 « en haut de la rivière de Chouaguen ». Se contenteraient-ils de relever les murs de leur ancienne place d'armes, ou bien, n'y laissant qu'une faible garnison, tenteraient-ils de réduire Niagara et de s'emparer de La Présentation?

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 141.

(2) Nouvelles envoyées par Langis à Montréal, le 19 mai, à la suite de reconnaissances vers Stillwater et Lydius (Malartic, p. 234 ; *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 141).

(3) On construisit des fortins à La Prairie et à Châteauguay.

(4) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 131.

(5) *Ibid.*, p. 147.

On ne tarderait pas à être fixé sur leurs intentions, puisque déjà leur avant-garde descendait la rivière Oswégo (1).

L'armée d'invasion, concentrée autour de Corlar, comptait environ 6.000 hommes : deux régiments de la vieille Angleterre, un bataillon de Royal-Américain, une section de l'artillerie royale, des régiments de milice new-yorkaise et enfin 950 Peaux-Rouges réunis par Will Johnson (2). Ces diverses troupes s'ébranlèrent dans la seconde quinzaine de juin. Le brigadier Prideaux, qui les commandait, était un chef énergique et prudent. Après avoir renforcé les garnisons des forts établis au portage qui relie la vallée du Mohawk à celle de l'Oswégo, il dirigea son armée vers le lac, l'infanterie par terre et l'artillerie par eau, avec les vivres et les munitions. Il fit halte à Chouaguen, où il dressa son camp sur la rive droite du fleuve, parmi les ruines de l'ancien fort Ontario. Son dessein étant de surprendre Niagara, il laissa un dépôt à Chouaguen, sous la garde d'un millier d'hommes (3) aux ordres du colonel Haldimand, et, le 1er juillet, il remonta dans ses bateaux pour côtoyer le bord méridional du lac.

Le chevalier de la Corne venait précisément d'abandonner son poste d'observation à la tête des Rapides. Inquiet de ne rien savoir, depuis quelques jours, des mouvements de l'ennemi, il s'était embarqué, le 29 juin, pour gagner Chouaguen. De là, il comptait se porter au-devant du corps expéditionnaire de Prideaux afin de lui barrer le passage ou, tout au moins, de le harceler dans sa marche (4). Grâce aux dernières levées du gouvernement de Montréal, il avait avec lui 820 miliciens, sans compter 240 soldats de marine. Parmi les 21 officiers qui commandaient ces contingents, plusieurs, tels que l'intrépide de Corbière et le farouche Hertel (5), comptaient

(1) Malartic, p. 421 ; *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 143.

(2) Mante, *op. cit.*, p. 224 ; Stone, *Life of Will. Johnson*, t. II, p. 96.

(3) Environ 500 soldats du Royal-Américain et 520 recrues de New-York (*New-York Documents*, vol. VII, p. 395, de Lancey to the Lords of Trade, 24th of July, 1759).

(4) *Journal* de Lévis, p. 188.

(5) Sur Hertel, officier de la colonie, audacieux et brave, mais de nature peu sensible, V. Malartic, p. 228 et Désandrouins, p. 278. On ne saurait le confondre avec Hertel de Cournoyer. — Sur de Corbière, V. ci-dessus, p. 325.

parmi les plus réputés de la colonie. Enfin, 110 guerriers de La Présentation, Iroquois, Loups, Hurons et Mississagués, faisaient partie de l'expédition. L'abbé Picquet ne voulut pas abandonner ses fils spirituels : il s'offrit et fut agréé comme aumônier de la petite armée (1).

Le 4 juillet, un peu avant minuit, canots et berges atterrirent sans bruit dans la crique solitaire où, en 1756, Montcalm avait débarqué son artillerie. La prudence était de rigueur, car les découvreurs venaient de signaler la présence des Anglais à l'embouchure de la rivière de Chouaguen : ils commençaient à s'y fortifier (2).

Le lendemain, dès l'aurore, miliciens et soldats, divisés en neuf petites colonnes, se dispersèrent à travers la forêt pour investir le camp. Les Canadiens formaient les ailes. On touchait à la lisière du bois, quand les sauvages, qui éclairaient la marche, découvrirent des travailleurs occupés à couper des arbres à une faible distance en avant de leurs lignes. Soixante hommes furent immédiatement désignés pour les enlever. Mais comme ils s'avançaient, des cris retentirent sur la gauche : « Sauve ! nous sommes cernés ! » Des Canadiens venaient d'avoir une « vision » et s'affolaient. On rallia promptement les fuyards. Mais leur sotte panique devait nous être fatale : les Anglais, mis en éveil, s'étaient jetés dans leurs retranchements en criant : Aux armes !

Tel est le récit donné par le Journal de l'expédition. Tout autre est la version fournie par Pouchot (3). « Comme le déta-

(1) De la Corne « se porta avec tout son monde et les sauvages de cette mission accompagnés de l'abbé Picquet, sulpicien, fameux missionnaire de ce pays, qui voulut par zèle accompagner ses ouailles ». (*Mémoires* de Pouchot, t. II, p. 128.)

(2) Pouchot prétend que les Anglais « s'étoient seulement faits une espèce d'enceinte autour de leur camp avec des tonneaux de lard et de farine dont ce corps d'armée avoit apporté grande provision » (*Ibid.*). Mais on ne peut douter, d'après la Relation anonyme de la campagne et les récits des Anglais eux-mêmes, que ceux-ci avaient eu le temps de se retrancher plus sérieusement (*Collection Lévis*, t. XI, *Relations et Journaux de différentes expéditions faites de* 1755 à 1760. Relation de la campagne de M. le Cher de la Corne à Chouaguen en 1759 ; *New-York Documents*, vol. II, p. 396).

(3) *Mém.*, t. II, p. 128.

chement, dit-il, se croyoit en sûreté, la majeure partie étoit dispersée dans les forêts des environs pour couper du bois pour se retrancher. M. de la Corne poussa un gros corps de ses gens jusqu'à l'endroit où étoit le fort Ontario, pour reconnaître les ennemis. Ils fusillèrent des travailleurs, arrivèrent jusqu'au camp qu'ils trouvèrent fort en désordre. La garde et ce qui restoit au camp s'opposèrent à ces découvreurs. Si M. de la Corne eût suivi son avant-garde, les Anglois étoient perdus. M. l'abbé Picquet, qui entendit ce commencement de fusillade, crut qu'il étoit de son devoir, avant que toute sa troupe attaquât, de leur faire une petite exhortation et de leur donner l'absolution. Cela fit perdre le moment : les Anglois coururent à leurs armes et se placèrent derrière leurs tonneaux. M. de la Corne arrive auprès de son détachement qui étoit dispersé autour des Anglois, mais qui n'approchait plus à cause de leur supériorité. Il veut les engager à recommencer. Quelques Canadiens, qui avoient plus envie de se retirer que de se battre, crient qu'on les coupe tout à fait, et, malgré les officiers, c'est à qui regagnera le plus vite ses bateaux. M. l'abbé Piquet veut les arrêter, mais il en est culbuté. Il en accroche un et s'écrie: «Sauvez au moins votre aumônier (1)! »

(1) M. l'abbé A. Gosselin (*Op. cit*, p. 24), s'inspirant de Pouchot, donne de l'affaire un récit hardiment fantaisiste : « ... La petite armée fait bientôt son apparition au milieu des souches, des buissons, des troncs d'arbre renversés qui entourent le camp d'Oswégo. M. Picquet commande alors à ces braves soldats de se mettre à genoux, leur donne solennellement la bénédiction, puis leur adressant chaleureusement la parole, leur recommande de ne pas faire quartier aux ennemis de la patrie. Haldimand est pris par surprise. Bon nombre de ses soldats sont dispersés dans la forêt, occupés à couper du bois pour relever le fort. Ceux de la Corne en profitent, et font feu de toutes parts ; la partie menace d'être rude pour les Anglais. Malheureusement, quelques Canadiens, je ne sais à quelle occasion, prennent l'alarme, et courent à leurs bateaux, renversant à terre M. Picquet sur leur passage. M. Picquet se relève, plaisante ces hommes effarés, remet tout le monde à l'ordre, puis le détachement va se poster derrière une rangée d'arbres, et l'on fait de nouveau feu sur l'ennemi. Le combat dure deux heures avec un acharnement incroyable. Les Français le reprennent le lendemain matin, bien décidés à ne pas reculer. Mais Haldimand voyant qu'il ne peut venir à bout de leur courage, fait apporter ses canons et les charge à mitraille. Les soldats de La Corne se sauvent alors vers leurs embarcations et disparaissent, après avoir perdu trente

Pouchot est assez mal renseigné : il n'a connu l'expédition que par ouï-dire. Sa relation contient évidemment une part de vérité : c'est, en effet, la panique des miliciens qui fit manquer la surprise. Mais l'attitude que le commandant de Niagara prête à l'abbé Picquet manque de vraisemblance. Tout ce que nous savons de la prudence, du sang-froid et de l'intrépidité du missionnaire nous empêche de croire qu'il pût compromettre, par un accès de zèle aussi intempestif, le succès de l'attaque. Il avait trop l'expérience des choses de la guerre pour interrompre une action engagée, pour suspendre la marche de troupes vers le feu, sous prétexte de leur donner l'absolution et de leur adresser une exhortation, comme cela se pratiquait d'ordinaire, mais avant le combat. Il savait qu'on n'arrête pas sans inconvénient l'élan de soldats peu résolus. Et pourquoi aurait-il attendu que nos colonnes fussent dispersées dans le bois pour remplir ses devoirs d'aumônier? Au surplus, ni le Journal de l'expédition, qui renferme des détails de minime importance, ni aucun mémoire contemporain autre que celui de Pouchot (1) ne mentionne cet incident, capital en somme, puisqu'il serait la cause directe de l'échec essuyé par notre petite armée.

L'attaque était manquée. Le chevalier de la Corne, après

tués et blessés, y compris deux officiers et La Corne lui-même, qui a reçu une blessure dans la cuisse. Ce fait d'armes auquel l'abbé Picquet prit une part si active, fut un des derniers rayons de la gloire militaire française en Amérique (!). »

(1) Le chevalier de la Corne, écrit Malartic (p. 252), « a trouvé les Anglais retranchés..., a tâté ces retranchements, s'est fusillé pendant une heure avec eux, s'est retiré avec perte de vingt hommes et autant de blessés ». « L'ennemi, dit Lévis (*Journal*, p. 188), ignorant de même ses mouvements, travailloit négligemment dans le bois dans le temps que cet officier faisoit ses dispositions pour les attaquer, les ayant découverts. Mais, au moment de l'action, la terreur s'étant emparé de son détachement, il prit la fuite sans sujet et ne put rallier qu'au dépôt ». « Ce commandant, lit-on dans les *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 146), s'avança jusqu'à Chouaguen ; mais, au moment où il alloit sauter dans les retranchements, il fut aperçu, ayant été obligé de retourner vers une partie de sa troupe pour la faire avancer et qui même l'abandonna ». Les *Mémoires*, si hostiles au clergé des missions, et, en particulier, si peu sympathiques à l'abbé Picquet, n'auraient pas manqué de signaler son intervention malheureuse, si elle se fût réellement produite dans les circonstances indiquées par Pouchot.

avoir retabli l'ordre parmi ses troupes, s'avança pour reconnaître la position occupée par l'ennemi. Celui-ci avait élevé un redan sur les ruines du fort Ontario : une petite redoute communiquait avec le retranchement. L'importance relative de ces ouvrages faisait présumer que les forces anglaises étaient considérables ou, tout au moins, que le corps, chargé de faire le siège de Niagara, venait de passer. On tint conseil sur l'opportunité de redonner l'assaut. Mais, la plupart des officiers opinant pour la retraite, « puisqu'on avoit perdu l'avantage de la surprise et la confiance que l'on avoit aux Canadiens (1) », on se replia vers les bateaux.

Toutefois, l'après-midi, des tirailleurs, indiens pour la plupart, échangèrent quelques coups de feu avec les Anglais qui travaillaient avec une ardeur fébrile à compléter leurs retranchements. Cette fusillade dura jusqu'à la nuit et nous coûta un soldat, mortellement blessé. Animés par ce genre de combat qu'ils affectionnaient, nos Peaux-Rouges proposèrent au chevalier de la Corne de briser une cinquantaine de berges ennemies, tirées à sec sur le rivage à une faible distance du camp. L'attaque fut remise au lendemain, 6 juillet. Au petit jour, le commandant fit donc appuyer les sauvages par un peloton de 80 hommes aux ordres de Lorimier cadet, et, afin de faciliter la manœuvre, il se disposa lui-même à investir les retranchements. « On défila avec autant d'ordre qu'il fut possible. Mais la moitié de notre monde n'avoit pas encore pris poste que les Canadiens se mirent à tirer à plus de deux portées de fusil. Les Anglois commencèrent un feu de rempart bien nourri (2). »

Une seconde fois, l'attaque était manquée. Le désordre se mit dans nos rangs. Le détachement de Lorimier fut si maltraité qu'il ne put atteindre et briser que quatre berges. Enfin, au bout d'une demi-heure d'un combat inégal, les nôtres se

(1) Casgrain, qui suit la *Relation* de la campagne avec fidélité, remplace pourtant ce dernier membre de phrase par cet autre : « Et que les retranchements étaient trop forts pour être emportés sans artillerie » (Mame, p. 282). Pouvait-il souligner plus indiscrètement la couardise des miliciens?

(2) *Relation de la campagne*, etc.

retirèrent dans le « chemin de l'artillerie », simple trouée pratiquée dans le bois. Les Anglais, à l'abri derrière leur rempart, n'avaient eu que trois tués et douze blessés. Nos pertes étaient beaucoup plus élevées : une vingtaine de blessés et dix morts dont le lieutenant Hertel (1).

Trois jours après, le chevalier de la Corne était de retour à la petite Ile-aux-Galops, et l'abbé Picquet à La Présentation.

Si la marche de l'expédition eût été mieux éclairée, si son chef eût été un vrai militaire et surtout si les troupes eussent montré plus de valeur, au lieu d'essuyer un échec, nous eussions peut-être délogé l'ennemi de ses positions. Du même coup, Niagara était sauvé, et Prideaux, séparé de sa base d'approvisionnement, coupé de sa ligne de retraite, aurait dû reculer en toute hâte (2).

Pendant que ces événements se déroulaient à Chouaguen, Pouchot, « comptant sur l'affection des sauvages et les promesses qu'ils lui avoient faites de l'avertir à temps (3) », se flattait de l'espoir de garder tranquillement son fort. Aussi n'avait-il pas craint d'en affaiblir la garnison afin de permettre à des Ligneris de tenter un coup de main dans la vallée de l'Ohio. Décision regrettable, car Niagara étant la clef des pays d'En-haut, tout devait être subordonné à sa sécurité. Au fait, la confiance excessive de Pouchot devait nous coûter bien cher.

Le 6 juillet, Prideaux débarquait inopinément à quelques lieues du fort. Il s'y trouvait en ce moment un peu moins de 500 hommes (4). Un courrier fut expédié en toute diligence au commandant du Petit Portage, pour l'avertir de rallier Niagara (5), et à celui du fort Machault, avec l'ordre de ramas-

(1) *Relation de la campagne*, etc.

(2) Pouchot, t. II, p. 128.

(3) *Journal* de Lévis, p. 188.

(4) 486, dont 149 de ligne, 183 de la Marine, 29 canonniers, le reste miliciens ou employés (Pouchot, t. II, p. 44).

(5) D'après les *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 148), les Iroquois contraignirent Daniel Chabert à se retirer, pillèrent et brûlèrent son poste et retinrent captif son gendre, de la Milletière. Malartic dit, au contraire (p. 247) : « Un parti d'Agnès a attaqué M. de la Mittière qui venoit de chez les Cinq Nations et l'a pris. »

ser tout ce qu'il pourrait réunir de Blancs et d'Indiens et de se porter rapidement au secours de la place.

L'armée assiégeante, forte d'environ 900 Peaux-Rouges et 2.200 réguliers ou miliciens (1), dressa ses tentes au « petit-marais », à une lieue au levant de Niagara. Le 8, elle commença le siège. Des conférences entre sauvages des deux partis, et dont quelques-unes eurent le fort pour théâtre, se succédèrent pendant quelques jours, mais sans produire de résultats (2). Elles permirent toutefois de constater que les sympathies traditionnelles des sauvages à l'égard de la France survivaient même au déclin de notre fortune (3). Le 18, un éclat de bombe tua le général Prideaux (4). Will Johnson prit le commandement et le siège continua. Le 20, les Anglais n'étaient plus qu'à soixante mètres du chemin couvert (5).

Nuit et jour, le canon grondait. Les assiégés avaient d'abord remplacé par des sacs de terre les parapets éboulés. Quand le projectiles eurent réduit en miettes ces gabions, on apporta des magasins les paquets de précieuses fourrures. Les baïonnettes faisant défaut, des Canadiens adaptèrent au bout de longs épieux leurs solides couteaux de bûcherons. Les munitions elles-mêmes vinrent à manquer, et l'on en fut réduit à bourrer les pièces de canon avec des couvertures et des chemises. Aux embrasures, les hommes tombaient de sommeil, car, depuis le 6 juillet, personne dans le fort, n'avait pu reposer.

Pouchot comptait sur l'arrivée prochaine des contingents d'En-haut. Ils accouraient, en effet, avec des Ligneris : le 24, ils étaient sur le chemin du Portage, à moins d'une lieue

(1) *New-York Documents*, vol. VIII, p. 402.

(2) Elles donnèrent lieu à des scènes dignes de l'*Iliade* (*Mém. sur les aff. du Canada*, pp. 150 et 151 ; Malartic, p. 254 ; Désandrouins, p. 314). Pouchot mit aux fers quatre grands chefs des Cinq Nations, qui avaient servi de guides aux Anglais. Des députés vinrent les réclamer, offrant des otages. Pouchot refusa et leur montra les potences auxquelles il les ferait pendre, si quelqu'un des leurs agissait contrairement à nos intérêts. Il existe une Relation inédite du siège par le S[r] La Force.

(3) V. dans Désandrouins, p. 241, la curieuse harangue d'un Poutéotamis. — Cf. Malartic, p. 254.

(4) Mante, *op. cit.*, p. 225.

(5) Malartic, p. 262.

du fort. Mais ces troupes, nullement homogènes et sans discipline, vinrent donner tête baissée dans l'embuscade que Johnson leur avait préparée. Abandonnés dès la première décharge par le plus grand nombre de leurs alliés indigènes, les nôtres furent décimés. Le combat se termina par un massacre dont les tragiques horreurs sont demeurées le secret du Niagara. Presque tous les officiers étaient morts ou prisonniers (1).

De poste en poste, les débris de l'armée de secours battirent en retraite jusqu'au Détroit, en faisant sauter au passage les forts Presqu'île, de la Rivière-aux-Bœufs et Machault. Les derniers monuments de la puissance française dans cette région, si longtemps et si âprement disputée, étaient anéantis!

Ayant elle-même perdu tout espoir en cette lamentable catastrophe, la garnison de Niagara mit bas les armes. Johnson lui accorda les honneurs de la guerre. Grâce aux mesures de prudence prises par l'énergique Pouchot, les 330 survivants n'eurent pas à subir les insultes des sauvages (2). Dans l'après-midi du 26, ils sortirent en bon ordre de leurs bastions en ruine, « le fusil sur l'épaule, tambour battant et deux pièces de gros calibre à la tête de la colonne ». Ils livrèrent leurs armes, seulement lorsqu'ils se trouvèrent sur les bateaux qui devaient les transporter à Chouaguen, et de là vers Corlar et New-York.

Avec ces braves gens, le drapeau des fleurs de lis disparaissait pour toujours de ces rivages où il avait flotté glorieusement pendant plus d'un siècle. L'honneur revenait à d'autres races de peupler ces contrées merveilleuses. Mais combien pourront, un jour, se vanter d'y avoir laissé une empreinte plus durable et un souvenir plus aimé ?

(1) Pouchot, t. II, p. 124 ; Malartic, p. 268 ; Knox, t. II, p. 134 ; Mante, p. 226 ; Stone, t. II, p. 395 ; Garneau, t. II, 318. — Sur 400 Français ou Canadiens, 250 furent tués. Le jésuite Virot, aumônier, fut égorgé par un Iroquois. Parmi les officiers, des Ligneris, mortellement blessé, Aubry, de Repentigny, Gamelin, Marin, de Montigny, etc., furent faits prisonniers. Ces deux derniers reçurent la bastonnade chez les Agniés. Enfin, les sauvages levèrent 150 chevelures et gardèrent 96 captifs voués au bûcher ou à la servitude.

(2) Le rapprochement s'impose entre la conduite de Pouchot à Niagara et celle de Munro à William-Henry (Pouchot, t. II, p. 108 et suiv.).

IV. — *Le siège de Québec. — Le chevalier de Lévis aux Rapides.* (août 1759).

A la première apparition des soldats anglais devant Niagara, Pouchot avait envoyé un canot à Frontenac, puis, il y avait dépêché la corvette de la Force (1). C'est ainsi qu'on connut au bord de l'Oswégatchie la position difficile de Pouchot. Sans doute on ne la jugea point désespérée. Le capitaine n'avait-il pas l'espoir d'être promptement débloqué par les troupes qni accouraient à son secours des pays d'En-haut? Quant à lui prêter main-forte, le chevalier de la Corne ne pouvait guère y songer, après l'échec qu'il venait lui-même d'essuyer devant Chouaguen. Au reste, sa petite armée diminuait à vue d'œil, les miliciens regagnant les uns après les autres leurs champs où la moisson commençait à jaunir (2). Dans ces conditions, le parti le plus sage n'était-il pas de s'établir fortement dans la petite Ile-aux-Galops où se dressait le camp et d'y poursuivre les travaux de défense ? (3).

Pour sa part, François Picquet, estimant que sa mission n'était plus en sûreté à La Présentation, décida de la transporter tout entière dans l'île qui portait son nom, la plus vaste d'ailleurs de l'archipel des Galops.

D'une lieue environ de tour, ce continent en miniature s'élevait au milieu des flots tumultueux du Saint-Laurent comme un immense bouquet de verdure. Pourtant, les bois qui le couvraient de leur ombre épaisse, offraient d'assez larges clairières, pour qu'au prix de quelques efforts on pût y grouper les cabanes au milieu des champs de blé d'Inde. Dès le retour du printemps, le missionnaire avait eu soin de transformer une bonne part de ces éclaircies en bandes de culture et de les faire ensemencer par les sauvages, toujours guettés par la famine.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 149.
(2) *Ibid.*, p. 159.
(3) Le 20 juillet, Vaudreuil expédiait de Québec un courrier pour Niagara et l'Ile-aux-Galops (Malartic, p. 254).

C'est au milieu de ces travaux d'installation que l'abbé Picquet apprit, le 1er août, la capitulation de Niagara, par l'arrivée des femmes, des enfants et de l'aumônier du fort, renvoyés sous escorte jusqu'au plus prochain de nos postes. On devine quelle émotion il en ressentit.

La chute de cette place importante rendait nos adversaires complètement maîtres des rives de l'Ontario (1). Les nôtres se trouvaient donc brusquement refoulés, d'un côté, jusqu'au Détroit, et, de l'autre, jusqu'au Saint-Laurent. Comme le missionnaire bressan l'avait pressenti et annoncé longtemps à l'avance, c'est dans les parages de La Présentation qu'il faudrait opposer aux envahisseurs la dernière résistance sérieuse. De la Corne écrivit au gouverneur que, si l'armée victorieuse de Johnson se présentait au devant l'Ile-aux-Galops, il serait incapable de lui disputer le passage. On jugera par ce seul détail de l'alarme qui régnait alors dans le camp des Rapides.

Ce qui redoublait les inquiétudes, c'était d'ignorer presque tout des graves événements qui se déroulaient autour de Québec. Si l'on se préoccupait surtout du péril que l'on sentait obscurément devant soi, on songeait aussi, non sans angoisse, que le triomphe d'une des armées britanniques sur les frontières envahies déciderait de toute la campagne. Or, au début du mois de juin, un courrier du gouverneur avait annoncé l'apparition de vaisseaux ennemis à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. Il est vrai que dans la capitale du Canada chacun se montrait plein d'ardeur. Les travaux de fortification étaient poussés avec activité ; soldats et citoyens rivalisaient de zèle ; les sauvages abondaient. On se réjouit de ces bonnes nouvelles, comme on se félicita un peu plus tard du prétendu désastre éprouvé par la flotte anglaise. En réalité, celle-ci avançait toujours vers Québec : successivement on la signala au Bic (2), puis à l'Ile-aux-Coudres. Mais, comme

(1) A l'annonce de la reddition, Douville et les quinze hommes qui constituaient toute la garnison de Toronto se replièrent sur les Rapides, après avoir incendié leur poste.

(2) Sur la côte orientale du golfe, à 200 kilomètres environ de Québec.

pour atténuer l'effet de ces fâcheuses nouvelles, voici que le bruit se répandit de l'attaque de Louisbourg par une de nos escadres, cette escadre fantôme dont on parla jusqu'à la fin, mais qu'on vit seulement en rêve.

Ainsi, pendant cet été, François Picquet et les défenseurs des Rapides vécurent dans une anxiété profonde, énervés par les dangers qu'ils sentaient suspendus sur leurs têtes, ne sachant rien de précis sur ce qui se passait ailleurs. Le missionnaire attendait un nouveau miracle de l'épée de Montcalm. Il caressait aussi l'espoir que les difficultés de la navigation dans l'estuaire du Saint-Laurent arrêteraient l'ennemi. Mais bientôt il fallut se rendre à l'évidence : non seulement les Anglais avaient franchi sans accident les passes dangereuses du golfe, mais, embusqués déjà sur la « côte » de Montmorency, dans l'île d'Orléans et à la Pointe Lévis, ils se préparaient à bombarder Québec (1).

Le 23 mai, vers minuit, les rives du golfe s'étaient illuminées soudain. Les lueurs sinistres des signaux de feu, volant de hauteur en hauteur, avaient apporté la nouvelle redoutée : l'avant-garde de la flotte anglaise était en vue! Un mois plus tard, tous les vaisseaux de Saunders jetaient l'ancre dans la rade de Québec (2).

Lorsque, remontant le Saint-Laurent dans son cours inférieur, on a doublé la grande île d'Orléans, on se trouve tout

(1) Les événements qui se déroulèrent autour de Québec durant la campagne de 1759 sont aujourd'hui parfaitement connus. Nous ne les rappellerons que dans la mesure où cela sera nécessaire à l'intelligence de notre récit. On peut consulter, — outre les ouvrages précités de Parkman, Casgrain, Wood, —Waddington (IIIe vol. de sa *Guerre de Sept Ans*), Dougthy et Parmelee (dont le *Siège de Québec* comprend trois volumes de récit, plus trois volumes d'appendices où sont reproduits 23 journaux du siège), — Dougthy et Dionne, *Québec sous les deux drapeaux* (édition anglaise : Québec, Québec News C^o, 1908) et R. de Kérallain : *La prise de Québec et la perte du Canada* (*Revue historique*, Paris, 1906, t. XI).

(2) Le sort complice voulut que les Anglais s'emparassent d'un bateau, à bord duquel ils trouvèrent des cartes. Ils contraignirent des marins prisonniers à piloter leurs navires. Parmi ceux-ci se trouvait le *Centurion* qui venait de faire le tour du monde avec Anson ; deux autres avaient pour commandants Cook, le rival de gloire de Bougainville, et Jervis, le futur lord Saint-Vincent.

à coup en présence d'un gigantesque rocher de granit et de schiste, s'élançant de la rive septentrionale comme pour barrer le fleuve. A la base et au sommet de ce promontoire escarpé, c'est un étonnant assemblage d'esplanades ombreuses, de clochetons, de dômes, de toits métalliques, réfléchissant la lumière comme autant de miroirs. Couronnée par une citadelle aux bastions abrupts, partagée en ville haute et en ville basse, la capitale du Canada, de loin imposante, se trouvait en 1759 dans un état lamentable au point de vue militaire. « A Québec, l'ennemi peut venir, — écrivait Montcalm le 11 avril, — si nous n'avons pas d'escadre (c'était le cas, malheureusement !), et Québec pris, la colonie est perdue (1) ».

Le général fit néanmoins son devoir qui était de tout préparer en vue d'une résistance opiniâtre. Il arma de batteries la citadelle ; il en dressa d'autres dans la ville basse, sur l'étroite marge qui existe entre les quais et le cap Diamant. En amont de la place, de hautes falaises courent le long du fleuve. Comme elles semblaient inaccessibles, on se contenta d'y échelonner des postes de surveillance. L'effort principal de la défense fut porté en aval : de ce côté, le plateau rocheux qui supporte Québec s'abaisse brusquement pour livrer passage à la rivière Saint-Charles, au-delà de laquelle la côte de Beauport ne présente que des collines médiocres. C'est cette bande de neuf kilomètres que le général fortifia de son mieux. Avec 13.000 hommes seulement (2), Montcalm réussira à la protéger, plusieurs mois durant, grâce à des prodiges d'activité et de vaillance.

Dans l'impossibilité de débarquer aux abords immédiats de la ville, les Anglais s'établirent sur le prolongement de la côte de Beauport, dans l'île d'Orléans et sur la Pointe Lévis, où ils élevèrent de formidables batteries. Y compris les matelots de Saunders et les renforts reçus à diverses reprises

(1) *A Belle-Isle, Arch. du Min. de la Guerre*, vol. 3540, nº 41. — Cf. l'accablante lettre de Doreil dans Dussieux, p. 274.

(2) Chiffre officiel, 13.718 hommes, dont 1600 des troupes de ligne, 600 de marine, 10.400 Canadiens, 908 sauvages, 200 cavaliers. — Malartic donne un autre état de l'armée, comprenant 15.685 hommes, sans aucune défalcation (23 juin, p. 243).

de Boston et de New-York, c'était 25 ou 30.000 hommes qui menaçaient directement Québec. Les trois brigades de Townshend, de Monckton et de Murray (1) se composaient de régiments d'élite, spécialement de ces Highlanders, dont le costume pittoresque semble indiquer le mépris traditionnel des armes défensives.

Et cependant, malgré l'excellente qualité de ces troupes, Wolfe n'était pas sans inquiétude. Ses pressentiments ne le trompaient pas : le succès des opérations contre Québec, si longtemps incertain, les Anglais le devront à un concours tout à fait exceptionnel de circonstances.

Le 27 juin, Wolfe adressa aux Canadiens une proclamation qui se terminait par des menaces terribles : il déclarait qu'il entendait soumettre les habitants aux lois les plus dures de la guerre, s'ils persistaient à prendre part « à une dispute qui ne regardoit que les deux couronnes (2) ». Ce n'était pas une vaine menace : l'événement le prouva. Mais ces accents farouches n'eurent aucune prise sur une population frémissante encore au souvenir des Acadiens, brutalement arrachés à leurs foyers. Et le siège commença.

Les incidents en sont dans toutes les mémoires. Il y en eut de comiques, tels que le « Coup des écoliers (3) », d'autres glorieux comme la victoire de Montmorency, d'autres enfin tragiques, et ce fut le plus grand nombre. Le bombardement fut effroyable. Il dura soixante-huit jours (4). Presque tous les monuments furent éventrés ; des centaines de maisons s'écrou-

(1) Sur Georges Townshend († 1807), V. lieutenant-colonel Townshend, *The military life of Field-Marshal... Townshend* (Londres, Murray, 1901). — Robert Monkton († 1782) devint gouverneur de New-York, et James Murray († 1794) fut le premier gouverneur anglais du Canada.

(2) *Collection Lévis, Lettres et Pièces militaires*, p. 275.

(3) Le 12 juillet, 1500 miliciens obtinrent la permission de faire un débarquement à la Pointe Lévis. Ils étaient accompagnés de trente élèves du Séminaire, le « Royal-Syntaxe » comme on les nommait ironiquement. La tentative échoua.

(4) On a calculé que, du 13 juillet au 5 août, 19.000 boulets et bombes broyèrent la malheureuse cité, foudroyée à la fois par les batteries de terre et les canons de l'escadre. V., outre les divers journaux du siège, la *Description imparfaite de la misère au Canada*, Mémoire envoyé, le 5 novembre 1759, au ministre Berryer par Mgr de Pontbriand.

lèrent. On eût dit qu'un incendie avait dévasté la partie orientale de Québec ; la Basse-Ville n'existait plus. Stoïquement, la population supporta son infortune, vivant dans les caves ou se réfugiant aux champs, dans les moments les plus critiques.

Wolfe ne fut pas long à s'apercevoir que la temporisation était une tactique dont le « prudent vieux » (c'est ainsi qu'il désignait Montcalm, de dix-sept ans plus âgé que lui !) ne se départirait pas aisément (1). Il résolut d'enlever le camp de Beauport, clef de la défense française, en forçant le passage du Montmorency, tandis qu'il lancerait, à marée basse, une partie de ses troupes sur nos lignes le long des plages du Saint-Laurent. L'attaque eut lieu le 31 juillet. Nous n'avions que dix canons à opposer aux 18 pièces de l'ennemi. Mais l'occasion était bonne de rééditer les exploits de Carillon. Nos fusilliers firent merveille. Ce fut la victoire de Montmorency, la dernière victoire remportée par Montcalm.

Pour se venger de sa défaite, Wolfe brûla les villages et fit ravager les champs aux alentours de Québec. Vivres et bestiaux furent confisqués ; on arrêta des femmes et des enfants. Une partie de paysans put se réfugier dans Québec : du haut des remparts, ces pauvres gens regardaient, en serrant les poings, le feu qui dévorait leurs chaumières. A Saint-Joachim, l'abbé de Portneuf, plutôt que de se laisser égorger sans résistance, se fit bravement tuer à la tête de ses paroissiens : les cadavres furent mutilés et scalpés (2). La férocité des Rogers et des Montgommery n'avait plus rien à envier à la barbarie indienne (3) !

(1) *Life of Wolfe*, p. 550. *A sa mère*, 31 août 1759.

(2) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 157.

(3) « Les Anglois, remarque Montcalm, fidèles imitateurs de la férocité de nos sauvages, ont fait la chevelure à quelques habitants de la côte du Sud. Croira-t-on qu'une nation policée s'acharne de sang-froid à mutiler des cadavres? Cette barbarie auroit été abolie parmi les sauvages, s'il étoit possible de les corriger. On leur paye fort cher les prisonniers, très peu les chevelures. On s'y est pris de toute manière et sans fruit ; mais on n'a pas à se reprocher d'avoir suivi leur exemple. » (*Journal*, 1er sept. 1759, p. 602.) Ces lignes sévères étaient justifiées par le traitement infligé aux Micmacs de Boishébert et aux colons de Saint-Joachim par les « Rangers ». Montcalm et Vaudreuil

Grande était la détresse dans le camp de Beauport. Sous la chaleur coupée de pluies torrentielles, les hommes s'énervaient. La guerre se réduisait à de vaines escarmouches. On manquait de tout, les magasins du roi étaient presque vides (1). En août, des miliciens furent dirigés sur les champs pour faire la moisson, battre et rentrer les grains. On leur adjoignit des soldats, car il fallait aller vite.

L'inquiétude et le découragement commençaient à régner aussi parmi nos adversaires. Plus le temps passait, plus Wolfe se montrait renfrogné, maussade. Dévoré d'énergie, il sentait son âme intrépide plier sous la pression d'une anxieuse impuissance. Son état maladif empirait. Du lit où la fièvre le retenait, il contemplait la ligne implacable de nos retranchements; il cherchait des yeux une fissure dans cette hautaine muraille et, ne la découvrant pas, il lui arrivait d'envier les mouettes, qui, lasses de leurs ondulations capricieuses au-dessus des flots, allaient parfois se reposer sur les rocs, là-haut, près des sentinelles françaises. Le général anglais avait pourtant calculé d'avance, et non sans justesse, les chances diverses de la campagne : il avait prévu une descente en amont de Québec (2). Aussi, dès les premiers jours du mois d'août, fit-il passer quelques navires sous le canon de la citadelle. Nos dépôts se trou-

s'en plaignirent à Wolfe. Indigné, celui-ci défendit sévèrement la pratique inhumaine du scalp, excepté quand les ennemis seraient des Indiens ou des Canadiens costumés en sauvages : ce qui n'empêcha pas les « Rangers » de scalper indistinctement et même de déchiqueter les cadavres. Le lieutenant Malcolm Fraser, témoin du sac de Saint-Joachim, accompli avec une « barbarie sans exemple » (*unparalleled piece of barbary*), affirme dans son *Journal*, avoir vu Montgommery permettant à ses sous-officiers de scalper des prisonniers blancs. Sur cette question, outre les lettres de Montcalm à Lévis du 26 juillet, du 2 et du 24 août 1759, on peut voir *Bigot à Lévis*, 1er septembre 1759. (*Collection Lévis*, *Lettres de l'int. Bigot au cher de Lévis*, p. 53) et *Knox's Historical Journal*, t. II, p. 31.

(1) « Ce n'a pas été sans des peines infinies que j'avois réussi à faire subsister notre armée de Québec, qui consommoit par jour au moins 20.000 rations, y compris les familles de sauvages. Je fournissois en outre à 4 ou 5.000 femmes et enfants du peuple de la ville un quarteron de pain. J'avois, d'ailleurs, à faire vivre notre armée du lac Champlain et celle des Rapides. » (*Bigot au Ministre de la guerre*, 15 oct. 1759.)

(2) Lettre à *son oncle Walter*, 12 mai 1759, citée par MM. Dougthy et Parmelee, t. II, p. 54.

vant à dix-huit lieues au sud-ouest de la ville, Bougainville fut détaché, le 5, du camp de Beauport, avec un assez fort contingent, pour protéger la communication. Bientôt il repoussait une première tentative de débarquement à la Pointe-aux-Trembles (1).

Sur ces entrefaites parvint à Québec la nouvelle de la retraite du corps de Bourlamaque. Après avoir arrêté pendant quatre jours les 11.000 hommes d'Amherst, les derniers défenseurs de Carillon avaient fait sauter cette forteresse à la durée éphémère, mais au souvenir impérissable (2). Ils se replièrent, en détruisant de même le fort Saint-Frédéric, et, le 2 août, rejoignirent le gros des forces de Bourlamaque dans l'Ile-aux-Noix. C'était la dernière étape. Les trois mille hommes, qu'avait sous sa main le stoïque général, devraient s'y défendre à outrance. En se heurtant contre cette barrière vivante de soldats décidés à faire leur devoir jusqu'au bout, l'indolent Amherst sera bien contraint, pour une fois, de faire la guerre autrement qu'en occupant des forts abandonnés.

La retraite sur l'Ile-aux-Noix était prévue. Elle ne jeta donc aucune ombre sur la joie et la fierté qui animaient les soldats de Montcalm, depuis la victoire du 31 juillet. Tout autre fut l'émotion éprouvée par tout le monde, du général jusqu'au dernier des soldats, lorsqu'on apprit, dans l'après-midi du 9 août, la capitulation de Niagara.

La consternation fut universelle (3). On crut les Anglais aux portes de Montréal ! Le soir même les généraux se réunissaient en conseil de guerre au manoir de Salaberry. A défaut de Montcalm, il fallait un homme capable de ranimer les courages défaillants et d'en imposer à l'ennemi par ses dispositions fermes et prudentes : Lévis fut désigné. Il partit, à la nuit, en chaise de poste, avec l'aide-major de la Pause et le

(1) A 7 lieues de Québec. Un abbé Couillard avait pris une part honorable à l'action et avait été blessé (*Vaudreuil à Bougainville*, 9 août 1759). — V. M. de Kérallain, *La jeunesse de Bougainville*, p. 131, 132 et notes.

(2) Sur ses ruines, Amherst construisit Crown-Point (*Amherst à de Lancey*, 5 août 1759 ; *New-York Documents*, t. VII, p. 403).

(3) Malartic, p. 267.

capitaine d'artillerie Le Mercier (1). Huit cents hommes devaient les suivre dans les vingt-quatre heures.

Lévis avait pour instructions de visiter les deux frontières des Rapides et du lac Champlain et d'y organiser la défensive, en prenant le commandement en chef de celle qu'il jugerait le plus menàcée (2). Il parvint à Montréal le 14. Sur la route, il avait été frappé par l'aspect désolé des campagnes où, faute d'un nombre suffisant de moissonneurs, les récoltes, encore sur pied, se gâtaient sous les fréquentes averses qui tombaient depuis le début du mois. Le péril de la disette lui apparut si pressant qu'il encouragea « les femmes, les religieuses, les prêtres, et généralement tout le monde de la ville à aider directement ou indirectement à la besogne dont dépendait le soutien du pays (3) ».

Le chevalier de la Corne avait écrit au gouverneur que « sa troupe diminuoit à vue d'œil et qu'il ne se trouvoit pas en état de faire face à l'ennemi dans les Rapides (4) ». Cette situation détermina sans doute Lévis à repartir immédiatement pour la région des Lacs. Chemin faisant, il inspecta minutieusement les rives du fleuve (5).

A La Présentation, on se débattait alors contre l'une des plus grandes gênes qu'allait désormais connaître la défense : la désertion des Indiens. Le 10 août, le chevalier de la Corne écrivait à Lévis que sans doute il ne pensait pas si tôt revoir : « Il est parti, hier, six sauvages goyogouins avec une femme pour aller faire la paix à Chouaguen. Les chefs viennent de m'assurer que cela n'est pas et qu'ils sont à l'île de M. Picquet. M. Carpentier, qui est à la Galette, m'avoit marqué cela. M. Pic-

(1) *Journal* de Lévis, p. 192. — Sur de la Pause, V. *Collection Lévis Lettres de Montcalm*, p. 35.

(2) Si nous en croyons Malartic (*loc. cit.*), d'ailleurs partial pour Lévis, le départ de ce dernier aurait été salué par les regrets unanimes de l'armée. « La partie que je vous ai confiée est si capitale dans ce moment que tout a dû céder à l'excellent effet que votre présence va y produire. » (*Vaudreuil à Lévis*, Québec, 10 août 1759.)

(3) *Journal* de Lévis, p. 194. — Sur son pasage à Montréal et sa querelle avec Rigaud, voir les *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 160.

(4) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 159.

(5) V. son *Journal*, p. 194-195 ; *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 161,

quet et moi avons envoyé des chefs pour les arrêter ; mais ce sera inutilement, à ce qu'on pense. Il y a de bons sauvages ici que je ménage bien et qui disent qu'ils n'abandonneront jamais le François et la religion, mais cela est bien mêlé... Les sauvages de M. Picquet ont abandonné la Présentation ; ils sont tous avec lui à Pathmos, qui y crèvent de faim. Je les aide autant que je le peux de quelques pains ou biscuits et du blé d'Inde que j'ai acheté. Dans quinze jours, ils vivront à même leurs champs (1) ».

Par ce simple billet, on peut avoir une idée des difficultés auxquelles le missionnaire avait à faire face. « A Pathmos », c'est-à-dire dans l'île Picquet, où s'étaient réfugiés les Indiens de La Présentation, la disette sévissait cruellement. Quel crève-cœur pour notre compatriote que de ne pouvoir, comme par le passé, assurer l'existence de ses sauvages !

Le chevalier de la Corne apprenait bientôt, par le courrier qui précédait Lévis, l'arrivée de ce général et l'objet de sa mission. « La troupe, les milices et les sauvages sont au gré de vos désirs, lui écrivait-il le 17 août. J'ai envoyé avertir M. Picquet, qui a parlé à ses sauvages ; ils sont tous ici ». Et un peu plus loin : « M. Piquet est toujours des plus zélés et les conduit (les Indiens) on ne peut mieux. Ils demandent souvent, mais c'est leur façon ; ils ont encore dix jours à pâtir, ensuite leur blé d'Inde les nourrira (2) ».

Deux jours plus tard, Lévis parvenait aux Galops, au-dessus desquels « il trouva l'île où le camp du chevalier de la Corne étoit établi, reconnut les environs, prit connaissance du poste et des nouvelles des ennemis (3) ». Précisément, le lieutenant de Langy, toujours prêt lui-même à courir aux endroits les plus menacés, était récemment arrivé aux Rapides. Sa présence avait communiqué une ardeur nouvelle aux partis de découverte. Un de ces détachements, battant l'estrade entre Chouaguen et Niagara, avait rapporté des informations capables de calmer un peu les appréhensions que l'on éprouvait

(1) *Collection Lévis*, t. X ; *Lettres de divers particuliers à Lévis*, p. 189.
(2) *Ibidem*, p. 190.
(3) *Journal* de Lévis, p. 196.

depuis la chute de notre dernière place ontarienne. : l'armée de Johnson n'avait fait aucun mouvement et ne paraissait occupée qu'à s'établir fortement dans sa conquête.

Poursuivant son inspection, Lévis quitta les Galops, le 21, et poussa jusqu'à Frontenac. Pendant son absence arrivèrent 200 soldats et miliciens, avec des vivres, des munitions de guerre, des canons et des outils. Grâce à ce contingent, le chiffre des défenseurs des Rapides remonta à 500 hommes. Il allait s'augmenter encore.

L'un des premiers soins du chevalier de Lévis, à son retour, fut de rassurer les sauvages. Le 24 août, il alla visiter leurs nouveaux villages. Il en profita pour reconnaître « Pathmos », et, « voyant qu'il falloit nécessairement l'occuper pour défendre le passage de la rivière, il ordonna des fortifications pour embrasser cette défense (1) ». Des batteries furent construites à la pointe occidentale de l'île. Le lendemain, le général « travailla à faire des dispositions de défense, à mettre chaque partie en règle, à connoître les vivres et magasins, à préparer des batteries et des bateaux portant du canon et à reconnoître au juste la force du détachement du chevalier de la Corne et des sauvages qui étoient dans cette partie ». Toujours d'après son Journal, il visita, le 26, « les bords de la Grande-Ile, le matin, et, l'après-midi, toutes celles qui sont en avant (2), examina avec la plus grande attention celle qui est la plus avancée et résolut d'y construire un fort. Par la position de cette île, on peut battre avec de l'artillerie les deux bords de la rivière et protéger les barques qui peuvent mouiller au-dessous ; elle est si petite que le fort l'occupera presque toute. En revenant, il trouva l'abbé Piquet avec des envoyés des sauvages,

(1) *Journal* de Lévis, p. 197.

(2) Ile Orakouintone (actuellement *Chimney Island*), de la Magdelaine (*Drummond I.*), de la Cuisse (*Spencer I.*), sans parler de quelques îlots insignifiants. D'après Pouchot (t. III, p. 91), l'île à la Cuisse « a un quart de lieue de tour »; elle est « élevée dans son milieu, capable de contenir un camp de 1.200 hommes, susceptible d'être bien retranchée ». L'île de la Magdelaine, un peu plus vaste que la précédente, domine aussi l'île Orakouintone. — Cette dernière, située « à une lieue en avant des Rapides » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 168) est un îlot bas, presque au ras du fleuve.

qui venoient annoncer que les femmes de cette mission lui demandoient un conseil ».

Lévis était trop au courant des coutumes indiennes pour se dérober à l'ennui de cette cérémonie. Les sauvagesses, qui jouent un si grand rôle dans leurs tribus, lui faisant le grand honneur de le prier à une réunion, la galanterie la plus élémentaire et la bonne politique lui faisaient un devoir de s'y rendre sur-le-champ. Le cortège passa donc dans l'île Picquet et gagna la tente du supérieur de La Présentation. Là, on fit asseoir Lévis sur un fauteuil, « avec ceux de sa suite d'un côté et les missionnaires de l'autre ». Les matrones attendaient à la porte, derrière une vieille femme que Lévis compare irrespectueusement à une sybille. « Le respectable conseil femelle entra, écrit-il malicieusement, la susdite sybille à la tête. Après que chacun eut pris sa place et qu'elle fut assise, elle dit : « Mon Père, c'est de tout notre cœur que nous remercions le « Maître de la vie de t'avoir conservé ; tu nous es cher ; nous « t'aimons et nous comptons que tu penses de même pour « nous. Nous avons eu un grand plaisir de te voir et nous som« mes sensibles à l'affection que tu nous as témoignée de la « part d'Onontio et que tu sois venu pour nous défendre et « mourir avec nous. » Elle sortit en même temps un grand collier pour lui dire que, par ce collier, elles l'arrêtoient auprès d'elles jusqu'à la paix. Et, sortant ensuite quatre branches de porcelaine pour lui notifier qu'on le recevoit comme naturel adoptif dans leurs cabanes elle dit qu'elles le mettroient à la place et lui donneroient le nom d'un grand chef onontagué, qui étoit très entendu et traitoit les bonnes affaires, lequel s'appeloit Orakouintone, qui veut dire en français *Soleil suspendu.* »

Après avoir inscrit ce titre pompeux dans son journal, Lévis de noter gaillardement : « Il y avoit lieu de croire que la cérémonie ne se finiroit pas sans qu'on me proposât quelque alliance, attendu qu'elles avoient eu grand soin de mener leurs jeunes sauvagesses et les plus jolies, qui s'étoient bien vermillonnées. » Mais le galant général en fut pour ses réflexions. Il n'en remercia pas moins ces dames « de toutes leurs faveurs », en disant que, pour le collier, « il y répondroit le lendemain » et

qu'il « étoit très sensible qu'elles voulussent bien l'associer à leurs cabanes (1) ».

Le principal objet de la mission de Lévis était de choisir l'emplacement d'un fort. Il décida de le construire dans l'île Orakouintone. L'ingénieur Désandrouins, rappelé de l'Ile-aux-Noix, fut chargé de ce soin (2). On se mit aussitôt à la besogne. Le 28, on arracha le blé, que les sauvages avaient semé et qui n'était pas encore mûr ; le lendemain, on « traça l'ouvrage ». Ce jour-là, arrivèrent au camp une centaine de miliciens et cent hommes de troupes légères, commandés par le capitaine Beauclair, du régiment de la Sarre (3). Un parti qui rentrait, en amenant deux prisonniers, confirma l'inaction de l'ennemi qui se fortifiait à Chouaguen (4).

Les dispositions prises par Lévis étaient, semble-t-il (5), les suivantes : les corvettes devaient former une première défense ; l'île Orakouintone et ses voisines, la seconde. La troisième serait constituée par les Iles-aux-Galops. Ensuite, on défendrait, l'un après l'autre, chacun des nombreux rapides qui s'opposent à la navigation du fleuve. Des Canadiens et des sauvages, qui excellent dans ce genre de guerre, s'embusqueraient derrière les arbres, dans le creux des rochers, à la tête de chaque sault, au bas de chaque portage. On sèmerait la route d'abatis ; enfin, on ne céderait le terrain que pied à pied.

Le 1er septembre, comme on se disposait à organiser un détachement avec l'aide des Indiens récemment arrivés du lac des Deux-Montagnes, ceux de La Présentation demandèrent audience à Lévis. Ils avaient appris que le général devait

(1) *Journal* de Lévis, p. 198 et suiv. — « Le 1er septembre, un courrier de Montréal nous apprend qu'on est tranquille... sur la frontière de la Présentation, et que les sauvages sont très bien disposés. » (Malartic, p. 277).

(2) Gabriel, *op. cit.*, p. 201 et suiv.

(3) Beauclair avait commandé une compagnie de volontaires pendant la campagne précédente. « Très bon officier, qui a du courage et de l'intelligence », écrira de lui le chevalier de Lévis (*Lettres*, p. 431).

(4) « Le 30 [août]. On travailla au tracé du dit ouvrage, on renvoya de la poudre à Montréal, en ayant trop dans cette partie. Le 31, M. le Cher de Lévis fut reconnaître la côte du nord, en remontant jusqu'à la Galette et revint par le sud. » (*Journal, Ibid.*)

(5) V. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 168.

repartir avant longtemps. Pourquoi les abandonnait-il ? Il ne devait pourtant pas ignorer tout ce qu'ils avaient à craindre ! Lévis les rassura et les détermina à rejoindre le soir même les autres guerriers. Il promit de se trouver au festin de guerre et de les lier par un collier. Il n'avait qu'un veau, mais il leur en ferait présent avec plaisir. Le festin eut lieu effectivement quelques heures après dans l'ancien village de La Présentation (1).

Le lendemain, de bonne heure, Lévis, de la Corne et les principaux officiers allèrent prendre l'abbé Picquet, pour le conduire à l'île Orakouintone. Là, le missionnaire, assisté des abbés Delagarde et Mathavet, bénit solennellement la première pierre du fort et célébra la messe. « Les sauvages, remarque à ce propos le chevalier de Lévis, avoient pour lui la plus haute considération, et il les a fait servir très utilement dans toute cette partie. »

L'hommage qu'après tant d'autres, le chevalier rendait à François Picquet dans cette note de son *Journal de campagne*, Vaudreuil en renouvelait l'expression dans le post-scriptum de la lettre qu'il adressait du quartier général de Beauport, le 1er septembre, au capitaine de la Corne : « Permettez-moi, Monsieur, que j'assure ici de mon respect M. l'abbé Piquet et que je lui réitère la confiance que j'ai aux soins qu'il se donne pour raffermir ses sauvages dans leur zèle et leur attachement aux François (2). »

Un léger incident, qui se produisit le 6, montre en action ce dévouement du missionnaire : de Langy était prêt à s'embarquer avec un parti de Peaux-Rouges, quand parut une embarcation montée par des Iroquois, alliés aux Anglais. Ils venaient avertir leurs frères de La Présentation qu'une armée très forte allait se mettre en marche pour entrer dans le Saint-Laurent, ils devaient donc abandonner les Français (3).

(1) « Nous fûmes le soir à la Présentation. L'Anoyot se chargea d'être l'orateur pour M. le Cher de Lévis, finissant, suivant l'usage du conseil iroquois, par prendre un ton de romance pour faire ses récitatifs. » (*Journal* de Lévis, *Ibid.*)

(2) *Collection Lévis*, t. VIII, *Lettres du Mis de Vaudreuil*, p. 97.

(3) Désandrouins, p. 303.

Avertis de ce qui se passait, l'abbé Picquet, le chevalier de la Corne et le capitaine Beauclair se rendirent sur-le-champ à l'embouchure de l'Oswégatchie. Ils y trouvèrent tous les sauvages de Langy dans les dispositions les plus fâcheuses. Il fallut tenir un grand conseil, pour les amener à promettre de remplir leur devoir de guerriers fidèles, après avoir envoyé leurs femmes et leurs enfants « dans la profondeur des bois (1) ».

C'était un avertissement dont on devait tenir compte. On expédia les malades à Montréal. On en fit revenir des munitions et des vivres. La ration quotidienne de pain n'en fut pas moins réduite à une livre un quart. Mais on compensa cette diminution en accordant, tous les matins, à chaque travailleur « une petite mesure d'eau-de-vie ». Ordre fut également donné à tous les postes échelonnés le long du fleuve de se garder avec soin et de se replier les uns sur les autres à l'apparition de l'ennemi. En même temps nos découvreurs sillonnaient les Mille-Iles et même donnaient la chasse aux barques anglaises sur le lac Ontario (2).

Lévis était parti le 3 septembre sur des nouvelles apportées par le courrier de Montréal (3) : « Les Canadiens désertaient en masse pour aller faire leurs moissons (4) ». Il devait, d'ailleurs, inspecter l'armée de l'Ile-aux-Noix. Il n'eut qu'à approuver les dispositions prises par Bourlamaque.

Son intention était de retourner aux Rapides. Le 9 septembre, Vaudreuil lui écrivait : « Il est à souhaiter que les circonstances continuent à nous être favorables au point que nous puissions diminuer les forces qui sont dans cette partie. C'est sur quoi je m'en rapporte fort à vous. J'espère que la cam-

(1) Désandrouins, p. 303.

(2) Un canot et des berges, raconte Désandrouins, allèrent croiser en vue de Chouaguen et de Niagara. Comme la flottille mouillait près de l'Ile-aux-Galops, vers la sortie du lac, elle envoya à terre quatre sauvages pour chercher des herbes. Ils furent pris. Le calme empêcha nos barques de les secourir ; mais notre artillerie dispersa les 18 berges de l'ennemi (Gabriel, p. 304).

(3) *Journal* de Lévis, *ibidem*. — Avant de partir, il ordonna d'achever la corvette dont on avait interrompu la construction pour envoyer les ouvriers à Québec (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 168).

(4) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 168-169.

pagne sera finie avant le retour de M. le cher de la Corne. Je prendrai alors avec vous les arrangements qui seront les plus convenables, tant pour l'automne que pour l'hiver.

« Comme le fort, que vous faites établir sur l'île Oracouinton, est votre ouvrage, je le nomme, dès à présent, le fort Lévis ; il ne peut avoir un nom qui me flatte plus et qui soit d'ailleurs plus capable de faire impression aux ennemis. Je vous prie de l'agréer comme un témoignage de la vivacité et de la solidité des sentiments que je vous ai voués.

« A l'égard de l'hivernement des sauvages, je vous en laisse le choix ; vous serez à même de le décider sur ce que M. l'abbé Piquet vous écrira (1). »

V. — *La défaite d'Abraham et la reddition de Québec* (septembre 1759).

Le chevalier de Lévis se disposait à retourner aux Rapides, quand un billet de Vaudreuil le rappela brusquement. Les événements les plus décisifs et les plus douloureux venaient de se dérouler sous les murs de Québec : Montcalm n'était plus, et, pour la première fois depuis qu'il avait été mis à la tête de l'armée du Canada, la défaite avait souffleté nos drapeaux !

Le 12 septembre, les défenseurs de Québec pouvaient croire la campagne terminée à leur avantage (2) : du général au dernier des soldats et des miliciens, tous avaient cette conviction que les Anglais allaient se résigner avant peu à remettre à la voile pour l'Europe. La présomption était fondée. Par malheur, Wolfe voulut tenter, en désespoir de cause, un

(1) Collection Lévis, t. VIII, *Lettres du Mis de Vaudreuil au Cher de Lévis*, p. 103. Casgrain n'a pas éclairci la question de savoir à qui est adressée cette lettre, mais cela n'est pas douteux.

(2) Montcalm lui-même avait écrit à Lévis : « N'importe ! L'Anglois restât-il jusqu'au 1er novembre, nous soutiendrons. » (11 septembre 1759).

suprême effort. Ce coup de tête génial réussit, et, deux jours avant la date extrême fixée pour l'appareillage de la flotte britannique, la partie était à jamais perdue pour la France (1).

En dépit de ses précédents échecs, Wolfe était resté maître de la navigation du fleuve. Il chercha un passage à travers les falaises qui, en amont, protégeaient la ville contre un débarquement ; il le trouva, et, après avoir entraîné jusqu'au Cap-Rouge le corps de Bougainville, fatigué par les continuelles allées et venues de l'escadre (2), il redescendit le Saint-Laurent, avec le jusant, dans la nuit du 12 au 13 septembre. Trompant des sentinelles peu vigilantes, il débarqua des troupes d'élite dans l'anse au Foulon et gravit les falaises sans rencontrer de résistance sérieuse (3). Bref, le 13 septem-

(1) Sur la bataille d'Abraham et la capitulation de Québec, V. les ouvrages déjà cités de Doughty et Parmelee : *The siege of Québec ;* Major Wood, *The Fight for Canada ;* R. de Kérallain, *La Prise de Québec et la Perte du Canada* (Extr. de la *Revue historique*, t. XC, 1906) ; A. C. *Le siège et la bataille de Québec* (dans *Université cath. de Lyon*, t. LXII, novembre 1909).

(2) Une lettre, encore inédite, d'un jeune lieutenant de marine, C. Leslie, et datée du 23 septembre 1759, laisse entendre que Wolfe attira Bougainville et ses troupes harassées qui, depuis le 5 août, formaient la couverture d'une ligne de 18 lieues, bien plus haut que le Cap-Rouge, et qu'il l'y retint, par une fausse attaque, tandis qu'il commençait à faire filer ses troupes : « Affairs have taken a most amazing turn since my letter by Captain Perceval, who could give you but smull hopes of what has happe. Ned since, by our making a number of feints it divided the enemy's forces above and below the Town, that on the 15 th (lire 13 th) past Mr. Wolf determined to land, *made a feint in the night* 14 *or* 15 *leagues above the Town*, which drew all the River and landed at 4 d'clock in the morning in Sillery Bay about 3 miles from the Town with little opposition, the Light Infantry soon getting up a steep bank and drove what Indians and Canadians were there. » (*Times* hebdom. du 28 juillet 1908).

(3) Vergor, l'un des plus mauvais officiers de la colonie, commandait le poste au moins depuis le 5 septembre (*Montcalm à Bougainville*, 5 septembre). Sur le rappel malencontreux du bataillon de Guyenne que Vaudreuil a placé faussement au 12 septembre au lieu du 6, que Ferland (II, 577) a attribué sans raison à Montcalm et que Casgrain (II, 234) prétend avoir eu lieu à l'insu du gouverneur, voir M. de Kérallain. *La Jeunesse de Bougainville...*, p. 147-8, et notes. — Le seul coupable, s'il y en eut un, fut Vaudreuil. Le journal du curé de Québec, l'abbé Récher, porte, à la date du 12 : « Mercredi, ordre donné par M. de Montcalm, *et ensuite révoqué par M. de Vaudreuil*, disant : « Nous

bre aux premières lueurs de l'aube, environ 5.000 Anglais prenaient leurs formations de combat à moins d'une lieue de Québec, dans les plaines d'Abraham (1).

La nouvelle de l'audacieuse escalade parvint trop tard au camp de Beauport. Privé du concours de ses meilleurs lieutenants, détachés avec une partie des troupes, Montcalm se porta néanmoins en toute hâte au-devant de l'ennemi, avec tous les hommes qu'il put rallier : 2.000 à 3.000 réguliers, 1.500 miliciens et quelques sauvages. Il était un peu plus de sept heures du matin, quand, après avoir passé la rivière Saint-Charles, le petit corps français déboucha devant les lignes anglaises.

Les minutes devenaient infiniment précieuses. Attendre le retour de Bougainville eût été plus prudent sans doute, mais c'était donner à Wolfe le temps d'augmenter ses forces et de se retrancher solidement. Montcalm se sentait pris dans ce dilemme : ou Bougainville accourra avec les premières troupes qu'il aura sous la main et n'opérera point une diversion sérieuse, ou il voudra réunir tout son monde et, dans ce cas, il n'arrivera que dans l'après-midi. Vaudreuil restait muet, occupé par une fausse attaque de Saunders ; le commandant de Québec, Ramzay, refusait d'envoyer l'artillerie légère dont on avait besoin pour l'opposer à celle que déjà les marins anglais hissaient sur le plateau. Se faisant sans nul doute illusion sur l'effectif réel de l'armée qu'il avait devant lui (2), et craignant que, si elle recevait des renforts, elle ne

verrons cela demain », au bataillon de Guyenne d'aller camper au Foulon. » (*Bulletin de la Société des études historiques de Québec*, avril-juin 1903).

(1) Entre Claire-Fontaine et l'Avenue-Cartier. — Sur le lieu exact où fut livré le combat, cf. *Transactions de la Société royale du Canada* (1899 et 1904, art. de M. Doughty) et *Transactions de la Société historique de Québec* (1900, art. de Casgrain).

(2) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 165. — Aujourd'hui encore nous ne pouvons guère préciser : Montreuil donne aux Anglais 4.500 hommes dans son *Mémoire* du 29 septembre 1759 ; le colonel Fraser (Rapport officiel) compte 4.000 Anglais et 5.000 Français. Bigot et Doreil marquent 3.500 et 3.000 Anglais, 4.000 et 6.000 Français. Les historiens (Hawkins, Bancroft, Garneau, Dussieux) varient de 4.500 à 7.500 pour les Français et de 4.800 à 8.000 pour leurs adversaires ! — Mêmes variations pour les pertes subies (V. Malartic, p. 286).

réussît à lui couper la retraite vers le Saint-Charles, Montcalm donna enfin l'ordre d'attaquer (1).

Il était environ dix heures du matin (2).

Le combat tourna vite à notre désavantage. Dès les premiers coups de fusil, Wolfe tomba mortellement frappé. Mais notre attaque fut compromise par la brusque reculade des miliciens, cherchant un point d'appui ou un refuge dans le petit bois qui s'allongeait sur le flanc droit de l'armée (3).

(1) On lui a reproché, — à tort, semble-t-il, — d'avoir engagé le combat avec trop de précipitation : un Anglais, le lieutenant-colonel Beatson (*Notes of the Plains of Abraham*, Gibraltar, 1858) n'a pas craint d'écrire à ce sujet que les raisons qui ont poussé Montcalm à livrer bataille « n'ont été ni bien comprises, ni bien appréciées ». C'est un « devoir », ajoute-t-il, « de rendre justice à ce noble et brave militaire. » (Cf. [J. Mac Pherson] Le Moine, *Album du Touriste*, Québec, 1872, p. 53). — Seule, une distraction peut expliquer cette phrase stupéfiante de M. Carré (t. VIII, fasc. 7, p. 276 de l'*Histoire de France*, p. sous la direction de M. Lavisse) : « *Il semble que Montcalm aurait pu attendre l'arrivée de détachements qui opéraient dans l'intérieur, commandés par Bougainville, Bourlamaque et le chevalier de Lévis;* mais *il se jeta* sur les Anglais. »

(2) Il n'est pas indifférent de fixer l'horaire de cette matinée tragique qui changea l'orientation de tout un monde. Sans instituer ici une polémique déplacée, voici quelques indications précises : Le débarquement s'opéra entre trois et quatre heures du matin. Vaudreuil fut averti le premier, peu après quatre heures. Montcalm le fut à son tour. Aussitôt, on mit en mouvement « beaucoup de monde ». Vers 6 heures et demie, le général partit de sa personne avec un renfort de 100 miliciens des Trois-Rivières. « A sept heures moins un quart », Vaudreuil rédigea le billet où il avertissait Bougainville de l'événement en termes vagues : (« sitôt que je saurai positivement ce dont il sera question, je vous en donnerai avis. ») La fusillade, qui a duré dix minutes environ, a commencé vers 10 heures ou 10 heures un quart, d'après le témoignage des timoniers anglais, lesquels ont noté le moment précis sur leurs livres de loch (Cf. le volume édité par la Société Champlain, *The Logs of the Conquest of Canada*). Si les secours amenés par Bougainville sont arrivés presque aussitôt après que Townshend remplaçant Wolfe, eut remis de l'ordre dans l'armée victorieuse (V. son rapport officiel reproduit dans *Rapport sur les Archives canadiennes de* 1898, p. 6 et Entick, *General History of late War*, Londres, Dilly et Millan, 1763, IV, 120), il faut que la petite troupe française ait fait une furieuse diligence, surtout si, comme on le croit maintenant en Angleterre, elle avait été entraînée jusque vers la Pointe-aux Trembles. Ne fût-elle qu'au Cap-Rouge, elle aurait encore bien marché, le courrier l'avisant ayant dû chercher Montcalm sur le plateau avant de continuer sa route par des chemins détrempés.

(3) Dussieux, p. 306.

Toute la ligne flotta un moment ; puis, brusquement les troupes se replièrent en désordre. Montcalm tenta de les rallier. Déjà deux fois atteint en marchant au feu, il était à cheval sur la Butte-à-Neveu, quand une balle perdue lui brisa les reins. Tout sanglant, il rentra dans la ville affolée. Des femmes du peuple l'aperçurent : « Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! Monsieur le marquis est mort ! » A ce cri de détresse qui trahissait naïvement l'angoisse de la défaite et la crainte de malheurs pires encore, le généreux blessé de répondre, avec un triste sourire : « Ce n'est rien ! Ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies. »

Ainsi qu'il se couchait dans son manteau le soir d'une victoire, Montcalm s'étendit paisiblement sur son lit de mort. A Ramzay qui lui demandait ses derniers ordres, il répliqua : « Mes ordres? Je n'en ai plus à donner. J'ai trop à faire en ce moment, et les heures sont courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France. » La besogne du soldat avait été rude, mais la campagne était finie. Suivant une tradition sérieuse, Mgr de Pontbriand, bien que souffrant lui-même d'une maladie de consomption que nos désastres devaient rendre promptement mortelle, voulut apporter au noble soldat les consolations suprêmes de la foi (1).

Le 14 septembre, à cinq heures du matin, Montcalm rendit le dernier soupir. Le même soir, au bruit de la canonnade anglaise battant avec furie les remparts, on l'ensevelit dans un trou creusé par une bombe au milieu de la chapelle des Ursulines. Cette fosse militaire était digne de celui qui avait « servi » le Canada et la France, dans toute l'abnégation héroïque que comporte ce mot, jusqu'au sacrifice suprême de la vie (2).

En réalité, comme il l'avait prévu et d'avance accepté, en vrai martyr de l'honneur national, le grand homme de guerre dont « toute la carrière fut une admirable lutte contre une destinée inexorable » (3), eut pour tombeau les ruines du Canada.

(1) Cf. *Université catholique de Lyon*, article précité, p. 300-301.

(2) Cf. les *Souvenirs de Joseph Trahan* pp. J. Le Moine, *Revue canadienne*, t. IV.

(3) Bancroft, dans l'inoubliable portrait qu'il a tracé de Montcalm,

La disparition du chef, seul capable de réparer un échec, à tout prendre nullement irréparable, consomma la démoralisation des troupes : elle fut pour les Anglais l'atout suprême (1).

Georges Townshend, qui avait pris le commandement, était moins que rassuré, en dépit de sa victoire : en face de lui, la ville ; sur son flanc gauche, Vaudreuil, et Bougainville au sud de Québec. Le gouverneur-général n'osa pas cependant livrer une seconde bataille ; sur l'avis exprimé par ses officiers, dans un conseil de guerre tenu le soir même de la défaite, il abandonna à Ramzay le soin de défendre la capitale de la colonie et leva précipitamment le camp de Beauport que l'armée laissa « tout tendu » (2).

Cependant, le chevalier de Léris accourait de Montréal (3). Le 17 septembre, il prenait le commandement des troupes campées à Jacques-Cartier. Avec sa résolution ordinaire, il décida de reprendre l'offensive, pour réparer l'énorme faute commise « en abandonnant dix lieues de pays » (4). Cette initiative, la seule qui répondît aux circonstances (5), et l'au-

l'a vengé par avance des caricatures qu'on a tenté de lancer dans le public canadien, voire français. « Infatigable au travail, dit-il, juste, désintéressé, toujours rempli d'espérance et allant quelquefois jusqu'à la témérité, il était sage dans les conseils, actif dans l'action : c'était une source continuellement jaillissante de hardis projets... Il supportait avec une égale patience la faim et le froid, les veilles et les fatigues. Plein de sollicitude pour les soldats, il ne pensait pas à lui. Souvent il apprit aux sauvages à s'oublier et à tout souffrir, et, au milieu d'une corruption générale, il ne rechercha jamais que l'intérêt de la colonie. »

(1) On peut compter à l'actif de Wolfe une dizaine d'incroyables chances, dont une seule venant à manquer aurait compromis le succès de son coup d'audace. Son grand mérite fut de tout combiner avec une précision minutieuse et, les détails réglés, d'exécuter son plan avec calme et bravoure.

(2) Casgrain a résumé avec beaucoup de force (p. 329) les raisons qui condamnaient cette retraite précipitée.

(3) Dans sa lettre *au ministre de la Guerre*, datée du camp de Saint-Augustin, le 21 septembre, on peut lire : « Lorsque cette fâcheuse nouvelle de la mort de Montcalm m'est parvenue, j'étois sur les frontières des pays d'en-haut dont la défense m'étoit confiée. Je les quittai tout de suite pour venir le remplacer. » (Cité par Martin, p. 285).

(4) Malartic, p. 289. — V. *Lettres du chevalier de Lévis*, p. 240. Knox, *Historical Journal*, t. II, p. 83 et suiv.

(5) « Je pris la résolution pour réparer la faute qu'on avoit faite,

torité morale du jeune brigadier rendirent un peu de confiance et d'ardeur aux soldats découragés. Mais il était trop tard pour sauver la capitale du Canada ! Le 19, Lévis n'en était plus qu'à une journée de marche, quand il apprit avec stupeur que Ramzay, abusant de la permission d'être faible en interprétant à sa façon l'ordre de Vaudreuil de ne point se laisser emporter d'assaut, avait capitulé depuis la veille, malgré les espérances de prompt secours que lui donnait la cavalerie de Bougainville (1) et sans même attendre le salut du canon (2).

Il semblait écrit que tout serait extraordinaire dans ces derniers jours du Canada ! Québec, ainsi livrée sans être « ni attaquée, ni investie » (3), nous échappait pour toujours. D'un trait de plume, un gouverneur de hasard, faible ou incapable, annulait les efforts de ces grands Français, les Cartier, les Champlain, les Frontenac et les Montcalm ! (4).

d'engager M. le marquis de Vaudreuil à faire remarcher l'armée au secours de cette place. Je lui représentai que c'étoit le seul moyen pour empêcher l'évasion entière des Canadiens et des sauvages qui se retiroient chez eux, et de ranimer en même temps le courage de tout le monde ; qu'en marchant en avant nous ramasserions beaucoup de traîneurs, que les habitants de Québec rejoindroient l'armée... » (*Lévis à Belle-Isle*, 1er novembre 1759, *Lettres du chevalier de Lévis*, p. 243).

(1) Le corps de Bougainville n'était plus qu'à trois quarts de lieue de la ville, aux environs de Lorette (*A Mme Hérault*, du camp de Lorette, 22 septembre). Les capitaines Belcour et La Rochebeaucour, avec leurs cavaliers, entrèrent dans Québec le 17, le premier, dès le matin, le second, avec 100 quintaux de vivres, dans la soirée, alors que Joannès débattait les articles de la capitulation (V. *La Rochebeaucour à Vaudreuil*, 18 septembre, *Collection Moreau de Saint-Méry* et les billets du 16 et du 17 envoyés à Bougainville, cités par Casgrain, p. 335 et par M. de Kérallain, *op. cit.*, p. 158.)

(2) « Le 17 à midi, deux ou trois jours avant qu'une seule de nos batteries fût en état de tirer, nous avons reçu du gouverneur des propositions de capitulation. » (Déclarations de l'ingénieur Mante, rapportée par Waddington, *Op. cit.*, p. 333).

(3) *Lettres du chevalier de Lévis*, p. 243 ; *A Belle-Isle*.

(4) Ramzay a été sévèrement blâmé par ses contemporains (V. la correspondance de Vaudreuil, Lévis, Bougainville, etc..., et les *Mémoires* de Pouchot, t. I, p. 32 et de Malartic, p. 291). Parmi les historiens modernes, ceux de langue anglaise, Kingsford et Bradley par exemple, lui accordent quelques circonstances atténuantes, telles que la situa-

Sans artillerie lourde, sans matériel de siège, Lévis ne pouvait rien tenter contre les nouveaux maîtres de Québec. Désespéré, il ramena ses troupes en arrière, sur la route de Montréal. Il se vit même forcé de renvoyer dans leurs foyers les miliciens qui, d'ailleurs, désertaient en masse (1). Après avoir établi quelques postes le long du Saint-Laurent, dans le but d'en imposer à l'ennemi, il dispersa ses hommes dans les districts de Montréal et des Trois-Rivières. « Il faut convenir que nous avons été bien malheureux, écrivait-il un peu plus tard au ministre Belle-Isle (2). Au moment où nous devions espérer de voir finir la campagne avec gloire, tout a tourné contre nous... » Rarement, en effet, revirement de fortune avait été plus soudain, plus complet : hier encore, on escomptait la délivrance prochaine, et maintenant le pays se trouvait menacé d'une subversion totale (3). « ... Je ferai tous mes efforts, continuait le digne successeur de Montcalm, pour soutenir cet hiver le reste de cette malheureuse colonie... » Il ajoutait enfin : « Si le Roi veut soutenir cette colonie, elle n'est pas encore sans ressources, s'il lui plaît surtout d'envoyer, au mois de mai, une escadre qui devance celle d'Angleterre et qui nous rende maîtres du fleuve, avec six mille hommes de troupes de débarquement et quatre mille hommes de recrue pour les bataillons et les troupes de la marine qui sont ici... Si le Roi ne juge pas devoir nous donner du secours, je dois vous prévenir qu'il ne faut plus compter sur nous à la fin du mois de mai. Nous serons obligés de nous rendre par misère, manquant de tout. Il nous restera du courage, sans aucune ressource pour le mettre en usage ».

Ce testament héroïque, l'armée du Canada était prête à le contresigner avec tout son sang ; mais, avant le sacrifice su-

tion déplorable de la ville, l'état d'esprit d'une population épuisée par les souffrances d'un long siège, le billet même dicté par Montcalm quelques instants avant sa mort, enfin les fameuses instructions de Vaudreuil (*Arch. du min. de la Guerre, Canada*, 1759, nº 76.)

(1) Malartic, p. 289. — Les Peaux-Rouges avaient presque tous repris le chemin de leurs wigwams.

(2) Lettre du 1er novembre, déjà citée.

(3) *Bougainville à Bourlamaque*, (18 septembre 1759).

prême, son chef devait y ajouter un glorieux codicille, avec la pointe de son épée victorieuse.

La nouvelle du désastre de Québec fut apportée à La Présentation dès le 19 septembre par un courrier du gouverneur général. Avec quel sentiment de douloureuse surprise elle y fut accueillie ! La déception fut d'autant plus profonde que l'abbé Picquet, le chevalier de la Corne et leurs compagnons se trouvaient encore sous l'impression de nos derniers succès. Tous ne partageaient-ils pas cette conviction de Desandrouins que, « désespérant de prendre Québec, les Anglais se borneroient à détruire notre subsistance et nos habitations ? » (1)

Or, non seulement c'était la défaite, mais, avec la perte cruelle du grand capitaine que le Supérieur de La Présentation aimait et admirait, c'était, à brève échéance, la débâcle finale.

Il est des âmes que les pires catastrophes n'abattent point, et qui se raidissent contre l'infortune, parce qu'elles se sentent dans la ligne du devoir et de l'honneur. Le jour même, 20 septembre, où le missionnaire célébra, dans la chapelle provisoire de la Mission, un service solennel pour le marquis de Montcalm et les autres glorieux morts de Québec, les défenseurs des Rapides se remirent avec une admirable constance aux travaux du fort Lévis. Le commandant supérieur des troupes sur la frontière des Lacs, M. de la Corne, accorda dans cette vue au capitaine-ingénieur Desandrouins, 250 Français, Canadiens et sauvages (2).

Depuis que Niagara était perdu pour nous, un rôle spécial, capital, était dévolu à la fragile barrière que nous nous efforcions d'élever vers la sortie du lac Ontario. Nul doute qu'elle ne fût destinée, un jour prochain, à soutenir le choc des bataillons anglais, réunis soit à Chouaguen, soit à Niagara. Desandrouins trouvait donc une occasion de faire passer dans le domaine de la pratique certaines idées qu'il avait exposées,

(1) Par une coïncidence étrange, l'ingénieur terminait par cette réflexion son *Journal*, « le 13 septembre à neuf heures du matin », c'est-à-dire à l'heure même où se décidait le sort du Canada (p. 309).

(2) *Collection Lévis*, tome X : *Le chevalier de Beauclair à Lévis*, 13 et 15 septembre 1759.

quelques mois auparavant, dans un remarquable mémoire (1). Il introduisit dans les plans les améliorations que lui suggéraient sa science d'officier du génie et son expérience de la guerre canadienne. D'après ses prévisions, le fort Lévis devrait représenter « une redoute de 108 toises de tour » ; le front où s'ouvrirait la porte principale serait « une tête d'ouvrage à corne de 42 toises de côté extérieur »; la face méridionale, celle qui regardait le port minuscule de l'île, serait « fermée par une palissade jusques au pied du glacis », formé lui-même « d'un chantier de bois à l'usage du fort » (2).

Un incident suggestif vint encore stimuler l'ardeur des ouvriers : une patrouille surprit à La Présentation un officier anglais du nom de James Zouch (3) et huit soldats. Ce détachement avait quitté le 16 septembre, les bords de la rivière aux Sables, qui se jette dans le lac Champlain non loin du fort Saint-Frédéric. Son chef avait pour mission de reconnaître les alentours de La Présentation, puis de rallier Oswégo, afin d'y rendre compte de ses observations et d'y porter une lettre du général Amherst au commandant de place (4). Le généralissime mandait dans cet écrit, qu'il allait attaquer l'Ile-aux-Noix (5), et comptait sur un mouvement simultané du corps d'armée de l'Ontario.

Il était assez naturel qu'après leur triomphe de Québec, les Anglais fissent une nouvelle tentative sur nos frontières du lac Champlain et du haut Saint-Laurent. De ce côté, le chevalier Benoît se replia de la Pointe-au-Baril sur la Petite Ile-aux-Galops. Puis, avec son ami, François Picquet, suivi d'une poignée de Canadiens et de sauvages, il dirigea une nouvelle

(1) V. Gabriel, p. 250.

(2) Pouchot, t. III, p. 91-92.

(3) Suivant les *Mémoires sur les aff. du Canada*, p. 168. — V. *Journal* de Lévis, p. 222 ; Malartic, p. 294.

(4) « M. de Bostwick, d'après les *Mémoires sur les aff. du Canada*, Gages ou « Guech » suivant Lévis et Malartic. Gages est le futur gouverneur de Montréal pendant la période d'occupation militaire (1760-1763).

(5) Du 17 au 25 octobre, Bourlamaque est inquiet des mouvements de l'ennemi autour de l'Ile-aux-Noix (Malartic, p. 297). Mais l'attaque à laquelle il s'attendait n'eut pas lieu, probablement par suite de la capture de James Zouch.

course vers Chouaguen. Dans un combat livré sous les murs de la forteresse et sur lequel nous manquons de renseignements, Benoît fut assez grièvement blessé, puisqu'il fallut le transporter à l'hôpital général de Montréal (1) où il se vit immobilisé pendant quinze mois (2).

Cette randonnée procura du moins des nouvelles positives au marquis de Vaudreuil : avec le gros de ses forces, Gages avait quitté Chouaguen, n'y laissant que 400 hommes (3).

En dépit de ses velléités belliqueuses, Amherst lui-même ne devait sortir de sa torpeur habituelle que pour faire une vaine démonstration au large de l'Ile-aux-Noix (4). En revanche, ses corps francs se signalèrent plus qu'il n'aurait fallu. La bande féroce de Rogers surprit et massacra les habitants de Saint-François du Lac dans la nuit du 3 au 4 octobre (5).

Au fond, l'ennemi n'était nullement désireux de continuer la guerre au milieu des glaces et des neiges ; il ne songeait qu'à s'établir solidement dans sa conquête, dans ce Québec qu'il

(1) Longtemps desservi par les Frères Charron et dirigé depuis 1753 par les Sœurs Grises de Mme d'Youville.

(2) Comme l'attestent ses *états de service*, certifiés exacts par le colonel-inspecteur de Saint-Marc (Daniel, *op. cit.*, p. 78). — Passé en France en 1760, Benoît parut au procès du Châtelet ; mais à la suite d'un mémoire justificatif, il fut fait chevalier de Saint-Louis. Il retourna chercher sa famille au Canada, puis se retira au Château (près Bourges), où il est mort en 1776.

(3) Malartic, p. 298. — On venait de mettre en chantier une corvette de vingt-deux canons.

(4) *Bourlamaque à Lévis*, 25 octobre 1759.

(5) Après avoir cerné le village qu'il savait sans défenseurs, Rogers y fit tout à coup irruption avec sa bande, en massacra les habitants sans distinction de sexe ni d'âge, pilla, puis incendia l'église et les maisons et s'en fut avec son butin. Mais la vengeance accourait sur ses pas avec les guerriers de la Mission, rappelés en toute hâte du camp de Lévis : ils atteignirent les « rangers » et les écharpèrent, à l'exception d'une vingtaine que Rogers et le capitaine Ogden ramenèrent non sans peine à Carillon (V. *Journal* de Lévis, p. 224 ; *Mémoires* de Pouchot, t. II, p. 153 ; *New-York Documents*, t. X, p. 1058, *Lettre* de Mgr de Pontbriand. — Cf. aussi abbé J.-A. Maurault, *Histoire des Abénaquis, depuis* 1605 *jusqu'à nos jours* (Sorel, 1866), p. 491, et A.-G. Bradley, *The Fight with France for North America* (Westminster Constable, 1900, p. 345), lequel émet cette réflexion charitable au sujet de la destruction de l'église : « On n'aura pas beaucoup de regrets d'apprendre que le prêtre qui la desservait périt dans l'incendie. »

convoitait depuis un siècle et demi. Après avoir renvoyé en France les soldats prisonniers et un certain nombre de notables, le gouverneur James Murray installa dans la ville une garnison de 8.000 à 9.000 hommes (1), tandis que le gros des forces britanniques regagnait triomphalement les havres de Louisbourg et d'Halifax, et que l'escadre appareillait pour l'Angleterre (2) où l'attendaient les démonstrations de la joie populaire. Cette joie fut d'autant plus vive qu'elle succédait à une inquiétude plus profonde. La lettre désespérée que Wolfe avait adressée à William Pitt, avant de jouer sur une dernière carte le sort de la campagne, venait d'être publiée ; elle avait causé dans le public une déception presque universelle. Et voici que, trois jours après, on apprenait, en même temps, la défaite de Montcalm et la chute de Québec ! Ce fut un véritable coup de théâtre. « Les incidents d'un drame, remarque Horace Walpole, ne sauroient être conduits avec un art plus consommé, dans le but de faire passer un auditoire de l'abattement à une exaltation soudaine. On désespéroit, on triomphoit. On pleura, car Wolfe était tombé à l'heure de la victoire ! » (3). Le jeune héros fut porté aux nues. Pitt prononça son éloge à la Chambre des Communes. On lui fit à Westminster des funérailles dignes d'un roi. C'était justice : avec beaucoup de gloire, Wolfe apportait à la couronne d'Angleterre cet inestimable joyau : le Canada !

(1) Le 24 décembre 1759, Murray comptait 8.204 hommes présents au drapeau, non compris les officiers (Arch. *du secrétariat provincial à Québec,* Registre des ordonnances de paiement de l'armée anglaise).

(2) Le *Royal-William* emportait à son bord les restes embaumés du brigadier Wolfe.

(3) *Memoirs of the Reign of George II,* t. II, p. 385 ; *Lady Montagu's Letter,* t. III, p. 191.

VI. — *L'hiver de 1760 et les préparatifs de la Revanche. Dernier séjour de l'abbé Picquet aux Rapides* (octobre 1759-mars 1760)

L'hiver, — le dernier que François Picquet devait passer au Canada, — s'annonçait par des froids précoces et de fortes gelées. Il était temps pour nos troupes, épuisées par une rude campagne, de prendre leurs quartiers. Dumas, major-général, reçut le commandement du fort Jacques-Cartier (1), sur la frontière de Québec. Repentigny, établi avec 400 hommes à la Pointe-aux-Trembles, étendait sa ligne d'avant-postes jusqu'à Saint-Augustin. En face de lui, derrière la rivière du Cap-Rouge, l'ennemi occupait les églises fortifiées de Sainte-Foye et de Vieille-Lorette (2).

Sur le front du Champlain, Amherst avait retiré ses troupes dès le 20 novembre, laissant seulement des garnisons dans la forteresse reconstruite de Saint-Frédéric, à Carillon, au fort George, au fort Lydius et dans les postes de la rivière Orange. Quelques jours après, Bourlamaque se repliait à son tour ; mais le capitaine de Lusignan s'installait dans le fort de pieux, récemment bâti dans les retranchements de l'Ile-aux-Noix, tandis que le capitaine Valette gardait le fort Saint-Jean. Le lieutenant-colonel de Roquemaure, dont le quartier général était à Chambly, devait exercer le commandement supérieur de cette frontière.

Dans la région des Grands-Lacs, l'armée de Gages étant partie d'assez bonne heure, il ne restait plus dans le camp fortifié de Chouaguen, qu'un corps d'occupation, lequel devait, à l'occasion, porter secours à celui de Niagara. De notre côté,

(1) Construit vers la fin de la campagne, à l'embouchure et sur la rive droite du cours d'eau de ce nom, à une dizaine de lieues de Québec. (*La Rochebeaucour à Bougainville*, 28 oct. 1759).

(2) A une lieue nord-est de Sainte-Foye et sur l'un des deux chemins qui franchissaient la rivière du Cap-Rouge. Sainte-Foye était sur la route principale qui mène de la Pointe-aux-Trembles à Québec en passant par l'embouchure de la même rivière.

le chevalier de la Corne laissa la direction du fort Lévis et de sa petite garnison, — deux cents soldats de la marine et Canadiens, — au capitaine-ingénieur Desandrouins (1).

Montréal était devenue par la force des choses la capitale de la colonie agonisante, le rendez-vous par conséquent de toutes les autorités, de l'évêque au général, de l'intendant au gouverneur. Le Supérieur de La Présentation s'y rendit lui-même le 24 octobre. « Il n'y a rien de nouveau que le départ de M. Picquet pour Montréal », écrivait ce jour-là le chevalier de la Corne au commandant général. Le capitaine Beauclair, s'adressant au même Lévis, disait de son côté : « M. l'abbé Picquet, qui veut bien se charger de ma lettre, a fait sa campagne en guerrier » (2). Outre les intérêts d'ordre religieux qui le motivaient, ce voyage se rapportait aux projets de revanche dont l'esprit de Lévis était hanté.

Quand on connut en France la prise de Québec, on fut unanime à croire que cet événement mettrait fin aux hostilités en Canada. « Personne, a écrit Guillaume Raynal dans son *Histoire philosophique des Indes*, personne ne s'imaginait qu'une poignée de François qui manquaient de tout, à qui la fortune semblait interdire jusqu'à l'espérance, pût songer à retarder une destinée inévitable ». Trois années de disette à peu près continue, la pénurie de plus en plus grande de munitions, d'équipements, de vivres, la difficulté, sinon l'impossibilité de communiquer librement avec la mère-patrie et d'en recevoir des secours, le découragement des colons (3) et même des soldats, enfin la pression exercée sur toutes les frontières, par des armées nombreuses et bien pourvues, tous ces motifs pouvaient paraître capables de détourner les défenseurs de

(1) *Arch. du min. de la Guerre, Canada,* vol. 3.574, n° 32, Malartic, p. 301.

(2) *Collection Lévis,* t. X, *Lettres de divers particuliers,* p. 189.

(3) Dès le mois de septembre, certaines défaillances se produisirent. « Les habitants, qui sont tous de Québec, aspirent à retourner joindre leurs familles sous la domination anglaise. Ceux du gouvernement de Montréal qui sont dans les côtes commencent à refuser le service et les blés. M. de Rigaud attend avec impatience M. de Vaudreuil pour y mettre l'ordre. » (*Bourlamaque à Bougainville,* 30 septembre 1759). V. *Vaudreuil à Bougainville,* 10 octobre 1759.

la Nouvelle-France de continuer une lutte inégale et sans espoir.

Tel n'était pourtant pas leur avis : « Il faudra nous battre pied à pied, jusqu'à extinction », déclarait Lévis, formulant ainsi le programme d'héroïsme auquel officiers et soldats, les Canadiens patriotes et jusqu'aux prêtres de la trempe de l'abbé Picquet apportaient une adhésion sans réserve. Tous étaient d'ailleurs convaincus que la France, incapable de rester indifférente au sort de sa malheureuse colonie d'outre Océan, saurait trouver le moyen de lui faire passer des secours dès l'ouverture de la navigation sur le golfe laurentien. Dans cette conviction, le général et le gouverneur se mirent d'accord pour envoyer à Versailles le commandant de l'artillerie Le Mercier. Un audacieux marin, le capitaine Canon, parvint à le conduire en France (1).

Lévis n'en songeait pas moins très sérieusement à opérer sa retraite sur la Louisiane. A la fin de novembre, faisant sien le projet de Montcalm, il présentait au marquis de Vaudreuil un mémoire où il exposait les mesures à prendre pour acheminer l'élite des troupes vers cet autre pôle de la Nouvelle-France (2). Bien entendu, ce n'était-là qu'un pis-aller : le général espérait bien contraindre une fois de plus la fortune. Emporté par le désir de la revanche, il comptait reprendre Québec avec l'aide des renforts expédiés par la métropole, et déjà il disposait toutes choses en vue de réaliser cet audacieux projet.

La saison constituait un premier obstacle. Dès le milieu de novembre, le Saint-Laurent charriait d'énormes banquises, et le rude hiver canadien achevait de s'établir avec ses ouragans, ses « poudreries », ses avalanches de neige, ses froids terribles (3).

(1) *Lévis à Belle-Isle*, lettre précitée du 1er novembre. — Sur l'odyssée de Canon et de sa flotte, voir Malartic, p. 302.

(2) *Journal* de Lévis, p. 236.

(3) Malartic, p. 303 ; *Knox's Historical Journal*, t. II, p. 95. — Les soldats, mal vêtus, abrités dans des baraques en planches où sifflait la bise, souffraient cruellement. A Québec, on releva des sentinelles gelées à leur poste.

Mais la principale difficulté venait du manque de munitions et de la disette des vivres. Une barrique de vin se vendait, à Montréal, de 700 à 2.400 livres ; un minot de sel, de 3 à 400 ; une douzaine d'œufs valait cinquante sols ; le reste à l'avenant. Aux environs de Québec, la campagne était dévastée ; les familles, décimées par la guerre et les épidémies, n'étaient parfois représentées que par des enfants et des femmes, mendiant sur les chemins presque déserts. Vivement affligé des maux de cette partie la plus intéressante de son troupeau, Mgr de Pontbriand adressa au ministre de la Marine une lettre émouvante, où il implorait la compassion du gouvernement français (1).

Dans l'impossibilité de rien tenter avant la fin de l'hiver, Lévis se contenta de fatiguer la garnison anglaise de Québec par de perpétuelles alertes (2). Les autres frontières furent à peu près tranquilles : on y poursuivit mollement la guerre d'escarmouche (3).

Une des grandes préoccupations des chefs de la colonie était d'assurer la subsistance des 3.000 à 4.000 hommes, y compris les sauvages, qui gardaient les divers postes. Aux Rapides, on souffrit, en effet, de la disette. Desandrouins dut renvoyer à Montréal cent hommes de sa garnison ; il ne conserva que ceux qu'il pouvait nourrir. La fatalité voulut que plusieurs des pauvres gens qu'il espérait ainsi mettre à l'abri de la famine, ne pussent échapper à un ennemi non moins impitoyable : ils furent gelés en route !

Peut-être faut-il placer, dans le cours de ce terrible hiver, la tentative faite par les Anglais pour obtenir de François Picquet une promesse formelle de neutralité. Lalande, qui nous a conservé ce souvenir, n'est point suffisamment expli-

(1) *A Berryer*, 5 novembre 1759 (*Arch. du min. des colonies, Corresp. générale, Canada*, vol. 104). L'évêque joignit à cette lettre un Mémoire intitulé *Description imparfaite de la misère au Canada.* — Sur la constance du peuple en général, voir *Mémoires* de Pouchot, t. II, p. 160.

(2) Sur les mouvements de Bougainville, Bourlamaque, Dumas, Saint-Martin, voir la *Relation officielle de la seconde bataille de Québec* (*Arch. du min. de la Guerre, Canada*, 1760, vol. 3.574, n° 32.)

(3) Sur les derniers exploits de Langy-Montégron, noyé accidentellement le 18 mars 1760, voir Malartic, p. 313.

cite. En tout cas, c'est un fait certain que nos adversaires firent de nouvelles offres au Supérieur de La Présentation par l'entremise de Peaux-Rouges. Avec le sens des réalités pratiques qui distingue le génie britannique, ils proposèrent de lui servir une rente de deux mille écus. Ils s'engagèrent même à « ratifier la Concession du lac Gannenta (1) et de ses environs, lieux charmants que les Six-Cantons (2) lui avaient donnés dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec ». Au dire de Lalande, « les colliers, qui sont les contrats de ces nations, furent déposés dans son ancienne Mission du Lac des Deux-Montagnes ».

Certes, l'offre était alléchante, et sans nul doute les Anglais auraient tenu parole. Mais que c'était mal connaître notre compatriote ! Son premier biographe nous a conservé le sens, sinon les termes de sa réponse méprisante, superbe d'indignation patriotique : « Il déclara qu'il préférerait toujours la ration que le Roi lui donnait, et qui était tout le traitement qu'on lui faisait alors, à tous les avantages que pouvait lui offrir une puissance étrangère; que le mot de neutralité, dans les circonstances où l'on était, outrageait sa fidélité ; enfin, que l'idée seule lui en faisait horreur ». « Il aurait pu faire fortune sans eux, ajoute Lalande ; mais son caractère était bien éloigné de cette espèce de cupidité. »

Vers le milieu de février, et malgré la rigueur extrême de la température, l'abbé descendit à Montréal « sur les glaces », en compagnie de deux officiers et de vingt-cinq Peaux-Rouges. Il venait « demander à Ononthio de l'accompagner dans l'expédition de Québec » (3).

Le double échec du capitaine Saint-Martin à la Pointe-Lévis et les froids excessifs qui empêchaient la mouture des grains avaient retardé l'expédition. Mais les colons étaient avertis de se tenir prêts à marcher ; d'ordre supérieur, les curés demandaient à leurs paroissiens de livrer leurs réserves de blé ;

(1) Situé au sud de Chouaguen, entre les lacs Onondaga et Oneida.

(2) Lalande ne fixe pas de date, mais c'est évidemment après la réunion des Tuscarorins aux Cinq-Nations.

(3) Malartic, p. 307.

les marchands devaient apporter leurs denrées aux magasins du roi (1). Déjà, l'infatigable Bourlamaque était en route pour Jacques-Cartier. Le 8 mars, les troupes commençaient à s'équiper, et les pièces d'artillerie, que devaient transporter les bâtiments mouillés à Sorel, descendirent par la rivière de Chambly. Enfin, la débâcle du fleuve se produisit le 13. Le départ de l'armée n'était donc plus qu'une question de jours (2).

***

François Picquet assistait à ces préparatifs avec une sorte de fièvre belliqueuse. Hélas ! il ne lui fut pas donné de prendre part à l'expédition, malgré le vif désir qu'il en avait. Ce fut pour lui une déception profonde, et qui lui eût été encore bien plus sensible, s'il avait pu prévoir l'éclatante revanche que l'armée allait prendre de sa défaite de l'année précédente. Vaudreuil avait décidé de rappeler Desandrouins des Rapides, car on avait besoin de lui devant Québec. Le capitaine Pouchot devait le remplacer et François Picquet reçut l'ordre d'accompagner le nouveau commandant, afin de lui faciliter la prise de possession d'un poste où il fallait montrer autant de diplomatie que de fermeté.

Rentré de captivité depuis trois mois à peine, Pouchot sentait « toute la difficulté de la commission » dont on le chargeait, attendu surtout « le peu de ressources qu'il aurait pour faire de bonne besogne ». On lui promettait, il est vrai, « un corps de douze à quinze cents Canadiens » qu'on lui enverrait « dans l'été » ; mais il savait, par expérience, qu'il ne devait guère compter sur des renforts aussi problématiques. Il n'en partit pas moins courageusement, bien résolu à faire

(1) Malartic, p. 309-310.

(2) Cf. les *Lettres du chevalier de Lévis*. V. (p. 287) sa belle circulaire du 29 mars. « Je ne vois la subsistance assurée qu'en pain », disait-il. Et, dans son *Journal* (p. 257), il note qu'il était impossible de donner aux officiers les capotes et marmites, les fusils et les épées qu'ils demandaient. Ni culottes, ni capotes, ni ceinturons à délivrer aux soldats, pas même du fil pour repriser les uniformes. Au lieu des gibernes, une corne à poudre et un sac à plomb.

tout son devoir. Le petit convoi, qui comprenait, outre le capitaine et le missionnaire, cinq hommes de troupe avec trois traîneaux, quitta Montréal le 17 mars.

Une semaine après, tandis que le Supérieur de La Présentation réintégrait les baraquements qui ponctuaient de taches noires les champs de neige de la grande Ile-aux-Galops, le nouveau commandant du fort Lévis prenait possession de son poste. La garnison comprenait alors 150 miliciens ou soldats de la colonie. L'état-major se réduisait aux deux frères Céloron dont l'aîné était major de la place, du lieutenant d'artillerie Bertrand, des lieutenants de marine, MM. de la Boularderie et de Fleury, d'un cadet, M. de Pouilly. Les deux « capitaines de bâtiment », MM. de La Broquerie et La Force, avaient sous leurs ordres environ 150 matelots de toutes provenances, qui formaient les équipages de nos corvettes : l'*Outaouaise*, l'*Iroquoise*, l'*Onoyoute* et la *Tsonnontouane* (1).

Un des premiers soins de Pouchot fut d'achever les travaux de défense que l'hiver avait interrompus. Le fort était commandé par le terrain des îles de la Magdeleine et à la Cuisse (2) Pour obvier à ce grave inconvénient, on construisit un double parapet de neuf et de dix-huit pieds de largeur, en troncs d'arbres, « pièces sur pièces »; on aveugla les interstices à grand renfort de terre et l'on étendit par-dessous une berme de quatre pieds. Pouchot fit également envelopper les remparts d'une solide galerie en bois de chêne, sorte de hourd sur lequel on disposa les batteries. Toute la ferraille trouvée dans les ruines de Frontenac fut utilisée, sans parler de huit canons sans tourillons qu'on installa sur des affûts « en crapauds ». La réserve de bois de chauffage permit de faire un glacis sur le front de l'île de la Magdeleine. Enfin, un épaulement de terre, tirée en grande partie du lit du Saint-Laurent, protégea les descentes, tandis qu'une redoute ouvrait vers le haut du fleuve ses cinq embrasures menaçantes et qu'un abatis de

(1) Ces faibles effectifs ne seront renforcés que d'une centaine de miliciens au cours de la campagne : encore, une vingtaine de ceux-ci devaient-ils déserter en se servant des bateaux qui amenaient les matériaux du fort (Pouchot, t. II, p. 174).

(2) Actuellement Spencer et Drummond Islands.

branches d'arbres pénétrait assez avant dans l'eau pour empêcher les chaloupes d'atterrir (1).

Dès le lendemain de l'arrivée du commandant, les sauvages de La Présentation montèrent dans leurs canots pour aller le saluer en corps. L'abbé Picquet lui présenta les sénateurs, les chefs de guerre et les dames du conseil. La confiance que nous témoignaient encore les Indiens domiciliés avait d'autant plus de prix que nos adversaires poursuivaient eux-mêmes, avec une ardeur et une ténacité plus grandes, la réussite de leurs plans machiavéliques. Le 30 mars, Johnson poussait l'audace jusqu'à dépêcher aux Iroquois de La Présentation le chef onoyout Tacoua-Ouenda (La-Viande-qui-tombe). Celui-ci exhorta ses frères à « engager les gens du Sault et toutes les autres nations qui voudraient tenir conseil à se rendre au village des Onnontagués, où était l'ancien feu et où l'on avait pris des tisons pour en allumer ailleurs » (2).

Le marquis de Vaudreuil avait recommandé à Pouchot de le renseigner aussi exactement que possible sur les projets et les mouvements de l'ennemi. Dans ce dessein, le capitaine pria l'abbé Piquet d'envoyer un de ses sauvages à Chouaguen ; le missionnaire choisit le sachem Charles Tegassetogen, l'un des douze sénateurs de Soegatsi et l'un des deux Peaux-Rouges qui l'avaient jadis accompagné en France.

L'Indien était de retour le 19 avril. Il raconta qu'il s'était présenté à Chouaguen sous couleur d'y « traiter les fourrures » après une chasse fructueuse. Il avait dû débarquer sous le vieux fort. Le commandant anglais et quelques officiers vinrent le voir; ils l'avertirent qu'ils ne lui permettraient point de passer sur la rive opposée de l'Oswégo, parce que leur interprète se trouvait malade et surtout qu'ils soupçonnaient leur hôte de venir à la découverte pour le compte des Français. Charles avait appris néanmoins qu'il était question d'allumer un grand feu à Chouaguen et que l'armée ennemie s'apprêtait à descendre à Montréal ; en passant, elle « enlèverait l'Ile des Français comme une simple cabane de castors ! » (3).

(1) Pouchot, t. II, p. 173-177.
(2) Id., *Ibid.*, p. 179.
(3) Id., *Ibid.*, p. 189.

Le 27, la grande Ile-aux-Galops fut en rumeur dès l'aurore : les salves de mousqueterie alternaient avec les chants des cantiques, accompagnés bizarrement par le « chichicoué ». En présence de l'abbé Delagarde, des lieutenants Céloron et Le Duc, le Supérieur de la Mission administra le baptême à Kouatageté. Le néophyte avait quarante-sept ans (1). Ancien « chef confédéré dans les Cinq-Nations », il servit d'abord d'espion aux Anglais ; mais, froissé par un manque d'égards, il entra dans le parti de la France après la prise d'Oswégo en 1756. Devenu « chef à médaille », il s'était illustré par son audace et sa bravoure dans plusieurs expéditions, notamment à l'attaque du fort Bull où, insouciant du danger, il avait sauté par une fenêtre en plein corps de garde au milieu des soldats attablés ! Depuis de longs mois, dans l'intervalle de deux courses il se faisait « instruire dans la prière chrétienne ».

Au sortir de la baraque en planches qui servait de chapelle, le nouveau chrétien se rendit en canot au fort Lévis, accompagné des missionnaires et des officiers, des chefs de guerre, des dames du conseil, et de tous les sauvages qui avaient assisté à la cérémonie. Pouchot lui fit présent d'une belle « couverte » de laine rouge ; puis un grand conseil fut tenu. Nos domiciliés y décidèrent d'envoyer une nouvelle ambassade à leurs « Oncles » des Cinq-Nations, pour leur demander s'ils entendaient continuer à se traiter mutuellement en parents ou en ennemis. Le feu allumé à Soegatsi, leur diraient-ils, ne l'avait-il pas été à la prière de tous les Iroquois et sur la permission des généraux français, afin que les confédérés puissent se faire instruire par la Robe-Noire et trouvent sur leur chemin des tisons pour fumer leur calumet quand ils se rendraient auprès de leur Père Onnontio ? Pour eux, les domiciliés, qui avaient les premiers dressé leurs wigwams auprès de

(1) *Registre de La Présentation*, acte signé Picquet. Parrain M. de Vaudreuil, représenté par le sachem Charles. — De janvier à mai 1760, le *Registre* offre plusieurs actes de baptême ou de sépulture, signés Delagarde (ou Lagarde) et Mathavet. La signature de ce dernier disparaît le 2 mars. A noter, le 4 février, le baptême d'un petit sauvage ; parrain le lieutenant de la Boularderie représentant « M. des Androuïns ».

ce feu, ils ne voulaient plus le laisser éteindre, maintenant surtout qu'ils connaissaient la prière chrétienne. Au surplus, pour mieux marquer leur ferme résolution, ils ensemenceraient les terres comme de coutume, et si quelqu'un leur cherchait noise, il trouverait à qui parler.

Ce loyalisme ne devait pas attendre bien longtemps, semblait-il, une occasion solennelle de s'affirmer : le 30 avril, on apprenait en même temps que trois Indiens suspects s'étaient montrés sur le fleuve et que l'armée ennemie était en pleine mobilisation au fort Stanwix.

En présence d'un danger aussi pressant, il importait d'écarter les espions et les faux frères. Aussi, le 9 mai, le commandant convoqua-t-il chez lui tous les chefs de La Présentation, pour démasquer publiquement Soaten, affidé des Anglais. Comme l'autre, nullement interloqué, exigeait hautainement qu'on nommât son accusateur, Pouchot répondit que c'était « les petits oiseaux ». On sait que, par cette gracieuse métaphore, les sauvages désignaient les vagues rumeurs, d'origine incertaine. Tout au contraire, le lendemain, pour donner aux Indiens fidèles une preuve de sympathie, Pouchot assista en qualité de témoin, ainsi que le lieutenant Céloron, au mariage de Kouatageté. C'est l'abbé Picquet qui bénit les époux (1).

Quelques jours plus tard, cinq Mississagués revinrent d'expédition avec trois soldats de Royal-Américain, surpris à la pêche dans les parages de Chouaguen. Passant par Toniata, les mêmes découvreurs avaient été justement affligés par l'attitude de plusieurs familles qui, au moment de l'exode général, avaient quitté les bords de l'Oswégathie pour s'établir dans la plus vaste des Mille-Iles. Ces renégats avaient arboré au-dessus de leurs cabanes un pavillon britannique, et, libéralement abreuvés d'alcool par les gens d'Oswégo, ils étaient constamment abrutis par l'ivresse (2). Une assemblée, réunie

(1) Pouchot, t. II, p. 200. *Registre de La Présentation*, 10 mai 1760 : la pièce, signée, est de la main de l'abbé Picquet. Ce détail a son importance : il prouve que le missionnaire n'a pu quitter le Canada à la date : 8 *mai*, indiquée par Lalande.

(2) Pouchot, t. II, p. 201 et suiv., 14 et 18 mai 1760.

sans retard au fort Lévis, décida de mettre fin à ce scandale en éteignant « tous ces feux et même ceux de La Présentation » où il restait quelques pêcheurs. Après les semailles, ces errants devraient revenir dans l'Ile Picquet, unique siège de la mission iroquoise : ceux qui n'obéiraient pas, seraient considérés comme n'en faisant plus partie. Cette décision fit réfléchir les dissidents : bientôt des guerriers qui rentraient de la découverte annoncèrent le retour des gens de Toniata : ils avaient rendu le pavillon ennemi !

Une grande douleur était alors réservée à l'abbé Picquet. Parmi les membres du clergé canadien, nul n'était attaché par des liens plus tendres et plus forts à l'évêque vénéré de la Nouvelle-France. Depuis sa nomination au siège de Québec, Mgr de Pontbriand n'avait cessé de prodiguer les marques d'estime, de sympathie et de sollicitude à celui qu'il qualifiait un jour, dans une lettre officielle, d' « excellent prêtre et parfait missionnaire » (1).

Le Supérieur de La Présentation payait le prélat de retour ; il lui avait voué une affection toute filiale. Aussi quels ne furent pas son affliction et ses regrets, lorsqu'un billet du grand-vicaire, l'abbé de Montgolfier, vint lui apprendre, le 12 juin, la mort du prélat !

Depuis deux ans, Mgr de Pontbriand languissait, sans toutefois se laisser abattre par la maladie ; le corps se consumait, l'âme restait vaillante. L'évêque pliait sans doute sous le fardeau écrasant d'une charge remplie sans aucuns ménagements, mais il succombait aussi sous le poids des angoisses, des tristesses qui envahissaient son cœur d'apôtre et de patriote en présence des malheurs de la colonie. On l'a dit justement : il mourait de chagrin, et il semble que ce soit l'insuccès de Lévis devant Québec qui lui ait porté le dernier coup.

Avec la sérénité d'un saint, il prit ses dispositions suprêmes.

(1) A. M. de Maurepas, 1750, citée par M. le Vte du Breil de Pontbriand (*Le dernier évêque du Canada français, Monseigneur de Pontbriand*, Paris, Champion, 1910). V. dans le même ouvrage (pp. 124-129), les lettres du prélat : 20 octobre 1743, 30 octobre 1744, 10 décembre 1746, 4 octobre 1747, etc..., relatives à l'abbé Picquet.

« Pauvre autant que les plus pauvres », il ne put faire aucun legs charitable ; il se plut toutefois à offrir ses livres, ses hardes et ses meubles au Séminaire de Montréal qui « avait pris soin de lui » (1). L'agonie, presque insensible, se prolongea jusqu'au dimanche 8 juin. Deux jours après, — on manquait d'aromates pour embaumer le corps, — les obsèques furent célébrées dans l'église Notre-Dame, avec toute la décence que comportaient les circonstances. Enfin, le 25, l'abbé Louis Jolivet (2) prononça, dans la même église, l'éloge du défunt au cours d'un service solennel (3). Le Supérieur de La Présentation était invité à cette cérémonie : on ne saurait affirmer qu'il ait pu y assister.

A vrai dire, la situation aux Rapides devenait de plus en plus grave. Déjà on ne pouvait plus se faire d'illusions sur l'arrivée prochaine des Anglais. Le 13 juin, Kouatageté remorquait, de l'embouchure de l'Oswégatchie à l'Ile Picquet, deux canots d'écorce enlevés à un parti d'Indiens, commandé par un chef iroquois, l'Ecureuil-Rouge, et par un officier de marine. D'autre part, les visites, que des sauvages inconnus multipliaient depuis quelques semaines, étaient un indice non moins alarmant. Un jour, c'était, par exemple, quatre chefs mississagués qui demandaient à tenir conseil avec leurs frères. « Depuis que nous avons perdu notre Père à Niagara, dirent ces bons apôtres, nous sommes comme hébétés. Aussi, quoiqu'il y eût des arbres renversés sur la route, nous sommes venus implorer la pitié du Français. » A les entendre, bon nombre des leurs étaient morts de faim sur les rivages du lac Huron au cours de l'hiver : une dizaine avaient été mangés par leurs compagnons.

(1) Nous n'aurions pas relevé ce détail si, dans le portrait peu flatté que l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 194) a tracé de Mgr de Pontbriand, on ne rencontrait ce trait : « Il mourut... chez les prêtres de Saint-Sulpice qu'il n'aimoit pas intérieurement. »

(2) Sulpicien, docteur en Sorbonne. Il remplaça le 15 septembre son confrère l'abbé Marchand comme curé de Notre-Dame. Il est mort en 1776.

(3) L'abbé de Montgolfier avait d'abord fixé la date du 29 pour permettre aux prêtres éloignés d'assister à la cérémonie ; elle fut ensuite avancée de quatre jours.

Evidemment, les Peaux-Rouges n'étaient pas venus aux Rapides simplement pour confesser leur cannibalisme et crier misère. « Nous entendons toutes sortes de mauvais oiseaux qui nous parlent de choses et d'autres, insinuèrent-ils à l'orateur de La Présentation. Nous te demandons un endroit pour allumer notre feu. » Après quoi, ils racontèrent qu'ils venaient de la part du « petit chef du lac » ; que, dans leurs cabanes, ils « mouraient tous par la grande quantité d'eau-de-vie que leur avaient envoyée les Anglais. » Ils avouèrent que, l'automne précédent, ils avaient rendu visite au commandant de Niagara. Celui-ci, n'ayant à sa disposition d'autres marchandises que de l'alcool, dont il était d'ailleurs largement pourvu, leur en avait accordé « la valeur d'une petite chaudière » ; ils l'avaient lampé sur place, « n'en ayant pas assez pour l'emporter ». Bref, ils étaient partis fort mécontents, de même que des Pouteotamis et quelques Saulteurs de Michillimakinac, venus pour demander de la poudre de chasse. Enfin, nos quatre chefs affirmèrent qu'à l'exception, bien entendu, de leur nation, toutes les tribus « autour des lacs » venaient de conclure entre elles une manière de coalition dans le but « de rendre la terre tranquille ».

L'orateur de La Présentation se leva pour répondre. C'était un beau parleur que les soldats avaient surnommé « le chevalier de la grimace », parce qu'il avait la bouche tordue. Entouré des chefs et des matrones du conseil, il déclama son discours avec la solennité traditionnelle. Aux pieds des étrangers, il déposa d'abord quatre branches de porcelaine : la première était pour remercier le Maître de la Vie ; la seconde, pour déboucher les oreilles des auditeurs ; la troisième, pour vider leurs estomacs de toute bile ; la quatrième enfin, pour couvrir les guerriers morts, puisqu'on se trouvait en un temps où « toutes les nattes étaient ensemble. « L'offrande d'un superbe collier de cinq milliers de grains, qu'il jeta ensuite aux pieds de ses hôtes, constituait à leur adresse une invite non équivoque. « Nous habitons des îles où vous trouverez dans l'eau et dans les bois de quoi manger », précisa d'ailleurs le porte-parole de nos domiciliés, ou pour mieux dire : de l'abbé Picquet. Au nom du missionnaire, il remit aux Mississagués

une cinquième branche de porcelaine « pour les engager à venir écouter les paroles du Maître de la Vie ». Là-dessus, les chefs exprimèrent leur gratitude à leurs frères des Rapides qui consentaient généreusement à n'avoir avec eux qu'un seul plat et une seule « mikoine » (cuiller) ; et Pouchot conclut ces beaux discours en déclarant, avec une pointe d'ironie sans doute, qu'un père ne peut être que flatté, quand il voit réunis autour de lui tous les membres de sa famille (1).

Ces allées et venues suspectes, ces bruits colportés avec complaisance finirent par ébranler la constance de nos domiciliés. Un beau jour, ils parlèrent de députer à Chouaguen sous prétexte d'obtenir des renseignements, mais avec l'arrière-pensée évidente de négocier un accommodement : ils se voyaient enfermés avec nous, « dans une île », ne sachant « de quel côté frapper pour en sortir ». Pouchot comprit qu'il était temps de recourir au dérivatif usité en pareil cas : le 18 juin, une centaine de Peaux-Rouges montèrent en canot pour aller faire une croisière vers l'embouchure de l'Oswégo (2).

L'histoire de la mission iroquoise approchait de son terme. Suivant la décision prise un mois auparavant, un détachement de troupes se rendit, le 14 juillet, au confluent de l'Oswégatchie, « pour en rapporter les planches et ferrements à l'usage du fort », achever de démanteler les remparts, et incendier ou raser les bâtiments restés debout. L'abbé Picquet ne dut pas voir tomber les derniers murs de La Présentation sans un peu de mélancolie, peut-être de tristesse. Tant de beaux rêves s'envolaient avec les gros nuages de fumée qui montaient de ces ruines !

Il importait cependant de ne laisser aucun ouvrage qui pût servir aux envahisseurs et, d'autre part, les Indiens retournaient trop volontiers à leurs anciens villages. Tout récemment encore, un parti de Loups s'y était attardé en compagnie de deux prisonniers de guerre, un capitaine de milice et son

(1) Pouchot, t. I, p. 211-222.

(2) Ce même jour il tomba une quantité prodigieuse de « mannes », papillons aux ailes ponctuées de gris, de jaune et de blanc : le sol en fut couvert sur une épaisseur de deux centimètres. On dut balayer cette neige dont les poissons du fleuve se montrèrent friands.

frère, colon des bords du Mohawk. Loin des regards indiscrets les sauvages contraignirent ces malheureux à exécuter la danse des esclaves au son du chichicoué. Evidemment, ils se disposaient à leur faire subir un traitement plus cruel ; mais l'intervention opportune du chirurgien du fort préserva les captifs de la bastonnade.

C'est peut-être ici le lieu de remarquer que, dans ses rapports avec les Peaux-Rouges, le capitaine Pouchot manquait parfois de discrétion et même de prudence. Trop souvent on le vit revenir à cette manière forte, qui, au témoignage de Desandrouins (1), lui avait si mal réussi à Niagara. Aussi le dévouement de nos domiciliés ne lui était pas acquis d'avance et, sans l'intervention continuelle de François Picquet, il est permis de croire que ceux-ci ne lui auraient pas prêté volontiers leur concours. Le capitaine avait le tort d'afficher à tout propos les sentiments de mépris qu'ils lui inspiraient et dont ses *Mémoires* portent le témoignage irrécusable. Sa mauvaise humeur apparaît çà et là, assez injustifiée. Ne déclare-t-il point, par exemple, que le brave Kouatageté avait perdu toute sa valeur guerrière en recevant le baptême et qu'il se refusait à faire de nouvelles courses ? Et pourtant Pouchot lui-même raconte, un peu plus loin, que, le 6 juillet, les chefs de La Présentation lui rapportèrent un beau collier qu'il leur avait offert pour les engager à organiser un parti : ils ne voulaient pas, s'excusaient-ils, mettre un casse-tête sur le front de Kouatageté et de ses compagnons, retenus en otages par les Anglais (2).

D'une bravoure à toute épreuve, d'une honnêteté au-dessus de tout soupçon, Pouchot était un officier d'un très rare mérite, capable, par ses talents variés, de s'élever jusqu'aux plus hauts grades et d'y faire bonne figure. Il ne révèle pas moins, dans ses écrits, certains défauts, tels qu'une excessive confiance en lui-même et une habituelle vantardise, qui nous les rendent quelque peu suspects. On a déjà vu qu'il présentait la conduite de François Picquet devant Chouaguen, dans l'été

(1) Gabriel, *op. cit.*, p. 314.
(2) Pouchot, t. II, p. 178, 225, 239.

de 1759, sous un jour au moins singulier. La popularité du Supérieur de La Présentation lui portait-elle ombrage? On serait tenté de le supposer, en parcourant ses notes si curieusement sobres de renseignements sur la personne et sur les actes du missionnaire.

Le 16 juillet, un convoi de vivres arrivait de Montréal. C'était le dernier qu'on devait recevoir avant le siège. Il était si loin de répondre aux nécessités du moment, que Pouchot s'alarma. L'ennemi était en force à Chouaguen, où le général Amherst était attendu (1) ; le blocus devenait imminent. Que faire ? Le commandant du fort Lévis prit une décision énergique, peut-être nécessaire, mais inhumaine par certains côtés : il ordonna d'embarquer sur les bateaux vides soixante-dix enfants, femmes et vieillards sauvages et, sous prétexte de les mettre à l'abri des hasards de la guerre, de les diriger sur Montréal. « La crainte les faisait fuir », a-t-il écrit plus tard avec une désinvolture assez cynique. Etait-ce vraiment la crainte? A cette date, non seulement on connaissait aux Rapides l'issue tout à la fois glorieuse et lamentable de l'expédition de Québec, mais on savait que la flotte de Murray se disposait à remonter le Saint-Laurent. Pour mettre des non combattants à l'abri d'une surprise, le moyen le plus sûr était-il de les envoyer dans une ville, — au moins aussi menacée que les Iles-aux-Galops, — grossir le nombre des réfugiés et des meurt-de-faim? N'eût-il pas été beaucoup plus logique de laisser les Peaux-Rouges attendre de pied ferme un ennemi dont ils savaient n'avoir rien à craindre, car, pas plus que nous, les Anglais n'auraient commis la lourde faute de s'aliéner les sympathies de tous les sauvages, en maltraitant quelques-uns d'entre eux? La vérité, c'est que Pouchot ne se souciait nullement de garder des bouches inutiles et qu'en reléguant leurs femmes, leurs enfants et leurs vieux parents à Montréal, comme autant d'otages, il espérait contraindre les domiciliés à nous rester fidèles jusqu'au bout.

Cela est si sûr que François Picquet, qui n'avait pas pour

(1) Malartic, p. 335-336 : Nouvelles (reçues à Montréal) du fort Lévis, du 1er et du 14 juillet.

habitude de tourner le dos à la bataille, n'hésita point sur le devoir qui lui restait à remplir vis-à-vis la portion la plus faible et la plus dénuée de son troupeau. Bien que cette décision contrariât évidemment ses projets d'avenir, il ne voulut pas abandonner ces malheureux auxquels il avait promis assistance, ouvert ses bras et son cœur et qui, chassés de leur dernier refuge, risquaient de demeurer sans asile et sans pain. A défaut de leur père la Robe-Noire, qui, en effet, voudrait prendre soin de ces étrangers, de ces barbares? Seul, le missionnaire avait assez de crédit auprès des autorités de la colonie pour assurer à ces exilés le vivre et le logement dans la grande ville alarmée et méfiante, que les courriers représentaient comme encombrée déjà par les soldats de Lévis, les colons et les Indiens réfugiés. Peut-être même, l'abbé espérait-il leur offrir l'hospitalité dans son ancienne Mission du Lac des Deux-Montagnes que sa position excentrique devait protéger plus longtemps contre l'invasion. Confiant donc les guerriers de ses trois villages à la sollicitude de son jeune collaborateur, l'abbé Delagarde, il partit lui-même pour Montréal.

François Picquet connaissait trop bien la situation critique de la colonie pour ne pas pressentir qu'il disait un éternel adieu à la pointe lumineuse de La Présentation, aux bords riants de l'Oswégatchie et du Saint-Laurent, aux îles semées sur la route d'émeraude du grand fleuve et dont la plus vaste ne devait pas même retenir dans son nom le souvenir de celui qui avait dépensé, dans ces parages, tant d'années de sa vie pour la pure gloire de la religion et de la patrie. Peut-être s'est-il retourné dans sa barque alors qu'un tournant des eaux allait masquer derrière les bois la grande Ile-aux-Galops et ses rives frangées d'écume par les rapides. Ce regard devait être le dernier ; jamais plus, le missionnaire du roi ne reviendra à La Présentation !...

VIII. — *La victoire de Sainte-Foye et le second siège de Québec* (avril-mai 1760).

Comme il devait s'y attendre, l'abbé Picquet trouva la ville de Montréal dans à une agitation extrême. La population, considérablement accrue par les réfugiés qui affluaient de toutes parts, se montrait nerveuse, inquiète, aigrie par le malheur, peu disposée à consentir de nouveaux sacrifices. Les trop nombreux fonctionnaires, pour lesquels les désastres aussi bien que l'ancienne prospérité de la colonie avaient été des occasions de fortune, jugeaient le moment venu de mettre à l'abri le fruit de leurs rapines. Quant aux honnêtes gens, en particulier à tous ces artisans et laboureurs, qui, depuis tant d'années, supportaient avec une admirable constance la plus lourde part du fardeau de la guerre, ils étaient à bout de ressources, sinon à bout de courage. Le désarroi régnait partout. Aux folles espérances suscitées par l'expédition de Québec, aux enivrements de la joie causée par la victoire de Sainte-Foye avaient succédé, par une réaction trop naturelle, le plus profond abattement et le découragement le plus complet.

Il n'entre pas dans notre intention de faire le récit détaillé de la campagne qui jeta sur nos armes au Canada un dernier rayon de gloire, avant la consécration suprême du malheur. Nous ne retiendrons des événements que ce qui est nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le 20 avril, les soldats de Royal-Roussillon, Guyenne et Béarn s'embarquaient pour la Pointe-aux-Trembles avec les Canadiens qui devaient compléter les cadres des brigades; puis, ce fut le tour du reste des miliciens, des deux bataillons de La Reine et de Berry, des détachements de la Sarre et de Languedoc. Saint-Luc de la Corne avait sous ses ordres environ 300 sauvages. Tandis que les hommes s'entassaient à bord des goélettes, des flûtes et des barges, on chargeait le matériel et l'artillerie sur les frégates la *Pomone* et l'*Atalante*.

A la Pointe-aux-Trembles, Lévis apprit que l'ennemi était

instruit de notre approche ; il se détermina donc à débarquer à Saint-Augustin : de là, il essayerait de tourner les positions anglaises par le chemin de Vieille-Lorette. Le 26, à la tête des sauvages, des volontaires et de dix compagnies de grenadiers, Bourlamaque s'élança en avant, passa la rivière du Cap-Rouge sur de mauvais ponts qu'il répara, fila le long de la chaussée branlante qui permettait de traverser un marécage entre le bourg de Lorette et l'église de Sainte-Foye, et s'établit dans des maisons « séparées de l'ennemi seulement par un bois d'une demi-lieue de profondeur » (1).

La nuit fut affreuse. Le vent glacial qui soufflait en tempête ne s'apaisa que pour faire place à une pluie mêlée de grésil. L'armée souffrit cruellement du froid. Néanmoins, les unes après les autres, les cinq brigades constituées avec les miliciens et les soldats des bataillons, franchirent le marécage. Des passerelles se rompirent qu'il fallut réparer dans l'eau, à la lueur des éclairs.

Le bourg de Sainte-Foye occupait la colline qui, vers l'orient, s'élève insensiblement jusqu'aux abords de Québec sous le nom de côte Sainte-Geneviève, et, du côté de l'ouest, se prolonge jusqu'à l'éminence qui domine l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge. Du bois qui servait de rideau aux troupes françaises jusqu'au bas du village s'étendait une savane, — la Suète, — alors couverte d'une épaisse couche de neige détrempée par la pluie (2).

Le brigadier James Murray ignorait encore la présence de notre armée au Cap-Rouge, quand il en fut averti par hasard,

(1) *Journal* de Lévis, p. 260.

(2) V. la *Relation officielle* de la bataille de Sainte-Foye et du second siège de Québec dans Dussieux, p. 318 et suiv. A ce document, inspiré par Lévis dont il reproduit parfois textuellement le *Journal*, il faut joindre le récit que, sur le désir de son chef, Bourlamaque envoya à Bougainville (V. M. de Kérallain, *op. cit.*, p. 166-171). Il n'est sans doute pas tel que Lévis l'eût souhaité, mais il offre le plus vif intérêt, sortant de la plume d'un auteur bien placé pour tout voir, assez compétent pour bien juger et trop honnête pour fausser la vérité. L'abbé Casgrain n'en parle pas, quoique d'après M. Justin Winsor « any fresh light thrown upon the battle of Ste-Foye will be of great interest » (*The French War Papers of the Marshall of Levis, described by the abbé Casgrain with comments by Francis Parkman and Justin Winsor*, p. 11.)

le 27, avant le point du jour (1). Il fit aussitôt battre la générale dans les rues de Québec. A six heures du matin, il disposait 3.000 hommes en bataille sur les hauteurs de Sainte-Foye.

Lévis ne jugea point prudent de risquer une attaque de front ; il résolut d'attendre la nuit pour tourner l'ennemi par la droite en filant le long de la lisière du bois. La matinée se passa donc en escarmouches insignifiantes. Soudain, vers une heure de l'après-midi, une épaisse fumée s'éleva de l'église de Sainte-Foye : Murray venait d'y mettre le feu et de commencer son mouvement de retraite. Lévis donna l'ordre à ses brigades de se porter en avant. Cette marche fut des plus pénibles. La pluie continuait à tomber, cinglante et glaciale : soldats et officiers, également à pied, piétinaient dans l'eau et dans la neige jusqu'aux genoux. Dans leur précipitation, les Anglais, serrés de très près par notre avant-garde, abandonnèrent plusieurs canons (2).

Murray avait d'abord fait halte à une demi-lieue de Québec ; mais il profita de l'obscurité de la nuit pour se replier jusque sous les murs de la place.

Le 28, à l'aube, Bourlamaque occupa la ferme Dumont (3) et les hauteurs qui l'avoisinent au nord du chemin de Sainte-Foye en face de la Butte-à-Neveu. « Cette ligne formait un champ de bataille admirable ». Notre droite s'appuyait à des bois clairs et à une petite redoute qui couvrait l'Anse au Foulon où les bâtiments devaient débarquer l'artillerie, les vivres et les munitions.

L'armée française était échelonnée sur plus d'une lieue. Bourlamaque demanda qu'elle fût rassemblée à l'entrée du village, près de la « maison de la fontaine » (4). Malheureuse-

(1) Sur l'aventure de l'artilleur naufragé à Saint-Augustin, v. Malartic, p. 320 et *Relat. off.* (Dussieux, p. 320).

(2) La Rochebeaucour, à la tête de cent volontaires à cheval, escarmoucha avec l'ennemi jusqu'au soir (Malartic, p. 315 ; *Relat. off.*, p. 320).

(3) Dumont possédait une maison d'habitation et un moulin à vent, sur l'emplacement duquel on érigea, en 1860, un monument commémoratif de la bataille : une colonne surmontée de la statue de Bellone.

(4) Sise « près de la côte d'Abraham », cette maison était séparée

ment, Lévis ne suivit pas ce sage conseil; il voulait laisser aux transports le temps d'opérer leur déchargement (1).

Le général avait compté sans la présomption de son adversaire ! Jeune, ardent, follement ambitieux, Murray rêvait d'atteindre à une renommée égale, sinon supérieure à celle que Wolfe s'était acquise (2). Ne laissant donc derrière lui que les malades et les hommes nécessaires à la garde de Québec, il en sortit avec le reste de ses troupes (3).

Il était un peu plus de sept heures, lorsque celles-ci prirent leurs formations de combat en avant de la Butte-à-Neveu (4).

Le général anglais avait amené vingt-deux pièces de canon et deux obusiers. Il établit sa droite vers Sainte-Foye : régiments d'Amherst, de Webb et partie de Royal-Américain aux ordres du colonel Burton. Les Ecossais, à la tête desquels se trouvait le colonel Fraser, formaient l'aile gauche vers Saint-Louis. Le centre, derrière lequel se tenaient les réserves de Dalling, Huzzen et Mac-Donald, était sous le commandement personnel de Murray.

Comprenant qu'il ne pouvait éviter le combat, Lévis avait donné l'ordre au chevalier de Montreuil, aide-major général, de porter vivement toutes les brigades à la hauteur de la redoute et de la maison Dumont. Trois seulement eurent le temps de se ranger en bataille. Les deux autres arrivaient sur la ligne, quand les batteries anglaises ouvrirent un feu terrible. A ce moment, Lévis « revenait de faire hâter les troupes ». Voyant que l'aile droite ennemie s'ébranlait, il crut qu'il n'aurait pas le temps de mettre notre gauche en état de soutenir le choc. Il prit donc aussitôt le parti d'abandonner la re-

de celle de Dumont par « une plaine de 250 toises ». Lévis ne pensait pas que l'ennemi offrît ce jour-là la bataille. Ses propres soldats étaient las et mouillés; il voulait les faire reposer. (*Relat. off.*, p. 321).

(1) *Bourlamaque à Bougainville*, 3 mai 1760, lettre confidentielle (V. M. de Kérallain, p. 166-168).

(2) *Bernier à Bougainville*, 3 novembre 1759.

(3) Il avait perdu, pendant l'hiver, 490 hommes, enlevés par le scorbut ; il lui restait encore 7.714 soldats, sans parler des officiers.

(4) *Bourlamaque à Bougainville*, lettre du 3 mai. — V. aussi la relation de Casgrain, lequel, par complaisance, glisse çà et là dans la fantaisie et dans des travers plus graves encore (Mame, p. 361-364).

doute, les hauteurs et la maison Dumont, et de ramener en arrière ses fractions engagées afin de les mettre à couvert d'un bois, d'ailleurs impraticable.

Cette manœuvre fatale, qui rappelle la trop fameuse reculade des miliciens sur la plaine d'Abraham, reçut un commencement d'exécution. Lévis avait commandé demi-tour à droite aux brigades en ligne : elles obéirent. L'ennemi crut ce mouvement involontaire, et ne marcha que plus résolument sur notre gauche. Bourlamaque occupait encore la maison Dumont avec une poignée de grenadiers. Il dut les replier « malgré lui ». Pour comble de malheur, à ce moment, un boulet tua son cheval et lui fit à lui-même une grave blessure à la jambe. Ne recevant plus d'ordres, ses grenadiers s'arrêtèrent sous un feu épouvantable. « Les brigades de la gauche, n'en recevant point non plus et ne pouvant tenir le bois dans la neige et dans un marais jusqu'à la ceinture, marchèrent (alors) d'elles-mêmes, avec un courage qui a peu d'exemples, et reprirent la maison Dumont (1). »

(1) *Bourlamaque à Bougainville*, 3 mai. — Bourlamaque ne pouvait indiquer plus nettement et avec plus de discrétion la lourde faute commise par son chef. La *Relation officielle* elle-même n'arrive point à la pallier, lorsqu'elle dit de Lévis : « Il comptoit mettre sa gauche à la maison de la fontaine, et, dans cette position, laisser reprendre haleine aux troupes et les disposer pour marcher ensuite aux ennemis. *Mais le courage des troupes ne lui en donna pas le temps.* » La vérité, c'est que Lévis, dérouté par la brusque attaque des Anglais, et sous l'impression peut-être des critiques que l'on avait faites de la « précipitation » de Montcalm dans la bataille du 13 septembre, aurait vraisemblablement perdu la partie sans l'heureuse désobéissance de ses lieutenants. V. sur ce point les déclarations formelles de Malartic, admirateur déterminé de Lévis.

Casgrain, qui ne paraît pas d'ailleurs distinguer la tactique de la stratégie, glisse sur cet incident, fort capable à lui seul de ruiner sa thèse insoutenable, et d'ailleurs injurieuse pour la mémoire de Montcalm, de la prétendue supériorité militaire de Lévis. Celui-ci était, en réalité, un remarquable organisateur et un vigoureux entraîneur d'hommes. Il avait l'étoffe d'un excellent divisionnaire, ce que Montcalm appelait en parlant de lui : « une bonne routine militaire ». Mais ce ne sont point les ménagements dont il a usé envers les Canadiens de son temps, et cela sans doute moins par opportunisme que par l'effet d'un scepticisme assez dédaigneux, qui peuvent nous le faire accepter comme un général de génie, auprès duquel Montcalm ne serait qu'un brouillon talentueux.

Le mérite de cette heureuse désobéissance reviendrait surtout au lieutenant-colonel Dalquier, commandant de la brigade de la Sarre. Ce vieil officier, tout saignant d'une blessure qu'il venait de recevoir, cherchait sous la mitraille à former sa brigade, quand il fut touché par l'ordre de Lévis. Il prit sur lui d'y contrevenir. « Ce n'est pas le temps de se retirer, s'écria-t-il, quand on est à vingt pas de l'ennemi ! » Et profitant de l'ardeur de ses hommes, il fonça sur les Anglais à la baïonnette (1). C'était le moment où les grenadiers, enlevés par le capitaine d'Aiguebelle, revenaient sur leurs pas pour reprendre dans un assaut furieux la maison Dumont, et où, vers le centre, la brigade de Berry et celle de la Marine, entraînées par l'exemple de l'aile gauche, se portaient elles aussi en avant. Dès lors, le succès de la journée était certain.

Lévis accourait au galop de son cheval. « Vous avez rendu au Roi, dit-il à Dalquier, le plus grand service possible, en ne faisant pas demi-tour... Tenez, cinq minutes : je vous réponds de la victoire » (2). Et, bride abattue, le général galopa vers les brigades de la Reine et de Royal-Roussillon. Son intention était de leur faire opérer un mouvement tournant sur la gauche de l'armée anglaise. Mais, « par suite d'un ordre mal rendu », la Reine n'était pas immédiatement utilisable. Seul, Royal-Roussillon exécuta la manœuvre, les hommes se défilant derrière des arbres et des rochers. Quand leurs baïonnettes apparurent tout à coup à la crête des falaises, la panique s'empara de l'ennemi, déjà ébranlé par la brusque volte-face de notre gauche. Eperdu, Murray jeta toutes ses réserves sur ses ailes. Il était trop tard ! Les soldats prirent la fuite avec une telle précipitation que les officiers ne purent parvenir à les rallier. Si la brigade de la Reine eût été à son poste, elle aurait vraisemblablement coupé la retraite aux Anglais, qui abandonnèrent d'ailleurs toute leur artillerie, leurs munitions et leurs outils, jusqu'aux morts et aux blessés (3).

Les Indiens qui, pour la plupart, s'étaient prudemment

(1) Malartic, p. 317.

(2) Il faut lire dans Malartic (p. 317) le récit de cette scène émouvante.

(3) *Journal* de Lévis, p. 266 ; Johnstone, *op. cit.* (Casgrain, p. 364).

tenus à l'écart durant le combat, accoururent dès qu'ils nous virent maîtres du champ de bataille ; ils scalpèrent indistinctement les blessés et les morts des deux partis (1).

En revanche, les Canadiens s'étaient brillamment comportés, au moins le plus grand nombre (2). Les Montréalistes, en particulier, « servirent avec le même courage que les troupes réglées ». Un de leurs chefs, le colonel Rhéaume, trouva dans l'action une mort glorieuse, ainsi que les célèbres officiers partisans, MM. de Saint-Martin et de Corbière.

Plus de 2.000 hommes étaient tombés sur le champ de bataille. Le chiffre de nos morts s'élevait à 233 soldats ou miliciens et à 33 officiers ; celui de nos blessés était de 773. Les Anglais avouèrent une perte au moins aussi forte : nos charges à la baïonnette, cette arme essentiellement française, leur avaient été fatales. Mais, tandis que nos adversaires pouvaient aisément réparer leurs pertes, il en allait tout autrement avec les nôtres.

La nouvelle de la victoire, revanche éclatante de la défaite d'Abraham, se répandit dans toute la colonie comme une traînée de poudre, causant partout une joie sans égale. Le 2 mai, le marquis de Vaudreuil écrivait à Lévis : « Cette journée sera mémorable. » (3) Et, de l'Ile-aux-Noix, Bougainville lui envoyait cette missive à la française : « Ma foi ! vous serez notre Père, puisque vous nous avez rendu l'honneur ; et ne prissiez-vous pas la ville, vous n'en serez pas moins couvert de gloire. Ah ! mon général, vous n'avez pas voulu que je fusse avec vous ! J'en ai une douleur mortelle. Mais, dans ce métier, il faut obéir et non choisir... Nous travaillons, tandis que vous gagnez des batailles » (4).

(1) Malartic, p. 319 ; la *Relation officielle* (p. 323) signale la brillante conduite de Saint-Luc et d' « un petit nombre de sauvages ».

(2) Au témoignage de Desandrouins (p. 325), plus dé 300 désertèrent le jour de la bataille.

(3) Il ajoutait : « et entièrement votre ouvrage. » Bourlamaque notait plus justement : « Quoique les troupes aient remis l'affaire d'elles-mêmes et par leur courage, il y a bien de l'honneur dans son fait. Cependant les troupes en auront encore plus. » (*A Bougainville*, 3 mai).

(4) De l'Ile-aux-Noix, 4 mai 1760.

Cette lettre, empreinte d'une abnégation toute militaire, exprimait des sentiments que bien d'autres éprouvèrent, François Picquet notamment. On sait combien le missionnaire, retenu par son devoir à l'autre extrémité de la colonie, s'était montré désireux d'assister à ce dernier triomphe du drapeau fleurdelisé dans la Nouvelle-France...

* * *

« Les ennemis ont perdu un coup d'or », écrivait dans son *Journal* le capitaine Knox, sous la date du 2 mai 1760. Il ajoutait que si Lévis avait donné l'assaut dans les trois jours qui suivirent sa victoire, il est vraisemblable que la place de Québec serait retombée aux mains de ses anciens maîtres. La garnison, complètement démoralisée, se livrait à toutes sortes de désordres dans la ville que les habitants avaient évacuée dix jours auparavant sur l'ordre de Murray. « La panique et le désespoir étaient portés à leur comble par l'ivrognerie (1). »

Lévis n'eût certes pas laissé échapper une si belle occasion, s'il avait pu soupçonner un pareil état de choses. A vrai dire, le plan de campagne, arrêté de concert avec Vaudreuil, n'avait pas prévu cet excès de bonheur : le projet des généraux était simplement de resserrer la garnison dans la place d'assez bonne heure pour qu'il lui fût impossible de construire des ouvrages extérieurs ; à couvert des premières approches, on attendrait les secours de France ; ensuite on pousserait vigoureusement le siège. « Le siège, qui paraissait presque impossible avant le combat, vu notre situation et nos ressources, devenait vraisemblable (2). »

Dès le 29 avril, les travaux commencèrent. Dans la journée, on charroya, de Samos et de l'Anse au Foulon où mouillaient frégates et transports, l'artillerie et une partie du matériel. A la nuit, 600 travailleurs ouvrirent la tranchée dans terrain encore gelé. Les jours suivants, on perfectionna la parallèle qui devait couronner les hauteurs en face des bastions

(1) *Historical Journal*, t. II, p. 298 et 301.
(2) *Relat. off.*, p. 324.

Saint-Louis, de la Glacière et du Cap-Diamant ; puis, on éleva les batteries. Tous ces travaux se firent au prix de peines incroyables : tantôt on cheminait sur le roc vif et tantôt il fallait transporter la terre, dans des sacs, à une grande distance. Le 30, les assiégés, démasquant tout à coup soixante pièces de canon, ouvrirent un feu terrible sur le camp. Les boulets plongeant derrière les monticules, aucun endroit ne se trouvait à couvert. « Tout cela ne seroit rien, si nous avions l'artillerie et les munitions nécessaires pour répondre, écrivait Lévis ; mais il faut espérer qu'il nous viendra quelque chose de France (1). »

De ce point dépendait, en effet, le succès de la campagne ou, pour mieux dire, l'avenir du Canada. Les circonstances étaient telles que si une flotte, bien mieux une seule frégate française, entrait dans le port de Québec, la ville retomberait en notre pouvoir. Assiégeants et assiégés étaient également d'accord là-dessus (2).

Le premier « vaisseau du printemps » parut à l'horizon du golfe dans la matinée du 9 mai. Dans la ville comme dans le camp français, ce fut une rumeur immense et soudaine ; tous les regards se dirigèrent vers cette voile inconnue. Lentement, le navire doublait la pointe de l'île d'Orléans. Etait-il ami ou ennemi? Chacun se le demandait, anxieux, partagé entre la crainte et l'espérance. Tout à coup un pavillon se déroula au sommet du grand mât, et les couleurs de l'Angleterre flottèrent dans la brise. A cette vue, une joie délirante s'empara de toute la garnison. Soldats et officiers coururent aux bastions qui faisaient face aux Français. Pendant plus d'une heure, ce ne furent que hourras frénétiques, salves d'artillerie, chapeaux lancés en l'air.

Devant ce débordement d'allégresse qui soulignait cruelle-

(1) *A Vaudreuil*, 30 avril 1760.

(2) C'est ce qu'ont déclaré des Anglais comme Knox et Holland, l'ingénieur qui dirigea la défense de Québec (V. Desandrouins, p. 323), aussi bien que Vaudreuil (*A Belle-Isle*, 22 juin), Levis (*à Berryer*, 28 juin et 25 novembre), Bourlamaque (*à Crémilles*, 29 juin 1760) et Jonhstone (*Arch. du min. de la Guerre, Canada*, vol. 3.574, n° 67 et suiv.).

ment l'amertume de leur déception, les nôtres ne s'avouèrent pas vaincus : par une bravade bien française, les gardes sortirent de la tranchée et à chaque hourra des Anglais répondirent par des cris de : « Vive le Roi ! » (1).

Dissimulant lui-même ses appréhensions, Lévis poussa les travaux du siège avec un redoublement d'activité. Le 11 mai, nos batteries commencèrent à tirer. Mais les canons n'avaient pas une portée suffisante. Dès le second jour, la plupart étaient hors de service, et les autres, incapables de riposter aux 140 pièces de gros calibre que Murray fit installer sur le front d'attaque. Non seulement nous étions hors d'état de faire brèche, mais comme nous manquions de poudre, un conseil de guerre tenu chez Bourlamaque, le 13 mai, décida que les pièces ne tireraient chacune que vingt coups par jour (2).

Cependant le courage des soldats ne se démentait point. Ils avaient conduit la parallèle jusqu'à deux cents toises des remparts. Nuit et jour sur pied, moins semblables à des militaires qu'à des ouvriers surmenés, ils ne quittaient la pioche que pour reprendre le mousquet. La fièvre d'un patriotique espoir soutenait la « horde déguenillée » (3) de ces braves gens !

Le 15, Lévis écrivait à Vaudreuil : « Nous faisons moralement tout ce qu'il est possible de faire... Il est temps que cela finisse d'une façon ou d'une autre. Je crois que cela ne tardera pas, attendu qu'il vente gros Nord-Est et que nous sommes aux grandes mers... Si nous sommes assez heureux pour qu'il nous arrive des secours, nous prendrons bientôt Québec. » Le général ne dévoilait pas toute sa pensée ; celle-ci apparaît mieux dans la lettre qu'il adressait le même jour à l'intendant Bigot : « Notre situation est des plus inquiétantes... Je juge la colonie perdue et sans ressource... »

Le matin même, Bourlamaque, qu'on transportait sur un brancard, faisait charger les poudres et les farines sur une goé-

(1) Malartic, p. 323, *Knox's Historical Journal*, p. 307.

(2) *Lévis à Vaudreuil*, 13 mai ; *Bourlamaque à Bougainville*, 29 mai 1760.

(3) *Journal* de Thomson, sergent de Highlanders, dans *Revue Canadienne*, novembre 1867, p. 864.

lette et cinq autres bâtiments (1). On espérait ainsi que nos réserves pourraient échapper à la poursuite des navires ennemis.

La précaution n'était pas superflue : dans la nuit suivante, Lévis recevait la nouvelle que deux bâtiments de guerre venaient encore de jeter l'ancre dans la rade de Québec. On ne pouvait malheureusement douter qu'ils fussent anglais. C'était, en effet, le *Vanguard*, vaisseau de 54 canons, et la frégate *Diana*.

Cette fois, le sort était jeté ! Dans un pays où les transports ne se faisaient que par eau, Lévis ne pouvait garder la position qu'il occupait sans rester maître du fleuve. Or, l'*Atalante* et la *Pomone* n'étaient point en état de tenir tête aux vaisseaux de ligne et aux frégates mouillés devant Québec (2). Le désespoir dans l'âme, le général dut prendre le parti de battre en retraite (3). Il fit retirer des batteries toutes les pièces ; elles arrivèrent à la côte du Foulon, le 16, vers sept heures du matin. C'était déjà trop tard pour qu'on pût les embarquer. Elles furent jetées au bas des falaises et y restèrent (4).

Le désarroi le plus grand régnait dans cette partie. Dès l'aube, la division navale anglaise était venue canonner nos transports. Nos frégates elles-mêmes s'étaient vues obligées de prendre chasse. La *Pomone* s'échoua devant Sillery ; son capitaine y mit le feu. L'*Atalante* entraîna après elle les bâtiments anglais jusqu'à la Pointe-aux-Trembles. Là, faisant donner à la côte, le commandant Vauquelin débarqua tous les hommes qui ne lui étaient pas absolument nécessaires ; avec le reste de l'équipage il soutint pendant deux heures un combat acharné. Le pont etait couvert de morts et de blessés.

(1) *Bourlamaque à Bougainville*, 23 mai 1760. Cette lettre est un document capital, plein de tristes détails sur la désertion des miliciens, les difficultés du transbordement des munitions, en un mot sur les premières phases de la retraite, laquelle fut beaucoup moins ordonnée que des historiens ne l'ont prétendu.

(2) V. la lettre de *Lévis à Vaudreuil*, 18 mai 1760, où le général explique les motifs de sa décision.

(3) « Ayant été extraordinairement agité toute la nuit », note la Relation officielle (Dussieux, p. 327).

(4) *Bourlamaque à Bougainville*, 23 mai.

Tout à coup, l'*Atalante* cessa de répondre au tir de l'ennemi. Les Anglais, voyant qu'elle n'amenait pas son pavillon, continuèrent à l'écraser sous leurs boulets et leurs bombes. Enfin, un canot s'approcha du navire échoué, et l'officier qui le montait demanda à Vauquelin pourquoi, gardant le silence, il n'abattait point son drapeau. L'héroïque marin répondit qu'il avait l'habitude de descendre le pavillon de l'ennemi, mais non d'amener le sien, et que, s'il ne tirait plus, c'est qu'il manquait de munitions. Sa frégate était tellement maltraitée que les Anglais l'incendièrent sur-le-champ (1).

Ce même jour, à neuf heures du soir, Lévis évacuait son camp et se repliait avec son artillerie légère sur la rivière du Cap-Rouge. Le lendemain matin, l'armée mit ce cours d'eau entre elle et l'ennemi (2).

Bientôt Lévis apprenait l'arrivée dans le port de Québec d'une escadre de huit vaisseaux aux ordres du commodore Colvil. Cette nouvelle le détermina à passer la rivière Jacques-Cartier dans la nuit du 19 au 20 mai. « Si la paix ne se fait pas, observait tristement Bourlamaque, voici le dernier moment. Les troupes s'en vont par terre avec du pain pour toute nourriture. Tout le monde est découragé ; personne n'obéit... »

Le général en chef établit La Rochebeaucour avec 400 hommes « en grand'-garde » à la Pointe-aux-Trembles, Repentigny, avec 300, au fort Jacques-Cartier et Dumas avec 1.100 à Deschambault, pour couvrir la route de Montréal. Le reste des bataillons fut échelonné sur les deux « côtes » du Saint-Laurent. Quant aux Canadiens qui n'avaient point encore déserté, ils furent licenciés (3).

Dans les lettres qu'il ne cessait d'écrire à Lévis et à ses lieutenants, le marquis de Vaudreuil se plaisait à leur rendre cette justice qu'ils avaient « fait même au-delà de ce qui étoit pos-

(1) V. Gabriel Gravier, *Notice sur Jean Vauquelin de Dieppe, le héros de Louisbourg et de la Pointe-aux-Trembles* (Rouen, 1885).

(2) On s'occupa à décharger les transports échoués dans la rivière : tous furent ensuite brûlés, à l'exception de la flûte *la Marie* qui passa, de nuit, sous les frégates anglaises.

(3) Malartic, p. 328 ; *Bourlamaque à Bougainville, Vaudreuil à Lévis*, 23 mai.

sible ». « Dans quelque circonstance que nous puissions nous trouver, déclarait-il énergiquement, il n'est point de mesure que je ne prenne ni d'effort que je ne fasse pour conserver le cœur de la colonie. Mais je suis toujours dans la ferme confiance que nous aurons la paix ou de puissants secours, car il n'est pas vraisemblable que le Roi abandonne entièrement cette colonie » (1).

Or, précisément, dans la nuit du 13 juin, Saint-Simon, officier canadien, arrivait de la Baie des Chaleurs, à l'entrée du golfe laurentien, avec les paquets de la cour et les lettres de France. Le ministre de la Marine avait enfin envoyé au secours du Canada six bâtiments, chargés de troupes et de munitions. Si cette flotte avait quitté Bordeaux dès le mois de février, au lieu d'attendre jusqu'au 12 avril, c'était la délivrance de Québec, et peut-être le salut de toute la colonie (2). Mieux avisés, nos rivaux, maîtres il est vrai de l'Océan, avaient hiverné dans le port d'Halifax. A la débâcle des glaces, ils s'étaient hâtés d'établir leur croisière annuelle à l'entrée du golfe. Les tardifs secours, apportés par notre flotte, ne pouvaient donc parvenir à destination, à moins d'une chance miraculeuse. Ce bonheur fut refusé à nos vaisseaux : trois furent pris et les autres se virent contraints de débarquer troupes et munitions au fond de cette lointaine Baie des Chaleurs, où l'escadre de lord Byron vint les brûler, le 8 juillet (3). Ce jour-là était anéanti l'espoir suprême des défenseurs de la Nouvelle-France...

Désormais la situation apparaissait sans issue. Le blocus du Saint-Laurent était complet. De tout le Canada, il ne restait plus en notre pouvoir que le dixième de nos anciennes possessions. Resserrés entre les forts Jacques-Cartier, de l'Ile-aux-Noix et des Rapides, les deux mille hommes restés au drapeau se trouvaient enfermés dans un cercle de fer. Tout au plus pouvaient-ils se battre pour l'honneur : on n'avait de

(1) *A Lévis*, 19 et 22 mai ; *à Dumas*, 24 mai. — V. G. Saint-Yves, *La perte du Canada et les papiers de Dumas* (Paris, Impr. Nationale, 1901, p. 15).
(2) Malartic, p. 335.
(3) Casgrain. *Un pèlerinage au pays d'Evangéline*, p. 8.

poudre que pour un combat, et pas d'autres canons que ceux pris à l'ennemi le 28 avril, avec 312 boulets au total (1).

« Sa Majesté, avait écrit le ministre Berryer, compte sur votre zèle et votre expérience pour faire usage des forces qui se trouvent dans la colonie... » Sans approfondir tout ce qu'avait de cruellement ironique une telle recommandation, Lévis répondit : « Nous sommes hors d'état de tenir la campagne, manquant de vivres, de munitions et généralement de tout. Il est surprenant que nous existions encore. » Et le fier soldat d'ajouter cette simple déclaration : « Il reste aux troupes de la bonne volonté et du courage, quoique les bataillons soient épuisés d'officiers et de vieux soldats, et extrêmement affaiblis » (2).

Quant à la conduite qu'il se proposait de tenir, le général s'en expliquait avec le maréchal de Belle-Isle : « Nous tâcherons de rassembler nos forces. Si les ennemis ne mesurent pas leurs mouvements, nous en profiterons pour combattre le corps de leurs troupes qui avancera le premier... Nous tenterons toutes sortes de voies pour sauver la colonie, mais la situation est si fâcheuse qu'il faut des miracles. Notre armée n'aura que du pain pour subsister, et médiocrement (3). »

Lévis comptait sur le dévouement absolu de ses hommes ; il avait raison. De l'Ile-aux-Noix, Bougainville écrivait lui aussi : « Les ennemis maintenant nous menacent de toutes parts et, quoique réduits par notre victoire même à une poignée de monde, nous défendrons cette colonie jusqu'à la dernière extrémité. Le sentiment d'une position aussi critique, les misères de toute espèce qui les enveloppent, la privation presque entière de toute viande (car on est réduit à un quarteron par jour, et bientôt même il faudra supprimer), les maux présents et ceux qu'on envisage pour l'avenir, n'ont rien diminué au courage, à l'ardeur, au zèle de ces troupes pour le service de Sa Majesté » (4).

(1) *Journal* de Lévis, p. 288, 303, 307.

(2) *A Berryer*, 28 juin 1760 (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3574, n° 54).

(3) *Au ministre de la Guerre*, 30 juin 1760 (*Arch. du min. de la Guerre Canada*, vol. 3.574, n° 55).

(4) *A Belle-Isle*, 16 juin 1760 (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 357, n° 51).

CHAPITRE XI

LA FIN DU CANADA FRANÇAIS

I. Marche concentrique des armées anglaises. — Sièges de l'Ile-aux-Noix et du Fort-Lévis (juin-septembre 1760).

Après avoir assuré un gîte à ses Peaux-Rouges, que les Sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes consentirent à hospitaliser, François Picquet vint lui-même s'établir au séminaire de Montréal. C'est de là qu'il assista, en témoin aussi attristé qu'impuissant, aux dernières et douloureuses péripéties de la lutte engagée depuis un siècle et demi entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises d'Amérique, soutenues par toutes les forces de leur métropole. C'est là également qu'acheva de mûrir le projet, depuis longtemps fixé dans son esprit, de ne point céder même à la défaite, mais de quitter la terre canadienne le jour où le sort des armes en ferait la proie de nos rivaux.

Le brigadier Murray professait, paraît-il, cette opinion que si ses compatriotes étaient sages, ils ne conquerraient point le Canada dans l'intention de le garder, attendu qu'il importait souverainement de donner un « frein à ronger » à leurs colons d'Amérique (1). Tel n'était pas l'avis du cabinet de Londres. En apprenant la levée du siège de Québec, William Pitt s'écria : « Heureux jour ! Ma joie et mes transports sont inexprimables (2) ! » Les Communes elles-mêmes avaient accordé tous les contingents et les subsides réclamés pour la campagne. Le concours, unanime cette fois, des treize colonies était certain, chacune de leurs Assemblées particulières ayant voté de puissants secours. Il semblait qu'on sentît partout que l'heure décisive avait sonné. Amherst, reprenant encore le plan suivi par ses prédécesseurs, résolut de forcer en même

(1) Malartic, p. 331.
(2) *A Lady Hester*, 27 juin 1760.

temps les trois portes du Canada : tandis que l'armée des lacs, partie d'Oswégo, descendrait le Saint-Laurent, Murray remonterait le fleuve avec la sienne ; enfin, le brigadier Haviland réunirait ses forces à celles de ses collègues, après avoir enlevé les ouvrages disséminés le long de la rivière Chambly. C'était une vingtaine de mille hommes, non compris les marins des flottilles, qui se donnaient rendez-vous devant Montréal (1).

Lévis ne pouvait leur opposer que 3.000 à 4.000 réguliers et miliciens, réduits d'ailleurs à un dénuement absolu. Prévoyant la banqueroute qui devait fatalement atteindre un certain nombre d'entre eux à la signature de la paix, les Canadiens refusaient énergiquement de livrer le peu de vivres qui leur restait encore contre un papier-monnaie discrédité (2).

A la demande de leur chef, des officiers, des soldats même prêtèrent l'argent qu'ils possédaient. Avec cet argent on acheta

(1) Lévis (p. 292), Mante (p. 301 et 333), Knox (p. 303) donnent des chiffres qui ne concordent pas.

(2) Lévis avouait qu'il était obligé de « les combattre » pour se « défendre », de leur « enlever de force le peu d'animaux » qui leur restaient, « étant à la dernière extrémité ». Il s'efforçait en même temps « de calmer leurs alarmes sur les lettres de change et ordonnances. » (*A Belle-Isle*, 14 juillet 1760, Dussieux, p. 182). Cette question des lettres de change est fort délicate. Pour la traiter convenablement, il importerait de dénoncer d'abord les causes d'un si prodigieux gaspillage : la principale fut le vol éhonté pratiqué par les fonctionnaires de la colonie. Desandrouins (p. 138-140) signale la désolante progression des « pilleries » correspondant à celle des lettres de change : 14 à 15 millions en 1757, 24 en 1758. En 1760, « il s'en trouva pour 60 millions entre les mains des particuliers » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 205). En second lieu, il conviendrait de séparer nettement la cause des colons honnêtes, ruinés au service de l'Etat (*Bigot à Bougainville*, 28 mai 1760) de celle des fripons. Enfin il ne faudrait pas omettre de rappeler l'agiotage honteux auquel on se livra sur le papier si décrié (V. Malartic, p. 353 et les *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 205). Au surplus, l'histoire des lettres de change se poursuit au-delà du traité de Paris. En 1765, les détenteurs dressèrent 1639 dépôts de bordereaux que la Convention de Londres, du 29 mars 1766, s'efforça de liquider. Des Anglais rachetèrent une certaine quantité de papier canadien et prétendirent se faire rembourser par la France. Après avoir déclaré en principe ne le reconnaître que comme dette d'Etat, le cabinet de Versailles consentit à le régler par préférence pour empêcher le ministère de lord North d'être renversé par l'opposition (*Le duc d'Aiguillon à l'abbé Terray*, 10 août et 28 novembre 1771).

du pain, la provision fut ainsi assurée pour un mois, jusqu'à la moisson. « La récolte paraît belle, observait Lévis, mais il reste à savoir si nous y arriverons et si nous pourrons la couper, et qui la mangera (1). »

Le 14 juillet, Murray, laissant 2700 hommes à la garde de Québec, s'embarqua avec tout le reste de ses troupes. Sa flotte, la plus imposante qui eût jamais remonté le Saint-Laurent, comptait une cinquantaine de voiles (2). Deux régiments étaient attendus de Louisbourg, avec l'escadre de lord Rollo. L'ensemble de ces deux corps devaient fournir un effectif de 6.500 combattants (3).

Le plan de Lévis était simple : tenir la campagne le plus longtemps possible, en essayant de barrer le passage au premier corps ennemi qui se présenterait. Incapable d'arrêter Murray sur les eaux du fleuve, il partagea ses forces en deux divisions, qui se tiendraient à la hauteur de la flotte, réglant leur marche sur la sienne afin de s'opposer à toute tentative de débarquement.

Le 15 juillet, Murray doublait la Pointe-aux-Trembles. Déjà, il s'efforçait d'attirer à lui les Canadiens : un certain nombre prêtèrent serment de fidélité (4). Dumas avait rassemblé son détachement aux Trois-Rivières ; mais le général anglais ne commit pas la faute de s'attarder à faire le siège de cette petite ville dont le sort dépendait de celui de Montréal.

Le 15 août, la flotte ennemie entrait dans le lac Saint-Pierre. Cette magnifique nappe d'eau, élargissement du fleuve, est parsemée d'îles à travers lesquelles il semblait dangereux de s'aventurer. Lévis était embusqué sur la rive gauche, vers Berthier. Il ne se faisait pourtant aucune illusion, car il connaissait par expérience l'habileté des pilotes anglais et la remarquable navigabilité de leurs bâtiments. « Il paraît, écrivait-il, au maréchal de Belle-Isle, que le projet [des troupes de Murray] est de venir à Montréal ou à Sorel, pour faciliter leur jonc-

(1) *A Belle-Isle*, 14 juillet 1760.

(2) 52 voiles et 26 bateaux, d'après Mante (p. 333) ; 35 voiles, sans compter les bateaux, d'après Lévis (*Journal*, p. 292).

(3) *Murray à Haviland*, devant Sorel, 16 août 1760.

(4) Malartic, p. 337. — V. Casgrain (Mame, p. 377).

tion avec M. Amherst. Nous n'avons aucun moyen pour les arrêter, puisqu'il y a plusieurs passages et que nous manquons d'artillerie et de poudre. C'est seulement une démonstration de défense que nous faisons » (1). Bourlamaque, posté dès le 24 juillet, sur la rive opposée du Saint-Laurent, avait la mission de défendre Sorel et l'embouchure de la rivière Chambly. « Il est fou, grognait-il, de défendre autant de pays avec 800 mauvais hommes. Cette troupe-ci est nu-pieds. » Cela ne l'empêchait point de la tenir « alerte, au bivouac nuit et jour » (2).

Le 16 août, Murray, impatient d'arriver devant Montréal qu'il espérait bien prendre tout seul (3), lançait une nouvelle proclamation aux Canadiens. Il y invitait les « habitants » à garder paisiblement le logis, menaçant de brûler les maisons de ceux qu'on trouverait absents. L'exécution suivit de près la menace : le 22, lord Rollo, un spécialiste de ces tristes besognes, livrait aux flammes tout le bas de la paroisse de Sorel. L'effet produit fut celui que les incendiaires attendaient : beaucoup de Canadiens, restés jusque-là fidèles à la France, refusèrent dès lors tout service militaire, et ceux qui se trouvaient encore à l'armée l'abandonnèrent en masse, entraînant à leur suite les soldats mariés (4). Bourlamaque, exaspéré par ces continuelles désertions, écrivait tour à tour à Lévis et à Vaudreuil pour obtenir l'autorisation de faire quelques exemples. Or, Lévis n'avait pas le droit de lui donner semblable permission, et le gouverneur était, par politique et par tempérament, trop enclin à la mansuétude pour se porter à des mesures extrêmes. Il fit battre un ban décrétant la peine de

(1) *Au ministre de la Guerre*, 7 août 1760 (Gaffarel, p. 339, note 2).

(2) *A Lévis*, 12 août 1760; Malartic, p. 340.

(3) *A Haviland*, 16 août.

(4) Au point de vue de la colonisation, le mariage des soldats pouvait être une excellente chose ; au point de vue militaire, c'était juste l'opposé. Montcalm lui-même favorisa pourtant le mariage, non pas des officiers de la part desquels il redoutait des coups de tête, mais des soldats (V. son Instruction aux lieutenants-colonels d'infanterie en 1756, *Lettres et pièces militaires*, p. 15, et sa lettre *au ministre*, du 18 avril 1758, dans Faucher de Saint-Maurice, t. IV, p. 157). Wolfe exerçait une surveillance analogue dans son armée (Kingsford, t. IV, p. 16; Bradley, p. 74.)

mort contre ceux qui remettraient leurs armes à l'ennemi ; mais il en défendit secrètement l'exécution (1).

Le 27 août, la flotte de Murray mouillait à la pointe de l'île Sainte-Thérèse (2) sur laquelle une partie des troupes débarquèrent. Elles n'étaient plus qu'à quatre lieues de Montréal. Le soir du même jour, Bougainville évacuait l'Ile-aux-Noix, sur la frontière du sud.

Haviland, parti de Saint-Frédéric le 11, avec une dizaine de mille hommes, montés sur cinq goélettes, deux batteries flottantes et nombre de « carcassières » (3), avait paru devant la petite place quatre jours plus tard. Malgré les estacades qui la rattachaient aux rives de Chambly, malgré les ouvrages exécutés de longue main, l'île ne pouvait offrir une résistance sérieuse. Cinq batteries de canons et une de mortiers eurent vite rendu ses tranchées intenables. La défense eût été aussitôt paralysée, si le sol sablonneux n'avait amorti la chute et l'éclat des projectiles (4). Grâce à cette circonstance favorable, les assiégés purent soutenir plusieurs jours le bombardement de leur bicoque, dominée de toutes parts et pourvue seulement d'une douzaine de mauvaises pièces. Mais Haviland finit par comprendre qu'il ne parviendrait point à forcer le passage avec ses navires ; il prit la position à revers, et quelques canons, traînés à travers les bois qui s'étendaient sur la rive droite du Chambly, détruisirent rapidement nos bateaux au mouillage (5).

Il ne restait dans le fort plus que deux jours de vivres, quand un officier y apporta une lettre de Vaudreuil conseillant à Bougainville de se replier sans attendre la dernière extrémité. Le gouverneur le prévenait que le commandant du fort Saint-Jean, M. de Roquemaure, avait ordre de se re-

(1) *Bourlamaque à Lévis*, 24 août.

(2) En aval de Montréal, entre Repentigny et Guillesou.

(3) V. *Journal* de Lévis, p. 295, 298 ; Mante, p. 301 ; Knox, p. 303 ; Malartic, p. 341.

(4) *Bougainville à Vaudreuil*, 21 août ; *Roquemaure à Lévis*, 24 août 1760.

(5) *Bougainville à Roquemaure*, 24 août, *à Bourlamaque*, 25 août ; Malartic, p. 341.

tirer lui-même sur la rivière de Montréal, pour faciliter la retraite des troupes de l'Ile-aux-Noix, dans la direction que leur imposeraient les circonstances. Un conseil de guerre décida l'abandon du fort (1). Le départ eut lieu dans la nuit, sans que l'éveil fût donné aux sentinelles anglaises. Par malheur, le guide qui conduisait la garnison à travers les bois s'égara. On fit beaucoup de chemin inutilement. C'est seulement le lendemain soir qu'on bivouaqua près de Saint-Jean. Le 29, Bougainville rallia le colonel de Roquemaure et, après avoir incendié le fort, tous deux se replièrent sur Longueil, où se trouvait le corps de Bourlamaque (2).

Le capitaine Le Borgne était resté dans l'Ile-aux-Noix, avec une quarantaine d'invalides, afin de masquer le départ de Bougainville. Le 28, vers une heure de l'après-midi, alors qu'il supposait son chef près de Montréal, le brave officier hissa le drapeau parlementaire. Haviland, qui se flattait de tenir toute la garnison captive, lui accorda sans peine les honneurs de la guerre. Sa déception fut grande quand il connut la vérité ; mais c'était trop tard. Vaguement inquiet au sujet de cette retraite mystérieuse, il ne reprit sa marche en avant qu'au bout de plusieurs jours. Le 1er septembre, il n'avait pas encore « sauté » les rapides de la rivière Chambly (3).

Le généralissime sir Jeffrey Amherst avait consacré tout le printemps et une partie de l'été à de formidables préparatifs. Il s'était d'ailleurs réservé la tâche la moins ardue, celle d'envahir le Canada par le haut Saint-Laurent.

Le 8 août, l'Indien Kouatageté apportait au fort Lévis la nouvelle de la présence du grand chef à Oswégo : il venait d'y concentrer huit régiments métropolitains, plusieurs bataillons de milice et plus de 700 sauvages, au total près de 11.000 combattants, sans parler des marins de la flottille.

(1) *Conseil de guerre tenu à l'île-aux-Noix*, le 27 août 1760. Mss. de Bougainville. Sur ces événements et sur la curieuse contradiction qui existait entre l'opinion de Vaudreuil et celle de Lévis enjoignant à Bougainville de résister quand même jusqu'au bout, voir M. de Kérallain, p. 175.

(2) *La Pause à Lévis*, 28 août 1760.

(3) Malartic, p. 347.

Pouchot s'attendait à une attaque prochaine. Le 10, il assistait, dans l'île Picquet, à une conférence de nos domiciliés avec deux ambassadeurs iroquois. Ces derniers offrirent un beau collier dont les grains représentaient « l'Anglais, les Cinq-Nations et les trois villages de nos missions iroquoises. (Soegatsi, Le Lac et Saint-Louis), reliés ensemble par un chemin ». C'était l'annexion avant le fait accompli : Les étrangers commencèrent par affirmer que si Johnson et ses Indiens précédaient l'armée anglaise, c'était uniquement pour voir battre les Blancs. Ils s'étendirent ensuite sur la correction diplomatique du colonel qui les avait toujours conviés à rester neutres. Ils conclurent leur perfide harangue en présentant des branches de porcelaine de la part du général Amherst. Pour toute réponse, nos domiciliés se contentèrent d'engager leurs hôtes à s'expliquer avec le gouverneur ; ils ne pouvaient, pour eux, tenir conseil, attendu qu'ils n'avaient plus de « feu depuis que leur Père et les Iroquois du Sault Saint-Louis avaient décidé que les paroles venues des Cinq-Nations ne s'arrêteraient plus chez eux. »

Pouchot ne pouvait manquer d'intervenir. Non sans véhémence, il reprocha aux ambassadeurs leur duplicité. Comment avaient-ils oublié l'attitude provocatrice des Anglais en 1755 alors que les chefs des Cantons et ceux des tribus de la Belle-Rivière s'efforçaient de « rendre la terre tranquille »? La vérité, c'est « que Johnson se faisait suivre où il voulait avec un peu d'eau-de-feu ». Puis, le commandant du fort Lévis dépeignit l'état misérable des sauvages de l'Acadie sous la domination britannique : « Ils vont dans l'eau et dans les bois, s'écria-t-il, quérir de quoi manger, car ils ne peuvent plus semer leur blé d'Inde. Ils sont les chiens des Anglais. On leur donne des coups de bâton et on les pend.... Leur sort sera le vôtre, quand la France vous aura quittés (1) ».

Aux Rapides, comme partout d'ailleurs, la milice fournissait son déplorable contingent de désertions. Les prétextes s'offraient nombreux ; l'occasion surtout semblait bonne. Tous les Canadiens pourtant n'acceptaient pas de troquer leur hon-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 254.

neur contre un tardif bien-être. Des vieillards refusaient de se faire les complices de ce qui sera toujours un acte de lâcheté. C'est ainsi que dans la journée du 1er août, on vit un homme âgé, M. Bray, du village des Cèdres, ramener lui-même son fils, traître au drapeau. Le sacrifice de ce vrai patriote devait être complet, puisque, deux semaines plus tard, son enfant trouvait la mort glorieuse des braves sur les murailles démantelées du fort (1).

Le jour même où le milicien déserteur reprenait sa faction héroïque, la flottille d'Amherst lentement émergea des Mille-Iles. Le lendemain, elle mouilla devant la Pointe-au-Baril, puis, à l'embouchure de l'Oswégatchie, capturant l'une après l'autre nos corvettes l'Outaouaise, la Tsonnontouane et l'Onoyout, victimes des courants. Enfin, le 18 août, les Anglais se présentèrent aux Rapides. « Toute leur armée resta près de quatre heures en bataille dans ses bateaux. Elle formait un très beau coup d'œil » (2). Après quoi, une partie des bateaux fila le long des terres du nord. Mais ils serrèrent de si près la rive que notre artillerie ne put leur faire de mal, les points de mire se déplaçant très vite sur la crête écumante des « galops ».

Fidèle à ses habitudes de prudence excessive, Amherst prit ses dispositions en vue d'un long siège. Il établit son quartier général sur la Pointe-à-l'Ivrogne, quelques détachements dans les îlots voisins, et fit aussitôt installer des batteries puissantes sur la Pointe de Ganataragoin et dans les îles de la Magdeleine et à la Cuisse.

Le 22, le bombardement commença ; il fut terrible. Croisant leur feu avec celui de la flottille, 75 canons couvrirent la petite place d'une grêle de boulets et de mitraille. L'officier

(1) *Ibid.*, t. II, p. 261. — N'y a-t-il pas dans ce simple fait comme une réponse anticipée au plaidoyer audacieux par lequel quelques écrivains, notamment Casgrain (Demers, t. I, p. 331), se sont avisés de tenter de justifier l'attitude des miliciens déserteurs ? Ils avaient assez fait pour la France, a-t-on osé écrire, car la France se détachait du Canada, et les chefs de son armée ne prolongeaient la lutte que par calcul d'ambition personnelle. Si de tels calculs sont admissibles ailleurs, ils ne le sont sûrement pas sur le champ de bataille.

(2) Pouchot, t. II, p. 266.

d'artillerie Bertrand tomba, les reins brisés, dès les premières décharges ; Pouchot lui-même fut blessé par la chute d'une poutre enflammée. Dans le fort, tout volait en pièces et en éclats.

Supposant l'adversaire assez déconcerté, Amherst fit avancer les corvettes qu'il nous avait prises, jusqu'à une portée de pistolet. Ces navires étaient bondés de soldats : il y en avait jusque dans les hunes. Trois mille autres, entassés sur des barques, à l'abri des îles, n'attendaient qu'un signal pour voler à la rescousse. Par bonheur pour les assiégés, les corvettes ne purent s'embosser devant le fort que successivement. Accueillies rudement par des salves meurtrières de mousqueterie et par le feu de cinq pièces de canon, elles furent si maltraitées que deux d'entre elles allèrent s'échouer près de l'île Picquet et que la troisième, qui s'était approchée imprudemment, dut amener son pavillon : elle était montée par 350 hommes. Dans l'impossibilité de garder tous ces prisonniers dont le nombre excédait celui de ses soldats, Pouchot se contenta de retenir quelques otages.

L'action avait duré près de quinze heures. Quarante des nôtres gisaient tués ou blessés. Si tout le monde avait fait brillamment son devoir, on peut dire que les canonniers, anciens matelots pour la plupart, s'étaient montrés admirables de sang-froid et d'abnégation. « Trois ou quatre de ces derniers, raconte Pouchot, étaient impayables à cause de leur adresse et de leur vivacité à servir leurs pièces. Une chose qui amusa la garnison dans des moments si sérieux, fut que les sauvages, qui étaient montés sur les tranchées et les batteries pour voir le combat de ces vaisseaux qu'ils regardaient comme à eux à cause du nom qu'on leur avait donné et parce qu'ils portaient un sauvage peint sur leur grand pavillon, faisaient des cris affreux, en les voyant si maltraités. Les Anglais leur avaient persuadé qu'avec ces bâtiments seuls, ils nous feraient rendre. Lorsque les sauvages les virent dériver en travers pour aller s'échouer, ils redoublèrent leurs cris et chantèrent pouille à l'Anglais en lui disant : « Tu n'as pas voulu tuer notre Père « à Niagara, vois maintenant comme tu le prendras. Si tu « nous avais crus, nous ne le trouverions pas ici. Une poignée

« de Français te fait bouquer (1) ! » Décidément, il était plus difficile de prendre l'île Lévis que d'enlever une cabane de castor !

Le bombardement continua sans interruption les deux jours suivants. Des incendies s'allumèrent dans le réduit central, au magasin, chez le commissaire. Et, tandis que les assiégeants démasquaient de nouvelles batteries, les assiégés ripostaient de plus en plus mollement, car il leur fallait ménager la poudre. Le 24, au soir, Pouchot constata que tous les canons du « bastion des îles » étaient démontés, les coffres de rempart entièrement rasés, la poudrière presque à découvert. Cela ne l'empêcha point, le lendemain dès l'aube, de pointer trois pièces sur « les batteries les plus incommodes ». Héroïque bravade ! L'une des pièces, ayant crevé deux fois, n'avait que les deux tiers de sa longueur normale, et, faute de calibre, on ne pouvait glisser dans les canons que de « petits boulets » ! L'adresse de nos artilleurs n'en mit pas moins les Anglais en colère : l'après-midi, ils augmentèrent leur feu, couvrant l'île de pots à feu, carcasses et boulets rouges. C'était faire beaucoup d'honneur à une place dont les ouvrages offraient déjà l'aspect d'un monceau de décombres d'où s'élevaient de gros nuages de fumée. Le commandant protesta auprès du général anglais contre cette manière barbare de faire la guerre, admissible tout au plus à l'égard de rebelles. La réponse d'Amherst arriva sous la forme d'un projet de capitulation, avec menace de reprendre l'effroyable canonnade. Pouchot se croisa les bras et attendit.

Mais les survivants de sa troupe ne suffirent bientôt plus à éteindre les incendies qui s'allumaient de toutes parts dans les charpentes et les fascines. Le danger de sauter devenait imminent. Sur le front d'attaque, il restait encore deux canons en état de tirer ; mais on n'avait pas un boulet ! La brave garnison ne consentit cependant à se rendre que vers le soir du 25 août.

Lorsque, le lendemain à l'aurore, les Anglais prirent possession du fort foudroyé par leur artillerie, ils n'aperçurent

(1) *Mémoires*, t. II, p. 275.

qu'une poignée de soldats, « dispersés dans les postes » qu'ils avaient à remettre, plus « une soixantaine de miliciens, un mouchoir sur la tête, tous en chemise, le c... nu à la canadienne. » Surpris, ils demandèrent au commandant où se cachait la garnison. Et Pouchot de répondre, non sans une pointe d'orgueil légitime, « qu'ils la voyaient toute » (1).

L'héroïque petite troupe comptait plus de soixante tués ou blessés. Des officiers qui survivaient, pas un n'était sans blessure ! Les pertes de l'ennemi étaient relativement considérables, puisque 250 hommes avaient été mis hors de combat sur les seuls bateaux.

Ainsi, un peu plus de 200 braves, enfermés dans une simple bicoque, avaient tenu en échec pendant une semaine les 10.000 hommes d'Amherst. Des colonels complimentèrent Pouchot. On le conduisit solennellement à la tente du généralissime. Elle était entourée, quand il arriva, d'une foule d'Indiens, parmi lesquels plusieurs de nos chefs à médaille. Pouchot leur reprocha leur manque de foi. « Ne sois pas fâché, mon Père, répondirent-ils. Tu vas de l'autre côté du Grand Lac [l'Océan]. Pour nous, nous saurons bien nous débarrasser de l'Anglais (2). »

L'abbé Delagarde avait partagé les périls et les souffrances des défenseurs du fort Lévis. Ce digne collaborateur de François Picquet, s'inspirant des nobles exemples que lui avait donnés tant de fois le Supérieur de La Présentation, s'était consacré avec un dévouement vraiment sacerdotal au service des moribonds et des blessés. Prisonnier sur parole, il obtint de ramener à Montréal deux ou trois pauvres femmes de soldats que les vainqueurs ne se souciaient point de diriger sur New-York. Pouchot a fait de lui cet éloge: «C'était un prêtre très respectable par son zèle éclairé sur la religion, qui l'avait conduit au Canada par le seul motif de la conversion des sauvages (3). »

(1) *Mémoires*, t. II, p. 281.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 286. Cf. Gérald Hart; *op. cit.*, p. 145-146.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 284. Pouchot l'appelle Belle-Garde, mais c'est une erreur manifeste.

Dès le 19 août, le marquis de Vaudreuil, instruit de la mobilisation de l'armée anglaise à Chouaguen (1), avait prescrit au chevalier de la Corne de se porter, avec 400 Canadiens, au secours du fort Lévis (2). Mais le 23, le chevalier se trouvait encore à la Pointe-Claire (3), très empêché de réunir ses miliciens, tous de Montréal ou de l'île Perrot. Lévis dut aller en personne hâter l'embarquement (4).

La conséquence de ces retards fut que la petite place succomba avant l'arrivée des renforts. Le 2 septembre, un courrier de M. de la Corne apportait au gouverneur la première nouvelle de la capitulation : le chevalier s'en était assez rapproché pour se rendre compte « que les Anglais en étaient maîtres et qu'ils se disposaient à descendre les rapides du Saint-Laurent » (5).

De fait, après avoir choisi parmi les Canadiens une quarantaine de pilotes et renvoyé le reste de ses prisonniers à New-York, Amherst avait quitté les parages de La Présentation. Les longues files de ses berges franchirent sans accident les Galops, le Rapide-Plat, le Long-Sault, au bas duquel sa pointe d'avant-garde mouillait le 3 septembre (6). Mais, en sautant le Coteau-du-Lac, qui n'est pourtant pas la passe la plus dangereuse, quelques embarcations furent mises en pièces et une partie des équipages se noya. Le pluies, fréquentes depuis un mois, avaient grossi le fleuve, et les rapides des Cèdres, du Buisson, du Trou et des Cascades présentaient un aspect terrible ; une soixantaine de bateaux s'y brisèrent et près de 90 hommes périrent dans les flots tumultueux (7). Enfin, le généralissime put respirer à l'aise, lorsque,

(1) Malartic, p. 341.

(2) D'après Lévis (*Journal*, p. 297), La Corne devait « aller jusqu'au fort... avec ordre de faire mine de vouloir défendre les rapides. »

(3) Sur le lac Saint-Louis et vers le confluent de l'Ottawa, entre Saint-Joachim et le fort de la Pointe-à-Quenet de l'île montréalaise.

(4) Malartic, p. 343.

(5) Id., p. 345 ; *Journal* de Lévis, p. 287.

(6) Id., p. 346 : dépêche de La Corne.

(7) Peut-être, observe malignement Pouchot, les pilotes canadiens lançaient-ils les barques dans les plus mauvaises passes. Il est plus vraisemblable d'expliquer ces accidents par la crue du fleuve et l'inexpérience des bateliers anglais.

la dernière cascade esquivée, il vit sa flottille glisser paisiblement sur la surface unie du lac Saint-Louis.

Quant au chevalier de la Corne, il n'avait même pas fait le simulacre de défense que prévoyaient ses instructions : tous ses Canadiens l'avaient abandonné lorsqu'il s'était retiré aux Cèdres conformément aux ordres qu'il avait reçus (1) !

A la nouvelle de l'approche de la troisième armée, Lévis avait replié sur Montréal les corps de Dumas et de Bourlamaque ; puis, il s'était porté de sa personne à Lachine, afin de surveiller le débarquement des troupes d'Amherst. Le 6 septembre, le généralissime abordait à la Pointe-Claire dans l'île montréalaise, refoulant devant lui le peloton de cavalerie qui s'y tenait en observation (2). Le même jour, Haviland campait dans la plaine de Longueil sur la rive droite du fleuve, et la division de Murray se disposait à occuper la Longue-Pointe au nord de Montréal. Ainsi s'exécutait de point en point le programme d'opérations arrêté par l'ennemi. Le blocus de la dernière ville française du Canada était complet : 20.000 hommes de troupes alertes, pourvues d'une puissante artillerie, l'enveloppaient dans un cercle de baïonnettes et de canons (3).

II. — *La Capitulation de Montréal* (8-10 septembre 1760).

Montréal n'avait pour toute défense qu'une muraille de deux à trois pieds d'épaisseur, portant une demi-douzaine de canons, un fossé d'enceinte sans eau et d'ailleurs peu profond, enfin une sorte de cavalier de tranchée qui couronnait un monticule du côté de l'est. Capable de résister peut-être à une de ces attaques d'Iroquois comme elle en avait essuyé plusieurs un siècle auparavant, elle ne se trouvait guère en état de tenir

(1) *Journal* de Lévis, p. 297.
(2) *Malartic*, p. 343, 347-348.
(3) *Bernier au ministre de la Guerre*, 12 et 25 septembre 1760 (*Arch. du min. de la Guerre, Canada*, numéros 102 et 111).

plus de quarante-huit heures contre des troupes européennes. Lévis avait sous ses ordres environ 2.200 hommes, malades et blessés compris ; les plus valides étaient exténués de fatigue, plus qu'à demi démoralisés (1). Quant à la population qui encombrait la ville, elle ne pouvait être d'aucun secours, tout au contraire, chacun voulant sauver ce qui lui restait des mains avides des vainqueurs et de leurs alliés indiens, cent fois plus redoutables (2).

Dans la nuit du 6 au 7, le gouverneur général réunit en un conseil de guerre Bigot, Lévis, Bourlamaque, Roquemaure, Rigaud, Bougainville, Pontleroy et Montbeillard. Tous s'accordèrent à reconnaître que, vu les circonstances, « l'intérêt de la colonie exigeait que les choses ne fussent pas poussées à la dernière extrémité et qu'il convenoit de préférer une capitulation avantageuse au peuple et honorable aux troupes qu'elle conserveroit au Roy, à une défense opiniâtre qui ne différeroit que de deux jours la perte du pays. » Le projet de capitulation que Vaudreuil fit lire par l'intendant, fut adopté à l'unanimité (3).

A six heures du matin (4), Bougainville, accompagné du capitaine de Laas, de quatre cavaliers et d'un tambour, se rendit aux avant-postes anglais. Il fut reçu par Amherst, auquel il demanda un armistice de six mois, la paix semblant prochaine. Mais le généralissime refusa d'accorder autre chose qu'une suspension d'armes jusqu'à midi.

A dix heures, Bougainville reprit de nouveau le chemin du camp. Il était porteur cette fois des articles de la capitulation rédigés la veille. Amherst les sanctionna presque tous et sans difficulté ; toutefois, il se montra intraitable sur les honneurs de la guerre à accorder aux vaincus. Il allégua les cruautés

(1) L'indiscipline, la maraude, la désertion sévissaient jusque parmi les grenadiers (*Roquemaure à Lévis,* 1er septembre ; *Bourlamaque à Vaudreuil,* 2 septembre 1760).

(2) Relation anonyme adressée à Belle-Isle (*Arch. du min. de la Guerre, Canada,* nº 112).

(3) *Journal* de Lévis, p. 304. — Il reste deux copies du procès-verbal du Conseil, l'une signée : Lévis et l'autre : Vaudreuil.

(4) Le 7, et non le 8, comme le disent Johnstone, Malartic et Casgrain.

commises par nos alliés sauvages ; mais ce n'était qu'un méchant prétexte, puisque l'article 40 de la capitulation amnistiait totalement les Indiens, et que, tout aussi bien que nous, les Anglais les avaient acceptés dans leurs rangs. Bien plus, nos adversaires n'avaient-ils pas donné l'exemple d'un corps presque régulier, celui des Rangers, scalpant morts et blessés à l'instar des Peaux-Rouges. Au fond, Amherst, qui ne voulait pas se souvenir de l'héroïque défense du Canada, gardait la mémoire très précise de cette capitulation, d'ailleurs outrageusement violée, de Closter-Severn, où son chef, le duc de Cumberland, avait perdu sa réputation d'homme de guerre. L'occasion lui paraissait bonne d'effacer dans l'humiliation d'autrui son propre déshonneur. En vain Bougainville d'abord, puis l'aide-major général de la Pause essayèrent-ils de le fléchir ; il s'entêta dans sa résolution.

Tous les officiers français protestèrent avec indignation contre cet outrage. En leur nom comme au sien, Lévis supplia Vaudreuil d'épargner une telle honte à son armée. A l'appui de ses instances, il remit au gouverneur dans la matinée du 8, un mémoire dans lequel il proposait de rompre les négociations. « Il serait inouï, déclarait-il, de se soumettre à des conditions si dures et si humiliantes pour les troupes, sans être canonnés. Si M. le marquis de Vaudreuil, par des vues politiques se croit obligé de rendre présentement la colonie aux Anglais, nous lui demandons la liberté de nous retirer avec les troupes dans l'île Sainte-Hélène pour y soutenir en notre nom l'honneur des armes du Roy, résolus de nous exposer à toutes sortes d'extrémités plutôt que de subir des conditions qui nous y paraissent si contraires. » Le gouverneur répondit par ce billet qui ne souffrait pas de réplique : « Attendu que l'intérêt de la colonie ne nous permet pas de refuser les conditions proposées par le général anglois, lesquelles sont avantageuses au pays dont le sort m'est confié, j'ordonne à M. le chevalier de Lévis de se conformer à la présente capitulation et de faire mettre bas les armes aux troupes (1). »

Lévis était un vrai soldat, d'une force d'âme, mais aussi

(1) *Journal* de Lévis, p. 307.

d'une abnégation peu communes. Il n'en soutint pas moins jusqu'au bout sa courageuse protestation. Le 9, à sept heures du matin, il réunit encore chez lui tous les chefs de bataillon, capitaines de grenadiers et majors. Il les mit au courant des représentations qu'il avait faites « de vive voix et par écrit à M. de Vaudreuil pour l'engager à ne point capituler sous la dure condition de mettre bas les armes et de ne servir de toute la guerre » ; il leur fit part de la proposition qu'il avait formulée de s'enfermer avec les troupes de terre dans l'île Sainte-Hélène, où il aurait bien su forcer l'ennemi à lui accorder une capitulation honorable. Enfin, il leur communiqua l'ordre écrit de Vaudreuil qui, selon la remarque de Malartic, avouait crûment n'avoir « d'autre ressource pour procurer une capitulation avantageuse aux Canadiens qu'en sacrifiant les troupes » (1).

Evidemment, Vaudreuil avait le droit strict d'imposer cette dernière humiliation à des hommes pour qui l'expression de « servitude militaire » n'était pas vide de sens, ils l'avaient amplement démontré. Mais précisément en raison de ces preuves multipliées de dévouement, le gouverneur ne devait-il pas leur témoigner une tout autre sollicitude? Un peu plus de fermeté de sa part eût peut-être déterminé Amherst à renoncer à une mesquine satisfaction d'amour-propre pour acquérir en retour le renom de vainqueur généreux, ou plus simplement d'homme de cœur. « Je n'ai eu d'autre part à la capitulation, écrit Lévis dans son rapport officiel, que d'avoir protesté contre, à l'égard de ce qui regarde le traitement fait aux troupes de terre, qui auroient pu mériter plus d'attention de la part de M. de Vaudreuil et plus d'estime de celle du général Amherst. Mes démarches à cette occasion ne m'ont point permis de recevoir du général Amherst ou de lui faire personnellement les politesses usitées en semblable rencontre entre généraux. J'ai cru devoir en marquer mon ressentiment » (2). De fait, lorsque Vaudreuil offrit un banquet aux officiers gé-

(1) Malartic, p. 350-351.
(2) *Au maréchal de Belle-Isle*, La Rochelle, 27 novembre 1760 (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3574, nº 129.)

néraux des armées anglaises. il ne put « décider un seul officier de nos troupes de terre à dîner avec lui » (1).

Alors, « voyant avec douleur que rien ne pouvoit faire changer la détermination de M. le marquis de Vaudreuil », Lévis voulut épargner à ses soldats « une partie de l'humiliation » imméritée qu'ils allaient subir ; « il leur ordonna de brûler leurs drapeaux pour se soustraire à la dure condition de les remettre aux ennemis » (2). Le glorieux bûcher fut allumé dans l'île Sainte-Hélène par les commandants des bataillons.

Enfin le dernier jour se leva.

Le 10 septembre, à sept heures du matin, les troupes déposèrent leurs armes sur les talus de l'enceinte. Puis, Lévis, assisté du commissaire des guerres Bernier, passa la revue suprême, celle des blessures, des cheveux blancs, des cœurs en deuil, des visages crispés par la honte et le désespoir (3).

Depuis la veille, le commandement de la ville appartenait au lieutenant-colonel Haldimand (4).

De faibles détachements occupaient encore le fort Jacques-Cartier (héroïquement défendu contre le colonel Fraser par 200 hommes aux ordres du marquis d'Albergatti) (5), et les postes des Pays d'En-haut : Détroit, Miamis, Saint-Joseph, Ouyatanons, Michillimakinac. Vaudreuil expédia aux commandants l'ordre de reconnaître le nouveau pouvoir, et, dès le 13, le major Rogers, chargé de recevoir leur soumission, se mit en route. Quant aux Indiens alliés de l'Angleterre, dont le nombre n'avait cessé de s'accroître, ils répandirent l'épouvante dans les paroisses de l'île montréalaise en se livrant à toutes sortes d'excès : des maisons furent pillées jusque dans la ville.

Comme Vaudreuil l'avait dit, la capitulation ne laissait pas d'être favorable aux Canadiens : colons et sauvages ne devaient être inquiétés sous aucun prétexte ; les simples parti-

(1) Malartic, p. 352.
(2) *Journal* de Lévis, p. 308.
(3) Malartic, p. 351.
(4) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 205 ; Malartic, *Ibid.*
(5) Il obtint les honneurs de la guerre. V. Abbé F. X. Gatien, *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, Québec, 1884.

culiers gardaient la jouissance de leurs biens; les seigneurs conservaient leurs droits féodaux. Le libre exercice de la religion catholique se trouvait garanti ; les séminaires et les communautés de femmes se voyaient maintenus dans la possession de leurs privilèges (1).

D'un autre côté, soldats et matelots, fonctionnaires et officiers devaient être transportés en France à bord de navires anglais.

Les bataillons s'embarquèrent à tour de rôle du 13 au 17 septembre. Ils ne comptaient plus au total que 1600 à 1700 hommes. « Le reste, remarque Lévis, est demeuré dans le pays où ils ont pris des établissements » (2). En revanche, un certain nombre de familles nobles et surtout bourgeoises suivirent les fonctionnaires civils et les militaires dans leur émigration forcée. Elles en avaient le droit de par la capitulation ; elles y étaient du reste encouragées par les nouveaux maîtres du pays, qui espéraient peut-être, par la suite, asservir plus aisément le menu peuple canadien (3).

La descente du Saint-Laurent (4) et la traversée de l'Océan

(1) Les articles concernant les ordres religieux et l'évangélisation des sauvages étaient réservés à la sanction du roi d'Angleterre (V. Martin, *op. cit.*, p. 321).

(2) *A Berryer*, La Rochelle, 25 novembre 1760. — Ce « reste » comprenait près de 500 soldats, la plupart mariés et établis dans le pays sur la promesse de leur congé après la guerre.

(3) D'après quelques historiens, comme Garneau et Parkman, tous les principaux membres de la noblesse et quantité de négociants auraient alors quitté le Canada ; seuls « les paysans et les plus pauvres colons seraient restés chez eux pour commencer une vie nouvelle sous un pavillon nouveau ». (*Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 385). Mais le juge Baby (*L'Exode des classes dirigeantes à la cession du Canada*, Montréal, 1899) a pu établir la liste de 130 seigneurs, 130 petits gentilshommes et bourgeois, 25 commerçants notables, autant d'hommes de loi, 25 à 30 chirurgiens et des notaires en nombre presque égal, restés dans les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières qui comptaient respectivement 6.700, 4.000 et 1.500 habitants. Bien peu, par conséquent, auraient quitté le Canada. Il est à remarquer, par ailleurs, qu'une partie des émigrants volontaires durent remettre leur départ à l'année 1761, le nombre des transports anglais étant insuffisant. Il est également possible que plusieurs soient partis qui revinrent presque aussitôt après.

(4) Le vent du Nord-Est, soufflant en tempête, retint les bateaux vingt-cinq jours en rivière.

furent pénibles. L'*Auguste* fit naufrage sur la côte de l'île du Cap-Breton : Saint-Luc de la Corne fut l'un des sept survivants. Parmi les noyés se trouvaient plusieurs anciens hôtes de La Présentation, comme le capitaine de Portneuf, les lieutenants de Contrecœur et de Saint-Blin (1).

Le 27 novembre, la flûte *Marie*, qui portait Lévis et une partie de son état-major (2), abordait à La Rochelle ; elle y avait été précédée par un senault « le premier vaisseau arrivé du Canada depuis longtemps », qui avait amené 11 officiers et 160 hommes du régiment de Béarn. L'*Aventure* arriva à Brest ; elle avait à son bord le marquis et la marquise de Vaudreuil, « frère Rigaud » et Dumas, Longueil et quelques autres officiers de la colonie, sans parler de tout un lot de fonctionnaires : Maurin, Cadet, Pénisseault dont la conscience avait quelques motifs de s'alarmer. Bougainville et Bourlamaque furent des derniers à quitter le Canada, après avoir présidé au départ des restes de l'armée (3).

III. — *La retraite de François Picquet. — Son séjour à la Nouvelle-Orléans.* (1760-1763).

C'était — on s'en souvient — un projet de Montcalm, exposé dans un des trois mémoires présentés jadis par Bougainville au cabinet de Versailles, de replier ses troupes, en cas de défaite, sur la Louisiane, en ralliant au passage les garnisons des Illinois et des Pays d'En-haut. Lévis lui-même avait eu la pensée de reprendre ce plan et de le suivre. Mais n'est-il pas infiniment curieux que l'honneur d'exécuter, pour son propre compte, cette manœuvre désespérée soit échu à l'homme qui était précisément le mieux à même d'en apprécier le carac-

(1) *Journal de voyage de M. Saint-Luc de la Corne dans le navire l'Auguste*, P. P. Casgrain (Demers, t. II, p. 416).

(2) Montreuil, Bernier, La Rochebeaucour, Pontleroy, Montbeillard, La Pause et le célèbre officier partisan Wolf.

(3) Il rentra en France 185 officiers, 1.500 à 1.600 hommes de troupe et un peu plus de 500 matelots, domestiques d'armée, etc.

tère d'héroïque folie, nous voulons dire à l'ancien Supérieur de La Présentation?

Il serait superflu d'insister sur les sentiments qui bouleversèrent l'âme de François Picquet durant ce terrible été de 1760 qu'il passa tout entier à Montréal, uniquement chargé par le marquis de Vaudreuil de négociations stériles avec les Indiens (1). Comme un soldat que le devoir enchaîne à une faction sacrée, mais loin du champ de bataille où se jouent tout ensemble l'honneur de son drapeau et l'avenir du pays, il assista, navré, angoissé, frémissant, aux suprêmes efforts, efforts glorieux, mais inutiles des derniers défenseurs de la Nouvelle-France. Avec tous ses rêves, il lui parut que la fortune de la colonie sombrait dans le désastre.

Enfin, dans cette inoubliable et tragique matinée du 8 septembre où les chefs de l'armée connurent l'amertume des pourparlers humiliants qui précèdent les capitulations, comme s'il n'eût attendu que le moment où le sacrifice serait le moins cruel pour s'y résoudre, le missionnaire quitta Montréal et le Canada pour toujours.

Il en partit, le cœur brisé, mais l'âme fière et la tête haute, en vaincu, non en prisonnier, et par une voie, la voie immense des lacs, des savanes et des forêts vierges, où il n'était au pouvoir de personne de lui refuser ces « honneurs de la guerre » qu'on chicanait misérablement à d'autres. Un des traits les plus accusés du caractère bressan est l'opiniâtreté. « Le paysan de Bresse, ordinairement doux et timide, a noté le général Joubert, est terrible, lorsqu'il a cassé ses sabots. Il est tenace et ne recule jamais. » François Picquet ne devait pas démentir à l'avance cette observation de son illustre compatriote. Il s'était juré de ne pas vivre sous le drapeau de l'Angleterre ; il tint parole. Comme Vauquelin sur le pont de sa frégate démâtée, broyée par les boulets ennemis, quand il ne retint plus aucune espérance, il refusa, par fierté patriotique, d'amener son pavillon. Mais, plus heureux que le capitaine de l'*Atalante*, il put échapper à l'ennui de la captivité. « M. Picquet, écrit

(1) Lalande.

Lalande, termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, lorsqu'il vit que tout était désespéré » (1).

Sans doute, « le patriarche des Iroquois » avait plus d'un excellent motif d'éviter « de tomber entre les mains des Anglais ». On se souvient que, généreusement, ceux-ci avaient mis sa tête à prix. Ce n'était pourtant pas uniquement le désir d'échapper à la vengeance de l'ennemi, qui lui fit prendre le chemin de la Louisiane. Lalande l'observe avec raison : « L'estime que les Anglais avaient pour son mérite, écrit-il, les éloges qu'ils en faisaient dans le particulier auraient pu lui faire trouver de l'avantage à rester ; mais il ne se serait jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une autre puissance, quelque séduisants que fussent les motifs que plusieurs Français, des missionnaires même et des sauvages, lui proposaient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteraient. Mais M. Picquet était bien éloigné de ce genre de cupidité. »

Nul doute, en effet, que les nouveaux maîtres du Canada ne l'eussent traité non seulement avec indulgence, mais avec tous les égards que lui méritait sa conduite constamment brave et généreuse. La preuve en est que, la capitulation de Montréal à peine signée, le général Amherst s'informa « du lieu où M. Picquet pouvait s'être réfugié ». Et, sur l'assurance qu'on lui donna qu'il était parti pour retourner en France par l'Ouest, il disait hautement : « J'en suis fâché ; cet abbé n'au- « rait pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avait une « fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au roi de France. « Nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous au- « rions gagné la sienne » (2). Ces paroles d'un ennemi cons-

(1) Le savant précise la date : 8 *mai* 1760 ; mais il y a là erreur manifeste, puisque, le 10 mai, François Picquet célébrait au fort Lévis, le mariage de Kouatageté. C'est le 8 *septembre* qu'il faut lire. Les détails mêmes donnés par Lalande ne laissent subsister aucun doute à cet égard. Au surplus, l'astronome n'a-t-il pas écrit : « Le général Amherst, qui avait une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada, alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, etc... »?

(1) Lalande.

tituent sans doute le plus bel éloge qu'on ait jamais fait de notre compatriote.

A vrai dire, la difficulté était précisément d'incliner celui-ci à trahir ce qu'il considérait non sans raison comme un devoir. Aussi, lorsqu'il eut mis sa conscience en repos en assurant l'avenir des familles indiennes, derniers restes de sa mission iroquoise de La Présentation qu'il obtint de réunir à la communauté du Lac des Deux-Montagnes ; quand, d'autre part, il eut reçu les autorisations nécessaires de ses divers supérieurs ecclésiastiques et civils, il ne balança point à se dérober au joug humiliant des vainqueurs. « Il ne s'y détermina, écrit Lalande, que du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant. » En réalité, si François Picquet avait pu pressentir longtemps d'avance Mgr de Pontbriand sur un projet qu'il avait eu tout le temps de mûrir dans son esprit, à coup sûr il ne le mit à exécution qu'avec l'assentiment formel du marquis de Vaudreuil et de l'intendant Bigot, auxquels il devait compte de l'administration temporelle de sa mission. Quant à ses lettres démissoriales, il les obtint de l'abbé de Montgolfier, comme lui originaire de la région lyonnaise et son supérieur, au double titre de directeur du séminaire sulpicien et, depuis la mort de l'évêque, de vicaire capitulaire pour la province de Montréal (1). Ce prêtre éminent avait lui-même trop de patriotisme pour ne point approuver la décision de son confrère et trop de générosité naturelle pour ne point admirer, avec Lévis, un homme vraiment désintéressé (2).

Lalande nous a conservé d'autres détails bien curieux : Le missionnaire, dit-il, « espérait encore emmener avec lui dans sa retraite les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis

(1) Les abbés Perreault et Briand remplissaient la fonction de vicaires capitulaires pour les Trois-Rivières et Québec, sans parler de l'abbé de l'Isle-Dieu qui fut l'objet d'une désignation ultérieure pour la Louisiane.

(2) V. plus loin la déclaration de Lévis. — Elu par un vote unanime du chapitre de Québec, le 15 septembre 1763, lorsqu'il fut question de donner un successeur à Mgr de Pontbriand, M. de Montgolfier se vit écarter par le gouvernement britannique : Murray, gouverneur général, le représentait comme trop favorable à la France !

de M. le marquis de Lévis (1), pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps, mais il n'en fut pas le maître. Il était bien sûr de les faire subsister abondamment. Mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq Français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux au Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage. » Le savant aurait même pu ajouter que François Picquet partit du Canada plus pauvre qu'il n'y était venu, et que, dans le but de se ménager un modeste viatique, il dut vendre jusqu'aux livres que le roi Louis XV lui avait offerts en 1754.

Tout le long du trajet, — c'est encore son premier biographe qui nous renseigne à cet égard, — l'ancien supérieur de La Présentation eut avec lui deux petits détachements de Peaux-Rouges : l'un composait son escorte et l'autre le précédait de quelques lieues. Ils étaient d'ailleurs relevés chaque fois que l'on touchait au territoire d'une tribu nouvelle. « Celle qui le quittait le remettait à une autre, en le recommandant comme un Père. » On peut juger par ce simple fait de l'immense popularité dont jouissait le missionnaire auprès des peuplades indiennes de l'Amérique septentrionale. « Partout on lui faisait des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions ; partout il trouvait les sauvages dans les meilleures dispositions et recevait leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le Roi. » Ce dernier trait n'achève-t-il pas de le peindre au naturel, avec sa foi patriotique indomptable et son indéfectible dévouement?

L'abbé traversa d'abord les régions à peine explorées qui s'étendent au sud-ouest de Montréal, entre la rivière des Outaouais et la « mer des Hurons » (2). Là, pas de routes, pas même de sentiers battus, mais des rivières et des bassins lacustres alternant sans cesse avec des forêts. La petite caravane

(1) *Sic.* Lévis n'était encore que chevalier.

(2) La voie la plus directe était par l'Ontario, Niagara, l'Erié, les postes du Détroit et des Miamis ou de Saint-Joseph, mais elle n'était pas libre. En 1679, Cavelier de la Salle revint en soixante-cinq jours de Crèvecœur à Niagara.

dut prendre au plus court, en coupant à travers le pays de Nipissings et des Mississagués, puis, en descendant la « rivière des Français » qu'accidentent de nombreuses cascades. Après une longue navigation sur le lac Huron, elle atteignit vers le milieu d'octobre (1) le poste fortifié de Michillimakinac dans l'île du même nom. Lalande a noté que les Peaux-Rouges de cette région entendaient tous l'iroquois ou l'algonquin, de sorte que le missionnaire put s'entretenir avec eux sans difficulté.

La garnison du fort comprenait quatre officiers, deux cadets, quarante-huit soldats et soixante-dix-huit miliciens. En recevant la désolante nouvelle des événements de Montréal, son chef, le capitaine de la colonie, M. de Beaujeu, prit ses mesures en vue de l'évacuation immédiate. L'abbé Picquet le précéda néanmoins de plusieurs jours dans sa retraite. Bien lui en prit du reste, car M. de Beaujeu et sa troupe, arrêtés par les glaces, durent hiverner à la rivière à la Roche et mirent six mois à faire le trajet de leur île au fort des Illinois (2).

Du détroit de Makinac, à travers lequel les eaux du Michigan se mêlent à celles du lac Huron, trois itinéraires principaux s'offraient aux voyageurs qui voulaient gagner la Louisiane. Les deux premiers passaient par les îles Sainte-Hélène et des Poutéotamis, la Baie Verte et le fort des Puants ou Fond-du-Lac, situé à l'extrémité méridionale du lac des Ouinibagos ; de là, on gagnait, soit directement le Mississipi par le poste de Saint-François-Xavier et la rivière des Ouisconsins, soit le comptoir des Ouyatanons sur la rivière à la Roche, dans une région pacifiée en septembre 1753 par le lieutenant Marin. Le troisième supposait la traversée préalable du Michigan dans toute sa longueur avant d'atteindre, sur la rive la plus méridionale de cette véritable mer intérieure, le poste des Chicagous, berceau modeste de l'une des cités géantes du monde contemporain. Du pays des Chicagous on rejoignait ensuite la rivière et les forts des Illinois.

(1) On mettait de trente à quarante jours pour aller de Montréal à Michillimakinac : en 1750, Le Gardeur de Saint-Pierre fit le parcours entre le 5 juin et le 12 juillet.

(2) *D'Abbadie, gouverneur de la Louisiane, au ministre de la Marine,* 9 août 1764.

La première route était la mieux jalonnée, partant la plus sûre; c'est précisément celle que suivit le missionnaire bressan. Le « continent des Illinois », qu'il parcourut presque en entier, correspondait alors à une immense région sans limites exactes : l'Etat, qui en retient actuellement le nom dans l'Union américaine, n'en représente qu'une partie. Largement arrosée par le Mississipi et la rivière des Illinois, l'Ouabache ou Saint-Jérôme, cette terre promise des trappeurs n'abandonnait de distance en distance les somptueux panaches de la forêt que pour vêtir le manteau des herbes drues et hautes de la « prairie ». Daims, élans, bisons, chats sauvages, opossums foisonnaient dans ces solitudes.

A travers le pays des Outagamis ou Renards, l'abbé Picquet atteignit le poste de Saint-Louis, fondé dès 1680 par Cavelier de la Salle (1); puis il descendit la rivière des Illinois en reprenant haleine à Péoria et au fort Crèvecœur, reconstruit en 1754. Neyron de Villiers, commandant supérieur de la région, venait d'y remplacer le capitaine Mac-Carthy rappelé à la Nouvelle-Orléans vers le milieu de juin (2). De Crèvecœur, en moins d'une semaine, on gagnait les bords du Mississipi, un peu en amont du Portage des Sioux.

Le *Meschacébé* (ou « père des fleuves ») de Chateaubriand, de son vrai nom, en algonquin, le *Missi-sépé,* c'est à savoir la « rivière géante », était alors, de l'extrême nord à l'extrême sud, l'unique artère de circulation dans l'Amérique septentrionale, le grand chemin mouvant des Indiens. François Picquet s'abandonna, lui aussi, au cours de ses eaux paisibles glissant entre des falaises, d'abord hautes et rapprochées, puis graduellement plus basses et plus lointaines. Dans cette partie de son cours, le fleuve reçoit ses deux affluents les plus considérables : le Missouri dont les eaux limoneuses troublent sa limpidité primitive et l'Ohio que le fondateur de La Présentation connaissait bien sous le nom français de Belle-Rivière. Du confluent des Illinois à celui de l'Ohio, le Mississipi est parsemé

(1) Saint-Louis des Illinois. V. *Carte du pays des Illinois* dressée par M. Bellin en 1755 (Dépôt des cartes, *Bibl. Nat.*).
(2) *Le gouverneur de Kerlérec au ministre de la Marine,* 4 août 1760.

d'îles, parmi lesquelles la navigation n'est vraiment dangereuse qu'en temps de crue ; alors le fleuve présente l'aspect d'une mer agitée, rongeant ses bords, détruisant ses méandres par des coupées directes, tour à tour assemblant ou dispersant ses îles.

L'abbé Picquet le descendit au début du printemps, c'est-à-dire dans une saison assez peu favorable ; il montait un canot d'écorce, manœuvré, il est vrai, par des sauvages, pilotes incomparables, et non l'une de ces grandes barques à fond plat que les Louisianais appelaient déjà « des voitures ».

Il passa de la sorte devant Sainte-Geneviève (Misère) et Bourbon-Saline (fort de Chartres) (1), puis, il toucha barre aux deux missions fondées par les Jésuites à Kakokia, à quelque distance sur la rive droite du Mississipi, et à Kaskakia, sur un affluent du même nom. Ce dernier poste, l'un des plus florissants des Illinois, comprenait environ quatre-vingts paillottes appartenant soit à des colons agricoles, population paisible, mais insouciante et paresseuse comme les nègres dont elle employait les bras, soit à des traitants de fourrures d'humeur vagabonde (2), soit enfin à des Indiens. Ceux-ci se trouvaient répartis en une multitude de peuplades, jadis puissantes, mais que les guerres, les épidémies et l'abus des boissons alcooliques condamnaient à une rapide déchéance. Partout le missionnaire reçut le plus chaleureux accueil.

En aval du confluent de l'Ohio, le Mississipi décrit d'innombrables méandres. Dans les boucles, s'étaient installés, aux points favorables pour l'atterrissage, les postes de Prudhomme et de l'Assomption, le fort Saint-François. Une station importante que François Picquet et ses compagnons n'eurent garde d'éviter, était celle des Arkansas, à cinq lieues de l'embouchure de la rivière de ce nom (3).

(1) Bâti en 1754. On pouvait éviter un crochet du fleuve en allant directement du fort de Chartres au fortin de Kaskakia par la prairie du Rocher.

(2) Duquesne avait porté un coup fatal à la prospérité des Illinois, en défendant de rien exporter pour tout conserver à la disposition du Canada, et en accordant le privilège de traite à des aventuriers sans moralité.

(3) « A pied », il fallait compter vingt-cinq jours au moins pour aller de Saint-Louis des Illinois aux Arkansas (Lettre de Kerlérec, du 25 mai 1759).

De ce point à la Nouvelle-Orléans, le fleuve, particulièrement sinueux, baigne des terres basses imprégnées d'une humidité malsaine. C'est le pays des Yazous, qui, en 1729, détruisirent notre poste de Saint-Claude, et des trop fameux Natchez, immortalisés par Chateaubriand (1). Le delta commence en aval de fort Adam, entre Tonicas et la Pointe-Coupée : les eaux du fleuve se dispersent en « bayous » qui serpentent à travers des marécages vers la mer des Caraïbes.

Dès 1760, les comptoirs et les fortins se succédaient à de courtes distances dans cette région : Bâton-Rouge, Plaquemines, le village des Acadiens, le village des Allemands, Saint-Jean-Baptiste et Bonnet-Carré, Saint-Charles et Cannes-Brûlées conduisaient à la capitale de la Louisiane, à la cité, encore bien modeste, de la Nouvelle-Orléans.

François Picquet et ses compagnons y parvinrent vraisemblablement au mois de juillet 1761 (2).

N'y a-t-il pas quelque chose d'épique dans cet exode du missionnaire bressan, par un chemin dont la longueur et les difficultés effraient l'imagination? dans cette retraite quasi triomphale d'un vaincu, au milieu des démonstrations de sympathie des Indiens dont beaucoup devaient à la France ce qu'il y avait de meilleur en eux : la foi et la civilisation? Randonnée formidable d'un millier de lieues et telle que pouvait seul l'accomplir, dans les circonstances présentes, l'entreprenant et infatigable créateur de La Présentation !

(1) Le fort des Natchez, sur la rivière Sainte-Catherine, fut pris en 1730, après un siège d'un mois, ainsi que son voisin, le fort Rosalie, dont la garnison fut massacrée par le « Grand-Soleil », chef des Natchez.

(2) Aucun document ne fournit la date exacte de leur arrivée (Commun. de M. Beer, de *Howard Memorial Library* à la Nouvelle-Orléans). Shea dit qu' « il suivit immédiatement les Indiens dans leur retraite », (*sic*), après avoir fermé son registre le 8 mai 1760 ». (*Catholic Church in Colonial Days*, New-Orléans, t. I, p. 613). Nous savons par ailleurs que la nouvelle de la capitulation de Québec ne parvint à la Nouvelle-Orléans que le 4 août 1760, et qu'il fallait au moins de neuf à dix mois à un courrier pour faire le voyage par la route la plus courte (*Journal de Bougainville*, 1-13 avril 1757).

***

François Picquet demeura vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans, de juillet 1761 au mois d'avril 1763. Nous manquons de renseignements sur son séjour. Lalande nous dit seulement qu' « il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avait entre le gouverneur et les habitants et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement... »

Une déplorable mésintelligence séparait, en effet, depuis quelque temps, le gouverneur de la colonie Kerlérec (1) et l'ordonnateur Rochemore (2). C'était l'éternelle histoire des rivalités entre fonctionnaires coloniaux. Le gouverneur et l'intendant s'accusaient mutuellement de concussion, se jetaient à la tête leurs basses-cours ou leurs ménageries et se reprochaient jusqu'à la chandelle qu'ils brûlaient. A vrai dire il y avait un fort « coulage » (3).

Les difficultés commencèrent dès le mois d'avril 1759, à propos de contrebande de guerre. Invoquant l'intérêt supérieur de la colonie et pour parer à la disette dont on souffrait, Kerlérec avait permis de recevoir dans le port tout vaisseau chargé de vivres. Rochemore ayant mis l'embargo sur le *Texel*, qui battait pavillon anglais, le gouverneur le contraignit à

(1) Louis Billouart, chevalier de Kerlérec, né à Quimper en 1704. Garde de marine en 1721, enseigne en 1731, il prit part au combat de la *Parfaite* et à la bataille de l'escadre de M. de l'Etenduère en 1747. Nommé gouverneur de la Louisiane en 1752, il y resta de 1753 à 1763. Vrai marin breton, un peu rude, il savait vouloir et se faire obéir. Sa devise de gouverneur aurait pu être : Après Dieu, maître à bord ! d'autant mieux que parfois la colonie restait plus d'un an sans nouvelles de France. V. M. le baron Marc de Villiers du Terrage, *Les dernières années de la Louisiane française* (Paris, Guilmoto, 1903).

(2) Né en 1713, écrivain ordinaire en 1732, commissaire ordonnateur en 1751, ordonnateur à la Louisiane en 1758.

(3) La jalousie réciproque de M[me] de Rochemore et de M[me] de Kerlérec, et peut-être aussi la demande indiscrète que fit l'ordonnateur, à peine débarqué, de la place de gouverneur pour son frère, envenimèrent les choses. V. Baron Villiers du Terrage, *op. cit.*, p. 88-138.

le lever. D'autres incidents se produisirent qui aggravèrent la mésintelligence entre les deux chefs de la colonie. Les années suivantes se consumèrent en cabales, en dénonciations à la cour, en intrigues, en scandales d'autant plus regrettables que la situation était des plus sérieuses : la misère régnait partout à cause de la cherté excessive des denrées et des vivres(1) ; la guerre se poursuivait contre les Anglais et leurs alliés indigènes, les Tchactas, guerre heureuse il est vrai depuis que le gouverneur avait su attirer dans notre parti les Chéraquis et les Alibamous (2).

Le 15 mai 1760, l'ordonnateur reçut une lettre de blâme très sévère : le ministre de la Marine lui reprochait son éloignement du gouverneur et des émissions exagérées de « monnaie de carte », lettres de change tirées sur les caisses du roi. Il est bien possible, comme le prétendait Kerlérec, que, parmi les partisans de Rochemore, il y ait eu des agioteurs et des accapareurs, mais il se trouvait aussi d'honnêtes colons, aigris par la ruine de leur commerce depuis le blocus du fleuve, et de braves officiers qui attendaient vainement, depuis 1752, les promotions demandées. Tous ces mécontents accusaient à leur tour le gouverneur de spéculer sur la misère de la colonie.

Force devait rester à ce dernier, au moins pour un temps. Au mois d'avril 1762, une flotte de trois navires — un quatrième avait été pris en mer — amenant des renforts en hommes et en munitions, apporta les lettres de la cour parmi lesquelles l'arrêt de révocation de Rochemore.

(1) D'après un état des prix, du 15 juillet 1762, une barrique de vin valait 5.300 livres ; un quart de farine (80 kilogrammes), 600 livres ; une livre de lard, 7 livres 10 sols ; une douzaine d'œufs, 3 livres 10 sols. La pension ordinaire, sans vin, se payait 500 livres. Une paire de souliers coûtait 40 livres; une aune de drap, 250 livres ; un chapeau de castor, 400 livres.

(2) *Kerlérec au ministre,* 12 juin, 4 août et 12 septembre 1760. Au printemps de 1760, les Anglais tentèrent d'enlever les forts de Tombekké et des Alibamous ; les Chéraquis détruisirent le fort London sur le Tennessee. Par malheur, on manquait de présents de traite, de limbourgs en particulier, pour récompenser le zèle de nos auxiliaires. Kerlérec raconte qu'un chef lui apporta un scalp qu'il refusa de recevoir, « malgré que les Anglais demandent et reçoivent les nôtres. » (Baron de Villiers, p. 112). D'après Monette, *The Walley of Mississipi,* le Parlement de Caroline payait une prime pour toute chevelure d'Indien.

Cependant la guerre de Sept Ans touchait à sa fin. Les puissances belligérantes soupiraient après la paix : l'Angleterre victorieuse aussi bien que la France vaincue. Déjà des pourparlers avaient eu lieu avant la mort de George II ; l'intransigeance de Pitt et la haine implacable du « parti prussien » (1) de Londres à l'endroit de la France les firent échouer. Mais le ministre, partisan de la guerre à outrance, vit son crédit fortement ébranlé par l'avènement de George III, le 27 octobre 1760. Moins d'un an après, il était renversé.

Son successeur, lord Bute, était moins intraitable ; toutefois, il comptait avec l'opinion. Le fameux « Pacte de famille », par lequel Choiseul associa l'Espagne à nos malheurs, offrait à l'Angleterre une trop belle occasion d'agrandir son empire colonial pour qu'elle ne s'empressât pas d'en profiter. La campagne de 1762 fut pourtant la dernière : les préliminaires de la paix furent signés à Fontainebleau au mois de novembre. Une dépêche, lancée de Paris à la fin de ce mois et parvenue à la Nouvelle-Orléans le 7 avril de l'année suivante, en apporta l'heureuse nouvelle aux Louisianais.

A partir de ce moment, aucun obstacle ne s'opposait au retour en France de l'abbé Picquet. Le danger qu'il courait auparavant d'être capturé par les Anglais n'existait plus ; en outre, la fin des hostilités lui rendait possible le passage à bord d'un navire, passage jusqu'alors trop onéreux pour son maigre budget (2).

Il quitta l'Amérique vers la fin d'avril 1763 (3).

A cette date, malgré les efforts désespérés de William Pitt, la paix était conclue entre l'Angleterre et la France.

Précédant d'une semaine l'acte d'Hubertsburg, le traité de Paris, signé le 10 février 1763, venait effectivement de mettre fin à la rivalité maritime et coloniale des deux puissances. Sans parler de ses pertes en Indoustan, au Sénégal et dans les An-

(1) C'est l'expression employée par Choiseul dans une dépêche à Soubise, 11 juillet 1762 (*Arch. du min. de la Guerre*, vol. 3611, f. 95).

(2) La note des frais de voyage (Nouvelle-Orléans à Paris), de Billouart de Salles en 1759, s'éleva à 6.380 livres.

(3) C'est ce qu'on peut inférer du récit de Lalande. Shea se contente de signaler sa présence à Corona, en 1762. (*Op. cit.*, p. 618.)

tilles, la France, vaincue dans ce long duel, ne retenait que la ville de la Nouvelle-Orléans (1) et les îlots de Saint-Pierre et Miquelon de l'immense empire qu'elle s'était créé dans l'Amérique septentrionale au prix de tant de dévouements obscurs ou glorieux, de tant d'activité persévérante, de tant de sang généreusement versé par ses explorateurs, ses misssionnaires et ses soldats. Dès lors le nom de Nouvelle-France disparaît de la carte de l'Amérique du Nord.

Au Canada, la lutte avait été longue et difficile, mais constamment honorable. Les six dernières années avaient été marquées chacune par un succès de nos armes sur des ennemis de plus en plus nombreux : Monongahéla, Chouaguen, William-Henry, Carillon, Montmorency, Sainte-Foye, victoires inoubliables que les revers de Saint-Frédéric, de Louisbourg et d'Abraham ne font que mieux ressortir ! Il convient d'en attribuer tout d'abord le mérite au génie militaire des chefs, à l'abnégation et à la bravoure des troupes, à l'héroïque opiniâtreté du peuple canadien. Mais ne faut-il pas aussi en faire honneur à ceux qui, tel notre abbé Picquet, par des négociations habilement poursuivies, des expéditions sans cesse renouvelées, des démarches de tous les jours, ont contribué à préparer les victoires et, de tout leur pouvoir, ont retardé le triomphe de nos rivaux. C'est par de semblables dévouements que peut s'expliquer ce fait invraisemblable de quelques milliers de soldats et de miliciens réussissant à protéger pendant six années contre l'invasion cinq cents lieues de frontières. Le nombre devait l'emporter à la longue ; mais, dans de semblables conditions, le succès définitif est sans doute moins glorieux qu'une défaite, fût-elle irrémédiable, précédée d'une aussi magnifique résistance.

Il y a dans l'épopée canadienne quelque chose qui tient du prodige : c'est le patriotisme de nos aïeux qui a fait ce miracle !

(1) Encore la devait-elle céder bientôt à l'Espagne avec toute la Louisiane à l'ouest du Mississipi, en dédommagement de la perte de la Floride.

ÉPILOGUE

Les dernières années de l'abbé Picquet. — Sa mort.—Conclusion.

Après son retour en France, l'abbé Picquet passa plusieurs années à Paris. Sans rompre les liens qui l'attachaient à la Société des prêtres de Saint-Sulpice, il se mit à la disposition de l'archevêque, qui était alors Mgr Christophe de Beaumont (1).

Au début, sa situation se trouvait fort précaire. Il avait épuisé ses dernières ressources pendant son séjour en Louisiane et dans son voyage ; il ne touchait plus un denier de son patrimoine, et le modeste traitement qu'on lui servait au Canada lui avait été retiré. Bref, il se vit réduit à tendre la main. Il le fit avec dignité et adressa plusieurs suppliques au ministre de la Marine pour obtenir quelques secours. Choiseul, qui détenait alors les deux portefeuilles de la Guerre et de la Marine, fit d'abord la sourde oreille. Le missionnaire revint à la charge. Avant de satisfaire à sa demande, le ministre crut nécessaire de s'éclairer sur la conduite de l'importun auprès de cet abbé de l'Isle-Dieu (2), qui, depuis 1731, exerçait les fonctions de grand-vicaire de l'évêché de Québec, sans avoir jamais mis le pied sur le sol canadien (3).

Cet administrateur *in partibus* était un vieillard de soixante-

(1) V. Regnault, *Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (Paris, 1882). Mgr de Beaumont (1703-1781), prélat charitable et vertueux, que ses démêlés avec les parlementaires jansénistes et les philosophes ont rendu célèbre, occupa tour à tour les sièges épiscopaux de Bayonne, de Vienne et enfin de Paris (1746).

(2) Pierre de la Rue, abbé commendataire de l'Isle-Dieu au diocèse de Rouen (Mgr Têtu, *Les Evêques de Québec*, p. 263, 289 ; Léon Lecestre, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes d'après les papiers de la Commission des Réguliers de* 1768, Paris, Picard, 1902).

(3) « M. l'abbé Picquet, missionnaire du Canada, vient de m'adresser plusieurs mémoires pour demander une gratification et une pension, en considération des services qu'il a rendus au Canada. Comme il m'est revenu bien des choses sur le compte de ce missionnaire, je n'ai rien voulu décider sur ses demandes sans avoir votre avis. Je

quinze ans et des moins capables d'apprécier à leur valeur les services éminents rendus par l'ancien missionnaire. Il goûtait peu d'ailleurs son esprit d'initiative, son indépendance de caractère et surtout ses allures de prêtre-soldat. Quelques années auparavant, il n'avait pas su ou n'avait pas voulu le défendre contre le trop fameux de Laporte. Il ne paraît pas davantage, en cette circonstance, où, à défaut de la bienveillance, la justice était intéressée, avoir rendu l'hommage qui était dû au zèle patriotique et religieux, au désintéressement et, comme dit Lalande, à la fidélité de l'abbé Picquet.

Le ministre chicana donc quelques misérables écus à un homme qui avait tout sacrifié à son pays. Le geste du « petit Choiseul » apparaîtra d'autant moins élégant que le pétitionnaire avait fourni à l'appui de sa trop légitime demande les attestations les plus élogieuses.

Voici d'abord celle de l'avant-dernier gouverneur du Canada :

« Nous, marquis du Quesne, Commandeur de l'Ordre royal et Militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenant-général commandant la Nouvelle-France et les gouvernemens de Louis-Bourg et de la Louisiane,

« Certifions que, sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada des services de l'abbé Picquet missionnaire du Roi parmi les Nations sauvages; de la confiance que lui avoient donnée nos prédécesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit acquise par les beaux établissemens qu'il y avoit formés pour le Roi, les conversions nombreuses et surprenantes des Infidèles qu'il n'attachoit pas moins à la Religion qu'à l'Etat par son zèle, son désintéressement, ses talens et son activité pour le bien du service de Sa Majesté, nous l'avons employé à différens objects du même service pendant tout le temps de notre Gouvernement général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction, même au-

vous prie, en conséquence, de vouloir bien me marquer ce que vous en pensez et quelle est la conduite qu'il a tenue soit pendant le temps qu'il a été au Canada, soit depuis son retour, afin que je puisse prendre les ordres du Roy à son sujet. » (*Arch. du min. des Colonies*, série B, vol. 122, f° 1, Versailles, 7 janvier 1765.)

delà de nos espérances. Il a ainsi servi la Religion et l'Etat avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit d'abord rendu le Roi maître absolu des Assemblées nationales des quatre Nations qui composoient sa première mission du lac des Deux-Montagnes avec la liberté de nommer tous leurs chefs à volonté. Il a fait prêter serment de fidélité à Sa Majesté entre nos mains par tous les chefs des Nations qui composoient sa dernière Mission de La Présentation où il fait des établissements admirables. En un mot, il s'est rendu d'autant plus digne de notre reconnaissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie et recueillir l'héritage de ses parents, qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint, accompagné de trois sauvages. Nous pourrions de vive voix détailler les services importants que cet Abbé a rendus, si Sa Majesté ou ses ministres l'exigeoient, et lui rendre la justice qui lui est due, pour lui obtenir du Roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer.

« En foi de quoi nous avons signé le présent certificat et scellé de nos armes. « Le Marquis du Quesne. »

Vaudreuil avait tenu, lui aussi, à rendre témoignage à l'ancien missionnaire. Il certifia par écrit que « M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans la Nouvelle-France avec tout le zèle et la distinction possible, tant par rapport aux intérêts de l'Etat que relativement à ceux de la religion ; que ses talens pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les momens critiques et son activité lui avoient constamment mérité les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques ; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre par différentes négociations auprès des Iroquois et des nations domiciliées, par les établissemens qu'il avoit formés et qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables et continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme (1) »

(1) Lalande.

A son tour, Bougainville prit la peine d'écrire «que M. l'abbé Picquet, Missionnaire du Roi en Canada, connu par les établissements utiles qu'il avoit faits dans ce pays pour le bien de la Religion et de l'Etat, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talens, au bien du service du Roi et à la gloire de ses armes ; que son crédit auprès des Nations sauvages et ses ressources personnelles avaient été de la plus grande utilité pour les *affaires* tant militaires que politiques » (1).

Il eût été bien surprenant que Lévis se fût abstenu d'apporter son tribut d'éloges à celui qu'il avait appris à connaître et à estimer en Amérique. « M. le marquis de Lévis, nous dit Lalande, désirait surtout faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet dont il avait été témoin et qu'il avait admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglais, après la conquête du Canada. » Et le savant d'ajouter cette déclaration intéressante : « J'ai été témoin des sollicitations que M. de Lévis lui faisait pour exciter son ambition ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savait être digne de l'épiscopat. »

On avouera qu'il était difficile au vainqueur de Sainte-Foye, devenu un personnage considérable depuis la part glorieuse qu'il avait prise à la victoire de Johannisberg (2), de fournir un témoignage plus éclatant de l'estime singulière dans laquelle il tenait le missionnaire bressan.

C'était, au surplus, la voix unanime : « Tous ceux qui étaient

(1) Ibid. — Bougainville avait obtenu, en 1762, du gouvernement britannique la liberté de servir en Europe. Il fut chargé de missions en Allemagne. Le 22 septembre 1763, il partait de Saint-Malo pour sa première expédition maritime (aux îles Malouines) : de là sortit plus tard l'idée de son tour du monde. En 1765, il logeait à Paris chez son oncle d'Arboulin.

(2) Louis XV l'avait nommé lieutenant-général par promotion particulière (20 février 1761), et le roi d'Angleterre l'avait délié de son engagement de ne pas servir en Europe (*Ligonier à Lévis*, 10 mars 1761). Il prit ainsi part aux campagnes d'Allemagne en 1761 et 1762 (*Arch. du min. de la Guerre, Allemagne*, vol. 3592, f. 15). Il fut nommé gouverneur de l'Artois à la mort du duc de Chaulnes (1765). Il devait mourir à Arras en 1786, après avoir reçu le bâton de maréchal et le titre de duc héréditaire.

revenus du Canada, — affirme encore Lalande, sur ce point particulièrement bien renseigné, puisqu'il se trouvait dans la capitale en même temps que son compatriote, — tous ceux qui revenaient du Canada, s'empressaient à faire valoir des services aussi longs et aussi constants, rendus aux Français pendant près de trente ans ; à faire connaître le mérite d'un citoyen qui s'était expatrié pour remplir les intentions de la cour ; qui avait sacrifié sa jeunesse, son héritage, des espérances dont on le flattait en France ; qui avait exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du Roi et la gloire de ses armes, et qui pouvait même dire qu'il n'y avait point eu d'actions glorieuses à la France pendant son séjour au Canada, auxquelles il n'ait eu grande part. Ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada ; mais les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua ont au moins conservé dans l'esprit des Nations sauvages la haute idée qu'elles avaient de la valeur française, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourront encore nous être utiles. »

Cette dernière réflexion était plus fondée que Lalande ne le soupçonnait peut-être, car, très probablement il ignorait, en l'émettant, la conspiration de Pontiac, l'un des épisodes les moins connus aujourd'hui encore de la chute de notre ancien régime au Canada (1).

Sous la direction d'un chef que ses qualités auraient mis partout en évidence, les Indiens essayèrent par un dernier effort et par une action d'ensemble peu fréquente chez les Sauvages, de relever le pavillon de la France sur les bords du Saint-Laurent. L'insurrection mit un instant en péril Pittsburg et Détroit. Mais une série d'échecs brisa la confédération indienne et la mort de Pontiac, en 1764, mit fin aux hostilités.

Lalande poursuit, achevant l'éloge de son glorieux compatriote : « Je voudrais pouvoir rapporter toutes les lettres des ministres, des gouverneurs généraux et particuliers, des évêques, des intendants et autres personnes en place ; l'on y

(1) Parkman a consacré à cet épisode son premier ouvrage : *The Conspiracy of Pontiac*, Londres, Macmillan, 1893, 2 vol. (10e édit.)

verrait avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevait sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédients que lui suggéraient son zèle et son expérience dans les occasions critiques et que son activité mettait toujours à exécution. Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire : elle serait curieuse et honorable à la France. On trouve une partie de ces lettres dans ses papiers. J'ai vu entre autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle : Mon cher et très respectable patriarche des Cinq-Nations... On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages que l'on rendait à son zèle et à ses succès ; elles lui font d'autant plus d'honneur qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avait à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces Nations [iroquoises] avec lesquelles nous avions presque toujours été en guerre ; mais leurs liaisons avec les Anglais avaient fait place à leur attachement pour la France dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre et longtemps après... (1).

« Aussi les généraux, les commandans, les troupes lui marquaient par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnaissance, d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevait ces honneurs soit à l'armée, soit à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, dans tous les forts où il passait, et même sur les escadres. »

Est-ce à dire que les détracteurs manquaient à l'apôtre des Iroquois? Si cela était, sa renommée apparaîtrait suspecte. Elle se trouvait d'assez bon aloi pour exciter « la jalousie de quelques sujets médiocres, tels que M. de M..., qui avait cherché à affaiblir la goire du missionnaire (2). Celui-ci n'en a été

(1) Il ajoute : « On voit dans l'ouvrage de G. E. Raynal (*Hist. phil. des Indes*, t. VIII, p. 295), que les sauvages avaient une prédilection spéciale pour les Français ; que les missionnaires en étaient la principale cause. Mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet. »

(2) Les notes du charitable prêtre ne permettent pas de nommer ce malveillant. Est-ce M. de Miniac, M. de Lorimier ou un autre ? Lalande n'a pas voulu le démasquer en plein.

que trop vengé par le procès et la condamnation qu'a essuyée son détracteur. »

Après cela, on ne pourra qu'éprouver un sentiment de vive indignation en présence de l'ingratitude du gouvernement royal à l'égard de l'un des meilleurs serviteurs du pays.

A vrai dire, — et c'est peut-être l'explication de cette petite infamie, — outre qu'à l'ordinaire ce ne sont pas les citoyens les plus dévoués qui recueillent la meilleure part de la reconnaissance nationale, l'opinion publique, après avoir témoigné d'une scandaleuse indifférence à l'endroit des événements d'outre-mer, se trouvait alors violemment émue par la perte de toutes nos colonies. Le procès retentissant, intenté par le Châtelet à cinquante-cinq fonctionnaires ou officiers du Canada, avait passionné la France entière pendant deux années. A peine était-il terminé, par l'arrêt du 10 décembre 1763 (1), que commençait cette non moins extraordinaire *affaire de la Louisiane*, qui devait lui servir de triste pendant (2). Dans le mouvement de réaction qui emportait les esprits, la tendance irréfléchie de l'opinion était de rejeter la responsabilité de nos malheurs indifféremment sur tous ceux qui avaient joué quelque rôle en Amérique.

Mais si le ministre de la Marine se déroba aux sollicitations pressantes de l'abbé Picquet, celui-ci fut secouru, cette même année 1765, d'un autre côté et de la manière la plus glorieuse pour lui. L'Assemblée générale du clergé de France, justement émue de la détresse d'un homme qui honorait à la fois la patrie et l'Eglise, vota en sa faveur une gratification de

(1) *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada*, par MM. le lieutenant-général de police, lieutenant-particulier et conseillers au Châtelet et siège présidial de Paris, (*Arch. nat.*, collect. Rondonneau, § 3). Les juges mirent quinze mois à dépouiller les énormes dossiers. Parmi les 21 accusés retenus en cour, 10 furent condamnés à la confiscation et au bannissement perpétuel (Bigot, Varin), à l'exil temporaire (Cadet) et à des restitutions variant de 6 millions à 30.000 livres (Cadet, Bréard, Pénisseault, Péan, Maurin, Corpron, Estèbe, Martel). Vaudreuil fut déchargé de toute accusation. On connaît déjà le sort de Lorimier et de Gamelin (Cf. Dussieux, p. 187-194).

(2) Elle traîna plus de quatre ans. Kerlérec s'en tira avec quelques mois d'exil à trente lieues de Paris. V. Villiers du Terrage, *op. cit.*, ch. XIV.

1200 livres. Elle chargea en outre deux de ses membres les plus éminents, les archevêques d'Arles et de Reims, de faire les démarches nécessaires pour lui obtenir, comme on disait alors, une « récompense du Roi ». L'assemblée de 1770 donna également à l'ancien missionnaire une marque éclatante de sa haute estime en lui accordant une gratification semblable (1).

Entre temps, François Picquet avait exercé les fonctions du ministère sacré dans plusieurs paroisses du diocèse de Paris. Il fit même un séjour assez long au Mont-Valérien, où son activité accoutumée se manifesta par la construction d'un clocher (2). Hélas ! Où était l'époque où il bâtissait des villages et construisait des forts dans l'intervalle de deux campagnes ou de courses à la tête de Peaux-Rouges?

A vrai dire, la pensée de l'ancien missionnaire se détachait de plus en plus de ces épisodes belliqueux, de ce passé aboli auquel elle revenait sans cesse pendant les premières années du séjour en France. Et voici qu'un sentiment, presque nouveau pour lui, envahissait peu à peu son âme : le regret mélancolique du pays natal. Ce n'était plus, en effet, les vastes horizons de la prairie, les lacs et les fleuves géants, le dôme ininterrompu de la forêt vierge qu'il désirait revoir, mais les bois clairs et les champs pacifiques de sa Bresse. Comme il arrive à ceux qui, dans l'ennui d'une activité désormais sans but, sentent tout à coup peser sur leurs épaules le fardeau d'une vie bien remplie, il se prit à soupirer après le coin de terre où sa tombe se creuserait auprès de son berceaux. Bref, tandis que ses amis s'ingéniaient à lui procurer les « récompenses de la cour » et se flattaient de les obtenir, il quitta Paris pour revenir en sa province où l'appelaient maintenant les vœux de sa famille (3). C'était en 1772.

Il fut reçu en Bresse « avec un extrême empressement », rapporte le bonhomme Lalande, qui avait lui-même à un très

(1) Lalande.

(2) L'ancienne communauté des Ermites du Mont-Valérien était remplacée alors par les Sulpiciens : M. de Caylus en fut Supérieur, de 1773 à 1776 (*Gallia Christiana*, t. VII, col. 1009).

(3) Lalande. — « Son départ de Paris, écrit le savant, empêcha le succès des espérances que ses amis avaient conçues des récompenses de la cour. »

haut degré le culte de la petite patrie. Il se fixa d'abord à Verjon, auprès de sa sœur cadette Marie (1). De nombreux neveux et nièces (2) devaient l'attirer en ce joli coin du Revermont, où les hachures des vignobles dévalant les derniers contreforts du Jura, viennent se mêler au damier multicolore des champs de blé, des bois de bouleaux et des vertes prairies.

La maison paternelle s'élevait presque à l'ombre de l'église qui garde encore la tombe des parents du missionnaire. Celui-ci n'en fit pas moins bâtir avec les arrérages de son patrimoine une habitation qui pût se transformer, après lui, en « établissement d'éducation pour les jeunes filles » (3).

L'air du pays natal lui fit du bien : il retrouva son joyeux entrain et son infatigable activité d'autrefois. L'ardeur qu'il apportait à la conversion des sauvages, il la mit à l'évangélisation de ses compatriotes. « Il prêchait, nous dit Lalande admiratif, il catéchisait, il confessait, et son zèle n'avait jamais assez de quoi s'exercer. »

Ce zèle devait trouver bien vite un nouvel aliment. Les amis du missionnaire le désiraient à Bourg, Lalande le premier qui nous le déclare sans ambages : « Le chapitre de Notre-Dame décerna à M. Picquet le titre de chanoine honoraire (4). Les

(1) Elle avait épousé Antoine-César-André Bondet. De ce mariage naquirent : à Montagnat (1759), Claude-Marie (marié à Mlle Gromier, de Montfleur), à Pressiat en 1760, Pierre-François (marié à Mlle Marguerite Picquet, sa cousine), en 1762, Louis-Marie-Hyacinthe (marié à Mlle Rosalie Ruffier et de qui descend le docteur Adrien Bondet).

(2) Son frère Joseph, notaire royal à Verjon, avait laissé plusieurs enfants. Nous en connaissons trois : une fille, Marie-Geneviève (épouse d'André-Louis Prudhommoz, bourgeois de Verjon, habitant le château de la Verjonnière vers 1775), et deux fils : François-Ignace, d'abord notaire à Verjon, puis conseiller du roi et son lieutenant en la châtellenie royale de Cuisery (marié à Philiberte Bergier de Bourg, dont il eut Marie-Françoise en 1765 et Marguerite née vers 1770) ; Anselme, notaire royal et châtelain à Saint-Etienne-du-Bois, qui avait comme fils Claude-François, étudiant en philosophie en 1778. A cette branche se rattache M. Jules Picquet, ancien gouverneur de l'Indo-Chine.

(3) Lalande.

(4) Il figure en tête de la liste des chanoines honoraires de Notre-Dame de Bourg, dans l'*Almanach de Lyon pour* 1778 (Lyon, A. de la Roche, 1778). Le Chapitre, débris de l'ancien évêché du XVIe siècle, était composé d'un prévôt, d'un chantre, d'un sacristain et de treize chanoines, sans compter l'archiprêtre de Bourg et son « substitué ».

Dames de la Visitation le demandèrent pour directeur. On l'attira ainsi dans la capitale de la province. »

L'honneur que ses confrères du clergé bressan firent au vaillant apôtre des Indiens ne saurait étonner ; on comprend de même que celui-ci soit volontiers revenu habiter la ville de sa naissance auprès de son frère Antoine et de ses neveux, dont l'un était précisément chanoine de Notre-Dame et les deux autres magistrats (1). On voit moins bien le « patriarche des Iroquois » en directeur de Visitandines !

Il y avait pourtant assez de ressources en sa riche nature pour qu'il pût s'acquitter avec honneur de fonctions aussi diverses. Il exerça celles d'aumônier dans le couvent de la rue Bourgmayer de 1775 à 1779 (2). La communauté était florissante. Une piété fervente et de bon aloi, une charité rayonnante et discrète, telle que la prônait l'aimable saint François de Sales, en distinguaient les religieuses, dirigées d'ailleurs par des femmes du plus haut mérite, recrutées parmi les vieilles familles aristocratiques et bourgeoises de la province. Sans perdre de vue le but essentiellement charitable que leur avait assigné leur fondateur, les Visitandines donnaient à de nombreuses jeunes filles le bienfait d'une éducation délicate et sérieuse, d'une instruction sans pédantisme. L'abbé Picquet eut le plaisir de retrouver parmi les écolières trois de ses petites-nièces.

(1) Antoine Picquet de Montriant avait été conseiller et greffier en l'élection de Bresse ; son fils aîné, Antoine-Joseph (Picquet aîné) était conseiller royal au bailliage et siège présidial de Bourg ; Denis-Ferdinand (Picquet puîné, plus tard député à la Constituante et père du général Picquet) était avocat au bailliage et présidial. L'abbé — neveu d'Antoine — s'appelait André.

(2) Le 25 janvier 1775, il signe, avec le chanoine d'Ivoley, plus tard grand vicaire du diocèse, et la Supérieure, Thérèse-Eugénie de Choin, l'acte d'inhumation d'une religieuse. Il est mentionné avec le titre d'aumônier dans un autre acte du 26 août 1775 (*Registre* des décès et sépultures, des prises d'habits et professions des religieuses de la Visitation de Bourg, *Arch. de la communauté*). — Installées à Bourg, en 1627, dans une maison du quartier de Bourgneuf, les Visitandines s'établirent bientôt à l'autre extrémité de la ville, près la porte Bourgmayer. Dispersées en 1792; elles se réunirent de nouveau au commencement du XIX[e] siècle dans l'hôtel Meillonnas jusqu'au jour où, réalisant un rêve longtemps caressé, elles revinrent à leur ancienne maison de Bourgmayer.

Le nouvel aumônier s'acquitta de ses devoirs avec un zèle et un dévouement qui lui valurent la vénération de tout le monastère. On en relève les témoignages touchants dans ces lettres qu'il est de tradition de faire circuler de couvents en couvents dans l'Ordre de la Visitation. « Nous avons l'heureux avantage, lit-on dans un de ces documents, d'avoir pour aumônier M. l'abbé Picquet, missionnaire apostolique du Canada, connu aux quatre coins du monde par la résidence de trente ans et plus qu'il y a faite, étant aimé du peuple, respecté des sauvages, estimé des grands et surtout de Louis XV, qui lui avoit donné, de même que le pape, toute sorte d'autorité et de pouvoir et offert des places de distinction que méritoient ses travaux ; mais sa seule ambition étoit celle des Apôtres, ses saints modèles. Après la prise qu'ont faite les Anglais sur l'Amérique il s'est retiré dans sa patrie ; il ne regrette que le martyre et d'avoir laissé ses bons néophytes. Ainsi, par un désintéressement qui a fait l'admiration de tout le monde, il a renoncé à tout pour parvenir plus sûrement au ciel et nous y conduire. Il a la droiture, simplicité et charité de notre saint Fondateur, se faisant gloire de marcher sur ses traces et de ne s'occuper que de l'avancement de ses chères Filles. C'est ainsi qu'il se déclare dans toutes les occasions qui regardent les intérêts de notre maison. Sa bonne santé, malgré ses fatigues et son âge, nous donne l'espérance de le posséder longtemps » (1).

Le prêtre belliqueux, — le vieil homme ! — n'était pourtant pas tout à fait mort en François Picquet. Et comment aurait-il pu mourir? Des amis lui demandaient sans cesse le récit de ses campagnes ; Lalande, qui raffolait de sa belle humeur, de sa bonne grâce et de son entrain, prenait des notes au fil de la conversation. Un jour, le savant vit le vieillard « recevoir des marques de vénération et de reconnaissance d'un régiment qu'il avait connu en Canada ». L'anecdote mérite d'être contée :

C'était au mois d'août 1775. Le bruit se répandit dans la ville de Bourg que le régiment de Berry arrivait pour y faire

(1) Circulaire du 15 mars 1777 (*Arch. du Premier Monastère de la Visitation de Madrid*).

étape. Déjà, vers l'un des angles de la Halle, s'était posté un prêtre à cheveux blancs et de haute taille, quoique légèrement courbé par l'âge. De là, on pouvait apercevoir de loin le défilé des troupes. La porte de Teynière franchie, les grenadiers s'engagèrent dans la rue d'Espagne et bientôt ils débouchèrent sur la place de la Halle, sanglés dans leurs habits bleus et la tête coiffée du bonnet d'ourson. Ensuite, ce fut la symphonie qui parut, puis l'état-major, colonel en tête, et, derrière, les hommes des compagnies aux uniformes d'une éclatante blancheur sur lesquels les parements mettaient des taches rouges. Enfin, parmi le haut scintillement des baïonnettes, détachant ses couleurs vives sur la haie sombre des mousquets, on vit flotter le drapeau du régiment.

Soudain, comme l'état-major tournait au coin de la halle pour pénétrer dans la rue Notre-Dame, le colonel se pencha sur sa selle, dégaina et, dans un éclair de l'acier, salua de son sabre. Tous les yeux cherchèrent à qui s'adressait le salut : c'était au vieux prêtre, qui se tenait au dernier rang de la foule, son bicorne à la main. A la pâleur de ses joues creuses, au papillotage de ses paupières, on devinait qu'il était en proie à une violente émotion.

Mais déjà d'autres officiers inclinaient leurs épées. Quand le drapeau vint à passer, encadré par les plus anciens sergents du premier bataillon, le lieutenant qui le portait se tourna à demi, et les franges d'or balayèrent le pavé. La foule, émue, cria : « Vive le Roi ! », s'associant ainsi à l'hommage spontanément rendu à celui que ses compatriotes appelaient « le Canadien ».

A peine Berry avait-il fait halte et rompu les rangs, que nombre d'officiers accoururent se jeter entre les bras de l'abbé Picquet, qui pleurait de joie en retrouvant après quinze années, ses anciens compagnons de gloire et d'infortune. On imagine aisément quels souvenirs il échangea avec les braves qui avaient combattu à Carillon et à Sainte-Foye. Le conflit qui venait d'éclater entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique ne présageait-il pas une revanche des humiliations infligées à la France sur les bords regrettés du Saint-Laurent? (1)

(1) Le régiment de Berry était auparavant régiment de Montrevel. Aussi le comte de Montrevel, dernier représentant de cette illustre fa-

Au mois de mars 1777, l'abbé Picquet partit pour l'Italie. Avant de mourir, il entendait réaliser un désir qui lui tenait depuis longtemps au cœur : se rendre en pèlerin dans la Ville Eternelle. Si le voyage paraissait à d'autres aussi long que pénible et même dangereux, il n'était pas pour effrayer ses soixante-neuf printemps.

Sa réputation l'avait précédé à Rome. Le Pape l'y accueillit avec une spéciale bienveillance, « comme un missionnaire qui devait être cher à l'Eglise » (1).

Le Souverain Pontife était l'illustre Pie VI, ce vieillard plein de douceur et d'aménité, dont les infortunes ont immortalisé la mémoire. Il ne se contenta point de simples paroles de bienvenue à l'adresse du pèlerin bressan : il insista gracieusement pour lui faire accepter un don de cinq mille livres, car il voulait, disait-il, le défrayer de toutes ses dépenses. Peut-être le Pape savait-il à quel état de détresse honteuse l'indifférence du gouvernement royal avait réduit à Paris l'ancien Supérieur de La Présentation. Sur le refus poli, mais ferme du missionnaire, il lui offrit « en souvenir » une remarquable toile d'un maître italien du XVII[e] siècle (2).

Si l'on en croit Lalande, « on fit des efforts inutiles pour retenir et fixer à Rome notre compatriote ». En tout cas, François Picquet était de retour en Bresse au mois d'avril 1778 (3). Il rapportait de son pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres une relique insigne, les ossements d'un martyr que le pape avait fait exhumer pour lui des catacombes. Ces précieux res-

mille bressane, voulut-il le recevoir tout entier dans sa magnifique propriété de Challes, près de Bourg. Des tables furent dressées dans la longue allée qui mène au château, et les soldats y banquetèrent. Au centre dînait le comte avec les officiers et ses invités, parmi lesquels François Picquet. Le parc était envahi par le peuple. La fête se termina par un bal qui dura toute la nuit dans les jardins illuminés.

(1) Lalande.

(2) On a attribué ce tableau : *Martyre de Saint Sébastien*, à l'un des Carrache. Il est aujourd'hui la propriété de M[me] Bondet, veuve d'un petit-neveu de l'abbé Picquet, le savant et regretté docteur Adrien Bondet.

(3) Son neveu, le chanoine titulaire de Notre-Dame, l'avait remplacé à la Visitation : sa signature figure sur les registres du 30 mars 1777 au 20 avril 1778.

tes furent placés dans une belle châsse en bois doré et sculpté, fermée par des glaces de cristal. Les Visitandines la gardèrent pendant quatre mois dans le chœur de leur chapelle, puis la remirent au clergé de l'église paroissiale où elle fut exposée à la vénération des fidèles (1).

Cependant, les années commençaient à peser d'un poids bien lourd sur les épaules de l'abbé Picquet. Ses fonctions d'aumônier à la Visitation étaient loin de constituer une sinécure. Il aspirait de plus en plus à jouir d'un repos mérité. Fidèle à la tradition des grands chrétiens du dix-septième siècle, il parlait même de se retirer dans quelque solitude afin de s'occuper uniquement de son salut. Il faut croire aussi que ses instincts de colon se réveillaient, puisque en 1779, il se rendait acquéreur, aux environs de Cluny, d'une maison et d'un champ qu'il entendait faire valoir lui-même. L'affectueux intérêt que le vieillard portait à l'un de ses neveux, plus encore que la renommée des derniers moines qui habitaient la célèbre abbaye bourguignonne, contribua sans doute à l'attirer dans le Mâconnais (2). Il espérait y achever sa longue carrière dans la paix des campagnes, parmi les gracieux vallons aux courbes harmonieuses et pures que le poète de Milly devait célébrer un jour d'un cœur si fervent.

La Providence en avait disposé autrement.

Au mois de juillet 1781, François Picquet, rappelé à Verjon pour un règlement d'affaire, y « fut successivement attaqué d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup et d'une espèce d'hydropisie » (3). Le vaillant soldat

(1) Lettre circulaire de la Mère Louise-Hermande de la Teyssonnière, du 20 mars 1780. — Le Pape avait imposé à ces reliques anonymes le nom de *Sanctus Honoratus*. Elles ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire.

(2) « Nous comptions avoir M. Picquet pour notre aumônier jusqu'à la fin de ses jours, écrit la Supérieure de la Visitation (Lettre précitée) ; il paraissait content avec nous et borner là toutes ses vues et ses projets, étant déjà sur l'âge ; mais point du tout, il a désiré encore un plus parfait repos et s'est retiré dans une vaste campagne pour s'y occuper uniquement de soi-même, à ce qu'il nous disait. Il nous a laissé, pour lui succéder, son neveu..., homme de grande vertu, qui s'était acquis d'avance toute notre estime et notre confiance. »

(3) Lalande, qui nous donne ces renseignements, ajoute : « Une hernie qu'il avait depuis longtemps, ayant empiré, lui causa la mort. »

de la France et de l'Eglise comprit que la lutte était impossible contre l'ennemi qui le terrassait : il se prépara à la mort dans un calme qui ne se démentit pas un seul instant. L'agonie, presque insensible, se prolongea jusqu'au 15 juillet. Ce jour-là, succombant aux germes de la maladie qui, depuis longtemps, minait sourdement sa forte constitution, l'abbé Picquet s'éteignit doucement au milieu de ses parents, profondément émus et édifiés par les sentiments d'humble résignation et de confiance en Dieu qu'il montra jusqu'à son dernier souffle.

Sa dépouille mortelle fut ensevelie le lendemain même dans le cimetière de Verjon.

Ce cimetière est aujourd'hui, au flanc nord de l'église, une petite terrasse où croît une herbe lépreuse. Rien n'y rappelle le souvenir de l'ancien missionnaire du roi en Canada, pas même une dalle funéraire brisée, pas même un fragment d'inscription comme ceux qu'on y découvre, à demi-effacés. Les restes de ce grand chrétien, de ce bon Français ont été enfouis aussi profondément dans la terre maternelle que sa mémoire dans l'injurieux oubli (1)...



Il existe plusieurs portraits de François Picquet. Celui dont s'est inspiré l'artiste qui a modelé le médaillon placé sur le

(1) « L'an mil sept cent quatre-vingt et un, et quinze du mois de juillet, est décédé messire François Picquet, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, missionnaire du roy au Canada, âgé de soixante-douze ans, muni des sacrements, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Verjon par le prêtre-curé soussigné, en présence de messires Belin, Charmette, missionnaires de Saint-Joseph, de messieurs les curés de Villemoutier, Saint-Rémi du Mont, Courmangoux et M. Gerboz, vicaire audit Villemoutier, de M. Antoine Picquet de Montiant, conseiller du roy et greffier en chef de l'Election de Bresse et de M. Me Antoine-Joseph Picquet son fils, conseiller du roi au baillage de Bresse et siège présidial de Bourg, et de M. André Picquet, son neveu, prêtre chanoine en l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame de Bourg. (Signatures) : Dumollard, curé de Villemoutier, Guigord, de Saint-Rémi, Andruetant, de Courmangoux, Duparchy, de Civriac, Derognat, de Verjon, Picquet, chanoine, Picquet, conseiller, Picquet de Montiant, Bondet puîné.

monument d'Ogdensburg, nous paraît d'une ressemblance douteuse. Il n'en est pas de même du tableau conservé par les Sulpiciens d'Oka, l'ancienne mission du Lac des Deux-Montagnes. Cette peinture n'a rien d'un chef-d'œuvre, mais que le personnage est expressif ! Cette physionomie de type si nettement bressan, ce front large et haut, cette bouche un peu dédaigneuse, ces yeux clairs au regard franc, tout, jusqu'au geste impérieux de la main levée et qui commande, décèle l'homme de volonté, de ténacité, l'homme d'intelligence aussi et de droiture que fut le fondateur de La Présentation.

« M. Picquet, a écrit Lalande, était d'une taille avantageuse et imposante. Il avait une physionomie ouverte et engageante ; il était d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaieté ; il faisait des conversions au son des instruments ; il était théologien, orateur, poète... ; il était enfant avec les uns, héros avec les autres... Enfin, il savait employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher. Aussi eut-il tout le succès qu'on pouvait attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connaître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammerait le zèle de la Religion et de la Patrie. »

Lalande a raison : de telles figures sont bonnes à regarder. François Picquet fut un homme excellemment représentatif des traditions qui font tout le prix de la longue histoire française. Admirablement sensé, net d'esprit, et — ce qui est une des marques de la race — d'humeur gracieuse et enjouée, ce prêtre, plus batailleur que mystique, éprouvait ce besoin constant d'allégresse, de vivacité, d'expansion, pour tout dire : de dévouement, qui est peut-être le trait le plus persistant de notre tempérament national. Il croyait en Dieu fermement et n'hésita point à user sa vie dans la diffusion de cette foi profonde ; il avait pour la France, qu'il servit non moins bien, le plus ardent amour, le plus confiant et le plus religieux. Il mourut doucement, sûr de l'avenir glorieux de son pays et gardant au fond du cœur l'invincible espoir des chrétiens. Sa vie méritait d'être recueillie comme un exemple. Il fut un de ces hommes qui, par la façon dont ils ont vécu, nous ren-

dent plus claires et augmentent même à nos yeux les raisons que nous avons de vivre.

Et maintenant, en faisant un retour sur son œuvre, dirons-nous qu'il n'en subsiste plus rien ; que toutes ses espérances sont restées stériles ; que les beaux rêves de l'apôtre et du patriote ont abouti au même lamentable échec?

Sans doute, sur les rives du Saint-Laurent, le drapeau fleurdelisé gît, depuis longtemps abattu, sous la griffe du léopard. Sans doute, on ne voit plus à La Présentation, devenue la cité d'Ogden, ces Indiens qui le chérissaient ; Dieu même n'y est pas servi dans la seule religion que le missionnaire entendait y établir...

Cependant, en dépit des apparences, le pionnier sulpicien n'a point perdu toute sa peine. Bien qu'il ait connu l'amertume de l'échec et vu se flétrir combien de ses illusions, il a gardé par devers lui tout d'abord le mérite de la lutte; il en a ensuite retenu d'appréciables avantages. Ses chers Iroquois n'ont pas tous disparu de ces bords du Saint-Laurent où il aurait voulu fixer leur vie errante, les protéger contre eux-mêmes et surtout contre les impitoyables marchands d'eau de feu. On en rencontre encore à Saint-Régis, à Caughnawaga, au Lac des Deux-Montagnes (Oka), mêlés à d'autres Indiens, comme eux catholiques sincères.

Quant à la ville future que, dans une vue quasi prophétique, le missionnaire se représentait grandissant sur les rives de l'Oswégatchie, nous la saluons aujourd'hui dans la cité gracieuse, assise au confluent de la bruyante rivière et du fleuve, Une imposante cathédrale domine de sa flèche élancée les lieux où s'éleva jadis la chapelle du vieux fort ; d'autres églises catholiques s'y dressent également, desservies et fréquentées en partie par des fidèles d'origine française. Si le drapeau étoilé flotte à l'endroit même où François Picquet hissa un jour l'étendard des fleurs de lys, on n'a point perdu à Ogdensburg la mémoire des bienfaits de la France.

Le 6 octobre 1899, sur l'initiative d'une puissante ligue féminine, celle des « Filles de la Révolution américaine », qui se sont donné la noble mission de faire revivre de leur his-

toire nationale tous les glorieux souvenirs et d'en célébrer dignement les grands hommes, on érigea un monument, destiné tout à la fois à honorer la mémoire de notre compatriote et à « glorifier son entreprise ».

Ce monument est une colossale pyramide de pierres brutes et de marbre, sur laquelle se détache un médaillon de bronze reproduisant les traits de François Picquet au-dessus d'une inscription commémorant son œuvre Sans distinction d'opinions politiques ou de croyances religieuses, les citoyens de la libre Ogdensburg, par la voix autorisée de l'évêque et du maire (1), d'un homme de talent et d'une femme au grand cœur (2), s'accordèrent à rendre un solennel hommage aux vertus privées et au patriotisme du premier fondateur de leur ville.

Au surplus, comme l'ont proclamé à l'envi les divers orateurs de cette « commémoration », ne serait-il pas facile de prouver que la cause, doublement sacrée, au service de laquelle le missionnaire bressan consacra sa vie, n'a pas été ruinée à la date fatale de la chute de la Nouvelle-France?

L'homme d'Etat le plus éminent peut-être du Nouveau-Monde, Franklin, se moquait, dit-on, de ceux qui prophétisaient que l'acquisition du Canada aurait pour conséquence l'indépendance prochaine des treize colonies. L'Amérique devait, moins de vingt ans plus tard, lui donner un éclatant démenti. La Grande-Bretagne a donc manqué de prévoyance, en ne laissant à ses colons d'outre-Atlantique d'autre lien à briser que celui de leur allégeance.

Cette première remarque en appelle une autre : Quiberon, — où l'amiral Hawke « donna à l'Angleterre son titre incommutable à la souveraineté du Canada de par la suprématie des mers qui lui appartient » (3), — est un lieu fatidique : on oublie trop qu'avant de devenir le tombeau des espérances royalistes, il devait voir la France saluer pour la première fois le pavillon des Insurgents et la naissance d'un nouvel Etat

(1) Mgr Gabriels et l'Hon. George Hall.
(2) M. A.-R. Herriman et Mme William Henry Daniels, régente du Chapitre de Swe-Kat-si.
(3) Major Wood, *op. cit.*, p. 310.

qui ne laissera plus sans doute indéfiniment aux Anglais l'empire des Océans.

Devenus indépendants, les Etats-Unis ont étonné l'univers par leur rapide accroissement de population, de fortune et de puissance. On y vit rouler du vieux monde de tels flots d'émigrants qu'il faut se souvenir du temps des Barbares pour s'en faire une idée. Actuellement, les descendants des « Pilgrim Fathers » sont noyés dans cette invasion pacifique, de telle sorte que si les Elders du temps de Cotton Mather revenaient sur cette terre, ils ne retrouveraient presque plus rien des usages, des mœurs, de la religion d'autrefois.

Il en est tout autrement des Canadiens. Livrés à des vainqueurs, qui firent quelque temps peser sur eux le joug d'une épouvantable tyrannie dans le but de les déposséder de tout ce qui fait un peuple : la religion, le langage, les traditions, ils survécurent, ils triomphèrent. Sans apport de l'étranger, par le seul épanouissement naturel de leurs familles, ils se sont accrus au point de former une masse homogène de trois millions de Canadiens, descendants des 70.000 Français de 1760. Ils se sont multipliés si miraculeusement, ils ont su par ailleurs rester si fortement unis, garder si jalousement leur foi, leur langue, leurs coutumes ancestrales que, dans l'immense Dominion d'aujourd'hui, malgré les efforts d'une immigration britannique intense, ils sont devenus, sinon les maîtres, au moins les collaborateurs indispensables des conquérants.

Ainsi la civilisation française dont l'abbé Picquet fut l'un des porte-étendards, n'a pas abdiqué dans l'Amérique du Nord. Si pendant la crise de l'avant-dernier siècle, la semence jetée à pleines mains par nos missionnaires et nos explorateurs, nos colons et nos soldats, faillit être étouffée, elle a depuis lancé vers le ciel de magnifiques rejetons. On a très heureusement comparé la petite colonie laissée là-bas au bord du Saint-Laurent au Petit-Poucet qui fut oublié par sa maman dans la forêt, l'année du grand hiver. Elevé par de bons prêtres, — ces admirables curés de campagne qui n'ont cessé d'aimer la terre canadienne d'un rude amour de paysan et par là contribué plus que personne au maintien et à l'exaltation de la nationalité française sous un régime étranger, — Petit-Poucet

a grandi sans qu'on y ait pris garde. Il est adulte maintenant. A l'école de ses maîtres anglais, il vient de se former à l'usage viril de la liberté. Et voici déjà qu'il inspire à sa mère, jadis assez inattentive à ses ébats d'enfant maladroit et rustaud, une sorte d'étonnement attendri, où se mêle, avec un peu d'admiration pour sa belle venue, de la gratitude pour l'affection tendre et grave qu'il a su lui conserver malgré tout.

Cent soixante ans après le traité de Paris, le Canada demeure une des plus précieuses réserves de la race française dans le monde. Sans récriminer contre les faits accomplis, sans rêver de retours qui paraissent impossibles, les Canadiens, descendants des colons de 1760, ont donné une part d'eux-mêmes aux grandes nations auxquelles ils se rattachent : à l'Angleterre leur foi, à la France leur cœur. Dans leurs fêtes, à côté du drapeau britannique, ils arborent avec fierté les couleurs de la France. Certes, rien ne permet de suspecter leur loyalisme ; il y a pourtant, dans la qualité de leur patriotisme qui ne sépare point un passé à jamais clos d'un présent unanimement accepté, une nuance que leur poète national Louis Fréchette, après son maître Crémazie et avant son émule Chapman, a rendue dans ces vers :

« Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté.
Il a fait ton pays prospère
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre !
Sans tache sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement...

— Mais, père, pardonnez si j'ose...
N'en est-il pas un autre à nous?
— Ah ! celui-là c'est autre chose.
Il faut le baiser à genoux ! » (1)

(1) *La Légende d'un Peuple* (Montréal, Granger, 1897), p. 312. Sur les sentiments traditionnels des Canadiens français à l'égard du « vieux pays », voir les discours prononcés par Fréchette le 27 juin 1884, lors des noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste, par M. Mercier, pre-

En 1717, une Canadienne d'une grande beauté, Mlle de Repentigny, ayant vu mourir son fiancé, entra au couvent des Ursulines à Québec. Là, devant une statuette de la Vierge, elle plaça une petite lampe votive qu'elle entretint toujours allumée, de longues années durant. Cette religieuse mourut à son poste d'hospitalière peu de temps avant la bataille d'Abraham. Son frère, qui avait un fils à l'armée de Montcalm, hérita du vœu touchant de la religieuse et fit au monastère une donation de trois cents livres, afin que la petite flamme pût luire perpétuellement devant la sainte image. Elle brille aujourd'hui encore tout près du tombeau de l'illustre général, dans cette chapelle où la fit jaillir, voici bientôt deux siècles, la jeune fille veuve en son cœur (1). N'est-ce pas le symbole émouvant d'une fidélité plus forte que la mort, d'une séparation après laquelle la tendresse persiste, l'humble et lumineux raccourci de toute l'histoire du Canada?

Ainsi, les Canadiens français peuvent être séparés du « vieux pays » par des milliers de lieues marines et par plus d'un siècle et demi d'histoire, ils sont tout de même les héritiers directs des colons et des soldats de 1760. Grâce à tous ceux qui défendirent alors la Nouvelle-France, et en première ligne à l'abbé Picquet, on peut affirmer hardiment qu'il subsiste de l'autre côté de l'Atlantique quelque chose de la grande âme de la France.

mier ministre de la province de Québec au banquet de l'Alliance française, le 16 avril 1891, par Hector Fabre, l'ancien haut commissaire du Canada le 1er juillet 1893 aux fêtes de Champlain à la Rochelle, par Benjamin Sulte au meeting de Toronto de 1897, par le poète William Chapman lors de l'inauguration de la statue de Montcalm à Candiac, en 1910.

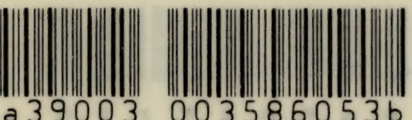
(1) Cf. A. Doughty et G. W. Parmelee, *op. cit.*, t. III, p. 188.



TABLE DES MATIÈRES

Lyon, Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.


CE


a39003 003586053b